



HAL
open science

Le discours satirique dans les "Mémoires d'outre-tombe" de Chateaubriand

Ferdinand Moukete

► **To cite this version:**

Ferdinand Moukete. Le discours satirique dans les "Mémoires d'outre-tombe" de Chateaubriand. Littératures. Université Paris-Est, 2011. Français. NNT : 2011PEST0028 . tel-00692007

HAL Id: tel-00692007

<https://theses.hal.science/tel-00692007>

Submitted on 27 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Doctorat d'Université Paris-Est

École doctorale Cultures et Sociétés

Équipe de recherche : Lettres Idées et Savoir

*Le discours satirique dans les Mémoires d'outre-tombe de
Chateaubriand*

Par Ferdinand MOUKETE

Directeur : Pr. Francis CLAUDON

Thèse présentée et soutenue publiquement le 03 mai 2011

Devant un Jury composé de :

Thérèse LASSALLE (Professeur)

Andrée MANSAU (Professeur)

Aniko ADAM (Maître de Conférences)

Philippe GODOY GOUDEY (Maître de Conférences)

Sommaire

Remerciements	4
Exergue	5
Avertissement	6
0-Introduction générale	7
Première partie	26
État de la question	
Chapitre I	27
Tableau de la France	
Chapitre II	39
Qu'est-ce que la satire ?	
Chapitre III	50
Évolution de la satire : de Juvénal à Chateaubriand	
Deuxième partie	76
La politique et son image dans les <i>Mémoires d'outre-tombe</i>	
Chapitre IV	76
L'image du pouvoir	
Chapitre V	111
Les dérives des institutions	
Chapitre VI	129
La politique extérieure et la désillusion	

Troisième partie	150
La question sociale dans les <i>Mémoires d'outre-tombe</i>	
Chapitre VII	150
La poésie de la violence révolutionnaire	
Chapitre VIII	174
La déconstruction d'une société	
Chapitre IX	197
La polémique	
Quatrième partie	226
La satire et sa rhétorique dans les <i>Mémoires d'outre-tombe</i>	
Chapitre X	226
L'ironie	
Chapitre XI	256
L'humour	
Chapitre XII	280
Le comique, le cynisme et le sarcasme	
Conclusion générale	305
Bibliographie	312
Annexe	321
Index des noms	324
Table des matières	330

Remerciements

L'idée de cette thèse remonte à des années universitaires passées à Libreville au Gabon, et elle doit beaucoup aux encouragements d'un ancien professeur et directeur de notre mémoire de maîtrise, Steeve Renombo. Cette thèse lui est dédiée. Il en va de même pour l'ensemble des Enseignants de Paris XII, qui participent de l'amélioration significative de la vie universitaire et de la formation des étudiants. La thèse que nous soutenons aujourd'hui est aussi le fruit d'un travail considérable de relecture de quelques amis que nous aimerions remercier pêle-mêle, mais chacun d'entre eux se souviendra de son dévouement : Marie-France Wouaquet, Natacha Ibara, Gerty Traoré, Dina Abraham, Nassima Abdellahi et Paul Nkita. D'autres amis nous ont particulièrement aidé dans le temps de l'écriture : Pasteur Pedro Nuno, Yann L'Écluse, Julien Miljevic, Évariste Miambanzila, Ecclésiaste Prophète, Janine Meunier, Jean-Baptiste Makaya et Kébé Hassan. Qu'ils soient sincèrement remerciés pour leur dévouement, ainsi que pour l'intelligence de leurs conseils.

Une entreprise d'une telle nature, nous nous en sommes aperçu, ne saurait réellement être l'œuvre d'une seule tête. Elle s'appuie bien évidemment sur la sagesse et l'affection de nos parents, partis sans avoir vu l'œuvre du fruit de leur amour ; elle s'appuie aussi sur nos oncles, cousins, frères et sœurs, qui nous ont apporté leur soutien aussi bien moral que matériel : Gaston Moukété, Christine Moussita, Jeanne Bibondjo, Marcel Mouandza, Ines Gouaka, Jean-Claude Mouandza, Nicole Mabona, Pierre Bolo, Philomène Lomba, Gaston Boubanda, Victor Boubanda, Julienne Ngouamayissa, Julienne Kamba, Davy Mangodo, Wence Lebanda, Didier Boundzanga, Jarele Sika, Barthélémy Yombi, Ghislain Boloma, Louise Okikandi, Eloi Ngouété, Bérangère Mounzienguessé, Bérangère Moukété, Rachel Moukété, Edgar Moukété, Joséphine Moukété, Georgina Moukété, Aimée Moukété, Ulrich Moukété et Christiane Moukété.

Aussi, cette thèse a-t-elle bénéficié du soutien d'une personne inoubliable, notre chère épouse Nadia Moukété qui nous a donné, avec sa présence unique, sa chaleur et son intelligence. Nous exprimons aussi nos profondes gratitude à notre belle-mère Lydia Gomez de Jésus pour son amour.

Nous ne saurons non plus oublier quelqu'un de très important. C'est dans une large mesure grâce à lui ; parce qu'il a toujours été là d'une façon ou d'une autre ; parce que nous avons conservé de son enseignement, la vertu de la patience, de l'espoir, de l'amour, de l'intégrité et de la droiture ; parce que sa vie est l'exemple de la plus profonde humilité et la plus grande sagesse que nous disons merci à Jésus-Christ.

Exergue

« S'il existait au milieu de l'Europe un tribunal qui jugeât, au nom de Dieu, les nations et les monarques, et qui prévînt les guerres et les révolutions, ce tribunal serait le chef-d'œuvre de la politique, et le dernier degré de la perfection sociale. [...] Montesquieu a fort bien prouvé que le christianisme est opposé d'esprit et de conseil au pouvoir arbitraire, et que ses principes font plus que l'honneur dans les monarchies, la vertu dans les républiques, et la crainte dans les États despotiques. »¹

¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Génie du christianisme 2*, Paris, réédition Garnier-Flammarion, 1966, p. 234.

Avertissement

La première idée que nous avons eue tout au début de ces travaux de recherche, était de limiter ce travail à trois parties. Prenant conscience de la dimension à la fois historique et politique des *Mémoires d'outre-tombe*, et sans omettre l'ambiguïté de la question liée à la satire, nous avons ressenti la nécessité de commencer par la présentation de l'état de la question dans la première partie de notre travail. Cette vue d'ensemble trouve sa cohérence et son importance dans la compréhension des raisons pour lesquelles Chateaubriand s'est investi dans une allure satirique. Aussi, éclaire-t-elle les mobiles d'une intention satirique au regard de la définition ou des définitions du concept et de l'exploitation de certains auteurs satiriques qui ont en commun, la volonté de condamner les vices de la société. On a écrit beaucoup d'ouvrages sur les œuvres de Chateaubriand en abordant l'aspect politique, historique et bien d'autres. Il restait cependant un autre Chateaubriand qu'il fallait encore explorer dans la profondeur de sa verve satirique. C'est ce que la présente thèse va tenter de faire. Bien entendu, elle ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Puisse-t-elle simplement ouvrir la voie à d'autres recherches.

Chateaubriand n'a jamais caché ses convictions spirituelles, car nous pouvons le remarquer dans plusieurs de ses œuvres, il véhicule toujours les images du christianisme ; soit en citant in extenso les passages de la Bible, soit en présentant des personnages qui véhiculent les principes du christianisme ou en font mauvais usage. Qu'il ne soit donc pas étonnant de rencontrer certains versets bibliques auxquels nous avons fait référence. Toutefois, notre corpus de base reste les *Mémoires d'outre-tombe* en dépit du recours à d'autres ouvrages. Nous avons, pour ce qui est des *Mémoires d'outre-tombe*, choisi deux éditions : les éditions Gallimard de 1997 présentées par Jean-Paul Clément et celles de Classiques Garnier présentées par Jean-Claude Berchet. Ces deux éditions fournissent par leur critique, une véritable richesse en matière d'informations, et notamment sur les notes et variantes.

0-Introduction générale

I-Élucidation terminologique

Les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand se présentent non seulement comme une œuvre monumentale, mais aussi et surtout comme l'épopée d'une âme et d'un temps. Une de ses brillantes définitions nous est proposée par Cypres Linda Penny qui, dans *La signification d'un titre*, pense que « Les Mémoires sont une espèce de tombeau [...] une bibliothèque de souvenirs et une voix qui parle aux générations futures. Ses mémoires sont également un exercice de préparation psychologique. L'outre-tombe, c'est la littérature, lieu de repos loin des bruits d'un monde malheureux. »² Cette voix qui parle, qui résonne encore et encore dans ses *Mémoires*, laisse échapper un discours satirique dont l'écho se fait sentir aussi bien sur le plan politique que social, et dans une plus large mesure, dans les différentes formes de la rhétorique.

La satire est dans son sens premier, le genre qui attaque les défauts littéraires, moraux, politiques de l'époque ou des individus. Dans ses objets d'attaque, elle raille les mœurs et pratique la critique sociale. Dans son essence même, elle ne recule pas devant les attaques personnelles et ne présente que les défauts en les rendant ridicules. Elle est sans oublier marquée par le ton violent et recouverte d'une verve polémique, ironique, humoristique, sarcastique, etc. Dans ses débordements, la satire use et abuse de la grossièreté car elle revêt un caractère violent, injurieux et diffamatoire. Il est vrai que la satire a cessé d'être pratiquée comme un genre particulier et on la voit apparaître dans les autres genres. Certains auteurs s'en servent lorsqu'ils ont besoin de condamner, de critiquer avec véhémence, les mœurs et certains personnages de la société. Elle devient tout un discours dont le but est de mettre à nu les déviances sociales en ridiculisant ceux qui en sont la cause. Ce qui nous amène à faire apparaître autant de violences linguistiques qui marquent l'écart entre le langage de Chateaubriand et le langage ordinaire. Le choix de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe* semble être justifié, à en témoigner par de nombreux auteurs qui reconnaissent la verve satirique de Chateaubriand. Jean Mourot peut être compté au nombre de ces auteurs qui puisent dans les *Mémoires d'outre-tombe*, le dire satirique. Dans son article intitulé

² CYPRES (Linda Penny), *La signification d'un titre : Les Mémoires d'outre-tombe*, SCB, n°13, 1970, pp. 79-82.

« Chateaubriand satirique », il se révèle très démonstratif lorsqu'il commence son propos par : « Voilà un titre bien ambitieux ; malgré sa précaution restrictive, il laisserait supposer un examen de l'œuvre entière de Chateaubriand ; car la satire y est presque partout présente, dès le début et jusqu'à la fin, de l'*Essai sur les Révolutions* aux *Mémoires d'outre-tombe*. »³ On peut, selon telle ou telle autre grille de lecture, tirer des *Mémoires d'outre-tombe* plusieurs thèmes, mais nous avons voulu porter notre intérêt sur la satire. Si certains auteurs se sont intéressés à la dimension politique ou historique de cette œuvre, notre attention s'est fixée sur le versant satirique.

La satire, du latin « satira », désigne, si l'on en croit l'histoire littéraire, un ouvrage libre de la littérature latine, qui critiquait les mœurs publiques. Par extension, la satire est devenue non seulement un poème où l'auteur attaque les vices, les ridicules de ses contemporains, mais aussi un écrit ou un discours qui s'attaque à quelque chose ou à quelqu'un en se moquant. Matthew Hodgart pense que « La satire est un mot que l'on emploie en divers sens : en anglais comme dans d'autres langues, ce qu'il désignait originairement est une œuvre littéraire d'une espèce particulière où le vice, les folies, les stupidités, les malhonnêtetés, etc., sont tournés en ridicule ou rendus méprisables. »⁴ C'est cette dernière version qui est une véritable critique des tares et des travers des humains qui nous intéresse dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Ce versant qui fait du mémorialiste un satirique, préside à sa désillusion en politique et à son vécu en tant que témoin des événements qui ont marqué sa société. C'est donc avec une distance critique qu'il rend compte parfois avec humour, des déviances sociales de son époque. Charles Porée, dans son *Discours sur la satire*, pose la question suivante : « La satire doit-elle être admise dans un État bien policé et, si oui, jusqu'à quel point ? ». Quelques extraits de son discours prononcé en 1710, montrent l'intérêt de la satire dans une société où les vices et les folies font loi : « Très illustres princes de l'église, très illustres dirigeants, très éminents sénateurs et autres très distingués auditeurs de toutes conditions, je vous dirai si c'est dû à l'injustice des hommes ou à un vice propre à la satire que la plupart des gens, bien qu'ils soient très nombreux de nos jours à utiliser dans tout type d'écrits et discours, déclarent toutefois vouloir bannir la satire et que seule une petite minorité se dit prête à l'admettre [...] Reste que la pratique de la satire ou sa nature même sont souillées par quelque vice. Et que nous dit-elle d'autre sinon qu'elle est née pour poursuivre avec ardeur sans relâche les vices

³ MOUROT (Jean), « Chateaubriand satirique Quelques aspects de son style », in *Cahier de l'Association internationale des études françaises*, 1969, P. 21.

⁴ HODGART (Matthew), *La satire*, Hachette, 1969, p. 7.

humains et qu'elle a été dressée à blâmer les mœurs de manière plaisante. »⁵ Cette utilité de la satire semble trouver son écho chez Chateaubriand qui est témoin d'un siècle dont les mœurs sont en perpétuels bouleversements. Sophie Picon qui a consacré un article sur Chateaubriand disait que « L'écriture des *Mémoires d'outre-tombe* répond d'abord à un besoin de rendre compte des bouleversements dont Chateaubriand a été témoin, et ce faisant de les comprendre. Il a été témoin puis acteur de ces temps troublés qui ont vu se succéder plusieurs régimes politiques ; il a pris position avec fermeté pour la défense de la liberté de la presse, et rêvé de réconcilier les deux Frances qui se sont déchirées sous la Révolution [...] La vie de Chateaubriand s'organise autour de la fracture révolutionnaire entre un monde ancien et un monde nouveau, dont il est tour à tour le témoin, la victime, l'acteur ou le critique acéré. »⁶ Le terme de « critique acéré » nous rapproche de notre sujet qui porte sur le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

II-État des travaux sur la question et intérêt de la recherche

Il serait intéressant de signaler les travaux s'étant portés sur la question du discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. D'après nos investigations, il existe un article sur « Chateaubriand satirique »⁷ de Jean Mourot. Cet article essaie de peindre la satire dans certaines œuvres de Chateaubriand, sans nous emmener dans la profondeur et la différenciation des formes de satire présentes dans les *Mémoires d'outre-tombe*. En revanche, nous avons recensé, de manière non exhaustive, plusieurs œuvres portant sur les *Mémoires d'outre-tombe*. A titre d'exemples, *Le génie d'un style Chateaubriand rythme et sonorités dans les Mémoires d'outre-tombe* de Jean Mourot, *Introduction aux Mémoires d'outre-tombe* de Jean-Paul Clément, *La définition d'un titre* de Cypres Linda Penny, etc. En dépit de quelques travaux précités, nous aurons l'occasion d'en citer d'autres dans la bibliographie, nous avons remarqué, sauf erreur de notre part, l'absence des travaux de recherche ayant indexé directement la question qui fait l'objet de nos investigations, à savoir le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Ayant creusé la question de la

⁵ PORÉE (Charles), *Discours sur la satire*, présenté par Luis dos Santos, Paris, Honoré Champion, 2005, pp. 141-143.

⁶ PICON (Sophie), « L'Histoire selon Chateaubriand ou l'épopée d'un visionnaire », in *Penser l'Histoire Corneille, Horace, Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe (livres IX à XII) Marx, Le 18 Brumaire de Bonaparte*, Ellipse, 2007, p. 56.

⁷ MOUROT (Jean), *ibidem*, p. 21.

satire, non seulement sur le plan politique et social, mais aussi sur les différentes formes rhétoriques de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe*, nous avons pensé ouvrir un nouvel horizon. Cette nouvelle investigation qui n'aura pas la prétention d'exhaustivité, constituera une esquisse qui balisera le chemin d'une hypothèse de recherche. L'intérêt pour nous dans ce nouvel horizon, c'est de faire découvrir le côté qui semble imperceptible de Chateaubriand, c'est-à-dire son visage satirique. Au delà de la causticité de ses propos qui dénotent bien de la fibre satirique, Chateaubriand déploie la satire dans ses différentes formes rhétoriques, joignant ainsi l'ironie, l'humour, le comique, le cynisme et le sarcasme au blâme. La dimension esthétique est d'un intérêt particulier dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et c'est ce côté particulier de Chateaubriand qui manie l'arme de la satire que nous désirons explorer, pour étendre le champ de connaissance à son sujet. Ce qui, pour ainsi dire, ouvrira une autre grille de lecture sur les écrits de Chateaubriand.

III-Hypothèse de recherche et problématique

Notre hypothèse de recherche part de la découverte d'un autre Chateaubriand. Longtemps connu comme grand écrivain de son siècle, plusieurs auteurs se sont souvent penchés sur son côté politique, mémorialiste, historien et adepte des paysages et voyages. Il y a même une thèse qui a été consacrée à « La fascination de la mort dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand » par Gabor Csiky. C'est une recherche qui comporte deux parties et dont la première est consacrée à « La mort dans l'histoire, placée sous l'égide de la problématique du meurtre, de la violence... »⁸ Il se trouve qu'au-delà de ce qu'on lui a toujours reconnu, se cache l'ombre d'un satirique qui a voulu faire de sa plume une tribune d'expression pour exprimer sa désillusion, sa déception et sa désapprobation face aux travers et tares de la société dans laquelle il a vécu, en tant que témoin et acteur. Les bouleversements auxquels il a assisté, les déviances sociales qu'il a remarquées ont suscité en lui un esprit critique d'où sa fibre satirique qui explose dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Le mémorialiste déploie de chapitre en chapitre, un discours dénonciateur qui a marqué notre regard de lecteur, au point de nous attacher à ce versant satirique et d'en faire l'objet de nos recherches. Lui reconnaissant la ferveur de défendre les libertés populaires et mesurant la dureté de ses propos

⁸ CSIKY (Gabor), *La fascination de la mort dans les Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand*, thèse de doctorat Littérature française, Paris 3, 2002.

face à la tyrannie, aux crimes et aux pourfendeurs de la liberté, nous avons estimé nécessaire de montrer l'autre facette du mémorialiste, donc son allure satirique.

Au regard de la dureté des termes employés par le mémorialiste, il en ressort une volonté manifeste de dénoncer les travers de la société. Toutefois, l'allure polémique et satirique de Chateaubriand inspire quelques questionnements problématiques. C'est une problématique qui indique une série de questions dont l'esquisse de résolution peut poser problème et éventuellement soulever plusieurs enjeux. Le discours parfois d'une violence excessive que l'on trouve dans les *Mémoires d'outre-tombe* nous conduit à justifier le titre du discours satirique ; un choix qui peut prêter à discussion. L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* est certainement moins connu dans son versant satirique ; ce qui pourrait, au regard de notre sujet, susciter la question de savoir pourquoi parler de la satire dans cette œuvre ? En d'autres termes, qu'est-ce qui préside au déploiement d'un discours aussi violent ? La satire qui se déploie aussi bien sur le plan politique que social et même dans ses formes rhétoriques, est agressive et excessive, au point de prêter à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, une intention vindicative. Est-ce vraiment une attitude vindicative liée aux multiples déceptions qu'il a endurées ? Henri Guillemin, dans son œuvre intitulée *L'homme des Mémoires d'outre-tombe*, consacre un chapitre sur les rapports entre Bonaparte et Chateaubriand. Dans ces rapports, il montre les déceptions de Chateaubriand et sa colère : « Selon M. Maurois, rien n'est beau comme le duel de Chateaubriand et de Napoléon [...] Obscur, obscur ! C'est justement ce que Chateaubriand n'a point l'intention de rester, et il compte bien que le Consul ne laissera pas dans l'ombre et sans emploi un homme comme lui, qui vient de faire preuve à la fois de ses qualités de rédacteur, de son sens politique, et de son chaleureux dévouement. Ce que veut Chateaubriand, c'est une place, une grande fonction. L'idée d'être quelque chose et de profiter des bienfaits du gouvernement n'était pas neuve en lui [...] Déceptions, mécomptes, tristesse, colères. La fusée du Génie est partie au milieu d'avril 1802 et Chateaubriand était persuadé qu'il allait s'envoler à sa suite. Rien. Les mois s'écoulent, et le gouvernement l'ignore, et le Maître ne lui fait aucun signe. »⁹ Peut-on croire que l'indifférence à laquelle l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* est livré pouvait faire naître en lui, la verve satirique ? En d'autres termes, le manque de reconnaissance dont il a souffert pouvait-il déclencher cette allure satirique ? A en croire ses propos d'une extrême violence dirigés contre Bonaparte dans *De Buonaparte et des Bourbons*, l'idée de la déception et de la colère se justifie : « Si le tyran s'est promené au milieu du peuple muet, il s'est avancé, dit-on au milieu des acclamations de la foule. Le but unique, c'est le prince : la morale consiste à se

⁹ GUILLEMIN (Henri), *L'homme des Mémoires d'outre-tombe*, Gallimard, 1964, pp. 63-69.

dévouer à ses caprices, le devoir à le louer. Il faut surtout se récrier d'admiration lorsqu'il a fait une faute ou commis un crime. Les gens de lettres sont forcés par des menaces à célébrer le despote [...] De là cet endurcissement de l'âme, cet oubli de tous les sentiments naturels, qui mènent à l'égoïsme, à l'insouciance du bien et du mal, à l'indifférence pour la patrie, qui éteignent la conscience et le remords, qui vouent un peuple à la servitude, en lui ôtant l'horreur du vice et l'admiration pour la vertu. Telle était l'administration de Buonaparte pour l'intérieur de la France. »¹⁰ La véhémence des propos recueillis fait admettre le point de vue d'André Maurois qui, parlant de Chateaubriand et de Bonaparte, utilisait les termes de « Deux sublimes ennemis ». D'ailleurs, Béatrice Didier, dans la Présentation des *Œuvres complètes* de Chateaubriand, souligne que « L'Avvertissement des *Aventures du dernier Abencérage* évoque le conflit qui opposa Chateaubriand à Napoléon. »¹¹ Au regard de sa touche satirique d'une extrême violence, le soupçon de la vengeance pèse dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Les propos de Louis Martin-Chauffier en sont révélateurs : « Les *Mémoires d'outre-tombe* sont, d'une certaine façon, la revanche de Chateaubriand sur la vie qui l'avait déçu, bien qu'elle l'eût comblé. »¹² Certes, on peut reconnaître les germes de la vengeance dans le discours satirique de Chateaubriand, mais au delà de ce sentiment vindicatif, nous pouvons lui trouver d'autres mobiles. D'ailleurs, rien que par son inclination à la défense des libertés populaires, toute attitude attentatoire aux libertés n'inciterait-elle pas l'auteur des *Mémoires* à concevoir un discours violent contre toute entreprise liberticide ? Ne serait-ce pas au nom de la liberté que Chateaubriand s'emploierait à dénoncer avec véhémence ceux qui portent atteinte aux libertés populaires ? N'y a-t-il pas raison de s'opposer aux massacres, à la tyrannie et à l'oppression ? Si l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a été un fervent défenseur de la presse, la satire ne constituerait-elle pas un moyen engagé pour fustiger des comportements déviants portés contre le quatrième pouvoir ? La satire chateaubriandesque, si on nous accorde l'adjectif, ne confine-t-elle pas à la désillusion de l'auteur des *Mémoires* face à la politique ? Les déviances sociales ne président-elles pas aux propos caustiques de Chateaubriand ? Tous les propos violents contre Talleyrand et Fouché en témoignent. Il a eu des rapports difficiles, voire conflictuels, avec les autres ; d'où son allure satirique. Henri Guillemin rapporte même le « Défi jeté à Bonaparte »¹³ lorsqu'il dit que « D'après les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand aurait donc, d'un élan, et dans le sursaut de son âme,

¹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), *De Buonaparte et des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, Arléa, 2004, pp. 25-38.

¹¹ DIDIER (Béatrice), *Chateaubriand Œuvres complètes I-II*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 13.

¹² MARTIN-CHAUFFIER (Louis), *Chateaubriand*, Paris, Éditions Pierre Seghers, 1969, p. 69.

¹³ GUILLEMIN (Henri), *ibidem*, p. 87.

cinglé de sa démission la face du despote sanglant [...] Remarquons toutefois qu'il n'y a pas un mot, dans cet honnête et gémissant message du chargé d'affaires empêché, pas un mot non seulement qui contienne à l'égard du régime la moindre nuance de blâme et d'opposition, mais qui signifie : je m'en vais, je me retire, je quitte le service de l'état. »¹⁴ Au regard de ce qui précède, entre la dureté des propos de Chateaubriand contre Bonaparte et son attitude démissionnaire, on comprendrait les raisons de la satire. En outre, peut-on croire que la satire chateaubrianesque est née du « Vague des passions ? » Le malaise existentiel dont il porte la marque pourrait-elle expliquer sa verve satirique ? Il est vrai que l'Histoire de son temps avec ses péripéties a engendré déceptions et désenchantements au mémorialiste qui pouvait penser se servir de la satire, pour épancher ses blessures et exprimer sa colère. Lorsqu'il livre son mal de siècle en ces termes : « Tout me lasse : je remorque avec peine mon ennui avec mes jours, et je vais partout bâillant ma vie »¹⁵, il montre à quel point il est désenchanté par la société. La satire qui se déploie dans les *Mémoire d'outre-tombe* tient d'une espèce d'explosion de la colère longtemps confinée dans un esprit qui se veut libre. Pierre Glaudes dans son article intitulé « Chateaubriand troubadour » témoigne le malaise existentiel dont l'auteur porte les traces : « Livrée au détour d'une page des *Mémoires d'outre-tombe*, cette confiance désabusée, expression du mal de vivre, alimente ce motif de désenchantement dont l'œuvre de Chateaubriand est pleine. Elle manifeste une lassitude hautaine, complaisamment étalée, un dédain pour ce monde que la plénitude a abandonné, un sentiment d'exception conféré par l'ampleur de la solitude et du malheur [...] La mélancolie inapaisée qui sature l'écriture chateaubrianesque, cette atmosphère de deuil éternellement prorogé ne permettent guère d'oublier une plaie d'autant plus vive que, chez cet écrivain, les fractures de l'histoire contemporaine viennent aggraver les failles de la personnalité. »¹⁶ Ce long passage qui explique le mal-être de Chateaubriand peut justifier les raisons de son discours satirique. Ce discours d'un ton parfois agressif, humoristique, voire ironique, ridiculise les principales cibles de sa satire. La question que l'on peut se poser est celle de savoir si les cibles de sa satire sont imputables à son malaise existentiel ? Attaquant avec beaucoup d'acharnement certains personnages à l'instar de Talleyrand et Fouché, Chateaubriand donne au *Mémoires d'outre-tombe* une vocation satirique au delà de sa dimension autobiographique et historique. Parlant de Talleyrand, voici quelques propos acerbes que dirige contre lui

¹⁴ GUILLEMIN (Henri), *ibidem*, pp. 86-87.

¹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mémoires d'outre-tombe*, Ed. Livrée par J.-Cl. Berchet, Bordas, « Classique Garnier », 1989-1998, t. I, p. 446.

¹⁶ GLAUDES (Pierre), « Chateaubriand troubadour », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, Colloque de Cérisy, textes réunis et présentés par Jean-Claude Berchet, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 41.

Chateaubriand : « C'est peut-être parce que je n'abusai pas de sa générosité qu'il devint mon ennemi sans provocation de ma part, si ce n'est quelques succès que j'obtins et qui n'étaient pas son ouvrage. Ses propos couraient le monde et ne m'offensaient pas, car M. Talleyrand ne pouvait offenser personne ; mais son intempérance de langage m'a délié, et puisqu'il s'est permis de me juger, il m'a rendu la liberté d'user d'un même droit à son égard. La vanité de M. Talleyrand le pipa ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout : son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir : il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité [...] M. de Talleyrand n'appartient donc pas à la classe des êtres propres à devenir une de ces créations fantastiques auxquelles les opinions ou faussées ou déçues ajoutent incessamment des fantaisies. »¹⁷ Il y a dans ces propos d'une extrême violence l'intention de ridiculiser qui est, entre autres, la vocation de la satire. Cette ridiculité peut s'exprimer au moyen d'un humour poignant comme en témoigne le passage suivant, à l'égard de Talleyrand : « D'abord les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme, et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte. »¹⁸ Nous pouvons mesurer la portée d'un tel humour qui vise à ridiculiser Talleyrand.

L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* est reconnu par son talent littéraire, d'où sa facilité à déployer un discours auquel il joint la violence de ses mots à une rhétorique qui présente l'autre versant de la satire. Il s'agit notamment des formes diverses de la satire qui se manifestent dans une version ironique, humoristique, comique et dans bien d'autres formes rhétoriques. Faut-il croire que Chateaubriand tire sa vengeance par l'écriture ? Il semble qu'il n'a fait qu'écrire ce qu'il a fait et dit dans l'effectivité, car son franc-parler qui défie les ministres et même l'empereur ou le roi en est la preuve. Il a usé de sa liberté aussi bien dans ses ouvrages que lors de ses communications publiques.

Chateaubriand est reconnu dans sa double casquette, en tant que homme politique et grand écrivain de son siècle. Cette reconnaissance, Béatrice Didier la lui accorde sans hésitation lorsqu'elle dit qu' « Il est étonnant que nous n'ayons pas encore d'édition des Œuvres complètes d'un de nos plus grands écrivains. »¹⁹ Témoin privilégié de l'histoire de son temps, il s'autorise de mettre à profit son expérience non moins négligeable pour parler de son

¹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, Gallimard, 1997, p. 2933.

¹⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Op.cit.*, t. II, p. 2933.

¹⁹ DIDIER (Béatrice), *ibidem*, p. 9.

temps ; même avec un ton risible. Rire du monde serait-il un moyen de le corriger ? Il exploite aussi son génie littéraire pour concevoir un discours qui vise à dénoncer certains travers de la société. Il résulte de son expérience politique, une espèce de désenchantement qui le pousse à critiquer les dysfonctionnements des régimes politiques qui lui semblent inefficaces. L'image du pouvoir n'échappe pas à son discours satirique qui condamne avec acuité son attitude tyrannique et liberticide. Son inclination pour les vertus de la liberté, parce qu'il est lui-même fervent défenseur de la liberté, le pousse à exprimer son mécontentement par des gestes parfois démissionnaires. Nous avons, à titre d'illustration, son désaccord prononcé contre Polignac et le Roi au nom de la liberté. Dans un chapitre intitulé « Entrevue avec M. de Polignac.- Je donne ma démission de mon ambassade de Rome », Chateaubriand présente le primat de la liberté sur les décisions politiques qui lui sont imposées : « J'étais l'âne saint, l'âne chargé des arides reliques de la liberté ; reliques qu'ils adoraient en grande dévotion, pourvu qu'ils n'eussent pas la peine de les porter. Le lendemain de mon retour à Paris, je me rendis chez M. de Polignac. Je lui avais écrit cette lettre en arrivant : "J'ai cru qu'il était plus digne de notre ancienne amitié, plus convenable à la haute mission dont j'étais honoré, et avant tout plus respectueux envers le Roi, de venir déposer moi-même ma démission à ses pieds, que de vous la transmettre précipitamment par la poste." »²⁰ Ce passage présente ici le courage d'un homme qui s'est émancipé des contraintes politiques, pour retrouver la liberté qui est la vertu à laquelle il croit. Pour montrer à quel point il reste attaché aux valeurs de la liberté, il reste ferme sur sa décision au point de défier M. de Polignac et le Roi Charles X : « Le Roi sera fort irrité si vous persistez à vouloir vous retirer [...] Je répondis que je ne faisais pas une sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. »²¹ L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* use ici d'une grande liberté téméraire pour critiquer avec véhémence l'image d'un pouvoir liberticide. Chateaubriand serait-il donc désintéressé aux honneurs et autres avantages qui les accompagnent pour défendre la liberté et les intérêts publiques ? Avec distance critique, Chateaubriand s'attaque au pouvoir royal sans la moindre crainte de sa vie. La liberté qu'il prend pour s'attaquer à Charles X est digne d'une satire déconcertante : « Charles X avait vécu des illusions du trône : il se forme autour des princes une espèce de mirage qui les abuse

²⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2183.

²¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2184.

en déplaçant l'objet et en leur faisant voir dans le ciel des paysages chimériques. »²² Chateaubriand use de la même témérité aussi bien pour le pouvoir royal qu'impérial. Lorsqu'il s'agit de jeter un regard critique sur ses rapports avec Bonaparte, l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* ne se prive pas de mots durs pour fustiger les méfaits de l'empereur. Les exemples sont légion dans les *Mémoires d'outre-tombe* et plus flagrants encore dans *De Buonaparte et des Bourbons*. La dureté des propos qui suivent en est illustrative : « Tout homme peut rêver la conquête du monde : Alexandre seul l'accomplit. Buonaparte gouvernait l'Espagne comme une province dont il pompait le sang et l'or. Il ne se contente pas de cela : il veut encore régner personnellement sur le trône de Charles IV. Que fait-il alors ? Par la politique la plus noire, il sème d'abord les germes de la division dans la famille royale ; ensuite il enlève cette famille royale, au mépris de toutes les lois humaines et divines ; il envahit subitement le territoire d'un peuple fidèle qui venait de combattre pour lui à Trafalgar. »²³ Chateaubriand a poussé sa liberté et son audace jusqu'à traiter Bonaparte de tyran et d'opresseur. Ceci témoigne d'une satire déconcertante. Pour preuve, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il déclare que « Mille détails de l'oppression de Bonaparte se sont perdus dans la tyrannie générale... »²⁴ Sur le plan politique, Chateaubriand a fait preuve d'une satire violente contre les princes et leur entourage. Ce discours d'une extrême violence est aussi dirigé contre les institutions qui se distinguent par des dysfonctionnements ; lesquels dysfonctionnements n'échappent pas à la critique chateaubrianesque. Le gouvernement était en proie à la critique acerbe de Chateaubriand qui ne supportait pas l'incompétence de certains ministres. C'est le cas de Portalis à qui Chateaubriand attribuait la responsabilité des malheurs de la France : « C'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs... »²⁵ Ces propos accusateurs qui véhiculent une espèce de contestation, placent l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* dans le moule des auteurs satiriques. Par ailleurs, les bouleversements sociaux n'ont pas laissé Chateaubriand dans une indifférence totale. Témoin des événements de son temps, il n'a pas hésité de porter un regard critique sur le plan social. Lorsque nous essayons de tirer des *Mémoires d'outre-tombe* la poésie d'une violence révolutionnaire, nous constatons au fil des lignes, une satire qui dénonce les violences tout en peignant le déchaînement du peuple. Jean Pierre Richard a essayé d'interroger la problématique propre de la violence chez Chateaubriand, et a constaté que cette notion est, pour Chateaubriand très ambiguë « Car le meurtre lui apparaît d'abord comme un mode agressif, individuel, extrême de la négativité ; il

²² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2203.

²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), ibidem, p. 40.

²⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1902.

²⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2166.

détruit ce qui est, insulte la tradition et l'origine : Chateaubriand ne peut que le haïr. »²⁶ Chateaubriand a dans son œuvre, condamné les violences qui, pour lui, portaient atteinte aux valeurs humaines. Ses propos violents contre Murat pour cause de la mort du duc d'Enghien, son réquisitoire accablant contre l'Anglais, M. Fox qui avait tiré sur les soldats Français, témoignent de sa contestation contre toute sorte de violence. Dans son discours satirique, nous nous rendons compte que Chateaubriand s'est servi de la violence linguistique pour condamner les violences portées contre les martyrs d'un destin tragique. Les scènes tragiques auxquelles l'auteur des *Mémoires* a assisté lui ont inspiré une véritable révolte contre les violences révolutionnaires. C'est ce qui justifie sa colère exprimée dans les *Mémoires d'outre-tombe* contre les assassins de Foulon et Berthier dont les têtes étaient portées au bout d'une pique : « Brigands ! m'écriai-je, plein d'une indignation que je ne pus contenir [...] Est-ce comme cela que vous entendez la liberté ? »²⁷ Chateaubriand montre ici sa sensibilité pour la liberté et ne reste donc pas indifférent quand celle-ci est menacée. Toutefois, la liberté qu'il défend n'est pas celle qu'on acquiert par la violence. Serait-il donc un homme pacifique ? Son amour pour la liberté le contraint à blâmer le crime, même si cela lui attire les ennemis. C'est ce qui explique la violence de ses propos contre tout ce qui participe de l'oppression, de la tyrannie et de l'entrave aux libertés populaires. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il s'interroge sur l'étrange mystère dans le sacrifice humain : « Pourquoi faut-il que le plus grand crime et la plus grande gloire soient de verser le sang de l'homme ? » C'est une interrogation qui enveloppe un sentiment de révolte face au crime, à la violence et à la tyrannie. C'est un sentiment de colère qu'il a toujours exprimé devant le mal. Il y a une sorte de manichéisme qui enveloppe la pensée du mémorialiste ; et ce manichéisme ne peut nous surprendre d'autant plus qu'il vient de l'auteur du *Génie du christianisme*. Les propos qui suivent témoignent du mépris que le mémorialiste a pour le mal : « L'homme qui ne donne aujourd'hui l'empire du monde à la France que pour la fouler à ses pieds, cet homme, dont j'admire le génie et dont j'abhorre le despotisme, cet homme m'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude ; mais s'il écrase le présent, le passé le brave, et je reste libre dans tout ce qui a précédé sa gloire. »²⁸ Ces paroles sont adressées à Napoléon dont la tyrannie a souvent déconcerté Chateaubriand. L'auteur des *Mémoires* use malgré tout de sa liberté pour dénoncer le caractère tyrannique d'un empereur qui tord le cou aux valeurs humaines.

²⁶ RICHARD (Jean-Pierre), *Paysage de Chateaubriand*, Seuil, 1967, p. 151.

²⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p.326.

²⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 75.

Ayant le double avantage d'être à la fois homme politique et grand écrivain de son siècle, Chateaubriand déploie son génie littéraire pour nous présenter dans les *Mémoires d'outre-tombe*, la satire dans ses différentes formes rhétoriques.

Il montre une autre version de la satire qui consiste à tourner en dérision ses cibles. Il s'agit bien évidemment de cette intention critique qui vise à ridiculiser certains personnages par le rire et la moquerie. Cette forme énonciative à caractère dérisoire s'appelle bien l'ironie. Du latin *eirōneia* « qui interroge en feignant l'ignorance » (procédé de Socrate), l'ironie c'est aussi une manière de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on veut exprimer. Chateaubriand a usé de cette forme de langage moqueur et ridicule pour dénoncer les travers de la société. Jean Marie Roulin a reconnu cet excès de langage qui participe de la ridiculité en ces termes : « L'imagination exubérante de Chateaubriand donne parfois au lecteur moderne une impression d'un excès, à la limite du ridicule : Benjamin Constant et Madame de Staël déjà ont ri à certaines évocations du Génie. Pourtant, dans d'autres pages, ces mêmes excès sont porteurs d'une grande émotion, établissant une communication d'un ordre non totalement rationnel entre l'écrivain et son lecteur. La mise en forme stylistique constitue un véhicule privilégié de cette émotion à un niveau esthétique. »²⁹ L'usage de différentes formes rhétoriques de la satire telle que l'ironie, fait retrouver à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* son génie littéraire ; et donc la valeur esthétique. Nous pouvons par exemple voir l'ironie qu'il pratique sur le malheur qu'aurait pu avoir Talleyrand s'il se permettait de déplaire à Bonaparte : « Que M. de Talleyrand se console dans sa tombe : il n'a point eu ce malheur ; il ne doit point ajouter cette calamité à toutes les afflictions de sa vie. Du reste, nul n'a le droit de le mépriser, car tout le monde est au niveau du même mépris. »³⁰ Dans son langage ironique, Chateaubriand essaie de jouer avec les nuances dans l'emploi des mots tels que « malheur, calamité et afflictions », et même dans l'usage presque répétitif de « mépriser et mépris ».

Au-delà de l'ironie, Chateaubriand verse aussi dans un langage humoristique pour ridiculiser ses adversaires. L'humour, cette forme d'ironie plaisante, souvent satirique est beaucoup utilisé par Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. C'est un penchant humoristique qu'il utilise pour rire même des dérives du gouvernement. Nous pouvons voir cette clause antithétique qu'il utilise pour tourner en dérision le gouvernement : « C'est à l'instant que le

²⁹ ROULIN (Jean-Marie), « Le paysage épique, ou les voies de la renaissance », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, Colloque de Cerisy, textes réunis et présentés par Jean-Claude Berchet, Presses Universitaires de Mirail, 1994, p. 19.

³⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 561.

gouvernement paraît le mieux assis, qu'il s'écroule. »³¹ Nous avons ici une forme de clausule plaisante qui ridiculise le gouvernement. Ce penchant humoristique, Chateaubriand le montre même quand il s'agit de tourner en dérision un personnage. Dans un chapitre consacré entièrement à Mirabeau, Chateaubriand use d'un humour déconcertant pour affiner son discours satirique. Il dresse un portrait ridicule en la personne de Mirabeau et use d'une plaisanterie qui force au rire : « La laideur de Mirabeau, appliquée sur le fond de beauté particulière à sa race, produisait une sorte de puissante figure du jugement dernier de Michel-Ange [...] En sortant de notre dîner, on discutait des ennemis de Mirabeau ; je me trouvais à côté de lui et n'avais pas prononcé un mot. Il me regarda en face avec ses yeux d'orgueil, de vice et de génie, et, m'appliquant sa main sur l'épaule, il me dit : '' Ils ne me pardonneront jamais ma supériorité !'' Je sens encore l'impression de cette main, comme si Satan m'eut touché de sa griffe de feu. »³² C'est par pur humour que Chateaubriand emploie l'image de la comparaison quand il assimile la main de Mirabeau à celle de Satan.

Le comique est compté au nombre de différentes formes rhétoriques de la satire. Du latin komos (comédie), le comique provoque le rire. Toutefois, Chateaubriand dans son génie créateur, recourt à l'art comique pour fustiger quelques écarts de conduite qu'il observe dans la société. L'expression risible est le propre du comique, et Chateaubriand en use abondamment dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Rire du monde, rire de la politique, rire de la société ou rire de quelqu'un est pour Chateaubriand, un moyen de blâmer ou de corriger l'imperfection. Cette intention de dénoncer au moyen d'un langage comique s'applique à l'objectif satirique. Parlant du duc de Choiseul-Stainville, Chateaubriand se montre comique par les propos risibles qu'il emploie : « Ce vieillard libéral qui, pour faire le vivant, se tenait raide comme un mort. »³³ En utilisant le comique qui est le principe du rire dans toute forme du langage, Chateaubriand accomplit-il là un de ses désirs qui consiste à réprover les choses au moyen d'un discours risible ? Il y a aussi dans les *Mémoires d'outre-tombe*, autre trait du style satirique de Chateaubriand. Il s'agit du recours au cynisme et au sarcasme. Du latin kunikos, « chien », aussi « impudent », le mot cynisme est une doctrine des philosophes cyniques. Elle appartient à l'école philosophique de l'antiquité qui cherchait le retour à la nature en méprisant les conventions sociales, l'opinion publique et la morale commune. Ce qui est cynique, par extension, exprime sans ménagement des sentiments, des opinions contraires à la morale reçue. Nous reconnaissons en l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*

³¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 318.

³² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 332-336.

³³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 607.

cette inclination cynique, par la dureté de ses propos révoltants qui dénoncent les lois contraignantes et qui véhiculent une espèce de pessimisme. Son pessimisme qui tourne au cynisme est même reconnu par Philippe Muray qui, dans son article intitulé « L'œuvre en viager » disait qu'« Avant Chateaubriand, personne n'avait jamais aussi puissamment condensé, dans un livre, l'expérience de la disparition d'un monde. Le témoignage de cette expérience, ce sont bien sûr les *Mémoires d'outre-tombe*, où Chateaubriand fait sans arrêt semblant d'être mort [...] Personne n'avait aussi bien saisi et célébré dans un livre la disparition de l'unité du monde : cette disparition saisie, comprise, transforme les *Mémoires* en un corps agité, fourmillant, vivant, électrique, systématiquement décentré par tout ce qui ne cesse d'y rentrer de chaotique et de contradictoire. Dieu est mort, plus rien n'est en équilibre... »³⁴ Il est vrai que la célébration de « La disparition de l'unité d'un monde » participe d'un pessimisme cynique. Ce qui ne manque pas d'étonner certains lecteurs de Chateaubriand. Il a montré dans les *Mémoires d'outre-tombe* la vision d'un monde qui s'écroule lorsqu'il proclamait cyniquement que « Le vieil ordre européen expire. »³⁵ Cette vision pessimiste participe-t-elle du désenchantement de l'auteur des *Mémoires* ?

Chateaubriand est certes reconnu comme chantre de la liberté, mais est-ce pour autant dire que son inclination vers le cynisme préside de sa liberté ? Si l'on en croit aux propos de Michel Clément qui pense que « Les performances cyniques deviennent alors des modèles de la liberté »³⁶, peut-on croire que tout homme épris de liberté est toujours poussé vers le cynisme ? Chateaubriand étend sa rhétorique d'un ordre satirique jusqu'au sarcasme. Son penchant sarcastique se donne à lire de part en part dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Rappelons tout d'abord que le sarcasme, du grec *sarcazein*, « mordre la chair », souligne le caractère agressif et mordant du dire sarcastique. Cela nous conduit vers les propos mordants et agressifs que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* utilise pour dénoncer l'éthique politique et sociale qui viole délibérément les libertés populaires. Dans son discours satirique, il se dégage une espèce d'aigreur où l'invective côtoie la grossièreté. Pour le dire avec Pierre Schoentjes, « Le sarcasme sera toujours plus grossier que l'ironie parce qu'il est à la fois plus visible et malveillant. »³⁷ Il arrive dans certains endroits des *Mémoires d'outre-tombe*, de noter ce trait malveillant et grossier qui participe de la satire chateaubriandesque. Pour s'en convaincre, nous pouvons nous référer à la manifestation de l'intention satirique dans le

³⁴ MURAY (Philippe) « l'œuvre en viager », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, actes du Colloque de Cerisy, textes réunis et présentés par Jean-Claude Berchet, Presses Universitaires du Mirail, 1994, pp. 133-134.

³⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit, t. II, p. 2958.

³⁶ CLÉMENT (Michel), *Le cynisme à la renaissance, d'Érasme à Montaigne*, Genève, Droz, 2005, p. 150.

³⁷ SCHOENJES (Pierre), *Poétique de l'ironie*, Seuil, 2001, p. 229.

passage où Fouché arrive en compagnie de Talleyrand pour recevoir de la part du roi l'invitation d'entrer dans ses conseils : « Je me rendis chez Sa Majesté : introduit dans une des chambres qui précédaient celle du Roi, je ne trouvai personne ; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. »³⁸ Ces propos très mordants employés à l'encontre de Talleyrand assimilé au vice et Fouché au crime, dénotent d'une véritable intention sarcastique. Pour couronner sa plume satirique, Chateaubriand les assimile tous deux à une « Vision infernale. » C'est une opinion malveillante propre au sarcasme qui consiste à appliquer à Talleyrand et Fouché la marque de l'enfer. Peut-on croire qu'au regard de cette violence linguistique, Chateaubriand s'est bien vengé de ses ennemis ? En d'autres termes, la satire a-t-elle été une arme nécessaire face aux déviances sociales ?

IV-Cadre méthodologique

Une approche ironique et poétique est pour nous le cadre méthodologique qui a paru le mieux indiqué. Il nous permet de lire la satire d'une autre façon dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Mêlant l'humour et le comique, Chateaubriand parvient à dresser un réquisitoire accablant pour dénoncer au moyen d'une ironie plaisante, les travers de la société. C'est avec le rire qu'il a voulu blâmer le meurtre et la tyrannie ; c'est encore avec le rire qu'il a pu condamner les projets liberticides. La poétique qui est une approche littéraire, interroge les propriétés du discours particulier qu'est le discours littéraire. Entendue comme théorie générale des formes littéraires ou discours général sur la littérature, la poétique désigne depuis Aristote, et comme le rappelait Paul Valéry : « Tout ce qui a trait à la composition d'ouvrages dont le langage est à la fois la substance et le moyen. »³⁹ Le discours satirique est pour nous ce langage, et donc cette substance tirée des *Mémoires d'outre-tombe*. En faisant un travail de recherche dans cet immense ouvrage, nous nous appuyons beaucoup sur le côté littéraire parce que la poétique se constitue en discipline dont la littérature est le principal objet. Cet objet qui est une structure abstraite se révèle à travers une étude poétique, puisque la poétique se veut un discours sur la littérature. Tzvetan Todorov qui reconnaît la fonction révélatrice de

³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 628.

³⁹ VALÉRY (Paul), « De l'enseignement de la poétique au collège de France », in *Variété V*, Paris, Gallimard, 1945, p. 291.

la poétique sur le texte littéraire conclut que « La poétique est donc appelée à jouer un rôle éminemment transitoire. Elle aura servi de révélateur des discours, puis les espèces les moins transparentes de ceux-ci se rencontrent en poésie. »⁴⁰ En utilisant l'approche poétique, nous comptons révéler le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* à travers le langage critique qui associe la satire pure à ses différentes formes rhétoriques. Autrement dit, la poétique nous permet d'identifier le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* et de le révéler à travers une thèse.

Les *Mémoires d'outre-tombe* sont avant tout une œuvre autobiographique et littéraire qui engage à la fois la connaissance de l'auteur et sa créativité. On y trouve la beauté de la langue qui est véhiculée par une poétique du discours satirique déguisé dans des formes rhétoriques que sont l'ironie et l'humour. Ce processus de déguisement dans une œuvre autobiographique est ici reconnu dans *Une poétique de la transgression* d'Élise Hugueny-Léger et Annie Arnaux qui pensent qu'« Écrire est inséparable d'un processus de dédoublement du sujet écrivain qui est intensifié et compliqué, dans le cas de l'écriture autobiographique [...] Même si toute œuvre littéraire, aussi fictionnelle soit-elle, est forcément teintée des aspirations ou connaissances de son auteur, elle n'en est qu'une projection, un reflet contenant aussi une grande part de déguisement et de jeu. »⁴¹ Il y a bien évidemment ce jeu de langage qui dit le contraire de ce que l'auteur pense, ou qui condamne par le rire et la moquerie. Tout ceci participe d'un champ poétique qui confère au discours satirique de Chateaubriand, son aspect littéraire.

Ce que nous essayons de ressortir dans les *Mémoires d'outre-tombe* participe d'une interprétation à partir de nos lectures, car pour le dire avec Freud, « Il n'y a pas de vérités, il n'y a que des interprétations. » Dans notre démarche interprétative, il ne s'agira non pas de « transcrire ni d'exposer comme dans une observation naturaliste, mais bien de reconstruire dans la graphie ce qui a été dans la voix »⁴² de Chateaubriand. C'est une voix engagée qui a eu l'audace de s'opposer aux régimes tyranniques par sa verve satirique.

Dans *Poétique de Chateaubriand*, Fabienne Bercegol parle du portrait dans les *Mémoires d'outre-tombe* et évoque les grands hommes d'État, les derniers Bourbons, les révolutionnaires de 1789 et Napoléon. Elle arrive à la conclusion que « L'importance du rôle historique joué par ces derniers mettra bien sûr au premier plan l'analyse du jugement que Chateaubriand porte sur eux à travers la description de leur caractère. Il s'agira de suivre dans

⁴⁰ TODOROV (Tzvetan), *Qu'est-ce que le structuralisme ? 2. Poétique*, Collection Point, 1973, p. 20.

⁴¹ HUGUENY-LEGER (Élise), ARNAUX (Annie), *Une poétique de la transgression*, Peter Lang, 2009, p. 14.

⁴² TRONO (Cosimo), *Poétique et interprétation*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 53.

cette galerie de portraits le fil de la pensée politique de notre auteur, mais encore d'apprécier ses talents d'écrivain de combat, habile à manier l'arme de la satire. »⁴³ C'est donc par une approche poétique que nous pensons dire le maniement de « l'arme de la satire » chez Chateaubriand.

V-Structure de la recherche

S'agissant de la structure de notre recherche, nous avons voulu imposer à notre travail, l'obéissance d'un ordre quadripartite selon le principe de l'équilibre des objets annoncés dans le plan.

Pour mieux aborder la question de la satire dans une œuvre aussi monumentale que sont les *Mémoires d'outre-tombe*, nous avons voulu consacrer la première partie à l'état de la question. Celui-ci permet de comprendre les générateurs d'écriture satirique de Chateaubriand, d'éclairer la question de la satire et de nous éviter une entrée in medias res dans le développement de notre sujet, sans apporter un éclairage de nature à faciliter la compréhension de ce qui préside à la fibre satirique de Chateaubriand. Ainsi, l'état de la question présente-t-il d'abord dans le premier chapitre, un tableau qui se donne pour cadre chronologique, une durée de plus d'un demi-siècle, de 1789 à 1848. Cette période qui englobe le début de la Révolution française et la publication à titre posthume des *Mémoires d'outre-tombe*, est essentielle pour nos recherches qui s'inscrivent dans la grille du discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Le premier chapitre de la première partie brosera donc le tableau de la France par un ordre chronologique dont la distinction se fera en sous-chapitres. Le premier sous-chapitre fera le point de la période entre 1789 et 1802, le deuxième sous-chapitre se proposera de montrer la période de 1802 à 1830 et enfin, le troisième sous-chapitre fera la synthèse de 1830 à 1848. Les multiples bouleversements, et avec eux « Le vague des passions » qui vont au-delà même de cette période chronologique que nous avons circonscrite, constituent pour l'essentiel, la source de la satire du mémorialiste.

Le deuxième chapitre pose la question suivante : Qu'est-ce que la satire ? C'est pourquoi, il y aura un sous-chapitre qui sera consacré à la définition de la satire. Définir la satire dans cette vue d'ensemble nous paraît à juste titre nécessaire pour établir un rapport de justification entre

⁴³ BERCEGOL (Fabienne), *La poésie de Chateaubriand : Le portrait dans les Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 25.

le concept et ce qui sort des propos du mémorialiste. En outre, le fait de trouver la satire dans plusieurs genres et la variété de ses définitions nous a laissé dire qu'elle est inclassable ; d'où la présentation d'un autre sous-chapitre qui porte sur la satire comme une catégorie spéciale de littérature : un genre inclassable. Au-delà de cette phase définitionnelle et de la présentation de la satire comme un genre inclassable, nous parlerons des sujets abordés par la satire dans le dernier sous-chapitre du deuxième chapitre.

Le troisième chapitre prendra le titre l'évolution de la satire : de Juvénal à Chateaubriand. L'évocation de certains auteurs qui ont nourri une veine satirique, notamment Juvénal, Boileau, Beaumarchais et Voltaire, est d'une importance non négligeable. Cette évocation nous emmène à comprendre les raisons d'un discours satirique et les sujets abordés par la satire. D'une manière générale, les raisons sont liées à la politique, à l'ordre social, aux mœurs de la société, à la qualité et agissements des dirigeants. Tous ces auteurs satiriques ont en commun l'idéal d'un principe de liberté, de justice, de moralité et d'honnêteté. Ils s'opposent tous à la cruauté humaine et à la violence destructrice. Chateaubriand qui est le chantre de la liberté à son époque, s'est illustré dans la défense de tous ces principes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de la société. En faisant vibrer sa fibre satirique dans plusieurs de ses écrits, il rejoint les auteurs précités dans l'ordre des écrivains satiriques. C'est pourquoi, le dernier sous-chapitre du troisième chapitre s'intitule : Chateaubriand et la satire. Chaque chapitre englobera trois sous-chapitres.

Pour aborder la deuxième partie de notre travail, partie intitulée la politique et son image dans les *Mémoires d'outre-tombe*, nous nous donnerons la liberté d'exploiter le champ politique à la lumière d'un regard satirique porté par Chateaubriand. Cette partie est essentiellement consacrée à la politique. Le quatrième chapitre parlera de l'image du pouvoir ; il englobera trois sous-chapitres à savoir : le pouvoir décisionnaire, énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie bonapartiste, la poétique du pouvoir et le regard porté sur la Révolution. Le cinquième chapitre portera sur les dérives des institutions et comportera trois sous-chapitres : le gouvernement, la Chambre, le discours subjectif sur le rapport peuples-gouvernement. Le sixième chapitre se proposera de parler de la politique extérieure et la désillusion. Ce chapitre comprendra trois sous-chapitres dont la politique étrangère, la démission comme acte satirique, politique et vérité : une ambivalence qui s'énonce par l'écriture satirique. Chacun de ces trois chapitres comportera trois sous-chapitres.

Nous avons ensuite la troisième partie qui s'intitule la question sociale dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Elle s'intéressera à la société dans toute sa diversité et ses bouleversements. Le septième chapitre est consacré à la poétique de la violence révolutionnaire. C'est un chapitre dans lequel Chateaubriand essaie de jeter un regard satirique sur l'aspect tragique et terrible de la violence. Parlant des « Paysages de la violence dans *Mémoires d'outre-tombe* », Anne-Sophie Morel admet que « La représentation de la violence de l'histoire pose un problème esthétique et éthique à Chateaubriand [...] l'œuvre dévoile les stigmates de la violence révolutionnaire, qui s'en est prise aussi bien aux monuments qu'aux hommes. »⁴⁴ Ce chapitre aura trois sous-chapitres à savoir : l'écriture du déchaînement populaire, les vagues d'opposition, les martyrs. Le huitième chapitre portera sur la déconstruction d'une société, étant entendu que toute violence est toujours destructive. Ce chapitre comportera trois sous-chapitres : les destructions liées à la bêtise humaine, la révolte consubstantielle à la tragédie sociale, quelques cibles de la satire chateaubriandesque : attaques directes et individuelles. Le neuvième chapitre portera sur la polémique. Ce chapitre aura trois sous-chapitres ; notamment le procès contre la cupidité, l'injustice sociale et la société industrielle ; témoignages de la satire chateaubriandesque par les œuvres biographiques.

La quatrième partie est enfin présentée dans une perspective rhétorique. Elle se proposera de situer la satire et sa rhétorique dans les *Mémoires d'outre-tombe*. C'est, en d'autres termes, l'autre versant de la satire sous l'aspect rhétorique. Cette partie nous présente le dixième chapitre qui parlera essentiellement de l'ironie. Ce chapitre renfermera ainsi trois sous-chapitres à savoir : l'ironie dans le comportement, l'ironie de situation, l'ironie dans le discours et dans l'art. Le onzième chapitre parlera de l'humour. Il portera trois sous-chapitres : l'humour mélancolique, l'humour sardonique, l'humour noir. Enfin, le douzième chapitre portera sur le comique, le cynisme et le sarcasme. Chacun de ces trois termes fera l'objet d'un sous-chapitre. Pour le respect de l'équilibre du plan, toutes les quatre parties auront chacune trois chapitres et trois sous-chapitres. Telle sera la structure de notre travail.

⁴⁴ MOREL (Anne-Sophie), « Paysages de la violence dans *Mémoires d'outre-tombe* », in *Écriture XIX 5 Chateaubriand et l'écriture des paysages*, textes réunis et présentés par Philippe Antoine, lettres modernes minard, CAEN, 2008, p. 111.

Première partie : État de la question

Parler de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, c'est s'embarquer dans un champ d'investigation qui nécessite au préalable un grand éclairage. C'est pourquoi, l'état de la question nous sera d'un grand apport et nous permettra, sans prétendre à l'exhaustivité, de voir les circonstances qui ont, dans une large mesure, participé aux générateurs d'écriture du mémorialiste. Cela nous aidera aussi à mieux cerner les contours de notre sujet qui porte sur le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Cette vue d'ensemble, pour la circonscrire, nous partirons de l'année 1789, date événementielle qui marque le début de la Révolution française, jusqu'en 1848, période qui coïncide avec la publication des *Mémoires d'outre-tombe*. Le tableau que nous voulons dresser se proposera de jeter un regard aussi bien politique et social que littéraire sur cette longue période orchestrée par de grands bouleversements. Chateaubriand est témoin de cette période que nous avons voulu circonscrire, car il a vu la Révolution française, les gouvernements et les régimes qui se sont succédé. Il a dénoncé les horreurs révolutionnaires, la médiocrité et la tyrannie des grands personnages. C'est une grande histoire mémorable et marquante par ses bouleversements qui constituera, dans une plus large mesure, la source de ses *Mémoires*. C'est de là que naît notre intérêt d'établir le tableau de la France circonscrit à la période indiquée. Nous nous rendons bien compte que c'est le XIX^e siècle qui sera plus pointé dans ce travail de recherche ; non seulement parce que Chateaubriand a beaucoup influencé ce siècle, mais aussi parce que ce siècle a constitué, par de nombreux bouleversements qu'il a connus, une véritable remise en cause de la société. C'est dans cette optique que Colette Arnould s'attelle à dire que « De tout temps on avait évoqué la puissance de l'argent et de l'oppression du peuple. De tout temps, on avait condamné les excès et les débauches de toutes sortes, mais jamais au grand jamais, on ne s'en était pris à la médiocrité. Le dix-neuvième siècle, lui, s'en prenait à la médiocrité bourgeoise. Flaubert, Villiers de l'Isle-Adam mus tous deux par une haine féroce, condamnaient sans merci. »⁴⁵ Avant que d'exploiter la question de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe*, nous nous appesantirons sur la définition de ce terme qui n'est pas sans difficulté ; ainsi que son évolution à la lumière des auteurs tels que Juvénal, Boileau, Beaumarchais et Voltaire. C'est une démarche progressive qui nous conduira à Chateaubriand et essentiellement, dans sa verve satirique.

⁴⁵ ARNOULD (Colette), *La satire, une histoire dans l'histoire*, Presses Universitaires de France, 1996, p. 133.

Chapitre I : Tableau de la France

I-1 : De 1789 à 1802

Il faut avouer que le XIX^e siècle commence dans l'instabilité sur tous les plans, avec la Révolution de 1789. Lorsque Francis Claudon parle de Thiers, premier historien de la France contemporaine, il s'appuie sur 1789 et déclare que « Ce n'est pas du tout l'irruption de la Révolution dans l'Histoire, mais une confusion, un mouvement de crainte des électeurs parisiens, amplifié par le petit peuple turbulent, instrumentalisé par des soldats mécontents de leurs chefs [...] Qu'est-ce que la Révolution ? Un phénomène d'opinion, un curieux problème de sociologie ! »⁴⁶ Il semblerait que la réponse soit affirmative d'autant plus qu'il s'agit d'un soulèvement populaire dont le but est de se faire entendre.

Les idéaux de 1789 s'articulent autour d'un espoir en l'avenir. Il s'agit d'un avenir qui, pour le peuple, porte le projet de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de la valorisation des idées de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est aussi, afin que tout aille pour le mieux, l'abolition des privilèges féodaux, la création d'une Assemblée nationale et la prise de la Bastille. Pour réaliser ces rêves d'un ordre triptyque (liberté, égalité et fraternité), tous les moyens sont permis. De nombreux échecs émaillent la fin du règne de Louis XV ; une cour trop dépensière qui verse dans le déficit du royaume. Tandis que Louis XV termine son règne dans l'impopularité, Louis XVI lui succède, mais n'arrive pas à satisfaire les attentes du peuple, car une profonde crise est engendrée par de mauvaises récoltes. Il éclate par conséquent des émeutes, et l'aristocratie fait opposition à toutes sortes de réformes. Le début d'une tempête civile pousse le roi à convoquer les États généraux pour écouter les réclamations du peuple. Les cahiers de doléances vont être rédigés par les différentes classes sociales à savoir le clergé, la noblesse et le tiers état. L'ouverture des États généraux semble une entreprise tardive car la révolution prend sa marche dès le 14 juillet 1789, et le peuple désire faire entendre sa voix. Les revendications ne sont pas satisfaisantes, d'où l'échec des États généraux. Les luttes sanglantes vont avoir lieu entre les troupes qui veulent rétablir la royauté et le peuple. Le 20 juin 1790, le roi s'enfuit avec sa famille, et nous arrivons à

⁴⁶ CLAUDON (Francis), « Thiers historien », in *L'Historiographie Romantique*, Éditions Bière, 2007, p. 152-

l'abolition de la royauté et Louis XVI est guillotiné le 21 janvier 1793. Robespierre dont le régime était marqué par la terreur, meurt en 1794. En 1795, la petite bourgeoisie et la jeunesse qui pratique les métiers de la justice et de l'administration s'opposent à la jeunesse des sans-culottes, les jacobins font irruption dans les prisons et massacrent les partisans de la République. Pour éteindre le feu de la terreur, on confie à Barras, (ancien député du Var et qui était un des protagonistes dans la chute de Robespierre), la lourde responsabilité. C'est à ce titre qu'il pense à Napoléon Bonaparte, le petit général qui conquiert les cœurs des Français : « Le petit général sans le sou qui hante les arcades des jardins du Palais-Royal en 1795 cachait un profil étonnant qui va entrer de son vivant dans la légende. Devenu consul après ses campagnes victorieuses sous le Directoire, il désire apporter la paix et la stabilité à la France. Mais il va devoir lutter contre la Prusse, l'Autriche, contre l'Angleterre surtout, qui le laisse tenter d'unifier par le fer et le sang l'Europe continentale, pendant qu'elle s'assure la maîtrise définitive des mers, voies les plus sûres vers toutes les parties du monde. Qu'on l'aime ou le déteste, l'empereur Napoléon ne laisse pas indifférent. »⁴⁷ Des victoires obtenues en Italie et son règne au sein du Directoire expliquent la gloire de Napoléon. En 1799, les affrontements se passent au sein du Directoire, le conseil des cinq-cents est dispersé par Murat, et le Directoire disparaît. Une nouvelle constitution naît au centre de laquelle se trouve Napoléon, nommé premier consul. C'est une constitution taillée sur mesure, car un des articles de la constitution prévoit que la décision du premier consul suffit. C'est ainsi qu'il possède les pleins pouvoirs, empêche le peuple de participer à la vie publique, évite le retour de la monarchie et s'attelle à mettre de l'ordre partout. Obsédé par l'ordre au niveau de l'appareil étatique, toutes les nominations des fonctionnaires passent par le consul. Cet ordre passe aussi par la stabilité, d'où sa volonté de faire la paix avec l'Angleterre et l'Autriche. Le 25 mars, est signée la paix d'Amiens où l'Égypte revient à la Turquie, et la France reprend ses colonies. A titre de récompense pour avoir signé la paix d'Amiens avec les Anglais, Bonaparte est proclamé consul à vie en août 1802.

Certains écrivains qui avaient dénoncé la terreur de Robespierre ont payé de leur sang ; le cas d'André Chénier, condamné à mort le 25 juillet 1794. Après 1789, plusieurs écrivains ont voulu faire de leur plume une tribune d'expression au service du peuple. Ce désir de mettre leur talent au service du peuple s'est révélé subversif, entraînant ainsi la mort à l'échafaud ou à l'exil. André Chénier meurt sur l'échafaud. Deux jours plus tard, celui qui ne lui avait jamais pardonné d'avoir condamné la terreur, c'est-à-dire Robespierre, est arrêté dans la nuit à l'Hôtel de ville. « André Chénier se retrouve devant Fouquier-Tinville et ses acolytes, ignares,

⁴⁷ JULAUD (Jean-Joseph), *L'histoire de la France de 1789 à nos jours*, Editions Firt, 2005, p. 87.

cyniques. Des brutes. Chénier les a brocardés dans ses libelles, dans ses articles où il s'étonne que la Révolution assassine par centaines hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles dont certaines n'ont pas seize ans ! Ils la tiennent, leur revanche, les juges indignes ! Ils ne se privent pas. Chénier ? Condamné à mort. Motif ? C'est un prosateur stérile ! André Chénier entend sa condamnation dans la matinée du 25 juillet 1794. Avec lui, un autre poète attend la mort : Jules Armand Roucher. Dans la petite pièce où on prépare les condamnés, leur coupant les cheveux qui gêneraient le passage de la lame, ils se récitent des vers... Vers six heures, André Chénier gravit l'escalier raide qui aboutit à la plate-forme de l'échafaud. On lui lie les mains, les aides du bourreau Charles Henri Sanson le plaquent contre la planche verticale... Il est six heures du soir. Un bruit mat, le couperet est tombé... André Chénier est mort. »⁴⁸

Ce long passage montre à quel point le tragique de la terreur révolutionnaire ne pouvait laisser indifférents les écrivains dont la plume se nourrissait d'une fibre satirique. Ceux qui ont loué à tour de bras la Révolution dans ses débuts, ont fini par dénoncer les déviations de celle-ci. C'est le cas de Madame de Staël qui salue d'abord la Révolution avec un grand espoir, mais qui finit par en condamner la terreur et la violence. Son indépendance la rend suspecte : à deux reprises, elle s'est réfugiée à Coppet, près du lac de Genève. Il apparaît déjà l'idéologie romantique dans son essai *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796), et dans un de ses ouvrages les plus importants : *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). D'ailleurs, ses idées libérales insupportent Napoléon qui l'exile. C'est un exil qu'elle qualifie de « Supplice et beaucoup plus cruel que la mort. » Défendant l'idéal de liberté intelligente, elle pense que la liberté est le meilleur ferment du progrès intellectuel. Ainsi, déclare-t-elle, « Les progrès de la littérature, c'est-à-dire, le perfectionnement de l'art de penser et d'exprimer, sont nécessaires à l'établissement et à la conservation de la liberté. »⁴⁹ Des hostilités issues de la Révolution touchaient non seulement le monde politique et social, mais aussi intellectuel. C'est le cas des académies proches de la royauté : « Pour tous ceux qui n'étaient pas parvenus à s'intégrer au monde, la Révolution est aussi l'occasion d'en finir avec ces académies critiquées bien avant 1789, auxquelles on reprochait des liens étroits avec le pouvoir royal... Dès 1789, un pamphlet réclame ouvertement la suppression de toutes les académies comme onéreuses à

⁴⁸ JULAUD (Jean-Joseph), *La littérature française du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Éditions First, 2008, pp. 337-338-339.

⁴⁹ STAËL (Germaine de), *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, Paris, réédition Classiques Garnier, 1998, p. 28.

l'État et nuisibles aux sciences... »⁵⁰ 1789 est aussi un temps de révolution culturelle où les bouleversements ont touché les domaines intellectuels. C'est une période de rupture culturelle, car « Avec l'année 1789, tous ceux qui s'occupent, de près ou de loin, des arts de l'esprit constatent l'irruption de bouleversements essentiels. Si les hommes et les choses ne changent certes pas du jour au lendemain, c'est un vent nouveau qui souffle, le vent de la liberté qui renverse la Bastille académique, balaie la censure sous un flot d'écrits que nul ne peut plus prétendre contrôler, libère les énergies créatrices... »⁵¹ On peut donc dire que les troubles politiques de 1789 ont provoqué une véritable rupture culturelle avec le désir de se libérer des chaînes dogmatiques. Daniel Court et Robert Kop, dans une œuvre collective, montraient à quel point 1789 a apporté des changements dans plusieurs domaines : « Il nous a donc paru utile d'ouvrir notre réflexion en nous interrogeant sur la perception des tremblements révolutionnaires : révolution politique, esthétique, juridique, médicale, philosophique... La Révolution n'a pas seulement bouleversé l'ordre de l'Ancien Régime : elle a aussi ouvert la voie à des expériences nouvelles : les débats sur les droits d'auteur, dans leur complexité contradictoire, en sont une parfaite illustration. Tout comme les tentatives de construire une utopie libérée des errements révolutionnaires. Reste que, sans la Révolution, le romantisme français n'eût probablement pas cette volonté de rompre avec le monde esthétique ancien. »⁵² Les libertés se sont exprimées dès lors que la voie tracée par 1789 était ouverte. C'est pourquoi, des chantres de la liberté intellectuelle n'ont pas hésité de dénoncer certaines pratiques liberticides. C'est le cas de Madame de Staël qui a rédigé en 1798, *Les Considérations actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France*. Ces considérations qui ont été une œuvre inachevée, et donc inédite, ont été rédigées en réaction contre la politique directoriale.

⁵⁰ BIARD (Michel), DUPUY (Pascal), *La Révolution française, Dynamique et Ruptures 1787-1804*, Armand Colin, 2004, p. 197.

⁵¹ BIARD (Michel), DUPUY (Pascal), *ibidem*, p. 195.

⁵² COURT (Daniel), KOP (Robert), *Romantisme et Révolution(s) Les entretiens de la Fondation des Treilles*, Gallimard, 2008, pp. 7-8-9.

I-2 : De 1802 à 1830

La date de 1802 est entre autres marquée par le mécontentement lié à la proclamation de Bonaparte comme Consul à vie. Certains paieront de leur sang pour avoir dit non à cette proclamation. C'est le cas de Cadoudal et ses complices, exécutés le 25 juin 1804. La tragédie meurtrière ne se limite pas à ces sujets puisque le 21 mars 1804, le duc d'Enghien est fusillé. Pour Bonaparte, c'est le duc d'Enghien qui serait devenu roi après son assassinat ourdi par Cadoudal et ses proches. Cette suspicion a suffi pour les hommes de main de Bonaparte pour enlever le duc dans la nuit du 14 au 15 mars alors qu'il n'a jamais fait partie du complot de Cadoudal.

Bonaparte décide de se sacrer lui-même l'empereur Napoléon, ce qui provoque la colère de certains artistes comme Ludwig Von Beethoven qui a pourtant admiré au départ Bonaparte, le considérant comme celui qui a su développer les idéaux de la Révolution française. Jean-Joseph Julaud nous explique ici le passage de l'admiration à la rage de Beethoven à la suite du sacre de Napoléon : « Beethoven écrit une symphonie en l'honneur de Bonaparte, la 3^e. Mais les dernières notes à peine écrites, Bonaparte décide de devenir l'empereur Napoléon. Beethoven entre alors dans une colère terrible : il arrache la première page de son manuscrit, le jette à terre et s'écrie :'' Ainsi, ce n'est donc qu'un homme ordinaire, et rien de plus ! Désormais, il foulera au pied les droits de l'homme et ne vivra que pour sa propre vanité ; il se placera au-dessus de tout le monde pour devenir un tyran.'' Donc le 2 décembre 1804, à Paris. »⁵³ C'est cette crainte de vivre dans une société tyrannique qui anime les jeunes romantiques dont Charles Nodier. En effet, ce jeune fait partie de cette génération désaxée qui a vu l'écroulement d'un monde et qui cherche, dans ce monde troublé, l'espoir de vivre. A l'âge de quatorze ans, il a connu la terreur, car son père présidait le Tribunal criminel de sa ville natale. L'angoisse existentielle lui inspire le désespoir au point de se dénoncer en 1803 comme l'auteur d'une satire contre Napoléon, le Premier Consul. Reconnu comme un des chefs de file du mouvement romantique, ses œuvres expriment sa mélancolie et son inquiétude, notamment dans *les Proscrits*. C'est certainement ce sentiment d'être proscrit qui lui a permis d'adresser une lettre à Bonaparte, demandant lui-même à être emprisonné.

Après une longue suite de batailles et de victoires contre les Autrichiens, les Russes, les Anglais, la puissance de la France est au zénith. La bataille d'Austerlitz, remportée en 1805, est considérée comme la bataille des batailles bien qu'en 1807, la quatrième coalition échoue

⁵³ JULAUD (Jean-Joseph), *ibidem*, pp. 110-111.

contre Napoléon. D'autres combats s'en suivent jusqu'en 1814 où Napoléon et sa famille sont déchus du trône. Le 5 avril, Napoléon accepte de signer son abdication. C'est ainsi que la première restauration de la monarchie va succéder à l'empire, car le frère de Louis XVI prend le nom de Louis XVIII et se place sur le trône de la France. C'est le début de la Restauration ; Louis XVIII prononce les grandes lignes de la charte constitutionnelle. Le Tsar de Russie est heureux d'avoir battu Napoléon et d'accueillir Louis XVIII, mais pas pour longtemps parce que la France ne peut pas se séparer de son héros. En 1815, Napoléon est de retour, il quitte son île pour cent jours, du 20 mars au 18 juin 1815 ; et cette période est appelée les Cent-jours. Napoléon remet le pied sur le sol de la France où « L'Aigle volera de clocher en clocher » pour récupérer son pouvoir. Napoléon réussit à faire tomber les troupes de Louis XVIII et fait son entrée triomphale dans Paris ; Louis XVIII s'enfuit à Gand, en Belgique. Après une longue suite de combats, Napoléon est livré aux Anglais. C'est à bord du Northumberland qu'il gagne l'île Sainte-Hélène et y meurt le 5 mai 1821. Louis XVIII fait son retour, les royalistes cherchent à se venger contre les Bonapartistes et les Jacobins. Louis XVIII crée la Chambre introuvable dont le projet porte sur la suppression des acquis de la Révolution et de l'Empire, la restitution du pouvoir à la noblesse et au clergé.

En septembre 1824, Louis XVIII est emporté par la gangrène et son frère, le Comte d'Artois, lui succède et devient à soixante-sept ans, Charles X. Pendant son règne, l'ultraroyalisme se développe à grand pas, et Charles X, pour avoir été traumatisé pendant la Révolution de 1789, craint un complot contre lui. Son parti va prendre des décisions qui vont heurter les acquis de la Révolution ; notamment la fermeture de l'École normale supérieure, la réduction de la liberté de la presse... L'opposition s'organise autour de Guizot, et les libéraux emportent les élections de 1828, ce qui conduit à la démission de Villèle, qui occupait le poste de premier ministre à la Chambre majoritairement royaliste. On arrive à la monarchie de Juillet où l'explosion sociale se fait en plein été 1830. Une colère se lève parmi le peuple qui souffre face aux excès des ultraroyalistes et de Charles X qui campe dans ses positions malgré la victoire des libéraux aux élections. Charles X tente de confier la direction du ministère d'abord à Martignac et ensuite à Polignac, mais ces nominations ne vont que d'échec en échec. Charles X signe les ordonnances qui visent à museler la presse, à dissoudre la Chambre, à modifier la loi électorale pour une nouvelle organisation électorale. Le 27 juillet 1830, une véritable explosion sociale éclate et dure trois journées d'où le nom des Trois Glorieuses qui conduiront à l'abdication du roi Charles X le 2 août 1830. Le duc d'Orléans, descendant du frère de Louis XIV devient le nouveau roi qui prendra le nom de Louis Philippe. Il acquiert la confiance de la Chambre des députés et installe un régime politique

appelé la « Monarchie de Juillet. » Ceci ne se fait pas sans heurt, car il affronte trois oppositions dont celle des républicains, des bonapartistes et des royalistes que l'on pourrait appeler légitimistes, à la tête desquels se trouve Chateaubriand.

Au-delà des enjeux politiques qui émaillent ce tableau, une vue littéraire trouvera son importance parce que nous ne faisons pas une œuvre d'histoire. C'est ce qui nous emmène à parler de « l'École du désenchantement ou l'esprit de 1830 » avec Marie de Gandt. En effet, parlant de la génération mélancolique qui a vécu la terreur révolutionnaire, elle dit que « Le désenchantement 1830 n'est qu'une des multiples versions de cet esprit mélancolique qui anime chaque génération tout au long de la période romantique : depuis les années 1800, on en retrouve toujours les mêmes formes, sous la plume de M^{me} de Staël, de Senancour, comme sous celle de Chateaubriand. Dans le *Génie du christianisme*, celui-ci décrit ainsi le vague des passions : "On est détrompé sans avoir joui ; il reste encore des désirs et l'on a plus d'illusion..." Le mal du siècle en 1800 peut s'interpréter comme un rejet de la Révolution, regret d'un monde antérieur, ou comme une déception des excès de la Terreur. A chaque génération, un nouveau motif vient renouveler cette position : les excès de Napoléon, la chute du grand homme, la Restauration, les journées de Juillet. »⁵⁴ Les romantiques ont souffert de cette période troublante qui a suscité, pour le dire avec Chateaubriand, « Le vague des passions. » C'est certainement pour cette raison que Jean-Clément Martin pensait que « La période révolutionnaire est vue explicitement comme un refus du romantisme. »⁵⁵ Il y a une espèce de conflit entre les romantiques qui veulent s'émanciper d'un système libéricide et une société qui veut conserver son pouvoir au prix de la tyrannie. Le romantisme devient comme un mouvement révolutionnaire qui vise à briser les dogmes et les chaînes. En voulant montrer les rapports entre Romantisme et Révolution en 1830, Sylvie Jeanneret se sert de l'œuvre de Victor Hugo pour nous dire que « Très vite, après avoir laissé derrière lui ses préjugés "royalistes-catholiques", Victor Hugo va découvrir que Romantisme et Révolution font bon ménage. Je citerai ici le passage d'une lettre adressée aux jeunes poètes contemporains des années 1860-1870, qui saluèrent avec enthousiasme la reprise de *Hernani* en 1867 : "La révolution littéraire de 1830, corollaire et conséquence de la révolution de 1789, est un fait propre à notre siècle. Je suis l'humble soldat de ce progrès. Je combats pour

⁵⁴ GANDT (Marie de), « L'École du désenchantement ou l'esprit 1830 », in *Stendhal, les romantiques et le tournant de 1830*, actes du colloque international de Paris 10-11 mars 2006, études réunies par Michel Arrous, Eurédit, 2008, pp. 10-11-12.

⁵⁵ MARTIN (Jean-Clément), « La Révolution française, une révolution romantique ? » in *Romantisme et Révolution(s), Les Entretiens de la Fondation des Treilles*, Paris, Gallimard, 2008, p. 77.

la révolution sous toutes ses formes, sous la forme littéraire comme sous la forme sociale...’’ Dans les années 1830, alors au faîte de la gloire, Hugo va faire du mouvement romantique un mouvement révolutionnaire. Hugo se forge alors un ethos d’écrivain à la mesure de celui des révolutionnaires ; il s’agit bien entendu d’un positionnement rhétorique, Hugo revendiquant avant tout une éloquence révolutionnaire, un usage de la langue qui soit autre. »⁵⁶ 1830 n’est pas seulement une date qui rappelle la révolution politique, mais aussi la révolution littéraire, car les auteurs comme Hugo se lancent dans une véritable révolution du langage pour se libérer des dogmes classiques qui limitaient la liberté créative. La rhétorique révolutionnaire vient libérer le langage longtemps enchaîné dans les règles classiques. En parlant de la révolution langagière introduite par les romantiques, Sylvie Jeanneret déclare que « Victor Hugo, comme certains écrivains sous la monarchie de Juillet (Michelet, Lamartine, Nodier), rendit hommage à l’éloquence révolutionnaire, dont les deux traits dominants ne pouvaient que le séduire : tout d’abord un discours agissant, tout en énergie, qui électrisait son auditoire, deuxième caractéristique : un discours défini par son abus, et son usage de l’hyperbole que les contre-révolutionnaires taxèrent de corruption du langage. »⁵⁷ Le rapport Romantisme et Révolution se pose ici en terme d’émergence des orateurs anticlassiques sous la Monarchie de Juillet. Il s’agit des orateurs révolutionnaires qui privilégient la puissance de la parole, car « La parole, garante de liberté, c’est l’enjeu des vrais grands hommes, mais aussi de la Révolution, symbolisée par la Tribune, lieu de la parole en liberté. La tribune française, telle qu’elle s’est développée depuis la Révolution, est symbole de la liberté de parole et de son influence sur la nation, mais aussi sur l’Europe. Hugo, dans *Napoléon-le-petit* (1852), donne vie à la légende de la tribune, divinisant l’orateur et son message. »⁵⁸ Les écrivains qui ont été longtemps muselés par la censure liberticide au XIX^e siècle prennent appui sur les mouvements révolutionnaires pour créer une révolution littéraire. Ainsi, la révolution du langage fait acte de liberté et d’engagement. Il ne s’agit plus de prendre une distance salutaire selon l’opinion de Vigny où le poète doit se résigner à être un paria ou un mal-aimé de la société, mais plutôt de s’engager dans un processus révolutionnaire par le langage et l’écrit. Parlant du rôle des romantiques dans la Révolution française, Dominique Aubry disait qu’ « Exclu ou exilé de la vie politique, le poète ou l’écrivain prend sa revanche dans le devenir humain... Mais son rôle n’est pas seulement prophétique : il n’est pas seulement celui qui parle de liberté et de progrès. En révolutionnant la littérature, il fait acte de liberté. Faute

⁵⁶ JEANNERET (Sylvie), « La Révolution dans l’œuvre de Victor Hugo : les concepts à l’épreuve du devoir et du droit », in *Romantisme et Révolution*, ibidem, p. 290-291.

⁵⁷ JEANNERET (Sylvie), ibidem, p. 291.

⁵⁸ JEANNERET (Sylvie), ibidem, p. 293.

de pouvoir se faire un grand jour, la révolution s'insinue dans le langage avec les écrivains romantiques... L'écrivain a découvert la fonction sociale du langage et son importance. Il en fait un instrument de la Révolution littéraire. En cela, les romantiques se sentent héritiers de la Révolution française. »⁵⁹

Avec la naissance de l'Empire en 1804, la jeunesse veut tourner la page à l'angoisse existentielle et à la terreur pour se tourner vers le drame sentimental et l'opéra-comique. Un sentiment de frustration s'empare de cette jeunesse romantique qui verse dans l'exaltation du moi. Cependant, « La frivolité, la sentimentalité ne peuvent satisfaire les aspirations de la jeunesse, empêcher ce malaise – première forme du ” mal du siècle” – qui fait naître le sentiment de venir trop tard dans un monde trop vieux. En 1802, tandis que Victor Hugo voit le jour à Besançon, René, héros de Chateaubriand, fils de ce déraciné de l'ancien monde et de la Bretagne, vient dire au monde littéraire sa nostalgique insatisfaction des temps modernes et le tourment de désirs impossibles à assouvir. René constitue un chapitre du Génie du christianisme (1802), destiné à illustrer ” le vague des passions”. »⁶⁰ Le mal de l'existence naît donc dans cette période secouée par les soubresauts de la Révolution. La littérature est encore sous le joug de la censure impériale qui prône d'abord l'ordre avant les arts. La production littéraire souffre encore des contraintes impériales ; ce qui suscite donc la mélancolie où « le vague des passions ». Le climat d'hostilité s'installe par le concept de liberté surveillée. Ce qui conduit à la répression de ceux qui cultivent les idées libérales. C'est le cas de Victor Cousin, chassé de la Sorbonne en 1820 pour ses opinions libérales ainsi que Guizot en 1822, pour son cours portant sur l'origine des gouvernements représentatifs. Malgré les contraintes impériales, quelques auteurs téméraires affichent leur liberté. « Alors qu'en 1822 Hugo appelait l'Empereur ”Buonaparte”, à l'instar de Chateaubriand huit ans plus tôt, le comparant selon la tradition instaurée par Joseph de Maistre à un ” fléau vivant”, il l'appellera l'Aigle à partir de 1827, quand il s'éloignera des monarchistes... En 1829, Hugo a vu son drame *Marion Delorme* accepté au Théâtre-français, mais interdit par la censure parce qu'il donnait de Louis XVIII une image trop piteuse. »⁶¹ Ce passage traduit le manque de liberté des écrivains et le sentiment d'être ligoté par une société dogmatique.

⁵⁹ AUBRY (Dominique), *Quatre-vingt-treize et les Jacobins. Regards du 19^e siècle*, Presses Universitaires de Lyon, 1988, pp. 295-296.

⁶⁰ AMBRIERE (Madeleine), *Précis de littérature française du XIX^e siècle*, Presses Universitaires de France, 1990, p. 9.

⁶¹ LOUIS-REY (Pierre), *La littérature française du XIX^e siècle*, Armand Colin, 1993, pp. 33-49.

I-3 : De 1830 à 1848

L'arrivée de Louis-Philippe avec son régime (La monarchie de Juillet) ne semble pas calmer la situation sociopolitique de la France. Le peuple manifeste son mécontentement consubstantiel à la croissance du chômage, à la baisse des salaires et à l'augmentation du prix du pain. Cette misère est imputable aux anciens ministres de Charles X qui seront condamnés à la prison à vie. Le peuple investit les rues, fait éclater les émeutes et réclame la mort des anciens ministres accusés d'avoir plongé le peuple dans une souffrance accrue. Cependant, Louis-Philippe s'entoure de ses ministres banquiers qui se soucient fort peu de la misère du peuple. Le projet de société de ce régime se réduit à une seule préoccupation : l'ordre. Les émeutes se succèdent, l'industrialisation progresse, mais la misère s'accroît. La révolte des ouvriers se justifie ici par l'injustice dont ils sont victimes. Ce qui est de plus en plus révoltant, c'est le fait de savoir que les ouvriers qui tissent la soie croupissent dans la misère tandis que l'industrie progresse. De surcroît, l'augmentation des salaires qui leur est accordée par le Préfet se révèle supprimée par Casimir Périer, le banquier du roi Louis Philippe. La rébellion s'installe, mais endure les massacres de l'armée qui n'épargne rien sur son passage. La presse que Chateaubriand appelait « électricité sociale » est surveillée par la bande d'Adolphe Thiers, de peur qu'elle ne diffuse des informations qui inciteraient à la haine du roi. Il s'agit d'empêcher la presse de révéler les conditions misérables du peuple. Les conditions de travail deviennent inhumaines au point de voir les enfants de cinq ans travailler et mourir dans les mines. Guizot et Thiers ne s'inquiètent pas trop de la misère du peuple et pensent que seule l'instruction pourra apporter la solution plutôt que la révolution. A la suite des réclamations des républicains pour une alphabétisation massive, les écoles primaires publiques sont créées par la loi Guizot en 1833. La presse n'est pas épargnée des répressions car « Après une série de vifs débats parlementaires, la Chambre adopta un corpus de textes appelé '' lois de septembre'', dont la plus importante muselait la presse et d'autres moyens d'expression considérés comme responsables d'un climat jugé révolutionnaire. »⁶² La situation du peuple étant lamentable, le roi Louis-Philippe s'est vu la proie de six attentats, bien qu'il s'en échappa entre 1832 et 1846. C'est la fin du règne de Louis-Philippe, car le peuple qui souffre énormément cherchera à réclamer et obtenir la République en 1848. C'est la naissance de la deuxième République et du second Empire dans une crise qui accompagne le tragique. La famine et les conditions climatiques déciment le peuple. Ce qui engendre des

⁶² CARON (Jean-Claude), *La France de 1815 à 1848*, Armand Colin, 2007, p. 113.

manifestations qui se soldent par une véritable tragédie, car les régiments n'hésitent pas à mitrailler les manifestants qui réclament la démission de Guizot et la proclamation de la République. Face aux massacres et aux horreurs orchestrés par la répression, le peuple est au désespoir. Tandis que Lamartine, ce grand poète animé par un élan romantique, veut rendre au peuple l'espoir qu'il a perdu, George Sand, à la suite des horreurs commises par les troupes, exprime sa honte d'être française : « J'ai honte aujourd'hui d'être française, je ne crois plus aujourd'hui en une république qui commence par tuer ses prolétaires ! ». Malgré ce sentiment pessimiste de George Sand, le poète Alphonse de Lamartine œuvrera pour l'amélioration du sort des classes populaires ; c'est lui qui formera le gouvernement provisoire jusqu'à la proclamation de la République. « A dater du 24 février 1848, Lamartine entre dans l'Histoire [...] Tout se passait ainsi qu'il l'avait prévu, et de sa propre main organisé. C'était une ruée d'espérances, d'invocations, d'adorations presque, à ses pieds. Une espèce d'unanimité inconcevable, mais faite de combien d'illusions, tout exprès suscitées et entretenues ! Les prolétaires croient qu'il leur apporte la libération, les légitimistes, le bénissent d'avoir ébranlé le trône du roi illégitime et d'avoir contribué à sa chute ; ils préfèrent cent fois la République à Louis-Philippe, et la plupart d'entre eux s'imaginent que Lamartine n'est là que pour préparer à Henri V un triomphal retour... les rationalistes songent aux pages des Girondins sur Voltaire et joignent leur voix à cette formidable clameur qui fait de Lamartine le maître de la France. »⁶³ Ce gouvernement provisoire dont Lamartine est le maître se proposera de mettre un certain nombre de mesures qui vont susciter un enthousiasme considérable aux yeux du peuple. Ainsi, la liberté de la presse est rétablie ; le droit du travail proposé par le théoricien socialiste Louis Blanc est proclamé ; l'esclavage est aboli dans les colonies, la chambre des députés est dissoute, et sans oublier l'adoption du suffrage universel et l'abolition de la peine de mort. Le 24 février 1848 que cite Henri Guillemin est aussi marqué par l'abdication du roi Louis-Philippe en faveur de son petit fils.

Il faut admettre qu'une forte contestation du gouvernement de Guizot était la cause de la révolution de 1848. Une effervescence révolutionnaire causée par des mesures impopulaires de Guizot en est la preuve. A titre d'exemple, l'interdiction du banquet, la suspension du cours de Michelet au Collège de France qui avait suscité la colère des étudiants...

1848 marque non seulement la date de la publication des *Mémoires d'outre-tombe*, mais aussi la date de la mort de Chateaubriand. Lorsqu'on lui annonçait sur son lit de mort la chute de Louis-Philippe, celui qu'il traitait d'usurpateur, il déclara : « C'est bien fait ! » et rendit son dernier souffle le 4 juillet 1848. Cette période correspond au déclin du romantisme, et pour le

⁶³ GUILLEMIN (Henri), *Lamartine*, Seuil, 1987, pp. 94-95.

dire avec Bruno Viard, « Comme il existe un préromantisme, il existe un postromantisme. Juin 1848, dès avant le coup du 2 décembre 1851, a été indiqué comme l'acte de décès du romantisme. "La réaction de 48 a coupé la France en deux", écrit Flaubert. L'ambiance change très vite après le drame de juin : les républicains se sont entre-massacrés ! ils ont aboli la peine de mort en matière politique, mais Cavaignac a bombardé à coup de canon les barricades élevées par les républicains d'extrême gauche... La guerre civile de 1848 a transpercé d'outre en outre l'enthousiasme révolutionnaire romantique. »⁶⁴ Gustave Flaubert a condamné avec violence l'indifférence criminelle de la bourgeoisie en 1848. Son œuvre intitulée *Bouvard et Pécuchet* peut être considérée comme « la satire de la médiocrité bourgeoise. » Ainsi, pour le dire avec Colette Arnould, « Dans *Bouvard et Pécuchet* l'intérêt pour les événements politiques et la Révolution de 48, s'avérant un bon sujet de conversation, chacun fier de ses bonnes analyses était convaincu qu'il fallait agir. On se mettait même d'accord pour voler au secours de Paris, mais Foureau ne pouvait quitter sa mairie, Marescot son étude, le docteur sa clientèle, Girbal ses pompiers... Alors on laisse faire, préoccupé surtout d'un désordre nuisible aux affaires. Le notaire n'était-il pas l'expression même de cette sérénité bourgeoise indifférente à tout ce qui ne la remettait pas en question ? »⁶⁵ Colette Arnould essaie de montrer qu'il y a une veine satirique dans l'œuvre de Flaubert, car le peuple est livré à l'injustice, à la misère et à l'indifférence de la bourgeoisie que l'auteur qualifie de médiocre.

⁶⁴ VIARD (Bruno), *Lire les romantiques français*, Presses Universitaires de France, 2009, pp. 27-28.

⁶⁵ ARNOULD (Colette), *ibidem*, p. 133.

Chapitre II : Qu'est-ce que la satire ?

Il n'y a pas une définition universelle de la satire, mais toutes les définitions qui sont proposées ont une même visée, quel que soit le mode d'expression. Il s'agit bien évidemment d'une idée qui consiste à dénoncer, condamner ou dévoiler certains maux qui minent la société à travers leurs auteurs. Une esquisse de définition nous permettra de justifier le choix des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, en rapport avec son discours dénonciateur qui participe de la satire.

II-1 : La satire : Tentative de définition

Au regard de la multiplicité des définitions que l'on attribue à la satire, Matthew Hodgart essaie de montrer la variété de ses sens qu'il retrouve dans les dictionnaires. Ainsi, déclare-t-il, « La satire est un mot que l'on emploie en divers sens : en anglais comme dans d'autres langues, ce qu'il désignait originairement est une œuvre littéraire d'une espèce particulière où le vice, les folies, les stupidités, les malhonnêtetés, etc., sont tournés en ridicule ou rendus méprisables. (Webster' New World Dictionary.) Ou, selon le Littré : ouvrage en vers fait pour censurer, pour tourner en ridicule, les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes. A quoi le Larousse encyclopédique ajoute : par extension, simple écrit ou discours dans lequel on tourne quelqu'un ou quelque chose en ridicule. Et le petit Larousse : Blâme indirect : certaines louanges sont des satires. Le mot peut aussi être appliqué collectivement à toute œuvre littéraire moderne, que donne par exemple le Shorter Oxford English dictionary, est : emploi oral ou écrit du sarcasme, de l'ironie, du ridicule, etc., pour dénoncer, dévoiler ou railler le vice, la folie, les malhonnêtetés et torts de toutes sortes. »⁶⁶ La satire semble s'inscrire dans une logique de la dénonciation directe et l'attaque diffamatoire. Dans une œuvre collective, Sophie Duval et Marc Martinez s'accordent à dire que « La satire est généralement prise pour une attaque moqueuse et virulente, et le satiriste pour un être de passion poussé par son indignation. Cette conception courante privilégie la dimension morale et la visée réformatrice du discours satirique... En France, de l'avis général, la satire se caractérise aussi par la malignité : douée d'une perverse volonté de nuire et de couvrir d'opprobre des ennemis personnels qu'elle nomme sans vergogne, il s'agit d'une forme de

⁶⁶ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 7.

discours éminemment répréhensible. »⁶⁷ La satire se présente ici comme une censure qui veille à la bonne marche de la société et qui s'enflamme contre toutes les déviances sociales. La satire qui s'en prend aux vices, à la folie et aux ridicules des personnes et des sociétés, est souvent perçue comme régulateur des mœurs. C'est pourquoi, Charles Porée dans *Discours sur la satire* attribue à la satire le rôle d'examineur de ce qui est indécent : « Le prédicateur examine ce qui, dans chacun des vices, s'oppose à la loi divine, le philosophe, ce qui est contraire à la raison, l'auteur satyrique, ce qui est indécent. Le premier expose et défend les commandements de Dieu, le deuxième les préceptes de la raison, le dernier les lois de l'honnêteté. »⁶⁸ Si, selon Charles Porée, la satire veille sur les lois de l'honnêteté, cela va sans dire qu'elle ne manque aucune occasion pour condamner avec véhémence, tout ce qui fait preuve de malhonnêteté. C'est « un regard sans pitié » disait Colette Arnould, car « Le propre de la satire est donc de se décharger de ce qui lui est intolérable. Se sauvant de tout par la dérision, la satire pourtant ne se rit pas de tout, mais si ses peintures au vitriol ne le disent que trop, elle ne peut s'empêcher de penser que les pires horreurs ne sont jamais que le résultat de dérisoires aberrations. Alors, la satire change en étincelles la braise qui couve et transforme une souffrance en plaisir [...] La satire n'en est pas moins méchante pour autant, mais sa méchanceté est une méchanceté toute ludique. A l'image du chat jouant avec la souris, la satire tourne et retourne en tous sens un même sujet, jusqu'au moment où la violence calculée trouve son assouvissement dans le coup qui abat la victime. Le plus souvent pourtant, elle égratigne plus qu'elle n'écrase, même si de telles égratignures peuvent être mortelles ; elle empêtre si bien l'autre dans ses filets qu'il n'a plus aucune chance de s'en sortir. Son arme c'est le ridicule, son triomphe, l'évidence avec laquelle elle s'impose.»⁶⁹ Il semblerait que c'est vers le XVI^e siècle qu'on a découvert la première satire régulière française. Reconnaisant certes Du Bellay comme un de ceux qui ont fait la pratique de l'écriture satirique, mais c'est à Roger Maisonnier que Sophie Dorval et Marc Martinez font devoir la première satire régulière française : « La véritable première satire régulière française est un texte obscur, *la satire* de Roger Maisonnier (vers 1530-avant 1587), poète et avocat poitevin. Récemment découverte par Jean Brunel, elle sert de pièce terminale à un ouvrage de droit édité en 1557 à Poitiers par un ami de l'auteur. Maisonnier appartenait à un petit groupe de juristes poètes qui admiraient la Pléiade et voulaient illustrer la langue vernaculaire tant en francisant le droit qu'en élaborant une poésie nationale. En dépit d'une certaine maladresse

⁶⁷ DUVAL (Sophie), MARTINEZ (Marc), *La satire*, Armand Colin, 2000, pp. 7-164.

⁶⁸ PORÉE (Charles), *ibidem*, p. 157.

⁶⁹ ARNOULD (Colette), *ibidem*, pp. 9-10.

pointée par Brunel, les emprunts à Horace et Juvénal, la visée militante et morale ainsi que le style familier et l'emploi de l'alexandrin à rimes plates font de ce texte un prototype de la satire régulière. »⁷⁰ Jean Brunel dans sa « Contribution à l'histoire d'un genre : La satire de Roger Maisonnier, »⁷¹ a décelé dans l'œuvre de Roger Maisonnier, le caractère moralisateur, la violence linguistique et le principe de dénonciation qui définissent la satire.

La difficulté de définir la satire engendre une autre difficulté qui consiste à la classer dans un genre littéraire bien défini. C'est au regard de cette difficulté que Matthew Hodgart a fait cette remarque : « Les genres où la satire apparaît occasionnellement sont les plus souvent la comédie et le roman ; mais la satire peut se manifester dans n'importe quel genre littéraire, sans excepter le sermon ou la tragédie shakespearienne. Il n'est pas surprenant que les critiques, placés devant une telle variété de formes, n'aient pas pu se mettre d'accord sur une définition rigoureuse de la satire. »⁷²

Si dans notre travail, nous avons voulu mêler à la satire de Chateaubriand d'autres noms tels que le pamphlet et la polémique, c'est parce que leur nuance n'est qu'infime, et il est difficile de parler de la satire en excluant les deux concepts qui visent d'ailleurs le même objectif. Marc Angenot qui a fait le constat selon lequel les mots pamphlet, polémique et satire sont souvent employés indifféremment, nous donne son point de vue en ces termes : « Le mot pamphlet est employé de nos jours de façon imprécise, comme c'est du reste le cas de tous les termes génologiques, dans l'usage ordinaire. Parfois il est expressément distingué de satire et de polémique ; souvent, ces trois mots sont utilisés indifféremment, avec ceux de libelle, de brûlot, de diatribe, de factum qui présentent les nuances expressives (de péjoration, par exemple) mais qui ne sont pas nettement distingués, même dans les travaux spécialisés [...] J. Bourdier, dans l'Anthologie du pamphlet parue au Crapouillot en 1973, semble employer lui aussi pamphlet, satire et polémique avec le principal souci de varier le vocabulaire. Mais si on va voir chez André Billy, chez Pierre Dominique, et même surtout dans les grands dictionnaires, les distinctions proposées sont à peine amorcées, confuses et arbitraires. »⁷³

⁷⁰ DUVAL (Sophie), MARTINEZ (Marc), *ibidem*, pp. 98-99.

⁷¹ BRUNEL (Jean), « Contribution à l'histoire d'un genre : la satire de Roger Maisonnier (1557) », in *Mélanges sur la littérature de la renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 99.

⁷² HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 14.

⁷³ ANGENOT (Marc), *La parole pamphlétaire, typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982, pp. 20-21.

II-2 : La satire comme une catégorie spéciale de littérature : un genre inclassable

La satire est une forme de littérature toute particulière qui ne paraît pas être codifiée comme genre littéraire à part entière. Dans la mesure où elle parasite d'autres genres littéraires tels que le comique, le tragique, etc., il est difficile de la classer. Constatant le caractère hétéroclite de la satire par rapport à sa variété, Sophie Duval et Marc Martinez par exemple se sont accordés pour parler d'« une difficile émergence du genre satirique à la renaissance. » Ainsi, disent-ils, « La satire de forme lucilienne connut une éclipse pendant le Moyen Âge. L'esprit satirique se réfugia dans d'autres genres : en France, il fut accueilli par les farces, les fabliaux... La satire générique des latins a été redécouverte à la fin du XV^e siècle par les études des humanistes... La réapparition de la satire générique se comprend en fonction d'un double contexte, celui d'une réflexion sur l'origine du mot et du genre et celui des grandes influences latines. Il règne chez les théoriciens de la satire au XVI^e siècle une confusion qui remonte à la période du Bas-Empire où l'adjectif grec relatif aux satyres ou au drame satyrique a été rapproché du substantif latin satura. Cette superposition linguistique a engendré une fausse étymologie du mot satura, prétendument dérivé du terme grec, et une fausse origine du genre poétique, artificiellement affilié au drame satyrique. »⁷⁴ La difficulté de ranger la satire dans l'ordre des genres codifiés justifie parfois sa complexité, et une complexité qui s'étend même au niveau de sa définition. Il est très probable de retrouver le discours satirique dans des écrits de différents genres tels que l'épopée, le théâtre, le roman, pour ne citer que ceux là. La facilité de la satire qui consiste à s'infiltrer dans d'autres genres littéraires laisse dire qu'elle n'est pas vraiment un genre qui peut se prévaloir des critères définis. Matthew Hodgart partage cette opinion quand il dit qu'« il semblerait donc que la satire se distingue des autres genres littéraires par sa façon de traiter le sujet, par une réaction particulière à l'expression humaine, réaction que traduisent ses conventions artistiques. En fait, il est très difficile de trouver un autre critère pour la distinguer des autres genres littéraires ; d'abord parce qu'elle ne constitue pas évidemment un genre bien défini ; ensuite parce qu'elle peut revêtir une quantité déconcertante de formes variables. Les genres traditionnels, tels que l'épopée, la tragédie, la comédie ont été longtemps considérés comme autonomes et comme clairement définis. »⁷⁵ La satire apparaît fort remarquablement dans

⁷⁴ DUVAL (Sophie), MARTINEZ (Marc), *ibidem*, p. 88.

⁷⁵ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 13.

plusieurs genres littéraires, et cette infiltration génère l'hésitation quant à la définition de son genre. Par rapport à sa variété instable et à sa présence dans n'importe quel genre littéraire, la satire se montre comme une forme de littérature particulière ou une catégorie spéciale de littérature qui vacille dans plusieurs genres littéraires habituels. On la retrouve, par exemple, dans ses formes rhétoriques. D'ailleurs, la quatrième partie de notre travail se proposera de nous montrer la variété de ses formes. Bien qu'elle traverse plusieurs genres littéraires traditionnellement connus tels que la tragédie, la comédie, la poésie, le roman... la satire peut se différencier de ces genres. Son contenu parfois grotesque, son caractère diffamatoire, ses jugements moraux, son agressivité, ses principes de dénonciation, ses procédés ironiques et humoristiques, sa démarche comique ou son allure polémique placent la satire dans une catégorie particulière. Matthew Hodgart a aussi voulu montrer ce qui différencie la satire des autres formes, pour justifier à quel point la satire est une catégorie spéciale de littérature. Ainsi dit-il, « Si ce qui importe le plus dans la satire est son contenu qu'il s'agisse de politique, de relations sexuelles, de mauvaises manières, d'imbécilité personnelle ou de stupidité littéraire, ce qui la distingue des autres formes de littérature est sa façon d'aborder le sujet. L'auteur satirique peut recourir à toutes sortes de genres littéraires, mais il doit se limiter à un nombre restreint de techniques. »⁷⁶

Mesurant la difficulté de classer la satire dans un genre défini, Sophie Duval et Marc Martinez ont donné un point de vue concluant en ces termes : « Les premiers théoriciens de la satire se sont heurtés à un problème inhérent à leur objet d'investigation. En cherchant à étudier la satire en dehors du genre formel, ils se sont trouvés devant une monstrueuse hétérogénéité de formes apparemment réfractaires à toute définition unitaire. La satire pouvait surgir dans le roman comme dans le théâtre ou la poésie, dans la comédie comme dans la tragédie, dans la fable comme dans l'épigramme, dans l'essai comme dans le récit, etc. Au début du siècle, Samuel M. Tucker et Frances T. Russell s'attachent l'un aux textes versifiés médiévaux, l'autre au roman victorien. Dans l'impossibilité d'extraire un critère formel, ils recourent à la notion d'esprit satirique pour unifier leur corpus. Avec le développement des grands courants critiques du XX^e siècle, le problème a été ensuite abordé par différentes écoles qui s'accordent toutes pour reconnaître la caducité de la notion du genre ou la nécessité de l'élargir : la satire devient esprit, ton, attitude, vision du monde ou mode. »⁷⁷ L'esprit satirique se manifeste certainement par la volonté de faire entendre raison à tous ceux qui cultivent encore le vice ; son ton devient de plus en plus remarquable par son agressivité. La satire

⁷⁶ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 107.

⁷⁷ DUVAL (Sophie), MARTINEZ (Marc), *ibidem*, p. 181.

devient une attitude peut être par sa critique et sa disposition à vouloir ridiculiser sa cible. Tous ces procédés qui ont pour finalité de blâmer, corriger, dévoiler et dénoncer constituent, il nous semble, une volonté prononcée de concevoir une vision du monde. C'est une utopie de la satire qui se construit autour d'un mode de vie qui correspond à la société idéale ; celle qui est épurée de toute injustice, de médiocrité, de terreur, de violence ; celle qui prône les principes de liberté, égalité et fraternité.

Dans ses formes variées et son caractère inclassable, la satire peut s'identifier facilement à un genre littéraire comme à un genre rhétorique. Dans les sujets qu'elle aborde, le ton, l'éloquence et la forme prosaïque, la satire se qualifie dans la catégorie d'œuvres littéraires. Faisant parfois de la société un champ d'investigation où la réalité est soumise à une critique acerbe, la satire revêt une forme littéraire. Alors, « Ce qu'on appelle communément satire est une partie distincte de notre expérience littéraire... Quand on essaie de définir ce terme et d'expliquer ce fait d'éprouver la satire, mieux vaut sans doute d'abandonner les méthodes traditionnelles de classification littéraire, et examiner plutôt ce qu'est l'attitude de l'auteur satirique à l'égard de la réalité et quels procédés il emploie pour donner à sa réaction une forme littéraire. Un des moyens d'aborder cette question est d'étudier les exemples de satire les plus anciens et les plus simples dont nous disposons. La satire est probablement née au moins en tant que type distinct de la littérature il y a fort longtemps. On peut la déceler dans la littérature des peuples primitifs dont le langage a été enregistré et dont on peut croire qu'ils ont conservé les plus anciennes traditions de l'humanité. »⁷⁸ Lorsque la satire développe une intention morale face à la violence politique, cette satire devient un élément de littérature qui régule les tensions sociales. Le pouvoir de la satire qui est par excellence un pouvoir linguistique par la force de la parole, Matthew Hodgart l'assimile au pouvoir littéraire. « Mais ceci soulève une question : pourquoi la parole serait-elle tenue pour magique ? A cela on peut répondre simplement qu'elle est magique à cause de son pouvoir satirique, c'est-à-dire littéraire. »⁷⁹ Au regard de ce qui précède, la satire peut être assimilée à un genre littéraire ; qu'il s'agisse des sujets qu'elle aborde ou des techniques qu'elle emploie. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la satire peut être reconnue comme genre rhétorique par son style et ses procédés poétiques. C'est la raison pour laquelle elle est tantôt définie comme une œuvre littéraire en prose ou un ouvrage en vers. Il y a une forme rhétorique qui se dégage souvent de la satire, et cette forme participe d'une esthétique langagière. Lorsque la satire verse dans la parodie, l'ironie ou les figures de style, cette satire exprime sa forme rhétorique.

⁷⁸ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 14.

⁷⁹ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 18.

C'est une forme qui plait esthétiquement au spectateur, car « Il est évident que la satire ne peut cesser d'être un simple état d'esprit et se muer en art qu'en donnant à ses violentes dénonciations une forme qui puisse plaire esthétiquement au spectateur... Un anathème, comme toute autre formule verbale, n'est efficace que dans la mesure où il est bien composé, et d'un rythme, d'une rhétorique, d'un contenu adéquats – ces facteurs étant des critères normaux de toute bonne littérature... un mot lancé avec art est réellement capable de frapper durement quelqu'un, voire de le rendre malade, de le tuer. »⁸⁰

La satire dans sa forme rhétorique pense souvent à lancer quelques mots mordants dans un style imagé, pour ridiculiser ou rire de l'autre. La satire, pour déconcerter ou exercer une attaque directe contre le vice ou les déviances sociales, choisit la forme comique. Eu égard à l'identité variable de la satire qui oscille dans plusieurs genres et par rapport à sa forme inclassable, car n'étant pas vraiment un genre codifié et bien défini, nous pouvons conclure que la satire est une catégorie spéciale de littérature. Tout auteur, de quel que genre qu'il procède dans son écriture, peut user de la satire sans être contraint par des règles. C'est pourquoi, on assiste à une floraison de la satire en prose, en vers, dans le genre comique, tragique, dans le roman, les œuvres autobiographiques comme les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, et les exemples sont légion. Le fait que la satire s'adapte facilement à tous les genres justifie certainement l'abondance des œuvres satiriques qui excellent dans l'art de la dénonciation et parfois de la provocation. Beaucoup des auteurs en ont revendiqué le droit et par exemple Perse qui dans *Satires* disait « Qu'il n'y a pas de raison de s'incliner devant ceux qui ont des oreilles d'âne. » Flaubert, pour sa part, avoue dans *Bouvard et Pécuchet* que « J'ai quelquefois des prurits atroces d'engueuler les humains. » Cette liberté que prennent les auteurs satiriques dans les différents genres littéraires énonce la vocation de la satire, car « La satire au fond ignore le mouvement d'humeur. Quand elle y prétend, ses accents sont d'une tout autre intensité, sa colère trop intériorisée pour ne pas se changer en révolte. Incapable de se contenir, le plaisir d'une implacable dénonciation lui offre alors un défoulement où rien n'étant gratuit, elle se libère de l'indignation qui l'étouffe... Le propre de la satire est donc de se décharger de ce qui lui est intolérable. Se sauvant de tout par la dérision, la satire pourtant ne se rit pas de tout, mais si ses peintures au vitriol ne le disent que trop, elle ne peut s'empêcher de penser que les pires horreurs ne sont jamais que le résultat de dérisoires aberrations. »⁸¹

⁸⁰ HODGART (Matthew), *ibidem*, pp. 12-18.

⁸¹ ARNOULD (Colette), *ibidem*, pp. 8- 9.

Tout auteur, quel que soit le genre qu'il aborde, qu'il s'agisse du roman, de la comédie, de l'épopée, du théâtre etc., peut s'essayer à la satire, car ce genre inclassable s'adapte dans toutes les formes d'écriture. Ceci peut se justifier dans différentes œuvres de Chateaubriand où la satire éclate de chapitre en chapitre ; pourtant, ces œuvres n'obéissent pas au même genre. Ainsi, on retrouve la satire dans *Essai sur les révolutions* publié en 1797, un essai rédigé pendant son exil en Angleterre, et qui est rempli d'incertitude et de doute, car Chateaubriand n'a plus foi en l'avenir. Il pense que l'Histoire balbutie et va jusqu'au point de condamner le christianisme qu'il juge impuissant à prévenir l'écroulement. La satire est présente aussi dans son roman *Atala*, publié en 1801. Dans ce roman, un vieil Indien, Chactas, y raconte son impossible amour pour la jeune chrétienne Atala, qui préfère se donner la mort plutôt que d'enfreindre le vœu de virginité que sa mère mourante lui a fait promettre de respecter. Cette histoire émouvante oppose à une religion autoritaire et cruelle le véritable évangile du christianisme qui prône l'amour, la liberté, la repentance et la rédemption. Dans son poème en prose ou roman poétique *Les Martyrs* publiés en 1809, Chateaubriand chante le martyr du chrétien livré à la cruauté impériale. On retrouve encore la fibre satirique dans un pamphlet d'une violence prononcée, *De Buonaparte et des Bourbons*, publié en avril 1814. Les *Mémoires d'outre-tombe* achevés en 1841 et publiés à titre posthume en 1848, sont une œuvre autobiographique et monumentale dans laquelle l'auteur instruit le jugement de son siècle par un discours satirique. Nous venons juste de montrer à partir de ce chapitre combien la satire peut figurer dans tous les genres, d'où la difficulté de la classer et sa forme particulière. Pour montrer le caractère de la satire qui est un genre inclassable, Saïdah a écrit une œuvre qui s'appelle *Mauvais genre. La satire littéraire moderne*. Ainsi, exprime-t-elle : « Mauvais genre que celui de la satire, qui se délecte de travers, de vices et de folies, qui dénigre, dégrade et démolit, qui s'adonne aux attaques et flétrissures railleuses, qui se complaît à outrepasser les tabous, à recourir aux coups les plus bas et à se rire du bon goût. Mais genre douteux, la satire l'est aussi du point de vue de la critique moderne. La satire littéraire occupe en effet une position problématique au sein de la modernité, et cela pour deux raisons, l'une historique et l'autre conceptuelle, qui sont d'ailleurs liées. Du point de vue historique, on se trouve devant trois objets, que l'on voit déjà apparaître cette hétérogénéité qui est au cœur de la poétique de la satire. De plus, ces trois catégories ne se distribuent pas dans le temps selon un ordre successif : seul le genre occupe une période délimitée, de l'Antiquité latine au XVIII^e siècle, les deux autres remontant plus haut et existant toujours. »⁸²

⁸² SAÏDAH, *Mauvais genre. La satire littéraire moderne*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 5.

Cette illustration vient appuyer notre point de vue qui consiste à faire de la satire un genre inclassable.

II-3 : Les sujets abordés par la satire

La satire dans ses formes et principes qui consistent à employer l'humour, l'ironie, le ridicule ou le sarcasme pour dénoncer, attaquer, dévoiler ou railler l'immoralité, l'injustice, la violence, l'égoïsme, l'avarice, l'hypocrisie, etc., aborde plusieurs sujets. De toute évidence, les sujets auxquels elle se réfère sont toujours liés aux conditions existentielles de l'homme. C'est peut-être ce qui a fait dire à Matthew Hodgart que « L'inépuisable sujet de la satire est la condition humaine elle-même. L'homme, mi-brute mi-esprit, est inévitablement voué aux ennuis. »⁸³ Les ennuis dont parle l'auteur ici sont liés à plusieurs raisons qui peuvent être d'ordre politique ou social pour ne citer que ces deux. Le principe du discours satirique est de mettre en place les trois différents actants à savoir : la cible, le satiriste et le destinataire. La politique est souvent le domaine dans lequel les auteurs de la satire excellent dans l'art de la dénonciation et de la raillerie, car les principales cibles sont les hommes politiques qui n'inspirent pas confiance aux auteurs de la satire. Si d'aventure on essaierait de passer en revue tous les sujets de la satire, la politique serait certainement le sujet le plus abordé. Elle porte ses traits contre toutes les outrances en politique et s'acharne à démasquer, à attaquer les vices, les folies et la luxure que cultive le paysage politique. D'ailleurs, « Les plus pressants des problèmes qui se posent à nous quand nous fermons un livre ou quittons le théâtre sont, en fin de compte, des problèmes politiques ; ainsi, la politique est-elle le sujet le plus évident de la satire. Les affaires publiques n'offensent personne, disait Samuel Johnson, mais il ne pouvait commettre une erreur plus complète : dans une certaine mesure, les affaires publiques touchent tout le monde pour peu que l'on paie des impôts, que l'on fasse du service militaire ou même que l'on objecte à la façon dont le voisin se conduit. Là où cohabitent plus d'une dizaine de gens, on ne peut échapper à la politique. Il y a une relation essentielle, au plein sens du mot, entre la satire et la politique : la satire n'est pas seulement le genre le plus commun de littérature politique, elle en est, dans la mesure où elle s'efforce d'influencer le comportement public, la partie la plus politique. Politique et satire passent pour assez peu honorables : le mot politicien a un sens plutôt défavorable et les auteurs de satires ne cessent de s'excuser de leurs

⁸³ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 11.

médiances l'une ou l'autre sont pourtant nécessaires, vu la nécessité de réformer continuellement tous les systèmes sociaux et législatifs et le fait que la politique est le seul moyen d'y réussir ; cependant la satire seule projette assez de vitriol pour dissoudre ce qui s'oppose aux réformes. »⁸⁴ Nombre des auteurs satiriques ont marqué un grand intérêt à la politique et se sont surtout opposés aux systèmes politiques établis dans leur société. Il y en a qui ont combattu le régime en place et qui ont même dénoncé les gouvernements qui ne partageaient pas la cause populaire. Nous avons le cas de Chateaubriand qui, malgré sa carrière politique aussi bien au gouvernement qu'en diplomatie, ne s'est jamais résigné à combattre la vie politique déviante de certains dirigeants. Il n'est pas étonnant de voir la satire aborder majoritairement des questions politiques, car c'est de la politique que viennent la tyrannie, la terreur, les exécutions, et sachant que la satire est le véritable ennemi de tous ces maux, le rapport entre politique et satire se montre conflictuel. Certains écrivains du XIX^e siècle ont fait preuve d'un engagement satirique parce qu'ils défendaient les principes de liberté contre les chaînes et les bâillons dogmatiques imposés par la société. Nous avons le cas de Victor Hugo qui, en 1848, prend sous sa protection les insurgés qu'il rencontre en passe d'être fusillés. Il met en place un bureau qui a pour objectif d'aider les déportés, et condamne les atteintes aux libertés. En 1849, devant l'Assemblée législative, il dénonce l'inertie parlementaire face aux souffrances ouvrières. Contrairement à Alfred de Vigny qui plonge dans sa tour d'ivoire, disant par une formule purement stoïque que « Le sage doit apprendre à accepter son sort ou sa destinée », Victor Hugo s'attribue une fonction sociale faisant ainsi de son œuvre, une tribune d'expression au service du public. C'est ce qui a fait qu'il choisisse de rester du côté des partisans de l'art engagé pour conserver sa liberté. En parlant de la spécificité du discours satirique en rapport évidemment avec les sujets qu'aborde la satire, Sophie Duval et Marc Martinez se sont mis d'accord au principe que « L'engagement satirique se mobilise contre une apparente multiplicité de cibles. Parmi les plus traditionnelles figurent les institutions, avec les hommes politiques et les ecclésiastiques ; les professions avec les médecins et les hommes de loi ; les travers sociaux, avec les snobs, les pédants et les arrivistes ; et naturellement les femmes. »⁸⁵ Comme on le remarque, la satire a plusieurs cibles, et les femmes figurent au nombre des sujets de la satire. Il nous arrive de nous poser la question de savoir si c'est à cause de l'antique péché originel que l'on a souvent reproché aux femmes les malheurs du monde ; car Ève est devenue l'image de tout ce qu'il y a de mauvais chez la femme. Combien de fois ne voit-on pas sur les affichages publicitaires, la

⁸⁴ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 33

⁸⁵ DUVAL (Sophie), MARTINEZ (Marc), *ibidem*, p. 184.

représentation comique du corps féminin ? Même si on prétend s'abriter sous des raisons publicitaires et commerciales, il n'en demeure pas moins vrai que les femmes sont les sujets d'une réelle littérature antiféministe et donc les cibles de la satire. On peut penser à la satire traditionnelle contre les femmes du philosophe Théophraste qui a écrit un livre qui s'intitule *Le mariage*. Son livre se préoccupe de la question de savoir si un homme doit se marier ou non. Il essaie d'émettre les conditions qui pousseraient un homme à prendre femme. Il pense qu'un homme sage pourrait le faire à condition qu'il rencontre une femme bien élevée, honorable et belle. Théophraste estime que ces conditions sont difficilement réunies et conseille à l'homme sage de s'abstenir. Pensant que la femme a beaucoup de besoins et empêche l'étude de la philosophie, il n'admet aucune utilité à la femme si ce n'est de plier son mari à sa volonté. Cette théorie attisant la fibre satirique sur les femmes est d'autant plus discutable qu'elle ne semble pas connaître l'assentiment de tous. C'est une véritable philosophie antiféministe qui fait de la femme un des sujets de la satire. Matthew Hodgart, quant à lui, parle de la mythologie et de l'iconographie chrétienne où on raconte quelque chose qui affecte et touche ensuite toute la satire des femmes. En s'appuyant sur les épopées anglaises, il se réfère à Milton en ces termes : « Milton ne se prive pas d'attaquer obliquement l'héroïne du *Paradis perdue* en la comparant incidemment à Pandore dont la boîte recélait tous les maux de l'humanité ; et après avoir décrit le grand événement, le poète prend ouvertement le ton de la comédie satirique. Ève va jusqu'à blâmer Adam de s'être laissé persuader de toucher à la pomme – ce qui est un reproche magnifiquement féminin... »⁸⁶ Il y a une autre forme de satire contre la femme, et nous pouvons le montrer à travers l'œuvre de Juvénal, car chez Juvénal rien n'est ambivalent. Sa sixième *Satire* est une diatribe scabreuse contre les vices et les folies des femmes romaines de son temps : « Juvénal ne s'en prend ni à la jeune fille, ni à la courtisane, ni à l'affranchie, mais à la femme mariée. Après un préambule sur l'envol de la pudeur par delà les limites de ce bas monde (1-20), il confesse sa stupeur d'apprendre que son ami Postumus songe aux justes noces. Postumus est-il donc devenu fou ? Les pires solutions vaudraient mieux encore que celle dont sa naïveté accepte la perspective. Où trouver présentement une femme qui soit chaste, et cela non pas seulement à Rome, mais dans les petites cités provinciales, à la campagne même ?

Voilà le développement amorcé. A mesure que la pièce se déroule, Postumus semble de plus en plus oublié, sauf en des rares interpellations, par où le poète veut montrer qu'il n'a pas tout à fait perdu de vue sa fiction du début.

⁸⁶HODGART (Matthew), *ibidem*, pp. 87-88.

Point de femme qui ne soit vicieuse ou insupportable, tel est le thème auquel Juvénal va donner une ample orchestration.

Les comédiens, les gens de théâtre les affolent. Eppia, dont le mari était sénateur, a tout quitté pour suivre un gladiateur plus que mûr et dégoûtant (60-113). Messaline faisait pis encore : elle s'esquivait la nuit du lit de l'empereur Claude pour se prostituer dans le lupanar où une cellule lui était réservée. Encore la débauche n'est-elle que le moindre de leurs crimes (133-135)... L'antique chasteté des Romains est chose morte. La luxure et l'argent ont tout gâté (286-299). Chez certaines femmes, la dépravation se porte à d'étranges excès (300-313). »⁸⁷ Juvénal exerce ici une véritable satire contre les femmes et se moque des femmes qui passent le temps en s'adonnant à la gymnastique, à la musique... Le satiriste ici déploie sa verve pour dénoncer les femmes élégantes qui s'éprennent des gladiateurs ou des acteurs, outrageant ainsi leur rang social.

Chapitre III : Évolution de la satire : de Juvénal à Chateaubriand

III-1 : La satire avec Juvénal

A en croire divers manuscrits, le poète Juvénal s'appelait Decimus Iunius Iuuenalis. Pour ce qui est de sa date de naissance, elle ne semble pas connaître l'unanimité de tous, car certains livres l'estiment vers 45 après J-C., tandis que d'autres l'indiquent vers 65 après J-C., à Aquin au sud-est de Rome. L'imprécision de sa date de naissance nous importe peu, mais notre intérêt est beaucoup plus marqué sur sa carrière oratoire et tout au moins sur sa verve satirique. Dans l'introduction de leur ouvrage collectif, Pierre de Labriolle et François Villeneuve s'accordent pour dire que « Juvénal n'a commencé à écrire, ou, du moins, à publier, qu'après la mort de Domitien (96 après J-C.) La satire I qui sert de préface à son œuvre, est postérieure à l'année 100, puisqu'on y trouve une allusion à la condamnation de Marius Priscus, qui est de cette année. »⁸⁸ Comme Chateaubriand s'attaquait à la tyrannie de l'Empereur Napoléon, Juvénal commence sa carrière oratoire par la satire contre la tyrannie de Domitien. Empereur romain en 81, il se montre d'abord un souverain habile, mais son

⁸⁷ LABRIOLLE (Pierre de), VILLENEUVE (François), *Juvénal, Satires*, Paris, Les belles Lettres, 1921, p. 56.

⁸⁸ LABRIOLLE (Pierre de), VILLENEUVE (François), *ibidem*, p. 8.

caractère hautain et soupçonneux le rend de plus en plus tyrannique. Ayant fréquenté l'école du rhéteur, cette éloquence d'école a préparé Juvénal à la satire versifiée. Doté d'une grande puissance verbale qui s'affirme d'ailleurs dans les satires, Juvénal a exprimé sa rage, sa révolte et sa critique acerbe contre la cour impériale. Domitien, du latin Titus Flavius domitianus, a été la cible de la satire juvénalienne. Pour s'en convaincre, les interrogations suivantes en sont la preuve : « Juvénal n'avait-il obtenu, comme déclamateur, que des succès médiocres et cherchait-il dans la poésie une revanche ? Croirons-nous, d'autre part, qu'entre tous les genres il a choisi la satire parce que, s'y sentant préparé par une longue pratique de l'éloquence d'école, il avait l'espoir de s'y faire applaudir ? Jugerons-nous plutôt qu'il y a été poussé par le désir de satisfaire un ressentiment personnel contre la personne et la cour de Domitien ? qu'ayant demandé en vain à la protection des grands les honneurs et la fortune, il était plein de fiel à l'égard des nobles et de leurs favoris plus heureux, plus habiles ou moins scrupuleux que lui, Grecs, Égyptiens, Orientaux, Italiens dégénérés, et qu'ainsi le meilleur de son œuvre est sorti des blessures de son ambition ? Ou bien n'était-il simplement, comme il le laisse entendre lui-même, qu'un honnête homme révolté par le spectacle de la corruption romaine et dont l'indignation, à la fin, éclate toute seule ? »⁸⁹ Le sentiment de révolte consubstantiel aux méfaits de la cour préside ici à l'éclatement de la fibre satirique de Juvénal. Appartenant à la classe moyenne, Juvénal a tenu un discours véhément contre la noblesse et l'avarice des riches dont il se moquait. La dépravation des mœurs romaines l'insupportait au point d'exploser sa fibre satirique. De par ses affinités, on lui reconnaît un cynico-stoïcien qui professe à l'instar de Démocrite, qu'il faut rire de tout. De condition libre et non noble, Juvénal déploie la satire où le sérieux se mêle à la plaisanterie pour se rire des personnes riches rongées par le chancre de la cupidité et l'avarice. L'illustration nous est faite dans la *satire XII* qui peint les dangers courus par Catulle, du latin Catullus qui est un propriétaire d'une riche cargaison. Juvénal rencontre Corvinus sur le chemin du Capitole et l'informe qu'il va offrir en sacrifice deux brebis et un jeune taureau aux divinités capitoline à savoir Junon, Minerve et Jupiter. Ce sacrifice est de nature à fêter le retour de son ami Catulle qui a miraculeusement échappé à un naufrage : « Corvinus, il m'est plus doux que l'aube de ma naissance, ce jour où une butte de gazon parée en fête va recevoir les offrandes que j'ai promises aux divinités du Capitole. Je conduis une agnelle de neige à la Reine du Ciel, une autre, aussi blanche de pelage, à la Déesse qui combat cuirassée par la Gorgone Maure, et j'ai réservé à Jupiter une turbulente victime, qui secoue son front et tire à fond sur sa corde

⁸⁹ LABRIOLLE (Pierre), VILLENEUVE (François), *ibidem*, p. 11.

tendue, hardi petit veau certes, dont les jeunes, honteux de téter encore les pis de sa mère, mûr pour être conduit au temple et arrosé de vin sur l'autel !

Si j'avais de l'argent de reste, si mes moyens étaient à la mesure de mon émotion, j'y trainerais un taureau plus obèse qu'Hispulla, incapable de porter sa propre masse, embouché loin d'ici dans des pacages de haute graisse, un authentique pur-sang du Clitumne à l'encolure si massive qu'il faudrait le faire abattre par un sacrificateur géant ! Car je célèbre le retour d'un ami encore tremblant, ahuri des épreuves par lesquelles il vient de passer, et d'en être sorti sain et sauf. »⁹⁰ Le fait de concilier le sérieux et le plaisant tout en exprimant la joie de pouvoir sauver un ami, Juvénal présente une arrière-pensée satirique, non seulement pour critiquer les riches, mais aussi pour dénoncer les sentiments intéressés des captateurs de testaments. Juvénal pense que ces captateurs ne se seraient pas permis de dépenser leur argent pour des sacrifices au profit d'un Catulle qui a déjà ses trois enfants ; et donc, trois héritiers d'office.

Dans son allure satirique, Juvénal ne s'en prend pas seulement à l'avarice des riches, mais aussi à la médiocrité de certains écrivains qui débitent de choses ridicules. Dans la *Satire I*, le poète Juvénal condamne les mauvais goûts littéraires de son temps, il s'acharne sur les banalités que débitent d'autres poètes, il dévoile l'ennui que suscitent les lectures publiques. Ainsi, dit-il, « Moi, toujours auditeur, rien qu'auditeur ? Assommé si souvent par la *Théséide* du caverneux Cordus, je ne rendrais jamais la monnaie ? Impunément on m'aurait débité des comédies en toge ? Des élégies ? Impunément gâché la vie en m'infligeant un *Télèphe* monstrueux, plus un Oreste épandu jusqu'au bord de ses marges, sans compter le verso et la suite à paraître ?... Du prince des poètes au plus minable, c'est la même rengaine. Dites donc, moi aussi j'ai dérobé ma main aux coups de férule, moi aussi j'ai composé des discours à Sylla pour lui conseiller la retraite et le sommeil ! La bonté deviendrait bêtise, quand on croise partout des chantres inspirés, à épargner un papier de toutes façons condamné ! »⁹¹ Dans ces quelques vers, de 1 à 18, le poète brosse un regard satirique contre les platitudes ou les insignifiances dont se nourrissent les poètes de son temps. Pour se démarquer des ridicules littéraires, Juvénal prend la résolution d'écrire des *Satires*. Le poète verse dans une éloquence verbale où l'invective éclate de vers en vers ; il pense que pour se soulager de la médiocrité des écrivains de son temps, il faut écrire des satires car pour lui, « Le difficile serait de n'en pas écrire. »

⁹⁰ SERS (Olivier), *Juvénal, La fureur de voir, Onze satires*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, pp. 117-118.

⁹¹ SERS (Olivier), *ibidem*, pp. 1- 2.

Juvénal a aussi dénoncé dans sa *Satire*, l'hypocrisie des personnes qui passent pour les représentants de la conscience morale de la société, ou les soi-disant défenseurs de la vertu. Cette satire est aussi dirigée contre Domitien qui, en 84 après J-C., avait pris le titre de censor perpetuus et prétendait jouer le rôle d'un grand protecteur des mœurs et des vertus de la société romaine. Face à ce mensonge, Juvénal s'est attelé à critiquer avec véhémence l'imposture de l'Empereur et sa cour :

« On se sent des envies d'aller se réfugier au fin fond du pays des Smartes et de l'océan Glacial, chaque fois qu'ils ont le culot de parler morale, ces caricatures de Curius qui passent leur vie en partouzes. D'ailleurs essentiellement incultes, quand même on se cogne partout chez eux au buste de Chrysippe, leur chic suprême étant de s'acheter une reproduction d'Aristote ou de Pittacus et de faire ranger au placard les Cléanthe authentiques. Impossible de se fier aux physiques, tant chaque rue grouille de ces cafards obscènes. Vous vitupérez la débauche, vous, la latrine la plus notoire de la tantouzerie socratique ? Mais tandis que par devant votre membrure hirsute et vos bras à poil dur annoncent une nature inflexible, par derrière le médecin s'esclaffe à extraire des chancres gros comme des figues de votre trou de balle épilé à la pierre ponce. Rare est leur parole, dévorante leur fringale de silence, plus ras que le sourcil leur cheveu. »⁹² En faisant allusion à la censure de Domitien qui passait pour le garant de la morale et le protecteur des mœurs, Juvénal démontre le contraire de ce qui se passe dans sa société romaine. Il s'agit entre autres, de la dénonciation de l'immoralité, des vices et des mœurs des nobles Romains. Tout porte à croire que le poète avait sujet de se plaindre d'un ordre social où la vertu, la moralité, la sincérité, la dignité etc., n'étaient plus d'actualité. Le poète Juvénal s'est montré très sévère dans ses satires à l'égard des grands personnages qui n'étaient pas des modèles de dignité. Quand il peint dans un ton satirique les vices des hommes et des femmes de la société romaine, il excelle dans l'art de l'invective pour témoigner son mépris contre la dépravation des mœurs. Par un art rhétorique, le poète se plaît à critiquer par de beaux vers les bassesses, la luxure et les vices de la vie à Rome. Maniant l'épée de la satire contre les grands personnages, Juvénal ne pouvait qu'attirer la colère et l'hostilité du pouvoir. Pour preuve, il fut exilé par Trajan, (en latin Marcus Ulpius Trajanus, 53-117), Empereur romain en 98. Nous pouvons avoir l'illustration des retombées de la satire du poète dans un texte établi par Pierre Labriolle et François Villeneuve : « Octogénaire, il fut nommé préfet du cohorte en Égypte pour avoir déplu à un histrion ami de l'empereur qui s'était senti atteint par les vers 87-92 de la satire VII. Cette nomination sans commandement effectif mais assortie d'une obligation de résidence était un

⁹² SERS (Olivier), *ibidem*, pp. 11-12.

exil déguisé. Très peu de temps après, il y mourut de chagrin et d'ennui. Cet exil est datable : né vers 45, Juvénal était octogénaire vers 125, époque du second séjour d'Hadrien à Rome... La satire XVI, dont nous ne possédons que les 60 premiers vers, énumère ironiquement les avantages de la vie militaire, considérés du point de vue d'un civil. C'est la dernière : Juvénal peut très bien être mort en exil... »⁹³ Déployant le fouet de la satire par un art rhétorique, Juvénal devrait faire face à l'arme du pouvoir qui n'hésite pas d'ouvrir le chemin de l'exil à tous ceux qui se montrent subversifs. Il faut admettre que lorsqu'une parole crée un écart avec les règles établies, elle devient anémique et voue l'auteur de celle-ci à un destin d'exil, lieu par excellence des parias de la société. L'exil des poètes qui remonte depuis l'antiquité est consubstantiel à leur poésie satirique, car « Ces poètes inadaptés, épris de liberté et de justice, qui ont en horreur le fanatisme et la tyrannie »⁹⁴, n'hésitent pas de dénoncer les déviances sociales au mépris de toute prudence. La satire foudroyante de Juvénal s'attaquait aussi aux femmes, et particulièrement aux épouses romaines qu'il traitait, critiquait avec un ton agressif et insultant. Ces femmes qu'il accablait d'injures étaient taxées de volages, empoisonneuses et infidèles. La *Satire VI* nous présente ce réquisitoire accablant contre ces femmes sans pudeur et livrées à la débauche :

« Femme de sénateur, Eppia a suivi une troupe de cirque jusqu'en Égypte, jusqu'au Nil, jusqu'aux infâmes bas quartiers d'Alexandrie, exposant Rome et l'extravagance de ses mœurs... Femme qui suit son amant à l'estomac marin. Les autres dégoûtent sur leur mari, elle, elle mange au milieu des matelots... Voilà ce qu'a fait Eppia dans la famille d'un simple particulier. Ça te choque ? Va voir du côté des rivaux des dieux, écoute ce qu'a subi Claude : dès qu'elle sentait son mari endormi, préférant sans vergogne une couchette à son lit d'apparat, la pute Impériale s'encapuchonnait et s'évanouissait dans la nuit, sans autre compagnie qu'une servante. Camouflant ses cheveux noirs aux rideaux rapiécés où un box lui était affecté, elle s'y exhibait nue, les seins pris dans une résille d'or, sous son pseudonyme affiché, Lycisca... Elle faisait goûter ses caresses à qui entraît... »⁹⁵ Le poète se saisit ici d'une arme redoutable qu'est la satire pour dénoncer l'immoralité sexuelle des femmes romaines. Juvénal use donc de la satire versifiée pour condamner les déviances sociales qui assombrissent les bonnes mœurs, la vertu et la moralité tant défendues par le poète. Il cible ses attaques aussi bien sur le plan politique, intellectuel que social.

⁹³ LABRIOLLE (Pierre), VILLENEUVE (François), *Juvénal, Satires*, Les Belles Lettres, 2002, pp. 11-12.

⁹⁴ France (Anatole), *Les Autels de la peur*, Paris, Librairie générale française, 1994, p. 7.

⁹⁵ SERS (Olivier), *ibidem*, pp. 59-60-61.

Juvénal émerge de sa révolte face à la société romaine dont les mœurs sont dépravées, et défoule son ressentiment par la satire qui frise l'injure. L'inclination à l'écriture satirique vise à condamner les réalités basses et viles qui minent la vie à Rome. « C'est ainsi que Juvénal est accusé de tirer le genre du côté de l'indignation tragique »⁹⁶, parce que ses agressions verbales décrivent une espèce de dérèglement de tous ordres dans la société romaine. Dans la sixième satire, Juvénal s'emploie à décourager les candidats au mariage parce qu'il pense qu'il n'existe guère à Rome des femmes vertueuses. Il ne leur reconnaît ni douceur, ni féminité, ni patience, ni tendresse ni maîtrise de soi. Il est tentant de dire que le poète, comme Lucilius, a nourri un esprit misogyne. Dans ses caricatures sur la vie des Romains, il ressort une espèce de causticité qui dénote d'une amertume. Jean-Pierre Cebe disait que « Juvénal, lui, ne s'occupe pas de la totalité des humains. Par leurs fins et leur étoffe, ses caricatures se maintiennent dans la lignée des caricatures luciliennes et varonniennes. Nées de l'indignation, elles clouent au pilori les Romains du I^{er} et II^e siècle de notre ère et leur mauvais génie étranger. En elles, se déverse la bile d'un nationaliste aigri, raciste, nostalgique du passé ». Étant donné cette volonté de dénigrement pessimiste, il va sans dire que la caricature est partout dans les satires juvénaliennes. Les égarements et l'infamie qui écument la vie à Rome attirent et attisent le fouet satirique du poète Juvénal qui, comme d'autres écrivains en prose, font exploser leur fibre satirique au regard du dérèglement de la conduite ou des mœurs de la société.

III-2 : La fibre satirique chez quelques auteurs intermédiaires : le cas de Boileau, Beaumarchais et Voltaire

L'évocation de ces auteurs satiriques n'est pour nous qu'un tremplin pour arriver à Chateaubriand. Que cela ne soit pas perçu comme un détour inutile, car notre souci est de montrer qu'il y a des auteurs comme Chateaubriand qui ont eu un regard très critique face aux réalités de leur société. Même si les problèmes ne sont pas les mêmes, toujours est-il que les cibles de leur satire se ressemblent de par leur rang social, leurs vices et leurs intérêts. Ces auteurs choisis, non par leur affinité et moins encore par notre préférence, ont tous, au même titre que Chateaubriand fait de leurs œuvres, une tribune d'expression au service du peuple, usant ainsi de l'arme de la satire pour dénoncer les déviances sociales au mépris de toute

⁹⁶ RENNER (Bernd), *La satire dans tous ses états*, Genève, Droz, 2009, p. 31.

prudence. Ce qui revient en filigrane chez ces auteurs, c'est leurs rapports avec la société, des rapports qui se perçoivent au moyen d'une écriture littéraire particulièrement caustique. Cette écriture est à la fois un procédé et un aboutissement. Un procédé dans le cas où ils parviennent à atteindre leurs destinataires, le peuple ; un aboutissement si ils parviennent à faire prendre conscience et éveiller une espèce de révolte chez les victimes d'un abus de tous ordres.

Nicolas Boileau (1636-1711) est compté au nombre des écrivains satiriques, car un des visages que la critique lui reconnaît depuis le XVII^e siècle est « celui du législateur du Parnasse, celui d'un théoricien du sublime et celui d'un homme de goût, celui d'un philosophe moral admiré ou rejeté tantôt pour sa véhémence, tantôt pour sa mesure, celui d'un satirique bilieux et celui d'un prêtre de la raison, celui d'un écrivain au prosaïsme étouffant et celui d'un bon poète de métier[...] L'écrivain Boileau n'est purement ni l'homme excédé par les vices de son temps et qui les dénonce avec fermeté ni l'artiste secrètement séduit par le jeu des différents aspects de la vie et dévoré par le désir de transmuter cette séduction en création. Il est à la fois l'un et l'autre ; tantôt plus l'un que l'autre, tantôt les deux également. Son œuvre parcourt librement le champ qui s'étend entre le moralisme et l'esthétisme, sans jamais atteindre une de ces deux frontières. Et ce voyage constitue une histoire qui est elle-même un long poème. Avant d'accompagner dans son aventure littéraire le satirique contemporain de Louis XIV, il n'est pas inutile de le suivre dans les années d'enfance et de jeunesse où se formèrent sa pensée, ses goûts, ses désirs [...] Bien des éléments de sa condition première ne semblent pas avoir été de nature à jeter dans son cœur le mécontentement dont se nourrit l'ardeur satirique. »⁹⁷ Le respect de l'ordre politique et moral, les excès de la violence, la misère d'un peuple affamé font naître chez Boileau cette vocation d'écrivain satirique qui n'hésite pas de dénoncer la démagogie des grands personnages. Cette inclination à la poésie ne nous étonne guère lorsqu'on sait qu'il s'est nourri des œuvres de Juvénal et Horace. Dans *Satire III*, Boileau ne se contente plus de dénoncer la sottise, mais il se rit de la sottise en montrant le spectacle d'un groupe de sots, très satisfaits d'eux-mêmes. En décrivant le spectacle d'une bande de sots qui s'attribuent les certificats d'autosatisfaction, Boileau semble railler la noblesse. Les quelques lignes de la *Satire III* nous en donnent la preuve :

« Notre hôte cependant, s'adressant à la troupe,
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe ?

⁹⁷ PINEAU (Joseph), *L'univers satirique de Boileau, L'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990, pp. 7-17.

Sentez-vous le citron dont on a mis le jus
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus ?
Ma foi, vive Mignot et tout ce qu'il apprête !
Les cheveux cependant me dressaient à la tête :
Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvais tout pourtant de la mine et du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste. »⁹⁸

Nous retrouvons le poète dans *Satire X* où se dessine une véritable opposition de Boileau aux tendances et pratiques de la cour. Cette verve satirique s'emploie à attaquer non seulement les femmes et la société mondaine, mais aussi la fausse dévotion qui excelle dans l'hypocrisie. Le goût de la polémique domine l'œuvre de Boileau, car dans son *Discours au roi*, (1674), placé en tête de ses *Satires*, Boileau essaie de justifier la polémique très virulente qui éclate de chapitre en chapitre dans ses œuvres. Le poète se considère comme le censeur qui dévoile au nom de la liberté et de la vérité, les sottises de la société. Ainsi, mène-t-il un combat contre les poètes ridicules, les avarés, les écrivains prétentieux...

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799), peut être considéré comme un des écrivains de la Révolution. A l'image de son Figaro, il se met à condamner les excès les plus intolérables. Se livrant à une grande bataille contre l'abus du pouvoir et la grande puissance, il déclare dans la Préface du *Mariage de Figaro* (1784) : « Dans l'ouvrage que je défends on n'attaque point les états, mais les abus de chaque état ; les gens seuls qui s'en rendent coupables ont intérêt à le trouver mauvais ; voilà les rumeurs expliquées ; mais quoi donc, les abus sont-ils devenus sacrés qu'on en puisse attaquer aucun sans lui trouver vingt défenseurs ?... Je respecte donc hautement ce que chacun doit honorer ; et je blâme ce qui peut nuire. »⁹⁹ *Le Mariage de Figaro*, achevé en 1778 a attendu plus de cinq années avant de recevoir l'autorisation de sa première représentation le 27 avril 1784. Cet ouvrage est une véritable critique de l'ordre politique et social de son temps. Ce qui explique l'acharnement de la censure officielle et surtout l'hostilité de Louis XVI qui se sentait la cible de cette œuvre satirique. Par-dessus tout, c'est la cour et la noblesse que cette satire insolente visait. Même

⁹⁸ BOILEAU (Nicolas), *Satires, Épîtres, Art poétique*, Paris, réédition Gallimard, 1985, pp. 76-77.

⁹⁹ BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin Caron de), Préface du *Mariage de Figaro*, Paris, réédition Flammarion, 1999, pp. 64- 65.

Beaumarchais a essayé d'affirmer l'innocence de sa pièce pour s'échapper à la censure, son discours satirique paraissait flagrant au point d'irriter Louis XVI. Lorsqu'il évoque l'absoluité du maître qui n'a que des vices comme qualités, tout porte à croire qu'il critique le Roi. Ce qu'il en dit dans la Préface du *Mariage de Figaro* trahit bien ses intentions satiriques : « Un grand seigneur espagnol, amoureux d'une fille qu'il veut séduire, et les efforts que cette fiancée, celui qu'elle doit épouser et la femme du seigneur, réunissent pour faire échouer dans son dessein un maître absolu que son rang, sa fortune et sa prodigalité, rendent tout-puissant pour l'accomplir. »¹⁰⁰ Cette audace et cette témérité de blâmer le vice ont commencé dans un autre ouvrage intitulé *Le Barbier de Séville* où l'auteur s'attache à fustiger l'infamie de la société. Dans la préface du *Mariage de Figaro*, Beaumarchais avoue son allure satirique en ces termes : « Ainsi dans *Le Barbier de Séville* je n'avais qu'ébranlé l'État ; dans ce nouvel essai, plus infâme et plus séditieux, je le renversais de fond en comble. Il n'y avait plus rien de sacré si l'on permettait cet ouvrage. On abusait l'autorité par les plus insidieux rapports. »¹⁰¹ Beaumarchais avait une façon sévère de juger la société, et ses œuvres peuvent bien montrer sa verve satirique. Pour s'en convaincre, Jacques Vier a montré combien Beaumarchais a mené une bataille contre les travers de la société. Ainsi, dit-il, en parlant du *Mariage de Figaro*, « Cette comédie follement gaie (cf. le titre : *la Folle Journée*) renferme, beaucoup plus accentuées que les revendications politiques, des revendications sociales que l'on ne peut pas ne pas considérer comme révolutionnaires pour l'époque :

-En faveur de la condition du fils naturel, devant qui toutes les portes se ferment et qui est condamné au vagabondage. Figaro, mis en présence d'un père qui se fait prier pour le reconnaître...

-En faveur de la condition diminuée de la femme que sa faiblesse expose à des malheurs dont elle n'est pas toujours responsable...

-En faveur du droit qui ne devait être refusé à personne de vivre de son métier...

-Contre la carence de la justice qui, au lieu de défendre les faiblesses, fait cause commune avec les grands pour les accabler. Sur l'incompétence des juges, leur vénalité, leur asservissement aux puissances...

¹⁰⁰ BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin Caron de), *ibidem*, p. 53.

¹⁰¹ BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin Caron de), *ibidem*, p. 52.

Disons pour conclure que *Le Mariage de Figaro*, comme l'ensemble du répertoire dramatique de Beaumarchais, peu favorable aux bouleversements d'ordre politique, a entrevu à distance quelques-uns des grands problèmes sociaux qui devaient se poser encore un siècle après lui. »¹⁰²

L'on peut tirer un intérêt littéraire du *Mariage de Figaro*, car cette pièce englobe à la fois une comédie de caractère et de mœurs du temps de Beaumarchais. C'est en quelque sorte un aperçu historique de l'évolution sociale avant 1789. Par le mélange du comique et du persiflage, Beaumarchais essaie de broser une peinture satirique des conditions sociales. Pour preuve, cette œuvre fut condamnée pendant cinq ans par l'hostilité de la censure et du roi, du fait de sa véhémence. Le ton comique qui caractérise cette œuvre (comédie de mœurs, comédie sociale et comédie de caractère), dénote d'une véritable satire déployée par l'auteur. Beaumarchais se présente en maître de la comédie satirique par ses œuvres comiques qui tournent en ridicule le comportement de la noblesse. Ainsi, dans *Le Barbier de Séville*, en 1775, comme dans *Le Mariage de Figaro*, en 1784, Beaumarchais oppose la valeur de l'individu aux privilèges liés à la naissance. Utilisant les mêmes personnages du *Barbier de Séville*, Beaumarchais déploie dans *Le Mariage de Figaro* autrement appelé *La Folle Journée*, une satire sociale virulente contre l'aristocratie. Ce qui se passe dans *Le Mariage de Figaro* à travers les personnages, est un véritable réquisitoire contre la société de l'Ancien Régime. Il montre l'inconstance du Comte Almaviva qui épouse Rosine et veut faire de Suzanne, la camériste de la Comtesse, sa maîtresse. Or, Suzanne étant la fiancée de Figaro, Figaro se sent trahi le jour même où il décide de convoler en justes noces. Il laisse exploser son indignation en un long monologue qui est perçu comme une satire contre l'Ancien Régime. D'ailleurs, l'hostilité du roi à l'égard de cette comédie en était la preuve. Ainsi, le comique, le rire, la drôlerie, l'hypocrisie, la ruse, l'inconstance... caractérisent la comédie satirique de Beaumarchais.

Un autre génie de la satire est bien évidemment Voltaire, François-Marie Arouet de son vrai nom (1694-1778), qui a mené un grand combat pour les Lumières et défendu ses idées à travers tous les genres littéraires utilisant ainsi tous les registres dont le pamphlet, l'ironie, la polémique et la satire. Il a pris une distance critique sur l'esprit des Lumières, en dénonçant les préjugés, l'injustice, l'intolérance, jusqu'à tourner en dérision le fanatisme. Il s'est présenté comme le maître des écrivains philosophes et a poussé l'audace jusqu'au point de

¹⁰² VIER (Jacques), *Le Mariage de Figaro, miroir d'un siècle, portrait d'un homme*, Archives des Lettres Modernes, 1957, pp.45-47.

défier le pouvoir politique et religieux. L'esprit des Lumières qu'il incarnait consistait à proposer une vision nouvelle de la société défendant ainsi un idéal de progrès, de justice et de liberté. C'est une vision qui inspirera le peuple puisque cet idéal a exercé son influence et conduit la société à la Révolution. Comme disait Georges Mailhos, « Voltaire peut aisément paraître comme l'annonce des grands bouleversements de la fin du siècle... Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au XVIII^e siècle dans l'esprit humain.»¹⁰³ Vu comme un écrivain engagé, le combat de Voltaire a été une véritable lutte contre les déviances sociales ; contre tous les abus qui ont remis en question l'idéal des Lumières. Son esprit critique se déclenche très tôt en 1716 par ses écrits satiriques contre le Régent ; et cette fibre satirique le conduira à la Bastille avant son exil en Angleterre. Il faut admettre que son œuvre philosophique exprime une véritable indignation face aux abus du pouvoir, à la guerre, à la torture, à l'intolérance et à l'injustice. D'ailleurs, en 1760, il prend la défense de Jean Calas et du chevalier de La Barre, tous deux victimes de l'intolérance religieuse. Sa révolte sur la condamnation injuste de Calas le pousse à écrire le *Traité sur la tolérance*. Déterminé par sa célèbre phrase « Écrasons l'infâme ! », il écrit son *Dictionnaire philosophique* dans lequel il revendique la réforme du système judiciaire tout en condamnant le fanatisme religieux. Voltaire est l'un des écrivains philosophes qui tient en éveil la conscience morale de sa société parce qu'il s'est montré sensible aux conditions de vie misérables et à la douleur de l'homme. Usant du pamphlet et de la polémique dans ses œuvres, il a dénoncé les violences commises au nom de la religion et les tortures commises au nom du pouvoir. Dans un de ses contes philosophiques (*Candide* 1759), il met en scène un héros innocent et naïf d'où le nom de Candide qui signifie naïf. Candide, un esprit naïf, est éduqué par son maître Pangloss, dans une véritable illusion que « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ». Lancé dans l'aventure à la découverte du monde et de lui-même, il découvre la cruauté de l'être humain, l'injustice, les catastrophes naturelles et même le fanatisme religieux. En écrivant *Candide*, Voltaire se lance dans la dénonciation des excès de l'esclavage et la cruauté des maîtres inhumains. Candide, cet esprit naïf, tombe dans la désillusion aux portes de Surinam où il rencontre un esclave qui lui ôte ses illusions : « En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. » Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit

¹⁰³ MAILHOS (Georges), « Pour une Révolution dans l'esprit », in *Voltaire ou La liberté de l'esprit*, Éditions du Rocher, 1989, p. 46.

le nègre. Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide qui t'a traité ainsi ? Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe... Ô Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand tout est mal'' ; et il versait des larmes en regardant son nègre ; et en pleurant, il entra dans Surinam. »¹⁰⁴ Cet extrait n'est que la démonstration de la veine satirique d'un auteur qui voulait dénoncer la cruauté humaine. Il montre encore sa révolte contre l'injustice et le fanatisme religieux dans l'affaire Calas. En effet, le 13 octobre 1761, Marc-Antoine Calas est assassiné dans la maison familiale à Toulouse. Le 10 mars 1762, Jean Calas, injustement accusé d'avoir tué son fils, est condamné pour infanticide et exécuté sur la place publique à Toulouse. Révolté, Voltaire se voit cultiver l'amour de la vérité et les lumières de la raison pour combattre l'injustice. Ainsi, publie-t-il le *Traité sur la tolérance* en 1763 à l'occasion de la mort de Jean Calas. Dans cette lutte contre l'injustice, Voltaire s'engage pour obtenir la réhabilitation de Jean Calas et la condamnation du fanatisme religieux. Le couronnement de son combat fut la réhabilitation de Jean Calas le 9 mars 1765. Il y a bien d'autres affaires pour lesquelles, Voltaire a combattu pour défendre la vertu des Lumières et celle de la justice. Il s'agit notamment de sa défense en faveur des Sirven, injustement accusés d'avoir assassiné leur fille sans oublier la défense du jeune Chevalier de La Barre, jugé et exécuté pour être passé devant une procession religieuse sans se découvrir. Nourri donc par une fibre satirique jusqu'à la fin de sa vie, Voltaire a fait de l'abus du pouvoir, du fanatisme, de l'injustice, de la cruauté humaine et de l'intolérance, son principal combat. Il n'est point étonnant qu'il soit considéré comme un des plus grands écrivains engagés et révoltés de son temps.

Comme celle de Voltaire, la vie de Chateaubriand a été une perpétuelle lutte contre l'injustice, la violence cruelle, la médiocrité, l'abus du pouvoir politique et la défense des libertés populaires. De même que Voltaire avait dénoncé les atrocités de l'esclavage, Chateaubriand en a fait autant. Francis Claudon le signale dans un article intitulé « Chateaubriand Écrivain politique après 1814 » en ces termes : « Sous la plume d'un ultra du moins réputé tel, on n'aurait pas attendu que la défense de la branche aînée des Bourbons s'accompagne d'un

¹⁰⁴ VOLTAIRE, *Candide*, Paris, réédition Flammarion, 2007, pp. 94- 95.

éloge de la constitution, de la liberté de la presse. Quant à la variété, elle est grande ; dans une époque de paix et de repli ce sont la Grèce, l'Espagne, la décolonisation aux Antilles et en Amérique, voire l'évocation du complot des Décabristes. Et Chateaubriand écrit aussi contre l'esclavage des Noirs ou pour la défense des canuts lyonnais... Arrêtons l'énumération, quoiqu'elle ravisse l'historien autant que le critique ; comprenons que Chateaubriand fustige moins telle ou telle politique que ses auteurs, parce que ceux-ci manquent de discernement, parce qu'ils faillissent à comprendre des suites futures de ce qu'ils font présentement. »¹⁰⁵ Ce passage nous montre le paradigme commun entre Voltaire épris des principes de liberté et d'ordre moral avec Chateaubriand, qui a tout au long de sa vie fait de la liberté, son principal combat.

Bien que n'étant pas de la même année, les auteurs intermédiaires que nous avons choisis, notamment Boileau, Beaumarchais et Voltaire ont quelque chose de commun avec Chateaubriand. Il s'agit bien évidemment de cette audace poussée vers la fibre satirique qui constituait pour eux, une arme par excellence pour dévoiler, dénoncer, railler et condamner ce qui s'écartait des normes sociales. L'évocation de ces auteurs satiriques nous sert de transition pour aborder la satire chez Chateaubriand qui est l'auteur principal des travaux de nos recherches.

III-3 : Chateaubriand et la satire

Ce sous-chapitre nous permet de montrer que l'ensemble de l'œuvre de Chateaubriand est marqué par la touche satirique qui se confirme dans son œuvre finale que sont les *Mémoires d'outre-tombe*. Par sa pensée politique et ses écrits politiques, au-delà de ses autres ouvrages, nous pouvons déceler son esprit critique qui, au mépris des hostilités, déployait le fouet satirique pour dénoncer ce que Voltaire a résumé en un seul mot : « l'infâme. » Dans ses propos critiques que l'on retrouve dans plusieurs de ses œuvres, Chateaubriand use souvent d'une rhétorique où le langage très violent vire à l'invective. Francis Claudon fait ce constat en développant une analyse entre Chateaubriand en tant qu'écrivain politique et son œuvre. Ainsi dit-il, « Comment ne pas souligner que dans ces morceaux dictés par l'actualité

¹⁰⁵ CLAUDON (Francis), « Chateaubriand écrivain politique après 1814, in *Les intellectuelles face au pouvoir (1815-1870)*, textes rassemblés par Marie-Hélène Girard, Éditions Universitaires de Dijon, 1996, pp. 32-33.

Chateaubriand continue la méthode du parallèle rhétorique, initiée dans l'Essai sur les révolutions, mais l'infléchit vers l'invective, au sens technique de ce terme. Ainsi, lorsque, le 2 octobre 1825, Chateaubriand évoque la lutte encore incertaine des Grecs pour l'indépendance ; la chute du discours fustige l'inaction de l'Europe occidentale ; en même temps elle rappelle discrètement les malheurs de la branche aînée des Bourbons. »¹⁰⁶ Dans ses écrits, Chateaubriand se donnait parfois la liberté de stigmatiser ce qui s'opposait à sa vision du monde et ses opinions politiques. Qu'il s'agisse des *Martyrs*, cette épopée chrétienne ou de son célèbre pamphlet, *De Buonaparte et des Bourbons*, Chateaubriand condamne la violence et montre son intérêt pour la liberté et le bonheur des humains. Cette satire tirée de son œuvre *De Buonaparte et des Bourbons* en témoigne : « L'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi ; on a mieux aimé souffrir une invasion d'un moment que de s'exposer à garder Buonaparte toute la vie. Si les armées se sont battues, admirons leur courage et déplorons leurs malheurs ; elles détestent le tyran autant et plus que le reste des Français ; mais elles ont fait serment, et des grenadiers français meurent victimes de leur parole. »¹⁰⁷ Chateaubriand était conscient du danger de sa témérité en écrivant des œuvres qui dérangent et qui font le procès d'une politique antihumaine au nom de la liberté et de la vérité. C'est ce qu'il nous révèle ici dans la Préface de ses *Œuvres Complètes* : « Dans ma patrie, lorsque j'y revins, je trouvai les temples détruits, la religion persécutée, la puissance et les honneurs du côté de la philosophie ; aussitôt je me range du côté du faible, et j'arbore l'étendard religieux. Si je faisais tout cela dans des vues intéressées, ma méprise était grossière : quoi de plus insensé que de dire dans deux positions contraires, précisément ce qui devait choquer les hommes dont je pouvais attendre la fortune ?

J'avais annoncé dans ce que j'appelais, je ne sais pourquoi, la Notice, au lieu de la *Préface de l'Essai*, l'espèce de persécution que me susciterait cet ouvrage. Que ce livre m'attire beaucoup d'ennemis, dis-je dans cette Notice, j'en suis convaincu. Si je l'avais cru dangereux, je l'eusse supprimé ; je le crois utile, je le publie. Renonçant à tous les partis, je ne me suis attaché qu'à celui de la vérité : l'ai-je trouvée ? je n'ai pas l'orgueil de le prétendre. Tout ce que j'ai pu faire a été de marcher en tremblant, de me tenir sans cesse en garde contre moi-même, de ne jamais énoncer une opinion, sans avoir auparavant descendu dans mon propre sein pour y découvrir le sentiment qui me l'avait dictée. J'ai tâché d'opposer philosophie à philosophie, raison à raison, principe à principe : ou plutôt je n'ai rien fait de tout cela, j'ai

¹⁰⁶ CLAUDON (Francis), op.cit., p. 37.

¹⁰⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 78.

seulement exposé les doutes d'un honnête homme... Si dans l'espoir d'immortaliser mon nom, j'avais embrassé la cause du crime et défendu des pervers, je me reconnaîtrais épris d'une coupable renommée. Mais si au contraire j'ai combattu en faveur des sentiments généreux partout où j'ai cru les apercevoir ; si j'ai parlé avec enthousiasme de tout ce qui me paraît beau et touchant sur la terre, la religion, la vertu, l'honneur, la liberté, l'infortune, il faudra convenir que ma passion supposée pour la célébrité, sort du moins d'un principe excusable : on pourra me plaindre, il sera difficile de me condamner.»¹⁰⁸ Ce long passage pourrait être la conclusion d'un travail consacré à l'œuvre de Chateaubriand, car elle résume la vision d'un auteur qui prend une distance critique avec la réalité que lui offre la société. En opposant les déviations sociales à la vertu, la liberté, l'honneur etc., Chateaubriand s'émancipe de la corruption et de la peur pour développer un discours satirique dans ses œuvres. Dans un chapitre tiré des *Œuvres complètes*, (Chapitre XLII), intitulé « Le Régent. La chute du Christianisme s'accélère », Chateaubriand dresse un réquisitoire accablant contre la Régence du duc d'Orléans (1715-1723), qui a succédé à Louis XIV après sa mort. C'est avec un langage caustique où la rage côtoie l'invective que Chateaubriand parle du duc d'Orléans : « Enfin le Régent parut, et de cette époque il faut dater la chute presque totale du Christianisme. Le duc d'Orléans brillait de génie, de grâces, d'urbanité, mais il était l'homme le plus immoral de son siècle, et le moins fait pour gouverner une nation volage, sur laquelle les vices de ses chefs avaient tant d'influence, lorsqu'ils étaient aimables. Ce fut alors qu'on vit naître la secte philosophique, cause première et finale de la Révolution présente. »¹⁰⁹ Défendant l'idéal de liberté et de vérité politique, Chateaubriand s'autorise un langage empreint de véhémence et une critique acerbe contre la tyrannie et le despotisme. Il énonce ses valeurs tout en fustigeant les vices en ces termes : « Soyons hommes, c'est-à-dire libres ; apprenons à mépriser les préjugés de la naissance et des richesses, à nous élever au-dessus des grands et des rois, à honorer l'indigence et la vertu... Si c'est la vérité politique que nous cherchons, elle est facile à trouver. Ici, un ministre despote me bâillonne, me plonge au fond des cachots, où je reste vingt ans sans savoir pourquoi : échappé à la Bastille, plein d'indignation, je me précipite dans la démocratie ; un anthropophage m'y attend à la guillotine. »¹¹⁰

¹⁰⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Œuvres complètes*, sous la direction de Béatrice Didier, I-II, Paris, Honoré Champion, 2009, pp. 218-219- 220.

¹⁰⁹ CHATEAUBRIAND, op.cit., p. 1092.

¹¹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., pp. 1182-1184.

Chateaubriand s'est beaucoup servi de ses correspondances pour fustiger certains personnages qui lui témoignaient de la haine à cause de ses convictions. Sa verve aussi bien polémique que satirique glisse dans ses écrits où l'on sent la puissance de la liberté de dire et la force du langage qui dénonce. Ainsi, dans sa correspondance à Elisa Bacciochi du 6 juin 1803, Chateaubriand se défend de ses ennemis en ces termes :

« Madame,

Je suis parti de Paris pénétré du sentiment de vos bontés et plein d'une reconnaissance que le temps n'affaiblira point... Il y a en Bretagne deux ou trois préfets protestants et philosophes qui vexent le peuple sur sa religion et qui ont peut-être envie de le soulever pour en rejeter ensuite la faute sur les prêtres qu'ils détestent. Ils feront bien du mal si l'on n'y prend garde. Une autre pierre d'achoppement pour la tranquillité publique, c'est l'Église constitutionnelle... Elle hait donc au fond du cœur le gouvernement actuel... L'autre Église au contraire n'a visiblement d'autre intérêt que de soutenir de tous ses moyens le gouvernement du Premier consul. Car dans le cas d'une République ou d'un Bourbon elle est également perdue. Ce sont là des vérités palpables mais que la philosophie cache soigneusement au grand homme qui nous gouverne. Voilà, Madame, mon rabâchage ordinaire contre les philosophes. Il est vrai que s'ils me détestent, je le leur rends bien franchement, bien publiquement, sans me cacher et du plus profond du cœur. La charité me manque absolument sur ce point. Ces gens-là égorgeraient votre frère, comme ils ont tué Louis XVI. Jugez s'ils me fusilleraient, moi ! moi auteur chrétien, moi dévoué à votre famille ! Mais le Consul sait monter à cheval, et c'est ce qui me rassure. Que Dieu m'en punisse s'il le veut, mais je ne puis regarder ces hommes-là comme mon prochain ; je ne puis me croire d'une aussi vilaine race, je ne puis les aimer. »¹¹¹

Même dans les romans de Chateaubriand, il se classe un esprit satirique qu'il faut décrypter avec beaucoup de perspicacité. Dans *Atala* par exemple, la critique des principes cruels qui s'abritent sous le nom des dogmes religieux est d'autant plus manifeste. La jeune fille Atala, fidèle au vœu que sa mère lui a arraché, n'hésite pas à s'empoisonner pour échapper à la convoitise de son amant. Cette scène tragique évoque le thème des amours impossibles et de l'inceste car « L'inceste constitue un topo romanesque auquel ont fréquemment recours les romans de l'Empire. Les désordres qu'il engendre révèlent la crise de la société et marquent le

¹¹¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Correspondance générale I, 1789-1807*, Gallimard, 1977, pp. 210-213.

désarroi de la conscience aristocratique alors que vacillent les fondements de son identité. A cet égard, la récurrence du thème dans les premières œuvres de Chateaubriand déborde le cadre du vécu pour envahir la totalité du champ historique. »¹¹² Par ailleurs, Chateaubriand affiche un pessimisme qui fait corps avec son discours satirique. Ce pessimisme pourrait être assimilé à une révolte consubstantielle au mal du siècle. Il s'imprime et se déploie avec violence dans ses œuvres comme en témoigne Kathleen O'Flaherty : « Ce que l'on découvre dans les *Martyrs*, plus rarement dans le *Dernier Abencérage*, dans les autres fictions, et d'une façon plus constante dans les œuvres historiques, politiques et personnelles, ce sont les maximes pessimistes qui ne sont pas sans rappeler le XVII^e siècle. Ce sont souvent les mêmes sujets qui reviennent d'ailleurs. Il y a la tendance des hommes à chercher un bouc émissaire... Chateaubriand a appris un certain mépris des hommes, mépris qui augmentera avec les Cent Jours et la deuxième Restauration, car les êtres sont, dans leur grande majorité, incapables de loyauté... Chateaubriand a condamné la précipitation du départ de Louis XVIII à la nouvelle du retour de Napoléon. Il n'est pas plus tendre pour Charles X... Son mépris pour Philippe et les pygmées qui l'entourent est sans bornes. Le portrait qu'il peint du duc d'Orléans est inoubliable. »¹¹³

C'est au nom de la liberté que Chateaubriand s'autorise à critiquer et condamner les grands personnages qui se détournent souvent des valeurs et principes qu'il défend. Dans ses *Études historiques*, il chante son amour pour la liberté parce qu'il estime que tout être humain doit s'émanciper des chaînes que la société dresse sur son chemin. Ainsi déclare-t-il : « J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le christianisme sous les rapports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous des rapports philosophiques et historiques : j'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration, je la finis avec la Restauration... Les principes sur lesquels se fonde la société m'ont été chers et sacrés ; on me rendra cette justice de reconnaître qu'un amour sincère de la liberté respire dans mes ouvrages, que j'ai été passionné pour l'honneur et la gloire de ma patrie : que, sans envie, je n'ai jamais refusé mon admiration aux talents dans quelques partis qu'ils se soient trouvés. Me serais-je laissé trop emporter à l'ardeur de la polémique ? Je m'en repens, et je rends justice aux qualités que je pourrais avoir méconnues... Plus libre que

¹¹² GLAUDES (Pierre), *Atala, le désir Cannibale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 9.

¹¹³ O'FLAHERTY (Kathleen), *Pessimisme de Chateaubriand, Résonances et limites*, Académie Européenne du Livre, 1989, pp. 78-79-221.

Tacite, je n'aime ni ne crains les tyrans. »¹¹⁴ Chateaubriand fait preuve d'une véritable témérité dans l'art de la dénonciation au mépris de toute prudence. Nous comprenons pourquoi dans ses *Études historiques*, il revient sur le discours de Condorcet avec beaucoup d'enthousiasme parce qu'il épouse les valeurs défendues par celui-ci : « Le 19 juin 1792, Condorcet monta à la tribune de l'Assemblée nationale, et prononça ce discours : 'C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour mémorable où l'assemblée constituante, en détruisant la noblesse, a mis la dernière main à l'édifice de l'égalité politique'... L'Assemblée, après avoir décrété l'urgence, adopte à l'unanimité le projet de Condorcet, qui venait de dire, dans les dernières phrases de son discours, tout ce qu'on répète aujourd'hui : nous en sommes à la parodie. »¹¹⁵ Cette dernière phrase laisse croire que Chateaubriand corrobore le discours de Condorcet dans toute sa véhémence, car lui-même se retrouve dans ce registre langagier. A titre d'exemple : « C'est aujourd'hui que, dans la capitale, la Raison brûle au pied de la statue de Louis XIV ces immenses volumes qui attestaient la vanité de cette caste... Vous ne ferez point garder aux dépens de la nation ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité. Il s'agit de combattre la plus ridicule, mais la plus incurable de toutes les passions... Je propose, en conséquence, de décréter que tous les départements sont autorisés à brûler les titres qui se trouvent dans les divers dépôts. » C'est en réclamant son appartenance à la communauté chrétienne que Chateaubriand essaie de montrer que les principes qu'il défend contre les tyrans sont d'essence chrétienne. C'est pourquoi, il n'hésite pas d'affirmer que « La liberté est chrétienne. On voit par cet exposé comment mes idées sur le christianisme diffèrent de celles de M. le comte de Maistre, et de celles de M. l'abbé de Lamennais : le premier veut réduire les peuples à une commune servitude, elle-même dominée par une théocratie ; le second me semble appeler les peuples (sauf erreur de ma part) à une indépendance générale sous la même domination théocratique. Ainsi que mon illustre compatriote, je demande l'affranchissement des hommes, je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du clergé, on le verra dans ces *Études* ; mais je ne crois pas que la papauté doive être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques. »¹¹⁶ Sa lutte contre tout système d'oppression et toute pratique tyrannique et dictatoriale le hisse au rang de grand défenseur des libertés de son temps. Il fait d'ailleurs de la liberté, un des principes fondamentaux de la vie de tout être humain. Dans son discours à l'Académie (1811), il expose sa conception de la liberté en ces termes : « La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des

¹¹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), « Études historiques », in *Œuvres complètes*, Tome IX, Paris, Administration des publications pittoresques, p. 2.

¹¹⁵ CHATEAUBRIAND, op.cit., pp. 14-15.

¹¹⁶ CHATEAUBRIAND, op.cit., p. 58.

besoins de l'homme ? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami des muses comme l'air qu'il respire. Les arts peuvent jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent d'une langue à part qui n'est pas entendue de la foule ; mais les lettres, qui parlent une langue universelle, languissent et meurent dans les fers. Comment trouvera-t-on les pages dignes de l'avenir, s'il faut s'interdire, en écrivant tout sentiment magnanime, toute pensée forte et grande ? La liberté est si naturellement l'amie des sciences et des lettres, qu'elle se réfugie auprès d'elles lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples ; et c'est nous, messieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales et de la venger de ses ennemis, de transmettre son nom et son culte à la dernière postérité. Pour qu'on ne se trompe pas d'interprétation de ma pensée, je déclare que je ne parle ici que de la liberté qui naît de l'ordre et enfante des lois, et non de cette liberté fille de la licence et mère de l'esclavage. »¹¹⁷

Chateaubriand fait de la liberté son principe de combat d'où la violence de ses propos quand il s'agit de la défendre contre ceux qui cultivent les actes liberticides. L'idéal de Chateaubriand est d'associer la liberté politique fondée sur le système représentatif et la souveraineté de l'opinion qui acquiert son indépendance. Dans ses écrits politiques et même sa pensée politique, Chateaubriand exprime son amour pour la liberté, en fustigeant avec dureté les pourfendeurs de ce qu'il a appelé « Le plus grand des biens et le premier besoin de l'homme. » Jean-Paul Clément qui a mené une longue réflexion sur la politique de Chateaubriand disait que « Pour Chateaubriand, la liberté ne se réduit pas à une limitation de pouvoir ni à une créance sur la société ; elle intègre devoir et obligation... L'action politique s'identifie alors avec la recherche de droits supplémentaires qui lui permettent de satisfaire ses désirs. La liberté humaine perd son unité (liberté de la presse, la liberté individuelle, la liberté religieuse, n'étaient que les différentes facettes d'une même liberté) pour se fragmenter en libertés conquises et en pouvoirs nouveaux. Elle cesse d'être aussi une idée commune... Le pouvoir absolu confère à chacun de faire ce qu'il entend dans le cercle de la souveraineté, indépendamment de toute éthique, livre enfin de compte la liberté au calcul de l'intérêt. Faute de devoir, l'égoïsme devient raison d'État pour l'individu, point de vue que Chateaubriand dénoncera dans son célèbre article écrit en 1818, « De la morale des intérêts matériels et celle des devoirs » : « Faute de morale qui se confond avec la vérité religieuse, la société devient une société physique, hobbienne ; la violence répond à la violence. »¹¹⁸ La référence à Thomas Hobbs ici est inhérente au règne de la terreur qui a suscité la révolte de Chateaubriand. L'exécution de Louis XVI, l'élimination des Girondins en 1793, la dictature

¹¹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 276.

¹¹⁸ CLÉMENT (Jean-Paul), *Chateaubriand politique*, Paris, Hachette, 1987, pp. 40-42.

des montagnards, l'acharnement des Comités du salut public, le tribunal révolutionnaire sont autant d'éléments qui témoignent de cette terreur qui attire la verve satirique de Chateaubriand, outré par les horribles massacres.

Dans son analyse sur la politique de Chateaubriand, Jean-Paul Clément montre le mépris que Chateaubriand affiche à l'égard de l'Ancien Régime. Ainsi, dit-il, « Chateaubriand affiche un mépris à l'égard de l'Ancien Régime en dépeignant l'entourage du roi comme une nuée famélique de commis, de laquais, de flatteurs, de comédiens, de maîtresses'' ; tous ces êtres d'un moment se hâtent de sucer le sang du misérable. La Révolution a produit des conséquences funestes parce qu'elle fut l'œuvre non point d'un peuple vertueux, mais d'une oligarchie corrompue ; elle procède à la fois du progrès des Lumières et de la corruption des mœurs... La Révolution française renferme en elle le mystère de l'homme, tout insatisfait, rongé par une vague inquiétude... Tout gouvernement est un joug, une contrainte, un mal. Ces opinions s'accompagnent d'un refus de tout dogmatisme fondé sur une vision ex nihilo des sociétés et du pouvoir ; d'où une réfutation, rapide mais bien sentie, des théories du contrat social. »¹¹⁹ Dans les écrits politiques de Chateaubriand, on ressent sa haine pour la violence et son mépris pour l'absolutisme et la corruption. On peut imaginer sa rage et son sentiment mélancolique dans une société qui l'étouffe par ses dogmes et ses contraintes. Aussi, sa douleur face aux violences révolutionnaires et à la terreur barbare. Sa réaction face à un monde qui semble perdre sa raison se donne à lire dans ses écrits politiques où il dénonce les abus du pouvoir et s'oppose aux régimes qui violent les principes auxquels il croit et s'y attache avec fidélité et fermeté. L'écart différentiel entre sa vision du monde et ce que lui offre la société suscite de véritables paradoxes qui amènent Jean-Paul Clément à se poser la grande question : « Comment peut-on aimer passionnément la liberté sans être libéral, cultiver une orgueilleuse solitude et influencer sur le cours des choses, vivre en permanence dans la rupture et ne se reconnaître d'autre légitimité que celle de l'Histoire et fonder un modèle aristocratique pour les temps démocratiques ? Tels sont les paradoxes que révèlent cette découverte de Chateaubriand aux travers des textes majeurs (1782-1831) qui jalonnent sa vie politique... Sans doute ce disciple de Jean-Jacques Rousseau aurait-il été révolutionnaire si la Révolution n'avait pas commencé par des crimes... Chateaubriand déteste l'absolutisme confondu avec l'arbitraire, source de tous les maux : impuissance, médiocrité, corruption. Contre les ultras insigne malentendu, Chateaubriand va s'efforcer, tout au long de la Restauration de recueillir tout l'héritage des libertés de la vieille France, alors que ses alliés ne retiennent de l'Ancien

¹¹⁹ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, pp. 76-77.

Régime qu'un principe d'autorité, durci par le contretypé révolutionnaire. »¹²⁰ L'image de la révolution se reflète dans les œuvres de Chateaubriand où l'on assiste à l'affrontement des mondes, à la mort des civilisations. Luttant contre les inégalités sociales et les conflits, Chateaubriand cherche à rompre avec le règne de l'égoïsme, de l'individualisme au profit d'un monde qui cultive le sens du partage, du brassage et du respect des différences.

C'est dans cette optique que Jean-Paul Clément affirme que « Chateaubriand fonde sa conception de l'histoire sur le partage, la rupture, la confrontation, élargissement formidable du Moi aux grandes querelles du monde : l'Abencérage, fidèle à l'illustre tribu, qui régna sur Grenade, et rentré dans son ancienne patrie en botaniste du XVIII^e siècle, veut épouser dona Blanca, chrétienne, descendante du Cid, ennemi juré des Maures. Pris entre la passion et l'honneur, il choisira l'honneur et la fidélité à ses ancêtres. Dans les *Martyrs* on assiste à la mort des dieux emportés inexorablement par le flux montant du christianisme. Des mondes s'affrontent, les civilisations meurent, les Indiens d'une même patrie (Révolution française). Rupture et conflit donc ; mais ce n'est là qu'une part de vérité. »¹²¹ La conception de Chateaubriand est basée sur l'idéal d'un monde sans violence et sans conflit et où le pouvoir n'aliène pas les libertés populaires. Son combat mené contre l'immoralité, les vices de tous ordres se déploient même dans d'autres sociétés telles que la société romaine où la dépravation des mœurs l'irrite. Comme Juvénal, Chateaubriand s'est acharné contre la vie à Rome à cause de l'infamie qui est contraire aux valeurs humaines. C'est pourquoi, dans la troisième partie des *Études historiques*, il s'emploie à dénoncer les mœurs des païens à Rome : « Un long paganisme et des institutions contraires à la vérité humaine avaient porté la gangrène dans le cœur du monde romain. L'Évangile pouvait faire des saints isolés, des familles pieuses, charitables, héroïques ; mais il ne pouvait extirper subitement un mal enraciné par une civilisation antinaturelle. Le christianisme réforma les mœurs publiques avant d'épurer les mœurs privées ; il corrigea les lois, posa les dogmes de la morale universelle avant d'agir efficacement sur la généralité des individus. Ainsi vous avez vu l'esclavage, la prostitution, l'exploitation des enfants, les combats des gladiateurs, attaqués légalement par Constantin et ses successeurs (glorieux effet du christianisme au pouvoir) ; mais vous avez retrouvé aussi le même fond de corruption sur le trône. Les empereurs, il est vrai, ne se rendaient pas coupables de ces infamies effrontées dont s'étaient souillés, à la face du soleil, Tibère, Caligula, Néron, Domitien, Commode, Élagabale ; mais les crimes intérieurs

¹²⁰ CLÉMENT (Jean-Paul), *Chateaubriand, Grands écrits politiques*, Imprimerie Nationale Éditions, 1993, pp. 8-10.

¹²¹ CLÉMENT (Jean-Paul), *op.cit.*, p. 11.

du palais, une dépravation secrète, une vie d'intrigues, quelque chose qui ressemblait davantage aux cours modernes, commença : tout ce que le christianisme put faire d'abord, fut de contraindre les vices à se cacher.

La pourriture de l'empire romain vint de trois causes principales : du culte, des lois et des mœurs. »¹²² Hostile aux lois liberticides et à la dépravation des mœurs, Chateaubriand a répandu son fouet satirique jusqu'aux sociétés lointaines parce qu'il ne voulait surtout pas donner des limites à sa liberté. Ce qui explique la violence de son langage lorsqu'il dénonce les vices de la société romaine.

L'œuvre de Chateaubriand est dense, et dans cette densité, se répand toujours la fermeté et l'esprit critique qui permettent aux lecteurs d'identifier sa veine satirique. Dans les *Mélanges historiques et politiques* comme dans les *Réflexions politiques*, Chateaubriand tient un discours qui porte les germes de la dénonciation, du blâme et de la condamnation. Pour preuve, il commence son livre intitulé *Mélanges historiques et politiques* par un discours satirique dans un chapitre qu'il nomme « De la Vendée. Septembre 1819 ». Ainsi, déclare-t-il : « L'ancienne constitution de la France fut attaquée par la tyrannie de Louis XI, affaiblie par le goût des arts et les mœurs voluptueuses des Valois, détériorée sous les premiers Bourbons par la réforme religieuse et les guerres civiles, terrassée par le génie de Richelieu, enchaînée par la grandeur de Louis XIV, détruite enfin par la corruption de la régence et de la philosophie du XVIII^e siècle. La révolution était achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie ; elle n'a fait qu'en disperser les ruines, vérité prouvée par le peu de résistance qu'a rencontré la révolution. On a tué qui on a voulu ; on a commis sans efforts les crimes les plus violents, parce qu'il n'y avait rien d'existant en effet, et qu'on opérait sur une société morte. »¹²³ Chateaubriand a voulu montrer par la suite, ce que la Vendée a fait pour la monarchie et ce qu'elle a souffert au nom de la monarchie. C'est aussi pour l'auteur, une volonté manifeste de montrer le courage et le sacrifice des Vendéens, leur bravoure et leur amour pour la patrie : « La patrie avait demandé leur sang, ils répandirent leur sang pour la patrie. »¹²⁴ L'auteur parle avec beaucoup de complaisance de la Vendée, ce peuple qui a les mêmes convictions spirituelles que lui. Il désapprouve l'indifférence et l'ingratitude que ce peuple a essayées face à la monarchie : « La Vendée était restée chrétienne et catholique : en conséquence, l'esprit monarchique vivait dans ce coin de la France. Dieu semblait avoir conservé cet échantillon de la société afin de nous apprendre

¹²² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 292.

¹²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mélanges historiques et politiques suivis de la vie de Rancé*, Paris, Garnier, 1874, p. 1.

¹²⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 3.

combien un peuple à qui la religion a donné des lois est plus fortement constitué qu'un peuple qui s'est fait son propre législateur... La prise de Chollet fut le signal du soulèvement de la Vendée... Les Vendéens à qui l'on ne faisait point de quartiers, furent massacrés par ceux qui leur devaient la liberté et la vie.»¹²⁵ C'est avec beaucoup de rage et de révolte que Chateaubriand parle de ce que la Vendée a souffert pour la monarchie. Sa fougue satirique tient de la méconnaissance de la monarchie à l'égard de ce peuple martyr qui s'est donné corps et âme pour défendre la cause du roi légitime et même pour les souverains de l'Europe. Dans un chapitre dédié à ce que la Vendée a souffert pour la monarchie, Chateaubriand dévoile le martyr vendéen : « La France monarchique et les rois de l'Europe veulent-ils savoir combien la Vendée a été utile, qu'ils écoutent Barrère parlant à la Convention au nom du Comité de salut public :'' C'est à la Vendée, dit-il, que correspondent les aristocrates, les fédéralistes... C'est à la Vendée que se rapportent les vœux coupables de Marseille... Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien''... Les premiers martyrs Vendéens furent les paysans pris à l'affaire de Bressuire, le 24 août 1792. Ils refusèrent de crier vive la nation ! et on les fusilla pour s'être obstinés à crier vive le roi ! »¹²⁶ En dehors des *Mélanges historiques* où il blâme l'outrage porté aux services rendus à la monarchie, Chateaubriand dénonce le mépris et l'ingratitude dans ses *Réflexions politiques*. Outré ainsi de voir le mépris et l'indifférence supplanter les vertus de la reconnaissance, Chateaubriand évoque en des termes durs le mépris dont les enfants des émigrés ont été victimes, malgré leurs loyaux services rendus au régime de Bonaparte. Ce long passage est plus qu'un réquisitoire : « En examinant de plus en plus l'opinion des écrivains opposants, on s'aperçoit qu'ils sont tombés dans une singulière méprise, soit qu'ils l'aient fait à dessein, soit qu'ils aient erré de bonne foi. Ne semblerait-il pas, à les entendre, que l'émigration entière vient de rentrer avec le roi ? Ignore-t-on que presque tous les émigrés sont revenus en France il y a déjà quatorze ou quinze ans ; que les enfants de ces émigrés, soit volontairement, soit de force, les uns atteints par la conscription, les autres enlevés pour les écoles militaires ; ceux-ci pressés par le défaut absolu de fortune, ceux-là obligés de servir pour soustraire leur famille à la persécution ; que les enfants des émigrés, disons-nous, ont pris des places sous Buonaparte ? Il a loué lui-même leur courage, leur désintéressement et leur fidélité à leur parole quand une fois ils l'ont donnée ; beaucoup d'entre eux ont reçu des blessures sous ses

¹²⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., pp. 2-3-5.

¹²⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., pp. 17-23-24.

drapeaux : des chefs de Chouans, des Vendéens ont défendu leur patrie contre les ennemis. »¹²⁷

Il est impressionnant de voir avec quel acharnement satirique Chateaubriand fait le rapport sur l'État de la France dans ses *Réflexions politiques*. Il ne ménage guère Bonaparte qui est la principale cible de sa verve satirique. De façon générale, il applique son fouet satirique sur le gouvernement à qui, il dresse un réquisitoire accablant : « Si Buonaparte était aussi pacifique que ses ministres nous l'annoncent, ferait-il tous les jours des actes d'agression contre les cours étrangères ? il s'efforce mais en vain, de rendre infidèles à leur patrie les régiments suisses ; il promet la demi-solde aux officiers belges qui ont cessé d'être sujets de la France ; il insulte le noble souverain qui, lui-même éprouvé par le malheur, a reçu si généreusement son illustre compagnon d'infortune. Buonaparte se flatte d'être aimé dans la Belgique ; il se trompe, il y est détesté. Ses conscrits, ses gardes d'honneur, ses persécutions religieuses, l'ont rendu un objet d'horreur pour les habitants de ces belles provinces. Sire, je sens trop combien tout ce que je viens de dire est déchirant pour votre cœur. Nous partageons dans ce moment votre royale tristesse... Tromper la France et l'Europe est donc le premier moyen employé par Buonaparte pour fonder sa nouvelle puissance ; le second est de calomnier le gouvernement royal. Parmi les reproches faits au ministère de votre Majesté, plusieurs se sont appuyés sur des faits évidemment faux : un grand nombre sont absurdes. Quelques-uns ont un côté vrai, à les considérer isolément et non dans l'ensemble des choses. »¹²⁸ On peut dire que les *Réflexions politiques* de Chateaubriand portent une couleur satirique à en croire les propos caustiques dirigés contre Bonaparte.

Edmond Scherer a écrit un essai empreint d'un langage laudatif sur Chateaubriand. Avant de présenter l'esprit critique et ferme de l'auteur dans ses ouvrages, Edmond Scherer annonce Chateaubriand comme un personnage célèbre du salon de Madame de Beaumont. Précédé de Joubert et Fontanes, Chateaubriand deviendra, pour le dire avec Edmond Scherer, « Le dieu de ce temple. » C'est par les précieux conseils de ses amis et admirateurs qu'il parviendra à refondre son grand ouvrage élaboré en exil ; il s'agit bien du *Génie du christianisme*, paru en 1802. Cet ouvrage qui arrive à point nommé, est applaudi par la société qui voit l'espoir renaître : « Nous avons quelque peine aujourd'hui à nous représenter l'impression extraordinaire que fit cet ouvrage. Il répondait à une situation. Il contribuait pour sa part à l'ivresse avec laquelle des esprits longtemps découragés voyaient enfin renaître l'ordre social.

¹²⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 103.

¹²⁸ CHATEAUBRIAND (François René de), op.cit., pp. 160-161.

Toutes les puissances de la nation réagissaient contre ce qui s'était fait, dit et pensé depuis quinze ans. On revenait avec transport au passé, qu'on avait si amèrement calomnié et si radicalement détruit. Comment n'auront-ils pas applaudi à l'écrivain qui célébrait ce passé avec des accents touchants, répandant sur l'antique religion des beautés littéraires aussi imprévues que saisissantes ? »¹²⁹ Certes, cet ouvrage a rendu célèbre Chateaubriand, mais toutes les libertés, l'audace et l'esprit critique qu'il a répandus dans ses prochains écrits, lui ont valu des attaques et persécutions. Fidèle à ses principes de liberté, il s'est autorisé une verve satirique dans ses écrits sans la moindre réserve liée à la censure politique et à l'hostilité de ses cibles. Il n'a pas non plus échappé aux attaques virulentes des critiques. D'ailleurs, après avoir présenté *Le Génie du christianisme* comme « Un livre hors de pair, et, en quelque sorte, l'événement littéraire du siècle », Edmond Scherer affirme que « Les grands ouvrages qui suivirent, *Les Martyrs*, publiés en 1809, *l'Itinéraire*, en 1811, ne pouvaient avoir le même retentissement que le premier, mais ils servirent à confirmer la réputation de l'auteur, en la faisant passer par l'épreuve de la discussion. La critique avait une revanche à prendre, elle la prit. On put croire un moment, après la publication des *Martyrs*, que Chateaubriand avait succombé dans la lutte. Ce n'était toutefois qu'une apparence. Ces crises d'opposition et de clameur sont un élément d'une réputation qui se fait. La gloire n'est autre chose que le vote favorable du public après le tumulte des discussions ; et plus les débats ont été vifs, plus aussi la décision paraît définitive. »¹³⁰

Sa volonté prononcée dans la lutte contre la médiocrité et la tyrannie, et son goût poussé à la dénonciation des vices s'impriment dans ses écrits et discours qui le hissent au rang des satiristes. La causticité de ses propos contre les régimes tyranniques, liberticides et tortionnaires, marque sa fermeté et son allure polémique. Son langage d'une violence excessive est ici reconnu par Edmond Scherer en ces termes : « Chateaubriand s'était montré ferme, conséquent, dans les seules occasions où le régime napoléonien lui eut donné l'occasion de se prononcer, la mort du duc d'Enghien et l'affaire de sa propre nomination à l'institut. Il ne mit pas autant de dignité dans la brochure de *Buonaparte et des Bourbons*. L'écrit n'était pas précisément injuste, mais il était excessif et odieux, comme le sont toujours les représailles. Du reste, si la convenance faisait défaut, la puissance déployée était incontestable. On sait que le pamphlet fut répandu à profusion, qu'il fut à son tour un événement, que Louis XVIII en disait : " Il m'a valu une armée. " »¹³¹ Ainsi, Chateaubriand se

¹²⁹ SCHERER (Edmond), *Essai sur Chateaubriand*, Paris, Librairie Nouvelle, 1872, p. 5.

¹³⁰ SCHERER (Edmond), *ibidem*, p. 6.

¹³¹ SCHERER (Edmond), *ibidem*, p. 7.

montre inflexible par la force et la puissance de ses propos satiriques contre les acteurs de la terreur et ennemis de la liberté dont il est le fervent défenseur. Par fidélité à ses principes, il estimait nécessaire d'être seul contre tous dans ses opinions opposées à celles des autres acteurs de la vie sociale et politique de son siècle. Ce qui explique sa réputation de polémiste et ses multiples combats d'idées contre les autres. En effet, « Dans les Débats, comme dans le Conservateur, il donne à la polémique des accents inconnus. Il renverse M. de Villèle comme il a renversé M. Decazes. Seul, contre l'Angleterre, contre le pays, contre le ministère même dont il est membre, il fait décider la guerre d'Espagne ; cette guerre réussit, et le poète prend rang en Europe parmi les hommes d'État. Mais voici qui est plus étrange encore : la révolution de Juillet arrive, et elle ne semble point diminuer Chateaubriand. Sans rompre avec son passé, il s'élève au-dessus des vues des partis, et jette au fond de l'avenir un regard libre et hardi. Sa longue vieillesse est le couronnement magnifique d'une existence laborieuse, agitée, mais dont la gloire est désormais supérieure aux contestations. On sait qu'il écrit, sous le titre de *Mémoires*, l'épopée de sa vie. On attend avec anxiété cet ouvrage, qui doit résumer et dépasser tous les autres. »¹³² Cet ouvrage tant attendu et annoncé par Edmond Scherer, est bien évidemment les *Mémoires d'Outre-tombe* qui font l'objet de notre travail dont le titre est le discours satirique dans les *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand.

Que cet état de la question ne se révèle pas inutile, car il nous sert d'éclairage et permet de comprendre pourquoi avons-nous voulu porter un intérêt particulier sur le discours satirique dans les *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand.

¹³² SCHERER (Edmond), *ibidem*, p. 8.

Deuxième partie : La politique et son image dans les *Mémoires d'outre-tombe*

Chapitre IV : L'image du pouvoir

Il s'agira dans ce chapitre, d'examiner à travers le langage de Chateaubriand, les éléments qui établissent d'une manière très remarquable, l'image identificatoire des instances dirigeantes dans une époque marquée par plusieurs troubles. Les *Mémoires d'Outre-tombe*, œuvre monumentale de laquelle nous avons tiré notre sujet, retrace toute une histoire qui constitue pour la critique, un véritable champ d'investigation. Il serait quasi impossible de dissocier la littérature de l'histoire quand nous savons qu'au XIX^e siècle, en raison de multiples bouleversements sociopolitiques, la littérature s'est montrée historique et tributaire des faits sociaux. Patrick Marot est très affirmatif quand il déclare que « S'il est un mot sur lequel auraient pu tomber d'accord presque tous les écrivains du XIX^e siècle, c'est celui du vicomte de Bonald selon lequel "la littérature est l'expression de la société". »¹³³ La célèbre formule du vicomte de Bonald qui stipule que « La littérature est l'expression de la société, » prend sens et trouve sa justification dans plusieurs œuvres de certains écrivains du XIX^e siècle qui ont voulu faire de leur plume, une tribune d'expression pour mettre à nu les travers des instances dirigeantes. Ce qui nous intéresse dans l'œuvre de Chateaubriand, ce n'est pas le côté purement historique parce que nous ne faisons pas de l'Histoire, mais le discours littéraire que tient Chateaubriand dans cette œuvre. Ce discours a partie liée avec un regard critique porté sur la classe politique de son temps ; mieux, une peinture satirique dont les principales victimes sont notamment ceux qui sont investis d'un pouvoir royal ou impérial et avec eux, leur entourage. Dans sa double personnalité, c'est-à-dire à la fois homme politique et homme de lettres, Chateaubriand met à profit l'activité littéraire dont il est incontestablement une des figures de proue de son siècle, pour exprimer sa liberté. Cette liberté se manifeste ici par l'audace de présenter sans détour l'image de ceux qui avaient le pouvoir de décider de l'avenir du peuple à leur corps défendant. Encore faut-il rappeler que Chateaubriand fut le chantre de la liberté à en croire ses prises de position politique au mépris

¹³³ MAROT (Patrick), *Histoire de la littérature française*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 11.

de toute prudence. Ce fut certainement un avantage pour Chateaubriand d'être à cheval sur la politique et la littérature, car par la littérature, il a su exprimer ses idées politiques. Il semblerait donc vrai que « L'activité littéraire constitue un espace où viennent se fortifier les oppositions politiques. »¹³⁴ Si pour Chateaubriand opposition politique il y a eu, chose la plus évidente, il va sans dire qu'elle fut inséparable à l'éthique exigeante et dogmatique imposée par la société sous l'égide du pouvoir royal ou impérial. Marc Fumaroli qui a mené une réflexion sur « Le poète et l'empereur » soulève le côté tragique du despotisme napoléonien dans une étude qu'il consacre à Chateaubriand. Chateaubriand a sans doute déployé dans les *Mémoires d'Outre-tombe* une véritable satire mettant à nu les travers du pouvoir impérial. Ainsi, dans *Chateaubriand Poésie et terreur*, Marc Fumaroli se montre affirmatif quand il déclare que « Napoléon est de loin la figure majeure de ce siècle génésique. Son despotisme de soldat impérialisé peut bien avoir été la pire des issues que l'on pouvait craindre de la guerre civile française et la plus fatale par ses conséquences à long terme, il n'a tout de même pas mérité de servir d'alibi à un régime de boutiquiers niveleurs. »¹³⁵ Marc Fumaroli par ses propos, semble souscrire entièrement à l'allure satirique de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

IV-1 : Le pouvoir décisionnaire

Il faut entendre par le pouvoir décisionnaire, cette autorité suprême que revêtait la classe dirigeante en vue de faire exécuter des ordres tyranniques, légaux ou illégaux, pourvu que les intérêts du régime en place fussent préservés. La démonstration de ce pouvoir décisionnaire se fera sur les traces des propos de Chateaubriand dont le langage littéraire ne se prive guère de cette liberté audacieuse à vouloir dire des choses telles qu'il les a vécues. En tant que témoin des événements de son temps, eu égard aux postes politiques qu'il a occupés, en raison du privilège qu'il a eu de côtoyer le pouvoir et voire collaborer avec, Chateaubriand déploie à travers les *Mémoires d'outre-tombe*, un discours satirique qui se révèle comme un réquisitoire accablant contre les prises de décision du Roi ou de l'Empereur, avec la complicité de son entourage. Il s'agit bien évidemment des mesures impopulaires qui portent atteinte aux

¹³⁴ VAILLANT (Alain) et alii, *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1998, p. 15.

¹³⁵ FUMAROLI (Marc), *Chateaubriand Poésie et terreur*, Paris, Éditions de Fallois, 2003, p. 603.

libertés individuelles, des décisions attentatoires qui violent les lois préétablies. C'est donc au nom de cette propension à vouloir régner en maître au mépris des dispositions légales que Chateaubriand s'insurge et s'attelle à montrer avec véhémence, la distance critique entre son éthique de conviction et la morale tyrannique imposée par l'instance dirigeante. Pour nous éviter des arguments beaucoup plus assertifs que démonstratifs, il se présente en nous la nécessité de nous référer constamment aux dires de Chateaubriand, tirés des *Mémoires d'outre-tombe*. Avant de présenter au fur et à mesure des éléments qui participent du pouvoir décisionnaire dans son sens liberticide et sous des propos éminemment satiriques de Chateaubriand, il nous paraît logique de nous appuyer sur ce qui ressort de ses discours déclaratifs pour montrer l'écart qu'il y avait entre ses opinions politiques, ses appréhensions et la vision politique du monde autour duquel il vivait. En effet, dans une lettre à Madame Récamier, de Rome, le 16 mai 1829, il déclarait : « ... Que vais-je retrouver en France ? du bruit au lieu du silence, de l'agitation au lieu du repos, de la déraison, des ambitions, des combats de place et de vanité. Le système politique que j'ai adopté est tel que personne ne voudrait peut-être, et que d'ailleurs on ne me mettrait pas à même de l'exécuter. Je me chargerais encore de donner une liberté ; mais me ferait-on table rase ? me dirait-on : '' Soyez le maître, disposez de tout au péril de votre tête'' ? Non ; on est si loin de vouloir me dire une pareille chose, que l'on prendrait tout le monde avant moi, que l'on ne m'admettrait qu'après avoir essuyé les refus de toutes les médiocrités de la France et qu'on croirait me faire une grande grâce en me reléguant dans un coin obscur. »¹³⁶ Ce long passage est une preuve du mal-être de Chateaubriand, de ce que, en tant que romantique, il a appelé « Le vague des passions. » Ce malaise existentiel était aussi inhérent au fait qu'il eût été incompris en dépit de ses bonnes idées qui garantissaient la liberté aux peuples. Plusieurs écrivains du XIX^e siècle ont souffert comme Chateaubriand de ce mal du siècle imputable au pouvoir décisionnaire royal ou impérial. Nous pouvons, à travers plusieurs exemples, montrer les propos satiriques de Chateaubriand qui étalent les inconvenances du pouvoir décisionnaire de son époque. En parlant de son retour de Rome à Paris, du Roi et ses dispositions... au premier chapitre du Livre XXXII, Chateaubriand met à nu son destin d'être mal vu et mal jugé par le pouvoir. Il s'agit notamment de Charles X qui, non seulement avait du mépris pour Chateaubriand mais dont les décisions étaient susceptibles de causer les malheurs de la France. Les paroles qui suivent en attestent : « J'allais faire ma cour au Roi à Saint-Cloud : il me demanda quand je retournerais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de

¹³⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2160-2161.

moi. »¹³⁷ Ce qui révèle beaucoup plus le pouvoir décisionnaire dans ce chapitre est le poste de ministre des affaires étrangères que briguaient certainement Chateaubriand, malheureusement en butte du dédain jeté contre lui par Charles X. Chateaubriand rend imputables les malheurs de la France à celui qui a été nommé à sa place c'est-à-dire M. Portalis. Cependant, ne pensons-nous pas que toute dérive ou tout dysfonctionnement provenaient des ordres donnés par le Roi ? Pour preuve, il nous suffit de restituer ses positions radicales que nous fait lire Chateaubriand. Sa volonté faisant office de loi, les décisions qu'il prenait semblaient irrévocables : « Le Roi, quand il s'était agit de disposer des affaires étrangères, avait prononcé : "je ne dis pas que Chateaubriand ne sera pas mon ministre ; mais pas à présent." »¹³⁸ Cette phrase au ton lénifiant et solennel nécessite qu'on s'y attarde un peu pour mesurer les contours de sa forme catégorique. Il se trouve qu'elle est assortie de deux adverbes de négation « **Ne** » et de trois adverbes de négation « **Pas** », employés en corrélation avec « **Ne** ». Ceci marque le sceau du pouvoir décisionnaire qui engage le destin d'un homme en particulier et du peuple en général. Le fait de disposer d'un droit sur tout peut nuire aux hommes aimant la liberté comme Chateaubriand. C'est par cela seul qu'il ne pouvait se retrancher derrière les barrières du silence face aux dogmes du pouvoir royal et impérial qui, pour les romantiques, attisaient l'angoisse existentielle dont ils étaient victimes. Il y a dans les *Mémoires d'outre-tombe*, plusieurs faits relatés par Chateaubriand ; ces faits sont liés à son parti pris pour la liberté au détriment du pouvoir décisionnaire dont certaines initiatives le consternaient. C'est d'ailleurs ce qui préside à sa démission au poste d'ambassadeur à Rome, démission mal accueillie, disons mieux, refusée par le ministre Polignac et le Roi. Voici ce qu'il dit de Polignac dont la nomination au poste de ministre le consternait d'où sa démission : « Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission ; que le Roi ne l'acceptait pas ; qu'il fallait que je retournasse à Rome... le Roi sera fort irrité si vous persistez à vouloir vous retirer. Je vous en supplie, cher vicomte, ne faites pas cette sottise. Je répondis que je ne faisais pas une sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ces préventions pouvaient être très injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. »¹³⁹ Épris de liberté comme il en a été le chantre à son époque, Chateaubriand ne pouvait souffrir du caractère liberticide de ce pouvoir

¹³⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2166.

¹³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2166.

¹³⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2184.

décisionnaire qui ôtait en lui, le fruit dont il est le fervent défenseur. Philippe André-Vincent semble partager le même avis que Chateaubriand quand il déclare que « Ce qui juge un gouvernement, ce n'est pas l'ordre et la sécurité qu'il procure, la justice qu'il rend, ce n'est pas la prospérité des campagnes et le luxe des villes, c'est seulement et par dessus tout son égard à la liberté de chacun. C'est de n'avoir ni emprisonné ni confisqué ni exilé ni séquestré si ce n'est dans l'intérêt même de la liberté. »¹⁴⁰ Le fait de lui opposer un refus face à sa démission était de nature à faire valoir le principe du pouvoir absolu qui s'arroge seul le droit d'édicter une ligne de conduite à ses sujets. Remarquons les mêmes mots qui reviennent pour asseoir l'autorité du pouvoir décisionnaire : « Il n'acceptait point », « Le Roi ne l'acceptait pas », « Ne faites pas cette sottise ». La récurrence de l'adverbe de négation « **pas** », employé en corrélation avec « **Ne** » fuse dans ces phrases qui aliènent délibérément la liberté de celui qui, outré par les dysfonctionnements du système politique en place, aspire à la retraite ou à la démission. Le cas de Chateaubriand en est une illustration. L'inflexibilité et l'intransigeance de Chateaubriand méritent que toute notre attention s'y attarde. Lorsque nous essayons d'établir un rapport entre ses prises de position et la volonté du pouvoir décisionnaire, il se révèle un net affermissement du caractère dans la défense de ses convictions, et une fidélité dans le respect de ses principes. Une telle attitude ferme confirmerait une de ses vocations les plus inaliénables qui consiste en la défense des libertés publiques et à lutter contre toute forme d'injustice. C'est d'ailleurs au nom de cette même liberté qu'il se défendait de fléchir devant M. Polignac et le Roi ; en voici des propos révélateurs : « La conversation se prolongea sur le même texte près d'une heure. M. de Polignac finit par me dire que, si je consentais à reprendre ma démission, le Roi me verrait avec plaisir et écouterait ce que je voudrais lui dire contre son ministère ; mais que si je persistais à vouloir donner ma démission, Sa Majesté pensait qu'il lui était inutile de me voir, et qu'une conversation entre elle et moi ne pouvait être qu'une chose désagréable. Je répliquais : "Regardez donc, prince, ma démission comme donnée. Je ne me suis jamais rétracté de ma vie, et, puisqu'il ne convient pas au Roi de voir son fidèle sujet, je n'insiste plus. Après ces mots je me retirais. »¹⁴¹ Chateaubriand fait ici preuve de courage et de témérité en opposant au pouvoir décisionnaire la fermeté de son caractère, et la fidélité en ses convictions politiques. S'il s'attelle à nous raconter ces incidents politiques, c'est dans l'optique de mettre en lumière les chaînes dans lesquelles lui-même en particulier et sa jeunesse en général se trouvaient lacérés au cours de leur siècle. Cette mise à

¹⁴⁰ PHILIPPE (André-Vincent), *Les idées politiques de Chateaubriand*, Montpellier, Imprimerie de la Presse, 1936, p. 27.

¹⁴¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2185.

nu des décisions impopulaires auxquelles il ne pouvait se soumettre, relève d'un procédé satirique qui met le pouvoir royal ou impérial sur la sellette. Dans les vicissitudes de l'histoire et de sa vie privée, il s'est montré solidaire avec sa génération, une génération romantique toute imprégnée de ce qu'il a nommé « Vague des passions ». C'est certainement ce geste altruiste qui fait dire aux auteurs de l'ouvrage collectif qui s'appelle *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle* que « La réédition et la relecture des *Mémoires d'outre-tombe* furent cette fois l'occasion de souligner la profondeur de la réflexion historique, le subtile enchevêtrement textuel de l'autobiographie et du destin collectif. »¹⁴² Ce destin collectif dont Chateaubriand assure la défense a sans doute souffert le martyre de ce pouvoir décisionnaire. Appuyons-nous encore sur un fait relaté par Chateaubriand pour montrer l'égoïsme et la fermeté du pouvoir décisionnaire, pouvoir incarné par Charles X. En effet, dans le septième chapitre du Livre XXXII, Chateaubriand parle de l'ouverture de la session de 1830, de l'Adresse et de la dissolution de la Chambre. Notre intérêt sera porté sur l'Adresse d'où nous décelons une fois de plus une sorte de dictature que véhicule le pouvoir décisionnaire à travers les prises de position du Roi Charles X. Cette Adresse s'inscrivait dans le rappel de la charte susceptible de garantir la bonne marche des affaires publiques. Le Roi que Chateaubriand qualifie d'habituellement timide et doux et qui, par hasard se montre colérique parce qu'il sent la menace de ses intérêts, brandit une fois de plus la force de son pouvoir qui s'arroge seul le droit de décider au mépris de la charte. Au regard de la contestation dirigée contre le ministre Polignac, Chateaubriand, pour montrer l'insoumission du Roi aux lois établies et ses décisions irrévocables nous fait lire sa réaction en ces termes : « Le Roi, en réponse à l'adresse, déclara que sa résolution était immuable, c'est-à-dire qu'il ne renverrait pas M. de Polignac. La dissolution de la Chambre fut résolue... On avait autour de soi vingt hommes capables d'être ministres ; on pouvait faire revenir M. de Villèle ; on pouvait prendre M. Casimir Périer et le général Sébastiani. J'avais déjà proposé ceux-ci au Roi, lorsqu' après la chute de M. Villèle l'abbé Frayssinous fut chargé de m'offrir le ministère de l'instruction publique. Mais non ; on avait horreur des gens capables. Dans l'ardeur qu'on ressentait pour la nullité, on chercha comme pour humilier la France, ce qu'elle avait de plus petit afin de le mettre à sa tête. »¹⁴³ Nous tirons de ce long passage, deux leçons. Il s'agit de prime à bord de constater l'autorité royale qui se distingue par la volonté de saper les principes qui régissent le fonctionnement de la société ; confère l'immuabilité de sa résolution pour emprunter les termes de Chateaubriand et ensuite, de déceler la violence linguistique dans les propos de Chateaubriand. La causticité

¹⁴² VAILLANT (Alain) et alii, *ibidem*, p.33.

¹⁴³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2200.

de son langage est consubstantielle à la politique du Roi dont les prises de décisions et nominations ne contribuent guère à l'honneur de la France. Lorsqu'il parle de « L'ardeur qu'on ressentait pour la nullité », mettre à la tête de la France ce qu'elle a de plus petit pour l'humilier, il s'inscrit dans la logique d'un discours satirique pour exprimer son désenchantement en politique. Si la satire chateaubrianesque tient en bride les affres du pouvoir décisionnaire, elle nous semblerait une de ses armes les mieux indiquées pour corriger la société. Ainsi, sa dimension satirique ratifierait l'une des fonctions que Charles Porée attribue à la satire quand il déclare qu' « En un mot c'est à la satire de s'acharner après tous les modes de vie et, toute dépravation, toute absurdité, toute sottise que les lois n'ont pu amender, c'est à elle de les repérer, de les dévoiler, de les déchirer et si possible, tout en les déchirant, de les corriger. Ainsi il n'y aura aucun vice à l'abri de tout reproche. Ainsi, tandis que la justice débarrassera la ville des brigands, la satire la purgera des idiots. Tandis que l'une criblera d'édits les criminels, l'autre accablera de bons mots les imbéciles. »¹⁴⁴ La fonction que Charles Porée assigne à la satire corrobore ce que nous observons à travers le discours de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Son avantage d'être à la fois homme de lettres et homme politique lui confère la capacité de concevoir par un langage éminemment littéraire, un discours en forme de procès contre les tares de son siècle. Le regard qu'il porte sur le pouvoir autocratique est un regard inquisiteur qui l'érige en censeur de son siècle. C'est d'ailleurs dans cette optique que les auteurs de *Histoire de la littérature française au XIX^e siècle* se montrent affirmatifs quand ils disent de Chateaubriand que « Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il instruit le jugement de son siècle. Si Hugo s'est évertué, tout au long de sa carrière d'écrivain à deviner et à précéder le progrès des temps, Chateaubriand a consacré l'imposant monument de ses mémoires, après l'évocation émue de l'adolescence bretonne, à vouloir prouver que, si l'Histoire n'avait pas été au rendez-vous, ce n'était pas de son fait. » Dans ces dires, il y a d'une part le souci de montrer les procès que Chateaubriand intente contre son époque ; parce qu'il est présenté ici comme un appareil judiciaire qui procède à la récrimination de tout ce qui est injuste, et d'autre part, comme quelqu'un qui se déculpabilise face aux déboires de son siècle pour endosser toute la responsabilité au pouvoir décisionnaire, comptable dans ce qui contribuerait au malheur de la France. Cette idée semble soutenable au regard de ce que nous observons de part en part dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Nous pouvons même puiser les arguments dans certains événements politiques qui ont suscité des tempêtes civiles pour cause, les mesures impopulaires prises par le pouvoir décisionnaire. Les révoltes et les coups d'État relèvent souvent de ce divorce entre les

¹⁴⁴ PORÉE (Charles), *ibidem*, p. 151.

aspirations du peuple et ce que lui offre la société. Les exemples sont légion dans les *Mémoires d'outre-tombe* à l'instar de la signature des ordonnances du vingt cinq juillet 1830 par le Roi Charles X, restreignant ou supprimant le droit de vote et la liberté de la presse. Décision qui entraînera une véritable insurrection des 27, 28 et 29 juillet 1830. Chateaubriand, par souci de précision et d'exactitude dans son discours, nous relate avec chiffres à l'appui, les résultats des votes de la nouvelle Chambre et la décision illégale de Charles X ; une décision prise aux mépris du verdict des urnes. Avant que de restituer les propos que tient Chateaubriand, propos dont la teneur fait apparaître une volonté manifeste pour le mémorialiste de stigmatiser le pouvoir décisionnaire, il est de toute importance de noter que Chateaubriand n'est pas un auteur essentiellement satirique, mais ce qui l'emmène à la satire, c'est la triste réalité que lui offrent son siècle en général et en particulier, ceux qui sont censés posséder le pouvoir de décider sur le destin de la société. Ce trouvant en état de divorce avec le modèle politique, la direction de sa conscience lui impose un langage satirique, non seulement pour dénoncer les vicissitudes de son temps, mais aussi pour les corriger. Le fait de rassembler la succession des événements au point d'en faire une œuvre monumentale suppose la conscience aiguë qu'a l'auteur des réalités de son époque. Revenons sur les ordonnances de juillet 1830 qui sont la preuve du caractère liberticide et tyrannique du pouvoir décisionnaire. En effet, étant lui-même le témoin de la décision scandaleuse et digne d'un casus belli, décision prise par Charles X au soir des votes, Chateaubriand nous l'annonce en ces termes : « Les députés de la nouvelle Chambre étaient arrivés à Paris : sur les deux cent vingt et un, deux cent deux avaient été réélus ; l'opposition comptait deux cent soixante-dix voix ; le ministère cent quarante-cinq : la partie de la couronne était donc perdue. Le résultat naturel était la retraite du ministère : Charles X s'obstina à tout braver, et le coup d'état fut résolu. »¹⁴⁵ Au regard de ce qui précède, nous nous trouvons bien devant une découverte violente du divorce entre l'égoïsme du pouvoir décisionnaire et les lois préétablies qui régissent le fonctionnement de la société. Les mots que Chateaubriand utilise pour reconstituer les événements sont dignes d'intérêt et nécessitent qu'on y réfléchisse. Il y a d'abord l'idée d'un orgueil buté qu'il veut faire ressortir dans « Charles X s'obstina à tout braver », et le souci de montrer le grand conflit entre la force du bien et la force du mal, ce qui est naturel et ce qui est contre nature. La seconde inclinaison peut se justifier par l'expression de « Résultat naturel » qui semblerait la volonté de la providence à laquelle, Charles X s'était opposé. Si ce qui est d'ordre naturel préside au destin de l'homme, toute opposition contre cela entraînerait une catastrophe « apocalyptique ». Ceci nous donne le droit de nous appuyer sur la conséquence de la

¹⁴⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2202.

proclamation des ordonnances, car « Le coup d'état fut résolu », à cause du non-respect de ce « Résultat naturel » par le pouvoir décisionnaire, obnubilé par ses intérêts égoïstes », au détriment du verdict des élections qui pencha vers la cause commune c'est-à-dire la cause du peuple. Chateaubriand semble avoir fait de sa plume une tribune d'expression au service de ce même peuple dont les décisions tyranniques du pouvoir décisionnaire semblent aliéner la liberté. Pour marquer son désaccord par rapport à cette déloyale résolution royale, Chateaubriand pousse son audace jusqu'au point d'utiliser un langage direct qui donne libre cours au pouvoir de la satire. Avant de donner place au discours satirique de Chateaubriand s'agissant bien évidemment du point de vue relatif à son désenchantement face à l'attitude de Charles X, il importe de porter à la connaissance des lecteurs l'économie de ces quatre ordonnances qui violaient considérablement les principes et droits de la liberté. Nous rappelons que nous ne faisons pas de l'Histoire, mais pour la lisibilité de notre travail, et surtout pour établir un pont entre la violence linguistique qui ressort des propos de Chateaubriand et les faits qui président à cette violence, un aperçu historique vaudra bien la peine. En effet, la première ordonnance suspendait la liberté de la presse ; la seconde prononçait la dissolution de la Chambre nouvellement élue ; la troisième réduisait le corps électoral de 100 000 à 18000 électeurs ; la dernière convoquait les collèges électoraux pour de nouvelles élections. Laissons le soin au contenu de ces ordonnances dire ce qu'elles peuvent contenir de choquant vis à vis du peuple. Le ressentiment qu'éprouve Chateaubriand face à l'initiative troublante qui serait, ce que nous nous permettrons d'appeler un casus belli en raison des conséquences qu'elle a pu engendrer, est une profonde déception qu'il partage avec ses amis. Amis devenus anxieux pour cause, une décision qui venait de tordre le cou à l'une des valeurs essentielles de l'homme c'est-à-dire la liberté. Le fait d'avoir cultivé des idées illusoire du trône pour le dire avec Chateaubriand, constituait pour Charles X, un vice susceptible de causer sa chute. Voilà à quoi nous conduit cette « Espèce de mirage » de la gloire : le coup d'État. Charles X végétait-il dans « Des paysages chimériques » qui lui donnaient la licence de piétiner les principes électoraux ou porter violemment atteinte à la liberté de la presse en particulier et des peuples en général ? Ces mots que nous avons cités et qui sortent du vocabulaire de Chateaubriand, alimentent son discours satirique. Il semble qu'il y a quelque chose de l'ordre compensatoire au-delà de sa dimension satirique. En clair, nous constatons qu'il y a par endroit, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, le reflet d'une satire compensée par la louange. En ce moment, n'est-il pas tentant de dire que Chateaubriand devient satirique malgré lui ? Non seulement dans son côté ironique, il s'exprime dans le terrain du blâme par la louange, il nous montre certainement par prudence intellectuelle un

double jeu qui se traduit, nous croyons l'avoir déjà souligné, par la compensation de la satire. Cette compensation se révèle dans certains endroits par le parti pris de l'auteur pour celui qui fut au départ sa cible ; mieux, l'objet de sa critique la plus véhémente. C'est dire qu'il y a une part d'honnêteté dans le discours satirique de Chateaubriand. En effet, en dehors du fait qu'il brosse un réquisitoire accablant contre le pouvoir royal ou impérial s'agissant bien entendu des débordements de leur pouvoir décisionnaire et tous les autres méfaits, Chateaubriand compense sa satire par le témoignage de sa fidélité et de son admiration pour certaines personnes qu'il a agonies d'une satire acerbe. Pour mettre en parallèle cette ambivalence, examinons le jugement qu'il rend à la suite de la promulgation des ordonnances. S'agissant en particulier de la suppression de la liberté de la presse, Chateaubriand relève l'inutilité de cette décision d'abord en qualifiant la presse de « La parole à l'état de foudre » et de « L'électricité sociale », et en soulignant que les résolutions du pouvoir décisionnaire n'ont jamais souffert de la liberté de la presse. Ainsi dit-il « Une preuve de l'impuissance de la presse dans certains cas se tire du reproche même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger : vous l'avez pris Alger, malgré la liberté de la presse, de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne en 1823 sous le feu le plus ardent de cette liberté. »¹⁴⁶ Ensuite, il défend le Roi contre les attaques déconcertantes de la presse. Mais, avant que de dire un mot sur cette défense qui prendrait le sceau de la compensation de la satire, intéressons-nous sur le blâme que Chateaubriand porte sur le rapport des ministres. Ce blâme est une véritable dénonciation des abus du pouvoir décisionnaire qu'il trouve intolérable, condamnant donc avec acuité l'attitude des ministres qui croient en la toute puissance du Roi dont le pouvoir supplanterait les lois établies. C'est fort de ce constat qu'il déclare que « Ce qui n'est pas tolérable dans le rapport des ministres, c'est cette prétention effrontée, savoir que le Roi a un pouvoir préexistant aux lois. Que signifient alors les constitutions ? Pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi ? »¹⁴⁷ Ce passage prête à un grand procès contre le pouvoir décisionnaire qui outrepassa ses droits. Le culte que les ministres vouent à ce Roi conforte les débordements qui portent atteinte à la liberté des peuples. Si Chateaubriand s'interroge sur la véritable signification des constitutions et sur la tromperie dont les peuples sont victimes, c'est en rapport avec les ordonnances qui n'étaient profitables qu'au Roi et à ses ministres, car elles sapèrent violemment les principes de la constitution. Il y a donc l'ombre d'une satire derrière les

¹⁴⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2204.

¹⁴⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2204.

propos interrogatoires de Chateaubriand et cela va sans dire qu'il stigmatise le pouvoir décisionnaire mu par des appétits anticonstitutionnels.

Nous avons à un certain niveau de notre argumentation évoqué l'entre-deux de Chateaubriand c'est-à-dire, la compensation de sa satire par la défense du Roi, détenteur du pouvoir décisionnaire qu'il a violemment critiqué. Cette fois, Chateaubriand, reconnaissant certes son profond respect pour la liberté de la presse, mais s'indigne de l'allure quelque peu débordante de ladite presse qui, selon lui, attaque quotidiennement la royauté et la religion. Il vaut la peine de rappeler que Chateaubriand fut un fervent défenseur de la religion chrétienne, il a d'ailleurs fait une œuvre apologétique sur le christianisme notamment *Le génie du christianisme*. Ce qui témoigne de la compensation à la satire, ce sont ses propos qui ressembleraient à une plaidoirie au profit du Roi quand il s'adresse à M.Coste, directeur du journal les *Tablettes historiques* en ces termes : « Monsieur, vous savez combien j'aime et respecte cette liberté ; mais comment voulez-vous que je la défende auprès de Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la royauté et la religion ! je vous supplie, dans votre intérêt et pour me laisser ma force entière, de ne saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. Faisons un marché : ne vous en prenez plus à quelques vieillards faibles que le trône et le sanctuaire protègent à peine ; je vous livre en échange ma personne. Attaquez-moi soir et matin ; dites de moi tout ce que vous voudrez, jamais je ne me plaindrai ; je vous saurais gré de votre attaque légitime et constitutionnelle contre le ministre, en mettant à l'écart le Roi. »¹⁴⁸ Toutefois, cette plaidoirie éveille en nous la question de savoir la raison de la disculpation du Roi au détriment des seuls ministres quand on sait que le Roi est le directeur de leur conscience et donc le centre du pouvoir décisionnaire ? Si c'est une tactique sécuritaire, l'idée de la compensation de la satire trouve toute sa justification. Néanmoins, que l'on s'avise à ne pas oublier, n'en déplaise à Chateaubriand qui voulait défendre le Roi, que la constitution et la liberté de la presse ont souffert du pouvoir décisionnaire de Charles X. Nous croyons à une forme d'atténuation dans l'élan de sa satire, car il y a bien des éléments qui trahissent son indignation face aux troubles qu'ont entraînés les ordonnances de juillet. La conception funeste qu'il a des documents issus des ordonnances conforte sa critique dirigée contre ceux qui s'arrogent le droit de pourfendre les lois établies. Son discours empreint d'un langage beaucoup plus interrogatif qu'affirmatif et avec lui, des adjectifs qui dégagent l'épée de la satire, constituent pour nous, les indices de sa déconvenue au sujet des ordonnances qui sont filles du pouvoir décisionnaire. Les propos qui suivent en disent mieux : « Les nominations de conseillers d'État qui suivent les

¹⁴⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2216.

ordonnances de juillet jettent quelque jour sur les personnes qui, dans les antichambres, ont pu, par leur rédaction, prêter aide aux ordonnances. On y remarque les noms des hommes les plus opposés au système représentatif. Est-ce dans le cabinet même du Roi, sous les yeux du monarque, qu'ont été libellés ces documents funestes ? est-ce dans le bureau de M. Polignac ? est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles ? est-ce sous les plombs, dans quelques séances secrètes des dix, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet, en vertu desquels la monarchie légitime a été condamnée à être étranglée sur le pont des soupirs ? L'idée était-elle de M. de Polignac seul ? c'est ce que l'histoire ne nous révélera peut-être jamais. »¹⁴⁹ Cette longue réflexion qui accouche plusieurs interrogations révèle par l'étendue des adjectifs qui la côtoient, la virulence de la satire chateaubrianesque. Pour s'en convaincre, portons un regard analytique sur les mots : « Documents funestes », « Têtes anticonstitutionnelles », « Séances secrètes de dix ». Si ces ordonnances avaient donné la voie à la révolution et que la révolution a entraîné la terreur, n'est-il pas raisonnable que Chateaubriand parle des « Documents funestes » issus des ordonnances ? Si les ordonnances avaient délibérément violé la constitution pour étancher la soif du pouvoir royal, il appert de dire avec Chateaubriand qu'elles sont le fruit des « Têtes anticonstitutionnelles. » sans vouloir trahir la pensée de l'auteur, il semble que le mot juste qui préside à ce qui précède serait une sorte de dictature entretenue par le pouvoir décisionnaire. D'ailleurs, l'explication que nous tirons de l'expression « Séances de dix » nous situe dans cette optique dictatoriale : « Le conseil des Dix était un tribunal secret, fonctionnant sans appel, et un corps politique de la République de Venise, situé au XIV^e siècle, dont le La rousse du XIX^e siècle compare l'action à une sorte de dictature occulte »¹⁵⁰. Chateaubriand en parlant de « Quelques séances secrètes de Dix », a certainement voulu faire une assimilation avec l'illustration qui précède. Ce que nous pouvons donc retenir du pouvoir décisionnaire, c'est cette propension propre aux dirigeants, au nom de leur titre honorifique, à vouloir prendre des mesures parfois impopulaires qui portent atteinte à la liberté et qui outrepassent les lois établies. De telles mesures visant à asseoir leur hégémonie ou à servir leurs appétits égoïstes, entraînent des tempêtes civiles à l'image des mouvements révolutionnaires dont l'une des causes fut la promulgation des ordonnances à caractère liberticide et tyrannique. Il importe de retenir que le pouvoir décisionnaire a fait plusieurs victimes dans ses prises de position ; prise de position allant jusqu'à conduire au tombeau quelques malheureux qui ont péri au nom de leur liberté d'opinion. C'est la preuve que nous

¹⁴⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2205-2206.

¹⁵⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2206.

apporte ici Chateaubriand, lorsqu'il restitue les propos décisifs de Bonaparte : « Mon ministre, dit-t-il, me représenta fortement qu'il fallait se saisir du duc d'Enghien, quoiqu'il fût sur un territoire neutre. Mais j'hésitais encore, et le prince de Bénévent m'apporta deux fois, pour que je le signasse, l'ordre de son arrestation. Ce ne fut cependant qu'après que je me fus convaincu de l'urgence d'un tel acte, que je me décidai à le signer. »¹⁵¹ Le ministre dont parle Bonaparte n'est autre que M. de Talleyrand qui somme toute a été l'instigateur de l'arrestation entérinée par celui qui détenait le monopole du pouvoir décisionnaire. Nous savons vers où a conduit cette décision puisque le duc d'Enghien a finalement été exécuté. En définitive, le pouvoir décisionnaire se présentait comme une entreprise dont les initiatives débouchaient sur le destin tragique de quelques personnes et la privation des libertés publiques.

IV-2 : Énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie bonapartiste

Dans ce sous-chapitre, nous nous attellerons à montrer le langage que déploie Chateaubriand, un langage résolument littéraire dont l'approche satirique vise à mettre à nu la face tyrannique de Bonaparte. C'est un discours littéraire tenu sur l'autorité abusive ou oppressive ayant une visée dénonciatrice. Il faut donc comprendre par l'énonciation, les éléments anecdotiques qu'apporte Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* pour mettre en lumière les événements de son siècle. Au-delà de cette énonciation, il prend parti en s'inscrivant dans l'optique de la dénonciation. La principale cible de cette dénonciation est bien évidemment Bonaparte auprès de qui l'auteur avait travaillé. Jouissant de sa liberté d'homme de lettres et d'esprit libre, acteur aussi de l'histoire de son temps et témoin privilégié de toutes les vicissitudes qui ont durablement marqué son siècle, Chateaubriand ne s'est pas interdit de consigner dans ses *Mémoires*, le caractère tyrannique de l'homme qu'il a servi à une période donnée de son règne. Nous nous servirons, pour des besoins référentiels et illustratifs des éléments frappants et, ajouterons sans une pincée d'exagération, des éléments pathétiques qui, au fil des temps, ont dévoilé le visage oppresseur de Bonaparte. En nous appesantissant sur le discours de Chateaubriand qui nous sert de guide pour montrer la dimension satirique de son

¹⁵¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 934.

langage, il importe de signaler que le mot tyran que nous utilisons pour témoigner du despotisme de Bonaparte ressort des propos de Chateaubriand. Il semble que par son expérience politique, Chateaubriand est qualifié ou bien placé pour dépouiller la personnalité de Bonaparte dans sa profondeur même la plus inavouable. Sans vouloir sombrer dans des affirmations gratuites, nous pouvons à la lumière de ce que nous rapporte Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, dire que le règne de Bonaparte était caractérisé par une forme d'oppression ; en témoigne le nombre des exilés et déportés. Ce pouvoir tyrannique et abusif ne pouvait laisser indifférent Chateaubriand. C'est pourquoi, tenu par son devoir de mettre sa plume au service des causes publiques et s'appuyant sur la liberté, il a audacieusement déclaré, au mépris de toute prudence et sans craindre la foudre impériale que : « Mille détails de l'oppression de Bonaparte se sont perdus dans la tyrannie générale : les persécutés redoutaient de voir leurs amis, crainte de les compromettre ; leurs amis n'osaient les visiter, crainte de leur attirer accroissement de rigueur. Le malheureux proscrit, devenu un pestiféré, séquestré du genre humain, demeurait dans la quarantaine dans la haine du despote. Bien reçu tant qu'on ignorait votre indépendance d'opinion, sitôt qu'elle était connue, tout se retirait ; il ne restait autour de vous que des autorités épiant vos liaisons, vos sentiments, vos correspondances...»¹⁵² Dans un langage limpide et empreint de témérité, Chateaubriand brosse un tableau satirique en des termes clairs, avec l'idée de grossir les faits. Ce grossissement de faits a une visée satirique. C'est sans doute en rapport avec les multitudes d'exilés dont Madame de Staël, Madame Récamier, M. Matthieu de Montmorency et bien d'autres que Chateaubriand se donne la liberté et le courage de nommer les travers de Bonaparte.

L'oppression et la tyrannie sont des horribles mots qui justifient le sentiment d'insécurité et le malheur de quitter sa patrie, volontairement ou sous pression. Le fait d'être « Bien reçu tant qu'on ignorait votre indépendance d'opinion » pour le dire avec Chateaubriand, justifie l'absence de liberté dans un empire où Bonaparte faisait loi. La preuve de cette absence de liberté, Chateaubriand nous en procure à la lumière d'un discours anecdotique où fusent des mots satiriques, consubstantiels à la tyrannie bonapartiste. Ainsi, dit le mémorialiste : « Les lettres de Madame de Staël révèlent les souffrances de cette époque où les talents menacés à chaque instant d'être jetés dans un cachot, où l'on ne s'occupait que des moyens de s'échapper, où n'aspirait qu'à la fuite comme à la délivrance : quand la liberté a disparu, il reste un pays, mais il n'y a plus de patrie... Madame de Staël alla chercher l'Angleterre en traversant l'Allemagne et la Suède : la puissance de Napoléon était une autre mer qui séparait

¹⁵² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1902.

Albion de l'Europe, comme l'océan la sépare du monde. »¹⁵³ Ici se pose l'épineuse question d'exil social. L'exil social est la conséquence immédiate de la proscription de ceux qui sont jugés subversifs ; taxés comme des parias. Autrement dit, le statut d'exilé de ces personnages est inhérent aux innombrables réalités de la société régie par des lois qui reposent sur l'anthropoémie qui est l'expulsion hors du corps social des individus jugés dangereux. Nous pouvons gratifier l'évidence de cette réalité bien que déjà exposée par Chateaubriand, par l'œuvre d'Annette Rosa qui retrace au premier chapitre le coup d'État du 2 décembre 1851 : « Louis Napoléon aidé par une bourgeoisie déterminée autant qu'inconsciente brisait les derniers vestiges de la République. Dorénavant, le 31 mai 1851, il y a une loi qui écartait du vote tous les pauvres et marginaux... le 11 décembre 1851, Hugo quitte Paris par le train de 20 heures, à destination de Bruxelles. Il quitte la France pour vingt ans. Le 9 janvier 1852, il devient avec 65 autres députés un individu expulsé par Louis Napoléon Bonaparte. Il reçoit cet exil avec reconnaissance : '' j'aime

La proscription

J'aime l'exil'' . »¹⁵⁴

Nous avons introduit ce passage important cité par Annette Rosa, pour conforter la satire que Chateaubriand dirige contre Bonaparte dont le règne entretenait l'oppression et la tyrannie au point d'en faire des victimes d'exil. Si Bonaparte s'était emparé du gouvernement comme le souligne Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, plongeant ainsi son règne dans une redoutable tyrannie, c'est probablement parce qu'il se complaisait dans ce pouvoir oppresseur, réduisant les citoyens aux simples sujets. C'est pourquoi, la réaction des républicains et des royalistes prêtait à la sédition face à la tyrannie de Bonaparte. M. Montmorency, Madame Récamier, le général Bernadotte et le général Moreau qui s'opposaient à ce que Chateaubriand appelle « Le despotisme de Bonaparte », s'entretenaient pour trouver une solution de nature à renverser la tyrannie de Bonaparte. L'exil et la déportation sont liés au refus de s'assujettir aux ordres tyranniques qui enserrant les individus qui s'attachent à leur liberté. C'est le cas de Madame de Staël qui vivait en exil et qui avait tenté en vain de solliciter la faveur de Bonaparte afin de se rapprocher de ses enfants qu'elle n'avait plus revus pendant ses douze années d'exil. A en croire les propos satiriques de Chateaubriand, une personne de grande renommée ne pouvait mériter la grâce de Bonaparte qui « Se croyait bravé par tout ce qui avait quelque grandeur indépendante. »¹⁵⁵ En effet, Madame de Staël, figure de

¹⁵³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 1904-1905.

¹⁵⁴ ROSA (Annette), *Victor Hugo, l'éclat d'un siècle*, Éditions Messidor La Farandole, 1985, p. 58.

¹⁵⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1901.

proue de la littérature française du XIX^e siècle et partisane du romantisme, était bien évidemment une femme de grande renommée et ne pouvait donc pas être écoutée par celui pour qui, disait Chateaubriand, « La bassesse semblait fidélité, la fierté révolte. » Ces mots semblent définir les caractères d'un tyran qui ne pouvait s'échapper à la virulence du discours satirique de Chateaubriand. Si pour Bonaparte « La bassesse semblait fidélité » pour emprunter les termes de Chateaubriand, cela va sans dire qu'il aurait souhaité avoir autour de lui des hommes et des femmes serviles qui se plieraient à sa volonté avec une passivité victimaire. Cette servilité donnerait lieu à une aveuglante soumission ou fidélité au maître tyran. Des personnes élevées en dignité par leur culture se révèlent devant le tyran, des révoltées et donc vouées au statut de parias de la société. C'est du moins, le rapport que semble établir Chateaubriand entre fierté et révolte. Ces tentatives d'explication trouvent leur illustration dans le destin d'exilées de Madame de Staël et Madame Récamier pour ne citer que ces deux cas. S'agissant de Madame de Staël, Chateaubriand met en lumière les circonstances de son exil en ces termes : « Les 3 volumes de l'Allemagne étaient à peine achevés d'imprimer que Savary, ministre de la police, faisait détruire les 10 000 exemplaires qu'on avait tirés et signifiait à l'auteur l'ordre de quitter la France sous trois jours... Savary lui accorda huit jours et lui disait dans sa lettre du 3 octobre :'' Il m'a paru que l'air de ce Pays-ci ne vous convient point, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous aimeriez. Votre dernier ouvrage n'est point français ; c'est moi qui en ai arrêté l'impression''... »¹⁵⁶ Si l'on croit que les ministres peuvent agir par délégation du pouvoir, il conviendrait donc de dire qu'il y a l'ombre de la tyrannie bonapartiste derrière la mise en index de Madame de Staël par le ministre de la police. Considérée comme un sujet subversif, elle ne pouvait échapper à la terreur tyrannique du règne bonapartiste. Son exil forcé témoigne de cette hostilité que le pouvoir résolument despotique nourrissait contre tous ceux qui, à l'instar de Madame de Staël, s'opposaient au système d'oppression. Ses positions séditieuses ne pouvaient déboucher que sur sa condamnation à l'exil. Il en va de même pour Madame Récamier qui avait en partage avec Madame de Staël, le même destin d'exilée : « L'ordre d'exil datait du 30 août 1811 ; Mme Récamier en eut connaissance le 3 septembre. »¹⁵⁷ Chateaubriand nous rapporte ces informations historiques non seulement pour montrer le sentiment d'insécurité et d'angoisse existentielle qu'éveillait le système politique de son époque, mais aussi pour critiquer le mode du fonctionnement tyrannique du pouvoir bonapartiste. D'ailleurs, son hostilité contre « Tous

¹⁵⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 1902-1903.

¹⁵⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1903.

ceux qui avaient quelque grandeur indépendante », confirme sa nature de tyran qui pouvait sans doute redouter toute sorte de résistance ou d'opposition à ses manœuvres politiques. La crainte d'adversité et de sédition pourrait faire germer dans ses pensées, la volonté de nuire aux libertés individuelles au point de pousser hors du corps social, des personnes susceptibles de dénoncer le modèle politique qu'il proposait au peuple. Le bannissement des individus qui ne semblaient pas être acquis à la cause impériale est l'un des sujets soulevés dans le discours satirique de Chateaubriand. Il fait mention de cette politique d'exclusion pour révéler implicitement ou explicitement la figure tyrannique de Bonaparte. C'est pourquoi, dans le douzième chapitre du livre XXIX, il consacre une partie à Madame Récamier et Madame de Chevreuse, toutes deux bannies par un tyran qui ne pouvait souffrir de la présence nuisible des personnes d'une « Grandeur indépendante. » Les propos suivants nous exposent l'exil et l'errance de ces êtres jugés subversifs et considérés comme asociaux par les tenants du pouvoir essentiellement tyrannique : « Madame Récamier demeure seule, pleine de regrets, chercha d'abord à Lyon, sa ville natale, un premier abri : elle y rencontrera Madame de Chevreuse, autre bannie. Madame de Chevreuse avait été forcée par l'Empereur et ensuite par sa propre famille d'entrer dans une nouvelle société. »¹⁵⁸ Cette mise à l'index par la société pour le seul malheur de n'avoir pas des idées politiques faisant ainsi consensus au pouvoir en place, constitue la preuve d'un manque de liberté. Or, Chateaubriand, chantre de la liberté, ne pouvait passer sous silence ou rester indifférent face aux travers orchestrés par la tyrannie impériale. Une révélation beaucoup plus poignante et illustrative nous vient d'une note tirée des *Mémoires d'outre-tombe* où le mémorialiste nous informe que « La duchesse de Chevreuse, née Narbonne-Pelet, devenue, contre son gré, dame du palais de l'impératrice Joséphine (1806), avait refusé, lors de l'arrestation de la famille royale d'Espagne, le rôle de suivante que Napoléon entendait lui confier auprès de la reine captive ; elle répondit qu'elle pouvait bien être prisonnière, mais qu'elle ne serait jamais geôlière. Cette réponse lui valut son exil à Lyon, dont elle devait mourir. »¹⁵⁹ Ce qui précède nous fait économie de tout commentaire pour dresser le sombre tableau de la politique tyrannique et liberticide de Napoléon. Le destin de ces femmes précitées, se révèle voué à l'exil pour avoir échangé leur vie stable contre la liberté de leur opinion. Elles se destinent malgré elles à une vie de paria pour le seul bonheur et caprice d'un Empereur qui prend plaisir à tyranniser ceux dont l'éthique de conviction tourne le dos à ses aspirations. Chateaubriand ne se prive pas de mots pour qualifier l'autorité abusive et oppressive de Bonaparte, car en parlant du « Despotisme

¹⁵⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 1906.

¹⁵⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 1907.

de Bonaparte » qui est l'autre nom de l'autorité tyrannique, il déploie sans détour un discours satirique qui pourrait se traduire comme un langage littéraire à vocation tyrannicide. Prenons le mot tyrannicide dans l'image ajoutée au sens dénoté ou pour tout dire d'un mot, dans le sens imagé. De toute façon, les propos de Chateaubriand au sujet du despotisme bonapartiste s'inscrivent dans une visée satirique si l'on reconnaît d'une part le pouvoir liberticide incarné par Bonaparte et d'autre part, la vocation de Chateaubriand qui consiste en la défense de la liberté qui est l'une des vertus inaliénables de l'être humain. Disons que cette vertu serait inaliénable pour peu que l'on témoigne du respect à la dignité humaine voire à sa nature sacrée. En prenant le parti de la liberté contre la tyrannie bonapartiste, Chateaubriand se donne là, l'audacieuse volonté d'être satirique afin d'apporter une correction à ce qui semblerait illicite et inadmissible au regard de la morale. Charles Porée attribue à la satire la fonction de correctrice des vices qui étouffent la société tout entière. Ainsi, faisant de la satire comme auxiliaire de loi dans son *Discours sur la satire*, il déclare que « Même dans un État régi par les meilleures lois, beaucoup de vices restent nécessairement à l'abri de la justice : c'est à la satire de les corriger. »¹⁶⁰ La satire prend ici une fonction éminemment régulatrice, si l'on en juge les propos de Charles Porée. Le travail qu'abat Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* a aussi partie liée avec cette fonction qu'assume son discours satirique. Cette satire, il ne la mène pas au prix d'un langage voilé car lorsqu'il dépouille un sujet qui est en rapport avec l'oppression ou le despotisme, il n'hésite guère d'employer le mot juste qu'est la tyrannie. C'est ce qui s'observe d'ailleurs quand il explique le parcours « Exilique » de Madame Récamier. Cela peut paraître évident si l'on introduit une fois de plus une information tirée des propos de Chateaubriand pour témoigner du caractère cruel de la tyrannie napoléonienne. Il s'agira ici de restituer ce qu'il dit au sujet de Madame de Chevreuse vivant aussi en exil en ces termes : « Madame de Chevreuse, attaquée d'une maladie de poitrine, sollicita et n'obtint pas la faveur d'achever ses derniers jours à Paris ; on n'expire pas quand et où l'on veut : Napoléon, qui faisait tant de décédés, n'en aurait pas fini avec eux s'il leur eût laissé le choix de leur tombeau. »¹⁶¹ Ce passage bouleversant qui expose la foudre d'une ironie satirique présente non seulement l'absence des sentiments humains chez un tyran, mais aussi la pensée dénonciatrice du mémorialiste qui met à profit son œuvre, pour critiquer les mœurs que lui offre la société politique de son temps. La liberté que le mémorialiste prend pour annoncer la tyrannie meurtrière de « Napoléon qui faisait tant de décédés », suppose son désenchantement en politique. Philippe André-Vincent, analysant les

¹⁶⁰ PORÉE (Charles), *ibidem*, p. 137.

¹⁶¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, pp. 1906-1907.

idées politiques de Chateaubriand, parle aussi de la tyrannie napoléonienne en ces termes : « Napoléon a agi sur son siècle en des sens très divers : si plus tard son règne a frappé les imaginations d'un trait de gloire, en 1815, on ne voyait encore que le sang ; et lui-même apparaissait comme l'incarnation de la plus exécrable tyrannie. Chateaubriand ne fait que traduire l'état d'esprit de ses contemporains lorsqu'il écrit dans ses mémoires '' jamais aucun talent, aucune supériorité ne m'amènera à consentir au pouvoir qui peut d'un mot me priver de mon indépendance, de mon foyer, de mes amis'' .»¹⁶² Nous avons ici la pensée d'un homme qui se veut libre, et qui défend les libertés publiques contre la tyrannie. D'ailleurs, le discours satirique qui éclate de chapitre en chapitre dans son œuvre tient probablement aux multiples déceptions qu'il a essuyées durant sa carrière politique. C'est ce qui pourrait expliquer l'objet de sa démission en politique. En s'attribuant le rôle de défenseur de la liberté, nous constatons au travers de son discours satirique, le primat de la critique sur l'éloge de son siècle qui d'ailleurs a produit entre autres, et de façon remarquable et marquante, des situations mortifères. Il le relève dans certains cas où Napoléon, par la force de son pouvoir tyrannique, a engendré plusieurs situations funestes. L'évocation de ce passé sombre est le signal d'une forme de dénonciation que le mémorialiste véhicule dans un discours littéraire à vocation satirique. Dans le quatorzième chapitre du Livre XXIX où Chateaubriand parle du pêcheur d'Albano, il évoque le destin tragique de ce jeune pêcheur que Madame Récamier, exilée elle-même avait tenté de secourir, mais en vain. Il est tentant de dire que tous ceux qui rentraient dans le filet de la tyrannie napoléonienne avaient peu de chance de s'en sortir. Pour témoigner donc de cette terreur tyrannique, voici ce que dit Chateaubriand : « Madame Récamier avait secouru les prisonniers espagnols à Lyon ; une autre victime de ce pouvoir qui la frappait la mit à même d'exercer à Albano son humeur compatissante : un pêcheur, accusé d'intelligence avec les sujets du pape, avait été jugé et condamné à mort. Les habitants d'Albano supplièrent l'étrangère réfugiée chez eux d'intercéder pour ce malheureux. On la conduisit à la geôle ; elle y vit le prisonnier ; frappée du désespoir de cet homme, elle fondit en larme. Le malheureux la supplia de venir à son secours, d'intercéder pour lui, de le sauver : prière d'autant plus déchirante, qu'il y avait impossibilité de l'arracher au supplice. Il faisait déjà nuit, et il devait être fusillé au lever du jour. Cependant Madame Récamier, bien que persuadée de l'inutilité de ses démarches, n'hésita pas. On lui amène une voiture, elle y monte sans l'espérance qu'elle laissait au condamné. Elle traverse la campagne infestée de brigands, parvient à Rome, et ne trouve point le directeur de la police. Elle l'attendait deux heures au palais Fiano ; elle comptait les minutes d'une vie dont la dernière approchait. Quand M. de

¹⁶² PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 34.

Norvins arriva, elle lui expliqua l'objet de son voyage. Il lui répondit que l'arrêt était prononcé, et qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour le faire suspendre. Madame Récamier repartit le cœur navré : le prisonnier avait cessé de vivre lorsqu'elle approcha d'Albano. »¹⁶³ Cette longue illustration qui, semble-t-il en valait la peine d'autant plus qu'elle fait témoignage par son histoire macabre, des victimes de la tyrannie napoléonienne. La raison de l'incarcération du pêcheur se révèle fallacieuse au point d'en convenir à la politique d'étouffement, de musellement et de la condamnation à mort de toute liberté d'opinion ou de conscience. En évoquant l'attitude compatissante de Madame Récamier envers ce pêcheur fusillé pour le seul péché d'avoir eu un commerce avec les hommes du pape, Chateaubriand parle d' « Une autre victime. » L'emploi de ce pronom indéfini « Autre », pourrait expliquer le nombre incalculable des victimes issues du pouvoir tyrannique de Napoléon. Les écrivains du XIX^e siècle qui, comme Chateaubriand, ne pouvant souffrir des bâillons de l'Empire qui les réduisaient au silence, risquaient l'échange de leur vie contre la liberté d'opinion qui ne pouvait qu'insupporter Napoléon. Madame de Staël qui est comptée dans les *Mémoires d'outre-tombe* au nombre des exilés, figure parmi ces écrivains audacieux qui, malgré la cruauté de la tyrannie napoléonienne, s'obstinaient à faire prévaloir les principes de la liberté. Dans son œuvre, Patrick Marot a fait une analyse approfondie sur les écrivains dans la société, d'où ressort ce climat de tension ou cette incompatibilité irréductible entre les écrivains notamment Madame de Staël pour ne citer que celle-là et le pouvoir tyrannique incarné par Napoléon. Ainsi dit-il, « Les penseurs libéraux, quant à eux, cherchaient à consolider dans la société stable les principes de 1789 : égalité juridique, liberté des affaires et des personnes. Les restrictions apportées par l'Empire à ces règles jugées fondamentales les écartèrent assez vite du pouvoir. Il convient de distinguer particulièrement les figures majeures de Germaine de Staël et de Benjamin Constant. La première opposait à l'Empereur l'éclat du salon de Coppet, lieu de retraite ou d'exil où défilait presque tout ce qui comptait alors en Europe, et où s'élaborait à plusieurs une pensée politique, sociale et esthétique brillante. Opposition peu dangereuse en vérité, mais dont l'activité symbolique irritait fort Napoléon. »¹⁶⁴ Au regard de ce qui précède, il appert de concéder à Chateaubriand, les motifs de son discours satirique quand tout porte à croire que le pouvoir de Napoléon tyrannisait ceux qui osaient défendre les acquis de la révolution et notamment la liberté. Le fait de diriger la société sous une autorité oppressive ne pouvait rendre indifférents les hommes de lettres tels que Chateaubriand qui, au mépris de toute prudence, expose à travers ses *Mémoires*, les travers d'un pouvoir qui

¹⁶³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1911.

¹⁶⁴ MAROT (Patrick), ibidem, p. 13.

bafouait les principes de la liberté et du respect de la vie humaine. Il nous suffirait de puiser dans le vocabulaire de Chateaubriand les mots qui, par leur teneur, donnent lieu à un réquisitoire contre le mode de fonctionnement du pouvoir en place. Sans la moindre hésitation, il parle vertement de la tyrannie, de l'oppression, du despotisme, des « Têtes anticonstitutionnelles » etc., et ce vocabulaire essentiellement satirique vise entre autres, Napoléon dont l'autorité oppressive attire les critiques foudroyantes des hommes de lettres, blasés par les réalités que leur offre la société. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand se montre sincère quant à ses prises de position et sa contestation s'agissant des pratiques qui heurtaient les vertus humaines ou la liberté du peuple. C'est pour cela seul qu'il n'hésite guère dans ses *Mémoires*, par un langage littéraire et engagé, d'exposer les pages noires de l'histoire tout en brossant un réquisitoire contre les responsables du dysfonctionnement de la société de son temps. Les Rois, Empereurs et ministres n'ont pas fait exemption de la dénonciation dans l'œuvre de Chateaubriand. C'est pourquoi, l'autorité tyrannique de Napoléon est mise à nu dans son discours sans le moindre détour. Ce sous-chapitre que nous avons voulu appeler énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie napoléonienne, présente un double axe. Le premier se veut énonciatif dans l'optique d'une mise en lumière des faits vécus par l'auteur. Cette mise en lumière semble beaucoup plus informative pour la connaissance du siècle qui a été animé par plusieurs péripéties et dont Chateaubriand se pose en témoin. Cet axe nourrit la voie de l'histoire événementielle qui est de loin en loin, notre préoccupation première pour l'élaboration de notre travail. Il est, de toute évidence, un champ d'investigation qui nous fournit la matière pour étendre le deuxième axe qui s'inscrit dans une vision dénonciatrice donnant ainsi sens et forme au discours satirique. En d'autres termes, c'est un discours qui développe par un langage littéraire, un point de vue dénonciateur sur certaines réalités du siècle ; lesquelles réalités, basées sur des aspects négatifs du pouvoir tels que la tyrannie, le bannissement, l'oppression, la mise au ban des citoyens jugés asociaux ou subversifs. La démission du mémorialiste en politique explique le refus de sa sujétion au système tyrannique qui exclut tout sentiment humain au profit d'un égoïsme et d'une hostilité criminelle. Son engagement qui se profile dans un langage littéraire, exprime avec beaucoup de liberté et de témérité, sa désapprobation face au traitement que le pouvoir tyrannique de Napoléon inflige à ceux qu'il conviendrait d'appeler, les parias de la société. Le cas de Madame de Staël et Madame Récamier en est révélateur. Ayant donc un double avantage, c'est-à-dire, homme de lettres et acteur politique, Chateaubriand est doté de plusieurs armes pour décrire sa société tout en dénonçant ce qui est de l'ordre de l'intolérance. Cette volonté de fustiger en des termes durs

les travers de la société donne lieu au thème de notre étude que nous avons nommé discours satirique. Ce sous-chapitre qui s'intitule : énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie napoléonienne nous aura permis de prendre connaissance du mode de fonctionnement du pouvoir impérial sous la domination de Napoléon. Pour des raisons idéologiques ou par la liberté d'opinion, plusieurs sujets se sont vu attribuer le statut d'exilé et d'autres, bannis, déportés, et voués à la mort. Ce destin d'errance, voire d'apatride pour les uns et tragique pour les autres, s'est révélé imputable à Napoléon en raison de sa politique tyrannique. Alfred de Musset, un romantique outré par l'autorité oppressive de Napoléon déclare dans *La confession d'un enfant du siècle* que « Napoléon despote fut la dernière lueur de la lampe du despotisme ; il détruisit et parodia les rois, comme Voltaire les livres saints. »¹⁶⁵ Les propos de Musset appuient largement le discours satirique de Chateaubriand sur le despotisme ou la tyrannie de Napoléon. Ce qui ne jette donc aucune ombre de doute sur la terreur perpétrée par son règne à en croire le nombre croissant de ses victimes. C'est ce qui justifie cet acharnement de Chateaubriand qui n'avait aucune crainte à nommer son despotisme : « Après avoir subi le despotisme de sa personne, il nous faut subir le despotisme de sa mémoire. »¹⁶⁶ Toute cette violence linguistique rentrait dans le cadre de ce que nous avons nommé : Énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie bonapartiste. Ici la stratégie de la violence rejoint celle de la tyrannie pour fonder ce que le mémorialiste appelle « l'épopée de l'ogre insatiable ».

IV-3 : La poétique du pouvoir et le regard porté sur la Révolution

Il s'agira dans ce sous-chapitre, de tenir un discours littéraire sur le pouvoir aussi bien royal qu'impérial et de faire une analyse centrée sur la Révolution française. Le tout est bien entendu éclairé par le regard révélateur de Chateaubriand dont les propos nous serviront d'illustration. Si nous parlons de la poétique du pouvoir, c'est parce que la poétique se présente comme une approche de la littérature qui interroge les propriétés du discours particulier qu'est le discours littéraire. Comme le dit Tzvetan Todorov, « Le but de cette étude n'est plus d'articuler une simple paraphrase, un résumé raisonné de l'œuvre concrète, mais de proposer une théorie de la structure et le fonctionnement du discours littéraire. »¹⁶⁷ Le

¹⁶⁵ MUSSET (Alfred de), *La confession d'un enfant du siècle*, Paris, réédition Maxi-Livres, 2005, p. 22.

¹⁶⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 652.

¹⁶⁷ TODOROV (Tzvetan), ibidem, p. 20.

discours particulier qui nous servira de référence pour dégager cette poétique du pouvoir ainsi que le regard porté sur la Révolution, nous viendra des propos satiriques de Chateaubriand. Nous tenterons d'établir le rapport entre le règne du pouvoir et les événements issus de la Révolution. Ce rapport semble étroit parce que le soulèvement du peuple est lié à l'action du pouvoir dirigeant. Le discours littéraire que Chateaubriand tient sur l'histoire de son époque fait germer de part en part, une poétique qui révèle la figure tyrannique de l'instance dirigeante à l'instar de Napoléon. Étant « Prince de poésie »¹⁶⁸ comme l'appelait Alfred de Musset, Chateaubriand déploie un langage poétique pour donner son opinion analytique sur le pouvoir et le cours de l'histoire révolutionnaire. Le discours tenu par Chateaubriand sur le pouvoir est en corrélation avec la Révolution. C'est pourquoi, nous pensons avoir pour champ poétique le pouvoir et la Révolution, car le langage qu'utilise Chateaubriand traverse la portée historique pour donner place à une littérature qui se dégage dans chacun des termes qu'il emploie. Le tout concourt vers une volonté manifeste de produire un discours satirique contre, non seulement le pouvoir, mais aussi contre les méfaits de la Révolution. Malgré ses multiples fonctions diplomatiques aux côtés du pouvoir, Chateaubriand ne s'est pas empêché, comme témoin privilégié des événements, de jeter un regard critique sur le mode du fonctionnement du pouvoir politique et de broser un tableau quelque fois sombre de la Révolution qui est semble-t-il, corollaire aux travers du pouvoir. Philippe André-Vincent, dans *Les idées politiques de Chateaubriand* affirme que « La Révolution le séduit jusqu'au jour où elle assume le pouvoir et se rend odieuse par ses crimes. Son indépendance répugne autant à la démagogie des clubs qu'à l'étiquette de la cour. Et puis quand on est le chevalier de Chateaubriand, il faut songer à sauver sa tête. »¹⁶⁹ Examinons, au rythme d'un langage essentiellement littéraire, rythme tiré des propos de Chateaubriand qui nous montre comment se présente et se comporte ce pouvoir auquel on impute la responsabilité des mouvements révolutionnaires. Il importe même d'insister sur le fait que cette Révolution serait liée à l'idéologie entretenue par le pouvoir en place. Il s'agit bien évidemment d'une idéologie qui heurte les principes fondamentaux d'une Nation à savoir la liberté. Ce type d'aliénation débouche sur une tempête civile qui porte le nom de la révolution. Intéressons-nous à la journée de juillet qui constitue une structure autour de laquelle se dégagent des signes révélateurs du fonctionnement du pouvoir. Dans un passage que nous citerons intégralement, Chateaubriand utilise le mot usurpation en souvenir des ordonnances prescrites par un pouvoir peu soucieux des lois en vigueur : « Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore : son

¹⁶⁸ MUSSET (Alfred de), *ibidem*, p. 28.

¹⁶⁹ PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 7.

chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. Le parti bourgeois ou de la monarchie... délibérait et répugnait à se laisser entraîner au mouvement. M. de Polignac se rendit à Saint-Cloud et fit signer au Roi, le 28, à cinq heures du matin, l'ordonnance qui mettait Paris en état de siège. »¹⁷⁰ Il semble évident ici que le pouvoir ne fonctionne que par ordonnances et peu importe ce qu'elles peuvent engendrer comme conséquences. De l'usurpation au chef qui se cache en débouchant sur la signature de l'état de siège, Chateaubriand organise sa structure langagière pour donner sens et forme à un pouvoir dont l'engagement tord le cou à la morale sociale et à la liberté du peuple. Ce qui entraîne, nous le verrons bien comme nous l'indique le cours des événements rapportés par Chateaubriand, les conséquences qui résultent d'un pouvoir usurpateur. D'ailleurs, juste après les événements du 27, Chateaubriand nous dit que « Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux ; au cri de : Vive la charte ! qui se faisait encore entendre, se mêlait déjà le cri : Vive la liberté !... »¹⁷¹ Rien que par les deux passages illustratifs, nous pouvons établir un lien entre le pouvoir et avec lui, ses ordonnances et l'explosion sociale qui réclame la liberté. Doit-on croire cependant que Chateaubriand, en déroulant le fil des événements au moyen d'un discours satirique, désire mettre le pouvoir sur la sellette ? Les mots pas très laudatifs, on dirait même agressifs qu'il utilise pour décrire le fonctionnement du pouvoir signalent son parti pris pour la liberté et sa volonté de dresser un réquisitoire contre ceux par et pour qui la Révolution était venue. Les slogans de « Vive la charte ! » et « Vive la liberté ! » scandés par le peuple en ébullition témoignent du rapport étroit entre le respect ou non des lois établies par le pouvoir et la réaction du peuple très regardant sur l'application des principes établis. Sachant que la révolution est un changement brusque, souvent violent, dans le gouvernement, les structures politiques, économiques et sociales d'un État se traduisant par l'accession d'un nouveau régime au pouvoir, il va de soi de convenir sur l'idée selon laquelle, la révolution est fille du pouvoir. S'il résulte de la révolution un bouleversement durable dans les mœurs, les traditions d'une société, cette agitation bouleversante n'est pas sans conséquences. C'est pour cela que Chateaubriand, rendant cohérente sa poétique du pouvoir, part d'abord d'un constat ou d'une démonstration de la conduite du pouvoir avant d'introduire la récolte de ce qui préside de la semence dudit pouvoir. En clair, il nous montre les résultats issus de la conduite de tel ou tel dirigeant. C'est pourquoi, après avoir évoqué entre autres l'ordonnance qui mit en place l'état de siège décrété, il nous invite à découvrir à travers son regard porté sur la Révolution, ce qui s'en est suivi : « Les souvenirs et les passions étaient descendus, on

¹⁷⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2219.

¹⁷¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2220.

abattait et l'on brûlait les armes de France ; on les attachait à la corde des lanternes cassées ; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste... ceux qui jadis avaient recouvert les aigles napoléoniennes peintes à l'huile de lis bourbonniens détrempés à la colle n'eurent besoin que d'une éponge pour nettoyer leur loyauté : avec un peu d'eau on efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires. »¹⁷² Chateaubriand décrit ici, non seulement l'agressivité des révolutionnaires animés par une passion orageuse, mais aussi l'attitude caméléonesque des partisans du pouvoir qui, face à la foudre populaire, se retranchent derrière les barrières de la méconnaissance. Il y a dans ce passage, une véritable satire enveloppée dans un langage très subtil. La symbolique d'« Une éponge » et d'« Un peu d'eau » qui « Efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires » est une critique très acerbe à l'encontre du pouvoir à caractère lunatique. Fidèle aux principes de liberté, Chateaubriand présente dans son œuvre le primat de cette fidélité sur la volonté d'un pouvoir qui crée la distance la plus insigne entre la vertu et la gloire obtenue au prix du mépris. C'est assurément au nom des sentiments humains et de sa dignité qu'il divorçait d'avec tout ce qui portait atteinte aux principes auxquels il renouvelait continuellement sa fidélité. Ghislain de Diesbach qui a mené une profonde étude sur Chateaubriand, témoigne de sa fidélité aux principes dont il est le fervent défenseur au détriment du pouvoir. Parlant ainsi de l'esquisse d'un portrait, il affirme qu'« En ces temps troublés où se sont succédé plus de dix régimes, il n'a guère varié, fidèle à ses principes plutôt qu'à ses princes. »¹⁷³ Ceci est un témoignage de l'audace de Chateaubriand, son penchant pour une vision inaliénable, son respect pour ce qui lui semble défendable comme vertu. Dans son audace verbale où sa plume satirique s'acharne sur les moindres dérapages du pouvoir, il apparaît clairement que pour Chateaubriand, seuls ses principes priment ou passent avant tout. Son parti pris pour la liberté et la tolérance lui oppose au pouvoir en place et crée une distance critique entre lui et, pour emprunter les termes de Diesbach, « ses princes ». Cet écart différentiel sur le plan idéologique se justifie par la dimension satirique qui se trouve par endroits dans l'œuvre de Chateaubriand. C'est à ce niveau qu'il se montre satirique en vers le pouvoir au nom de sa fidélité et pour ses principes qui pour lui, sont gages de vérité. Horst Baader qui a publié l'ouvrage collectif intitulé *Études littéraires françaises. Onze études sur l'esprit de la satire* nous définit le rôle d'un satirique en ces termes : « Le satirique écrit d'abord pour manifester sa fidélité à l'essentiel inaperçu, fidélité à une grande vérité qui est

¹⁷² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2220-2221.

¹⁷³ DIESBACH (Ghislain), *Chateaubriand*, Perrin, 1995, p. 4.

mal reçue dans l'opinion. »¹⁷⁴ La poétique du pouvoir que déploie Chateaubriand fait apparaître son côté satirique en ce sens qu'il transpose ses opinions qu'il défend tout en fustigeant les abus du pouvoir. Le regard qu'il porte sur la Révolution est une mise à nu de ce qui serait imputable au pouvoir ; voire ce qui relèverait de la responsabilité politique. C'est aussi, semble-t-il, une implicite manière de se disculper du drame occasionné par le pouvoir. Cette poétique qui se déploie dans le terrain de la satire trouve pour issue, la peinture des mouvements révolutionnaires d'où le rapport étroit entre le pouvoir dans toute l'étendue de ses actes et la révolution qui semble la résultante de ce qu'aura semé le pouvoir. Dans nos études précédentes, nous avons relevé le caractère tyrannique du pouvoir. Cela seul suffirait pour justifier le pourquoi de la Révolution ou des révolutions ? Dans tous les cas, seul Chateaubriand nous le dira à travers son discours satirique mettant ainsi en parallèle les réalités du pouvoir et le déclenchement des troubles publics que nous appellerons en d'autres termes, la Révolution. Aussi, faut-il ajouter que la Révolution est indissociable aux problèmes politiques ; donc en rapport avec le pouvoir. Si manifestations il y a eu, elles ont été inhérentes au mode de fonctionnement politique proposé et adopté par le pouvoir. Ainsi, les exemples tirés de l'œuvre de Chateaubriand notamment les *Mémoires d'outre-tombe* nous en éclaireront. Nous pouvons à l'instant même penser à « La journée militaire du 28 juillet » comme l'intitule Chateaubriand, pour établir un rapport de cause à effet. Il s'agit bien évidemment des résolutions issues du pouvoir qui débouchent sur le drame populaire. Lorsque nous parlons du pouvoir dans ces journées révolutionnaires, le cas précis du 28 juillet, nous faisons allusion au Roi et avec lui, ses ministres ou d'une manière générale son entourage. C'est pourquoi, Chateaubriand nous rapporte des résolutions issues de ce pouvoir complice pour marquer un trait d'union entre les troubles civils et le facteur causal : « Le maréchal de Raguse écrivit au Roi qu'il était urgent de prendre des moyens de pacification, et que demain, 29, il serait trop tard. Un envoyé du préfet de police était venu demander au maréchal s'il était vrai que Paris fût déclaré en état de siège : le maréchal qui n'en savait rien, parut étonné ; il courut chez le président du conseil ; il y trouva les ministres rassemblés, et M. de Polignac lui remit l'ordonnance. Parce que l'homme qui avait foulé le monde aux pieds avait mis des villes et des provinces en état de siège, Charles X avait cru pouvoir l'imiter. »¹⁷⁵ Nous avons ici, si nous prêtons attention aux dires de Chateaubriand, un implicite procès contre le mimétisme de Charles X. s'il déclare que « Charles X avait cru pouvoir » imiter « l'homme

¹⁷⁴ BAADER (Horst), *Études littéraires françaises. Onze études sur l'esprit de la satire*, Ed. Jean-Michel Place, Paris, 1978, p. 18.

¹⁷⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2221.

qui avait foulé le monde aux pieds » en mettant « des villes des provinces en état de siège », il formule probablement l'échec de cette entreprise mimétique. Cet échec, fortement prouvé par la tempête civile, rend compte du dysfonctionnement du pouvoir, de l'inefficacité du pouvoir qui agit par mimétisme ignorant ainsi les retombées. Dans le passage qui suit, Chateaubriand nous apprend intelligemment qu'un bel esprit ne fait pas bon ménage avec un pouvoir qui n'aspire qu'aux coups de force dans l'exécution de ses ordres. Ce bel esprit, comme un directeur de conscience, éprouve le malheur d'être incompris par un pouvoir qui est certainement indifférent aux esprits de génie. Il s'agira du duc de Raguse que cite Chateaubriand en ces termes : « M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils : le premier officier de police eût mieux su ce qu'il y avait à faire que le maréchal. Peut-être son intelligence fut-elle paralysée par ses souvenirs ; il resta comme étouffé sous le poids de la fatalité de son nom. »¹⁷⁶ Comme nous l'avons souligné précédemment, il se dévoile dans cette poétique du pouvoir, une incompatibilité irréductible entre l'esprit éclairé et les idées noires du pouvoir. L'étouffement que ressent cet homme d'esprit comme l'appelle Chateaubriand, n'est pas très loin de ce que la jeune génération romantique, dotée de cet esprit de génie avait senti. Ce sentiment d'être incompris par une société hostile au génie faisait partie de son lot quotidien. Ce qui s'enchaîne dans cette poétique du pouvoir, c'est le tableau des souvenirs qui retrace la Révolution, un soulèvement du peuple qui n'est pas sans conséquences. C'est vrai qu'il est facile de salir un linge que de le nettoyer, on dira même qu'il est facile d'allumer le feu que de l'éteindre. Cela va sans dire, le pouvoir politique pose aisément des actes dignes d'un casus belli, susceptibles de provoquer la foudre du peuple, mais il ne détient pas toujours une stratégie résolutoire. C'est pour cela que Chateaubriand nous raconte les faits tragiques entre le peuple et les partisans du pouvoir : « A mesure qu'on s'avancait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns les autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns les autres par des abattis d'arbres et de barricades... On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que n'ayant pas de canons elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina ; l'artillerie fit feu. »¹⁷⁷ Nous avons fait erreur de parler d'un manque de stratégie résolutoire de la part du pouvoir puisque l'artillerie mise en place pour l'extermination des

¹⁷⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2221.

¹⁷⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2222.

masses populaires révolutionnaires en était une. Il fallait peut-être parler d'une stratégie résolutoire et raisonnable. Intéressons-nous tout de même aux mots que place Chateaubriand dans cette poétique de pouvoir. Nous n'en prendrons qu'un à titre illustratif. En effet, en décrivant les affrontements sanglants, Chateaubriand met au centre le peuple qui semble la principale victime ; mais ce qui est beaucoup plus poignant, c'est le fait de partir du mot peuple tout court pour son expression vieillie et péjorative « plèbe ». Est-ce une façon de montrer à quel point le peuple a été réduit aux êtres sans valeur, peuple sur lequel on pouvait impitoyablement et sans aucune once de sentiments humains, cribler des balles ? Nous nous interdirons de dire non puisque « L'artillerie fit feu » sur cette « plèbe » annoncée d'avance par l'officier qu'elle n'aurait « Aucune chance de succès. » Alors, comment définir un pouvoir qui devait avoir pour vocation première de protéger le peuple et qui s'en détourne pour la terreur inouïe ? Comment définir un pouvoir qui se soustrait à ses obligations et devoirs pour se constituer en bourreau et machine d'extermination de masse populaire ? Loin d'en juger, nous nous en remettons aux propos de Chateaubriand qui d'ailleurs, nous informe que « Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles enfermés dans les maisons. D'autres nommeront les vaillants des salons qui, reconnaissant des officiers de la garde, s'amusaient à les abattre, en sûreté qu'ils étaient derrière un volet ou une cheminée. »¹⁷⁸ Ce semblant avantage du peuple sur l'artillerie ne nous paraît pas consolant et moins encore une raison suffisante pour prendre le parti du pouvoir, responsable de ce que Chateaubriand appelle « Des scènes tragiques ». Vaut-il la peine d'établir la responsabilité de ces scènes tragiques ? En suivant le fil du conte de Chateaubriand, il apparaît clairement que ces scènes doivent leur origine aux règles imposées par le pouvoir qui pense ne pas avoir de limites dans ses rênes. L'extension de ce pouvoir a suscité la descente du peuple dans les rues ; lequel peuple qui ne pouvait supporter et souffrir indéfiniment les abus de tous ordres. Les violences que relate Chateaubriand ne sont autre chose que les conséquences dramatiques imputables au pouvoir qui aura régné sans la moindre considération des vertus humaines. La réaction du peuple qui se montre ici à la fois victime et bourreau se révèle pathétique et tragique : « Un capitaine de la garde, Kaumann, reçoit un coup de barre de fer sur la tête : étourdi et les yeux sanglant, il relève avec son épée les baïonnettes de ses soldats qui mettaient en joue l'ouvrier... plusieurs officiers perdirent la vie, entre autres le lieutenant Noirot, d'une bravoure extraordinaire... »¹⁷⁹ Toute cette situation conflictuelle aux conséquences tragiques, est le fruit de la Révolution ; laquelle

¹⁷⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2223.

¹⁷⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2224.

Révolution, provoquée par le pouvoir mu par des intérêts égoïstes et d'une incurie insolente face au peuple. Chateaubriand décrit cette Révolution dans son horreur la plus profonde, essayant de son mieux, de peindre la réalité sans détour et sans euphémisme. Cette volonté manifeste de restituer l'histoire des mouvements révolutionnaires témoigne d'un réel sentiment de désenchantement au regard des dispositions prises par le pouvoir qui a en charge, le destin de tout un peuple. Hélas ! ce même peuple qui devait être sous la protection du pouvoir se voit livré à la destruction par celui-ci. Si la révolution est consubstantielle aux manœuvres politiques et bien évidemment sous les rênes du pouvoir dirigeant, faut-il convenir d'une véritable promiscuité entre le peuple qui n'aspire qu'à la liberté et le pouvoir qui pense ne pas avoir la liberté d'action en accordant la liberté au peuple ? Si le rapport pouvoir-peuple est un rapport de conflit qui livre la société dans une folie meurtrière comme c'est le cas dans cette Révolution que nous décrit Chateaubriand, on serait tenté de s'interroger sur la vraie fonction du pouvoir au sein du peuple ; mieux, de la place du pouvoir au milieu du peuple. A en croire les propos de Chateaubriand, cette Révolution se montre multidimensionnelle. Ce constat est l'œuvre du regard d'un homme qui s'est largement servi de ses connaissances littéraires et de son expérience politique. Comme homme de lettres, il déploie son esprit imaginatif et sa capacité d'assimiler des situations pour donner sens à ses arguments. Comme homme politique, il parvient à déceler au sein d'un mouvement conflictuel, plusieurs types de révolutions afin de rendre compréhensif et clair son récit. C'est en lisant son récit sur la « Journée civile du 28 juillet » que nous réalisons l'évidence de ce que nous venons de dire précédemment : « Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté ; les prisonniers pour dettes, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élargis : une révolution est un jubilé ; elle absout de tous les crimes, en permettant de plus grands. Les ministres tinrent conseil à l'état-major : ils résolurent de faire arrêter, comme chef de mouvement, MM. Laffitte, La Fayette, Gérard, Marchais... le maréchal en donna l'ordre ; mais quand plus tard ils furent députés vers lui, il ne crut pas de son honneur de mettre son ordre à exécution. »¹⁸⁰ Au regard de ce qui précède, notre attention sera portée sur certains éléments où le langage de l'auteur excelle dans la précision. En effet, à en croire ses propos, il nous emmène à distinguer trois types de révolutions à savoir : « La révolution civile », « La révolution politique » et « La révolution militaire ». Il est fort probable qu'en raison de la foule mixte qui se livre à des combats violents et voire sanglants, l'auteur ait pu déceler trois types d'affrontements c'est-à-dire, un affrontement entre civils

¹⁸⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p.2226.

d'où « La révolution civile », un affrontement entre hommes politiques, donc « La révolution politique » et l'affrontement entre militaires qui donne lieu à « La révolution militaire ». En assimilant la révolution au jubilé, Chateaubriand nous fait prendre conscience des enjeux qui alimentent les mouvements révolutionnaires. Faisant donc de la révolution à la fois une plateforme de l'absolution des crimes et une occasion d'en commettre plusieurs, il semble que l'auteur jette son dévolu sur la non-violence et la liberté. Pour dire mieux, il a conscience du mauvais côté de la révolution quand celle-ci se présente comme une occasion de dévoiler la cruauté humaine à travers des scènes de crimes, d'exécutions et d'arrestations. Il importe dès l'abord de signaler que pour Chateaubriand, ce n'est pas la Révolution en elle-même qui est mauvaise, mais c'est le côté tragique et intolérable qui anime sa plume satirique. Les arrestations sommaires, les exécutions et toute autre mesure arbitraire prise par le pouvoir ne pouvaient laisser indifférent Chateaubriand. C'est pourquoi, le discours qu'il tient sur le pouvoir et le regard qu'il porte sur la Révolution établissent une distance critique entre ses aspirations et la réalité que lui offre la société. Il s'agit bien évidemment d'une société où seul le pouvoir en place est habilité à tracer le chemin d'avenir pour son peuple ; même si ce chemin est parsemé de dogmes parfois insupportables, érigés par ledit pouvoir. Les troubles révolutionnaires que décrit Chateaubriand dans ses *Mémoires* sont inhérents à ces dogmes qui ne pouvaient laisser passif le peuple. A en croire les moindres détails des échauffourées commentées par l'auteur, tout porte à croire qu'il y a une réelle envie de dénoncer les méfaits de la Révolution. Cette attitude contre-révolutionnaire est approuvée par Michel Delon qui, faisant allusion à Chateaubriand, parle d'une voix au carrefour des siècles. Donnant son point de vue sur le regard que Chateaubriand porte sur la Révolution, il déclare que «Luttant contre la Révolution, il en dit la nécessité historique. La liberté aristocratique devient celle des peuples. »¹⁸¹ Si Michel Delon parle de la lutte de Chateaubriand contre la Révolution tout en reconnaissant la nécessité historique, cela ne nous paraît guère contradictoire. D'ailleurs, le discrédit que Chateaubriand jette sur la Révolution est en rapport avec des violences et autres situations tragiques qui ont endeuillé la société. Ce que nous pouvons mettre au crédit de la Révolution, c'est bien évidemment ces changements ou ces bouleversements qui ont fait renaître certains principes à l'instar de la liberté dont Chateaubriand est le fervent défenseur. Michel Delon le souligne d'ailleurs lorsqu'il dit que « La liberté aristocratique devient celle des peuples. » Il s'agit là de ce que nous nous permettrons d'appeler les acquis de la Révolution. Qu'à cela ne tienne, nous constatons dans les *Mémoires d'outre-tombe*, à travers

¹⁸¹ DELON (Michel), « Une voix au carrefour des siècles », Revue littéraire mensuelle, Europe & candéditions, 1993, p. 4.

le discours que Chateaubriand tient sur la Révolution, une volonté manifeste de mettre à nu la responsabilité du pouvoir sur les horreurs issues de la Révolution. Au sein de ce pouvoir, se distinguent certaines personnalités qui ont conscience des conséquences dramatiques des affrontements. C'est ce que Chateaubriand nous rapporte à travers les propos des figures influentes du temps de la Révolution : « Le général Tromelin, témoin de ces conversations, s'emporta contre le général d'Ambrugeac. Alors arriva la députation. M. Laffite porta la parole : "Nous venons, dit-il, vous demander d'arrêter l'effusion du sang. Si le combat se prolongeait, il entraînerait non-seulement les plus cruelles calamités, mais une véritable révolution." Le maréchal se renferma dans une question d'honneur militaire, prétendant que le peuple devait, le premier, cesser le combat... Le général Vincent accourut de son côté à Saint-Cloud ; ayant forcé la porte qu'on lui refusait, il dit au Roi que tout était perdu : " Mon cher, répondit Charles X, vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à cela. »¹⁸² Une analyse de ce passage nous permet d'abord de souligner la controverse au sein du pouvoir, en rapport avec la tragédie suscitée par la Révolution. Il y a bien évidemment des mots dans cette citation qui intègrent le champ lexical du tragique : « L'effusion du sang », « Le combat », « Les plus cruelles calamités. » Ce vocabulaire qui évoque la force du mal et de la violence traduit la figure du pouvoir, générateur des maux qu'appréhendent certains proches du Roi comme nous l'avons découvert dans le précédent passage. La restitution des propos qui rendent témoignage d'une division au sein du pouvoir, division d'opinion sur la situation tragique qu'occasionne la Révolution, est une autre manière pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, d'exprimer sa satire. Dans une langue qui fourmille de mots horribles et métaphores, il y met en scène des géants rongés par le chancre du pouvoir. Cela va sans dire qu'il est aux prises avec le pouvoir de l'époque, ses initiatives liberticides engendrant ainsi la terreur : « Sous la terreur du souvenir du 10 août, les Suisses se ruèrent du palais et se jetèrent dans leur troisième bataillon placé en présence des postes parisiens... Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués et blessés : ce peu de morts s'est changé en une effroyable boucherie. »¹⁸³ Ici Chateaubriand s'exprime par image qui traduit l'intensité de la terreur révolutionnaire ; un langage qui peint le catastrophisme car cette « effroyable boucherie » humaine n'honore guère le pouvoir et la Révolution. Nous ne devons pas perdre de vue que Chateaubriand fut au départ pour la Révolution, mais la terreur issue de cette Révolution ne pouvait le laisser apathique. Son rôle de défenseur de la liberté lui imposait le choix d'être compatissant et finalement de remettre en cause les débordements de la Révolution si elle ne

¹⁸² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2228-2229.

¹⁸³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2232.

prenait pour destination que le chemin de la terreur. C'est pour quoi, Bertrand Aureau pense que « S'il est difficile de dire ce que signifiait pour Chateaubriand le triomphe des armées royales sur la Révolution, une chose du moins est certaine : alors même qu'il salue en 1789 les principes "généraux" de nos troubles, il en est venu assez tôt et avec une certaine insistance à se demander si la cause de la liberté ne se trouvait pas mieux défendue du côté de la contre-Révolution. Ainsi à propos de ces guerres se fait déjà sentir l'ambiguïté de sa pensée de contre-révolutionnaire libéral, épris d'une liberté qu'il ne trouve pas dans le nouveau régime. »¹⁸⁴ Nous pouvons donc par ces mots de Bertrand Aureau nous rendre compte des raisons pour lesquelles Chateaubriand a voulu accorder le primat de la liberté sur la Révolution qui prenait déjà la direction du massacre. Lorsque nous suivons ses traces verbales à propos du regard qu'il porte sur la Révolution, il ressort un vocabulaire terrifiant qui, d'une part, véhicule son discours satirique et d'autre part, exprime la cruauté humaine engendrée par la Révolution. L'image cadavérique que reflète la description des troubles révolutionnaires peut justifier non pas le plaisir de l'auteur à peindre un tableau sombre par les horreurs, mais plutôt la volonté de dénoncer tout ce qui relève de la cruauté humaine. Le parallèle qu'il fait entre le pouvoir et la Révolution, ce qui nous a permis d'ailleurs de parler de la poétique du pouvoir et le regard porté sur la Révolution, implique un rapport de causalité. Il nous le montre implicitement en faisant une sorte d'imbrication entre la mort et le pouvoir, quand il déclare dans le cinquième chapitre du Livre XXXIII qu' « On plaça un cadavre sur le trône vide, dans la salle du trône : cela serait formidable si les Français, aujourd'hui, ne jouaient continuellement au drame. »¹⁸⁵ Nous voici devant cette image cadavérique qui rôde autour du « Trône vide. » Si la mort confine à la vacuité, on est tenté de dire que le pouvoir se vide de sa substance, c'est-à-dire de son pouvoir quand il devient un instrument de suppression des vies. L'usage répétitif du mot trône qui n'existe plus que de nom puisqu' épuré de son contenu royal, rend compte du destin d'un pouvoir qui crée des lois privatives de liberté. Un destin qui s'ouvre vers le vide puisque substitué par « Un cadavre sur le trône vide. » On peut aussi oser dire que ce destin se ferme par le vide pour cause de multiples défections et suppressions de vies humaines. La vacuité traverse donc l'avenir d'un pouvoir qui fait des peuples, les rejets illégitimes et monstrueux de la société qui vit au rythme des règles imposées par le souverain. Ce qui suscite assurément l'écœurement de Chateaubriand qui, pour mieux blâmer les bourreaux de la Révolution, use d'un langage funeste qui traduit son penchant vers le peuple. Les *Mémoires d'outre-tombe* révèle de part en part, la notion de la mort qui est

¹⁸⁴ AUREAU (Bertrand), *Chateaubriand penseur de la révolution*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 244.

¹⁸⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2232.

permanente et inhérente à l'outre-tombe. Ce qui semble absurde, c'est l'idée de savoir que ces troubles révolutionnaires évoqués jusque-là, aient partie liée avec l'obstination d'un Roi qui se cramponne ferme sur des ordonnances à caractère liberticide. Découvrons par le récit de Chateaubriand, la nature de cette obstination : « M. le duc de Mortemart était arrivé à Saint-Cloud le mercredi 28, à dix heures du soir, pour prendre son service comme capitaine des cent-suisse : il ne put parler au Roi que le lendemain. A onze heures, le 29, il fit quelques tentatives auprès de Charles X, afin de l'engager à rappeler les ordonnances ; le Roi lui dit :'' je ne veux pas monter en charrette comme mon frère ; je ne reculerai pas d'un pied''.»¹⁸⁶ Ce passage démontre l'égoïsme du pouvoir et sa fermeté au détriment du bon sens, de la décence et surtout de la prudence. Cette position ferme et sans appel « Je ne reculerai pas d'un pied », indique la nature déloyale d'un pouvoir qui s'enferme dans le carcan autocratique sans la moindre distance critique, face aux réalités du milieu social. Un pouvoir qui se soucie fort peu de cette boucherie humaine orchestrée à ciel ouvert. Le fait de tenir tête non seulement au peuple, mais aussi à certains personnages de son entourage qui s'attellent à lui faire entendre raison, montre à quel point le pouvoir royal, dans le cas précis ne pouvait échapper à la satire d'un auteur comme Chateaubriand ; fervent défenseur de la liberté. Les *Mémoires d'outre-tombe* semblent être ce tiroir aux souvenirs sombres qui rappelle la cruauté humaine ; à en croire la description des événements troublants issus de la Révolution. Nous en parlerons un peu plus abondamment, dans le chapitre portant sur les violences révolutionnaires. Ce que nous avons essayé de démontrer jusque-là semble y correspondre, mais il faut surtout saisir pour le chapitre présent, l'esprit d'une démarche poétique qui, dans le langage de l'auteur consiste à établir le rapport entre l'attitude du pouvoir et ce qui s'enchaîne comme corollaire en parlant bien évidemment de la Révolution sous le regard satirique de l'auteur. L'organisation des mots qui forment une structure donnant sens à toutes sortes d'horreurs imputables au pouvoir rend compte de cette poétique qui se donne à lire dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Le vocabulaire évocatoire des scènes de crime, l'obstination du roi et voire son apathie, concourent à une étude poétique pour en dégager l'écœurement de l'auteur. Nous ne cesserons de rappeler que Chateaubriand ne remet pas en question la Révolution en tant que surgissement d'une véritable nouveauté dans la société. Ce qui le dérange, c'est cette direction horrible et meurtrière que prennent les événements. C'est pour cela qu'en décrivant certaines attitudes propres au pouvoir, il use d'un langage véhément dans une optique de récrimination. Mais au-delà de cette mise en cause et du sentiment de peine qu'il éprouve face à ce qu'il a appelé « L'effroyable boucherie », le regard qu'il porte sur la Révolution est un

¹⁸⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2234.

regard qui saisit l'essence même du mouvement. Bertrand Aureau nous aide à comprendre la vision de Chateaubriand en déclarant qu'« Une révolution se définit ainsi comme un phénomène qui est spirituel, une mutation intellectuelle et morale, autant que politique et sociale. A ce titre elle se distingue des violences qui l'accompagnent toujours sans en constituer l'essence. Chateaubriand s'efforce de dissocier le cours sanglant des événements de ce qui se fait jour à travers eux. Le sens vrai de son époque, comme il finira par l'écrire, n'est pas à rechercher dans son caractère sanguinaire ni dans le renversement du pouvoir... Chateaubriand refuse donc de lire la Révolution comme un événement pour la lire comme un avènement, celui d'un temps nouveau appelé quelquefois par la contre-révolution une époque. »¹⁸⁷ Cet avènement est sans doute ce qui préside au renouveau. Notre travail portant sur le discours satirique, nous avons estimé nécessaire de recueillir dans le langage de Chateaubriand, les mauvais souvenirs qu'il a du pouvoir à travers ses actes et en rapport avec la Révolution. Il est vrai qu'en observant la figure de la réalité dérisoire que la satire expose, on tombe facilement dans le pathétique et le tragique. Toutefois, dans cette figure, on extrait la fibre satirique dans le jeu de la dénonciation. La description des scènes horribles est aussi pour le mémorialiste, une manifestation de l'intention satirique.

Le mémorialiste déployait dans sa verve satirique, des termes qui déconcertaient le pouvoir. Une des preuves est liée à la personne de Louis Philippe que Chateaubriand accablait de propos durs : « Il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race, ne voulant pas se rajeunir avec le siècle. »¹⁸⁸ Chateaubriand fait apparaître dans sa verve satirique, une esthétique littéraire qui rappelle bien son talent d'homme de lettres. Il s'agit notamment de ce jeu de répétition et opposition qu'il insère dans les propos cités : « Venir avec le siècle-se rajeunir avec le siècle ». La breveté des mots répétés ou opposés signale bien l'allure satirique et polémiste de Chateaubriand. C'est une allure qui porte une charge beaucoup plus poignante pour ses victimes, car elle s'accompagne parfois de l'invective et de la provocation. Ainsi, ce que le mémorialiste dit de M. Thiers, en témoigne : « Il doit promptement croître ou décroître : il y a des chances pour que M. Thiers reste un grand ministre ou un brouillon. »¹⁸⁹ C'est un regard souvent pessimiste que Chateaubriand jette au pouvoir. Lorsqu'il se met à critiquer la terreur révolutionnaire, il emploie la première personne du pluriel « Nous » pour s'attribuer aussi la responsabilité des horribles événements. Conscient qu'il fait partie intégrante de la société, il dénonce les travers du pouvoir et la

¹⁸⁷ AUREAU (Bertrand), *ibidem*, pp. 12-13.

¹⁸⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 520.

¹⁸⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 67.

violence révolutionnaire en termes de « Nous ». Ainsi, dit-il, « Cette végétation révolutionnaire poussait vigoureusement sur la couche de fumier arrosé de sang humain qui servait de base... Lorsque l'opinion s'élevait contre les conventionnels, nos triomphes sur les étrangers étouffaient la clameur publique. Il y avait deux Frances : l'une horrible à l'intérieur, l'autre admirable à l'extérieur ; on opposait la gloire à nos crimes, comme Bonaparte l'opposa à nos libertés. Nous avons toujours rencontré pour écueil devant nous nos victoires. Il est utile de faire remarquer l'anachronisme que l'on commet en attribuant nos succès à nos énormités : ils furent obtenus avant et après le règne de la Terreur ; donc la Terreur ne fut pour rien dans la domination de nos armes. »¹⁹⁰ Chateaubriand semble cultiver la culpabilité de la terreur au nom de la responsabilité collective. En insinuant que Bonaparte opposait la gloire aux libertés publiques, le mémorialiste plonge toujours dans sa critique acerbe qui vise, non seulement à condamner les vices du pouvoir, mais aussi à dénoncer les débordements révolutionnaires. Chateaubriand use d'une violente diatribe contre tout pouvoir qui se donne la licence de nuire à la liberté en général, et en particulier, à la liberté de la presse. Les propos caustiques qu'il tient contre l'Espagnol Marchenna témoignent de son parti pris pour les libertés publiques : « La liberté de la presse momentanément rendue travaillant dans le sens de la délivrance ; mais comme les démocrates n'avaient jamais aimé cette liberté et qu'elle attaquait leurs erreurs, ils l'accusaient d'être royaliste. L'abbé Morellet, Laharpe, lançaient les brochures qui se mêlaient à celles de l'Espagnol Marchenna, immonde savant et spirituel avorton. »¹⁹¹ La dimension satirique se dévoile ici par la virulence des mots qui frisent l'invective. Les démocrates qui se montrent hostiles à la liberté de la presse et l'attitude de Marchenna, cet « immonde savant et spirituel avorton », déclenchent la verve satirique du mémorialiste.

Les signes linguistiques qui s'organisent entre eux pour dire les travers du pouvoir et les horreurs révolutionnaires, constituent pour l'essentiel, un champ d'investigation pour une approche poétique.

¹⁹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1120.

¹⁹¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1122.

Chapitre V : Les dérives des institutions

Si notre étude porte sur le discours satirique, cette satire s'étend sur le plan aussi bien politique que social. C'est pourquoi, en parlant des dérives des institutions, nous nous appuyerons sur les propos très critiques que Chateaubriand dirige contre les gouvernements. Les dysfonctionnements qu'il dénonce en des termes durs sont consubstantiels à son expérience politique, car durant sa carrière politique, il a observé grand nombre d'irrégularités qu'il a bien voulu exposer dans ses *Mémoires*. Ses échecs, ses déceptions, ses interventions et ses différends constituent pour l'essentiel, une matière bien pleine pour élaborer un discours satirique sur la composante institutionnelle ; notamment le gouvernement et la Chambre.

V-1 : Le gouvernement

Chateaubriand a maintes fois indexé les ministres qui ont eu les ambitions dont ils n'ont pas la compétence. Il a aussi critiqué certains ministres qui n'avaient pas la sorte de capacité que demandaient les postes qu'ils occupaient. Ce sous-chapitre consistera donc à jeter un regard sur le discours satirique de Chateaubriand ; un discours dont les principales cibles sont les membres du gouvernement qui est en d'autres termes, le pouvoir exécutif. Faisant du titre de ministre, quelque chose de méritoire, Chateaubriand n'a pas hésité à contester certains choix au sein du gouvernement ou des gouvernements de son époque. C'est pour cela qu'il déploie un langage assez dur envers tous ceux qui, selon lui, n'avaient aucun mérite d'exercer les fonctions auxquelles ils étaient assignés. Philippe André-Vincent qui a mené une étude sur *Les idées politiques de Chateaubriand* pense qu'« Il partage l'opinion courante qu'un homme d'instruction primaire ne saurait avoir d'idées politiques et qu'il ne faut pas qu'elles soient faites par ceux qui n'ont que peu ou point d'intérêt à leur conservation : une certaine instruction et une certaine fortune lui semblent les deux qualités sans lesquelles on ne saurait participer au gouvernement. »¹⁹² Nous tenterons de ressortir de ses propos, un réquisitoire accablant qui témoigne de l'écart différentiel entre ses opinions, ses aspirations, ses projets... et la vision du monde ou les manières de voir les choses présentées par les autres. Cette rupture idéologique s'exprime par ses prises de position, une conscience aiguë de la justice et le goût ardent de la liberté. C'est pour cela que sa satire se révèle violente, insouciante de tout

¹⁹² PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 185.

danger et au mépris de toute riposte. On peut aller un peu plus loin et dire que ce discours satirique que nous illustrerons par des propos particulièrement poignants et souvent agressifs, est en rapport avec son désenchantement et sa désillusion en politique. Nous tâcherons d'ailleurs de le montrer à travers des critiques directes qui ressembleraient à des procès d'intention dirigés contre certains membres du gouvernement. Prenons le cas de M. Portalis, un des ministres dont la compétence était déniée par Chateaubriand. Les propos suivants nous en disent mieux : « C'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs. Quand je le vis à Passy, je m'aperçus de ce que j'avais en partie deviné : le garde des sceaux, en faisant semblant de tenir par intérim le ministère des affaires étrangères, mourait d'envie de le conserver... M. Portalis ne faisait rien pour déterminer le Roi. Pleins de mes délices futurs de Rome, je m'y laissai aller sans trop sonder l'avenir ; il me convenait assez que M. de Portalis gardât l'intérim à l'abri duquel ma position politique restait la même. Il ne me vint pas un seul instant dans l'idée que M. de Polignac pourrait être investi du pouvoir : son esprit borné, fixe et ardent, son nom fatal et impopulaire, son entêtement, ses opinions religieuses exaltées jusqu'au fanatisme, me paraissaient des causes d'une éternelle exclusion. Il avait, il est vrai, souffert pour le Roi ; mais il en était largement récompensé par l'amitié de son maître et par la haute ambassade de Londres que je lui avais donnée sous mon ministère, malgré l'opposition de M. de Villèle. De tous les ministres en place que je trouvai à Paris, excepté l'excellent M. Hyde de Neuville, pas un ne me plaisait : je sentais en eux une capacité implacable qui me laissait de l'inquiétude sur la durée de leur empire. »¹⁹³ Ce long passage est parsemé de propos satiriques qui dépouillent la dignité et la personnalité de M. de Polignac. C'est un grand procès où l'analyse critique côtoie les termes injurieux et méprisants du mémorialiste. Il installe le bien-fondé du titre de notre sujet : le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. En effet, on ressent la colère viscérale du mémorialiste dans la violence de son langage. Faire de M. de Portalis un homme redevable aux malheurs de la France, pousser son audace jusqu'au point de faire des invectives à M. Polignac, parlant de « Son esprit borné, fixe et ardent », est la pire des injures que l'on puisse formuler à son adversaire. C'est une véritable satire foudroyante qui récuse le gouvernement à travers ses membres jugés indignes d'assumer les fonctions qui leur sont assignées. Est-ce par le souci de l'avenir de sa société que Chateaubriand nourrissait ce grand mépris à l'égard de ces ministres, ceux qui lui « laissaient de l'inquiétude sur la durée de leur empire ? » Il s'agit là, d'une réelle remise en cause du gouvernement dont l'équipe était composée en majorité, par ceux à qui Chateaubriand n'accorde aucun crédit. Doit-on croire que « Le vague des

¹⁹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., pp. 2166-2167.

passions » dont parle Chateaubriand soit en partie consubstantiel aux dérives des institutions ? Il semble, à en croire les propos de Chateaubriand que ceux qui dirigent les institutions notamment les ministres, mettent en péril le destin de la société. Au-delà de son inquiétude, il se sert de la littérature pour fustiger tout ce qui ne participe pas du bon fonctionnement de la société. C'est pourquoi, sa satire ne ménage pas ses adversaires et amis de lutte politique. La violence de ses paroles dirigées contre ceux dont la nomination au poste de ministre ne profiterait guère aux peuples, est un signe de réprobation, de révolte et de désenchantement. Mettant à profit son double avantage d'être à la fois homme de lettres et homme politique, il essaie de diagnostiquer, pour parler en terme médical, l'état de sa société et pense guérir le mal par un langage dénonciateur. La satire qu'il déploie contre le pouvoir institutionnel notamment le gouvernement à travers ses ministres, est une autre manière de corriger les mœurs par le blâme. La causticité des propos cités précédemment, propos dont les principales cibles sont les ministres révèle le Chateaubriand satirique, mais un satirique malgré lui. Le souci que Chateaubriand se fait de la France, au point de rendre M. de Portalis responsable des malheurs de la France, rend compte de la conscience aiguë qu'il a de l'avenir de sa société. Faisant donc de tous ceux qui participent au dysfonctionnement de l'État ses ennemis, il s'érige ipso facto en grand défenseur de la Nation. La virulence de ses propos à l'égard des ministres, on va dire incompetents s'il faut s'en tenir aux critiques dirigées contre eux, est une forme de rupture idéologique ; une rupture qui donnera lieu un peu plus tard et nous le verrons bien, à la défection. Reconnaissons tout de même qu'une défection est souvent fille de la désillusion ou du désenchantement en politique. Le fait que les opinions se distancient, le fait qu'il y ait un écart différentiel sur le plan idéologique, le divorce gagne le terrain. Ce divorce s'exprime à travers plusieurs modes de communication à l'instar du discours satirique de Chateaubriand qui constitue pour l'essentiel, l'objet de notre étude. Cette satire marque ses empreintes sur la dureté des propos que l'auteur lance en l'endroit de ceux qu'il n'inspire pas confiance. Il s'agit notamment de ceux qui privent le peuple de sa liberté, le réduisant ainsi en victime. Cela nous permettra d'attribuer à la satire chateaubrianesque, la fonction éminemment correctrice eu égard à toutes les formes de critique que Chateaubriand déploie pour rendre inaliénables les mœurs de son temps. Son discours est un cri de révolte contre tout ce qu'il y a d'injuste et de corruptible dans un siècle essentiellement romantique où les sentiments ne peuvent demeurer étouffés. Le sentiment d'être ligoté par des mesures gouvernementales qui mettent en péril les valeurs humaines et les principes fondamentaux de toute existence telle que la liberté. Chateaubriand nous donne un fait paradoxal où le ministère qui semblait mener les actions raisonnables fut destitué par le Roi. Cela suppose une grande

influence du Roi sur les actions gouvernementales ; cela suppose aussi, l'aversion du Roi sur tout sentiment humain, car M. Martignac dont le ministère s'attela à éviter toute sorte de péril ne pouvait attirer la grâce royale : « Ce ministère modéré servait de garde-fou à des abîmes ; il était aisé de le jeter bas, car il ne tenait à rien et le Roi lui était ennemi... »¹⁹⁴ Si le Roi oppose à un ministère qui se veut « modéré » et « garde-fou à des abîmes », il va de soi que l'on en tire la conclusion du rôle fictif de l'instance gouvernementale qui peut à tout moment souffrir des humeurs, des désirs et des choix de l'instance suprême qu'est le Roi ou l'Empereur. Dans ce cas de figure, c'est le pouvoir du Roi qui semble empiéter sur un ministère qui se garde de tout excès, évitant ainsi toute situation dramatique ; ce que Chateaubriand appelle « Abîmes ». Ces abîmes ont été creusés par certains ministres qui n'ont pas échappé au fouet de la satire chateaubrianesque. Nous avons vu à titre d'exemple, le cas de M. de Polignac que l'auteur a tourné en dérision, le traitant d'esprit borné. Sachant que M. de Polignac avait succédé à M. de Martignac, il se pose ici la question du bien et du mal. C'est une vision quelque peu manichéiste que nous montre Chateaubriand. En effet, présentant M. de Martignac comme partisan du ministère de la modération susceptible d'éviter à la société de sombrer dans un gouffre profond, et le ministère Polignac qui n'inspire qu'inquiétude, Chateaubriand fait là un procès contre les forces du mal.

Jean-Paul Clément nous montre le rapport entre la démission et la satire quand il parle du ministère Polignac comme une fatalité pour Chateaubriand : « Il était dans les Pyrénées, lorsque, le 8 août, il apprit la formation du fatal ministère Polignac. »¹⁹⁵ Dans une des notes des *Mémoires d'outre-tombe*, il montre combien le mal triomphe du bien à travers la nomination du ministre Polignac et le consentement du Roi Charles X : « Dans la séance du 8 avril, malgré les efforts de Martignac, d'Hyde de Neuville, de Vatimesnil, la Chambre des députés adopta un amendement qui supprimait les conseils d'arrondissement. De manière inattendue, Martignac retira les deux projets, Charles X n'attendant que ce moment pour se séparer d'un ministre qui lui déplaisait. »¹⁹⁶ La forte propension de Chateaubriand pour le bien et son aversion pour le mal se présentent ici, dans le crédit qu'il accorde au ministère Martignac et dans la pensée de faire tomber le ministère Polignac en discrédit. Ce discrédit tourne en consternation pour Chateaubriand qui ne voit en la nomination de M. de Polignac qu'un sujet de malheur. Une nomination tant redoutée car n'ayant aucune confiance en la personne de M. de Polignac, une seule résolution se présentait devant lui : sa démission.

¹⁹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2168.

¹⁹⁵ CLÉMENT (Jean-Paul), *Chateaubriand Bibliographie morale et intellectuelle*, Flammarion, 1998, p. 334.

¹⁹⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de) op.cit., t. II, note n° 12, p. 2168.

Ainsi, exprime-t-il sa déception au chapitre 2 du Livre XXXII ; chapitre qu'il intitule « Ministère Polignac. - Ma consternation » en ces termes : « Des bruits de changement de ministres étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac ; mais j'étais d'une incrédulité complète. Enfin, les journaux arrivent : je les ouvre, et mes yeux sont frappés de l'ordonnance officielle qui confirme les bruits répandus. J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur... »¹⁹⁷ Grande est la consternation qu'éprouve Chateaubriand en apprenant la nomination de M. de Polignac à la tête du ministère des affaires étrangères. Toutefois, sentait-il ses intérêts menacés par cette nomination au point de se voir tomber du haut ? Son « incrédulité complète » face aux bruits n'était-elle pas la crainte liée à un éventuel remaniement ministériel qui porterait atteinte à ses fonctions d'ambassadeur ? La réponse pourrait être affirmative en raison de sa démission que nous invoquerons plus tard. Il y a derrière les propos que nous venons de citer, une violente satire contre les nominations imméritées, nominations qui ne tiennent nullement compte des compétences, car si nous osons parler d'un procès d'intention contre M. de Polignac, il va sans dire que Chateaubriand conteste sa compétence à diriger un grand ministère comme celui des affaires étrangères. Cette contestation qui se transmue en démission pousse à la réflexion, car sacrifier ses fonctions pour cause de l'incompétence d'un tiers pose là, le véritable problème d'éthique de conviction de Chateaubriand ; une éthique confrontée à la médiocrité que lui offrent les institutions de son époque. Les propos suivants témoignent de sa consternation, l'auteur s'affiche comme quelqu'un qui écope une offense lorsqu'il dit : « Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. »¹⁹⁸ Un désespoir, une consternation et surtout un retrait causé par le remaniement ministériel qui n'est pas du goût de Chateaubriand. Cette attitude démissionnaire constitue en elle seule, une véritable contestation contre une institution importante qu'est le gouvernement. En nous rappelant son retrait dans les *Mémoires d'outre-tombe*, l'auteur entreprend dans cette œuvre, une démarche satirique pour mettre en question le gouvernement en général, et surtout certains ministres qui se distinguent selon Chateaubriand, par une conduite portant ainsi atteinte aux intérêts de la société et voire son avenir. Parlant de son retrait qui pourrait être considéré comme une remise en question du ministère Polignac, Chateaubriand déclare que « Le prince Polignac craignait ma démission.

¹⁹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2176.

¹⁹⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2176.

Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux chambres des votes royalistes, et je mettrais son ministère en question. »¹⁹⁹ Le fait de pointer de doigt et de mettre sur le banc des accusés la personnalité issue d'une grande institution comme le gouvernement, constitue déjà un moyen de contestation de l'ordre établi. C'est donc une satire qui vise à dévoiler le dysfonctionnement de la société de l'auteur. Sa démission est la preuve d'un grand désaccord entre ses aspirations et ceux qui ont une opinion politique contraire à la sienne. Cette divergence d'opinion politique se révèle à travers son désaccord avec M. de Polignac qui s'évertuait à le dissuader. Ainsi, dit-il, « Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission ; que le Roi ne l'acceptait pas ; qu'il fallait que je retournasse à Rome. Toutes les fois qu'il répétait cette dernière phrase, il me crevait le cœur : ” pourquoi, me disait-il, ne voulez-vous pas être dans les affaires avec moi comme avec La Ferronnays et Portalis ? Ne suis-je pas votre ami ? je vous donnerais à Rome tout ce que vous voudrez ; en France, vous serez plus ministre que moi, j'écouterai vos conseils. Votre retraite peut faire naître de nouvelles divisions. Vous ne voulez pas nuire au gouvernement ? »²⁰⁰ A la suite de ces propos suppliants, nous nous posons la question de savoir en quoi le retrait de Chateaubriand nuirait-il au gouvernement ? Le refus d'« être dans les affaires » avec M. de Polignac explique déjà le peu d'importance qu'il pouvait attacher au gouvernement. Conscient donc de la présence d'une personne dans le gouvernement, personne à qui il n'accordait aucun crédit et ne reconnaissait aucun mérite, sa démission au poste d'ambassadeur constituait une véritable contestation. Il y a dans les propos de M. de Polignac, propos qui frisent la prière suppliante, une once de corruption. En évoquant les propositions qui lui ont été faites par Polignac, le mémorialiste ne mettait-il en lumière le caractère corruptible du gouvernement à travers un ministre ? C'est assurément une satire que l'auteur dirige contre cette institution dont la composition ne tenait pas compte des compétences. La consternation de Chateaubriand en rapport avec la nomination de Polignac à la tête du ministère des affaires étrangères suppose l'absence de la culture du mérite en matière de nomination, au sein du gouvernement. Si nous avons intitulé ce chapitre, les dérives des institutions en nous basant sur certaines instances telles que le gouvernement, c'est en rapport avec la satire que Chateaubriand déploie contre ces instances. Dans ses propos satiriques tenus sur le gouvernement et, notamment sur le ministère Polignac, Chateaubriand n'enveloppe pas ses mots dans un langage qui déborde de connotations. Il dresse une critique acerbe en des termes clairs, frisant souvent la provocation et l'invective. C'est ce qui se révèle dans sa réponse à M. de Polignac quand celui-ci le met en garde contre

¹⁹⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2180.

²⁰⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2180-2184.

la sottise consubstantielle à son retrait : « Je répondis que je ne faisais pas de sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ses préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ses libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. J'étais assez embarrassé dans cette réplique, car au fond je n'avais rien à objecter d'immédiat aux nouveaux ministres ; je ne pouvais les attaquer que dans un avenir qu'ils étaient en droit de nier. »²⁰¹ Eu égard à ces propos précités, nous avons tout lieu de parler d'un procès d'intention que l'auteur dresse contre le gouvernement en général et en particulier contre M. Polignac qui « attaquerait les libertés publiques », une fois au pouvoir. La fonction qu'il s'attribue, celle d'être le défenseur des « libertés publiques », se confirme dans ce vaste champ critique où le langage fait taire le silence complice, pour n'être que l'écho sonore d'une population meurtrie par des contraintes liberticides. D'ailleurs, en déclarant l'impopularité du ministère de M. de Polignac, « Son ministère était très impopulaire », Chateaubriand dévoile sa forte propension vers les intérêts du peuple au détriment d'un gouvernement dont les ministres s'emploieraient à priver la population de sa liberté. Chateaubriand reconnaît la nature de ses critiques qu'il qualifie de « préventions » parce qu'il a conscience du danger que représentent les ministres qui se soucient fort peu des principes fondamentaux de la nation ; c'est-à-dire, la liberté. C'est pourquoi, il parle de l'attaque par rapport à l'avenir qui, avec des ministres insouciantes, s'annoncerait sombre. Toutefois, ces préventions seraient-elles une parole prédictive liée aux dérives des institutions ? Si M. de Polignac semble être une personne qui ne pourrait garantir « les libertés publiques », la satire de Chateaubriand dirigée contre lui, trouverait toute sa justification. « Cet homme qui avait la prétention de valoir autant en politique qu'en littérature »²⁰² montre bien l'avantage de sa double postulation quand il parvient, par le moyen d'un langage limpide, à remettre en question certains dysfonctionnements de son époque. Sa prudence politique et sa ferme conscience d'être un esprit critique et romantique, font qu'il prenne le parti du peuple contre les ennemis des libertés populaires. La liberté dont il est le fervent défenseur est une liberté qu'il souhaiterait voir le peuple en jouir pleinement. Il est donc tentant de dire que ses prises de position face aux ministres sont liées au souci qu'il a de l'avenir du peuple. Attaquant M. de Polignac et son ministère par des mots d'une hostilité poignante, il prononce une sorte de verdict judiciaire en ces termes : « Certainement M. de Polignac est bien coupable ; son

²⁰¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2184-2185.

²⁰² PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, pp. 10-11.

incapacité est une mauvaise excuse ; l'ambition dont on n'a pas les talents est un crime. »²⁰³

Par ailleurs, Pour lui éviter toute sorte de duperie, il s'érige en fervent défenseur, brandissant ainsi sa satire comme une arme pour corriger ce qui semblerait aliéner les libertés. Il se pose ici, avec Chateaubriand, le primat d'une attitude altruiste sur l'intérêt égoïste de certains ministres, égoïsme qui ouvre la voie au bâillonnement, à l'intimidation, aux propositions corruptrices bref, aux actes liberticides qui plongent le peuple dans une ère d'angoisse existentielle. En parlant du « Vague des passions », Chateaubriand avait conscience que ce sentiment d'anxiété était imputable à certaines structures sociales au nombre desquelles, le gouvernement qui avait en charge le destin du peuple. Il est vrai que Dieu seul décide du destin de l'homme, c'est une opinion personnelle, mais, quand nous parlons du gouvernement, gouvernement bien évidemment critiqué par Chateaubriand, il semblerait que son pouvoir institutionnel lui donne le droit de plier le peuple à sa volonté. Il est aussi vrai que le trop d'autorité peut susciter l'opposition d'où les soulèvements débouchant ainsi à la révolution. Après la proclamation des ordonnances, une instabilité politique a habité le gouvernement en raison de ses dissolutions récurrentes. Cela constitue pour Chateaubriand, une preuve patente pour déployer son discours satirique. S'appuyant sur la dissolution du ministère par Charles X, à la suite d'une querelle liée aux ordonnances, Chateaubriand se montre très critique devant les gouvernements qu'il traite en des termes durs : « Dans les gouvernements devenus machines, les poids sont bientôt montés ; chacun accourt pour se saisir des places délaissées : qui se fit secrétaire général, qui chef de division... il y en eut qui firent apporter leur lit afin de ne pas désemparer, et d'être à même de sauter sur la place qui viendrait à vaquer... M. Baude, représentant le civil de ce gouvernement inconnu, prit des arrêts et fit des proclamations. »²⁰⁴ Les propos durs employés par Chateaubriand se résument ici par les mots « Machines » et « Inconnu ». On dirait que la composition du nouveau gouvernement se présente ici comme une manœuvre où les machines sont faites de toutes pièces. C'est donc une manœuvre politique au cours de laquelle, la force des circonstances fait naître un « gouvernement inconnu » du peuple et composé par des opportunistes prompts à se tailler la part du loin. Par un langage humoristique qui abrite une violente satire, Chateaubriand parle du port de leur lit, symbole d'une proximité rassurante et d'une bonne prédisposition. Cette course effrénée en vue de saisir un portefeuille gouvernemental ranime la plume satirique de Chateaubriand qui voit dans ces prétendants au pouvoir, le malheur de sa société. La confusion issue d'une multitude de gouvernements au soir de la proclamation

²⁰³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2207.

²⁰⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2235.

des ordonnances, traduit les dérives des institutions. Parlant d'un ordre du jour qui devait présider aux mesures à prendre par les députés, Chateaubriand déchaîne son discours satirique par la causticité de ses propos : « Un ordre du jour convoqua les députés réunis à Paris, à l'hôtel-de-ville, afin d'y conférer sur les mesures à prendre... Cet ordre du jour était signé : J. Baude, pour le gouvernement provisoire, et le colonel Zimmer, par ordre du général Dubourg. Cette audace de trois personnes, qui parlent au nom d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues, prouve la rare intelligence des Français en révolution : de pareils hommes sont évidemment les chefs destinés à mener les autres peuples. Quel malheur qu'en nous délivrant d'une pareille anarchie, Bonaparte nous eût ravi la liberté ! »²⁰⁵ Le langage dédaigneux que profère l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, remet en question les valeurs non seulement du gouvernement, mais aussi et surtout, des personnes censées diriger celui-ci. Le regard méprisant qu'il porte sur le gouvernement à travers ses prétendants, transpose l'idée de la dénégation d'une institution qui a l'air illégal. Parler en effet « d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues », c'est dépouiller par l'arme de la satire, les personnalités qui composent ce qu'on appellerait par le pouvoir exécutif. La méconnaissance de ce gouvernement promu par trois personnes audacieuses, est l'expression d'une violente contestation de l'ordre politique qui voit ses institutions prendre la direction de la dérive. Il s'agit ici de la remise en cause d'un gouvernement qui s'est construit dans l'amateurisme et par la force des circonstances. Chateaubriand veut mettre en péril par le moyen de son discours satirique, tout ce qui n'honore pas la dignité et la liberté du peuple. Le gouvernement qui lui semble « inconnu » du peuple, le gouvernement taxé de machine, c'est tout un réquisitoire accablant que le mémorialiste dresse contre une institution qui se révèle défaillante. L'image que Chateaubriand a d'un membre du gouvernement, c'est une personne non seulement cotée, mais aussi et surtout, un digne défenseur et représentant du peuple. Prenant l'exemple sur lui-même, en s'appuyant sur le jour où les jeunes gens l'ont rapporté à la Chambre des pairs avec des cris de « Vive le défenseur de la liberté de la presse... vive la charte ! vive Chateaubriand ! »²⁰⁶, il déclare qu'« Il ne fallait présenter au peuple que des hommes populaires : dans les révolutions, un nom fait plus qu'une armée. »²⁰⁷ Ce passage ne fait que conforter sa réprobation tenue sur le pouvoir exécutif autrement appelé gouvernement, dont certains membres n'avaient pas la sorte de capacité que demande le poste qu'ils occupaient.

²⁰⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2235.

²⁰⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2246-2247.

²⁰⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2247.

Dans le cinquième chapitre du Livre XXXIV, Chateaubriand en vient à la traîtrise des ministres avec une virulence des propos que voici : « Si l'attaque fût venue des ennemis de la couronne ; si Charles X eût été renversé par une conspiration du dehors, j'aurais pris la plume, et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône ; mais l'attaque était descendue de la couronne ; les ministres avaient violé les deux principales libertés ; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute, mais de fait ; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. »²⁰⁸ Si d'une part Chateaubriand a prononcé une critique acerbe contre certaines personnes qu'il jugeait indignes d'être comptées au nombre des ministres et d'autre part, il les rend coupables de la chute du Roi Charles X, le tout se résumerait sur ce que nous avons osé appeler les dérives des institutions. Ce dérapage qui ne pouvait laisser indifférent Chateaubriand a constitué une des matières à réflexion et surtout à écrire dans ses *Mémoires*. Philippe André-Vincent se montre affirmatif quant au regard méprisant que Chateaubriand porte sur le gouvernement. Ainsi, déclare-t-il « Ne nous étonnons pas que Chateaubriand tienne pour négligeable le rôle positif du Gouvernement. Au dix-huitième siècle, au temps de la " douceur de vivre", nulle invasion, nulle guerre civile n'ayant troublée l'État, on n'en sentait plus la présence : on en avait oublié le prix et le bien fait ; et si les grandes secousses de la Révolution et de l'Empire avaient pu faire apprécier le repos antérieur il n'apparaissait pas aux hommes de ce temps que ces violences fussent l'effet d'un manque d'autorité, le pouvoir n'ayant jamais été plus absolu. Ou bien l'action du Gouvernement n'apparaissait ; ou bien elle se manifestait en catastrophe. »²⁰⁹ Le procès contre le gouvernement est l'expression du désenchantement en politique que présente Chateaubriand. Un désenchantement qui se dit sous l'angle satirique. La virulence de ses propos à l'égard du gouvernement a fait dire à Michel Lelievre dans un chapitre intitulé « Les rapports avec le pouvoir » que « Chateaubriand fit preuve d'insolence ou de témérité à l'égard des gouvernements. Ainsi, en 1811, l'ongle du lion faillit le déchirer sous la restauration. La Monarchie selon la charte fut saisie et le conservateur cessa de paraître pour que la censure ne le souillât pas. Enfin, Louis-Philippe l'enferma un moment dans un bouge. »²¹⁰ A ce qui paraît, les rapports avec le pouvoir devaient être conflictuels au point où Michel Lelievre parle d'une insolence ou de témérité. Une insolence et une témérité exprimées au mépris de sa vie ; et pour preuve, il s'est retrouvé enfermé dans un taudis par Louis-Philippe. Les rapports avec le pouvoir et

²⁰⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2297.

²⁰⁹ PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, p.28.

²¹⁰ LELIEVRE (Michel), *Chateaubriand polémiste*, t. I, Presses Universitaires Françaises, 1983, p. 11.

notamment avec le gouvernement dévoilaient « un autre Chateaubriand »²¹¹ qui se montrait satirique à l'égard du pouvoir. Au nom de la liberté dont il était le fervent défenseur, il ne pouvait se réduire au silence devant une loi liberticide. Prenant le parti des libertés populaires, il ne s'empêchait pas de dénoncer les pratiques ministérielles qui heurtaient les valeurs qu'il incarnait. Michel Lelievre abonde dans ce sens lorsqu'il dit que « Pour secourir la presse, Chateaubriand a le droit de s'en prendre au système ministériel et aux rogneurs de phrases ; il s'indigne de ce commerce de mensonges qui s'établit au profit de quelques hommes dans les feuilles sans liberté, et des diverses espèces de turpitudes suite inévitable de la censure... De même lorsque le Garde des sceaux Peyronnet eut présenté le 29 décembre 1826, le projet de loi relatif à la police de la presse, Chateaubriand diffuse légalement une lettre qui dénonce la loi vandale ; il estime que le projet décèle une horreur profonde des lumières, de la raison et de la liberté. »²¹² Cette forte propension à la dénonciation se manifeste par un discours satirique qui éclate de part en part dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand.

V-2 : La Chambre

La Chambre est l'une des institutions où Chateaubriand a fait sa carrière politique. S'appuyant sur son expérience et observation, le mémorialiste retrace quelques dysfonctionnements par des propos satiriques qui témoignent de sa déception. Chateaubriand présente dans les *Mémoires d'outre-tombe*, la Chambre comme une institution sujette à la dissolution, au gré du pouvoir en place. Nous avons longuement parlé des ordonnances qui ont fait l'objet de plusieurs désaccords, au point de susciter de soulèvements révolutionnaires. Il nous semble nécessaire de rappeler la dénégation des résultats électoraux de la Nouvelle Chambre et la proclamation des ordonnances. Selon la note tirée des *Mémoires d'outre-tombe*, « Les ordonnances du 26 juillet furent prises en vertu de l'article 14. La première suspendait la liberté de la presse ; la seconde prononçait la dissolution de la Chambre nouvelle élue ; la troisième réduisait le corps électoral de 100 000 à 18 000 électeurs... »²¹³ Ce qui nous intéresse ici, c'est le peu de crédit qui est accordé à la chambre qui, pour s'en tenir à la séparation des pouvoirs selon Montesquieu, est le pouvoir législatif qui ne pouvait souffrir d'aucune dictature. La décision qui consistait à contester les résultats électoraux présuppose le

²¹¹ RICHER (Laurence), Séminaire des Masters II, Université Paris XII, 2009.

²¹² LELIEVRE (Michel), *ibidem*, pp. 12-13.

²¹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2203.

placement du Roi au dessus des lois. C'est ce qui attire les propos satiriques de Chateaubriand quand il déclare que « Ce qui n'est pas tolérable dans les rapports des ministres, c'est cette prétention effrontée, savoir : que le Roi a un pouvoir préexistant aux lois. Que signifient alors les constitutions ? pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi ? Et toutefois les signataires du rapport sont si persuadés de ce qu'ils disent, qu'à peine citent-ils l'article 14, au profit duquel j'avais depuis longtemps annoncé que l'on confisquerait la charte ; ils le rappellent, mais seulement pour mémoire, et comme une superfétation de droit dont ils n'avaient pas besoin.»²¹⁴ Le mémorialiste s'insurge contre cette manœuvre politicienne qui vise à saper les lois au-dessus desquelles, personne, même pas le Roi ne devait se situer. Si les lois sont inaliénables, prononcer la dissolution d'une Chambre nouvellement élue revenait à porter atteinte à la souveraineté de celle-ci. Dans le discours satirique de Chateaubriand, il apparaît clairement qu'au nom de la liberté dont il est le fervent défenseur, il ne pouvait souscrire volontiers à des mesures impopulaires qui ne pouvaient garantir les droits de la société. C'est pourquoi, dans ses *Mémoires*, il expose le plus clairement possible sa position face à l'illégalité des ordonnances qui n'accordaient le respect ni aux principes de liberté, ni à la constitution. Son discours contestataire qui fait jaillir une critique virulente, montre l'état d'esprit libre d'un homme qui cultive le sens apophatique. Les propos suivants, illustrent cette vertu d'homme libre, doté d'une capacité non seulement de distinguer le faux du vrai, mais aussi, de dénoncer ce qui est de l'ordre illégal : « J'ignorais ce qui se passait à Paris. Je désirais qu'une résistance, sans renverser le trône, eût obligé la couronne à renvoyer les ministres et à retirer les ordonnances. Dans le cas où celles-ci eussent triomphé, j'étais résolu à ne pas m'y soumettre, à écrire, à parler contre ces mesures inconstitutionnelles.»²¹⁵ C'est une opposition claire, ferme et nette que nous présente ici Chateaubriand. Comme esprit libre, « La vie de Chateaubriand se déroule dans l'opposition [...] Jalouse de ses libertés... philosophe au surplus et familier des encyclopédistes, la Révolution le séduit jusqu'au jour où elle assume le pouvoir et se rend odieuse par ses crimes. Son indépendance répugne autant à la démagogie des clubs qu'à l'étiquette de la cour. Et puis, quand on est chevalier de Chateaubriand, il faut songer à sauver sa tête. »²¹⁶ Ces propos de Philippe André-Vincent, dans son œuvre intitulée *Les idées politiques de Chateaubriand*, résument l'éthique de conviction, mieux encore, les idées politiques du mémorialiste comme l'indique le titre de son œuvre. Cette opposition

²¹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2204.

²¹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2205.

²¹⁶ PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, p. 7.

marque l'indépendance de l'esprit d'un homme qui se veut libre et qui dénonce avec véhémence et au mépris de toute prudence, ce qui ne participe pas aux principes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de la société. Dans son discours satirique où l'audace et la témérité exposent la réalité de son siècle, Chateaubriand rompt avec la complaisance au point de parler des « Mesures inconstitutionnelles » consubstantielles aux ordonnances prescrites par le Roi Charles X. Ces mesures portant atteinte à la stabilité et la légitimité de la Chambre, demeurent la cause directe des dérives des institutions. Sa désillusion en politique et sa démission sont inhérentes aux manquements qu'il constate avec une distance critique au niveau des institutions. Il s'agit pour le cas présent, de la Chambre qui est une institution qui semble souffrir de l'autoritarisme royal. La remise en cause des résultats par un Roi qui outrepassé les lois, aliène considérablement le pouvoir législatif. Chateaubriand qui s'attribue la fonction de défenseur de la liberté, ne pouvait manquer de manifester son opposition face aux ordonnances liberticides que Charles X prescrivait à la Chambre pour sa dissolution. Le respect des droits, tel est le souci majeur de Chateaubriand qui, sans cesse, rappelait qu'une Chambre qui ne souscrivait pas volontiers aux principes établis par la république et à la volonté du peuple, ne pouvait garantir l'avenir de la nation. C'est pour cela qu'il met en garde le général La Fayette, que « Si les députés s'étaient abaissés à le supplier d'accepter la lieutenance générale du royaume, la Chambre des députés, nommée sous une loi aristocratique, n'avait pas le droit de manifester la volonté populaire. »²¹⁷ Ce passage révèle une remise en cause de la Chambre qui ne se serait pas constituée au nom de la volonté populaire. Un élément d'appui vient de cet argument qu'allègue Chateaubriand pour conforter sa satire contre l'existence illégale des Chambres : « Le comité central du douzième arrondissement déclara que le peuple n'avait point été consulté sur le mode de sa constitution ; que la Chambre des députés et la Chambre des pairs, tenant leur pouvoir de Charles X, étaient tombées avec lui ; qu'elles ne pouvaient, en conséquence, représenter la nation ; que le douzième arrondissement ne reconnaissait point la lieutenance générale... »²¹⁸ Le discrédit jeté sur la Chambre tire son origine dans le système politique tyrannique de Charles X. Toujours dans une optique satirique, Chateaubriand jette un regard interrogatoire sur ce qui se passe autour de la Chambre, et emploie un langage tantinet récriminateur. Il se trouve donc dans le répertoire de son vocabulaire, un vocabulaire très critique centré sur la Chambre, une volonté manifeste de prouver le caractère illégal d'une institution qui pourrait s'arroger le droit de parler au nom du peuple. C'est pourquoi, dans

²¹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2266.

²¹⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2267.

l'illustration qui suivra, nous placerons des termes tels que « Son audace », « L'audace de la Chambre des pairs », « Le dernier outrage... » dans le cadre d'une satire portée sur la totalité de la Chambre qui respire encore l'air du pouvoir de Charles X. En effet, dit-il, « Le 30 au matin, il était question de proclamer la République. Quelques hommes déterminés menaçaient de poignarder la commission municipale si elle ne conservait pas le pouvoir. Ne s'en prenait-on pas aussi à la Chambre des pairs ? on était furieux de son audace. L'audace de la Chambre des pairs ! Certes, c'était là le dernier outrage et la dernière injustice qu'elle eût dû s'attendre à éprouver de l'opinion. »²¹⁹ Nous pouvons sentir ici, un réel engagement de Chateaubriand et surtout une volonté poussée vers le droit aux choses légales. En endossant la responsabilité du dysfonctionnement sur la Chambre, il exprime avec véhémence sa contestation contre une Chambre qui régnerait aux antipodes de la volonté populaire. A chaque fois qu'une occasion s'offre à Chateaubriand pour exprimer son opinion, il se dégage dans ses propos, une liberté d'expression qui véhicule avec elle, l'image satirique. Pour illustrer cet argument, nous pouvons prendre appui sur sa conversation avec Louis-Philippe à qui, il conseillait soit de rejoindre Henri V, soit de déclarer lors de la première session de l'Assemblée que « La Chambre actuelle n'a pas les pouvoirs nécessaires (ce qui est la vérité pure) pour disposer de la forme du gouvernement ; qu'il faut que la France soit consultée, et qu'une nouvelle Assemblée soit élue avec des pouvoirs ad hoc pour décider une aussi grande question. »²²⁰ L'accent porté sur la pureté de la vérité met en exergue le regard contestataire de Chateaubriand contre la Chambre dont le pouvoir immérité, constituait une source d'opposition. En sa qualité d'homme de lettres, il se sent qualifié de prêter les mots à Louis-Philippe ; lesquels mots, qui ne véhiculent en réalité que son discours satirique. D'ailleurs, ce qu'il qualifie de « Vérité pure » n'est autre que l'absence des « Pouvoirs nécessaires » dont souffre la Chambre. Ce manquement qui ouvre la porte à de nombreuses irrégularités justifie le titre des dérives des institutions. En commentant une adresse qui remettait en cause le pouvoir institutionnel et la Chambre élective que la nation ne pouvait reconnaître, Chateaubriand se montre affirmatif déclarant ainsi que « Tout cela était la pure raison. »²²¹ Le mot « pur » devient un leitmotiv de Chateaubriand qui acquiesce tout langage dont le seul but viserait à critiquer la Chambre. Ce leitmotiv ne se limite pas à la raison pure, mais s'étend à ce qui paraîtrait comme une valeur intrinsèque à la nation c'est-à-dire, la vérité. Un mot qu'il utilise avec une rigueur magistrale et voire une intention culpabilisante : « La vérité est

²¹⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2267.

²²⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2301.

²²¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2305.

qu'une Chambre sans mandat et tronquée n'avait aucun droit de disposer de la couronne... il est encore certain que ce croupion de la Chambre des députés, que ces 221, imbus sous Charles X des traditions de la monarchie héréditaire, n'apportaient aucune disposition propre à la monarchie élective. »²²² Le discours satirique de Chateaubriand devient de plus en plus foudroyant quand il élève ses propos jusqu'au point de traiter de « Croupion » la Chambre. Ce langage quelque peu insultant révèle la consternation de l'auteur des *Mémoires* en politique et pour le cas précis, des dysfonctionnements notés au niveau de la Chambre qui n'est plus regardée comme la représentation de la conscience du peuple ; élue par et pour le peuple. Il conviendrait de se dire que les dérives des institutions résultent de la qualité du travail fourni par celui qu'on appellerait l' élu du peuple, mais qui pour des raisons certainement d'incompétence, porte l'image de l'échec. Si Chateaubriand s'attelle à critiquer la Chambre, c'est parce qu'il mesure l'incompatibilité de ses opinions à celles des députés qui, selon lui, ne semblent pas être les dignes représentants des voix populaires. Sa consternation qui débouche sur sa démission en politique, explique le grand écart qui sépare son opinion subjective et celle des autres.

V-3 : Le discours subjectif du rapport peuples-gouvernement

Le regard que porte Chateaubriand sur la société est un regard conçu sous l'angle d'une distance critique. C'est une vue subjective d'un homme qui a eu le double avantage de vivre et d'écrire son vécu avec autant de privauté, de sincérité, de douleur, de rage et parfois de témérité : « J'ai fait de l'histoire, je pouvais l'écrire. »²²³ Se donnant pour vocation la défense des libertés populaires, Chateaubriand s'insurge contre toute pratique institutionnelle ou anticonstitutionnelle qui porte atteinte à la liberté dont il est le fervent défenseur. Son attachement au peuple, peuple qui souffre le plus souvent des dysfonctionnements du gouvernement, se traduit par la véhémence de ses propos. Encore faut-il rappeler que le gouvernement a le devoir d'atteindre les objectifs que sont la paix, la liberté, bref, le mieux-être social. Le non accomplissement de ce devoir débouche sur le mécontentement du peuple et, du mécontentement, on arrive inévitablement aux soulèvements. Jean-Paul Clément

²²² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2306.

²²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2982.

semble être sceptique sur le rôle positif du gouvernement quand il déclare que « Tout gouvernement est un joug, un mal ; notre sort est d'être esclave. A nous de choisir, selon nos mœurs, une chaîne composée d'anneaux de roi ou de tribuns. »²²⁴ Ce point de vue pessimiste sur le gouvernement donne raison à la verve satirique du mémorialiste qui accablait le gouvernement de propos durs. Il s'agira donc dans ce sous-chapitre, de faire ressortir le langage partial résolument satirique de Chateaubriand, un langage qui vise à défendre le peuple contre les dérives des institutions. Il s'agira en d'autres termes, de mettre en exergue le rapport parfois conflictuel entre les peuples et le gouvernement à travers la peinture satirique extraite des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. C'est une vue subjective, car pour reprendre l'expression de Jean-Paul Clément, « Il ne faut donc pas attendre de lui l'objectivité... une intelligence supérieure des choses. »²²⁵ Les tempêtes civiles, mieux les soulèvements populaires ont souvent partie liée avec les dérapages des institutions. Prenant donc le parti du peuple, Chateaubriand déploie un plaidoyer terrible contre tous ceux qui se permettent d'aliéner les libertés du peuple. Le rapport qu'établirait Chateaubriand entre les peuples et le gouvernement serait un rapport de conflit en ceci que la publication des ordonnances de juillet avait suscité au sein du peuple, un soulèvement. Comme témoin ophthalmique, Chateaubriand s'interroge sur l'origine de ces arrêtés et nous fait lecture de la réaction des populations en ces termes : « Est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles ? est-ce sous les plombs, dans quelques séances secrètes des Dix, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet... l'idée était-elle de M. de Polignac seul ? c'est ce que l'histoire ne nous révélera peut-être jamais. Arrivé à Gisors, j'appris le soulèvement de Paris, et j'entendis des propos alarmants ; ils prouvaient à quel point la Charte avait été prise au sérieux par les populations de la France... On me conseilla d'éviter Saint-Denis parce que je trouverais des barricades. »²²⁶ Il se présente dans ce texte, une véritable tension sociale dont la cause repose sur le dérapage du gouvernement. C'est donc un rapport de contestation, d'opposition que nous montre Chateaubriand entre les peuples et le gouvernement. C'est un avis aussi partagé par Philippe André-Vincent qui dit de Chateaubriand que « Quand il interroge les événements, quand, non content de peindre les choses, il cherche à les expliquer, le précepteur du Grand Dauphin s'éloigne encore de son esprit. Négligeant souverainement le jeu des causes particulières il ignore l'efficacité des

²²⁴ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, p. 104.

²²⁵ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, pp. 377-507.

²²⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2206.

institutions, l'influence des grands hommes, le pouvoir des circonstances. »²²⁷ On notera qu'il y a dans le discours subjectif de Chateaubriand, une visée argumentative qui établit le plus clairement possible le divorce entre les peuples qui sont jaloux de leur liberté et le gouvernement au centre duquel se trouve un homme qui impose ses lois. Des marqueurs de subjectivité que sont la première personne du singulier « **Je** » et l'adjectif possessif « **ma** », employés par le mémorialiste, rendent témoignage de la position défensive des peuples contre ce qui serait de l'ordre illégal, voire inadmissible. Ainsi, parle-t-il, « **je** suis rentré dans Paris au milieu de la canonnade, de la fusillade et du tocsin... vous jugez dans quel état **j'**ai trouvé madame de Ch... Les personnes qui, comme elle, ont vu le 10 août et le 2 septembre, sont restées sous l'impression de la terreur... **Je** ne vous parle pas de **moi** ; **ma** position est pénible, mais claire. **Je** ne trahirais pas plus le Roi que la Charte, pas plus le pouvoir légitime que la liberté. **Je** n'ai donc rien à dire et à faire ; attendre et pleurer sur **mon** Pays.»²²⁸ Dans ce discours subjectif, le sujet verse dans une lamentation qui révèle sa déconvenue. Comme le disait Pierre Barbéris, « Les mémoires [c'est] le Je dans l'Histoire et l'Histoire dans le Je. »²²⁹ Il s'agit bien d'un « **Je** » qui jette un regard critique et subjectif sur l'histoire dont les réalités l'accablent. Au-delà de cette position fort embarrassante que nous présente le mémorialiste par des mots assumés, il se formule l'idée d'une nette séparation des peuples d'avec l'instance dirigeante dont le pouvoir accouche la violence, la terreur, bref, un sentiment d'insécurité. La conscience aiguë du mémorialiste sur la liberté et son sentiment angoissant qui résulte de l'insurrection, nous permettent de découvrir le non-dit ou « le pouvoir de l'implicite » pour emprunter les mots de Ruth Amossy. En d'autres termes, il y a derrière les barrières du discours subjectif que nous avons évoqué, une satire foudroyante qui s'énonce de façon claire dans les propos suivants : « Dieu sait maintenant ce qui va arriver dans les provinces : on parle déjà de l'insurrection de Rouen. D'un côté, la congrégation armera les chouans et la Vendée. A quoi tiennent les empires ! Une ordonnance et six ministres sans génie ou sans vertu suffisent pour faire du Pays le plus tranquille et le plus florissant le Pays le plus troublé et le plus malheureux. »²³⁰ Il se formule ici, une violence linguistique qui attise la satire de l'auteur ; lequel auteur, défenseur des libertés et qui ne peut donc souffrir d'une instabilité causée par des « ministres sans génie ou sans vertu. » Rendant les troubles et les malheurs imputables aux ordonnances et aux ministres, Chateaubriand montre sa solidarité envers les

²²⁷ PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 52.

²²⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, pp. 2207-2208.

²²⁹ BARBÉRIS (Pierre), *Chateaubriand Une réaction au monde moderne*, Paris, Librairie Larousse, 1976, p. 271.

²³⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2208.

peuples qui, à travers des événements sanglants, se retrouvent en situation de victimes. Le fait d'accorder à Dieu seul le pouvoir de savoir la conséquence de l'insurrection en province, rend témoignage de la sincère préoccupation de Chateaubriand ; préoccupation qui le porte à défendre les peuples contre une politique liberticide. La causticité de ses mots à l'encontre des gouvernements dont certains membres manquent de génie, établit nettement ce rapport d'opposition entre les peuples qui versent dans une tempête civile et les gouvernements qui sapent les principes garantissant les libertés populaires. Dans son récit, récit digne d'un témoin qui a fait de son vécu, l'objet d'une grande œuvre c'est-à-dire les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand se sert du champ lexical de la violence pour traduire la terreur pathétique engendrée par les troubles. En voici un extrait du témoignage qui nous sert d'illustration : « A mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, par des abattis d'arbres et des barricades. Il y eut une affaire sanglante aux portes Saint-Denis et Saint-Martin [...] Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que n'ayant pas de canons elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina ; l'artillerie fit feu. »²³¹ L'analyse faite sur le choix des mots de l'auteur fait ressortir une réelle envie de porter l'esprit du lecteur sur cette horrible scène où le peuple se fait massacrer pour le seul malheur d'avoir réclamé son dû c'est-à-dire la justice et la liberté. Cette extermination de masse populaire crée de plus en plus un grand écart entre les aspirations du peuple et l'apathie d'un système institutionnel, qui accorde le primat de ses intérêts égoïstes sur la volonté du peuple. Encore faut-il savoir si ces gouvernements existent par et pour le même peuple qui paie de son sang, aux travers de multiples affrontements et la violence destructrice. Le projet d'écrire les *Mémoires* semble, pour Chateaubriand, le meilleur moyen de dresser le sombre tableau de son siècle et de restituer à la littérature la vocation qui lui a été attribuée par Bonald c'est-à-dire, « l'expression de la société. » Au-delà de cette démarche à caractère historique, puisqu'au XIX^e siècle la littérature porte un intérêt particulier à l'histoire, Chateaubriand brosse un réquisitoire accablant contre le dysfonctionnement d'une société qui lui est restée, semble-t-il incomprise. C'est pour cela seul qu'il prend le parti de la liberté comme héritage pour exprimer ses opinions tout en fustigeant les lieux communs de la médiocrité, de l'injustice et ce qui pourrait s'étendre dans l'illégal voire l'inadmissible. Le discours visiblement subjectif qu'il porte sur la Révolution, l'emmène à prendre la défense de la liberté, à montrer sa compassion pour un peuple meurtri par la terreur imputable à une politique gouvernementale,

²³¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2222.

qui tord le cou aux valeurs de la nation. Les multiples antagonismes que retrace l'auteur, permettent une lisibilité sur les rapports que le peuple entretient avec le gouvernement qui, a priori, devrait garantir un avenir meilleur à celui-ci. Si Chateaubriand déclare que « Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain »²³², c'est fort probable que sa carrière politique aura été la matière première, voire son champ d'investigation pour sortir les talents d'écrivain résolument engagé pour des causes populaires. C'est vrai que ses fonctions semblaient l'embarrasser quant à sa volonté d'être aux côtés des peuples et de servir son Roi où son empereur. Qu'à cela ne tienne, sa forte propension pour la liberté et le respect des lois triomphaient sur tout intérêt politique au point de mener une guerre sans merci à ceux qui mettaient en péril les principes fondamentaux que sont la loyauté, la liberté et la justice. D'ailleurs, son discours subjectif a mis à nu ses prises de position. L'usage de « **je** », pronom par excellence de toute assomption, aura été une occasion pour le mémorialiste d'établir le rapport difficile entre les peuples et le gouvernement. Un rapport qui montre le drame de tous ceux qui souffrent le martyr au nom de la liberté.

Chapitre VI : La politique extérieure et la désillusion

Ce chapitre portera non seulement sur la diplomatie extérieure où Chateaubriand a connu une expérience digne d'être contée, mais aussi sur sa désillusion en politique. Une désillusion qui a finalement débouché sur les démissions. Ce que nous tirerons de cette expérience, hors de sa société, c'est bien évidemment ses points de vue critiques qui annoncent sa dénonciation, sa contestation et sa déconvenue. Sur la politique en général, sa consternation et sa désillusion sont évoquées de façon claire et sans détour. Comme le dit Jean Mourot, « Le tableau des Mémoires est un triptyque ; trois carrières : le soldat et le voyageur, l'écrivain, l'homme d'État. »²³³ Ce qui nous intéresse dans ce triptyque pour l'exploitation de ce chapitre, c'est sa troisième carrière d'homme d'État qui se donne la liberté de produire un discours satirique sur ce qu'il a vécu.

²³² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2333.

²³³ MOUROT (Jean), *Le génie d'un style Chateaubriand Rythme et sonorité dans les Mémoires d'outre-tombe*, Armand Colin, 1969, p. 99.

VI-1 : La diplomatie étrangère

Au-delà de sa vie d'écrivain, une des carrières que nous avons citées avec Jean Mouro, Chateaubriand fut un homme politique ayant servi dans différentes ambassades. Ce qui nous servira d'éléments exploitables dans ce sous-chapitre, serait a priori, les opinions de l'homme qui marque son désaccord face à la réalité que lui impose sa société. Sa satire dirigée contre certaines réalités constatées et même sa démission, témoignent d'une certaine liberté d'esprit malgré l'obéissance que peut lui imposer sa fonction d'homme d'État. Dans ses fonctions d'ambassadeur à Rome, il ne rate pas un seul détail qui lui semble critiquable. Dans sa dépêche adressée à M. le comte Portalis, au sujet des obsèques de Léon XII, il pense que « Trois choses ne font plus les papes : les intrigues de femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des cours. Ce n'est pas non plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, mais de l'intérêt particulier des individus et des familles qui cherchent dans l'élection du chef de l'Église des places et de l'argent... Un pape qui rentrerait dans l'esprit du siècle, et qui se placerait à la tête des générations éclairées, pourrait rajeunir la papauté ; mais ces idées ne peuvent point pénétrer dans les vieilles têtes du Sacré Collège ; les cardinaux arrivés au bout de la vie se transmettent une royauté élective qui expire avec eux : assis sur les doubles ruines de Rome, les papes ont l'air de n'être frappés que de la puissance de la mort. »²³⁴ Ce regard satirique pointé sur les papes, mieux encore, sur la communauté religieuse catholique, explique les leçons tirées par Chateaubriand du haut de ses fonctions diplomatiques. C'est une sorte de plaidoyer contre la vieille classe sociale qui piétine la jeunesse pour la sauvegarde de ses intérêts. C'est aussi un réquisitoire accablant contre ceux qui se voilent derrière le rideau sacerdotal pour s'enrichir. Quand Chateaubriand parle de « vieilles têtes du sacré collège », il s'insurge assurément contre ces hommes du passé et antipathiques à la jeunesse ; partant, à l'avenir. Il se dessine dans les propos de Chateaubriand, une certaine transparence qui ressemblerait à ce que l'on peut nommer, la tactique sécuritaire. Cela se vérifie dans les dépêches qu'il envoie au comte Portalis, dépêches dans lesquelles, il fait preuve de prudence et de mise en garde. Le tout est bien évidemment orchestré par un ton satirique qui donne lieu à une méfiance. Cette attitude de méfiance que nous vérifierons à travers les propos de Chateaubriand, vise directement les cardinaux français qu'il est censé recevoir en tant qu'ambassadeur à Rome, en raison du conclave : « Je rendrai à MM. les cardinaux tous les services qui dépendront de moi. S'ils m'interrogent sur des choses

²³⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2071.

qu'il sera bon de connaître, je leur dirais ce que je sais ; si vous me transmettez pour eux les ordres du Roi, je leur en ferai part ; mais s'ils arrivaient ici dans un esprit hostile aux vues du gouvernement de sa majesté, si l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas d'accord avec l'ambassadeur du Roi, s'ils tenaient un langage contraire du mien... s'ils étaient même divisés entre eux, rien ne serait plus funeste. Mieux vaudrait pour le service du Roi que je donnasse à l'instant ma démission que d'offrir ce spectacle public de nos discordes. »²³⁵ A première vue, ce message ne montre pas les flèches d'une satire dressée contre les éventuels hôtes de l'ambassadeur. Cependant, il faut reconnaître que Chateaubriand, en raison de son expérience politique et connaissant bien sa société, avait la possibilité d'imaginer ce qui pouvait poindre à l'horizon. Toute sa carrière, même dans sa dimension triptyque pour emprunter les termes de Jean Mourot, a été jalonnée d'oppositions et de discordes. Sa dépêche donc envoyée à M. le comte Portalis, bien qu'ayant une allure de mise en garde, revêt tout de même, une réelle volonté de dire le mauvais côté des cardinaux. Chateaubriand paraît d'ailleurs un peu plus clair par la suite quand il déclare : « J'espère, monsieur le comte, qu'aucune division n'aura lieu, que MM. les cardinaux auront l'ordre de se soumettre aux instructions que je ne tarderai pas à recevoir de vous ; que je saurai celui d'entre eux qui sera chargé d'exercer l'exclusion, en cas de besoin, et quelles têtes cette exclusion doit frapper. »²³⁶ Soucieux d'exercer son autorité en tant que représentant de son Pays à Rome, Chateaubriand annonce ici les éventualités de ce qui pourrait arriver. Cette annonce n'est pas fortuite et comme nous l'avons dit précédemment, sa personnalité tridimensionnelle lui donne l'avantage de prévoir certains événements. S'il va jusqu'au point de dire qu'« A tort ou à raison, on croit ces cardinaux ennemis du système actuel du gouvernement du Roi... », cela confirme ce que nous avons appelé par l'attitude de méfiance. Chateaubriand a ceci de particulier, la franchise dans ses propos. Les dépêches qu'il ne cesse d'envoyer au comte de Portalis noient le lecteur dans les détails les plus profonds. Ce qui nous paraît intéressant, ce sont des propos foudroyants qu'il se permet toujours d'affubler à ceux qui semblent ne pas avoir en partage avec lui, la même opinion. Surtout, ceux qui se montrent inintelligents et médiocres à ses yeux. Pour s'en convaincre, la déclaration suivante nous en sera illustrative : « Les conclavistes qui accompagnent nos cardinaux m'ont paru des hommes raisonnables : le seul abbé Coudrin, dont vous m'avez parlé, est un de ces esprits compacts et rétrécis dans lesquels rien ne peut entrer, un de ces hommes qui se sont trompés de profession. Vous n'ignorez pas qu'il est

²³⁵ CHATEAUBRIAND (François-René), op.cit., t. II, p. 2093.

²³⁶ CHATEAUBRIAND (François-René), op.cit., t. II, p. 2093.

moine, chef d'ordre, et qu'il a même des bulles d'institutions : cela ne s'accorde guère avec nos lois civiles et nos institutions politiques. »²³⁷ Ces propos presque injurieux que Chateaubriand répand sur l'abbé Coudrin, homme aux « Esprits compacts et rétrécis », révèlent le côté foudroyant de la satire chateaubrianesque. Son langage très direct vers les principales cibles de sa satire, dénote d'une certaine rigueur dans l'exercice de son pouvoir diplomatique. S'appuyant toujours sur l'idée selon laquelle « L'ambition dont on a pas les talents est un crime », Chateaubriand mène une guerre sans merci contre tous ceux qui font preuve d'une étroitesse d'esprit. C'est une allure qui semble prétentieuse, mais son regard sur la société est très différent de celui de la plupart des acteurs politiques de son époque. Il cultive une liberté d'expression au mépris de toute prudence pour condamner avec ténacité tout ce qui s'opposerait, non seulement à son éthique de conviction, mais aussi à ce qui tordrait le cou à la politique diplomatique dont il est le garant. On se souviendra de ses dépêches où la méfiance à l'égard des cardinaux éclatait de page en page ; et voire ses mises en garde qui témoignaient d'un manque de confiance. La crudité des termes qu'il emploie à propos de l'abbé Coudrin, « Un de ses hommes qui se sont trompés de profession » atteste sa verve satirique. Les dires résolument critiques de l'auteur confortent l'idée de la dimension satirique de son discours dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Au regard de ses dépêches qui noient les destinataires dans les moindres détails, cette dimension semble prendre une place importante. A titre d'exemple, examinons sa profonde préoccupation, sa vision pessimiste portée sur les cardinaux, un regard dans sa version satirique portée d'un rivage à l'autre sur les cardinaux qui n'éveillent pas en lui, une once de confiance. C'est toujours dans ses dépêches à M. Portalis où il déclare que « Je me suis jadis, monsieur le comte, trouvé dans les circonstances difficiles, soit comme ambassadeur à Londres, soit comme membre de la Chambre des pairs, soit comme chef de l'opposition ; mais rien ne m'a donné autant d'inquiétude et de souci que ma position actuelle au milieu de tous les genres d'intrigues. Il faut que j'agisse sur un corps invisible renfermé dans une prison dont les abords sont strictement gardés. Je n'ai ni argent à donner, ni place à promettre ; les passions caduques d'une cinquantaine de vieillards ne m'offrent aucune prise sur elles. J'ai à combattre la bêtise dans les uns, l'ignorance du siècle dans les autres ; le fanatisme dans ceux-ci, l'astuce et la duplicité dans ceux-là ; dans presque tous l'ambition, les intérêts, les haines politiques, et je suis séparé par des murs et par des mystères de l'assemblée où fermentent tant d'éléments de division. »²³⁸ Cette longue satire témoigne des difficultés auxquelles Chateaubriand fut

²³⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2096.

²³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2097.

confronté en sa qualité d'ambassadeur à Rome. Son langage presque insultant et récriminateur envers les cardinaux donne à ses *Mémoires*, une vocation critique. Dans sa triple postulation d'homme politique, soldat voyageur et écrivain, il semble être un représentant de la bonne conscience morale de sa société ; et n'hésite guère à dénoncer en des termes violents, tout ce qui heurterait la bienséance. La diversité de comportements qu'il décèle en chacun des cardinaux, comportements non reluisants, constitue pour lui une préoccupation de grand intérêt parce qu'il redoute ce qui, pour emprunter ses termes « fermentent tant d'éléments de division. » Cette vision critique vise à mettre à nu ce qui pourrait compromettre sa mission diplomatique. Comme écrivain et lecteur averti, Chateaubriand se sert de la correspondance pour faire étalage de tout ce qui alimente son univers politique et social. La correspondance constitue, nous le voyons dans ses diverses dépêches, un moyen privilégié pour véhiculer son opinion dans sa vision satirique. Dans le cas du passage précité, la satire de Chateaubriand se montre d'une virulence à douter de la bienveillance des cardinaux. Toute la causticité qui s'installe dans son système discursif, est un faisceau d'indices qui marque l'écart différentiel entre son éthique de conviction et la médiocrité qu'il tire de certaines personnes de son époque ; à l'instar des cardinaux. Sa double postulation d'être à la fois un homme politique et un écrivain, constitue pour l'essentiel un atout majeur pour l'auteur des *Mémoires* qui baigne dans une facilité et liberté d'expression, mettant ainsi la satire au cœur de son engagement. Un engagement politique et littéraire qui élève l'auteur, le mémorialiste au rang des grands esprits du XIX^e siècle. Sa grandeur se mesure au degré de sa conscience aiguë portée vers les intérêts de sa nation dont il est le représentant extérieur ; et particulièrement à Rome. Le souci de bien faire, la volonté manifeste d'accorder le primat de l'intérêt national sur tout ce qui est de l'ordre individualiste, le pousse à s'interroger sur le genre de pape qui sera élu, car cela va aussi de l'intérêt de sa nation. « Un pape à faire ; que sera-t-il ?... Qui conduira nos affaires ? y a-t-il une tête capable d'apercevoir tout ce qui se trouve là-dedans pour la France et d'en profiter selon les événements ? Je suis persuadé qu'on n'y pense seulement pas à Paris, et qu'entre les salons et les Chambres, les plaisirs et les lois, les joies du monde et les inquiétudes ministérielles, on se soucie de l'Europe comme de rien du tout. Il n'y a que moi qui, dans mon exil, ai le temps de songer creux et de regarder autour de moi. »²³⁹ Ces propos sont une espèce de mise en question du sentiment national et voire une critique acerbe portée contre l'indifférence de ses compatriotes qui se soucieraient fort peu des questions qui sont censées engager l'avenir de la nation. Ce souci essentiellement nationaliste l'entraîne dans une forme de narcissisme où il

²³⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2097.

étale son ego au point de dire qu'«Il n y a que moi qui, dans mon exil, ai le temps de songer creux et de regarder autour de moi. » Ce moi très ostentatoire qui pense séjourner dans ses retranchements, communique dans la subtilité possible, une opinion satirique contre l'apathie des autres. Le marqueur de subjectivité « **Je** » qui abonde dans certains passages, affiche avec outrecuidance, ce moi qui revendique sa liberté d'expression faisant ainsi l'éloge de ses opinions. Les propos suivants en sont illustratifs : « Je laisse chacun penser ce qu'il veut, pourvu qu'on m'accorde la même liberté ; je tâche seulement que mon opinion ait la majorité, parce que je la trouve, comme de raison, meilleure que les autres. C'est à cette sincérité que j'attribue le penchant qu'ont les opinions les plus divergentes à se rapprocher de moi. J'exerce envers elles le droit d'asile : on ne peut les saisir sous mon toit. »²⁴⁰ Cette vision narcissique a un arrière-plan satirique parce qu'elle dénie la valeur des autres opinions et fait valoir les siennes. Ceci témoigne d'une contestation pure et dure des idées politiques contraires à celles de ce diplomate, qui pense être en exil. Sa liberté, il l'exporte d'un rivage à l'autre, aussi bien dans sa nation qu'à l'extérieur. Autrement dit, il dénonce en toute liberté la médiocrité de ses compatriotes comme celle qu'il rencontre en terre étrangère. Dans sa dépêche du 2 avril 1829 adressée au Comte Portalis, il met à nu les vices du cardinal Albani, nommé secrétaire d'État. Cette propension à critiquer par des propos violents ceux dont le comportement s'offre à sa réflexion, dévoile l'autre versant du langage chateaubrianesque ; un langage où la satire éclate de chapitre en chapitre. Pour le cas du cardinal Albani, la satire se déploie dans sa violence en ces termes : « Le nouveau ministre ne plaît ni à la faction sarde, ni à la majorité du sacré Collège, ni même à l'Autriche, parce qu'il est violent, anti jésuite, rude dans son abord, et Italien avant tout. Riche et excessivement avare, le cardinal Albani se trouve mêlé dans toutes sortes d'entreprises et de spéculations... Le cardinal Albani est un homme d'esprit, faux par caractère et franc par humeur ; sa violence déjoue sa ruse ; on peut en tirer parti en flattant son orgueil et satisfaisant son avarice. »²⁴¹ Ce procès aux mots crus et sans une once d'atténuation, fait porter aux *Mémoires d'outre-tombe* dans sa version satirique, le statut d'une œuvre qui retrace une relative vérité. Jean-Paul Clément qui a consacré toute une œuvre sur la biographie morale et intellectuelle de Chateaubriand nous livre quelques détails qui corroborent le sentiment d'hostilité que Chateaubriand témoignait au cardinal Albani : « Dans le cours du conclave, Chateaubriand recourut à un usage qui permettait aux trois grandes puissances catholiques (Autriche, Espagne, France) de s'opposer à l'élection d'un candidat considéré comme non grata. Chateaubriand l'utilisa contre le cardinal Albani ; âme damnée

²⁴⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2104.

²⁴¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2109.

des Autrichiens, et s'en glorifia, non sans excès... La préférence de Chateaubriand allait au cardinal De Gregorio, candidat sérieux et pour lequel l'ambassadeur s'était employé avant l'arrivée des cardinaux français dont il se méfiait. Si le succès de Chateaubriand ne fut qu'un demi-succès, la nomination ultérieure du cardinal Albani, qui accabla l'ambassadeur de protestations et de bons offices, ne fut pas, au fond, une si mauvaise chose. »²⁴² Étant chantre de la liberté, Chateaubriand étend sa liberté jusqu'au point d'extérioriser toute sa pensée. Le mal comme le bien qu'il pense de quelqu'un, pour rien au monde il ne le cacherait. Au regard de ses dépêches, il noie le destinataire dans les détails qui alimentent sa vie diplomatique. Détails qui souvent vacillent dans les réquisitoires et les dénonciations que nous mettrons au crédit de la dimension satirique du mémorialiste. En dépouillant le caractère peu glorieux du cardinal Albani, il montre son mécompte face à l'homme dont la conduite s'éloignerait de la bienséance. Usant de son pouvoir, sa détermination s'en est allée jusqu'au point d'exclure le cardinal Albani. Cette autorité diplomatique où la critique côtoie la rigueur, explique le souci de Chateaubriand de vouloir s'entourer de bonnes personnes aussi bien dans son terroir qu'à l'extérieur où il est investi d'une influence tout au moins, d'un pouvoir considérable. Dans sa lettre à Mgr le cardinal de Clermont-Tonnerre, Chateaubriand n'habille pas ce qu'il pense dans des images qui ménagent certaines personnalités. Livrant vertement son opinion, il donne l'occasion au lecteur de mesurer la portée de son indignation et de comprendre le prix qu'il attache à la liberté d'expression. Une liberté qui se révèle ici comme la clé explicative de sa témérité et son audace. Pour s'en convaincre, la lecture d'un extrait de sa lettre nous paraîtra nécessaire : « Bien que M. le cardinal Albani ne paraisse avoir aucune chance, il n'en est pas moins un homme de capacité sur lequel, dans une lutte prolongée, on pourrait jeter les yeux... Il est impossible de laisser porter au souverain pontificat un cardinal appartenant ouvertement à une couronne, pas plus à la couronne de France qu'à toute autre. En conséquence, monseigneur, je vous charge, en vertu de mes pleins pouvoirs, comme ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne et prenant sur moi seul toute la responsabilité, de donner l'exclusion à M. le cardinal Albani, si d'un côté par une rencontre fortuite, et de l'autre par une combinaison secrète, il venait à obtenir la majorité des suffrages... Cette lettre d'exclusion, confiée à un cardinal par un ambassadeur qui n'y est pas autorisé formellement, est une témérité en diplomatie. »²⁴³ C'est sans doute cette conscience aiguë de la liberté qui entraîne Chateaubriand sur le terrain de la témérité. Ce caractère téméraire, il l'exhibe en toutes occasions au moyen d'un langage qui emprunte l'arme de la satire. De la remise en

²⁴² CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, p. 333.

²⁴³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, pp. 2111-2112.

cause de la capacité du cardinal Albani à la volonté de lui donner une exclusion, se dessine pour l'auteur des *Mémoires*, autorité diplomatique, un véritable projet de se distancer de tout ce qui tordrait le cou à l'excellence. Son discours satirique que nous avons exploité dans différents enjeux de sa politique interne, celle de sa nation, nous le voyons exporter vers un autre univers qu'est celui de la politique extérieure. La correspondance constitue pour ce cas, un véhicule approprié pour faire aboutir l'essentiel de ses idées politiques, en rapport avec sa vie diplomatique. Au centre de ses idées, se situe l'élément fondamental de son éthique de conviction c'est-à-dire la liberté d'expression qui lui donne l'occasion de fustiger quand cela est nécessaire. Cette liberté débordante se transmue en « style de combat » et « Expressions qui déclassent l'adversaire »²⁴⁴ pour le dire avec Jean Mourot. La particularité de ce style, c'est la violence linguistique qui accable ses adversaires. Sainte-Beuve l'a d'ailleurs reconnu quand il déclarait, parlant bien évidemment du style de Chateaubriand que « Tous ses écrits politiques sont semés de vues brillantes, d'aperçus historiques supérieurs, de pages d'éclat ; mais regardez-y bien, comme on y regardait tout naturellement alors, dans le temps même : c'est toujours agressif, blessant, irritant d'intention et d'application »²⁴⁵. Nous évoquons l'agressivité de ce style par rapport aux propos virulents que Chateaubriand, prenant prétexte de son pouvoir diplomatique, dirige contre le cardinal Albani. Soucieux certainement de la position politique qu'il occupe, Chateaubriand redoutait la nomination pontificale du cardinal Albani, nomination qu'il qualifierait d'aventureuse en ce qu'elle porterait atteinte, non seulement à sa carrière politique, mais aussi à la génération à venir qui en pâtirait. Il s'adresse plus précisément aux écrivains pour qui, il ne pense que du bien. Les propos suivants traduiront, non seulement son réquisitoire contre ce cardinal, mais aussi son caractère altruiste : « Supposez qu'Albani eût été nommé Pape par aventure, que serais-je devenu ? J'aurais été à jamais perdu comme homme politique. Je me dis ceci non pour moi qui me soucie peu du renom d'homme politique, mais pour la génération future des écrivains à qui on ferait du bruit de mon accident et qui expieraient mon malheur aux dépens de leur carrière, comme on donne un fouet au menin quand M. le dauphin a fait une sottise. »²⁴⁶ Dans sa double postulation, c'est-à-dire écrivain et homme politique, dans ce cas précis, ambassadeur, il ressort une vision satirique chez le mémorialiste. Une vision satirique qui se dévoile dans le mot « Aventure » qui aurait été la conséquence de la nomination du cardinal Albani. C'est une vue subjective exprimée avec dureté que projettent ces pages consacrées au cardinal Albani.

²⁴⁴ MOUROT (Jean), *ibidem*, p. 122.

²⁴⁵ SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, Classiques Garnier, 1861, pp. 125-126.

²⁴⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p.2112.

La correspondance sert ici de véhicule à Chateaubriand, pour conduire sa vision pessimiste et critique portée contre ceux qui n'ont aucune once de crédibilité à ses yeux. C'est une attitude qui frise l'outrecuidance parce qu'en elle se résume : le dédain, l'art critique, la témérité et l'offensive. On peut se demander si c'est sa trop grande propension à la liberté d'expression qui lui impose cette dimension satirique ; puisqu'on sait de lui, un défenseur farouche de la liberté d'opinion. Bien qu'étant ambassadeur, il ne se soustrait pas à sa véritable nature d'écrivain engagé qui fait de son art, une tribune d'expression pour condamner avec franchise et fermeté, toute sorte d'infamie. Les propos satiriques dirigés contre le cardinal en sont illustratifs : « On ne croit point à la durée du ministère Albani. Aussitôt qu'il entrera en relation avec les ambassadeurs, les difficultés naîtront de toutes parts. »²⁴⁷ Il se révèle ici, une satire poignante qui prend la couleur d'un procès d'intention. Cette critique ou cette opinion négative discrédite la personne qui a le malheur d'être la principale cible. Comme autorité diplomatique, Chateaubriand libère un message satirique autour de ce personnage, lequel message où le pessimisme côtoie le dédain. Fidèle donc à son habitude de dénoncer «Les ambitions dont on a pas les talents», ce qu'il qualifie de « crime », Chateaubriand se donne le luxe de perpétuer ce principe. Cela se vérifie par les violents mots dont il accable le cardinal ; mots qui revêtent une dimension satirique et qui dépouillent toute la dignité et la personnalité de l'homme.

Le regard critique que Chateaubriand porte sur la société étrangère au milieu de laquelle il se trouve, en qualité d'ambassadeur, révèle toute son éthique de conviction. Il brosse d'abord un tableau sombre du règne royal italien dont le visage soupçonneux lui permet d'entrevoir l'abîme des œuvres mortifères. C'est une satire contre le droit de mort exercé par des autorités sur les sujets. Au-delà de la remise en cause de ces entreprises criminelles, Chateaubriand se montre défenseur de la nouvelle génération contre la vieille classe qui tient en horreur, les esprits novateurs. Il tient pour ce faire un discours contestataire en ces termes : « Quant à la position de l'Italie, monsieur le comte, il faut lire avec précaution ce qu'on vous en mandera de Naples ou d'ailleurs. Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est au dernier degré du mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus dans ce pays à avilir la royauté. Mais on prend pour des conspirations ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de la décrépitude

²⁴⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2120.

des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations. »²⁴⁸ On se passerait de tout commentaire dans ce long passage pour traduire la véhémence avec laquelle Chateaubriand critique une royauté qui se distingue, non seulement par la peur qui génère une extrême cruauté, mais aussi la contestation d'une vieille classe politique qui tordrait le cou aux « jeunes générations. » Ici se dévoile l'opinion d'un écrivain engagé qui a toujours voulu mettre sa plume au service de la nouvelle génération dont la nouveauté d'esprit installe les garanties d'un avenir meilleur. Il y a dans le discours du mémorialiste, quelques réminiscences du malaise existentiel, ce mal de siècle qu'il a lui-même nommé « Vague des passions ». On se souviendra d'une de ses dépêches dans laquelle, il redoutait le sort de la génération future. Cette pensée altruiste qui résonne comme une plaidoirie pour les générations à venir, justifie le discours satirique de Chateaubriand, en tant qu'ambassadeur et observateur critique d'une société qui se révèle comme un terrain des conflits de générations. En évoquant le monstrueux spectacle des gibets, il brosse là un réquisitoire sur la société dont l'extrême violence semble produire une espèce d'anthologie inhumaine. Le mot gibet en lui seul, éveille l'apathie et rappelle le degré paroxystique de la cruauté humaine. Ceci nous conduirait à parler du tragique dans une société où la méfiance et le sentiment d'insécurité font naître la pitoyable boucherie humaine. C'est contre cette forme d'extermination barbare que s'insurge, à travers la virulence de ses propos, Chateaubriand, en costume d'autorité diplomatique en terre étrangère. Il ne rate pas une seule occasion pour critiquer toute forme de gouvernement qui se montrerait incapable de conduire l'avenir du peuple. Les dépêches qu'il aligne les unes derrière les autres, destinées au comte de Portalis, sont essentiellement satiriques. Son regard critique porté aussi bien sur sa nation que sur celle des autres, rend compte de sa vision orientée vers la condamnation de ce qui heurte la vertu. Comme ambassadeur à Rome, il parle de l'Italie avec pessimisme, pessimisme qui s'explique par « Cette absence de vertu militaire qui prolongera l'agonie de l'Italie [car] Bonaparte n'a pas eu le temps de faire revivre cette vertu dans la patrie de Marius et de César. Les habitudes d'une vie oisive et le charme du climat contribuent encore à ôter aux Italiens du Midi le désir de s'agiter pour être mieux. ».²⁴⁹ En critiquant les habitudes italiennes, Chateaubriand pense que l'agitation contribuerait au mieux-être des Italiens. L'agitation est ici prise certainement au sens de l'insurrection qui pourrait mettre un terme aux pratiques cruelles perpétrées par la royauté. On se souviendra « des chasses ruineuses et des gibets » évoqués précédemment dans une des dépêches de Chateaubriand. Le désir de s'agiter qui confine à la révolution, se

²⁴⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2120.

²⁴⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2122.

présente pour Chateaubriand, comme la planche de salut pour tous ceux qui souffrent le martyre, les principales victimes de la cruauté humaine entretenue par la royauté. C'est le cas du pouvoir royal italien que dénonce Chateaubriand par de mots satiriques. Chateaubriand pense que les peuples italiens ont tout lieu de verser dans une tempête civile, ce qu'il appelle révolution. Une révolution inhérente à l'antipathie, souligne-t-il. Soucieux des victimes de cette antipathie, Chateaubriand pense que « Si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des alpes accordait une charte à ces sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution. »²⁵⁰ La révolution semble pour Chateaubriand une planche de salut pour les victimes d'exactions, ceux qu'il nomme sujets. Les méfaits dont ils sont victimes constituent une raison suffisante ou une cause juste pour la révolution. Le « Tout est mûr pour cette révolution » n'explique rien d'autre que les mobiles raisonnables qui poussent à la révolution. Les différentes critiques que Chateaubriand émet au cours de sa carrière diplomatique pourront être reçues comme les prémices d'une désillusion en politique. Il semble trouver son compte beaucoup plus dans sa carrière littéraire que dans sa vie politique. Il prononce d'ailleurs le primat de la vie littéraire sur la vie politique en des termes clairs. Son discours satirique est l'expression de son mécontentement en politique et pour s'en convaincre, les paroles suivantes pourront en témoigner : « Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct contraire me domine, je fais peu de cas de la politique... Le dédain de la société me vient de mon incrédulité politique... Je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureaux. »²⁵¹ Au regard de ce qui précède, il apparaît que le discours satirique de Chateaubriand dans les *Mémoires* se justifie par sa désillusion en politique, domaine où il n'a pas trouvé son compte ; contrairement à son attachement à la vie littéraire qu'il défend avec fierté. Ce qui explique la grande importance qu'il accorde à sa vie d'homme de lettres que celle d'un homme politique, toujours en butte à une divergence d'opinion avec certaines personnes qui ne méritent guère sa confiance. Sa démission du poste d'ambassadeur à Rome témoigne d'un grand désenchantement en politique. En apprenant la nomination de Polignac au ministère des affaires étrangères, Chateaubriand prend le parti de la liberté avec beaucoup de consternation et se retire de la vie diplomatique. Cette démission est l'expression de la contestation face aux hommes qui sont de loin, les copartageants de ses opinions politiques. Les propos suivants

²⁵⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2122.

²⁵¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2143-2144.

marquent sa grande consternation et la fin de sa vie diplomatique, une fin qui est aussi une forme de satire contre celui qui en est la cause : « Des bruits de changement de ministères étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens bien instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac ; mais j'étais d'une incrédulité complète...J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur... Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. »²⁵² Cette attitude démissionnaire est l'image vivante d'une satire qui se fait au mépris de tout reproche ou de toute rancune. Ainsi, la démission prend ici une vocation satirique.

VI-2 : La démission comme acte satirique

En optant pour la voie de la démission, Chateaubriand voulait marquer son désaccord et son mécontentement en politique. Cette attitude démissionnaire affichée plus d'une fois, révèle chez l'auteur des *Mémoires*, une véritable satire. C'est la satire même dans sa violence la plus prononcée. C'est une satire vue dans son pragmatisme le plus affiché. Cette attitude rétractive lui a valu souvent des rejets en politique. C'est ce que nous révèle ici Jean-Paul Clément quand il affirme que « Chateaubriand est politiquement inclassable. Ce défenseur de la monarchie, de la vieille France chrétienne, des libertés aristocratiques, l'instigateur de la guerre d'Espagne qui vise à rétablir sur le trône Ferdinand VII despote obtus et sanguinaire, la gauche ne peut évidemment le reconnaître comme sien. La droite pas davantage ; tout simplement parce que Chateaubriand leur apparaît comme un renégat : c'est l'homme de la défection. »²⁵³ La démission se présente comme la contestation qui ne s'enferme pas dans sa cellule verbale, mais l'acte par excellence qui rend justice à la liberté et qui renonce à toute sorte d'hypocrisie. Au-delà donc de la violence linguistique, au-delà de toute parole foudroyante qui vise à condamner ce qui est de l'ordre liberticide, la démission se place au faite de l'insupportable et constitue en elle seule, la grande image physique de la satire. Si la démission est le résultat de la frustration, du mécontentement ou de l'opposition à un système peu honorable, elle se présente comme un autre visage de la satire puisqu'en ridiculisant les vices et les travers du temps, la satire se pose elle aussi en terme d'opposition, de contestation

²⁵² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2176.

²⁵³ CLÉMENT (Jean-Paul), ibidem, p. 211.

et donc d'un rejet qui n'est pas sans rancœur. Nous nous proposons de mettre en exergue les différentes démissions de Chateaubriand pour en faire des actes satiriques. Il s'agira surtout de se servir de ses propos qui accompagnent ses démissions et de les mettre au crédit d'une forme de satire qui se déploie par l'acte volontaire et libre. Cet acte du retrait ou du retranchement est inhérent à la désillusion, car « L'œuvre de Chateaubriand apparaît de ce point de vue comme une immense antipolitique [...] Plus profondément, l'univers politique avec ses intrigues, ses indécences, ses fatalités inspire à Chateaubriand du dégoût et de l'amertume. »²⁵⁴ Au regard de ce qui précède, il n'est pas étonnant que le parcours politique de Chateaubriand soit parsemé de démissions. En s'élevant contre toutes sortes d'injustice et de médiocrité par des propos satiriques, ses retraits répétés ne sont que confirmation de sa détermination dans une optique contestataire. Dans le deuxième chapitre du livre XXXII « Ministère Polignac. Ma consternation. Je reviens à Paris. », Chateaubriand adopte une posture satirique en rendant sa démission dont la principale cause est la nomination de Polignac aux affaires étrangères. Une nomination qui se pose en terme de malheur et de « coup » pour cet ambassadeur qui accorde le primat de la liberté sur l'honneur politique : « Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. »²⁵⁵ Ce retrait qui préside à une nomination désapprouvée porte en lui seul, toutes les flèches de la satire. En d'autres mots, c'est une démission qui jette un discrédit et qui fait résonner par la violence de son acte, la voie de la réprobation, de la dénonciation et donc de la satire. La démission est ici prise comme le véhicule de la satire, car les deux concourent au chemin de la condamnation et de la protestation. Une démission ferme, prise en âme et conscience inspire la crainte et incite à l'hostilité. Elle est dans une certaine mesure, un casus belli et un acte de déception qui peut aussi prendre la direction de la haute trahison. Elle est l'acte par excellence de la liberté, mais aussi un acte qui libère l'image de la révolte, de la désillusion, de la protestation et de la condamnation. La démission ouvre la voie à l'indépendance et laisse derrière elle, une image qui dessine un trait de caractère tel que le définit Jean-Paul Clément en ces termes : « L'indépendance, Chateaubriand en a fait un principe de vie, avec tout ce qu'il comporte : esprit rétif aux mots d'ordre, liberté de ton portée jusqu'à l'insolence, singularité d'un genre de vie, et surtout scepticisme à l'égard de tout attachement – affection ou amour – dont il entretient comme à dessein l'inéluctable fragilité. Il affecte par ailleurs la volonté de s'élever toujours à une hauteur d'où il puisse respirer à son aise. Chateaubriand dialogue avec

²⁵⁴ DUPUIS (Georges) et alii, *Politique de Chateaubriand*, Armand Colin, 1967, p. 266.

²⁵⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2176.

les grands hommes du passé - Shakespeare -, gardant pour ses contemporains des ressources inépuisables de mépris ou de désinvolture. »²⁵⁶ La démission est susceptible de menacer les intérêts comme elle est sujette au déshonneur pour celui qui la reçoit comme offense. L'image qu'elle véhicule, c'est l'image d'un acte satirique qui déconcerte et qui entraîne par conséquent au divorce. C'est l'image d'une bouderie, d'une remise en cause et donc d'une critique qui attire le sentiment d'hostilité. Dans l'expression d'un acte démissionnaire, chaque bribe de phrase consacre la séparation. Le parti pris pour la liberté de démissionner est un acte de fidélité à ses principes. C'est aussi le mariage avec ses propres principes où son éthique de conviction commence par le divorce d'avec les autres c'est-à-dire, ceux qui ne sont pas les copartageants de ses opinions. C'est de là que naît la crainte de voir la personne pour qui on comptait nous surprendre par une démission qui remet en cause nos compétences. C'est cette crainte que Chateaubriand inspire au prince de Polignac lors de sa démission : « Le Prince de Polignac craignait ma démission. Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux chambres des votes royalistes, et que je mettrais son ministère en question. »²⁵⁷ Dans cette note, on perçoit l'image que couvre la démission de Chateaubriand. C'est une image d'un arrière-plan satirique en ceci que sa démission révèle son désaccord à la nomination du Prince de Polignac ; ce désaccord est le pendant de son opposition, de sa condamnation à un système qui ne fonctionnerait pas selon ses aspirations. C'est aussi une forme de dénonciation qui s'exprime au moyen de la démission ; d'où l'idée d'établir le parallèle entre la démission et la satire, car l'une et l'autre ont le paradigme commun qu'est l'expression du mécontentement, du refus et de la dénonciation. L'une est étroitement liée à l'autre. Nous relevons les deux principaux intérêts que semble menacer la démission de Chateaubriand par rapport à la position politique du Prince Polignac : le boycott des « votes royalistes » et la remise en question de son ministère. Si la démission de Chateaubriand a pour corollaire la restriction des votes et la remise en cause de son ministère, il va sans dire en filigrane que son attitude démissionnaire est l'autre versant de sa verve satirique. Autrement dit, sa démission est l'image visible de sa parole satirique. On pourrait admettre le génie de l'art oratoire qui éclate dans les propos de Chateaubriand. En effet, il associe sa culture littéraire à son expérience politique pour donner une coloration diplomatique à sa démission. Une démission dite dans un style et un ton courtois, et qui essaie de masquer la tension satirique qui l'accompagne. Ainsi, lit-on dans son entrevue avec M. de Polignac, entrevue au cours de laquelle, Chateaubriand donne sa démission de son ambassade de Rome : « J'ai cru qu'il était plus

²⁵⁶ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, P. 377.

²⁵⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2181.

digne de notre ancienne amitié, plus convenable à la haute mission dont j'étais honoré, et avant tout plus respectueux envers le Roi, de venir déposer moi-même ma démission à ses pieds, que de vous la transmettre précipitamment par la poste. Je vous demande un dernier service, c'est de supplier Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une audience, et d'écouter les raisons qui m'obligent à renoncer à l'ambassade de Rome. Croyez, prince, qu'il m'en coûte, au moment où vous arrivez au pouvoir, d'abandonner cette carrière diplomatique que j'ai eu le bonheur de vous ouvrir. »²⁵⁸ Usant de politesse dans cette entrevue, il nous semble difficile de soupçonner la portée satirique dans cette démission. Cependant, on se rend à l'évidence qu'il y a une réelle intention satirique dans cette démission, quand Chateaubriand s'autorise le droit et la liberté de dire en des termes plus clairs au prince de Polignac les raisons de sa démission. C'est autour de ces raisons que se construit une réelle image satirique dirigée contre cet homme politique dont la renommée n'attire pas l'adhésion de Chateaubriand. Plutôt que de verser dans une espèce d'hypocrisie qui l'éloignerait de sa vraie nature, une nature qui prône le primat de la liberté sur le silence complice, Chateaubriand s'exprime en ces termes pour justifier sa démission : « J'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. »²⁵⁹ Cette part de vérité, importants éléments que nous mettrons à profit dans le sous-chapitre que nous avons intitulé Politique et vérité : une ambivalence qui s'énonce par l'écriture, nous l'analysons comme l'image vivante de la satire qui ne s'enveloppe plus dans de simples traces verbales, mais une satire qui s'énonce au grand jour devant sa cible. Fidèle à son opinion et respectueux de ses principes inaliénables, Chateaubriand ne pouvait céder aux chantages affectifs d'autant plus qu'il voulait rester lui-même, c'est-à-dire, homme libre et incorruptible au point de dire : « Regardez donc, prince, ma démission comme donnée. Je ne me suis jamais rétracté de ma vie, et, puisqu'il ne convient pas au Roi de voir son fidèle sujet, je n'insiste plus. Après ces mots je me retirai. »²⁶⁰ Ce retrait laisse derrière lui les traces d'un discours satirique qui révèle les dysfonctionnements politiques à travers les personnages fustigés par Chateaubriand. Il se pose ici le passage de la satire verbale à la satire physique par l'acte démissionnaire. Jean-Paul Clément essaie d'établir un lien entre la démission et la satire quand il fait du ministère

²⁵⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2183.

²⁵⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2184.

²⁶⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2185.

Polignac une fatalité pour Chateaubriand. Ainsi, dit-il, « Il était dans les Pyrénées lorsque, le 8 août, il apprit la formation du fatal ministère de Polignac. Il rentra à Paris et remit sa démission le 30 août. Sa carrière diplomatique se fermait, sans qu'il s'en doutât.»²⁶¹ Le fait de se montrer fidèle à ses principes auxquels rien ne peut déroger, même pas des intérêts politiques « Je ne me suis jamais rétracté de ma vie », Chateaubriand témoigne de son parti pris pour la liberté au point de s'afficher comme satirique quand les réalités sociopolitiques le lui imposent.

Le discours que prononce Chateaubriand le 7 août 1830 à la Chambre des pairs, est un discours qui annonce sa démission en des termes satiriques. C'est un jour inoubliable qui est marqué, non seulement par la virulence de ses propos, mais aussi parce qu'il marque la fin d'une carrière politique qui se résume par la désillusion : « Le 7 d'août est un jour mémorable pour moi ; c'est celui où j'ai eu le bonheur de terminer ma carrière politique comme je l'avais commencée ; bonheur assez rare aujourd'hui pour qu'on puisse en réjouir. »²⁶² On doit dire qu'il s'agit certainement d'un bonheur de quitter la Chambre des pairs en particulier et toute activité politique en général, où la trahison côtoie l'ingratitude. Dans ce long discours où la dénonciation et la critique débouchent sur la démission, Chateaubriand rompt avec le silence hypocrite pour dévoiler les travers qui minent la Chambre des pairs. A ce qui paraît, il ne pouvait claquer la porte à la politique sans s'autoriser ce cours de moral devant une assemblée silencieuse, abattue par la force de sa franchise : « Je montais à la tribune. Un silence profond se fit ; les visages parurent embarrassés, chaque pair se tourna de côté sur son fauteuil, et regarda la terre. Hormis quelques pairs résolus à se retirer comme moi, personne n'osa lever les yeux à la hauteur de la tribune. »²⁶³ Le discours véhément qui annonçait son retrait véhiculait d'un rivage à l'autre une satire embarrassante pour ceux des pairs qui se sentaient visés. Prenant le parti de la fidélité pour le trône déchu, Chateaubriand préfère s'effacer de la scène politique comme s'effacent ces Bourbons qu'il n'entend pas trahir. Son retrait est non seulement une manière de témoigner de son allégeance au trône déchu de Charles X, mais aussi et surtout de fustiger l'ingratitude et l'infidélité de ceux qui se distinguent par une attitude caméléonesque. Ces pairs qu'il taxe de corrompus et traîtres, et avec lesquels il juge nécessaire de rompre tout commerce en matière politique. Ici se pose avec évidence le parallèle entre la démission et la satire, car les deux justifient la consternation et la désillusion de Chateaubriand. Dans les propos suivants, il se libère un serment d'allégeance qui véhicule

²⁶¹ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, p. 334.

²⁶² CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2307.

²⁶³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2309.

l'intention du retrait et la critique de ceux qui ont violé leur serment pour des intérêts égoïstes : « Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissance, excepté celle de me délier de mes serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables si je les reniais au moment où, pour la troisième et dernière fois, ils s'acheminent vers l'exil. Je laisse la peur à ces généreux royalistes qui n'ont jamais sacrifié une obole ou une place à leur loyauté... Mon domestique emporta la défroque de la prairie, et j'abandonnais, en secouant la poussière de mes pieds, ce palais des trahisons, où je ne rentrerai de ma vie. Le 10 et le 12 août, j'achevais de me dépouiller et j'envoyai ces diverses démissions.»²⁶⁴ L'abandon de « Ce palais des trahisons » est la plus haute expression de sa démission qui révèle à la fois l'objet de son retrait et la critique violente qu'il porte sur les pairs traîtres. Dans une de ses correspondances adressées au président de la Chambre le 10 août, correspondance dans laquelle il annonce, non seulement sa démission, mais aussi son refus de prêter serment de fidélité à Louis-Philippe d'Orléans, Chateaubriand montre bien à quel point sa démission est un acte satirique. D'ailleurs, le fait de refuser de prêter serment à Louis-Philippe d'Orléans est un acte de désaveu, c'est la remise en cause de son pouvoir bref, une véritable satire accomplie par l'acte d'un refus de considération et d'approbation. Justifiant donc sa satire par des actes démissionnaires, nous avons pensé que démission et satire constituaient pour Chateaubriand un tout qui révélait sa désillusion et sa déception en politique. C'est aussi l'image d'un esprit libre et indépendant comme l'atteste Jean-Paul Clément quand il affirme que « Chateaubriand fut un homme tout à la fois politiquement engagé et intellectuellement libre. La passion coexiste avec un retrait critique qui ne peut manquer d'irriter les gardiens du sérail. D'où le reproche toujours à lui adresser d'introduire dans la politique des idées vagues et de faire tenir sa ligne politique en point d'une susceptibilité, caressée ou outragée.»²⁶⁵

²⁶⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2317-2320.

²⁶⁵ CLÉMENT (Jean-Paul), ibidem, p. 206.

VI-3 : Politique et vérité : une ambivalence qui s'énonce par l'écriture satirique

Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand fait étalage de toute sa carrière politique et rend surtout la liberté à son langage pour dire certaines vérités au mépris de toute prudence. Animé par la volonté de mettre à nu quelques dysfonctionnements et de justifier ses réquisitoires vertement prononcés, il se présente donc chez Chateaubriand, ce désir d'établir une ambivalence par le moyen de l'écriture ; mettant ainsi en relief la politique et la vérité. Cette écriture est résolument satirique en ceci que l'auteur tire de la politique une vérité cachée tout en dénonçant ce qui entrave la bonne marche de cette politique. C'est une écriture critique qui dépouille de la politique toutes sortes de mensonge, de médiocrité, d'ingratitude, d'injustice et de trahison. Il se formule en clair, un projet d'épuration où la voix de la liberté se déchaîne pour construire une vérité autour des événements politiques tout en fustigeant ce qui ne relève pas de l'intérêt de la nation. Pour illustrer cette ambivalence, nous nous servirons de plusieurs propos où Chateaubriand a voulu, au cours de sa carrière politique, dire la vérité au nom de la liberté dont il est le chantre. Dans un chapitre intitulé « Entrevue avec M. de Polignac. Je donne ma démission de mon ambassade de Rome », le mémorialiste prend sa décision en toute âme et conscience et dit la véritable raison de sa démission en ces termes : « Je répondis que je ne faisais pas une sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. »²⁶⁶ M. de Polignac qui tentait de dissuader Chateaubriand se trouve malheureusement confronté à un homme obnubilé par la vérité ; laquelle vérité qu'il voulait échanger contre les honneurs politiques. Une vérité annoncée avec beaucoup d'acribité qui désarçonne celui pour qui elle est destinée. Dans sa réponse adressée à M. de Polignac, Chateaubriand croit que M. de Polignac fait partie des ennemis des libertés publiques d'où l'impopularité de son ministère qui pouvait souffrir des préventions injustes. Il s'éclate ici une ambivalence où la vérité est épinglée de la réalité politique et le tout se dessine par une écriture qui se déploie dans une violence satirique. Il semble qu'en défendant la liberté par la voix de la vérité, Chateaubriand marque aussi son peu d'intérêt en politique. Il en attache une importance subsidiaire comme

²⁶⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2185.

cela se fait sentir dans ses propos suivants : « Je ne comprends pas qu'un homme qui a vécu seulement huit jours avec moi ne se soit pas aperçu de mon manque total de cette passion, au reste fort légitime, laquelle fait qu'on pousse jusqu'au bout la carrière politique. Je guettais toujours l'occasion de me retirer : si j'étais tant passionné pour l'ambassade de Rome, c'est précisément parce qu'elle ne menait à rien, et qu'elle était une retraite dans une impasse. »²⁶⁷ Chateaubriand expose son manque total de passion pour la politique ; une vérité qui peut se justifier par ses diverses démissions, ses oppositions et ses dénonciations. Philippe André-Vincent pense que « Pour Chateaubriand la vérité d'une idée c'est sa force ; la seule classification réaliste il la base sur l'observation du dynamisme : l'idée vraie pour une époque donnée c'est celle qui a de la prise sur les esprits ; ayant de la vigueur, de la jeunesse, elle possède l'avenir ; l'idée fausse est celle qui a épuisé sa force dans le passé ou qui n'est pas encore mûre : son appui dans le présent, elle est frappée d'impuissance. Peut-être en sondant la pensée de Chateaubriand on trouverait au fond de tout un immense relativisme ; le sentiment presque avoué qu'il n'y a pas de vérité mais que chaque chose est vraie à son heure, la nature de l'homme changeant en même temps que le contenu de l'esprit humain. »²⁶⁸ Le discours satirique qui résonne dans les *Mémoires d'outre-tombe* montre de part en part cette ambivalence entre politique et vérité. Les prises de position, les réquisitoires accablants adressés à certains hommes politiques, témoignent de la volonté manifeste de Chateaubriand de prendre le parti de la vérité et de la liberté au mépris d'un système politique qui cultive la corruption, l'hypocrisie et toute entreprise liberticide. La défense des libertés demeure d'ailleurs son cheval de bataille. On ne peut donc défendre la liberté sans dire la vérité, car cette vérité est en réalité le chemin de la liberté. C'est pourquoi, s'inspirant de son expérience politique, il décide de dire la vérité en des termes satiriques. Nous pouvons bien le remarquer dans ce qu'il en dit au chapitre V du livre XXXII ; chapitre intitulé « Les premiers collègues de M. de Polignac ». On se souvient de son refus à travailler avec M. de Polignac pour des raisons clairement annoncées, son opinion sur les collègues de M. de Polignac ne pourrait être qu'une opinion qui confirme sa démission. C'est une opinion chargée de vérités avec une distance critique. Pour s'en convaincre, les propos suivants en sont illustratifs : « Les premiers collègues de M. de Polignac furent MM. De Bourmont, de La Bourdonnaye... Le comte de Bourmont est un officier de mérite, habile à se tirer des pas difficiles ; mais un de ses hommes qui, mis en première ligne, voient les obstacles et ne les peuvent vaincre... Le comte de La

²⁶⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2187.

²⁶⁸ PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, pp. 54-55.

Bourdonnaye, jadis mon ami, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques : il vous lâche des ruades sitôt que vous approchez de lui... Le patron du National, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse ; il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fond commun son contingent de trahison et de pourriture. »²⁶⁹ A ce qui paraît, Chateaubriand connaît bien tous ces personnages politiques dans lesquels, il tire un défaut pour en faire une part de vérité. Une vérité qu'il affuble de mots extrêmement durs et violents, pour ne citer que le cas de M. le prince de Talleyrand. Ce personnage a été toujours pour Chateaubriand une cible à broyer dans son discours satirique. Le traitant avec beaucoup de sévérité et d'acéribité, il transpose sa vérité politique en rapport avec les acteurs politiques. C'est une vérité issue d'un système politique où les partisans sont, s'il faut s'en tenir à la satire de Chateaubriand, gangrenés par la trahison, l'incompétence... Au fur et à mesure que se déploie la plume satirique de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il s'inscrit de page en page, cette ambivalence politique-vérité. Cette ambivalence prend corps dans un discours où les choses ne sont pas dites au moyen d'un euphémisme édulcorant, mais plutôt dans une violence linguistique digne de la satire. A en croire la véhémence des propos de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, nous avons envie de donner raison à Victor Hugo qui estimait qu'« Il est certain que les livres sont bien souvent un poison subversif de l'ordre social. »²⁷⁰ Des vérités parfois blessantes qui jonchent dans cette œuvre, des attaques directes et même quelques propos qui frisent l'invective, relèvent tout de même de la subversion. Sa lutte pour des libertés publiques l'oblige à plonger dans ces vastes champs politiques où lui-même fit partie des acteurs, pour en ressortir des vérités qui choquent ses adversaires politiques et qui édifient le lecteur sur certaines réalités de l'époque ou sur tel ou tel dirigeant politique. Les récits que l'on tire des *Mémoires d'outre-tombe* semblent se construire en majorité sur l'ambivalence politique-vérité avec pour mode de transmission, le discours satirique. Chateaubriand a voulu se forger une image différente de celle des autres en politique bien évidemment. Cette différence tient lieu de sa propension à défendre les libertés et à extraire des enjeux politiques, tout ce qui participe de la justice et de la vérité. Cette démarcation s'observe à travers des révélations au ton satirique. Outré par la félonie des ministres de Charles X, tenu par son rôle de défenseur des libertés, Chateaubriand exprime sa déconvenue dans un réquisitoire déconcertant : « Si Charles X eût été renversé par une conspiration du dehors, j'aurais pris la plume, et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône ; mais l'attaque

²⁶⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2192-2193.

²⁷⁰ HUGO (Victor), *Le dernier jour d'un condamné*, Paris, réédition Gallimard, 2000, p. 35.

était descendue de la couronne ; les ministres avaient violé les deux principales libertés ; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute, mais de fait ; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. »²⁷¹ Ces propos véridiques semblent-ils, exposent l'origine de la trahison, une trahison interne à la cour et dont les responsables sont indexés par Chateaubriand. En rendant imputable le renversement de Charles X aux ministres, le mémorialiste met en lumière une vérité qui est de nature à condamner la trahison et l'infidélité. C'est en d'autres mots, une vérité politique qui s'exprime par la voix de la satire. Le viole « des deux principales libertés » et le parjure de la royauté ; tels sont les mots qui condamnent à jamais l'attitude des ministres rendus coupables de la chute royale. Il s'agit ici d'une dénonciation qui s'énonce par la vérité des faits politiques.

Au-delà de sa volonté d'être le fervent défenseur des libertés publiques, Chateaubriand avait pris le parti de la vérité contre toutes sortes d'hypocrisie sur le champ politique. C'est cette deuxième postulation qu'il confirme par ses propres mots quand il parle des sollicitations du comte Anatole de Montesquiou, acquis à la cause de la nouvelle royauté : « Ces ouvertures de M. de Montesquiou me surprirent. Je ne les repoussai cependant pas ; car, sans me flatter d'un nouveau succès, je pensais que je pouvais faire entendre des vérités utiles. »²⁷² Les positions politiques de Chateaubriand semblaient être cimentées par des vérités qui embarrassaient ses interlocuteurs ; lesquels interlocuteurs, qui n'étaient pas les copartageants de ses opinions politiques. C'est peut-être ce qui faisait sa force et sa liberté. Fidèle à l'ancien régime, il ne pouvait faire violence à cette allégeance d'où sa rage contre l'infidélité, la trahison et voire des mesures liberticides. En examinant l'ambivalence entre politique et vérité dans les *Mémoires d'outre-tombe*, une ambivalence qui se construit au rythme d'un discours satirique, il est tentant de conclure que Chateaubriand figure au nombre des personnalités éprises de liberté. Cette liberté constitue pour lui, une arme par excellence, susceptible d'extraire de la politique, la vérité cachée. Cette vérité mise à nu n'est pas sans conséquence, car sa violence verbale éveille l'hostilité qui repose souvent sur l'anthropoémie.

²⁷¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2297.

²⁷² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2299.

Troisième partie : La question sociale dans les *Mémoires d'outre-tombe*

Chapitre VII : La poétique d'une violence révolutionnaire

Chateaubriand a été témoin et acteur des événements de son époque. Sa casquette de mémorialiste tient de son vécu qu'il a voulu conserver dans une œuvre monumentale intitulée *Mémoires d'outre-tombe*. Au-delà de sa casquette de mémorialiste, il s'est montré historien par la force de ses récits liés à l'histoire de son temps. Il s'agit bien évidemment d'un temps animé de nombreux bouleversements parmi lesquels, la Révolution. Cette Révolution à laquelle le mémorialiste a assisté a été marquée par des violences terribles qui n'ont pas laissé indifférent l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. Révolté par la terreur révolutionnaire, Chateaubriand a conçu dans son œuvre, une poétique de la violence révolutionnaire pour condamner ce que Anne Sophie Morel appelait « Le vandalisme révolutionnaire »²⁷³ dans son article intitulé « Paysage de la violence dans *Mémoires d'outre-tombe*. » Dans une allure poétique, Chateaubriand montre les violences destructrices de la révolution avec l'intention de les dénoncer. C'est pourquoi, pour le dire avec Anne-Sophie Morel, « La représentation de la violence de l'histoire pose un problème esthétique et éthique à Chateaubriand... L'œuvre dévoile les stigmates de la violence révolutionnaire, qui s'en est prise aussi bien aux monuments qu'aux hommes. A l'issue de la Révolution qui a ruiné une importante partie des édifices religieux de la France, la sollicitude du nouvel apologiste va en premier lieu aux ruines d'églises et d'abbayes, auxquelles il consacre un chapitre de Génie du christianisme. »²⁷⁴ C'est donc avec un esprit critique qu'il retrace la violence révolutionnaire qui a fortement touché son environnement, ses souvenirs et même ses proches. Le mémorialiste stigmatise dans un style poétique, mais au ton satirique les dévastations et les terreurs, ouvrage des hommes animés par la folie meurtrière.

²⁷³ MOREL (Anne-Sophie), *ibidem*, p. 113.

²⁷⁴ MOREL (Anne-Sophie), *ibidem*, p. 111.

VII-1 : L'écriture du déchaînement populaire

Dans le Livre V, au septième chapitre du premier tome, Chateaubriand raconte l'insurrection de 1789, la bataille entre le peuple et la noblesse des États généraux de Bretagne en 1789 : « Les 25, 26, 27 et 28 furent des jours malheureux »²⁷⁵ Chateaubriand parle des affrontements sanglants entre l'école de droit de Rennes soutenue par les jeunes gens de Nantes et les gentilshommes. Dans son langage ironique et humoristique qui prête à la satire, Chateaubriand parle d'un assez beau spectacle et leur passage sur le ventre des assiégeants. Ces violences firent de nombreuses victimes. C'est pourquoi, Chateaubriand parle à son lecteur : « Lecteur je t'arrête : regarde couler les premières gouttes du sang que la révolution devait répandre »²⁷⁶

Toujours en 1789, Chateaubriand part de Bretagne à Paris et rencontre le mouvement sur la route : insurrection générale, prise de la Bastille. Le mémorialiste évoque la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et des violents affrontements entre le peuple et les gardes-françaises. Ces affrontements avaient fait plusieurs victimes. Pour manifester son désaccord par rapport à une catégorie des hommes qui tiraient leur plaisir dans un climat de forte violence, Chateaubriand emploie des propos satiriques à l'encontre de ces hommes : « C'est ce spectacle que des béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. »²⁷⁷ Dans son discours satirique, Chateaubriand ne se défend pas de faire usage des différentes formes de la satire, notamment l'humour et l'ironie. Découvrons dans le passage suivant, un langage humoristique et ironique qui agrmente son discours : « Les passants se découvraient, avec le respect de la peur, devant ces héros dont quelques-uns moururent de fatigue au milieu de leur triomphe. Les clés de la Bastille se multiplièrent ; on en envoya à tous les niais d'importance dans les quatre parties du monde. Que de fois j'ai manqué ma fortune ! si, moi, spectateur, je me fusse inscrit sur le registre des vainqueurs, j'aurais une pension aujourd'hui. »²⁷⁸ La prise de la Bastille était d'une violence sans précédent. Nous pouvons analyser davantage les éléments de l'ironie dans les propos du mémorialiste. En effet, lorsqu'il parle de la mort symbolique de certains héros de la révolution « morts de fatigue au milieu de leur triomphe », Chateaubriand montre le côté dérisoire de la violence révolutionnaire. Il tourne en dérision

²⁷⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 315.

²⁷⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 317.

²⁷⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 323.

²⁷⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 323.

ceux qui pensent triompher par la terreur destructrice. En les traitant de « niais d'importance », il fait porter à son discours deux charges : le mépris et l'ironie. Il va même plus loin, dans un processus d'auto ironie lorsqu'il semble regretter avoir manqué sa fortune : « J'ai manqué ma fortune ! si, moi, spectateur, je me fusse inscrit sur le registre des vainqueurs... »

Le peuple voulait s'émanciper de cet acte violent ; il aspirait au changement de tout ordre : changement idéologique, politique etc. Comme le dit Chateaubriand, « Une révolution de l'espèce humaine, dont la prise de la Bastille ouvrait l'ère, comme un sanglant jubilé. La colère brutale faisait des ruines, et sous cette colère était cachée l'intelligence qui jetait parmi ces ruines les fondements du nouvel édifice. »²⁷⁹ Le déchaînement du peuple est un acte qui traduit son mécontentement. Chateaubriand compte les mouvements sociaux, mouvements par lesquels le peuple investit la rue pour dire non aux lois injustes et aux décisions qui font violence aux libertés publiques. La révolution se présente pour ce peuple, comme la voie de recours pour exprimer son désaccord. Les détails que nous donne Chateaubriand sur la journée du 26 juillet témoignent de cette tempête populaire qui s'abattait sur les prévenus coupables de l'aliénation des principes et libertés du peuple. Une des victimes de la colère du peuple qu'évoque Chateaubriand fut M. de Polignac. Cette évocation ne nous semble pas fortuite puisque Chateaubriand a dénoncé son impopularité et sa politique liberticide dans la deuxième partie de notre travail. Ainsi dit-il, « Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal ; on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. »²⁸⁰ L'action du peuple, comme nous le constatons, était ciblée contre ses ennemis c'est-à-dire, ceux qui privilégiaient leurs intérêts politiques au détriment de ceux du peuple. Le jet des pierres sur la voiture de M. de Polignac comme nous le rapporte Chateaubriand, est un acte critique qui dénonce les abus du pouvoir. A titre de rappel, ce déchaînement est consubstantiel aux ordonnances qui constituent pour le peuple, un acte offensant contre sa liberté. Chateaubriand, bien que homme politique et fidèle au Roi, auteur des ordonnances, ne pouvait pas s'empêcher de prendre le parti de la liberté en tant que fervent défenseur de celle-ci. D'ailleurs, en racontant la réaction agressive du peuple, il entend aussi critiquer ceux qui s'opposent à la liberté du peuple. Défendre la liberté de la presse est pour lui aussi une façon de défendre le peuple qui est protégé par la presse. Ce même peuple qui fourmille dans les rues pour manifester son mécontentement n'exprime autre chose qu'une violente satire contre un système politique liberticide. Ce qui donne lieu aux affrontements orageux tels que le décrit Chateaubriand en ces termes : « La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la Garde,

²⁷⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 324.

²⁸⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2214.

essaya de rétablir la circulation dans la rue Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli dans la rue du Duc-de-Bordeaux d'une grêle de pierres. »²⁸¹ La grêle dans son sens figuré signifiant la chute abondante et violente, Chateaubriand par cette image a voulu certainement montrer la gravité de la réaction populaire. Le jet des pierres est ici le langage de la violence, mais une violence populaire qui signale la contestation et le mécontentement des plus nombreux. A défaut de vaincre par la force de l'argument puisqu'il se verrait incompris, le peuple comme le témoigne sa violente réaction, s'est résolu de vaincre par l'argument de la force. Cette émeute constitue dans une large mesure une satire qui s'énonce sous la plume de Chateaubriand. En décrivant le déchaînement populaire, Chateaubriand véhicule implicitement son parti pris pour le peuple, le peuple à qui il doit les ovations, le peuple qu'il a souvent défendu contre ceux qui heurtent son droit le plus absolu c'est-à-dire la liberté. La liberté se montre chère aux yeux du peuple au point d'en faire tout un slogan au cours de sa tempête civile : « Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux ; au cri de "Vive la Charte !" qui se faisait encore entendre, se mêlait déjà le cri de "Vive la liberté ! à bas les Bourbons !" On criait aussi : Vive l'empereur ! vive le prince noir ! mystérieux prince des ténèbres qui apparaît dans toutes les révolutions. Les souvenirs et les passions étaient descendus ; on abattait et l'on brûlait les armes de France ; on les attachait à la corde des lanternes cassées ; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences... »²⁸² Cette descente orageuse du peuple au cri de "Vive la liberté" etc., nous emmène à déceler le paradigme commun entre Chateaubriand et le peuple. Ce paradigme n'est rien d'autre que la défense de la liberté. C'est pourquoi, nous soupçonnons derrière l'écriture et la description des émeutes, la voix satirique de Chateaubriand, homme de lettres et acteur politique qui s'est toujours montré comme fervent défenseur des libertés populaires. Sa fidélité au Roi n'était certainement pas exclusive à son éthique de conviction dont la règle de base était la défense de la liberté. Les troubles que Chateaubriand décrit, en nous noyant dans plus de détails possibles, témoignent donc de la colère du peuple qui se voit obligé de recourir à la violence pour se faire entendre. Ce qui n'est malheureusement pas sans conséquence à la vue des dégâts énumérés ci-dessous. La description du déchaînement populaire semble être le véhicule d'un message qui serait propre à Chateaubriand. Un message qui rendrait raisonnable la tempête civile orchestrée par le peuple au nom de la liberté. Autre façon, semble-t-il de contester les méfaits d'une société politique en décrivant la descente orageuse d'un peuple, décidé à faire valoir ses droits. Pour montrer la gravité d'une

²⁸¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2218.

²⁸² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2220.

action populaire difficilement maîtrisable, parlant de la journée militaire du 28 juillet, Chateaubriand signale que « M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils. »²⁸³ Chateaubriand nous présente ici la suprématie de l'action populaire aux dépens de toute entreprise politique ou militaire visant à réduire le peuple dans la prison de la passivité. Affirmant l'insuffisance d'un génie militaire aux troubles civils, Chateaubriand prend implicitement le parti du peuple en colère et en lutte contre un pouvoir liberticide.

La littérature trouve souvent dans les réalités sociales un champ d'investigation pour construire son univers littéraire à travers des œuvres mémorables. C'est fort bien pour cette raison qu'elle est pour emprunter les termes de Bonald, « l'expression de la société. » Chateaubriand fait de cette littérature, « l'outre-tombe » où l'on peut prendre connaissance de la voix menaçante d'un peuple qui proteste avec véhémence contre ce qui est inique. Assumant cette responsabilité de mettre à nu les troubles civils dans ses *Mémoires*, l'auteur semble contester par son écriture le mode de gestion politique que lui impose le pouvoir. Les termes qu'il emploie pour décrire le peuple et les violentes actions du peuple trahissent, semble-t-il son opinion contre la souffrance du peuple meurtri par un affrontement troublant. C'est une tout autre manière de produire la satire par l'étalage des faits historiques qui ont douloureusement marqué son époque. On en vient aux illustrations tirées des *Mémoires* pour montrer la furie du peuple résolu à faire entendre sa contestation par la violence : « A mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns des autres par des abattis d'arbres et des barricades... On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que n'ayant pas de canons elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina ; l'artillerie fit feu. »²⁸⁴ Chateaubriand emploie le mot vieilli et péjoratif « plèbe » du latin plebs, plebis qui désigne le bas peuple. Loin de jeter un regard méprisant pour le peuple, il veut certainement montrer à quoi ce peuple est réduit par le pouvoir. Cette masse populaire qui encaisse toute une décharge balistique pour le seul péché d'avoir contesté une loi qui l'enchaîne. L'évocation de la « plèbe », en butte d'une sujétion primaire, révèle le désenchantement d'un auteur qui se veut défenseur des libertés populaires. L'usage donc d'un discours satirique

²⁸³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2221.

²⁸⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2222.

constitue une arme par excellence au service de cette « plèbe » pour laquelle Chateaubriand se bat. Il décrit à dessein ces scènes violentes pour prouver à quel point le pouvoir se départit de son rôle qui consiste à garantir la sécurité du peuple. Il se montre au contraire un monstre pour cette « plèbe » qui assiste fragilement à son extermination par celui qui est censé la protéger. Chateaubriand n'entend pas admettre cette terreur et s'avise à la décrire pour mieux la condamner. La remise en question du pouvoir dans son rôle de protecteur de l'ordre social, remise en question faite par Chateaubriand nous est confirmée par Jean-Paul Clément qui affirme que « Contrairement aux idées reçues, le pouvoir, bien loin d'être le protecteur de l'ordre social, en est l'agresseur. Chateaubriand le montre naturellement voué à renverser, à dépouiller les autorités sociales, les aristocraties naturelles qui sont pourtant ses assistantes mais qui sont en même temps des obstacles sur son passage. »²⁸⁵ C'est bien évidemment cette agression du peuple que nous montre Chateaubriand à travers ses *Mémoires*. Un écrasement du peuple par le pouvoir qui lutte pour se maintenir au prix d'une action sacrificielle et dont le peuple est la principale et malheureuse victime. Le projet de Chateaubriand qui tient à remettre sur le tapis le drame historique du passé, est une récupération littéraire d'autant plus que la littérature se propose elle aussi, de porter un intérêt particulier sur le cours de l'histoire humaine. Ce projet littéraire enveloppe dans une large mesure, les aspirations de l'auteur. Cela nous emmène à dire que dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand fait glisser ses idées contestataires en mettant en exergue les troubles civils. Les mots qu'il utilise pour décrire le déchaînement du peuple en témoignent : « Dans tous ces quartiers pauvres et populaires on combattit instantanément, sans arrière-pensée : l'étourderie française, moqueuse, insouciant, intrépide, était montée au cerveau de tous... Dans les quartiers riches régnait un autre esprit. Les gardes nationaux, ayant repris les uniformes dont on les avait dépouillés, se rassemblait en grand nombre à la mairie du 1^{er} arrondissement pour maintenir l'ordre. Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles enfermés dans les maisons. »²⁸⁶ Le parallèle que nous montre Chateaubriand quand il nous parle des « quartiers pauvres et populaires et des quartiers riches », soulève la question de la différence des classes sociales. Au-delà de cette différence, il se plaît à relever la victoire du peuple sur le pouvoir. L'intérêt qu'il porte sur cette précision peut nous emmener à croire à la conscience aiguë qu'il a pour ce même peuple qui l'a souvent ovationné, lui reconnaissant la valeur d'être le défenseur des libertés populaires. L'émeute

²⁸⁵ CLÉMENT (Jean-Paul), « L'Anti-Machiavel », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, actes du Colloque de Cerisy, textes rassemblés par Jean-Claude BERCHET, Presses Universitaires du Mirail, 1994, p. 249.

²⁸⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, P. 2223.

qu'il décrit n'a pas exclusivement une portée historique, c'est aussi la rencontre d'une sensibilité littéraire avec la réalité sociale et cette rencontre débouche sur une création qui se veut les *Mémoires d'outre-tombe*. Le récit de cette réalité sous l'angle conflictuel peut paraître justifiable si l'on reconnaît le réel sentiment que Chateaubriand a pour le peuple. En d'autres termes, Chateaubriand a en partage avec le peuple, la défense des libertés populaires. La mise en écriture du déchaînement populaire peut paraître comme la légitimation d'un acte contestataire. Cela se justifie, comme nous l'avons dit précédemment, par l'intérêt qu'il porte sur la liberté et le peuple. Dans son ouvrage intitulé *Chateaubriand Penseur de la Révolution*, Bertrand Aureau pense que « L'ouvrage romanesque comme les textes proprement historiques de Chateaubriand montrent la France révolutionnaire livrée aux passions déchaînées par Satan. »²⁸⁷ Prenant le parti des vertus chrétiennes, le déchaînement des passions est ici imputable aux manipulations sataniques. Cela peut se justifier par l'antique faute ou le péché originel ou l'origine du mal qui est imputable à Satan. Si une loi entraîne la force du mal par l'insurrection, le déchaînement des passions ne peut être attribué par l'auteur du *Génie du christianisme*, qu'à la force satanique.

Si, à titre d'exemple, l'une des causes de sa démission après la nomination de Polignac était imputable aux mesures impopulaires de son ministère, force nous est de croire qu'il y a chez Chateaubriand, une grande considération pour le peuple. C'est ce qui nous permet de mettre derrière le déchaînement populaire, le discours satirique de Chateaubriand qui d'ailleurs ne condamne nulle part, les raisons de cette tempête civile. Si lui-même a beaucoup œuvré pour la défense des libertés populaires, la mise en écriture des troubles civils dont les principales raisons résident en la défense des mêmes principes, peut être une forme de satire voilée. Ce qui lie Chateaubriand à la république et au peuple c'est cette passion de la liberté qu'il affiche dans ses discours. Ceci semble corroborer la pensée de Camille Desmoulins qui estime que « L'âme des républiques, leur pouls, leur respiration, et, si l'on peut parler ainsi, le souffle auquel on reconnaît que la liberté vit encore, c'est la franchise du discours²⁸⁸ ». C'est dans la franchise du discours littéraire et particulièrement satirique que Chateaubriand fait vivre la liberté en la défendant avec beaucoup de témérité. C'est cette même témérité que témoigne le peuple qui verse dans une tempête civile au nom de la liberté. Chateaubriand a qualifié la presse comme « la parole à l'état de foudre » ou comme « l'électricité sociale » et qu'en la comprimant, son « explosion sera violente ». Nous nous rappelons par ailleurs qu'il a été un fervent défenseur de la liberté de presse ; ce qu'il affirme d'ailleurs en ces termes : « J'ai du

²⁸⁷ AUREAU (Bertrand), *ibidem*, P. 212.

²⁸⁸ DESMOULINS (Camille), *le Vieux Cordelier*, Berlin, Édition de Pierre Pachet, 1987, p. 33.

moins aidé à conquérir celle de nos libertés qui les vaut toutes, la liberté de la presse »²⁸⁹. Si la proclamation des ordonnances est l'une des raisons du déchaînement populaire, il va de soi que l'on se rappelle aussi qu'un des éléments de ces ordonnances portait sur la suppression de la liberté de la presse. Nous ne pouvons soustraire la presse des troubles civils décrits par Chateaubriand parce que la presse est acquise à la cause du peuple. Ainsi, reconnaissant sa forte propension pour la défense de la liberté de la presse, nous ne pouvons lire l'écriture du déchaînement populaire sans soupçonner la satire intentionnelle de l'auteur, lequel auteur qui a toujours pris le parti de la liberté et de tous ses défenseurs à l'instar du public de la presse. Le peuple et la presse sont unis au nom de la liberté qui leur est chère. C'est donc pour la sauvegarde de cette liberté que le déchaînement populaire a pris une direction belliqueuse au point d'être plus violent que le bataillon du pouvoir contre lequel il s'opposait. Le récit qu'en fait Chateaubriand nous révèle la force populaire, engagée dans une lutte acharnée : « Les parisiens, voyant cette colonnade déserte, se rapprochèrent des murs et entrèrent, par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur ; ils gagnèrent les croisées et firent feu sur le bataillon arrêté dans la cour... Le peuple qui, du Louvre avait atteint la galerie du Musée, commença de tirer du milieu des chefs-d'œuvre sur les lanciers alignés au Carrousel.»²⁹⁰ C'est une véritable « électricité sociale » qui se donne à lire sous la plume de Chateaubriand. Cette peinture qui expose le déchaînement populaire trace, il nous semble, le tableau d'un message satirique adressé au pouvoir liberticide qui récolte la tempête du vent qu'il a lui-même semé. Le vent que nous assimilons à des lois dignes d'un casus belli. Le déchaînement populaire explique ici une revendication des droits de la liberté. Ces droits sont méritoires d'après Philippe André-Vincent. Il le dit d'ailleurs en ces termes : « Dans leur métier, dans leur cité, dans leur classe et à leur rang les peuples n'ont que les libertés qu'ils méritent. Si elles sont une conquête de l'homme, c'est de l'homme social et non de l'homme individuel, de l'homme groupé dans un corps d'État et soumis à l'ordre de ce corps. »²⁹¹ Chateaubriand semble souscrire à cette loi naturelle qui gratifie la liberté aux peuples. En examinant l'œuvre de Chateaubriand pour en extraire son discours satirique, il apparaît difficile de se focaliser sur le seul aspect littéraire quand on reconnaît sa duplicité d'homme politique et passionné de littérature. Il est d'ailleurs très remarquable de voir ce parallélisme dans les *Mémoires d'outre-tombe* où sa dimension littéraire s'enchevêtre avec sa carrière politique. Ceci n'est pas le fruit du hasard à en croire ce que nous révèle Jean-Paul Clément

²⁸⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 935.

²⁹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2231-2232.

²⁹¹ PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, p.21.

quand il dit qu'il « va commencer sa carrière littéraire en auteur politique, par la suite il ne dissociera plus politique et littérature : les romans ont bien souvent une trame ou une signification politique. »²⁹² Mettant donc à profit ses talents littéraires, Chateaubriand décrit le déchaînement populaire qui est un événement lié à la politique avec une adresse qui confirme « sa vêtue bigarrée » d'homme politique et rompu à la littérature.

VII-2 : Les vagues d'opposition

Lorsque l'exercice du pouvoir semble menacer les intérêts du peuple, il se produit des vagues d'opposition à titre de sédition. Le règne de Bonaparte, en prenant une direction tyrannique avait conséquemment suscité des oppositions à son régime. C'est ce qui explique le mouvement concerté contre son pouvoir par des généraux tels que Moreau, Bernadotte et Georges Cadoudal. Avec leurs partisans, ils constituaient une opposition des républicains et fidèles royalistes. Georges Cadoudal, cet homme du peuple qui défendait la cause légitime au nom de la fidélité royaliste fut tué y compris ses partisans sur l'échafaud par la terreur tyrannique de Bonaparte : « C'était la fidélité royaliste qui luttait contre le pouvoir nouveau ; toutefois, cette cause de la légitimité et de ses partisans nobles avait pour chef un homme du peuple, Georges Cadoudal...il disait tout. Bonaparte ne fut pas aussi généreux qu'on le suppose : onze personnes dévouées à Georges périrent avec lui. »²⁹³ Toute opposition génère des conflits d'ordre idéologique ou politique. Quand la mésintelligence perdure, elle débouche sur des prises de positions radicales et bientôt, sur des défections redoutables. Les vagues d'opposition qui sont traitées dans ce sous-chapitre, véhiculent implicitement une satire qui vise à contester un système politique dont les pratiques suscitent des divergences d'opinions ; allant jusqu'aux conflits sanglants. Le cas précité, où les fidèles royalistes paient de leur sang pour s'être opposés au nouveau pouvoir, est une illustration assez claire. Jean-Paul Clément fait une bonne réflexion sur les conséquences des lois édictées par le pouvoir décisionnaire : « Les meilleurs lois sont inutiles lorsqu'elles ne sont pas exécutées et deviennent dangereuses quand elles le sont mal... Si une loi n'est l'expression de l'intérêt, détachée de toute sagesse morale ou d'équité, elle devient le jouet du plus fort... Une loi ne saurait tout prévoir. Et c'est une heureuse chose, car si le crime appelle la loi, la loi appelle le

²⁹² CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, p. 97.

²⁹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p.1887.

crime. »²⁹⁴ Chateaubriand décrit l'audace périlleuse des royalistes pour montrer assurément la cruauté du pouvoir, lequel pouvoir qui est prêt à abrégé les vies humaines au nom de leur défense contre toute opposition au régime. Une autre vague d'opposition vient du côté des rédacteurs des journaux, mécontents des ordonnances et résolus à protester contre l'illégitimité desdites ordonnances : « Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin, Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du National : M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs, et qui parut, le 27 au matin, dans le National et le Temps... Le procureur du roi de Paris décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes. »²⁹⁵ Peut-on croire que ces mandats étaient de nature à éviter l'effusion de ce que Chateaubriand a appelé « la parole à l'état de foudre » ou « l'électricité sociale ? » Chateaubriand est conscient de son respect et de son amour pour la liberté de la presse, mais redoute le matraquage médiatique dirigé contre la royauté et la religion. C'est une sorte d'opposition ou d'attaque qui, selon lui, lui éviterait de remplir son rôle de défenseur des libertés de la presse. S'adressant à un des protagonistes des journalistes, Chateaubriand s'exprime en ces termes : « Monsieur, vous savez combien que j'aime et respecte cette liberté ; mais comment voulez-vous que je la défende auprès de Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la royauté et la religion ! Je vous supplie, dans votre intérêt et pour me laisser ma force entière, de ne plus saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. »²⁹⁶ L'attaque de la presse est un signe d'opposition contre ce pouvoir liberticide qui lui prive de ses droits. Le reproche formulé par Chateaubriand à l'encontre de la presse n'entame en rien la légitimité de leurs droits. Il est plutôt pour une opposition moins violente qui ne se résumerait pas aux simples attaques directes prononcées contre la royauté et la religion. Par surcroît, il est l'un des rares auteurs qui a fait l'apologie de la religion. D'ailleurs, la presse doit sa liberté à la religion qui véhicule les préceptes de la liberté et comme le souligne Philippe André-Vincent, « La liberté de la presse elle-même est un don de Dieu. Attenter à cette liberté ce serait aller contre Dieu même... »²⁹⁷ Ce qui nous importe cependant, c'est la réaction de la presse que nous mettons au titre d'une vague d'opposition ; et cette opposition est d'autant plus satirique au point d'inquiéter Chateaubriand qui, est lui-même satirique. C'est aussi une opposition

²⁹⁴ CLÉMENT (Jean-Paul), *ibidem*, p. 280.

²⁹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, pp. 2214-2216.

²⁹⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2216.

²⁹⁷ PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 25.

qui « rappelle les métaphores à travers lesquelles aimaient à se présenter les journalistes politiques de la période révolutionnaire : sentinelles investies d'un rôle messianique, guetteurs sonnait l'alarme aux postes avancés du péril. »²⁹⁸ Cela va sans dire que la voix de la presse au temps de troubles civils peut véhiculer un message de mise en garde ou d'opposition face à telle ou telle circonstance. Toutes les vagues d'opposition que nous relèverons dans les *Mémoires d'outre-tombe* ne seront pas séparables à une forme de satire qui énonce les dysfonctionnements d'une structure particulière. Celle de la presse que nous venons de voir est consubstantielle à une structure politique qui s'attelle à mettre en péril les principes fondamentaux à l'instar de la liberté de la presse. Les ordonnances nous révèlent d'ailleurs l'aliénation de ces principes, une flagrante violation des droits populaires qui a poussé le peuple dans la rue pour manifester son mécontentement. Étant du côté des libertés populaires, la mise en écriture des troubles civils réclamant ainsi leurs droits de liberté est pour Chateaubriand, une occasion de véhiculer sa satire. Il fait donc passer ce message au moyen des faits historiques qui ne peuvent être reluisants pour le pouvoir qui se révèle ennemi du peuple, à cause de ses méfaits contre celui-ci. Il est vrai que Chateaubriand a souvent témoigné sa fidélité au côté du pouvoir, mais ce qui ne l'a pas empêché de prononcer un discours satirique contre le pouvoir qui se montrait hostile aux droits du peuple notamment la liberté. Ce que Chateaubriand dit de Casimir Périer nous emmène à croire qu'à cause de troubles civils, les oppositions ont vu le jour même dans le camp politique : « M. Casimir Périer, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires ; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime ; il dit vivement à M. de Schonen : Vous nous perdez en sortant de la légalité ; vous nous faites quitter une position superbe. Cet esprit de légalité était partout ; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. »²⁹⁹ Bien que Chateaubriand ne nous explique point ce qui opposait les deux réunions, nous pouvons tout de même penser à une vague d'opinions contraires qui pouvaient être la résultante des troubles civils. Ce qui justifie la présence de « cet esprit de légalité [qui] était partout », même dans différentes réunions qui n'avaient rien en partage sur le plan idéologique. Chateaubriand en évoquant cette omniprésence, semble critiquer l'attitude caméléonesque de certains hommes politiques, embarrassés par de bouleversements sociopolitiques ; le cas de M. Casimir Périer. La confusion née des journées civiles a généré des oppositions politiques. Chateaubriand qui parle des « gouvernements devenus machines », évoque plusieurs types de gouvernements

²⁹⁸BERCHET (Jean-Claude), *ibidem*, p. 79.

²⁹⁹CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2217.

quasi opposés. En effet, il parle du gouvernement provisoire, du gouvernement inconnu et de « La création d'un autre gouvernement »³⁰⁰ du parti républicain. Non seulement qu'il cite ces différents gouvernements, mais il ajoute l'expression « Nouvelle confusion »³⁰¹ ; ce qui nous permet de soupçonner une satire dans la description des journées civiles et toutes les oppositions qui s'en suivent. Ces vagues d'opposition que Chateaubriand nous fait observer tout au long de la période révolutionnaire, semble véhiculer l'opposition de l'auteur lui-même contre tout ce qui porte atteinte à la liberté. Conciliant son expérience politique à ses talents littéraires, Chateaubriand souscrit volontiers à la pensée d'Alain Vaillant qui affirme que « L'activité littéraire constitue un espace où viennent se fortifier les oppositions politiques. »³⁰² Les oppositions qui sont mises en exergue par Chateaubriand s'inscrivent dans cette vision littéraire. C'est l'exposition de la violence avec des propos qui disent par qui cette violence arrive. Cela pourrait être un principe de création littéraire qui passe aussi par l'écriture des souvenirs d'une histoire sanglante. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, nous l'avons d'ailleurs signalé dans certains sous-chapitres de notre travail, Chateaubriand a dénoncé l'incompétence de certains dirigeants. Si nous arrivons à démontrer les vagues d'opposition, elles peuvent être le résultat de ce que redoutait Chateaubriand. En décrivant les troubles civils, Chateaubriand est conscient de ses mises en garde qu'il n'a jamais cessé de prononcer devant les hommes politiques. C'est ce qui justifiait aussi son opposition farouche contre tout ce qui était contraire à ses idées politiques. Pour s'en convaincre, Philippe André-Vincent nous le dit en des termes affirmatifs : « La vie de Chateaubriand se déroule dans l'opposition... jalouse de ses libertés... philosophe au surplus et familier des encyclopédistes, la Révolution le séduit jusqu'au jour où elle assume le pouvoir et se rend odieuse par ses crimes. Son indépendance répugne autant à la démagogie des clubs qu'à l'étiquette de la cour. Et puis, quand on est chevalier de Chateaubriand, il faut songer à sauver sa tête. »³⁰³ Étant lui-même habitué à l'opposition, l'analyse qu'il fait des vagues d'opposition ici peut être comme un moyen de prouver le bien-fondé d'une opposition qui tient lieu d'une satire. Si, pour paraphraser Philippe André-Vincent, la vie de Chateaubriand se déroule dans l'opposition, la mise en écriture des vagues d'opposition dans les *Mémoires d'outre-tombe* peut nous emmener à considérer cette création littéraire, comme un espace où il justifie le bien-fondé d'une opposition et son caractère satirique. Il nous vient à l'esprit l'article de Jean Mourot intitulé « Chateaubriand satirique : Quelques aspects de son style » ; article dans lequel, Jean

³⁰⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2235.

³⁰¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2235.

³⁰² VAILLANT (Alain), ibidem, p. 15.

³⁰³ PHILIPPE (André-Vincent), ibidem, p. 7.

Mourot reconnaît les rapports d'opposition de Chateaubriand avec les autres. Ainsi, disait-il, « On pourrait même dire que l'opposition est la catégorie selon laquelle Chateaubriand figure ses rapports avec les autres ; c'est ainsi que les *Mémoires d'outre-tombe* où, reprenant en des termes plus orgueilleux une déclaration de la préface de 1826 au *Génie du Christianisme*, il entend ne se considérer que dans ses "relations avec les destinées de l'humanité", pourraient sans peine être résumées en une série d'oppositions, encadrant le thème central Chateaubriand-Napoléon. Il a dramatisé sa vie publique en la représentant comme une succession d'oppositions éclatantes. Il est donc naturel sans parler de son penchant ironique qu'il ait surtout cultivé l'antithèse dans les morceaux satiriques inspirés par ces conflits ; il fouette et force l'expression pour la susciter ; elle lui permet de porter le style de la satire au degré de tension et d'outrance dont il a besoin et où il veut le maintenir. »³⁰⁴ Chateaubriand se reconnaît lui-même dans cette allure d'opposition qui a marqué sa vie aux côtés des autres. Lorsqu'il décrit les vagues d'opposition qui ont animé la vie sociale de son époque, il est sans doute conscient de sa propre nature d'être l'homme d'opposition. Dans les pages qui suivent, Chateaubriand nous rapporte quelques mésintelligences qui ont eu lieu entre les personnes issues d'une même coterie politique, et rallonge les pages qui décrivent les oppositions dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « En effet, M. de Mortemart apportait cinq ordonnances : au lieu de les communiquer d'abord aux députés, sa lassitude l'obligea de rétrograder jusqu'au Luxembourg. A midi, il envoya les ordonnances à M. Sauvo ; celui-ci répondit qu'il ne les pouvait publier dans le Moniteur sans l'autorisation de la Chambre des députés ou de la commission municipale. M. Bénard s'étant expliqué comme je viens de le dire, à la Chambre, une discussion s'éleva pour savoir si l'on recevrait ou si l'on ne recevrait pas M. de Mortemart. Le général Sébastiani insista pour l'affirmative ; M. Mauguin déclara que, si M. de Mortemart était présent, il demanderait qu'il fût entendu, mais que les événements pressaient et que l'on ne pouvait pas dépendre du bon plaisir de M. de Mortemart. »³⁰⁵ L'intérêt n'est pas de s'attarder sur les vagues d'opposition décrites par Chateaubriand comme le cas précité, mais de reconnaître derrière ses propos, une vision satirique. La lassitude de M. Mortemart qui le rétrograde jusqu'au Luxembourg, suscitant ainsi une protestation au sein des députés, c'est une combinaison de mots qui traduisent une violente satire. Une satire qui s'attaque à la léthargie des hommes politiques dont M. de Mortemart semble être une référence. Les propos tenus à l'encontre de M. de Mortemart suggèrent la dénonciation de l'esprit léthargique qui anime certaines personnes dont la fonction engage

³⁰⁴ MOUROT (Jean), op.cit, pp. 176-177.

³⁰⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2242.

parfois le destin du peuple. Les tempêtes civiles se révèlent comme la résultante des manquements imputables aux hommes de pouvoir. Chateaubriand, conscient de l'ampleur de tout mouvement civil, redoute ses conséquences. C'est pourquoi, menant une analyse assez approfondie des idées politiques de Chateaubriand, Philippe André-Vincent déclare : « Une révolution prend à ses yeux l'ampleur d'un phénomène cosmique ; elle est une force de la nature ; on peut gêner sa marche et troubler son cours ; rien ne saurait l'arrêter. »³⁰⁶ Le facteur déclencheur de toute tempête civile ne peut être qu'une mise en exécution d'une loi qui porte atteinte à la liberté civile.

Les *Mémoires d'outre-tombe* renferment une espèce d'éclectisme qui suggère la profondeur d'une tombe. Sa profondeur ici s'explique par la dimension plurielle des éléments que cette œuvre aborde et dans cette pluralité, la satire trouve bien sa place. Jean-Paul Clément l'atteste lorsqu'il dit que « La nature même des *Mémoires d'outre-tombe* tient dans cette obsession de la distance qu'entretient une intelligence qui se cache, se métamorphose ; tantôt elle s'introduit dans une citation de la Bible ou un vers d'Horace, tantôt elle se fait pure satire ; à d'autres moments le narrateur cède la place à un mémorialiste ou à un écrivain d'un autre temps. »³⁰⁷ Cette citation approuve le choix de notre sujet « Le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand ». Cela va sans dire qu'on retrouve dans ce vaste champ d'investigation, quelques traces verbales qui témoignent de la dimension satirique de l'auteur. Les vagues d'opposition dont il fait étalage dans cette œuvre ont un arrière-plan satirique quand on sait qu'il a lui-même baigné dans l'opposition pour marquer sa contestation contre quelques dysfonctionnements qui l'insupportaient. Jean-Paul Clément nous relate un de ses gestes qui traduisent sa forte propension à l'opposition pour symboliser son esprit critique : « Pour signifier son opposition au nouveau régime, Chateaubriand était parti pour la Suisse avec son épouse. De là, il envoyait des lettres fulminantes contre la monarchie de juillet... Chateaubriand estime que la monarchie de Louis-Philippe n'est fondée ni sur l'élection, ni sur un principe historique ; elle ne fait que continuer la Révolution ; un jour ou l'autre elle sera emportée, ou par la république ou par le sabre... »³⁰⁸ Jean-Paul Clément reconnaît en Chateaubriand, une figure d'opposition à la vue de ses actes qui marquent dans une large mesure, une attitude satirique. Résumant sa personnalité au degré tridimensionnel, « royaliste par raison », « bourboniste par honneur », « républicain par nature »', Jean-Paul Clément expose des éléments qui confinent à la distance critique de

³⁰⁶ PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 51.

³⁰⁷ CLÉMENT (Jean-Paul), *op.cit.*, P. 508.

³⁰⁸ CLÉMENT (Jean-Paul), *op.cit.*, pp. 342-343.

Chateaubriand par rapport à la vie politique de son temps : « Ainsi les circonstances, sa démission d'ambassadeur, son hostilité affichée aux ordonnances de juillet 1830, son système politique fondé sur le respect de la charte, ses combats pour la liberté de la presse, le rejet de toute ingérence des jésuites dans l'État, tous ces éléments se conjuguèrent pour faire de Chateaubriand l'une des cautions morales du nouveau régime sortie des barricades. »³⁰⁹ Tout ce portrait dressé porte à croire que Chateaubriand est lui-même une figure d'opposition qui, par fidélité à ses principes, se montre aussi satirique. En décrivant certaines oppositions qui ont fait des vagues dans son temps, Chateaubriand estime véhiculer l'idée de la contestation par voie d'opposition. Cette voie tient lieu d'une satire que l'auteur enveloppe sous une couverture descriptive. Reconnaisant son côté satirique, Jean-Paul Clément n'hésite pas à dire que « Chateaubriand révèle au fil des pamphlets, puis des Mémoires d'outre-tombe, une veine de satiriste, et laisse se débrider cet irrespect naturel qui l'emporte apparemment sur toutes les fidélités ; personne n'est épargné, amis, ennemis ; Chateaubriand érafle, fustige, raille, se venge, jouissant de cette joie secrète des passions, qui ne peut être comprise que par ceux qui l'ont véritablement ; en un mot, il fait vibrer la corde du mépris. Lui qui a tout abandonné en 1830, en descendant de la tribune des pairs, pour servir une cause qu'il sait perdue mais qui le grandit, à beau jeu de fustiger tous les opportunistes, d'infliger à tous les contemporains une superbe profession de foi, où la morale a des accents superbes et violents. »³¹⁰

Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, cette « veine de satiriste » dont parle Jean-Paul Clément se dessine au fil des lignes avec une intensité pluridimensionnelle. Tantôt elle se montre très claire à travers des propos violents et sans circonlocution, tantôt, elle est enveloppée dans la subtilité du langage littéraire. Ce deuxième versant du langage ne présente pas à première vue le discours satirique, mais avec une lecture attentive qui se déploie dans une distance critique, on arrive à décrypter la satire qui se pose comme la partie cachée de l'iceberg. On peut le constater dans l'annonce d'une vague d'opposition au temps des troubles civils accompagnés des différends politiques entre républicains et orléanistes : « Les trois partis commençaient à se dessiner et à agir les uns contre les autres : les députés qui voulaient la monarchie par la branche aînée étaient les plus forts légalement, ils ralliaient à eux tout ce qui tendait à l'ordre ; mais moralement, ils étaient les plus faibles : ils hésitaient, ils ne se prononçaient pas : ils devenaient manifestes, par la tergiversation de la cour, qu'ils tomberaient dans l'usurpation

³⁰⁹ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 335.

³¹⁰ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., pp. 338-339.

plutôt que de se voir engloutis dans la république. »³¹¹ L'annonce de ces oppositions dénote d'un regard critique que Chateaubriand jette sur le paysage politique en proie à la discorde. Les trois partis qui agissent les uns contre les autres, la faiblesse morale des députés... tels sont les éléments qui construisent son discours satirique.

VII-3 : Les martyrs

Il est tout d'abord essentiel de se rappeler que le premier ouvrage publié par Chateaubriand, *l'Essai sur les Révolutions* dénonce la violence de la Révolution française. Même en écrivant *Les Martyrs* en 1809, œuvre qui montre la correspondance entre les souffrances des chrétiens et celles des victimes de la terreur bien que les martyrs aient fini par vaincre leurs persécuteurs, il y a toujours chez Chateaubriand, cette idée de condamner la violence. Il est évident que lorsque les événements politiques prennent une tournure violente, il est inévitable d'arriver à des situations victimaires. Ceux qui s'opposent au régime en place, courent le risque d'être martyrisés pour leur témérité. C'est le cas de citer entre autres, Georges Cadoudal qui fut un brave martyr pour avoir refusé la grâce venant de Bonaparte dont il récusait la politique tyrannique : « La nuit qui précéda la sentence, et pendant laquelle le tribunal siégea, tout Paris fut sur pied. Des flots de peuple se portaient au palais de justice. Georges ne voulut point de grâce ; il répondit à ceux qui voulaient la demander : "Me promettez-vous une plus belle occasion de mourir ?". »³¹²

Les horreurs qui se sont multipliées lors de la prise de la Bastille, déplurent à Chateaubriand et lui donnèrent une autre position politique. La mort horrible de Foulon et Berthier suscitait un sentiment contre-révolutionnaire chez Chateaubriand. Lorsque, du haut de sa fenêtre, il aperçut les têtes des victimes suspendues sur les piques, il n'hésita pas à manifester sa rage à l'encontre de ceux qu'il appelait assassins : « Les assassins s'arrêtèrent devant moi, me tendirent les piques en chantant... Brigands ! m'écriai-je, plein d'une indignation que je ne pus contenir, est-ce comme cela que vous entendez la liberté ? Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables comme sur des loups [...] Ces têtes et d'autres que je rencontrai bientôt après, changèrent mes dispositions politiques ; j'eus horreur des festins cannibales, et l'idée

³¹¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2250.

³¹² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1887.

de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit.»³¹³ Ces propos témoignent d'une satire dirigée contre les révolutionnaires qui répandaient les horreurs et faisaient accroître les martyrs.

Chateaubriand déploie dans ses *Mémoires*, une satire dont l'objectif porte sur la correction des mœurs de son temps. Les violences linguistiques qui sont le propre d'un discours satirique dénoncent certaines attitudes qu'affichent non seulement les Rois, mais aussi leurs entourages. Dans le cas de l'entourage de Bonaparte, Chateaubriand ne s'est pas défendu de montrer avec véhémence, les débordements et abus de pouvoir exercés par certains ministres ou proches du Roi. C'est le cas de Talleyrand qu'il rend coupable de l'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien. Cette accusation qu'il dirige contre M de Talleyrand ne pourrait souffrir d'aucun doute pour la simple raison qu'une des lettres de ce ministre, donnant l'ordre au premier Consul M. de Caulaincourt en témoigne : « J'ai tenu dans mes mains et lu de mes yeux une lettre de M. Talleyrand ; elle est datée du 8 mars 1804 et relative à l'arrestation, non encore de l'exécution de M. le duc d'Enghien. Le ministre invite le premier Consul à servir contre ses ennemis. On ne me permit pas de garder cette lettre, j'en ai retenu seulement ces deux passages : Si la justice oblige de punir rigoureusement, la politique exige de punir sans exception... J'indiquerai au premier Consul M. Caulaincourt, auquel il pourrait donner ses ordres, et qui les exécuterait avec autant de discrétion que de fidélité. »³¹⁴ Si Chateaubriand pense que la seule culpabilité de M. de Caulaincourt est due au fait d'avoir exécuté l'ordre de l'arrestation, c'est parce qu'il tient rigueur à M. de Talleyrand, celui qu'il appelle le véritable meurtrier qui, par l'appui de ses rapports auprès de Bonaparte, alignait des martyrs. Pour rendre justice au meurtre du duc d'Enghien, Chateaubriand annonce sa version des faits sans détour, à la manière de ce juge qui rend le verdict au tribunal : « Quel homme eût osé prendre sur lui de faire exécuter de suite une sentence à mort sur le duc d'Enghien, s'il n'eût agit d'après un mandat impératif ? Quant à M. de Talleyrand, prêtre et gentilhomme, il inspira et prépara le meurtre en inquiétant Bonaparte avec insistance : il craignait le retour de la légitimité. »³¹⁵ Cette mise à nu de la vérité postule la volonté de contester un régime meurtrier alimenté pour l'essentiel par l'entourage de Napoléon. Une autre figure influente de cet entourage fut Fouché que ne ménage guère Chateaubriand dans son discours satirique. M. Fouché, le duc d'Otrante, celui que Chateaubriand appelle le nouveau rédempteur de la monarchie faisait partie de ceux qui terrorisaient le peuple. Le fait de s'être opposé à sa

³¹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 326.

³¹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 932-933.

³¹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 937-938.

nomination à Roye, Gonesse et Arnouville, témoigne du manque de considération que Chateaubriand avait pour lui. Pour preuve, lors de leur rencontre chez Madame de Custine, il avait, nous explique-t-il, opposé à son bavardage une incurie méprisante : « Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de destin... mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'imprudentes maximes au profit du fort contre le faible... affectant de parler des plus affreux avec légèreté et indifférence... je sortis en haussant l'épaule au crime. M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. »³¹⁶ Les propos tenus par Chateaubriand participent d'une condamnation ferme des persécuteurs du peuple. Il importe de dire que le discours satirique dans le déploiement de sa violence linguistique face aux méfaits causés par certains dirigeants, vise à restaurer la justice, la liberté et la paix dans une société. C'est pourquoi, Jean V. Alter dans son œuvre intitulée *Les origines de la satire anti-bourgeoise en France* déclarait que « Dans la satire, mais aussi dans la littérature en général, il s'agit toujours de rétablir l'harmonie entre l'homme et son milieu, que ce soit en défendant un statu quo contre des infractions, ou en le critiquant à défaut de pouvoir le modifier. »³¹⁷ Ce qui ressort de cette citation implique la fonction de la satire dans le rétablissement de l'ordre bouleversé par des tyrans du peuple. Ces tyrans sont à l'image des personnages comme M. Fouché qui n'ont dans leurs déclarations que des propos empreints de terreur : « Nous aurons le courage énergique de traverser les vastes tombeaux des conspirateurs [...] Il faut que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives et à son embouchure l'impression de l'épouvante... Nous enverrons ce soir deux cent cinquante rebelles sous le fer de foudre. »³¹⁸ Celui que Chateaubriand appelle dans ses propos satiriques, le sans-culotte métamorphosé en duc, c'est-à-dire M. Fouché, fait partie des attachés de Bonaparte qui ont répandu la terreur dans la société française au nom de leur pouvoir sans borne et sans contrôle. L'étude portée sur les martyrs qui jonchent dans les *Mémoires d'outre-tombe* trouve son intérêt dans l'analyse du discours satirique qui décrit les circonstances des faits macabres. En contant les affrontements des journées révolutionnaires, Chateaubriand ne se prive pas de condamner avec acuité des actes de terreur qui alignent de nombreux martyrs. C'est ce qui explique souvent la violence de ses propos quand il connaît la personne par qui arrive toute sorte de cruauté. L'exemple tiré de la journée du 27 juillet en est illustratif : « Un de ces détachements fut assailli dans la rue du Duc-de-Bordeaux d'une grêle

³¹⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1455.

³¹⁷ ALTER (Jean V.), « L'esprit anti-bourgeois sous l'ancien régime », in *Les origines de la satire antibourgeoise en France*, Genève, Librairie Droz, 1970, p. 196.

³¹⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1455.

de pierre. Le chef de détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'hôtel royal, rue des pyramides, décida la question : il se trouva qu'un M. Fox, habitant de cet hôtel s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la garde à travers la fenêtre. Les soldats répondirent par une décharge sur la maison, et M. Fox tomba mort avec deux domestiques. Ainsi ces Anglais qui vivent dans l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez les autres ; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas ; pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Fox avait-il de tirer sur des soldats Français ? Était-ce la constitution de la Grande-Bretagne que Charles X avait violée ? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagé par la balle d'un Anglais. »³¹⁹ Chateaubriand exprime ici, sa colère contre un étranger, M. Fox, qui n'avait aucun droit de s'immiscer dans un conflit et pour en sortir responsable d'une fusillade meurtrière. En parlant d'une « pièce de calicot », un bout de phrase qui porte l'ironie, Chateaubriand montre à quel point une société peut subir les affres d'un bain de sang pour si peu. Il veut aussi réprover l'attitude des opportunistes qui mettent à profit certaines occasions pour étaler leur malveillance. Dans une certaine mesure, Chateaubriand par ces propos, veut dénoncer l'ingérence qui est un acte susceptible de généraliser un conflit interne. La véhémence des propos de Chateaubriand, propos dirigés contre M. Fox bien que mort, ne sont pas xénophobes, mais la critique raisonnable d'un fait condamnable. La mise en scène voire le nom du chasseur Fox qui signifie renard en anglais et sans oublier la précision d'un fusil de chasse en pleine révolution, sont des éléments très drôles et qui participent de la dérision. C'est cet aspect dérisoire, mais sans doute important de l'épisode qui porte la satire dans les propos de Chateaubriand. Au fur et à mesure que nous évoquerons des actes de cruauté qui produisent des martyrs, nous nous appuyerons sur le langage caustique de Chateaubriand. Ce qui permettrait une lisibilité sur la partie satirique qui nous intéresse ; au regard de ce vaste champ d'investigation que sont les *Mémoires d'outre-tombe*. L'intrépidité de Chateaubriand qui le pousse à nommer les coupables des méfaits qui martyrisent, laisse les traces d'un arrière-plan satirique. C'est une espèce de dénonciation qui semble traîner les coupables en correctionnelle. Il incarne aussi une témérité qui n'épargne personne, car même s'il témoigne sa fidélité au Roi, son arme qu'est la liberté d'expression l'emmène à compter Charles X au nombre de ceux qui génèrent les martyrs. Pour s'en convaincre, l'extrait de ce récit nous en dit plus : « Dans la rue de la Seine, en face de mon libraire, M. Le Normant, un tapissier offrit un fauteuil pour me porter ; je le refusai et j'arrivai au milieu de mon triomphe dans la cour

³¹⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2218.

d'honneur du Luxembourg. Ma généreuse escorte me quitta alors après avoir poussé de nouveaux cris de Vive la charte ! vive Chateaubriand ! J'étais touché des sentiments de cette noble jeunesse : j'avais crié vive le Roi au milieu d'elle, tout aussi en sûreté que si j'eusse été seul enfermé dans ma maison ; elle connaissait mes opinions ; elle m'amena elle-même à la Chambre des pairs où elle savait que j'allais parler et rester fidèle à mon Roi ; et pourtant c'était le 30 juillet, et nous venions de passer près de la fosse dans laquelle on ensevelissait les citoyens tués par les balles des soldats de Charles X ».³²⁰ La dernière phrase de ce récit fait étalage de tout un champ lexical de la mort causée par les « soldats de Charles X. » Derrière ce passage informatif, se cache une réelle volonté de dénoncer cette politique meurtrière qui se distingue par une extermination des masses. En invoquant l'ensevelissement dans la fosse commune des citoyens, victimes de la terreur du pouvoir, Chateaubriand, nous le pensons, semble critiquer les pratiques du Roi qui, au nom de son pouvoir, commandite des massacres populaires. Or, étant défenseur des libertés populaires, la cruauté des soldats du Roi ne pouvait le laisser indifférent. C'est assurément ce qui justifie l'annonce de ces détails macabres en des termes crus et directs. Les propos suivants, confortent l'idée des abominables crimes perpétrés par le pouvoir : « La commission municipale fit une proclamation dans laquelle elle déclarait que les crimes de son pouvoir (de Charles X) étaient finis et que le peuple aurait un gouvernement qui lui devrait (au peuple) son origine. »³²¹ Il se présente ici, la thématique des martyrs, victimes de la politique criminelle d'un pouvoir peu soucieux de la vie humaine. L'ensevelissement des citoyens (martyrs) dans des fosses peut traduire une espèce d'animalisation, voire une absence des sentiments humains de la part des bourreaux. Chateaubriand s'en prend aussi à la modernité quand il dénonce la nouvelle technologie d'extermination des masses qui enlève toutes les générations : « Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées : à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus déshonorés en les repoussant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étioyés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence. »³²² Marc Fumaroli approuve cette anti-modernité en disant que « Le Chateaubriand posthume des Mémoires était à même de patronner une anti-modernité encore à venir et de rester aujourd'hui la souche-mère latente de toute renaissance littéraire française... Autant que la

³²⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2247.

³²¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2254.

³²² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II p. 2256.

vie de leur auteur dans le siècle des révolutions, les Mémoires racontent leur propre genèse avant et après un tremblement de terre qui en annonce d'autres : la terreur. Cette œuvre-mère de l'anti-modernité est ultramoderne par la critique de la modernité qui lui est consubstantielle.»³²³ Il faut certainement rappeler que Chateaubriand condamnait la terreur et ceux par qui elle arrivait. Ce vocabulaire agressif « Cruels et pervers », dénote de cette aversion qu'il avait pour les individus qui n'avaient aucun respect pour la condition humaine ; de la vie tout court. Ses luttes acharnées pour la défense des libertés n'excluent pas sa conscience aiguë pour la vie humaine. Lorsque cette vie est mise en péril par la cruauté de la bêtise humaine, Chateaubriand ne concède pas au silence sa lâcheté ; n'en déplaise à Alfred de Vigny qui prône le silence dans la douleur. Marc Fumaroli qui a mené une étude approfondie sur le regard poétique de Chateaubriand face à la terreur affirmait que « Chateaubriand ne serait jamais devenu l'écrivain que nous croyons connaître s'il n'avait pas relevé le défi de vie ou de mort que la terreur lui a lancé... Chateaubriand, que la terreur a condamné à l'exil et à la prose, est l'un des premiers interprètes majeurs en 1797 de cette désillusion et de ce désarroi. »³²⁴ Toute la violence linguistique se déchaîne chez Chateaubriand quand la vie de son semblable est ôtée à la suite d'un acte criminel. Point d'étonnement à cette attitude altruiste si l'on se réfère à son œuvre apologétique, *Le Génie du christianisme* qui encense les vertus du christianisme dont les commandements sont entre autres, « Tu ne commettras pas de meurtre [...] Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »³²⁵ A la vue des martyrs, la voix de sa colère fait écho à travers des propos satiriques qui ne ménagent personne. D'ailleurs, Marc Fumaroli confirme ici que « Nul n'a eu une passion plus intransigeante pour la liberté que le mémorialiste d'outre-tombe, un goût plus spontané et prononcé pour l'égalité, une disposition plus naturelle à la fraternité, et une adhésion plus désintéressée aux droits de l'homme, pour peu qu'ils soient assortis à une morale des devoirs dont la religion chrétienne est à ses yeux la meilleure éducatrice. »³²⁶ Les valeurs dans lesquelles le mémorialiste s'était enraciné, ne pouvaient qu'interpeller sa conscience et lui faire dire par des propos satiriques, sa douleur face aux martyrs. Les *Mémoires* que Cypres Linda Penny qualifie d' « espèce de tombeau » deviennent le lieu où Chateaubriand peint les actes funestes qui ont mis en péril de nombreuses vies humaines. L'intérêt de notre travail se mesure par la volonté de déceler dans les *Mémoires d'outre-tombe*, les propos qui sont susceptibles de dénoncer les pratiques qui génèrent les martyrs. Ce

³²³ FUMAROLI (Marc), *ibidem*, pp. 41-42.

³²⁴ FUMAROLI (Marc), *ibidem*, pp. 15-16.

³²⁵ MATTHIEU 19 :18. (Référence biblique).

³²⁶ FUMAROLI (Marc), *ibidem*, p. 28.

sont des propos d'un langage tout autre qu'un langage ordinaire, car il fait de l'histoire un champ d'investigation et ses talents littéraires, un atout pour mettre en lumière le fond de sa pensée. Reconnaisant le langage particulier de Chateaubriand, un langage qui jette un regard critique sur son siècle appelé « siècle des révolutions », Marc Fumaroli déclare que « Le langage des Mémoires est un principe au service d'une histoire panoramique du siècle des révolutions prophétisé par Rousseau, contexte indispensable pour faire comprendre la vie hors normes et le caractère bizarre de son historien. Celui-ci s'accorde d'incroyables libertés avec un projet purement historique, descriptif, narratif et méditatif... »³²⁷ Chateaubriand s'est offert cette liberté, au moyen d'un langage direct, pour décrire non sans véhémence, les tragédies de son siècle. L'outre-tombe qu'est la littérature, pour le dire avec Cypres Linda Penny, constitue cet espace où, entre autres, les martyrs sont nommés non par le plaisir descriptif ou narratif, mais par souci, semble-t-il, de dénoncer la terreur du siècle révolutionnaire. Si Chateaubriand a écrit *Les Martyrs*, c'est assurément parce qu'il nourrissait le projet de condamner ou de dénoncer les auteurs des actes criminels ; lesquels actes qui ont donné lieu aux martyrs. En rédigeant les *Mémoires*, cette « espèce de tombeau », Chateaubriand ne passe pas sous silence la situation des martyrs. L'écriture des martyrs constitue pour lui, une voie satirique qui consiste à dire les souvenirs douloureux pour établir les responsabilités et condamner l'instinct criminel et barbare. Les *Mémoires* sont d'ailleurs, pour paraphraser Cypres Linda Penny, « Une bibliothèque de souvenirs et une voix qui parle aux générations futures. »³²⁸ L'exhumation de ces souvenirs vise certainement à témoigner sa déconvenue pour ces tragédies liées à la cruauté du pouvoir. Ce n'est pas par goût du cynisme qu'il s'est attelé à remettre sur le tapis les horreurs de l'histoire par le biais de cette réminiscence, mais c'est probablement par volonté de fustiger et de dire qu'il n'a jamais cautionné toutes les pratiques visant à mettre en péril les vies humaines. L'idée d'écrire *Les Martyrs* pouvait, chez Chateaubriand, venir de la situation dramatique de son siècle. La réception de cette œuvre par la société politique témoigne de son caractère satirique à en croire les propos de Marc Fumaroli : « La plus dramatique, mais aussi la plus ambiguë, fut la genèse, la publication et la réception des *Martyrs*. »³²⁹ L'évocation des martyrs même dans les *Mémoires d'outre-tombe* prouve que Chateaubriand était obnubilé et outré par la fureur meurtrière de son siècle. Quand il en décrit, c'est certainement dans l'intention de fustiger les responsables de cette folie meurtrière. S'il avait en horreur les infidèles et pourfendeurs des libertés populaires, il en

³²⁷ FUMAROLI (Marc), *ibidem*, p. 38.

³²⁸ CYPRES (Linda Penny), *ibidem*, p. 79.

³²⁹ FUMAROLI (Marc), *ibidem*, p. 421.

avait aussi pour les organisateurs de la boucherie humaine. En exhumant les souvenirs lugubres, souvenirs assimilés au tombeau, Chateaubriand cherche à montrer la profondeur de la cruauté humaine. Cette exposition des faits véhicule un arrière-plan satirique quand on sait qu'il n'a jamais approuvé la politique du bain de sang. Ces phrases à résonance satirique, traduisent la profonde désolation de Chateaubriand face aux martyrs, victimes du pouvoir politique : « Voyez maintenant la royauté de Reims se retirer à pas mesurés au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exactitude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle ; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être reployé pour jamais, disait au vent : Saluez-moi : j'étais à Ivry ; j'ai vu mourir Turenne ... j'ai fait triompher la liberté à Washington... »³³⁰ En évoquant la mort du soldat, Chateaubriand veut implicitement établir les responsabilités de la royauté qui, au nom de son pouvoir, a causé plusieurs martyrs. Le soldat qui meurt pour la royauté, laquelle royauté fait preuve d'ingratitude, révèle les terribles épreuves des martyrs. Il est fort probable qu'en évoquant cette tragédie, Chateaubriand manifeste sa désapprobation et sa contestation face à un pouvoir ingrat. Son retrait « à pas mesurés au milieu de ses aumôniers et de ses gardes », prouve son manque de reconnaissance ; ce qui insupporte l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. D'ailleurs, tout au long de sa carrière politique, il a fait face à des attitudes ingrates du pouvoir. Le cas par exemple des nominations auxquelles il s'attendait, mais qui n'aboutissaient pas. Pourtant, son engagement politique lui aurait valu quelques reconnaissances. Ce qu'il dit du soldat martyrs peut constituer un message de révolte pour fustiger le pouvoir qui se distingue par son ingratitude, et qui se présente comme instrument et cause de la tragédie sociale et politique. Dans *Chateaubriand Une réaction au monde moderne*, Pierre Barbéris rapporte à travers la vie politique de Chateaubriand, l'ingratitude du pouvoir : « Chateaubriand rend à Louis XVIII par sa plume, dit-on, autant de service qu'une armée de cent mille hommes. Ces services sont mal récompensés. Bouderie et grogne à la Vallée-aux-Loups.»³³¹ Ce passage nous aura servi de montrer à quel point Chateaubriand était affecté par l'ingratitude du pouvoir.

L'idée des martyrs développée dans le cadre de notre travail n'est pas liée à l'œuvre de Chateaubriand intitulée *Les Martyrs*. Il s'agit simplement des victimes de la terreur générée par les bouleversements sociopolitiques ; lesquels bouleversements racontés par Chateaubriand dans ses *Mémoires*. Nous nous intéressons donc à toutes situations tragiques inhérentes aux martyrs. Les conflits sociaux, les événements politiques, les révolutions... sont

³³⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2277.

³³¹ BARBÉRIS (Pierre), ibidem, p. 183.

les circonstances qui produisent des martyrs. Chateaubriand a toujours fustigé tout ce qui est lié à la terreur. Il semble qu'il n'a jamais pardonné à Napoléon l'assassinat du duc d'Enghien quand on se rappelle qu'il lui a valu sa démission en politique. C'est un des cas qui révèle le parti pris de Chateaubriand pour les martyrs. Ce qu'il dit au sujet du Gouverneur Murat, est un message satirique visant à blâmer Napoléon qui semble le commanditaire de cet horrible assassinat : « Gouverneur de Paris lors de la mort du duc d'Enghien, il gémit tout bas d'un assassinat qu'il n'eut pas le courage de blâmer tout haut. »³³² Le duc d'Enghien est perçu ici comme l'emblème des martyrs et la réaction de Chateaubriand après sa mort constitue une véritable satire contre le pouvoir politique. En évoquant cette situation tragique dans les *Mémoires*, Chateaubriand établit un réquisitoire, non seulement contre Murat en raison de son silence, mais aussi contre la vraie machine à exécution qu'est le pouvoir napoléonien. En disant que le Gouverneur Murat « n'eut pas le courage de blâmer tout haut » les crimes de Napoléon, Chateaubriand entend stigmatiser ce silence complice qui fait que Murat soit comptable de l'assassinat du duc. C'est un véritable procès qui ne dit pas son nom, mais en lisant les *Mémoires d'outre-tombe*, on note un esprit d'une violence critique qui ne ménage pas les criminels. C'est pourquoi, Pierre Barbéris évoque la violence linguistique des *Mémoires*, une violence redoutée par les amis de Chateaubriand : « Les bons amis de l'Abbaye-aux-Bois avaient certes raison de craindre la violence des Mémoires : laisser malgré la conclusion, une telle image de soi ! d'autant plus qu'on leur communiqua, souvent, des premières versions peu précautionneuses. On les comprend. Ils avaient eu connaissance, peut-être, de ce projet d'un vieux René. Et ils avaient frémi. »³³³ Au regard de ce qui précède, il semble que Chateaubriand s'est servi de la violence linguistique pour stigmatiser la violence physique, génératrice des martyrs. La réaction des amis de Chateaubriand, à en croire les propos de Pierre Barbéris, témoigne de la véhémence qui ressort des *Mémoires d'outre-tombe* ; œuvre qui répand à certains endroits, la verve satirique par la virulence des propos recueillis. Condamnant la violence physique par la violence linguistique comme nous l'avons dit précédemment, Chateaubriand ne pouvait pas rester indifférent face au destin tragique des martyrs, victimes d'une terreur criminelle. Sa démission politique à la suite de l'assassinat du duc d'Enghien illustre fort bien son aversion contre tous ceux qui entretiennent des boucheries humaines au nom de leur pouvoir. C'est dans cette optique qu'un de nos sous-chapitres précédemment commenté s'intitule : La démission comme acte satirique. Son retrait après l'annonce de ce martyr, c'est-à-dire la mort du duc d'Enghien, constituait pour l'essentiel, une

³³² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1921.

³³³ BARBÉRIS (Pierre), ibidem, p. 279.

véritable condamnation du crime perpétré par le pouvoir politique. Honnir la politique au point de mettre un terme à sa carrière politique était pour Chateaubriand, la prise de son parti aux côtés des martyrs, malheureuses cibles de la cruauté politique. Il est vrai que notre étude prend son intérêt sur le versant littéraire des *Mémoires d'outre-tomb*, mais cette œuvre, ayant une portée politique et historique, nous impose une analyse littéraire sur les faits sociaux, politiques et historiques. Pierre Barbéris voit aussi dans les *Mémoires*, cet éclectisme quand il parle « essentiellement des Mémoires politiques et historiques » et déclare par la suite : « Il se trouve que Chateaubriand historien de son moi est déjà nécessairement l'historien d'une société morte... On se perdait avec Chateaubriand-historien ou Chateaubriand-témoin de l'histoire. On se perdait aussi avec Chateaubriand écrivain du temps retrouvé. »³³⁴ Est-ce à cause du nombre incalculable et lamentable des martyrs dont Chateaubriand est témoin que Pierre Barbéris lui attribue le nom d'historien d'une société morte ? Chateaubriand lui-même a conscience de la mort en rapport avec les martyrs quand il résume sa carrière : « Cette carrière devait aussi clore mes Mémoires, n'ayant plus qu'à résumer les expériences de ma course. Trois catastrophes ont marqué les trois parties précédentes de ma vie : j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat ; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu ; Charles X, en tombant a fermé ma carrière politique. »³³⁵ Il faut peut-être aussi reconnaître que Charles X avant de tomber, a fait tomber plusieurs martyrs.

Chapitre VIII : La déconstruction d'une société

Les *Mémoires d'outre-tombe*, ce véritable monument littéraire, retracent le passé d'une époque troublée par des événements d'une fureur destructrice. Le mémorialiste décrit deux sortes de ruines : les ruines liées au temps, et les ruines qui sont l'ouvrage des hommes. Le deuxième type de ruines, donc imputables au vandalisme de l'homme se présente comme une véritable déconstruction de la société. Ce chapitre se propose de montrer à travers les *Mémoires d'outre-tombe*, la déconstruction d'une société par la sottise humaine.

³³⁴ BARBÉRIS (Pierre), *ibidem*, pp. 284-285.

³³⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2332.

VIII-1 : Les destructions liées à la bêtise humaine

Tout mouvement violent entraîne toujours avec lui, des pertes tant matérielles qu'humaines. Nous consacrerons dans ce sous-chapitre, des passages tirés des *Mémoires* où Chateaubriand décrit non sans regret, des événements ruineux qui ont débouché sur les délabrements. En faisant le récit de ces décadences dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand ne fait pas seulement figure de montreur, mais il cherche aussi à critiquer les agissements ayant conduit aux ravages. Cela prouve qu'il n'a pas été seulement défenseur de la liberté, mais aussi du patrimoine public dont la destruction ne pouvait causer que peine et fureur du mémorialiste. La folie meurtrière et destructrice suscitait chez l'auteur des *Mémoires*, une réaction satirique à l'égard des coupables.

Chateaubriand décrit le début de la Révolution française de 1789, une Révolution qui l'avait trouvé au moment où il était dans les landes de la Bretagne. L'insurrection commençait à faire des dégâts dans les rues de Paris : « On recommande de dépaver les rues, de monter les pavés au cinquième étage, pour les jeter sur les satellites du tyran. »³³⁶ Chateaubriand dans sa satire, use d'un langage humoristique, car lorsqu'il parle des satellites du tyran, il fait certainement allusion à l'armée qui s'affrontait contre les insurgés. Il cite sans le dire clairement, et le contraste entre le langage des meneurs révolutionnaires et celui du mémorialiste constitue un acte comique. Chateaubriand dans sa satire d'ordre social n'épargne personne. C'est pourquoi, il fustige le comportement du poète breton en ces termes : « Un poète breton, nouvellement débarqué, m'avait prié de le mener à Versailles. Il y a des gens qui visitent des jardins et des jets d'eau, au milieu du renversement des empires : des barbouilleurs de papier ont surtout cette faculté de s'abstraire dans leur manie pendant les plus grands événements ; leur phrase ou leur strophe tient lieu de tout. » Ce passage est une satire dirigée contre les poètes apathiques qui se soucient fort peu des événements de la société.

Dans le livre V au chapitre 8, Chateaubriand parle du pillage de Saint-Lazare et de tous les désordres organisés par les insurgés. Le mémorialiste n'éprouve devant les destructions qu'un sentiment d'ennui et le dégoût de vivre. Dans sa lettre à M. Villemain, sa consternation est aussi manifeste : « Je vous ai dit que j'avais éprouvé d'abord de l'ennui au début de mon second voyage à Rome et que je finis par reprendre aux ruines et au soleil... Voilà toute ma vie, à un tombeau près que je n'ai pas encore eu le courage de visiter. On s'occupe beaucoup de monuments croulants ; on les appuie ; on les dégage de leurs plantes et de leurs fleurs ; les

³³⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 321.

femmes que j'avais laissées jeunes sont devenues vieilles, et les ruines se sont rajeunies. »³³⁷ Tout porte à croire que Chateaubriand ne supporte pas l'idée des destructions. Il manifeste d'ailleurs un sentiment nationaliste quand il décrit la journée militaire du 28 juillet. C'est une espèce de torrent révolutionnaire qu'il décrit en noyant ses lecteurs dans les moindres détails. Cela semble vétilleux, mais révèle chez l'auteur, un mécontentement et surtout une grande envie de condamner les actes barbares et ruineux : « Les souvenirs et les passions étaient descendus ; on abattait et l'on brûlait les armes de France ; on les attachait à la corde des lanternes cassées ; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste ; les notaires retiraient leurs panonceaux, les huissiers leurs rouelles, les voituriers leurs estampilles, les fournisseurs de la cour leurs écussons. »³³⁸ Nous pouvons déceler le sentiment nationaliste et la déconvenue de l'auteur dans l'expression « L'on brûlait les armes de France. » Cette phrase véhicule un amour patriotique et la douleur de voir le spectacle de la décadence. La destruction par la bêtise humaine se présente ici comme un champ poétique où le mémorialiste conçoit un discours descriptif empreint de satire, pour déplorer la voie du catastrophisme dont l'homme est le principal acteur. Les délabrements inhérents à sa violence révèlent sa nature quelquefois peu commode à la beauté de son environnement. C'est ce que nous nous permettrons d'appeler « l'esthéticide » c'est-à-dire le crime ou le meurtre de l'esthétique. Les tempêtes civiles orchestrées par les mouvements révolutionnaires ont contribué à cet « esthéticide », à la ruine du patrimoine défendu par Chateaubriand. Ces événements ruineux sont rapportés dans les *Mémoires*, dans l'optique de les condamner avec beaucoup de fermeté. « Dans la nuit du 28 au 29, le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas... Un drapeau tricolore fut planté sur le pavillon de l'horloge, comme au temps de Bonaparte, apparemment en mémoire de la liberté. Des meubles furent déchirés, des tableaux hachés de coups de sabres... »³³⁹ Cette folie destructrice ne pouvait plaire à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. La description de ces actes dévastateurs véhicule semble-t-il, l'intention de les stigmatiser. Si Chateaubriand a prôné la liberté chère au christianisme, cette liberté ne s'arrogeait pas le droit de détruire les biens publics. Il serait donc paradoxal pour lui, de louer à tour de bras toutes initiatives vouées aux massacres. C'est ce qui traduit l'ambiguïté des *Mémoires d'outre-tombe*, texte où « Le pamphlet joint sans nuances l'invective au panégyrique »³⁴⁰, mais où la critique prend souvent les devants chez le mémorialiste. On se rappellera que Chateaubriand a eu en horreur le côté destructeur et

³³⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2003.

³³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2220.

³³⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2230-2232.

³⁴⁰ HOFFENBERG (Juliette), *L'Enchanteur malgré lui Poétique de Chateaubriand*, L'Harmattan, 1998, p. 78.

barbare des mouvements révolutionnaires. Le primat de la critique sur tout autre élément discursif des *Mémoires d'outre-tombe* peut se justifier par le mal du siècle dont l'auteur a souffert. Dans les pages précédentes, nous avons souligné que Chateaubriand se voulait satirique malgré lui. Contraint donc par les valeurs qu'il défendait à porter un regard critique sur ce qui pourrait heurter son éthique de conviction, Chateaubriand ne pouvait pas passer sous silence les faits marquants de sa société. Rendant l'honneur à qui le méritait, il ne pouvait s'empêcher de fustiger en revanche, ce qui participait de la ruine : « Il s'élevait ça et là des nuages de fumée blanche parmi des groupes de maisons... Il me sembla que je voyais tomber le vieux Louvre du haut du plateau désert destiné par Napoléon à l'emplacement du palais du roi de Rome. Le lieu de l'observation offrait une de ces consolations philosophiques qu'une ruine apporte à une autre ruine... Voilà le résultat immédiat sans parler du résultat définitif du parjure dont les ministres ont donné le tort, du moins apparent, à la couronne ! »³⁴¹. Les ravages sont à coup sûr imputables à la bêtise humaine. Chateaubriand le prouve par son réquisitoire accablant qui semble traîner en correctionnelle leurs auteurs. Sans taire les noms par discrétion, il déclare que « Certainement M. de Polignac est bien coupable ; son incapacité est une mauvaise excuse ; l'ambition dont on n'a pas les talents est un crime. »³⁴² Si évidemment c'est une ambition qui débouche sur les ruines, la violence destructrice et le manque de liberté, cela ne peut être qu'un crime à la vue des dégâts qui en découlent. On conçoit bien la colère de Chateaubriand qui ne ménage pas ceux par qui ces destructions arrivent et qui, par leurs entreprises, ouvrent le chemin aux massacres. Les valeurs que défend Chateaubriand semblent situées en équidistance entre sa vocation d'historien, par la portée historique de ses *Mémoires* et ses talents littéraires. Louvre que cite Chateaubriand dans la description des ruines, attire la convoitise des hommes de lettres et historiens. Le romantisme dans son programme visait à valoriser ce qui était de l'ordre monumental et historique. Lorsque Victor Hugo écrit *Notre dame de Paris*, il a en tête, l'idée de réhabiliter les monuments qui de nos jours semblent vieillir. Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre tombe* évoque les ruines de Louvre et cette évocation ne devait pas être perçue comme une description innocente quand bien même qu'une description n'est jamais innocente. En effet, il se cache derrière une description, un message significatif qui traduit le fond de la pensée d'un auteur. Il est fort probable que Chateaubriand éprouve, non seulement un sentiment nostalgique de ce qui pourrait être détruit, mais aussi un sentiment de colère

³⁴¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2206-2207.

³⁴² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p.2207.

contre le non-respect de biens publics. Sa méthode par excellence pour exprimer sa colère c'est bien évidemment un discours satirique qui attaque directement ceux qui heurtent la raison par leurs méfaits. Sachant que les destructions tiraient aussi leurs causes dans les bouleversements révolutionnaires, Bertrand Aureau traduit la pensée de Chateaubriand en ces termes : « Il nous est apparu que pour Chateaubriand la Révolution ne marque pas l'avènement de cette pure rationalité qu'elle prétendit parfois incarner. Tout au contraire, il peut y traquer les manquements à la raison, qu'il trouve dans le défaut de bon sens et de réalisme, et tout particulièrement dans la relation du révolutionnaire à la temporalité : il oublie son époque et néglige la médiation du temps. Dès lors, l'engrenage des maux est en place : l'irréalisme appelle à son secours la violence, laquelle à son tour fait appel au crime pour s'assurer. Cette mécanique folle et incontrôlable est une des sources de la dérive révolutionnaire, et il est revenu à Chateaubriand d'en démonter les ressorts, en montrant au passage combien elle suppose, à côté de la lâcheté collective, un art du maniement des foules lors des événements et l'encadrement des citoyens dans le cours ordinaire de la vie, c'est-à-dire au fond l'invention du totalitarisme. A travers cette réflexion, nous découvrons aussi l'ambiguïté de son regard sur le peuple, qui est à la fois ce trésor de sagesse plus sage que les philosophes... et cette canaille indigne surgie lors des journées... »³⁴³ Si « Les manquements à la raison » valent un regard satirique de la part de Chateaubriand, cela justifie la grande considération qu'il a pour les monuments, cibles parfois de quelques iconoclastes et vandales révolutionnaires. En évoquant les destructions dans ses *Mémoires*, Chateaubriand assume sa personnalité d'écrivain romantique, soucieux de tout ce qui convoque la notion de l'art. Dans le contexte de notre étude, les déconstructions sont beaucoup plus perçues comme tout objet livré au vandalisme révolutionnaire et aux massacres par la bêtise humaine. C'est pourquoi, nous associons les monuments évoqués par Chateaubriand et certains biens voués à la destruction. Pierre Bercegol a certainement remarqué le sentiment nostalgique et la déconvenue de Chateaubriand au sujet des destructions, quand il s'interroge dans *Chateaubriand une réaction au monde moderne* en ces termes : « Qui pouvait en 1811 s'y tromper ? Le temple, les carmes, l'Abbaye ont été les catacombes des temps modernes. »³⁴⁴ Le saccage des monuments avait suscité une violente réaction de la part de Chateaubriand qui ne pouvait concevoir l'idée de la destruction de ce qui élève l'art national. C'est pourquoi, il se montre très caustique quand il décrit l'insurrection et la prise de la Bastille. Cette causticité est surtout liée aux ravages qui résultent de « Ce spectacle que des béats sans cœur trouvaient

³⁴³ AUREAU (Bertrand), *ibidem*, p. 171.

³⁴⁴ BERCEGOL (Pierre), *ibidem*, p. 160.

si beau...[où] des femmes élégamment parées, des jeunes gens à la mode, placés sur différents degrés des décombres gothiques, se mêlaient aux ouvriers demi-nus qui démolissaient les murs, aux acclamations de la foule. »³⁴⁵ Pour l'auteur, se livrer à des démolitions, c'est faire preuve d'absence de cœur, où siègent la raison et la vertu. Ici, la satire se déploie dans la dureté des termes qu'emploie Chateaubriand quand il décrit la foule lancée dans une entreprise ruineuse. Cependant, en dépit de la condamnation de ces agissements, Chateaubriand se console par l'idée d'entrevoir une lueur d'espoir faisant ainsi des ravages, la base de ce qui pourrait être la voie de la reconstruction : « La colère brutale faisait des ruines, et sous cette colère était cachée l'intelligence qui jetait parmi ces ruines les fondements du nouvel édifice. »³⁴⁶ Chateaubriand est loin d'encenser les acteurs des délabrements ; pour preuve, il ne leur reconnaît pas avoir du cœur. C'est ce qui fait qu'il soit perçu ici comme cet artiste qui veille sur la conservation des monuments qui participent de la beauté de son temps. Si Chateaubriand relate « la colère brutale qui faisait les ruines » tout en soupçonnant dans ces ravages « les fondements du nouvel édifice », doit-t-on croire en l'idée selon laquelle, les destructions produisent quelque chose de neuf ? Cette interrogation nous ouvre une autre piste de réflexion, mais pour rester fidèle au fil conducteur de notre sous-chapitre qui porte sur les destructions liées à la bêtise humaine, il nous importe de nous attacher au regard critique que porte Chateaubriand sur les destructions. Ce qui retient notre attention, c'est ce regard qui stigmatise des plus vigoureusement la barbarie gratuite des destructeurs des biens. Notre étude ne se dirige pas vers « la prise de conscience de la signification historique et morale des ruines ; la découverte de leur beauté jusque-là insoupçonnée », mais vers le regret qu'elles suscitent à la vue des circonstances qui en sont la cause. Comme nous l'avons dit et selon l'optique qui est la nôtre, c'est le côté regret qui nous intéresse, car le discours satirique que dresse Chateaubriand au sujet des destructions, traduit le regret et la stigmatisation des causes des ravages. Ce sentiment s'imprime dans la dureté de ses termes au moment où il s'attelle à décrire la société en général et l'aspect de Paris en particulier. Se voyant comme un peintre des démolitions qui lui inspirent une critique acerbe, il dit que « Je ne pourrais mieux peindre la société de 1789 et 1790 qu'en la comparant à l'architecture du temps de Louis XII et de François I^{er}, lorsque les ordres grecs se vinrent mêler au style gothique, ou plutôt en l'assimilant à la collection des ruines et des tombeaux de tous les siècles, entassés pêle-mêle après la terreur dans les cloîtres des Petits-Augustins... Du reste, force duels et amours, liaison de prison et fraternité de politique, rendez-vous mystérieux parmi des ruines, sous un ciel

³⁴⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 323.

³⁴⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 325.

serein, au milieu de la paix et de la poésie de la nature ; promenades écartées, silencieuses, solitaires, mêlées de serments éternels et de tendresses indéfinissables, au sourd fracas d'un monde qui fuyait, au bruit lointain d'une société croulante, qui menaçait de sa chute ces félicités placées au pied des événements.»³⁴⁷ Cette peinture des destructions qui met en exergue une société croulante est une voix de la satire que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* nous fait entendre. Nous tenons à préciser encore une fois que l'idée des ruines ici n'est pas liée à l'habituel thème littéraire des ruines qui symbolisent le passé révolu, mais qui reste présent dans les *Mémoires*. Ce n'est pas au sens de l'attrait des décombres qui font l'objet d'une étude scientifique et artistique. Ce sous-chapitre se propose de ressortir dans les *Mémoires d'outre-tombe*, la destruction de certaines structures, destruction qui s'origine de la bêtise humaine. Ce qui est fondamental dans cette démonstration, c'est le discours empreint de satire qu'utilise Chateaubriand pour montrer sa peine et son mécontentement devant les ravages causés par la bêtise humaine. Dans le Livre XXXV, au deuxième chapitre des *Mémoires d'outre-tombe*, il parle avec véhémence du procès des ministres et du pillage de l'archevêché : « Après le procès des ministres est venu le scandale de Saint-Germain-l'auxerrois. Les royalistes, pleins d'excellentes qualités, mais quelquefois bêtes et souvent taquins, ne calculant jamais la portée de leurs démarches, croyant toujours qu'ils rétabliraient la légitimité en affectant de porter une couleur à leur cravate ou une fleur à leur boutonnière, ont amené des scènes déplorables. Il était évident que le parti révolutionnaire profiterait du service à l'occasion de la mort du duc de Berry pour faire du train ; or, les légitimistes n'étaient pas assez forts pour s'y opposer, et le gouvernement n'était pas assez établi pour maintenir l'ordre ; aussi l'église a-t-elle été pillée. »³⁴⁸ Des scènes déplorables dont parle Chateaubriand ici, qualifiant ainsi les royalistes de bêtes et taquins, sont des scènes ruineuses qui affectent l'auteur des *Mémoires*. Auteur du *Génie du christianisme* comme nous le savons, Chateaubriand éprouve un sentiment de colère mâtiné de peine à l'idée de la mise à sac de l'église. Il ne pouvait concevoir que l'église soit saccagée lors de violentes manifestations. C'est une bêtise humaine qui lui semble irrémédiable d'autant plus que la religion est sacrée. Montalembert, témoin de ces dégoûtantes orgies écrit dans son *Journal intime* les propos suivants : « Le sacrilège s'est promené partout avec une audacieuse impudence ; il a régné impunément pendant toute cette journée de honte et de douleur. Partout les croix qui surmontaient les églises ont été arrachées, traînées dans la boue et jetées dans la rivière aux

³⁴⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 340-344.

³⁴⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t II, p. 2345.

acclamations de la hideuse multitude. Les profanations les plus atroces ont été commises partout. Jamais, pendant la révolution, on n'a rien vu de plus froidement impie, de plus systématiquement sacrilège. [...] Non rien au monde ne peut égaler l'horreur de cette scène, tout pillé et dévasté, ornements, vases sacrés, livres, vitraux, chapiteaux, colonnes, meubles, etc., tout est détruit. Et la garde nationale a laissé faire ! Elle a été infâme en général, les propos qu'elle faisait entendre ont été de nature à révolter tout le monde. Elle s'est aussi déshonorée. »³⁴⁹ Montalembert, comme l'a fait Chateaubriand, stigmatise en des termes virulents la folie destructrice des révolutionnaires qui, au mépris de la religion, gage du sacré, ont saccagé l'église. C'est un véritable sacrilège pour le dire avec Montalembert, cette mise en ruine orchestrée dans une église qui est pourtant le lieu par excellence où la paix, la liberté, la justice et l'amour comptent au nombre des messages qui apaisent la conscience de l'homme. S'en prendre à une église au point de la réduire en sac, traduit le reflet de la bêtise humaine et l'absence d'une conscience religieuse. Ces violentes manifestations anticléricales et le pillage de l'archevêché de Paris n'auront jamais plu à Chateaubriand ; il en va de même à Montalembert qui d'ailleurs témoigne sa douleur et sa révolte face à ces iconoclastes doublés d'athées, qui n'ont eu aucune crainte de détruire un lieu de recueillement qui ne peut, par la sainteté qu'il incarne, attirer des hordes de pillards ou l'hostilité des vandales. Les destructions causées par la bêtise humaine président à une tension sociale ou un mouvement revendicatif qui prend une direction orageuse. Philippe Guérin se montre affirmatif quand il déclare que « La ruine est l'image de la résorption de toutes tensions. » Le pillage de l'église, évoqué aussi bien par Chateaubriand que par Montalembert est la conséquence destructrice de ces tensions qui violent la raison au profit d'une fureur sans précédent.

VIII-2 : La révolte consubstantielle à la tragédie sociale

Ce sous-chapitre se proposera de mettre en exergue les éléments tragiques évoqués dans les *Mémoires d'outre-tombe* et la révolte qu'ils inspirent à Chateaubriand. Cette révolte se donne à lire dans son langage offensif et satirique susceptible de déconcerter ceux par qui le tragique arrive ; mieux encore, ceux qui engendrent le tragique. C'est le tragique de l'histoire que l'auteur utilise comme arme satirique contre les persécutions infligées aux êtres humains. Ce

³⁴⁹ MONTALEMBERT (Charles de), *Journal intime* Inédit, t. II, 1830-1833, texte établi par Louis Le Guillou et Nicole Roger-Taillade, présenté et annoté par Louis Le Guillou, Éditions du CNRS, 1990, p. 147.

sang souvent innocent répandu dans la société, incite à la révolte Chateaubriand qui a toujours eu en horreur, les scènes de la terreur. Le fait de montrer les événements tragiques comme véhicule de la satire revient à présenter à la société son malaise existentiel. C'est le cas de s'interroger avec Alfred de Vigny qui disait : « Y a-t-il un autre moyen de toucher la société que de lui montrer la torture de ses victimes ? » Chateaubriand par une allure satirique touche la société en lui montrant la torture de ses victimes. Le tragique comme caractère terrible d'une situation et la révolte comme contestation, ces deux thèmes forment une charpente pour construire la satire de Chateaubriand.

Une des journées qui a fait date par ses horreurs, c'est celle de la prise de la Bastille que l'auteur des *Mémoires* décrit d'un ton à la fois pathétique et révoltant : « Le 14 juillet, prise de la Bastille. J'assistai, comme spectateur, à cet assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur... Je vis tirer deux ou trois coups de canon, non par les invalides, mais par des gardes-françaises, déjà montées sur les tours. De Launay, arraché de sa cachette, après avoir subi mille outrages, est assommé sur les marches de l'Hôtel-de-Ville ; le prévôt des marchands, Flesselles, a la tête cassée d'un coup de pistolet : c'est ce spectacle que des béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres, on se livrait à des orgies... »³⁵⁰ Dans ce passage, nous avons d'une part la description des scènes tragiques et d'autre part, le ton de l'auteur qui ne soupçonne aucune once de cœur chez ces « béats » dont le sadisme fait outrage à la vertu et au droit à la vie. Ces actes orgiaques qui relèvent de la folie meurtrière sont ici dénoncés violemment par Chateaubriand, témoin de cette boucherie humaine. Le côté horrible des scènes décrites par Chateaubriand est peut-être moins important, mais c'est surtout la colère et la révolte que ces violences inspirent à Chateaubriand. Cette précision tient lieu du fait que la description de l'horreur n'est pas liée à la satire. Nous voulons simplement justifier cette description horrible qui, pour le mémorialiste, est une démonstration et dénonciation de la barbarie humaine. La colère et la révolte s'impriment dans le discours du mémorialiste avec une violence profonde, parce que ce discours abhorre toute entreprise qui supprime les vies humaines. C'est pourquoi, le mémorialiste emploie des termes presque injurieux pour dénoncer les acteurs des scènes tragiques. Ainsi, s'agit-il là des scènes tragiques orchestrées par des êtres dépourvus de tout sentiment humain, et pour emprunter les termes de Chateaubriand, « des béats sans cœur ». L'absence du cœur explique ici la monstruosité et voire la cruauté de l'espèce humaine en temps de crise. C'est l'autre versant de la nature humaine où « homo homini lupus » de Thomas Hobbes prend tout son sens. Cependant, cette nature cruelle subit le procès des cœurs religieux, le cas de Chateaubriand qui exhume le

³⁵⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 323.

tragique de l'histoire pour en faire une occasion de satire. C'est un acte de mémoire comme l'indique le titre de son œuvre, mais aussi en charge de revanche, un acte qui fait le procès des horreurs commises par l'homme. Ces horreurs insurmontables qui choquent violemment la sensibilité personnelle sont ici et encore décrites par Chateaubriand en ces termes : « J'étais aux fenêtres de mon hôtel garni avec mes sœurs et quelques Bretons ; nous entendons crier ” Fermez les portes ! fermez les portes ! ” Un groupe de déguenillés arrive par un des bouts de la rue ; du milieu de ce groupe, s'élevaient deux étendards que nous ne voyons pas bien de loin. Lorsqu'ils s'avancèrent, nous distinguâmes deux têtes échevelées et défigurées, que les devanciers de Marat portaient chacune au bout d'une pique : c'étaient les têtes de MM. Foulon et Berthier. Tout le monde se retira des fenêtres ; j'y restai. Les assassins s'arrêtèrent devant moi, me tendirent les piques en chantant, en faisant des gambades, en sautant pour approcher de mon visage les pâles effigies. L'œil d'une de ces têtes, sorti de son orbite, descendait sur le visage obscur du mort ; la pique traversait la bouche ouverte dont les dents mordaient le fer : ” Brigands ! ” m'écriai-je, plein d'une indignation que je ne pus contenir, ” est-ce comme cela que vous entendez la liberté ? ” »³⁵¹ Cette longue description tragique est d'une horreur révoltante d'où la virulente réaction de Chateaubriand : « Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables comme sur des loups. Ils poussèrent des hurlements, frappèrent à coups redoublés à la porte cochère pour l'enfoncer, et joindre ma tête à celles de leurs victimes... Les massacreurs, qu'on poursuivait, n'eurent pas le temps d'envahir la maison et s'éloignèrent. Ces têtes, et d'autres que je rencontrai bientôt après, changèrent mes dispositions politiques ; j'eus horreur des festins de cannibales, et l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit. »³⁵² Ce long passage où l'invective et la colère côtoient la révolte expose sans circonlocution, la satire de Chateaubriand. Le tragique étalé par des « misérables, assassins et cannibales » pour rester fidèle au vocabulaire caustique de Chateaubriand, débouche sur un sentiment de révolte. Aussi, le désir d'un changement des dispositions politiques ou de quitter la France ne peut-il être que le fruit d'une indignation qui affecte l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. Parlant de « La mort et ses figures » dans l'œuvre de Chateaubriand, Jean-pierre Richard disait de Chateaubriand qu'« Il aime à en reconnaître l'action égarante dans les domaines les plus divers : la réalité politico-sociale, par exemple, champ des intégrations durables, mais aussi des désagrégations accélérées. »³⁵³ Le tragique que Chateaubriand décrit avec une précision digne d'un témoignage vécu, explique

³⁵¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 326.

³⁵² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 326.

³⁵³ RICHARD (Jean-Pierre), ibidem, p. 18.

bien sa conscience aiguë de « l'action égarante » ou des désagréments accélérés » de sa société. Il s'agit en effet de ces aberrations et destructions humaines qui poussent l'auteur des *Mémoires* à tenir un discours satirique à l'encontre de ceux qui répandent des atrocités. Il est vrai qu'il a souvent fait preuve de fidélité dans ses convictions politiques, mais il n'est pas resté non plus en marge de sa société quand celle-ci est en proie aux faits tragiques. Cela d'ailleurs le révolte d'où la dureté de ses propos destinés à dénoncer ceux qui cultivent le mal. C'est en quelque sorte une défense qu'il prononce en faveur des victimes qui étant pour la plus part, des boucs émissaires. Comme victime des tribulations de la société, le bouc émissaire qui est victime du tragique, est bien évidemment cet « innocent qui polarise sur lui la haine universelle. »³⁵⁴ Chateaubriand qui prend le parti des libertés de la société stigmatise le sort jeté à ces innocents qui paient de leur sang. Des propos tyrannicides qui suivent, propos tirés des *Mémoires d'outre-tombe*, traduisent en eux seuls, la dimension satirique qui proteste contre le tragique : « Je ne voulais point passer sous silence le régicide, quoique Cambacères fût la seconde personne de l'État ; j'étais déterminé à faire entendre mes réclamations en faveur de la liberté et à élever ma voix contre la tyrannie ; je voulais m'expliquer sur les horreurs de 1793, exprimer mes regrets sur la famille tombée de nos Rois, gémir sur les malheurs de ceux qui leur étaient restés fidèles. »³⁵⁵ Élever sa voix contre la tyrannie, c'est exprimer sa révolte face au mal du siècle imputable aux tyrans qui entraînaient la société dans des situations tragiques. Ce discours satirique prononcé à l'occasion de son entrée à l'Institut, est digne d'un homme révolté et qui témoigne sa colère par la violence de son langage. Il reconnaît d'ailleurs son discours téméraire et la manifestation brutale d'un sentiment de mécontentement : « Je ranimais contre moi les persécutions. Ils furent bientôt obligés de reconnaître la vérité de mes paroles. Il est vrai qu'ils n'avaient pas prévu la témérité de mon discours [...] Je me mis de suite à travailler mon discours ; je le fis et le refis vingt fois, n'étant jamais content de moi. Tantôt, le voulant rendre possible à la lecture, je le trouvais trop fort ; tantôt, la colère me revenant, je le trouvais trop faible. »³⁵⁶ La témérité et la colère qu'évoque l'auteur des *Mémoires* dans la conception de son discours, traduisent dans une large mesure sa révolte. Une révolte qui prend naissance dans l'image du statut tragique des victimes de sa société. Autrement dit, sa révolte est liée aux faits tragiques qu'il condamne dans son discours. Sa démission après la mort tragique du duc d'Enghien peut également être interprétée comme une attitude de révolte ; révolte contre la cruauté, révolte

³⁵⁴ GIRARD (René), *La route antique des hommes pervers*, Grasset et Fasquelle, 1985, p. 11.

³⁵⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1051-1052.

³⁵⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1052-1053.

contre les assassinats, révolte contre le tragique. Il rappelle d'ailleurs dans son discours, la raison de sa démission en ces termes : « A force de m'obséder, je me rendis, de guerre lasse ; mais je leur déclarai qu'ils méprenaient ; que Bonaparte, lui, ne se méprendrait point à des lieux communs sur son fils, sa femme, sa gloire ; qu'il n'en sentirait que plus vivement la leçon ; qu'il reconnaîtrait le démissionnaire à la mort du duc d'Enghien, et l'auteur de l'article qui fit supprimer le Mercure. »³⁵⁷ Rien qu'en portant un regard critique sur la démission liée à la mort du duc d'Enghien, il nous apparaît clairement que Chateaubriand paierait de son sang et de sa gloire pour la cause publique et pour la défense des libertés populaires. En exprimant sa révolte à la suite d'une situation tragique, l'auteur des *Mémoires* montre son allure satirique au mépris de toute prudence. C'est aussi une dimension téméraire qu'il reconnaît avec un peu d'orgueil dans son discours. Cette attitude quasi anthropocentrique le pousse à fustiger en dépit de sa position politique, toute pratique tendant à trucider l'homme pour des intérêts égoïstes et pour endeuiller en conséquence, la société. On peut donc reconnaître dans les propos satiriques de Chateaubriand, une part de révolte qui résulte des faits tragiques enregistrés dans la société où il se veut l'écho sonore des sans voix. A ce titre, les *Mémoires d'outre-tombe* peuvent être perçus comme une tribune d'expression qui condamne avec véhémence la boucherie humaine qui verse la société dans un véritable bain de sang. « Chateaubriand donne plein essor à son génie satirique » pour emprunter les mots de Jean-Paul Clément, lorsque sa révolte inhérente aux situations tragiques de son temps, fait étalage des mots durs qui respirent la colère de l'auteur. En décrivant son entrée à Verdun dans le Livre IX au seizième chapitre, Chateaubriand se montre choqué par la traque endurée par quatorze jeunes filles : « Un des meurtres les plus atroces de la terreur, fut celui des jeunes filles de Verdun. Quatorze jeunes filles de Verdun, dit Riouffe, d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps ; la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de ses fleurs par orage. Je n'ai jamais vu parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie. Verdun est célèbre par ses sacrifices de femmes...L'instigateur du massacre des jeunes filles de Verdun, fut le Poétereau régicide, Pons de Verdun, acharné contre sa ville natale. Ce que l'Almanach des muses a fourni d'agents de la Terreur est incroyable ; la vanité des médiocrités en souffrance produisit autant de révolutionnaires que l'orgueil blessé des culs-de-jatte et des avortons : révolte analogue des infirmités de l'esprit et de celles du corps. »³⁵⁸

³⁵⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1052-1053.

³⁵⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 585-586.

Ce long passage pathétique véhicule la révolte de Chateaubriand qui plaint la barbarie d'un misogyne et régicide ; dépourvu de tout sentiment humain. Les massacres qu'il a orchestrés ne pouvaient qu'insupporter Chateaubriand qui est contre la terreur. C'est ce dégoût prononcé contre le tragique qui justifie sa révolte et comme le témoigne Jean-Paul Clément, « de tragiques spectacles assombrissent encore sa retraite. »³⁵⁹ C'est une retraite qui dit la satire dans son silence, une retraite qui symbolise aussi la révolte et le désenchantement. Se retrancher derrière les barrières du silence, fuir au loin des scènes tragiques peut s'interpréter comme une révolte silencieuse face à la terreur que lui présentait la société. Le tragique et la révolte se présentent ici comme une relation de cause à effet, car toutes les terreurs qui assombrissent l'image de la société dans laquelle vit l'auteur des *Mémoires*, engendrent un mal existentiel qui se transmue en révolte. Cette révolte est bien évidemment une attitude satirique qui fait le procès d'une société en proie aux massacres. La condamnation de la terreur devient obsessionnelle chez Chateaubriand au point de faire dire à Jean-Pierre Richard que « Le cadavre est une chair égarée dans l'amorphe ; enterré, il est rendu à la liberté des sols ; exposé à l'air, ainsi sur les champs de bataille, dont l'image obsède Chateaubriand. »³⁶⁰ Cette obsession l'a presque poursuivi toute sa vie puisque la génération dans laquelle il appartient est une génération meurtrie par le tragique. « Le vague des passions » dont il parle n'est autre chose que ce mal existentiel qui hante sa génération ; une angoisse existentielle que Baudelaire a appelée « Spleen ». Jean-Paul Clément qui a rédigé l'introduction des *Mémoires d'outre-tombe* rappelle cette vie tragique endurée par la génération dont Chateaubriand est le chef de file. Ce rappel pathétique pourrait justifier la révolte de Chateaubriand qui ne pouvait gommer de sa mémoire, les souvenirs tragiques de son siècle. Ainsi, dit-il : « Ceux qui s'étaient ralliés de cœur et d'âme à la Révolution avaient disparu, certains de mort violente : Chamfort, André Chénier, Roucher [...] Après l'extinction des Lumières, la Révolution et l'émigration concourent à faire de Chateaubriand le chef de file d'une génération qui a beaucoup vu, mené une vie tragique ou hasardeuse, beaucoup souffert, accumulé en quelques années une expérience plus grande qu'à n'importe quelle époque. »³⁶¹ On se souviendra, pour ne parler que d'un cas particulier, celui du destin tragique d'André Chénier, mort à la guillotine, après avoir été incarcéré à la maison Saint-Lazare par les bourreaux de la démocratie révolutionnaire qui cultivaient une aversion pour les poètes. Si Chateaubriand pose la question de savoir « Pourquoi faut-il que le plus grand crime et la plus

³⁵⁹ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 87.

³⁶⁰ RICHARD (Jean-Pierre), ibidem, p. 21.

³⁶¹ CLÉMENT (Jean-Paul), *Introduction aux Mémoires d'outre-tombe*, t II. Gallimard, 1997, p. 19.

grande gloire soient de verser le sang de l'homme ? », il se trouve derrière cette question, la rage de mettre à nu à travers sa plume, tout homicide. Jean-Pierre Richard nous montre à travers les propos qui suivent, que Chateaubriand s'oppose au meurtre : « Assassins quand ils exercent leur rage sur leurs compatriotes, les jacobins sont amenés bientôt par les circonstances à retourner cette sauvagerie contre les ennemis extérieurs de la patrie. Leur instinct de meurtre se mue alors en appétit de gloire, gloire à laquelle Chateaubriand ne marchandait pas son admiration. »³⁶² Il est clair que Chateaubriand ne peut vouer son admiration à des auteurs de crimes. Bien au contraire, il a toujours dressé un réquisitoire accablant contre ces auteurs et cette réaction participe d'une révolte qui fait exploser sa fibre satirique. Si Chateaubriand ne marchandait pas son admiration face aux bourreaux et auteurs de la fureur meurtrière, il sait se servir de sa plume pour dresser un procès d'une violence prononcée contre les « assassins », pour emprunter le mot de Jean Pierre Richard. A défaut de mener un combat physique contre ceux qui versent « le sang de l'homme », le mémorialiste se sert de sa plume comme arme satirique, pour fustiger les auteurs des crimes.

Le tragique et la révolte se montrent liés l'un à l'autre parce que la révolte se présente comme corollaire du tragique. On peut aussi ajouter que Chateaubriand présente le tragique dans ses *Mémoires*, pour mieux condamner ses auteurs dont la terrible attitude le révolte. Cette révolte s'exprime à travers son discours parfois injurieux et téméraire à l'encontre des bourreaux qui suppriment des vies humaines sans le moindre remords. Le contenu de son discours adressé devant les membres de l'institut est d'une virulence remarquable. En effet, lorsqu'il évoque la mort de Chénier, il nous montre à quel point le tragique avait suscité sa révolte contre les scènes de crime. Le discours qu'il tient à l'Institut est une véritable plaidoirie ; et la mort tragique de Chénier a constitué un des arguments majeurs pour mettre en cause et condamner avec beaucoup de fermeté une société criminogène. « Ah ! qu'il eût été plus heureux pour M. Chénier de n'avoir point participé à ces calamités publiques, qui retombèrent enfin sur sa tête ! Il a su comme moi ce que c'est que de perdre dans les orages populaires un frère tendrement aimé. Qu'auraient dit nos malheureux frères si Dieu les eût appelés le même jour à son tribunal ? S'ils s'étaient rencontrés au moment suprême, avant de confondre leur sang, ils nous auraient crié sans doute : ''Cessez vos guerres intestines, revenez à des sentiments d'amour et de paix ; la mort frappe également tous les partis, et vos cruelles divisions nous coûtent la jeunesse et la vie''. Tels auraient été leurs cris fraternels. »³⁶³ Même si Chateaubriand essaie de donner la voix aux morts, nous sommes persuadé qu'il y a de lui-

³⁶² RICHARD (Jean-Pierre), *ibidem*, p. 152.

³⁶³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp. 1064-1065.

même dans ces propos. Ses talents d'homme de lettres le poussent à user de la prosopopée pour apporter un message de paix. Il se sert de son génie satirique en empruntant sa voix aux victimes du tragique afin d'exprimer sa révolte contre la cruauté de son milieu social. Le cas d'André Chénier, frère de Marie-Josèphe Chénier est très pathétique au regard des circonstances tragiques dans lesquelles il est mort. Comme homme de lettres et chef de file des jeunes romantiques, Chateaubriand ne pouvait pas rester indifférent face aux crimes qui ont supprimé la vie de certains génies de son époque. C'est ce qui explique sa colère et la causticité de son discours ; discours qui a contribué à son malheur parce qu'il était jugé irrecevable : « Il n'y a pas longtemps que M. Chénier prononçait sur mes ouvrages des arrêts rigoureux qu'il préparait à publier : et c'est moi qui juge aujourd'hui mon juge. Je le dis dans toute la sincérité de mon cœur, j'aimerais mieux encore être exposé aux satires d'un ennemi, et vivre en paix dans la solitude, que de vous faire remarquer, par ma présence au milieu de vous, la rapide succession des hommes sur terre, la subite apparition de cette mort qui renverse nos projets et nos espérances, qui nous emporte tout à coup, et livre quelquefois notre mémoire à des hommes entièrement opposés à nos goûts, à nos sentiments et nos principes. Cette tribune est une espèce de champ de bataille où les talents viennent tour à tour briller et mourir... Tout ne fut pas fini quand on m'eut rendu mon discours ; on voulait me contraindre à en faire un second. Je déclarai que je m'en tenais au premier et je n'en ferais pas d'autre. La commission me déclara alors que je ne serais pas reçu à l'Académie. »³⁶⁴ Nous nous sommes permis de restituer cette longue citation, pour montrer l'imbrication du tragique et de la révolte, car Chateaubriand rappelle la terreur de son milieu social et sa colère au point de rester fidèle à la satire de son discours au détriment de son entrée à l'Académie. Il a choisi la voie de la satire pour dénoncer les crimes plutôt que de faire plaisir à ceux dont l'intérêt politique était prioritaire.

VIII-3 : Quelques cibles de la satire chateaubriandesque : attaques directes et individuelles

Il s'agit des attaques directes et personnalisées que l'auteur s'attelle à faire tout au long de son œuvre pour amplifier son discours satirique. Certaines personnalités ont marqué leurs noms dans la société du XIX^e siècle pour multiples raisons. Ceux qui nous intéressent, en rapport

³⁶⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1068-1069.

avec notre sujet, ce sont des personnages qui, par leur conduite et leurs actions envers le peuple, ont attiré un discours satirique venant de Chateaubriand. En d'autres termes, il s'agit des personnages dont la satire de Chateaubriand a ciblé parce qu'ils étaient à ses yeux, contestables par leurs actes. Son discours dirigé contre chacun d'eux se présente comme un véritable procès qui met à nu les travers commis dans une société en plein bouleversement. C'est ce que nous avons appelé des attaques directes et individuelles dressées contre les principales cibles de la satire chateaubriandesque. Chateaubriand, comme nous le verrons dans plusieurs illustrations, ne se perd pas dans une sorte de circonlocution pour condamner avec fermeté certains personnages qu'il nomme vertement et sans crainte. Ce sont des personnages cibles qui ont de près ou de loin contribué à la mort des individus ou à l'instabilité sociale. Ces personnages ont, de par l'autorité qu'ils incarnaient, heurté les principes fondamentaux de la société c'est-à-dire la liberté et le droit à la vie, qui sont des valeurs fondamentales d'une société. Étant lui-même un grand défenseur de la liberté, Chateaubriand n'a pas hésité d'attaquer avec véhémence les ennemis des principes précités ; principes qui régissent le fonctionnement harmonieux et paisible dans une société. Ce sous-chapitre se propose donc de mettre en lumière avec des exemples tirés des *Mémoires d'outre-tombe*, les quelques cibles de la satire chateaubriandesque. En nommant ces personnages cibles, Chateaubriand montre qu'il est l'incarnation de la liberté dont il est le fervent défenseur. Ce courage qui outrepassa la témérité s'énonce à travers des propos durs qu'il tient à l'encontre des personnages qu'il juge avec sévérité comme s'il les traînait en correctionnelle. Cela peut se démontrer par le jugement qu'il rend à la suite de l'assassinat du duc d'Enghien, rendant ainsi responsable M. de Talleyrand qu'il traite d'ailleurs d'instigateur. Ce qu'il en dit ici a une valeur de restitution des faits avec l'intention d'établir un réquisitoire : « Cette arrestation du duc d'Enghien, le 15 de mars, n'était pas ignorée de M. de Talleyrand ; il était journellement en rapport avec Bonaparte et conférait avec lui ; pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'arrestation et l'exécution, M. de Talleyrand, lui, ministre instigateur, s'est-il repenti, a-t-il dit un seul mot au premier Consul en faveur du malheureux prince ? Il est naturel de croire qu'il a applaudi à l'exécution de la sentence. »³⁶⁵ C'est avec beaucoup de sévérité que Chateaubriand rend ce jugement en condamnant avec fermeté M. de Talleyrand qu'il inculpe. Cette condamnation, digne du dernier jugement rendu par Dieu devant l'homme pécheur, trouve sa gravité par le terme de la repentance, essentiellement religieux qu'il emploie. En se demandant si M. de Talleyrand s'était repenti et en croyant surtout qu'il avait « applaudi à l'exécution de la sentence », Chateaubriand établit clairement la responsabilité de M. de Talleyrand dans la

³⁶⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 939.

mort du duc d'Enghien. Il ressort ainsi de cette inculpation, la dénonciation du meurtre et la critique de l'esprit sadique d'un meurtrier qui applaudi sa victime. Cette attitude vicieuse a fait dire à Jean-Pierre Richard dans le chapitre qui s'appelle « La mort et ses figures », chapitre tiré de son ouvrage *Paysage de Chateaubriand*, que Talleyrand est un « spectaculaire archétype du vice. »³⁶⁶ Ce vice, il l'exploite dans ses décisions fatales qui confèrent à sa personne, une image sombre et monstrueuse. Chateaubriand ne le ménage point en ceci qu'il établit sa culpabilité avec fermeté en ces termes : « J'ai tenu dans mes mains et lu de mes yeux une lettre de M. de Talleyrand ; elle est datée du 8 mars 1804 et relative à l'arrestation, non encore exécutée, de M. le duc d'Enghien. Le ministre invite le Premier Consul à sévir contre ses ennemis... Celui-ci a pris à la mort du duc d'Enghien une très forte part. Vainement on objecterait que la légèreté, le caractère et l'éducation du ministre devaient l'éloigner de la violence, que la corruption devait lui ôter l'énergie ; il ne demeurait pas moins constant qu'il a décidé le Consul à l'arrestation. Cette arrestation du duc d'Enghien, le 15 de mars, n'était pas ignorée de M. de Talleyrand. »³⁶⁷ Il semble que Chateaubriand n'enveloppe pas ses propos accusateurs contre M. de Talleyrand. Ce réquisitoire sous forme d'attaque directe est une satire contre les pourfendeurs de la liberté, de la morale et les adeptes du crime. M. de Talleyrand est ici la principale cible de cette satire qui rend le jugement d'un meurtre commis dans les circonstances les plus dramatiques.

Il se trouve que plusieurs faits lui sont reprochés au-delà de son statut de meurtrier. En effet, en tant que défenseur de la liberté de la presse, Chateaubriand ne pouvait souffrir de l'attitude indigne de Talleyrand à la tête du Nationale. Il dénonçait son immoralité dans un langage insultant où la violence éclatait d'un mot à l'autre. Le texte suivant nous en donnera un excellent exemple, tout en nous fournissant la preuve que Chateaubriand procède d'une satire ciblée : « Le patron du National, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse ; il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture. »³⁶⁸ Le mémorialiste s'insurge directement contre M. de Talleyrand qu'il accable de propos insultants : « Souillure, trahison et pourriture. »

Dans ses attaques directes et individuelles, le personnage de Fouché est aussi compté au nombre des cibles de la satire chateaubrianesque. C'est un personnage dont le traitement ne subi aucun ménagement ni faveur. Bien au contraire, Fouché comme Talleyrand, attire sur lui toute la causticité de l'auteur des *Mémoires* pour ses fautes commises. Dans un élan

³⁶⁶ RICHARD (Jean-Pierre), *ibidem*, p. 20.

³⁶⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp. 934-938.

³⁶⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2193.

impitoyable et sans compromis, Chateaubriand use de sa violence linguistique pour stigmatiser les actes de ce personnage perçu comme une remarquable cible. Lorsque Chateaubriand parle des Cents-jours à Gand dans le Livre XXIII au chapitre dix, il décrit les circonstances de sa rencontre avec Fouché, personnage dont il parle avec beaucoup de mépris. En voici quelques extraits : « Après les Cents-jours, madame de Custine me força de dîner chez elle avec Fouché... L'ancien ministre savait que je m'étais opposé à sa nomination à Roye, à Gonesse, à Arnouville ; et comme il me supposait puissant, il voulait faire sa paix avec moi. Ce qu'il y avait de mieux en lui, c'était la mort de Louis XVI : le régicide était son innocence. Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de destin, de nécessité, de droit des choses, mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'imprudentes maximes au profit du fort contre le faible. »³⁶⁹ Ces paroles qui suivent, remarquablement antipathiques, montrent que Chateaubriand traite Fouché en ennemi, l'accablant de propos presque injurieux. Ce sont des propos qui dénotent d'une aversion liée à un rapport de tension entre deux êtres qui ne s'aiment pas. Ne retenant que des « non-sens » chez Fouché, Chateaubriand ne lui reconnaît aucun sens d'équité et moins encore une once de sentiment humain. L'accusant de cultiver le primat du fort sur le faible, il établit là un véritable réquisitoire contre un homme inique et apathique. Il le dit le plus clairement possible en ces termes : « Ne se faisant faute d'aveux effrontés sur la justice des succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre, affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries... Je sortis en haussant les épaules au crime. M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. »³⁷⁰ Ce passage décrit une scène d'inimitié et un sentiment de mépris que Chateaubriand cultive à l'égard de Fouché. Le regard qu'il porte sur la personne de Fouché, est un regard de répulsion parce qu'il l'assimile à un criminel. Des propos satiriques qu'il dirige contre Fouché témoignent de sa lutte contre toute forme de violence qui verse le sang innocent. Cela prouve à suffisance que Chateaubriand a en horreur toutes les personnes qui sont incapables de sentiments humains et dont la conduite heurte les principes fondamentaux de la vie à savoir, la liberté, la justice et le droit à la vie. Dans son discours satirique qu'il inflige à Fouché, il y a tout lieu de reconnaître qu'il s'attribue la tâche de mener une guerre contre les pourfendeurs des droits humains. Pour preuve, Jean-Paul Clément revient sur le terme régicide que Chateaubriand a reconnu chez

³⁶⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1453-1455.

³⁷⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1455.

Fouché : « En 1815, après Waterloo, tous les amis du futur Charles X et le faubourg Saint-Germain adjurent Louis XVIII de prendre Fouché, le régicide, le fusilleur de la plaine des Brotteaux à Lyon, l'ancien ministre de la police de Napoléon, dans son Conseil. »³⁷¹ Ces deux témoignages semblent justifier le discours satirique de Chateaubriand dont Fouché est la cible. Dans les propos recueillis chez Jean-Paul Clément, le statut de criminel que Chateaubriand attribue à Fouché revêt toutes ses preuves. Au regard de toutes les attaques que Chateaubriand dirige contre les acteurs des crimes, les *Mémoires d'outre-tombe* semblent une œuvre qui dit la répugnance de Chateaubriand par rapport aux atrocités enregistrées dans sa société. En sa qualité de témoin de ces événements horribles et sanglants, il a voulu condamner avec véhémence leurs auteurs en les nommant avec une précision détachée de toute formule discrétionnaire. La valeur et le degré de sa satire se mesurent à la virulence de ses propos qui prennent distance de toute sorte d'euphémisme ou de circonlocution. Chateaubriand fait le procès de ses cibles, tout au moins les cibles de sa satire dans une lisibilité qui l'expose à l'adversité. Ses propos qui disent l'économie de sa pensée se présentent comme un véritable casus belli, car n'hésitant pas un seul instant d'exprimer sa critique à qui veut l'entendre, Chateaubriand fait preuve d'intrépidité. L'attitude qu'il tient devant Fouché, comme nous l'avons entendu dans son récit, en témoigne.

La lecture du discours satirique de Chateaubriand donne le reflet d'un procès d'intention qui martèle les coupables de crimes épouvantables et les responsables de l'injustice sociale. Se réclamant défenseur des libertés populaires, Chateaubriand assume cette fonction dans la mise en écriture d'une critique violente contre ceux qui portent atteinte à ces libertés. C'est une attitude propre à un auteur engagé qui veut faire de son œuvre, une tribune d'expression au service de la société. Jean-Paul Clément reconnaît ce côté d'homme libre et engagé qu'incarne Chateaubriand quand il dit la chose suivante : « Chateaubriand fut un homme tout à la fois politiquement engagé et intellectuellement libre. La passion coexiste avec un retrait critique qui ne peut manquer d'irriter les gardiens du sérail...En 1806, Chateaubriand polémiquait avec sang-froid en adversaire raisonnable. »³⁷² Cette adversité est consubstantielle à sa conscience aiguë d'être le plaideur des causes sociales et justes. C'est pourquoi, Jean-Paul Clément ajoute que « Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il plaide encore. » Cette plaidoirie est caustique d'autant plus qu'elle déconcerte ses principaux adversaires qui se sentent directement visés. Au nom de son engagement et de sa liberté comme le lui concède Jean-Paul Clément, Chateaubriand part en guerre contre ceux qui

³⁷¹ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 41.

³⁷² CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., pp. 206- 207.

entérinent les mesures attentatoires à la liberté et au droit à la vie. Ayant l'avantage de connaître ces hommes qui portent les germes de la peste sociale, il arme son discours des mots qui sont comme un pistolet chargé pour le dire avec Jean-Paul Sartre. Ces mots dressent un procès ciblé, une satire directement adressée aux personnes cibles dont les noms sont volontairement cités par Chateaubriand. C'est ce que nous avons appelé par attaques directes et individuelles comme si Chateaubriand procédait par une sorte de règlement de compte. En déployant vertement un réquisitoire accablant contre ses cibles, l'auteur des *Mémoires* s'aperçoit comme un justicier qui s'émancipe du silence complice de la lâcheté et de toute complaisance, pour asseoir sa liberté d'expression et son droit à la dénonciation des vices. Cette satire ciblée se révèle comme la mise en accusation des pourfendeurs de la loi naturelle. Pour Chateaubriand, la nature veut que l'homme soit libre tandis que la société lui impose le droit de régner. Or, ce droit parfois qui se distingue par des méfaits tels que la tyrannie, le crime ou le bannissement, ne rencontre pas l'assentiment de Chateaubriand. C'est pourquoi, connaissant nommément les ennemis de la cause qu'il défend farouchement, il s'arme d'un discours satirique et mène une guerre contre eux. Dans les propos caustiques qu'il tenait contre Fouché, le mot d'indifférence faisait partie des vices qu'il attribuait à sa cible. Il nous montre une fois de plus qu'il a en horreur l'indifférence quand il déclarait : « L'indifférence, j'en conviens, est une qualité des hommes d'État, mais des hommes d'État sans conscience. »³⁷³ S'il disait de Fouché qu'il était indifférent, il va sans dire qu'il ne lui trouvait aucune conscience. La conscience est cet arbitre intérieur, cette censure viscérale qui évite à l'homme de commettre des actes odieux. C'est bien cette faculté humaine de porter des jugements de valeur sur ses propres actes. Fouché qui se trouvait vide de cette faculté ne pouvait qu'attirer des attaques du satirique. Cette sorte d'attaque directe qui fait étalage des mots offensants, semble conférer aux dires de Chateaubriand, le degré paroxystique de la satire. Tandis que d'autres auteurs, pour des mesures sécuritaires s'emploient à condamner l'iniquité sociale sans dénoncer en termes clairs les instigateurs, Chateaubriand se donne la licence et la témérité de faire des procès ciblés, au mépris de toutes représailles. Dans un discours violent au terme duquel Chateaubriand s'oppose à la nomination de Fouché comme ministre, nous réalisons à quel point des rapports sociaux étaient conflictuels. Ce qui prenait une direction orageuse par des attaques directes : « Je soutins, seul avec M. Beugnot, qu'en aucun cas Louis XVIII ne devait admettre dans ses conseils M. Fouché... Que deviendra le ministre si un député, montant à la tribune un Moniteur à la main, lit le rapport de la convention du 9 août 1795 ; s'il demande l'expulsion de Fouché comme indigne en vertu de

³⁷³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2143.

ce rapport qui le chassait, lui Fouché (je cite textuellement), comme un voleur et un terroriste, dont la conduite atroce et criminelle communiquait le déshonneur et l'opprobre à toute assemblée quelconque dont il deviendrait membre ? »³⁷⁴ Le mémorialiste atteint ici le faite de sa satire par des propos insultants qui assomment la cible de sa satire. C'est une satire acharnée, digne d'une opposition dualiste entre le bien et le mal. Cette sorte de manichéisme qui se dégage dans la satire chateaubrianesque se définit par la violence de ses attaques ciblées, laquelle violence qui confirme son statut de défenseur des libertés populaires. Son aversion pour Fouché jugé comme criminel, voleur et terroriste, est le symbole d'une guerre ouverte entre la force du mal et celle du bien. La parole satirique se montre ici comme une arme parée pour défendre les suppliciés contre les bourreaux incapables de tout sentiment humain, et qui deviennent à leur tour, les cibles d'une critique acerbe.

Dans le Livre XXIV au chapitre cinq, Chateaubriand consacre une bonne partie qu'il intitule « Jugement sur Bonaparte ». Ce qu'il en dit tient lieu d'un véritable procès contre Bonaparte. Autrement dit, Bonaparte est compté au nombre des cibles de la satire chateaubrianesque, et les propos suivants en témoignent : « A Sainte-Hélène, il a condamné lui-même avec sévérité sa conduite politique sur deux points : la guerre d'Espagne et la guerre de Russie ; il aurait pu étendre sa confession à d'autres coupes. Ses enthousiastes ne soutiendront peut-être pas qu'en se blâmant il s'est trompé sur lui-même. Récapitulons : Bonaparte agit contre toute prudence, sans parler de nouveau de ce qu'il y eut d'odieux dans l'action, en tuant le duc d'Enghien : il attacha un poids à sa vie.»³⁷⁵ En insinuant que la mort du duc d'Enghien est imputable à Bonaparte, homme coupable d'action odieuse, Chateaubriand réalise ipso facto une attaque directe qui montre la gravité des méfaits de sa cible. Une cible à laquelle il suggère de dire davantage sa coulpe, parce qu'il estime que son imprudence a fait plusieurs victimes. C'est ce qui explique assurément, à en croire les propos de Chateaubriand, « un poids à sa vie. » L'auteur des *Mémoires* estime en effet, que le nombre incalculable de ses victimes pourrait constituer un fardeau sur sa conscience d'où l'importance de la confession qui serait de nature à le libérer des souillures du péché qui font perdre la grâce, pour une possible rédemption. L'idée essentielle que l'on peut tirer de cette satire véhémence, c'est la volonté qu'a l'auteur de pourfendre les errements de la société et de dénoncer les méfaits qui se situent à la limite de la décence. Cette dénonciation a ceci de particulier, de sortir de l'anonymat et d'attaquer directement la cible de cette satire par la précision identitaire. Cette précision ou cette attaque directe, nous l'avons dans le Livre XVI au chapitre huit où

³⁷⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1506-1507.

³⁷⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1532-1533.

Chateaubriand parle de Bonaparte : "Ses sophismes et ses remords" : « Les divers acteurs de la tragédie se sont mutuellement chargés ; Bonaparte seul n'en rejette la faute sur personne ; il conserve sa grandeur sous le poids de la malédiction ; il ne fléchit point la tête et reste debout ; il s'écrie comme le stoïcien : "Douleur, je n'avouerai jamais que tu sois un mal !" Mais ce que dans son orgueil il n'avouera point aux vivants, il est contraint de le confesser aux morts. Ce Prométhée, le vautour au sein, ravisseur du feu céleste, se croyait supérieur à tout, et il est forcé de répondre au duc d'Enghien qu'il a fait poussière avant le temps. »³⁷⁶ Par un style très poétique il emprunte le langage du Dieu créateur, qui créa l'homme à partir de la poussière. Chateaubriand rend un jugement sévère à Bonaparte qu'il accable de méchants mots. Le rendant coupable des horreurs épouvantables, les fautes de Bonaparte semblent irrémédiables aux yeux de Chateaubriand qui, comme la voix de Dieu, prononce la sentence en termes de malédiction. C'est certainement la finalité de tout acte criminel puisque la voix dont il est le porte parole dit dans certains de ses commandements que « Tu ne tueras point » et « La malédiction de l'Éternelle est dans la maison du méchant, mais il bénit la demeure du juste. » En déployant une parole sous forme sentencieuse pour stigmatiser quelques cibles de sa satire, on reconnaît l'auteur du *Génie du christianisme* à travers son vocabulaire qui intègre le champ lexical de la croyance religieuse et ses garde-fous. D'ailleurs, le poids de la malédiction qu'il fait porter à Bonaparte pour avoir transgressé les préceptes dont il est le défenseur, donne sens à ses propos satiriques. Nous voici une fois de plus au cœur d'une plaidoirie où la satire et le jugement frisent la sentence apocalyptique : « Une grave leçon est à tirer de la vie de Bonaparte. Deux actions, toutes deux mauvaises, ont commencé et amené sa chute : la mort du duc d'Enghien, la guerre d'Espagne. Il a beau passer dessus avec sa gloire, elles sont demeurées là pour le perdre. Il a péri par le côté même où il s'était cru fort, c'est-à-dire, ses qualités supérieures dans l'ordre et l'équité. Tant qu'il ne fit qu'attaquer l'anarchie et les étrangers ennemis de la France, il fut victorieux ; il se trouva dépouillé de sa vigueur aussitôt qu'il entra dans les voies corrompues : le cheveu coupé par Dalila n'est autre chose que la perte de la vertu. Tout crime porte en soi une incapacité radicale et un germe de malheur : pratiquons donc le bien pour être heureux, et soyons justes pour être habiles. En preuve de cette vérité, remarquez qu'au moment même de la mort du prince, commença la dissidence qui, croissant en raison de la mauvaise fortune, détermina la chute de l'ordonnateur de la tragédie de Vincennes. »³⁷⁷ Obnubilé par un vocabulaire essentiellement religieux pour faire le procès de Bonaparte, Chateaubriand semble être la voix de la conscience française et

³⁷⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 939-940.

³⁷⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 943.

dans une plus large mesure, l'écho sonore de la volonté céleste : « Bien-aimé, n'imites pas le mal, mais le bien. »

Jamais une cible n'a été attaquée comme l'on constate par la virulence des mots qui fusent autour du personnage de Bonaparte. Dans l'exercice de sa liberté d'expression, Chateaubriand met à profit ses talents littéraires pour bien armer son discours satirique qui assomme violemment sa cible. Cette violence tient lieu entre autres, de son aversion contre le meurtre « car le meurtre lui apparaît d'abord comme un mode agressif, individuel, extrême de la négativité ; il détruit ce qui est, insulte la tradition et l'origine : Chateaubriand ne peut que le haïr. »³⁷⁸ Cette éthique de conviction que lui concède Jean-Pierre Richard conforte la portée de son discours satirique et justifie surtout toute la violence linguistique dont Bonaparte et bien d'autres cibles sont victimes. Les attaques ciblées que nous avons décelées sont pour la plupart consubstantielles à la terreur meurtrière. Ce qui justifie en outre les propos assertifs de Jean-Pierre Richard. Si bien évidemment Chateaubriand a en horreur le meurtre et de surcroît, il se fait défenseur de la liberté, sa trop grande propension à la dénonciation ne peut donc souffrir d'un quelconque étonnement. En haïssant le meurtre pour le dire avec Jean-Pierre Richard, il ne pouvait pas ne pas haïr le meurtrier. C'est cette suite logique qui explique sa rage contre les personnages cibles de sa satire, à l'instar de Talleyrand et Fouché pour ne citer que ceux-là, car les exemples sont légion. Cette conscience aiguë de protéger la société contre ses bourreaux par le discours d'une extrême violence, fait porter à Chateaubriand, l'étiquette d'un satiriste qui voue son œuvre au service des sans voix. C'est, comme on peut le constater à travers la causticité de ses propos, la puissance d'un engagement ferme au sens sartrien. Cet engagement a ceci de particulier, les procès ciblés qui dénoncent nommément les instigateurs de l'angoisse existentielle du XIX^e siècle. Dans son œuvre intitulée *Chateaubriand polémiste*, Michel Lelievre développe le côté combattif de Chateaubriand dans un sous-chapitre qu'il nomme « Le mépris des hommes politiques ». Ainsi dit-il, « L'écrivain de combat n'est pas accepté par les hommes politiques : la réflexion du Tsar, qui ne voit en lui qu'un poète, querelleur de profession, est révélatrice. Pour les chefs de l'état et ministres, la littérature est un monde exotique, parfois plaisant, mais dangereux. Au jugement des Ferrand, Molé ou Polignac, Chateaubriand est une sorte d'intrus : il vient d'ailleurs et devait y retourner. »³⁷⁹ Chateaubriand qui avait entre autres cibles, les hommes politiques, ne pouvait qu'attirer les regards hostiles dans son entourage. C'est cette allure querelleuse comme le remarque Michel Lelievre qui le prédestinait à la polémique ; laquelle polémique tenait parfois lieu d'une fibre

³⁷⁸ RICHARD (Jean-Pierre), *ibidem*, p. 151.

³⁷⁹ LELIEVRE (Michel), *ibidem*, P. 16.

satirique. Ainsi, « En bon pratiquant, le polémiste s'interroge et se juge. Il exprime le regret de cet instinct d'orgueil qui l'entraîne à ravalier les individus et les événements. »³⁸⁰ Cette témérité qui consistait à rabaisser ou à humilier les individus marquait déjà l'image d'un Chateaubriand satirique. Jean Mourot dans son article intitulé « Chateaubriand satirique » remarque que « C'est à des hommes de la politique et du pouvoir que vont ses haines les plus vigoureuses et les plus durables, ses attaques les plus fréquentes et les plus féroces : Decazes, Molé, Pasquier, Villèle, Louis-Philippe, Thiers, et par-dessus tout Talleyrand. »³⁸¹ Le discours satirique qui foisonne dans les *Mémoires d'outre-tombe*, révèle les attaques dont parle Jean Mourot dans son article consacré essentiellement à la satire chateaubrianesque. Ces multiples attaques directes que nous avons évoquées font exploser la fibre satirique du mémorialiste.

Chapitre IX : La polémique

Les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand présentent de page en page le côté polémiste du mémorialiste. Cette allure polémique ne se dissocie guère de sa propension satirique parce qu'elle s'inscrit toujours dans une espèce de réquisitoire qui en appelle au sens pratique de la morale et des devoirs. Se plaisant dans cette posture de polémiste, Chateaubriand ne s'interdit pas de faire le procès de ce qui lui semble injuste. Son attitude critique face à la société l'emmène à reconnaître son élan polémique. Marcellus cite Chateaubriand dans son article quand il déclare que « La polémique est mon allure naturelle. »³⁸² Dans ce chapitre axé essentiellement sur la polémique de Chateaubriand, nous nous étalerons dans différentes facettes de sa controverse et de son attitude critique. Cette allure polémique débouche sur un ensemble d'éléments tels que le procès contre tout ce qui sonne faux et qui, en revanche, pousse à l'exil comme autre moyen satirique de dire non à l'inadmissible. Le recours aux œuvres biographiques qui soulignent à la fois l'allure polémique et satirique de Chateaubriand fermera le troisième chapitre de notre troisième partie.

³⁸⁰ LELIEVRE (Michel), *ibidem*, p. 40.

³⁸¹ MOUROT (Jean), *op.cit.*, p. 166.

³⁸² MARCELLUS (comte Marie-Louis-Jean-André-Charles de), *Chateaubriand et son temps*, Paris, Michel Lévy, 1859, p. 17.

IX-1 : Le procès contre la cupidité, l'injustice sociale et la société industrielle

Chateaubriand montre une attitude altruiste lorsqu'il dénonce avec force l'inclination de certains personnages à des intérêts égoïstes. Il se lance pour ce faire sur la voie d'un réquisitoire caustique, lequel réquisitoire dirigé contre une catégorie de personnes obnubilées par la morale des intérêts matériels. Non seulement il s'en moque, mais il forge une opinion satirique à l'égard des ministres dont la cupidité n'est qu'un vice social. Les propos suivants illustrent cette pensée qui se mue en procès : « Je me moquais quelque fois des ministres et je donnais cours à ce penchant ironique que j'ai toujours réprouvé en moi. Enfin, sous la date du 5 décembre 1818, le *Conservateur* contenait un article sérieux sur la morale des intérêts et sur celle des devoirs : c'est de cet article, qui fit du bruit, qu'est née la phraséologie des intérêts moraux et des intérêts matériels, mise d'abord en avant par moi, adoptée ensuite par tout le monde. »³⁸³ Chateaubriand avait certainement pris l'initiative d'évoquer le problème des intérêts moraux et des intérêts matériels pour fustiger la cupidité d'une certaine classe sociale mue par un esprit égoïste. Cette catégorie de personnes accorde le primat des intérêts personnels sur les profits collectifs. De cet esprit individualiste naissent l'iniquité sociale, la misère et la corruption. Tous ces maux sont dénoncés par l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* qui se montre et comme il s'est toujours montré, soucieux de l'avenir et des intérêts du peuple. Cette conscience prononcée vers la défense des intérêts populaires l'emmène à faire le procès du ministère, source de la corruption sociale : « Le ministère a inventé une morale nouvelle, la morale des intérêts ; celle des droits est abandonnée aux imbéciles. Or, cette morale des intérêts, dont on veut faire la base de notre gouvernement, a plus corrompu le peuple dans l'espace de trois années que la révolution dans un quart de siècle.»³⁸⁴ Chateaubriand prône le désintéressement au détriment de l'avidité qui heurte le sens profond des valeurs sociales. La remise en cause de la morale instituée par la politique, morale dite morale des intérêts, est un véritable réquisitoire qui se mue en satire. La teneur de cette satire peut se mesurer par l'emploi des propos insultants que l'auteur s'autorise dans son discours. L'adjectif « imbéciles » en est une illustration. En faisant le procès des hommes cupides, le mémorialiste s'est montré lui-même l'exemple digne d'être loué par son désintéressement. Ce

³⁸³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 1635-1637.

³⁸⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1638.

témoignage est fondé sur son refus de la pension de ministre d'État qu'on voulait lui remettre. Ainsi, dit-il, « Lorsqu'on me chassa du ministère, on ne me rendit point ma pension de ministre d'État ; je ne la réclamai point ; mais M. de Villèle, sur une observation du Roi, s'avisa de me faire expédier un nouveau brevet de cette pension par M. de Peyronnet. Je la refusais... Je ne voulais pas devenir le pensionnaire du président du conseil. »³⁸⁵ Cet esprit détaché de tout intérêt explique son aversion pour des hommes obnubilés par le pouvoir et l'argent. C'est aussi ce qui explique sa satire contre toute forme d'inégalité. La misère des classes populaires inspire à Chateaubriand non seulement une compassion, mais aussi une diatribe contre les inégalités des fortunes. Dans le Livre XLIII au douzième chapitre, Chateaubriand parle des « Inégalités de fortunes. Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle ». Dans ce chapitre, il établit un grand procès à l'encontre des iniquités sociales qui génèrent la misère. Les propos suivants mettent à nu ce réquisitoire accablant : « ... Pour ne toucher qu'un point entre mille, la propriété, par exemple, restera-t-elle distribuée comme elle l'est ? La royauté née à Reims avait pu faire aller cette propriété en tempérant la rigueur par la diffusion des lois morales, comme elle avait changé l'humanité en charité. Un État politique où des individus ont des millions de revenus tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice ? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons ; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons ; celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis de blé à un mort ? »³⁸⁶ Les propos qui suivent témoignent d'une intention satirique contre les disproportions qui heurtent l'équilibre social. Ces disproportions viennent de la cupidité d'une certaine classe sociale qui privilégie ses intérêts égoïstes au détriment des classes populaires. Ces inégalités de fortunes justifient la plaidoirie de Chateaubriand qui montre sa compassion par rapport à la misère des classes inférieures et dresse un réquisitoire poignant contre ceux par qui les inégalités arrivent. Son discours devient de plus en plus satirique quand il évoque la dangerosité de ces disproportions en ces termes : « A mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irrégulier. La trop grande disproportion des conditions et fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée ;

³⁸⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1802.

³⁸⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2960.

mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin mille fois le superflu : pour dernière ressource il vous le faudra tuer. »³⁸⁷ Le mot superflu est expressément employé pour marquer la surabondance des fortunes des uns tandis que d'autres croupissent dans la misère. Ce superflu est la part inéquitable qui dénote des intérêts égoïstes tirés par des personnes avides. En fustigeant les disproportions qui pérennisent le déséquilibre de la classe sociale, Chateaubriand plaide la cause des pauvres, victimes de la morale des intérêts. Cette plaidoirie s'énonce en des termes très caustiques et dévoile l'intention satirique de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*.

L'expansion de la société industrielle inspire à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* une critique acerbe en ceci qu'elle prive l'homme d'une activité ou d'un travail libérateur. L'invention d'un nombre croissant de machines constitue la véritable cause de l'oisiveté. C'est pourquoi, faisant le procès de la société industrielle, thème lié à la révolte romantique, Chateaubriand pense que « La société, d'un côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute. Supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité de la variété des machines ; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité : que ferez-vous du genre humain désoccupé ? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence ? la vigueur d'un corps s'entretient par l'occupation physique ; le labeur cessant, la force disparaît ; nous deviendrons semblables à ces nations d'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. Ainsi, la liberté ne se conserve que par le travail, parce que le travail produit la force : retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude : In sudore vultus tui, vesceris pane. La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort ; l'homme est moins l'esclave de ses sueurs que de ses pensées : voilà comme, après avoir fait le tour de la société, après avoir passé par les diverses civilisations, après avoir supposé des perfectionnements inconnus, on se retrouve au point de départ en présence des vérités de l'Écriture. »³⁸⁸ Ce long texte est un véritable jugement prononcé contre la société industrielle qui se présente comme l'ennemi du genre humain, en ceci qu'elle le prive de sa liberté en le privant de son occupation, donc de son travail libérateur. C'est un procès contre les industriels

³⁸⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2960-2962.

³⁸⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1007.

qui réduisent la main d'œuvre au profit d'une espèce de robotisation qui condamne l'homme au chômage. En effet, si le travail de l'homme est substitué par diverses machines, l'homme perd son activité et sa liberté qui, selon Chateaubriand « ne se conserve que par le travail. » Il y a chez Chateaubriand un langage factieux digne de la révolte romantique. Comme l'histoire littéraire nous l'enseigne, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les romantiques expriment leur révolte contre l'ordre et la raison, leur refus d'une société obsédée par le pouvoir et l'argent. Certes, les *Mémoires d'outre-tombe* ne sont pas a priori des factums, mais au regard de ce réquisitoire accablant que Chateaubriand dresse contre la société industrielle et la cupidité de quelques personnages, il appert de reconnaître quelque chose de l'ordre de la révolution romantique dans ses propos. D'ailleurs, reconnu comme le maître de ce mouvement romantique, il est moins étonnant de retrouver les thèmes essentiels du mouvement dans son œuvre. Le procès qu'il intente à la société industrielle est le reflet de la révolte romantique, car les romantiques ont aussi été affectés par la misère du peuple. C'est pour cela qu'ils ont pris position contre toutes les formes d'oppression politique, et dénoncé l'exploitation et la pauvreté nées du développement de l'industrialisation. Les propos de Chateaubriand cités ci-dessus réactualisent cette révolte romantique où la défense des pauvres et la satire contre la société industrielle s'énoncent en des termes virulents. Michel Lelievre lui reconnaît une inclination à la polémique, et cette polémique tient lieu de son désir de voir un changement dans sa société. C'est dans cette optique qu'il affirmait que « L'œuvre de Chateaubriand ne se comprend pas sans le goût du risque et de la victoire. Qu'ils soient comparés à la vindicative Némésis ou qu'on y reconnaisse le souffle du prophète, l'instinct et le don de la polémique ont marqué fortement Chateaubriand. L'intérêt constant qui le lia aux travaux d'histoire traduit la nécessité pour l'homme d'action de fonder sa réflexion sur le sort des hommes et sur le destin du monde. En cela, il reprend la tradition de la polémique la plus ambitieuse. »³⁸⁹ S'accrochant sur sa conviction religieuse, Chateaubriand tient un langage juridique qui, d'une part entrevoit les possibilités d'une liberté à venir et d'autre part, la sanction ou la condamnation de ceux qui se distinguent par des pratiques iniques et liberticides. Dans sa conscience aiguë des valeurs de la religion chrétienne, il ne s'empêche pas de citer in extenso les références bibliques tout en restant dans un jargon juridique qui rappelle le jugement des oppresseurs avides et ennemis des libertés populaires. Dans un chapitre intitulé « L'idée chrétienne est l'avenir du monde », l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* s'exprime en ces termes : « Loin d'être à son terme, la religion du libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique, liberté, égalité, fraternité. L'Évangile, sentence d'acquiescement,

³⁸⁹ LELIEVRE (Michel), *ibidem*, p. 5.

n'a pas été lu encore à tous ; nous en sommes encore aux malédictions prononcées par le Christ : " Malheur à vous qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout de doigt !" Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières ; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le calvaire avec le messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations ce nouveau testament écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans les clauses. Les gouvernements passeront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute. »³⁹⁰ Il ressort de ce long texte, un champ lexical du procès. Ce réseau lexical s'illustre à travers des mots tels que « **sentence** », « **acquittement** », « **liberté** » et « **réhabilitation** ». Chateaubriand qui s'essaie au langage juridique, mais une juridiction qu'il puise dans ses convictions religieuses, condamne avec fermeté tout ce qui est de l'ordre inique, liberticide et qui s'enferme dans une morale d'intérêts dont l'industrialisation est l'une des causes. En se faisant juge et parti, Chateaubriand fait étalage d'un procès où les sanctions sont prévues d'avance pour ceux qui entretiennent toute forme d'oppression, d'injustice sociale et d'intérêts égoïstes contre la classe moyenne. La référence de l'évangile tirée dans Luc 11 : 46, montre à quel point Chateaubriand est pour la condamnation de tout ce qui participe de la souffrance humaine. L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* met à profit sa foi chrétienne pour dénoncer ce que le Christ a aussi reproché tout au long de son ministère. L'intérêt égoïste, l'injustice sociale et les travers de l'industrialisation n'ont pas échappé à son discours satirique. C'est certainement sa propension à la polémique qui lui inspire cette fermeté à ne pas ménager même les Rois dont les lois lui inspiraient la révolte. C'est ce que nous rapporte Michel Lelievre quand il dit que « La loi du 29/11/1830 força Chateaubriand à réserver pour l'outre-tombe, ses attaques visant l'autorité du roi ou vitupérant l'usurpateur. Au cours de sa longue carrière, le polémiste dut plier son talent aux nécessités des lois ; ses réelles audaces furent payées par des craintes vives, par des disgrâces ruineuses ou par la prison. »³⁹¹ Son instinct satirique et polémique lui a valu des conditions carcérales, mais sa liberté lui refusait le silence. Son allure polémique génère dans ses *Mémoires*, un discours satirique. Ce discours, par sa causticité vire au procès dont le verdict tend à condamner les coupables des déviances sociales ; indifférents aux ignobles souffrances des classes populaires. La société industrielle à laquelle Chateaubriand fait procès a déclenché ce qu'on appelle de nos jours le développement, puis la société de consommation

³⁹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1022.

³⁹¹ LELIEVRE (Michel), ibidem, P. 12.

caractérisée, non seulement par l'écrasement des masses populaires, mais aussi par l'inégalité et la misère croissantes. La polémique est de plus en plus présente dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et ce penchant à la controverse et à la critique appelle à la morale des devoirs. Dans son œuvre intitulée *Chateaubriand polémiste*, Michel Lelievre nous rapporte ce que disait Chateaubriand en ces termes : « Depuis 25 ans, ma vie n'a été qu'un combat contre ce qui m'a paru faux en religion, en philosophie, en politique, contre les crimes ou les erreurs de mon siècle, contre les hommes qui abusaient du pouvoir pour corrompre ou pour enchaîner les peuples. »³⁹² Ce regard critique que lance Chateaubriand sur ceux qui abusent du pouvoir, attise sa propension polémiste, voire sa verve satirique.

En dépit de sa foi catholique, Chateaubriand ne pouvait s'empêcher de critiquer la cupidité des hommes de l'église pendant son séjour en Angleterre. Ainsi, outré par l'avarice d'un évêque, il le crut incapable de racheter même son âme : « Les personnages distingués de notre église militante étaient alors en Angleterre : l'abbé Carron... l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, prélat sévère et borné, qui contribuait à rendre M. le comte d'Artois de plus en plus étranger à son siècle ; l'archevêque d'Aix, calomnié peut-être à cause de ses succès dans le monde; un autre évêque savant et pieux, mais d'une telle avarice, que s'il avait eu le malheur de perdre son âme, il ne l'aurait jamais rachetée. »³⁹³ L'emploi de cette locution adverbiale « Jamais » traduit, non seulement la gravité de l'avarice de cet évêque, mais aussi le mécompte de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* qui abhorre l'avarice. Autant qu'il a une aversion insurmontable pour toute cupidité, autant qu'il a nourri un dégoût très prononcé pour l'injustice. Toute sorte d'injustice l'insupporte au point de tenir un langage sentencieux et fortement caustique. C'est le cas de l'injustice cruelle dont les vainqueurs de juillet 1830 sont victimes. Chateaubriand l'exprime en terme de procès d'une action qui semble irrémédiable, à en croire la crudité de ses propos : « On fait fusiller en juin 1832 les hommes qui remportèrent la victoire en juillet 1830 ; cette même école polytechnique, cette même artillerie de la garde nationale, on les sacrifie ; elles conquièrent le pouvoir pour ceux qui les foudroient, les désavouent et les licencient. Les républicains ont certainement le tort d'avoir préconisé des mesures d'anarchie et de désordre ; mais que n'employâtes-vous d'aussi nobles bras à nos frontières ? Ils nous auraient délivrés du joug ignominieux de l'étranger. De têtes généreuses, exaltées, ne seraient pas restées à fermenter dans Paris, à s'enflammer contre l'humiliation de notre politique extérieure et contre la foi-mentie de la royauté nouvelle. Vous avez été impitoyables, vous qui, sans partager les périls des trois journées, en avez recueilli le fruit.

³⁹² CHATEAUBRIAND (François-René de), cité par Michel Lelievre, *ibidem*, p. 3.

³⁹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 669.

Allez maintenant avec les mères reconnaître les corps de ces décorés de Juillet, de qui vous tenez places, richesses, honneurs. »³⁹⁴ Dans ce long passage, Chateaubriand dénonce, non seulement la cruelle injustice des hommes contre leurs bienfaiteurs, mais également l'ingratitude criminelle dont ils ont fait montre. Chateaubriand crée une combinaison de mots « foi-mentie » pour décrire les maux sociaux, et pour établir un réquisitoire contre l'imposture de la nouvelle royauté qui remercie les artisans de sa couronne par un bain de sang. Chateaubriand fait donc de la cupidité et de l'iniquité, voire des débordements de l'industrialisation, une matière à procès. Son inclination à la polémique lui attire toujours des adversaires ; d'où les propos de Marie-Jeanne Durry qui, dans *La vieillesse de Chateaubriand*, affirme qu'« Il a la vue plongeante sur l'avenir, et la volonté de défendre le passé ; la perception précise des hommes et des événements, et le don prophétique ; le nihilisme, et une confiance dans un temps caché au profond du futur et régénéré par la religion, une politesse laudative qui va jusqu'au cérémonial, et un tel instinct de polémique qu'il lui faut toujours un adversaire, n'importe où. »³⁹⁵ La polémique se présente ici pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* comme un autre moyen d'exprimer sa verve satirique, faisant ainsi de son œuvre, une tribune d'expression pour fustiger les déviations sociales. Cette allure polémique qui n'est autre que l'expression de la satire, le conduit dans un exil aussi bien métaphysique que social. Parlant de sa condition d'émigré et de son allure de polémiste, Michel Lelievre nous dit que « L'avènement de Louis-Philippe brisa la carrière politique de Chateaubriand : la littérature y gagna des brochures d'un nouveau style polémique et l'achèvement des *Mémoires* [...] Chateaubriand souffrit de sa condition de cadet, mais elle lui valut sans doute d'échapper au Couperet ; l'émigré de l'intérieur dû abandonner le palais des trahisons, mais le polémiste prit sa revanche pour l'outre-tombe. »³⁹⁶ La polémique de Chateaubriand se présente ici comme une démarche vindicative à caractère satirique. Chateaubriand a une écriture de combat qui témoigne de son allure polémique. Cette volonté manifeste vise à prendre une distance critique face au pouvoir et surtout face à ses adversaires qui souffrent de sa plume satirique. C'est ce que nous montre Fabienne Bercegol dans son article intitulé « Un portrait de combat : Talleyrand dans les Mémoires d'outre-tombe ». Reconnaisant son allure polémique et la véhémence de la plume du mémorialiste, elle déclare : « Qu'ils en aient fait l'éloge ou qu'ils l'aient condamné pour les élans de haine ou de mépris qu'il manifestait, tous les contemporains de Chateaubriand s'accordent pour lui reconnaître un rare talent de polémiste

³⁹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2429.

³⁹⁵ DURRY (Marie-Jeanne), *La vieillesse de Chateaubriand*, 1830-1848, t. I, Paris, Le Divan, 1933, p. 11.

³⁹⁶ LELIEVRE (Michel), ibidem, p. 33.

et insistent sur l'efficacité redoutable de son écriture de combat, servie par un style hardi et mordant qui lui permet d'atteindre sa cible à tous les coups. Cette image du duelliste de plume infaillible dans ses attaques, nul n'a mieux contribué à la reprendre que Marcellus... Lui qui possède au plus haut point l'indépendance frondeuse, une superbe hauteur à l'égard des grands qui n'ont jamais réussi à l'impressionner, le don de la moquerie, le goût et l'art de la satire, quoiqu'il s'en défende et feigne de les regretter, et surtout l'ardeur belliqueuse, la volonté d'en découdre avec et de terrasser l'adversaire, quitte à jeter plus tard sur de tels combats un regard désabusé et quelque peu ennuyé. On ne s'étonnera donc pas que ce soit toute son œuvre qui résonne du bruit des querelles politiques, religieuses, littéraires, dans lesquelles il s'est jeté sa vie durant avec une énergie que la tentation récurrente du détachement et de la retraite n'a jamais réussi à totalement étouffer. Sa verve de polémiste s'exerce ainsi bien au-delà des textes de combat de circonstance, brochures, discours, articles de journaux. Elle atteint l'œuvre romanesque et se déploie surtout amplement dans les *Mémoires d'outre-tombe*, que l'on peut à juste titre regarder comme le couronnement de cette carrière de polémiste... Ce durcissement de la polémique sous la monarchie de Juillet, cette quête de plus en plus marquée d'une écriture du choc et de la véhémence, le portrait de Talleyrand que nous avons choisi d'étudier en est certainement l'illustration la plus exemplaire, puisque s'y succèdent des attaques d'une violence inouïe, exceptionnelle même, dans la mesure où l'on est alors bien au-delà des portraits indignés qu'avaient inspirés à Chateaubriand ses autres bêtes noires, les révolutionnaires de 1789 ou Louis Philippe.»³⁹⁷ Nous pouvons tout de même reconnaître que si les *Mémoires d'outre-tombe* se distinguent des autres écrits polémiques du mémorialiste par l'ingéniosité dont il fait montre dans sa verve satirique, ils s'en démarquent toutefois par son désir d'amener le lecteur à comprendre l'histoire de son siècle et surtout à prendre connaissance de l'épopée d'une vie mouvementée.

IX-2 : L'exil comme rejet des normes sociales

Nous nous emploierons à montrer combien l'exil donne lieu à un acte satirique dans le sens qu'il constitue une protestation contre les errements sociaux. Il s'agit de montrer en d'autres termes, une satire qui s'énonce par le geste, par l'action du départ annonciateur d'un refus consubstantiel aux réalités sociales. C'est un rejet qui porte le sens d'un geste satirique. L'exil

³⁹⁷ BERCEGOL (Fabienne), *ibidem*, pp. 9-10-11.

ici se présente comme une fuite signalant le désaccord et donc la réprobation d'une société faite de chaînes et de normes insupportables. Jean-Marie Roulin dans son œuvre intitulée *Chateaubriand l'exil et la gloire*, consacre un chapitre qui porte sur « Le voyage, l'exil ». Il assimile les déplacements de Chateaubriand comme une fuite, et le dit en ces termes : « Dans la tradition, le voyage constitue un moment important de la découverte de l'autre, de l'ouverture sur le monde ; il est aussi un moyen d'échapper à l'enfermement ou au carcan familial. Or, chez Chateaubriand, les déplacements ne débouchent pas sur la découverte de l'altérité et, s'ils semblent obéir parfois à une volonté de fuir, souvent motivés par une circonstance externe qui contraint le héros à partir...»³⁹⁸ Cette fuite, due peut-être au « Vandalisme révolutionnaire » ou à la « Démagogie de la violence » voire au caractère liberticide de la société, est aussi évoquée par d'autres auteurs. Sans vouloir faire de l'exil de Chateaubriand l'objet de son article, Laurence Richer évoque tout de même la fuite de Chateaubriand comme une forme d'exil lié à la pression du pouvoir napoléonien. Ainsi, dit-elle dans « Ombres allemandes Chateaubriand et les paysages du Nord » : « Saisissant la première occasion de rentrer, il ne reste que quatre mois à Berlin. Terre d'exil : son opinion est faite. Évoquant les voyages pourtant brillants de madame de Staël en Allemagne, dans une civilisation à laquelle elle participe par tant d'aspects, son ami ne trouve à évoquer que la contrainte napoléonienne, et la fuite loin de la France. »³⁹⁹

Si Chateaubriand prend la résolution de s'exiler, c'est parce que les normes sociales seraient de véritables entraves pour l'homme de génie et défenseur de la liberté. Cette fuite motivée est trop imbibée de satire parce qu'elle condamne les travers qui étouffent ceux, comme Chateaubriand, qui aspirent à la liberté. L'exil est la quête d'un Ailleurs qui semble le contraire d'un Ici insupportable et plein d'hostilité. Condamner le théâtre larmoyant que lui offre la société, et partir pour lui opposer une absence, sont deux types de réactions qui forment pour Chateaubriand, le paradigme commun. Il s'agit donc de la satire qui revêt plusieurs formes. Au-delà de sa violence linguistique, ses procès contre le dysfonctionnement de la société, sa critique virulente contre certains personnages historiques qu'il juge indignes et cruels, Chateaubriand vit l'exil comme moyen de s'émanciper de tous les maux sociaux ; quand la société devient un monstre redoutable. Cette notion d'exil semble coller l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* depuis sa prime enfance. C'est dans cette optique que Jean-Marie

³⁹⁸ ROULIN (Jean-Marie), *Chateaubriand L'exil et la gloire Du roman familial à l'identité littéraire dans l'œuvre de Chateaubriand*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 85.

³⁹⁹ RICHER (Laurence), « Ombres allemandes. Chateaubriand et les paysages du nord », in *Écriture XIX 5 Chateaubriand et l'écriture des paysages*, textes réunis et présentés par Philippe Antoine, lettres modernes minard, CAEN, 2008, p. 131.

Roulin déclare que « Sa vie commence par un exil. »⁴⁰⁰ Le milieu social ou familial pourrait être générateur de son exil. Cet exil volontaire ou forcé est un autre procès qui témoigne de son mécontentement dans une société à la fois liberticide, tyrannique et cruelle. Partir dans ces circonstances, c'est dire non à ces maux, fustiger l'instant présent à travers sa triste réalité, claquer la porte à l'infâme. Partir pour l'exil, c'est dire non à ceux qui gouvernent l'instant présent ; et, comme le disait Marie Haddou, « Si dire non revient quasiment à déclencher un conflit, l'autre, attaqué, va déterrer la hache de guerre ; il faudra bien qu'il se défende puisque nous sommes, en notre for intérieur, persuadés d'être l'agresseur. »⁴⁰¹ Ici se pose le principe de l'Ailleurs tant convoité par les romantiques ; un Ailleurs qui se veut la quête du lieu possible de la liberté et de la sécurité. L'Ailleurs pour les romantiques constitue un exutoire ; le lieu par excellence de la liberté. Chateaubriand prône l'exil, donc cet Ailleurs libérateur, parce qu'il lui confère le statut d'un espace où les mesures sécuritaires lui évitent la torture morale ou physique, l'enchaînement, voire la finitude. Toute cavale liée à des mesures oppressives est une véritable opposition contre les oppresseurs. Ainsi, doit-on l'assimiler à l'autre versant de la satire ? Si l'exil est perçu comme rejet des normes sociales, ce rejet, forme de refus, prend le sens d'une satire réactionnaire et comportementale. Une satire gestuelle qui engendre les hostilités entre celui qui est considéré comme le paria de la société, cet être subversif à qui la réalité du milieu social fait prendre la poudre d'escampette. Dans sa dimension multiforme, l'exil s'assimile à un comportement satirique qui se veut aussi social et culturel. Le côté politique n'est pas moins essentiel, mais nous portons un accent particulier sur le côté social et culturel pour ne pas nous éloigner de notre sujet. Par extension, cet exil se verra métaphysique et intérieur. Toutefois, le caractère social de l'exil s'explique par son aspect physique lié au mouvement. C'est un exil géographique. C'est ce que nous savons d'une manière générale, mais « Si l'exil est communément physique, c'est-à-dire spatial, géographique, n'existe-t-il pas également un exil culturel ? Un exil dans la culture, dans la langue ou langues de l'autre et donc non seulement rejet, un bannissement et un châtement, mais aussi une incompréhension, une aliénation, une perte d'identité ? »⁴⁰² C'est un exil qui, avec Chateaubriand se réduit à l'écriture ; laquelle écriture, celle qui se déploie dans une direction satirique. Cet exil culturel est un jeu de retranchement et de retournement qui débouche sur la contestation, le refus et la dénonciation. Désirant prendre la poudre d'escampette, Chateaubriand annonce par ce geste, son mal de siècle qu'il a nommé « Vague

⁴⁰⁰ ROULIN (Jean-Marie), op.cit., P. 86.

⁴⁰¹ HADDOU (Marie), *Savoir dire non*, Paris, Flammarion, 2006, p. 29.

⁴⁰² MOUNIER (Jacques) et alii, *Exil et Littérature*, Centre de recherche sur l'Édition, Grenoble, 1987, p. 5.

des passions ». Il y a autour de ce concept toute une littérature à caractère dénonciateur et qui se vit aussi par le désir de l'Ailleurs, un Ailleurs salvateur qui éloigne le sujet fuyant de la guillotine et bien d'autres formes de mort. Aimer l'exil ou l'Ailleurs, c'est protester contre l'Ici, et cette logique antithétique dénote d'une forme implicite de la satire. Ainsi, s'exiler, c'est partir en guerre contre l'iniquité, c'est défendre la liberté et pourfendre la tyrannie. L'exil volontaire porte en lui seul le symbole de la contestation, du rejet et du refus. C'est le refus d'un Ici qui orchestre la terreur concentrationnaire. En d'autres termes, c'est un mouvement qui dit la satire par l'action, laquelle action est susceptible d'engendrer une violence morale de la part de celui à cause de qui elle est faite. L'exil dans le contexte de notre sujet se pose comme le résultat de la critique de l'instant présent ; la satire des réalités du moment. C'est une remise en question qui concerne le hic et nunc au profit d'un Ailleurs qui garantit les mesures sécuritaires. L'exil qui tient lieu d'un acte satirique n'est pas exclusivement lié à la vie de Chateaubriand. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand relate aussi le destin « exilique » pour emprunter le mot de Jacques Mounier, d'autres personnages qui ont souffert le mal d'être arrachés à leur milieu social parce qu'ils étaient jugés subversifs. La mise en écriture de ces destins voués à l'exil est une autre forme de satire qu'exploite Chateaubriand. Les départs avec leurs escortes de malheur thématissent « le vague des passions » qui résulte des excentricités de la société. Nous trouvons ici une corrélation entre le thème de l'exil et la satire, car l'un produit le discours de l'autre. Le statut d'exilé produit une littérature de la dénonciation et de la contestation. Il apparaît clairement que la réaction de tout être poussé à l'exil est avant tout, un cri de rage, une condamnation de ceux qui l'acculent au dépouillement et à l'errance. Ce principe de cause à effet implique donc l'étroitesse du rapport exil et satire. Ce rapport étroit s'applique ici par le dire poétique de Victor Hugo qui condamne le bourreau qui le contraint à l'exil :

« Tout s'en va

La raison

Moi, je me sauve

Le droit

Adieu ! je m'en vais

L'honneur

Je m'exile

Alceste

Je vais chez les hommes leur demander asile.

La chanson

J'émigre. Je ne puis souffler mot, s'il vous plaît,
Dire un refrain sans être empoigné au collet
Par le sergent de ville, affreux, drôle, livide. »⁴⁰³

Le poète met en liaison l'hostilité que lui témoigne la société et son départ pour l'exil. La substantifique que nous tirons de ce poème, c'est le discours satirique que véhicule ce poème, car l'exilé produit un chant poétique qui dit sa déconvenue et dénonce l'imposture. Son nouveau statut de paria ou d'apatride l'insupporte au point d'user d'une violence langagière contre ses oppresseurs. Quand l'exil atteint son apogée, il devient culturel, et cette forme d'exil se traduit par le repliement de l'auteur dans ses œuvres. Ce repliement n'est pas silencieux parce qu'il s'exprime par « le bruissement de la langue » pour le dire avec Roland Barthes. Ce bruissement est l'écho de la contestation ou de la dénonciation sous forme d'écriture engagée. C'est un exil qui se donne à lire quand le silence devient auditif par le ton satirique de l'écriture, par la violence des mots ; une écriture d'une violence extrême, visant à dénoncer le mal du siècle. Pour tous ceux que l'exil entraîne hors des frontières du terroir, ou dans une solitude profonde, il ne reste souvent en partage qu'amertume et nostalgie. Cette forme d'exclusion qui se traduit par l'éloignement de son terroir ou qui consiste à transformer les individus en étrangers au sein de leur propre société, génère un discours d'une violence redoutable. La détresse qu'engendre l'exil se transmue en paroles critiques qui résonnent de par les mers. Jean-Paul Clément se penche sur une des préoccupations de Chateaubriand, c'est-à-dire l'émigration. il ressortira de son point de vue, l'idée que nous soutenons et qui porte sur le rapport exil-satire : « Dans l'Essai sur les révolutions, Chateaubriand déplorera le sort des émigrés, leur consacrant un chapitre entier intitulé ''Aux infortunés'' tout en réprochant la première émigration, celle qui a commencé dès la prise de la Bastille et a laissé Louis XVI seul devant la nation. Comme Mme de Staël, il considère qu'il n'existe d'émigration honorable que forcée, justifiée par la persécution. »⁴⁰⁴ Si, d'après Jean-Paul Clément, Chateaubriand réproche l'émigration qu'il attribue à la persécution, il va sans dire qu'on retrouve inséparablement le thème de l'exil et la satire dans les propos de Chateaubriand. Ce rapport, Jean-Paul Clément le fait encore établir quand il restitue les paroles de Chateaubriand qui dit « Qu'il suffisait que vous portassiez un nom connu pour être noble, pour être persécuté, brûlé, lanterné [...] D'autres rentrèrent dans les ruines de leurs

⁴⁰³ HUGO (Victor), *Les Châtiments*, Paris, réédition Gallimard, 1977, p. 225.

⁴⁰⁴ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 78.

châteaux dévastés par la flamme. Ils y furent saisis et assassinés ; quelques-uns rôtis, comme sous le roi Jean, à la vue de leur famille ; plusieurs y virent leurs épouses violées avec la plus inhumaine barbarie... Vous mettez le feu à ma maison, et vous me condamnez à mort parce que je me sauve par la fenêtre ! Et quel droit avez-vous de me punir comme déserteur ? »⁴⁰⁵

La désertion dont parle Chateaubriand ici est bien évidemment cette fuite inhérente au mal existentiel qui ronge la société. Une société en proie à une barbarie, pour emprunter le mot de Chateaubriand. S'il prend la fuite, c'est non seulement parce qu'il réproche la cruauté de la société qui le contraint à l'exil, mais c'est aussi parce qu'il rejette certaines pratiques de son époque. Jean-Paul Clément qui a consacré une longue étude sur la pensée de Chateaubriand à propos de l'émigration, nous dit à la suite des propos précédents, qu'il reviendra sur cette épineuse question en 1814 : « Il faudrait d'abord savoir si cette mesure n'était point forcée, si des hommes insultés, brûlés dans leur château, poursuivis par les piques, traînés à l'échafaud ne se sont point vus contraints d'abandonner leur patrie, si, trouvant dans leur exil des princes proscrits comme eux, ils n'ont pas dû leur offrir leurs bras. Ceux qui leur font un crime aujourd'hui d'être sortis de France ne savent-ils pas par leur propre expérience, qu'il y a des cas où l'on est obligé de fuir ? »⁴⁰⁶ L'angoisse existentielle est liée à l'obligation de fuir pour se mettre à l'abri de la cruauté humaine. La fuite devient ici une prudente nécessité qui symbolise aussi la critique d'un système insupportable et cruel. La terreur rend l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* incapable d'intégrer son groupe social et le pousse à l'exil, hors son espace originel. En voulant justifier les raisons de sa fuite, l'auteur stigmatise le carnage dont la société est victime. La fuite vers l'Ailleurs annonce l'incohérence d'une société qui fait régner la terreur et pousse à l'exil les proscrits, car la proscription est fille de l'exil. C'est une autre expérience que vivent les rebuts de la société, car c'est une « Ouverture à cet Ailleurs innomé de l'expérience et Barthes ajoute, du langage qui constitue pour Chateaubriand, nous le savons, le cœur de l'expérience même. »⁴⁰⁷ Si le langage épouse l'expérience de l'Ailleurs, pour paraphraser Barthes que cite Jean-Pierre Richard, c'est un langage qui devient anémique ou fait problème et crée une différence d'avec les normes établies par la société. A partir de cette expérience de l'Ailleurs, le langage devient une parole qui crée un écart d'avec les principes édictés par la société que condamne le mémorialiste. Ce que dit Chateaubriand est une mise à l'écart, et cet écart se transpose en langage violent qui frise la misanthropie. D'ailleurs, Jean-Paul Clément se montre affirmatif dans cette attitude misanthropique de

⁴⁰⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *Essai sur les révolutions*, éd. Maurice Regard, Paris, Pléiade, 1978, pp. 290-291-292.

⁴⁰⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 78.

⁴⁰⁷ RICHARD (Jean-Pierre), op.cit., p. 140.

Chateaubriand ; une attitude liée à son destin d'exilé. L'analyse qu'il fait de son exil en Angleterre en est illustrative : « Chateaubriand mène à Londres une vie solitaire, de haute misanthropie, d'émigré pauvre épris d'honneur qui maintient le cœur incorruptible au milieu de la corruption, fuyant les villes. »⁴⁰⁸ On peut bien comprendre que le discours satirique de Chateaubriand tienne lieu d'un véritable véhicule de cette misanthropie consubstantielle à sa condition d'exilé. A en croire les propos de Jean-Paul Clément, Chateaubriand se montre hostile aux hommes corrompus, et tout porte à croire que son comportement est à l'origine de sa mise à l'index par la société. Il n'est point étonnant de voir Chateaubriand verser dans une fureur discursive quand on apprend par les auteurs de sa biographie que « La Révolution a condamné le jeune homme à l'exil sans terme défini et à la misère, envoyé à la guillotine son frère aîné, sa belle-sœur. »⁴⁰⁹ Accepter l'exil, forcé ou non, constituait sans doute pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, un acte satirique pour montrer aux yeux de la société à quel point l'instant présent, et avec lui ses errements, ne pouvaient plus être vivables. En acceptant l'exil, l'auteur fait part de ses mésintelligences avec la société et cela constitue un départ pour la guerre contre le monstre social qui destine le jugé subversif à un Ailleurs parfois inconnu. Le retournement de ce destin douloureux devient souvent générateur d'une satire comme nous le montre Jacques Mounier lorsqu'il analysait l'exil de Marot : « Exil douloureux, oui, mais il en faut en convenir, d'une fécondité extraordinaire. C'est un nouveau Marot qu'engendre l'exil. Le gentil poète fait place au créateur d'une poésie engagée dans le mouvement humaniste de renouvellement religieux qui a marqué toute la première moitié du XVI^e siècle. Cet engagement, qui marque profondément toute l'œuvre de Marot depuis 1534, deviendra de plus en plus satirique et évangélique, ces deux aspects ne cessant de s'affirmer au cours de deux exils de Marot. »⁴¹⁰ Ces propos nous établissent un rapport étroit entre l'exil et la satire, car l'engagement ferme de Marot se mesure ici à la gravité de son exil qui le vouait à la souffrance. Nous avons aussi un grand esprit du XIX^e siècle qui avait accepté l'exil avec reconnaissance. Cette acceptation n'est pas moins ironique, d'autant plus que son engagement avait fait de son œuvre une tribune d'expression pour défendre le peuple :

« J'aime

La proscription

J'aime l'exil. »⁴¹¹

⁴⁰⁸ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 89.

⁴⁰⁹ CLÉMENT (Jean-Paul), op.cit., p. 90.

⁴¹⁰ MOUNIER (Jacques), ibidem, p. 246.

⁴¹¹ ROSA (Annette), ibidem, p. 58.

Accueillir la proscription et l'exil avec amour est une véritable ironie qui est, sur le plan stylistique, une forme de satire. Ces propos viennent de Victor Hugo qui, dans sa poésie sociale, s'était montré comme l'écho sonore, la voix des sans voix au cours d'un siècle troublant et marqué par des règles dogmatiques. Il en va de même pour Chateaubriand qui avait, à un certain moment, pensé que l'exil était un moyen qui lui évitait le déshonneur. C'est pourquoi, dans son journal de 1831, tiré du Livre XXXV au chapitre 8, il le confesse en ces termes : « J'avais oublié les détresses de ma première émigration et je m'étais figuré qu'il suffisait de quitter la France pour conserver en paix l'honneur dans l'exil : les alouettes ne tombent toutes rôties qu'à ceux qui moissonnent le champ, non à ceux qui l'ont semé... La veille de mon retour ici j'ai dîné au café de Paris avec MM. Arago, Pouqueville, Carrel et Béranger, tous plus ou moins mécontents et déçus par la meilleure des républiques. »⁴¹² Si quitter la France est pour Chateaubriand une planche de salut « pour conserver en paix l'honneur dans l'exil », il est évident qu'il nourrit des pensées très critiques à l'égard de son milieu social qui l'accule à l'exil. Quitter son espace originel, c'est rejeter ses normes qui lui imposent le déshonneur. Quitter la France, c'est donc chercher à sauvegarder l'honneur au prix d'un exil volontaire. L'image ironique de « La meilleure des républiques » véhicule une intention satirique qui se justifie d'ailleurs par le sentiment de déception et le désir de fuir. Le départ librement décidé, et qui peut apparaître a priori comme une fuite, pourrait être assimilé au rejet des normes sociales. Ce départ s'énonce comme le voyage vers la liberté où l'honneur se conserve au prix de l'exil. Le lieu de la liberté correspond au lieu de l'honneur, de la paix et de l'absence des normes avilissantes. Ceci nous rappelle l'invitation que Chateaubriand lance au lecteur, leur demandant de quitter une société où la liberté est bannie au profit des normes cruelles et sanglantes : « Et quelle est-elle, cette liberté que vous vantez comme le suprême bonheur ? Il me serait impossible de la peindre ; tout ce que je puis faire est de montrer comment elle agit sur nous. Qu'on vienne passer une nuit avec moi chez les sauvages du Canada, peut-être alors parviendrai-je à donner quelque idée de cette espèce de liberté. »⁴¹³ Ce retranchement derrière les barrières de la solitude suppose le refus, mieux encore le rejet d'une société qui n'offre au mémorialiste qu'une histoire sanglante et cruelle. Ce rejet témoigne aussi de sa réprobation, de sa critique acerbe contre un milieu social qui ne garantit plus les principes fondamentaux, et notamment l'honneur, la liberté pour ne citer que ceux là. Ce discours du rejet se console par une option substitutive qu'est l'exil, perçu comme un exutoire, une satire qui s'énonce par le départ. Cet exil est une manière détournée de dire non à un

⁴¹² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2375-2376.

⁴¹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., p. 441.

système social qui insupporte les personnes éprises de liberté. C'est une attitude dénonciatrice qui se manifeste par le départ et l'abandon d'un espace originel qui se révèle étouffant et contraignant. Un départ poussé par la réalité cruelle de la société, et l'une des façons de condamner cette société criminogène, c'est de la quitter pour un Ailleurs protecteur et surtout libre. Le cas qui semble probant est celui de la mort du duc d'Enghien qui avait précipité l'exil de Chateaubriand. Ayant condamné avec fermeté l'exécution du duc d'Enghien, son voyage ne pouvait symboliser qu'une sorte de satire au moyen d'un exil perçu comme le rejet d'une société cruelle. Ce départ témoigne d'un divorce d'avec une société hostile devenue, par conséquent, la cible de la satire du voyageur. Ce que nous essayons d'établir, c'est le rapport étroit entre la condamnation des crimes qui est une satire et l'exil de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. Les analyses de Jean-Marie Roulin peuvent conforter le rapport entre la réprobation du crime et l'exil considéré comme la remise en cause du système social. C'est cette réprobation qui porte les couleurs de la satire dont l'extrême force se traduit par l'exil : « La première image qu'il a donnée de lui en tant qu'écrivain a été celle d'un émigré voulant rassembler sous sa bannière tous les partis de la France divisée. Le Génie réalisera ce projet et marquera le retour triomphal dans la patrie. Pour peu de temps : Napoléon l'a autorisé à revenir, mais l'exécution du duc d'Enghien marque une rupture dans leurs relations, d'où un nouveau voyage... L'unité de l'écrivain se trouve dans une dynamique comparable à celle de ses héros de roman. Ceux-ci construisent leur existence selon ce schème : rejet, voyage, retour aux lieux paternels, nouvel exil. »⁴¹⁴ La satire, par son ton caustique, marque évidemment une rupture entre le satirique et la cible de la satire. Jean-Marie Roulin parle ici d'une rupture relationnelle entre Chateaubriand et Napoléon. Cette rupture fait suite à la dénonciation de l'acte cruel, et le voyage n'a été que l'expression la plus achevée d'une attitude satirique. Chateaubriand devait en vouloir à Napoléon d'où ce divorce et l'exil qui ne sont autres que le rejet d'une société dont les normes cautionnent le destin tragique ; et celui du duc d'Enghien en est un. La dénonciation qui s'accompagne par l'exil forme un tout satirique, et l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* exprime donc, au-delà de ses propos virulents, un autre versant de la satire par son exil qui traduit son plus haut désenchantement. Les départs de Chateaubriand dans certaines conditions doivent ainsi être considérés comme des départs contestataires qui témoignent de sa rupture, et mieux encore de son opposition contre une dictature sociale qui se distingue par la cupidité, l'injustice et les déviances d'une industrialisation antihumaine. Le thème de l'exil inonde les *Mémoires d'outre-tombe*, car « exilé dès sa naissance et privé des moyens de réintégrer le nid paternel, le protagoniste des *Mémoires d'outre-tombe* engage dans

⁴¹⁴ ROULIN (Jean-Marie), *ibidem*, p. 271.

l'acte littéraire un processus à long terme qui fera de la tombe un foyer retrouvé, et surtout, par l'écriture même de l'exil s'arrache à sa marge pour s'intégrer dans le flux social. »⁴¹⁵ Dans un chapitre qu'il consacre à « L'exil, la gloire, l'écriture », Jean-Marie Roulin se montre affirmatif sur la conscience aiguë de Chateaubriand pour l'exil. Ainsi, déclare-t-il : « L'exil, apologie, fondation, poète perdu à la recherche d'une voie, panthéon, pères inspireurs, sont les thèmes majeurs sur lesquels Chateaubriand élabore son identité dans son œuvre. »⁴¹⁶ L'intérêt que nous portons sur l'exil ne réside pas dans son aspect multiforme, mais dans un contexte tout à fait particulier. Il s'agit d'un exil qui a partie liée à la satire. En effet, cette satire s'énonce par le geste, le mouvement, c'est-à-dire l'acte du départ annonciateur d'un refus consubstantiel aux réalités sociales. C'est le rejet des normes qui s'exprime par la fuite et ce rejet porte le sens d'un geste satirique. Fuir sa patrie était, dans une certaine mesure, l'occasion d'exprimer sa rage et sa désapprobation vis-à-vis d'une société obsédée par le pouvoir et l'argent. Parlant donc de cette fuite désinvolte, Jean-Marie Roulin nous révèle qu' « En 1831, Béranger implorait le "Colomb poétique" de revenir en France : "Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie, fuir son amour, notre encens et nos soins ?" Et de psalmodier dans cette chanson le lamento de la gloire errante. Cette figure de victime, à laquelle nombre de romantiques voudront s'identifier, est devenue un modèle de la gloire littéraire, si l'on en croit Hugo encore qui voulait " être Chateaubriand ou rien." »⁴¹⁷ La question qui est destinée à Chateaubriand à savoir, « Pourquoi fuir ta patrie ? » réactualise le thème d'exil qui, selon notre analyse, pouvait avoir entre autres raisons, le rejet ou la contestation d'une société qui baigne dans une morale d'intérêt et qui nourrit des appétits cruels. La polémique de Chateaubriand reste active même dans sa situation d'exilé et cette forte propension à la critique, d'où l'interrogation de Michel Lelievre : « Le jeune émigré a-t-il pris la plume parce qu'il était hors d'état de tenir l'épée pour le roi ? Il reste évident que cet ouvrage de bonne foi et de propos modéré attaque tout ce qui fut déjà écrit sur la révolution française, condamne aussi fortement les royalistes attardés au 14^e siècle que les républicains égarés dans l'utopie et ne cesse de dénoncer les vices des hommes ou des atrocités de l'histoire. »⁴¹⁸ La plume, arme par excellence d'un esprit libre sert d'instrument pour dire la vérité même quand on est loin de sa patrie. Chateaubriand a fait de l'exil, d'une certaine manière, un mode d'expression satirique et un refus des dogmes qui enchaînent le peuple. Reconnaisant son allure

⁴¹⁵ ROULIN (Jean-Marie), *ibidem*, pp. 377- 378.

⁴¹⁶ ROULIN (Jean-Marie), *ibidem*, p. 377.

⁴¹⁷ ROULIN (Jean-Marie), *ibidem*, p. 379.

⁴¹⁸ LELIEVRE (Michel), *ibidem*, p. 3.

polémiste, un penchant qui se rattache de son côté satirique, Michel Lelievre ajoute que « Même remarié avec anxiété ou délectation, les Mémoires jusqu'aux derniers mois accueillirent ou sacrifièrent les traits qui accablaient les visions de mépris ou d'anéantissement, les sarcasmes ou anathèmes. Après avoir respecté les infortunes et les chimères qu'il avait servies, Chateaubriand revendique le droit de dire la vérité : dans l'intérêt de sa patrie, il brise les entraves. Mieux encore que l'exil, l'outre-tombe promet au solitaire de s'adresser à tous les partis pour les fustiger ou les exalter. Ainsi, les procédés et les objets ont varié, mais Chateaubriand n'a guère désarmé. »⁴¹⁹ Qu'il s'agisse d'un registre polémique ou satirique, la tendance de fustiger y demeure.

Si nous avons pensé à l'exil comme un rejet des normes sociales, et donc comme une autre forme de satire, nous pouvons aussi nous pencher vers une autre forme d'exil qui serait culturel. Lorsque Chateaubriand se désintéresse de l'action politique parce qu'il se trouve en butte au désenchantement, il se retranche dans ses écrits. C'est même dans ce retranchement culturel, que nous appelons en d'autres termes exil culturel, qu'il met en exergue sa fibre satirique. Jacques Mounier, en guise d'introduction à une réflexion sur le thème « Exil et Littérature », se prête à une série de questions qui nous font prendre conscience d'une autre forme d'exil. Ainsi dit-il, « Si l'exil est communément physique, c'est-à-dire spatial, géographique, n'existe-t-il pas également un exil culturel ? Un exil dans la culture, dans la langue ou langues de l'autre et donc non seulement un rejet, un bannissement et un châtement, mais aussi une incompréhension, une aliénation, une perte d'identité ? Et cet exil, s'il risque de contraindre au silence, ne peut-il pas conduire aussi à la folie, au refuge à la folie ? »⁴²⁰ Chateaubriand en se réfugiant dans ses écrits, dans un retranchement silencieux, pouvait être appelé exilé culturel. Cependant, cet exil, synonyme de rejet, s'est révélé une forme de satire puisque les ouvrages nés de cet exil déconcertent certains personnages ; d'où le rapport exil-satire. Pierre Riberette essaie de nous montrer la conséquence de cet exil culturel qui avait donné naissance à des œuvres ayant attiré les polémiques et la foudre de la censure : « L'Année 1812 vit se rouvrir pour l'auteur des *Martyrs* l'ère des persécutions. L'épisode de sa réception manquée à l'Académie française et la mauvaise querelle qu'il était allé chercher, dans son discours, aux mânes de son prédécesseur, le régicide Marie-Joseph Chénier, avaient réveillé les préventions du parti philosophique, tandis que son obstination à ne pas vouloir modifier d'un iota les passages incriminés avait, une fois de plus, soulevé contre lui l'irritation de l'Empereur. Le silence même auquel, depuis cet incident, il semblait

⁴¹⁹ LELIEVRE (Michel), *ibidem*, p. 3.

⁴²⁰ MOUNIER (Jacques), *ibidem*, p. 5.

s'être condamné, n'avait fait qu'encourager l'ardeur des polémistes qui, loin de respecter la retraite dans laquelle il s'était volontairement cloîtré, continuaient à le prendre pour leur cible favorite. Toute occasion était bonne à ses habituels détracteurs pour exercer leur malignité à ses dépens. »⁴²¹ Même dans son exil culturel où il pourfend le despotisme napoléonien, le mémorialiste est visé comme satirique et donc voué à la censure.

IX-3 : Témoignages de la satire chateaubrianesque par des œuvres biographiques

Comme le stipule ce sous-chapitre, nous nous emploierons à confirmer la vérité du discours satirique de Chateaubriand par des œuvres biographiques écrites par certains auteurs. Il s'agira bien évidemment des auteurs qui ont justifié le discours satirique de Chateaubriand dans leurs œuvres. S'appuyant sur la portée des événements sociopolitiques dont Chateaubriand était le témoin privilégié, ces auteurs ont présenté dans leurs œuvres dédiées à Chateaubriand, la dimension satirique de ses propos. Écartelé entre sa vie politique et littéraire, Chateaubriand a bien fourni, à travers ses œuvres, des matières à réflexion pour certains auteurs qui ont décelé à travers les *Mémoires d'outre-tombe*, un discours satirique. Les *Mémoires d'outre-tombe* ont constitué pour eux un véritable champ d'investigation où le langage faisait écart et signe de contestation. La connaissance de l'auteur dans sa carrière politique et littéraire, et surtout dans son rôle joué dans la société, pouvait être une raison pour ces auteurs de justifier la satire chateaubrianesque. C'est un témoignage qui ne pouvait se faire sans doute qu'au prix d'une réelle connaissance de la portée historique et littéraire des *Mémoires d'outre-tombe* ; sans oublier de l'engagement ferme et remarquable de Chateaubriand au cours de son siècle. Une étude critique des œuvres biographiques révèle le versant satirique des *Mémoires d'outre-tombe*. L'intérêt que nous portons à cette étude vise à justifier le choix de notre sujet. Ce sont d'autres regards que nous présentons pour conforter l'idée d'une prééminence des paroles satiriques dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Cette présentation est donc une espèce de témoignages que nous glanons dans certaines œuvres consacrées à Chateaubriand. A titre d'exemple, Fabio VASARRI a écrit un article qui

⁴²¹ RIBERETTE (Pierre), « Chateaubriand entre la police et la censure napoléoniennes », in *bicentenaire de Chateaubriand*, (Commémorations à Combourg et à la Vallée-aux-Loups, septembre-octobre 1968), Lettres modernes minard, 1971, p. 105.

s'intitule « Du portrait comique à la statue du rire ». Cet article témoigne de l'écriture satirique qui émaille les pages des *Mémoires d'outre-tombe*. Ainsi déclare-t-il : « Chateaubriand ne saurait être tout à fait exclu de la tradition du voyage humoristique, et cela pour plusieurs raisons. Plus tard, les *Mémoires d'outre-tombe* offriront des exemples de topoi du sous-genre en question, tels que la satire des touristes ou la description minutieuse de la chambre de Waldmünchen; sans compter la poétique romantique des "stromates" ou l'arabesque, que l'auteur esquisse en reprenant justement le récit de ses voyages en Amérique et en Europe centrale. »⁴²² Dans un des chapitres de la quatrième partie de notre travail, nous avons assimilé l'humour à une forme rhétorique de la satire. C'est donc de cet humour satirique que parle Fabio VASARRI qui voit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, le discours satirique dirigé contre les touristes Anglais. En effet, dans une de ses lettres adressées à Madame Récamier, Chateaubriand, de Rome, fait une peinture très critique à l'encontre des Anglais. Cette critique est d'une insolence irrémissible, car il la fait accompagner d'un ton humoristique qui tient lieu de satire : « Il y a un premier bal chez Torlonia. J'y ai rencontré tous les Anglais de la terre. Je me croyais encore ambassadeur à Londres. Les Anglaises ont l'air de figurantes engagées pour danser l'hiver à Paris, à Milan, à Rome, à Naples, et qui retournent à Londres après leur engagement expiré au printemps. Les sautilllements sur les ruines du Capitole, les mœurs uniformes que la grande société porte partout, sont des choses bien étranges ; si j'avais encore la ressource de me sauver dans les déserts de Rome ! Ce qu'il y a de vraiment déplorable ici, ce qui jure avec la nature des lieux, c'est cette multitude d'insipides Anglaises et de frivoles dandys qui, se tenant enchaînés par le bras comme des chauves-souris par les ailes, promènent leur bizarrerie, leur ennui, leur insolence dans vos fêtes, et s'établissent chez vous comme à l'auberge. Cette Grande-Bretagne vagabonde et déhanchée, dans les solennités publiques, saute sur vos places et boxe avec vous pour vous en chasser : tout le jour elle avale à la hâte les tableaux et les ruines, et vient avaler, en vous faisant beaucoup d'honneur, les gâteaux et les glaces de vos soirées. Je ne sais pas comment un ambassadeur peut souffrir ces hôtes grossiers et ne les fait pas consigner à la porte ».⁴²³ Nous nous sommes permis de restituer cette lettre in extenso pour justifier le témoignage de Fabio VASARRI qui, d'après son analyse, trouve une dimension satirique chez le mémorialiste. Nous pouvons bien l'observer dans la causticité des propos de Chateaubriand ; notamment dans les expressions telles : « Cette multitude d'insipides Anglaises », « comme

⁴²² VASARRI (Fabio), « Du portrait comique à la statue du rire », in *Le Voyage en Orient de Chateaubriand*, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet, Éditions Manucius, 2006, p. 227.

⁴²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2007-2008.

des chauves-souris », « Cette Grande Bretagne vagabonde et déhanchée », « Ces hôtes grossiers ». La chosification dans ce texte mérite qu'on s'y attarde pour mesurer la dureté des propos satiriques de Chateaubriand. Ici, les Anglaises sont identifiées à la nourriture, à une simple affaire de consommation dont le goût fade pose problème. Non seulement qu'elles sont chosifiées, mais Chateaubriand pousse sa virulente critique jusqu'au point de les insulter. Ainsi, elles sont assimilées à des « chauves-souris » qui forment une chaîne par leurs bras. Finalement, il s'en prend à toute la Grande-Bretagne qui se distingue par son vagabondage et sa grossièreté. La dimension satirique est d'autant plus manifeste chez Chateaubriand que Fabio VASARRI parle de « L'effort comique, qui confirme le caractère forcé et artificiel que la critique a parfois relevé dans son registre amusant ou satirique, et qu'il constatait lui-même dans son propre rire. »⁴²⁴ Comme l'humour, le comique véhicule aussi le discours satirique parce qu'il est compté au nombre des différentes formes rhétoriques de la satire. Le rire moqueur qui accompagne souvent les propos de Chateaubriand dissimule une intention satirique décelable par le ridicule qui en découle. C'est ce que Fabio VASARRI nomme le registre satirique qui tire son origine de l'effort comique déployé par l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*. Étant tout à fait convaincu de la pratique du discours satirique de Chateaubriand, Fabio VASARRI tranche en des termes concluant que « Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons dans les parages de la satire, genre très pratiqué par Chateaubriand. »⁴²⁵ Dire que la satire est un genre très pratiqué par Chateaubriand, c'est donner un témoignage qui justifie le choix de notre sujet. C'est un acte de reconnaissance de l'existence d'un discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Les œuvres biographiques consacrées à Chateaubriand, nous servent de témoignages à l'instar du *Voyage en Orient de Chateaubriand*, œuvre collective dans laquelle, Fabio VASARRI démontre dans son article « Du portrait comique à la statue du rire », la pratique régulière de la satire par Chateaubriand. Observant les récits de voyage aussi bien dans *l'Itinéraire* comme dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Fabio VASARRI affirme qu'« A la faveur du flou générique du récit de voyage, le texte montre une variété stylistique remarquable, qui contribue à son rôle novateur. Le mélange " shakespearien " est propice à une pratique de l'incursion comique, elle aussi diversifiée et excédant les limites admises. Ainsi, la plaisanterie peut être mauvaise, surtout dans un sens macabre ou linguistique, la raillerie et la satire tendent à la virulence, l'intertexte moliéresque excède les comédies de la maturité. L'écriture comique du récit de voyage ne recoupe que partiellement le programme théorique de Chateaubriand, qui est d'ailleurs moins une

⁴²⁴ VASARRI (Fabio), *ibidem*, p. 229.

⁴²⁵ VASARRI (Fabio), *ibidem* p. 231.

proposition qu'une restriction de champ et peut-être un idéal impraticable. Outre l'humour à l'anglaise, on peut y distinguer plusieurs formes, que j'identifierai à l'aide de notions bien établies : le comique classique, de caractère et de situation ; le comique de mots ; l'auto-ironie ; la satire politique ; l'humour noir. »⁴²⁶ Ce long passage résume presque toutes les différentes formes rhétoriques de la satire chateaubrianesque. Qu'il s'agisse du comique, de l'humour noir ou de l'ironie, ces formes rhétoriques de la satire citées par Fabio VASARRI, figurent dans la quatrième partie de notre travail ; partie intitulée *La satire et sa rhétorique*. Les formes rhétoriques de cette satire participent d'un autre versant de la satire où la plaisanterie côtoie le rire et le blâme, et le tout converge vers une ridiculité qui déconcerte la principale cible du discours satirique. Le texte précité évoque même la satire politique dans l'œuvre de Chateaubriand. Ce qui renvoie d'ailleurs à la deuxième partie de notre travail qui porte sur la politique et son image dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Cela va sans dire que l'idée d'exploiter le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe* n'est pas moins essentielle, eu égard aux témoignages qui confirment la version satirique des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Cette satire qui s'exprime aussi bien dans la forme du langage ordinaire que dans les formes rhétoriques dénote de la dimension multiple de l'auteur des *Mémoires* qui est à la fois homme de lettres et homme politique. Cette double expérience le rend maître dans l'art de la parole. La distance critique qui découle de ses propos est saisie avec attention par les auteurs des œuvres qui portent sur sa biographie. C'est cette attention particulière qui ressort la dimension satirique des *Mémoires d'outre-tombe* à travers les différentes formes du langage qui s'y déploient. Comme en témoigne Fabio VASARRI, « Le caractère manifestement ludique et illusoire de ce fantasme oriente plutôt le texte vers l'ironie romantique, en annonçant le ton de la quatrième partie des *Mémoires d'outre-tombe*. Et, dans sa forme la plus complexe, le détachement ironique se double d'une défense humoristique au sens freudien du mot. Si l'image de soi devient l'objet d'une moquerie ambiguë, celle d'autrui, on l'a vu, est composée à partir d'un schéma comique qui, bien qu'il ne soit pas inoffensif, peut toucher le pathétique... Si la représentation du déclin de la Grèce s'en tient généralement à un abaissement burlesque, la violence de quelques portraits levantins relève d'une satire tendancieuse qui se situe d'ailleurs à la frontière du comique. Ce n'est pas un hasard si, pour l'abrégé des *Mémoires*, Chateaubriand ne retient que des scènes plaisantes et auto-ironiques de *l'Itinéraire*, en excluant la confusion linguistique, l'indignation satirique et les effets macabres. »⁴²⁷ Le ton de la quatrième partie des *Mémoires d'outre-tombe* dont parle Fabio, est

⁴²⁶ VASARRI (Fabio), *ibidem*, p. 232.

⁴²⁷ VASARRI, (Fabio), *ibidem*, p. 238.

un ton qui accumule l'ironie, l'humour, la moquerie et le comique, et toutes ces formes du langage ont en filigrane une visée satirique. Il s'agit en effet d'une satire dont le ton caustique frise la violence. Le texte cité ci-dessus nous a témoigné de «la violence de quelques portraits levantins [qui] relève d'une satire tendancieuse qui se situe d'ailleurs à la frontière du comique. » Ce qui nous semble essentiel ici, c'est le procédé rhétorique dont use Chateaubriand pour habiller son discours satirique. L'analyse donc du sens profond de l'ironie, de l'humour et du comique comme l'a faite Fabio VASARRI, permet d'identifier toute la charge satirique que portent les différentes formes de la satire. Ceci est d'autant plus manifeste dans la virulence des propos que Chateaubriand dirige contre les Turcs. Avant de recueillir le témoignage de Fabio VASARRI sur la satire chateaubrianesque portée contre la tyrannie orientale, et notamment sur la civilisation ottomane qui irrite Chateaubriand, un extrait de cette satire tirée des *Mémoires d'outre-tombe* nous servira d'illustration. Ainsi, faisant le point de son voyage à Constantinople, et rendant son jugement sur le peuple Turc, Chateaubriand déclare ceci : « On découvre çà et là quelques monuments antiques qui ont de rapport ni avec les hommes modernes ni avec les monuments nouveaux, dont ils sont environnés ; on dirait qu'ils ont été transportés dans cette ville orientale par l'effet d'un talisman. Aucun signe de joie, aucune apparence de bonheur ne se montre à vos yeux ; ce qu'on voit n'est pas un peuple, mais un troupeau qu'un imam conduit et qu'un janissaire égorge. Au milieu des prisons et des bagnes, s'élève un sérail, capitole de la servitude : c'est là qu'un gardien sacré conserve soigneusement les germes de la peste et les lois primitives de la tyrannie. »⁴²⁸ Cette description faite au moyen d'un langage comique revêt une charge négative en ceci qu'elle véhicule une satire virulente contre le peuple Turc. Fabio VASARRI conclut finalement que « La violente polémique s'exprime ici dans toute sa force, et il importe de souligner le caractère satirique de ce discours turcophobe dont on a montré les sources dix-huitiémistes, mais dont les excès rhétoriques sont typiques de l'écriture politique de l'auteur. La sécheresse du style binaire souligne la brutalité du propos. »⁴²⁹ On peut bien relever cette brutalité satirique dans le registre triste et funèbre que déploie l'auteur des *Mémoires*. Les expressions telles qu' « aucun signe de joie », « aucune apparence de bonheur », « ce n'est pas un peuple », « un troupeau qu'un imam conduit et qu'un janissaire égorge », « la servitude », « les germes de la peste », « les lois primitives de la tyrannie » sont autant d'éléments qui témoignent de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Sa description qui associe le comique aux paroles caustiques, semble peindre le tableau des conditions humaines et bestiales du peuple

⁴²⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1000.

⁴²⁹ VASARRI (Fabio), ibidem, p. 239.

Turc. Ce qui ressort de cette peinture, c'est la virulence d'une critique acerbe que Fabio VASARRI appelle le « discours turcophobe. » Cette phobie du Turc s'imprime dans la brutalité et la dureté des propos de Chateaubriand qui pousse les limites de sa satire jusqu'à l'animalisation d'un peuple. « La violente polémique » pour emprunter les termes de Fabio VASARRI fait certainement partie des ingrédients du discours satirique.

Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand se plaît à déployer sa verve satirique au moyen de plusieurs langages. Il use entre autres du langage comique pour fustiger certains régimes tyranniques et tortionnaires. Comme le témoigne Philippe Berthier dans son texte intitulé « Mémoires pour rire », Chateaubriand s'est montré très critique sous le mode risible à l'égard de la société politique italienne. C'est une situation tragique, mais dénoncée dans une voix comique. Ainsi, dit-il, « Chez Chateaubriand le pli comique ou drolatique est beaucoup plus profond qu'on ne pourrait d'abord le penser... A Milan, en moins d'un quart d'heure, en 1828, Chateaubriand compte dix sept bossus passant sous sa fenêtre ; curieuse pathologie locale qui s'explique en fait par la somatisation tragi-comique de la situation politique. »⁴³⁰ Si Philippe Berthier parle de « la schlague allemande » évoquée par Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, c'est pour montrer l'esprit critique qui anime l'auteur des *Mémoires* face à la torture. Reconnaisant donc un Chateaubriand satirique dans ses *Mémoires*, Philippe Berthier apporte une précision dans son analyse, et cette précision a valeur de témoignage de la version satirique des *Mémoires d'outre-tombe*. Il reconnaît que dans sa satire, Chateaubriand s'attaque aussi bien aux personnes dans leur singularité qu'aux groupes sociaux. C'est ce constat digne d'un témoin privilégié qu'il fait en ces termes : « Parfois ce ne sont pas des individus, mais des corporations saisies collectivement que Chateaubriand campe d'un crayon satirique, qui souligne leurs ridicules à la Daumier. Ainsi les rapins de la bohème romantique : " Les uns portent des moustaches effroyables, on dirait qu'ils vont conquérir le monde ; leurs bosses sont des hallebardes [...] Les idiotismes comportementaux des nations fournissent particulièrement matière à observation ironique : Chateaubriand, par exemple, ne peut s'empêcher de rire, d'un rire fort agacé, de ces hordes d'Anglais qui lui gâtent Rome et qui, se tenant " enchaînés par les bras comme des chauves-souris par les ailes, promènent leur bizarrerie, leur ennui, leur insolence dans vos fêtes, et s'établissent chez vous comme à l'auberge". »⁴³¹ Le rire dont il ne peut s'empêcher est chargé d'une connotation satirique qui

⁴³⁰ BERTHIER (Philippe), « Mémoires pour rire », in *Chateaubriand Mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième (1848,1998), textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000, pp. 152-153.

⁴³¹ BERTHIER (Philippe), *ibidem*, pp. 154-155.

traduit son aversion pour ces touristes indésirables. Philippe Berthier parle « d'un rire fort agacé » qui, semble-t-il, témoigne d'une critique assez virulente à l'égard d'un groupe d'individus dont le mode de vie inspire la colère et la révolte. Philippe Berthier a aussi son attention attirée par le côté humoristique de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Cet humour qu'il décèle est empreint d'images satiriques puisqu'il est par extension une des formes rhétoriques de la satire. Assimilant cet humour aux bons mots, il déclare que « Les Mémoires sèment évidemment, chemin faisant, un certain nombre de bons mots recueillis par Chateaubriand... Il est plus opportun de relever combien Chateaubriand prend plaisir à mettre en scène des épisodes humoristiques dont il valorise le potentiel avec un doigté très sûr et une grande palette d'effets. Ainsi, ce qu'il appelle, d'un grand audacieux oxymore, les " misères hilareuses" de l'émigration (T. II, p. 358) qui sont aussi une vérité historique se résumant-elles bien dans le "trépas" burlesque du cousin de la Bouëtardais, assis sur son lit de sangles dans le lugubre garrett londonien qu'il partage avec Chateaubriand, vêtu de son seul bonnet carré de conseiller au parlement de Bretagne, et chantant du Métastase en s'accompagnant d'une guitare qui n'a plus que trois cordes : un vent coulis le frappe, lui paralyse la bouche, et il en mourut, mais pas tout de suite, car son compagnon de galère le ressuscite en lui frottant cordialement la joue (T. I, p. 560) : un vrai miracle d'amitié qui illustre à merveille ce mixte sui generis de malheur et d'impénitente gaieté (une forme de résistance et de courage) qu'ont alors vécu les jeunes Français exilés. »⁴³² C'est un épisode certes humoristique, mais son évocation préside à un sentiment de contestation face aux affres de la misère infligée aux exilés. Ce que Berthier appelle vérité historique est bien une triste histoire que Chateaubriand édulcore dans un langage humoristique. Malgré cette enveloppe qui masque la dureté de la condition humaine, l'auteur des « Mémoires pour rire » est conscient de l'aspect critique que revêtent les propos humoristiques de Chateaubriand. Il le reconnaît d'ailleurs quand il affirme que « Le rire est ici le masque pudique d'une dure expérience de la séparation conjurée par la chaleur de la fraternité solidaire »⁴³³ Si le rire est ici assimilé au masque, derrière ce masque se cache un sentiment de colère et de haine exprimé par l'humour satirique. Philippe Berthier dans son texte intitulé « Mémoires pour rire » va jusqu'au point de montrer à quel point Chateaubriand méprisait même le pouvoir. C'est une façon de témoigner de l'attitude critique de Chateaubriand vis-à-vis du pouvoir qui se soucie fort peu des intérêts de la société dont il est défenseur. Chateaubriand accorde plus d'intérêt et de la valeur aux conditions sociales qu'à une forme de pouvoir qui l'étouffe. Philippe Berthier nous le montre lorsqu'il affirme que «

⁴³² BERTHIER (Philippe), *ibidem*, pp. 155-156.

⁴³³ BERTHIER (Philippe), *ibidem*, p. 156.

Les prétendues responsabilités dont il est investi ne sont que des hochets de songe-creux, des *aegri somnia*? Même lorsqu'il connaîtra la réalité du pouvoir, on dirait qu'il ne peut s'empêcher de le dévaloriser, d'en souligner la pitoyable inanité. Ambassadeur à Londres, toute la haute société se le dispute, une véritable foire d'empoigne se déchaîne autour de sa personne : "Le marquis de Londonderry va venir, dites-vous ; le duc de Wellington m'a demandé... Miséricorde ! Où me fourrer ! Qui me délivrera ? Qui m'arrachera à ces persécutions ?" (T.I, p. 342). »⁴³⁴ Ce que d'autres éprouvent comme point d'honneur, Chateaubriand en a en horreur. Le pouvoir n'est pour lui que persécution à en croire les propos précités. Philippe Berthier cite ce passage pour montrer la version satirique des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Un autre témoignage de la satire chateaubrianesque nous vient de Jean-Marie Roulin qui parle de *La clause dans les Mémoires d'outre-tombe* ; texte tiré des actes du Colloque du cent cinquantième intitulé *Chateaubriand mémorialiste*. Jean-Marie Roulin s'est particulièrement intéressé à la manière dont Chateaubriand clôt ses épisodes dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Dans son analyse, il nous emmène à saisir l'esprit satirique de Chateaubriand dans une forme de clause. Ainsi, affirme Jean-Marie Roulin, « Clore un épisode par une pointe, c'est toujours s'ériger en mémorialiste et donner au récit une finalité didactique ; mais à l'impartialité de la moralité s'y ajoute une prise de position, une condamnation plus tonique... Le chapitre cinq du vingtième consigne la bataille d'Austerlitz et se termine par l'évocation des négociations entre la France et l'Angleterre en 1806 : Pourparlers diplomatiques qui se réduisent à ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand : " C'est de la boue dans un bas de soie." (t.II, p. 372) Il y a une certaine disproportion entre un des sujets de ce chapitre et la bataille d'Austerlitz, et sa fin. La clause déplace le point focal de Napoléon à l'un de ses hommes liges, de la guerre à la diplomatie ; la pointe finale touche une cible double : eux-mêmes réductions des hauts faits guerriers, les pourparlers diplomatiques en tant que tels sont ramenés à un bon mot visant Talleyrand. Cet exemple illustre bien comment la tonalité de la clause met en perspective le récit, opérant un renversement d'un sujet héroïque à sa réduction grotesque. »⁴³⁵ Ici, Jean-Marie Roulin montre l'esprit critique de Chateaubriand et surtout la violence de ses propos résolument caustiques à l'encontre des principales cibles de sa satire. Il est vrai que Talleyrand n'a pas échappé à la foudre satirique de Chateaubriand puisqu'il l'a souvent rendu coupable de quelques déviances sociales et notamment des actes criminels. Il en va de même pour

⁴³⁴ BERTHIER (Philippe), *ibidem*, p.159.

⁴³⁵ ROULIN (Jean-Marie), « La clause dans les Mémoires d'outre-tombe », in *Chateaubriand Mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000, p. 191.

Napoléon dont il a dénoncé la tyrannie. Comme le témoigne encore une fois Jean-Marie Roulin, « La troisième clause majeure clôt la séquence centrale des *Mémoires d'outre-tombe*, les livres sur Napoléon. Comme Hannibal, l'immense parcours de Napoléon n'a laissé que ruines. Il ne reste aux personnages qu'à attendre patiemment la mort, dans une clause fermante, brève : "ils vont mourir." »⁴³⁶ L'auteur du texte « La clause dans les *Mémoires d'outre-tombe* » ne fait que rendre témoignage du discours satirique de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Ce qui participe d'un intérêt littéraire dans ses témoignages, c'est l'orientation toute particulière du regard analytique qui repose sur « la tonalité clausulaire. » Cette tonalité s'est ainsi révélée comme la mise en lumière d'un esprit critique qui se déploie dans les textes pour exprimer sa déconvenue vis-à-vis des travers sociaux. Antoine Compagnon qui a participé au Colloque du cent cinquantième dédié à Chateaubriand, s'est penché quant à lui sur la « Poétique de la citation ». De cette poétique ressort la version satirique des *Mémoires d'outre-tombe*. Constatant que les citations émaillent les textes des *Mémoires d'outre-tombe*, il se plaît à illustrer des passages qui témoignent de la satire chateaubriandesque. Les cibles de cette satire sont les mêmes évoquées précédemment par Jean-Marie Roulin ; il s'agit notamment de Napoléon et de Talleyrand qui sont tous reconnus coupables de la mort du duc d'Enghien. Selon Antoine Compagnon, « Les *Mémoires d'outre-tombe* débordent de citations, notamment dans les livres historiques, où d'innombrables documents sont intégrés, commentés, critiqués, contredits, et font vrai, authentifient le récit. Par exemple l'enquête sur la mort du duc d'Enghien au livre XVI, qui préfigure la série des livres XIX à XXIV sur Napoléon : le journal du duc d'Enghien, la brochure de M. Dupin, le plaidoyer du général Hulin, le témoignage du duc de Rovigo, le mémoire de M. de Talleyrand sont successivement convoqués, avant que l'auteur n'attribue sa part de responsabilité à chacun et ne tire ses conclusions, avec la distance que les documents autorisent dans une affaire pourtant capitale pour sa propre destinée et qui n'a pas cessé de l'émouvoir. »⁴³⁷ Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* avait dressé un réquisitoire accablant sur la mort du duc d'Enghien et dont les responsables sont entre autres M. de Talleyrand. Le texte cité ci-dessus, texte écrit par Antoine Compagnon, témoigne de ce procès qui visait à dénoncer l'attitude criminelle de Talleyrand.

Ce sous-chapitre intitulé Témoignages de la satire chateaubriandesque par les œuvres biographiques s'est donc proposé de nous montrer, par le biais de quelques références,

⁴³⁶ ROULIN (Jean-Marie), *ibidem*, p. 202.

⁴³⁷ COMPAGNON (Antoine), « Poétique de la citation », *Chateaubriand mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000, p. 240.

comment le discours satirique inonde les pages des *Mémoires d'outre-tombe*. Ces témoignages confortent l'intérêt que nous avons voulu porter sur ce sujet. Il est vrai que les références sur ces témoignages sont légion, et que les quelques auteurs cités ne pouvaient nous prétendre à l'exhaustivité. L'essentiel aura été de montrer au-delà de la démonstration tirée de la source des *Mémoires d'outre-tombe*, quelques références biographiques à titre de témoignages ou d'illustrations. Paul Bénichou reconnaît à Chateaubriand ce côté satirique lorsqu'il affirme qu'« En 1814, répondant aux objections absolutistes contre la Charte, il conteste que les excès révolutionnaires aient discrédité la liberté : " Ce qui est bon reste bon, écrit-il, indépendamment de l'usage que les hommes ont pu en faire"... Son originalité est dans la véhémence croissante d'année en année avec laquelle il s'en prend, dans le plus pur style libéral, aux sectateurs du passé...»⁴³⁸ La satire contre l'absolutisme, les excès révolutionnaires ainsi que des actes liberticides sont autant d'éléments que nous avons relevés dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Il n'est donc pas étonnant de l'entendre dire par Paul Bénichou qui évoque d'ailleurs la véhémence des propos qui témoignent de la satire chateaubrianesque. Il en va de même chez Pierre Barbéris qui décelait les germes de la satire dans l'attitude critique et dénonciatrice de Chateaubriand à propos des ordonnances. Dans son livre qui s'appelle *Chateaubriand une réaction au monde moderne*, il consacre une partie qu'il intitule « Après juillet Nouvelle rupture. » Ce qu'il en dit, témoigne d'une véritable satire tirée des *Mémoires d'outre-tombe* : « Les lendemains de Juillet, dans les Mémoires (où tout est écrit à distance) sont présentés dans une lumière de catastrophe héroïque, tout culminant avec le discours d'adieu de l'inutile Cassandre à la Chambre des Pairs, le 7 août. Sur le moment toutefois les choses sont moins claires, pour l'évidente raison que, le régime n'étant pas encore devenu ce qu'il deviendra et la haine demeurant forte pour le système responsable des ordonnances, Chateaubriand ne peut pas être contre une révolution qui consacre, écrit-il, des principes que j'ai défendus et protégés. »⁴³⁹ Pierre Barbéris parle ici d'une haine certainement mûrie par la satire qui protestait contre la mise en péril des valeurs fondamentales défendues par Chateaubriand. C'est encore un témoignage de plus qui valide l'existence du discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

⁴³⁸ BENICHO (Paul), *Romantisme français I Le Sacre de l'écrivain. Le Temps des prophètes*, Gallimard, 2004, pp. 542-543.

⁴³⁹ BARBÉRIS (Pierre), *ibidem*, p. 239.

Quatrième partie : La satire et sa rhétorique dans les *Mémoires d'outre-tombe*

Chapitre X : L'ironie

Lorsqu'on exploite la question de la satire, on est toujours conduit à exhumer entre autres, cette posture énonciative qui tourne en dérision ses cibles ; c'est-à-dire l'ironie. Jean Mourot qui fait de l'ironie un des éléments de la satire pense que « Le premier trait, auquel sont subordonnés tous les autres et qui les explique, procède d'une volonté systématique d'outrance ; on est au-delà de l'ironie, même sous sa forme la plus élémentaire, la seule, me semble-t-il, que Chateaubriand pratique dans la satire. D'ailleurs assez rarement ; ce n'est pas alors à la manière de Voltaire, en créant, entre les propos et les situations, etc., une multiplicité de contrastes piquants (ceux-ci n'étant pas toujours évidents, parce qu'ils supposent la connaissance, la mémoire et la mobilisation de toutes les idées accessoires qui, pour parler comme Dumarsais, sont d'un grand usage dans l'ironie. »⁴⁴⁰ Pour montrer la présence indispensable de l'ironie dans le discours satirique, Florence Mercier-Leca se montre concluante quand elle dit que « Le mot satire désigne donc une intention critique et moqueuse, qui passe par un certain nombre de procédés, directs ou indirects, au premier rang desquels se trouve l'ironie. »⁴⁴¹ Daniel Ampère quant à lui, ne nous retient pas dans la reconnaissance de l'ironie comme une des formes satiriques, mais nous apprend que « L'ironie a longtemps été abordée dans une perspective rhétorique et définie comme la manière de dire le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire penser. »⁴⁴² Cette manière détournée de véhiculer la pensée, inscrit l'ironie dans le registre du style métaphorique où le langage se montre ambigu. Dans sa structure enveloppée, l'ironie se découvre peu à peu comme un discours satirique à travers lequel, l'auteur fait semblant d'admettre l'inconcevable. Ce langage qui se déploie dans le sens contraire de la pensée, porte les germes d'une contestation prononcée de la part de l'ironiste. Chateaubriand ne reste pas en marge de cette méthode qui entretient la séparation entre le dire et la pensée. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand puise dans l'ironie,

⁴⁴⁰ MOUROT (Jean), op.cit., p. 169.

⁴⁴¹ MERCIER-LECA (Florence), *L'ironie*, Hachette, 2003, p. 108.

⁴⁴² AMPÈRE (Daniel), « L'ironie narrative », in *Jules Verne 8, humour, ironie, fantaisie*, textes réunis et présentés par Christian CHELEBOURG, Lettres modernes minard, Paris-Caen, 2003, p. 41.

les ressources nécessaires pour réprover les errements de la société. C'est d'ailleurs ce que Daniel Ampère essaie de nous faire comprendre quand il affirme qu'«En effet, l'ironie fonctionne souvent de manière référentielle, c'est-à-dire qu'elle vise la société contemporaine de l'auteur.»⁴⁴³ Le concept de l'ironie paraît inépuisable parce qu'il s'ouvre à plusieurs tentatives de définitions. C'est pourquoi, Mustapha Trabelsi pense que «L'ironie est un phénomène complexe dont la définition est loin d'être consensuelle. Il suffit de consulter les dictionnaires pour s'en persuader... Les dictionnaires historiques rendent également compte de cette complexité et livrent parfois des formules équivoques : ainsi l'ironie est-elle présentée comme un acte de "dissimulation transparente" par le Dictionnaire de l'Académie de 1762.»⁴⁴⁴ D'autres auteurs ont présenté les différentes facettes de l'ironie. Dans un volume collectif, sous la direction de Joël Gardes Tamine, Pierre Schoentjes avait fait une communication sur « De l'ironie romantique à l'ironie moderne ». Dans cette communication, il a essayé d'établir la différence entre "l'ironie rhétorique et l'ironie romantique : « Alors que l'ironie rhétorique, qui loue pour blâmer, n'est qu'un détour dont se sert l'orateur afin de souligner son point de vue, l'ironie romantique s'efforce de brouiller les pistes et d'interdire toute affirmation définitive sur la manière dont le sujet adhère à ses paroles. L'ironiste romantique ne parle pas pour exprimer sa pensée, mais pour la dissimuler. Pas comme un menteur, souvent un vantard qui veut se faire passer pour ce qu'il n'est pas, mais comme quelqu'un qui entend affirmer son caractère fondamentalement multiple. L'insincérité est de règle dans l'ironie romantique parce que c'est la condition qui garantit au sujet la liberté la plus grande possible. C'est elle qui permet de dire une chose et son contraire : le poète n'est plus obligé de choisir, il est à la fois l'un et l'autre.»⁴⁴⁵ Toute la complexité de l'ironie se donne à lire à travers ces multiples points de vue. Ce mode de communication qui verse dans une moquerie offensive est perçu de plusieurs angles notamment sur l'angle comportemental, situationnel, dans le discours et dans l'art. Il s'agit pour nous de montrer que ce moyen détourné du langage, exprime la fibre satirique.

⁴⁴³ AMPÈRE (Daniel), *ibidem*, p. 46.

⁴⁴⁴ TRABELSI (Mustapha), *L'Ironie aujourd'hui*, Presse universitaire Blaise Pascal, 2006, p. 9.

⁴⁴⁵ SCHOENTJES (Pierre), « De l'ironie romantique à l'ironie moderne : un sanguinaire plaidoyer en faveur de la peine de mort (Jules Janin) », in *Ironies entre dualité et duplicité*, actes de Colloque, textes rassemblés par Joëlle Gardes Tamine, Christine Marcandier et Vincent Vives, Publication de l'Université de Provence, 2007, p. 96.

X-1 : L'ironie dans le comportement

Nous ne pouvons déceler l'ironie dans le comportement qu'à travers l'aspect mental et physique des personnages. On rangera dans ce sous-chapitre, le physique et l'attitude des personnages décrits par Chateaubriand. En examinant quelques approches de la notion de l'ironie, Florence Mercier-Leca souligne qu'«Il est symptomatique que le premier terme connu soit un substantif désignant un agent, l'eirôn, et non le résultat d'une action, l'ironie. Cela signifie que l'ironie renvoie d'abord à un comportement, et non à une rhétorique...Dans l'antiquité, l'ironie est d'abord l'attitude de l'eirôn et renvoie à une question d'éthique et non de rhétorique.»⁴⁴⁶ C'est fort de tous ces éléments que nous cherchons à déceler quelques signes ironiques dans le comportement de certains personnages. Rappelons tout d'abord qu'en littérature, toute forme d'ironie alimente le discours satirique. S'érigeant en maître d'ironie, Chateaubriand peint l'attitude de Madame Récamier en des termes ironiques pour montrer l'angoisse existentielle et le sentiment du mal-être qui étouffaient les personnes opposées au système napoléonien. Ce qui explique d'ailleurs les réalités du XIX^e siècle, un siècle animé par des bouleversements aussi bien sur le plan littéraire, social qu'économique. Pour ce faire, se rangeant dans le camp d'opposition au système en place, « Madame Récamier ne parvenait à oublier ses propres chagrins qu'en s'occupant de ceux des autres ; par la connivence charitable d'une sœur de la miséricorde, elle visitait secrètement à Lyon les prisonniers espagnols. »⁴⁴⁷ Cette propension à la charité que Chateaubriand décrit avec une rhétorique ironique, témoigne du malaise existentiel de certains personnages, à l'instar de Madame Récamier qui était blasée par ce que lui offrait la société.

Rappelons-nous que si Chateaubriand avait inventé le terme de « vague des passions » en plein XIX^e siècle, c'était en rapport avec le sentiment d'insécurité et d'angoisse permanente qui prévalait dans ce siècle.

Dans son discours descriptif de la prise de la Bastille, Chateaubriand ironise le comportement des gens de la cour et précisément le comportement du Roi dont le trône chutait avec les murs de la Bastille : « Réveillé au bruit de la chute de la Bastille comme au bruit avant-coureur de la chute du trône, Versailles avait passé de la jactance à l'abattement. Le Roi accourt à l'assemblée nationale, prononce un discours dans le fauteuil même du président ; il annonce l'ordre donné aux troupes de s'éloigner, et retourne à son palais au milieu des bénédictions ;

⁴⁴⁶ MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, pp. 10-12.

⁴⁴⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 1907.

parades inutiles ! »⁴⁴⁸ Le passage de Versailles « de la jactance à l'abattement » et l'inutilité des parades du Roi dégagent une rhétorique ironique liée au comportement. L'agitation comportementale du Roi est annoncée ici en termes ironiques au regard des vains efforts qu'il tente de fournir pour ramener le calme. On peut se demander aussi de quelles bénédictions parle Chateaubriand si ce n'est de l'ironie quand bien même que ses parades sont vouées à l'échec. La vanité peut être un voile qui empêche certains esprits de percevoir le sens profond de la réalité à venir. Chateaubriand ironise sur le même état d'esprit comportemental quand il dit que « M. Necker est le père de Madame de Staël ; sa vanité ne lui permettait guère de penser que son vrai titre au souvenir de la postérité serait la gloire de sa fille. »⁴⁴⁹ Ce comportement vaniteux se heurte à la puissance impérieuse du destin et tombe dans le filet du discours ironique qui ridiculise sa cible. Cette confrontation s'illustre bien dans la chute de la Bastille et avec elle, celle du Roi qui s'obstine à garder son trône. La vanité, toujours cet état d'esprit, semble le grand chemin ouvert vers la perdition. Chateaubriand qui attaque Mirabeau n'hésite pas d'ironiser sur son comportement vaniteux, déclarant ainsi que « Mirabeau se vendit à la cour, et la cour l'acheta. Il mit en enjeu sa renommée devant une pension et une ambassade... En sortant de notre dîner, on discutait des ennemis de Mirabeau ; je me trouvais à côté de lui et n'avais pas prononcé un mot. Il me regarda en face avec des yeux d'orgueil, de vice et de génie, et, m'appliquant sa main sur l'épaule, il me dit "ils ne me pardonneront jamais ma supériorité !" Je sens encore l'impression de cette main, comme si Satan m'eût touché de sa griffe de feu. »⁴⁵⁰ Ce long passage dresse le tableau d'un Mirabeau rongé par le chancre de la vanité et qui se voit attirer des paroles ironiques d'un auteur qui l'assimile à Satan, roi des vaniteux et garant d'un avenir infernal. Les images caricaturales des personnages que peint l'auteur confèrent au contexte ironique de ce portrait, une intention satirique. Ce passage une fois de plus tourne la politique en dérision, car si l'auteur verse dans l'ironie en peignant le comportement de certains personnages, c'est pour mieux dénoncer une posture sociale qu'il rejette. Aussi, recourir à l'usage de l'ironie du comportement est un procédé classique de la dénonciation satirique. Cette ironie vise à établir le ridicule des personnages cibles car « Tout discours ironique cherche à ridiculiser une cible. »⁴⁵¹ L'empressement du Roi à donner les ordres qui ne sont pour Chateaubriand que des « parades inutiles », l'orgueil et le vice qui côtoient le génie de Mirabeau ; tels sont les éléments qui définissent l'ironie dans le comportement. Ces éléments réunis visent à couvrir de ridicule des

⁴⁴⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit, t. I, p. 325.

⁴⁴⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit, t. I, p. 327.

⁴⁵⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit, t. I, p. 336.

⁴⁵¹ AMPÈRE (Daniel), *ibidem*, p. 46.

personnages qui ne composent pas avec l'auteur. Chateaubriand, voulant tourner en dérision la société bourgeoise, fait la peinture ironique du comportement de certains personnages. Les portraits physiques qu'il dresse, vouent les personnages cibles à une image ridicule propre à la satire. Ce qui rend de plus en plus manifeste le ridicule, c'est la sujétion d'une catégorie sociale par une autre et Chateaubriand pousse l'ironie à son comble quand il révèle que « L'élégance et le goût de la société bourgeoise se retrouvaient à l'hôtel de la Rochefoucauld... Toutes les nouvelles illustrations de la France, et toutes les libertés des nouvelles mœurs. Le cordonnier en uniforme d'officier de garde nationale, prenait à genoux la mesure de votre pied ; le moine, qui le vendredi traînait sa robe noire ou blanche, portait le dimanche, le chapeau rond et l'habit bourgeois ; le capucin, rasé, lisait le journal à la guinguette, et dans un cercle de femmes folles paraissait une religieuse gravement assise : c'était une tante ou une sœur mise à la porte de son monastère.»⁴⁵² Voulant se gausser d'une société où tout marche de travers, Chateaubriand choisit l'aspect comportemental qu'il joint au dire ironique, et ce choix répond dans une large mesure à une visée satirique. Ce qui ressort de la citation précédente empreinte d'ironie, c'est une mise à nu par l'auteur de la dépravation des mœurs. Le déguisement du cordonnier ou du moine tel que le décrit Chateaubriand, participe d'une raillerie en forme de procès contre une société en proie aux multiples bouleversements et confusions. Le capucin qui se retrouve dans un milieu païen strictement interdit par la morale religieuse, voire cette femme religieuse excommuniée, sont autant d'éléments qui confortent non seulement la corruption des mœurs, mais mettent aussi en exergue l'ironie de comportement dans sa version critique et bientôt satirique. Pour s'en convaincre, il nous semble illustratif de citer Sébastien Roger qui nous parle de « l'ironie dont l'histoire de la philosophie nous rappelle la richesse et la puissance critique. Car l'ironie est avant tout une question de critique. Elle interroge les certitudes. Elle les déplace. Elle déborde et renverse les habitudes pour explorer les marges d'incertitude de la pensée. Vladimir Jankélévitch évoquait la souplesse de l'ironie. C'est elle que l'on retrouve dans son pli critique : un esprit de détour (mais pas de détournement), un sens de l'écart (mais pas de l'évidement). Mais l'époque contemporaine a négligé le piquant critique de l'ironie, l'enjeu de pensée vibrant en elle... Car elle dérange les habitudes et les catégories.»⁴⁵³ Nous citons presque intégralement cette page malgré sa longueur, car elle épouse les procédés de l'ironie chateaubrianesque. On y retrouve clairement la critique, le renversement et le dérangement des habitudes. C'est un écart de langage symbolique qui, pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, concourt à dénoncer

⁴⁵² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 344.

⁴⁵³ ROGER (Sébastien), *De l'ironie Enjeux critiques pour la modernité*, Paris, Klincksieck, 2007, pp. 9-10.

certaines irrégularités de la société. L'auteur puise dans l'aspect physique et comportemental des personnages une matière à réflexion, pour concevoir « une modernité ironique » car « La modernité renverse les rapports et les habitudes. Elle déplace les regards et formes de pensée. »⁴⁵⁴ Si nous nous référons aux renversements d'habitudes comme le décrit Chateaubriand, à savoir le cordonnier qui s'habille en uniforme d'officier de garde nationale et le moine en habit bourgeois, la citation de Sébastien Roger nous semblerait donc un élément d'appui et donc une illustration. Il y a, à première vue, l'image de l'ironie de comportement qui se dresse devant nos yeux de lecteurs ; mais l'image ajoutée au sens dénoté nous révèle l'intention de l'auteur à vouloir réprover les errements d'une société dont il est certes partie intégrante, mais outré de sa réalité. Le discours ironique constitue pour Chateaubriand, une occasion de combattre certains comportements d'où l'usage parfois de l'exagération destinée à railler la personne cible. C'est ce qui ressort des propos portant sur le duc d'Orléans : « Le duc d'Orléans, revenu d'Angleterre, se déclara le très-humble et très-obéissant serviteur du Roi. »⁴⁵⁵ L'emploi répété de l'adverbe « **Très** » servant à renforcer les adjectifs humble et obéissant, exprime le superlatif absolu qui, pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, est un trait ironique qui ridiculise le duc d'Orléans à travers son comportement. Même le trait d'union entre l'adverbe « **Très** » et les adjectifs « **Humble** » et « **Obéissant** », est une invention propre à Chateaubriand pour amplifier sa rhétorique ironique. Ce génie inventif est ce que nous pouvons appeler, si l'on peut nous accorder l'expression, par « l'esthétique ironique ». Ce procédé exclusif est, pour emprunter les termes de Daniel Ampère, « La mécanisation des comportements. » Si le mécanisme est bien évidemment la combinaison de plusieurs organes ou de plusieurs pièces en vue d'un fonctionnement déterminé, nous parlerons dans le contexte de notre démonstration, d'une combinaison de mots élaborés par Chateaubriand pour déterminer le sens ironique de son discours. Ce type de combinaison consiste en une véritable analyse comportementale des personnages qui sont en conformité avec l'intention satirique de l'auteur. Ces personnages attirent la raillerie et le jeu de mots tel, la combinaison des adverbes et adjectifs qui débouchent sur une écriture inventive. Ce génie créatif se déploie dans le contexte de l'ironie qui devient une forme de pensée, tout en restant fidèle à sa nature ; laquelle nature, celle qui consiste à dire le contraire de ce qu'on pense. Il se pose ici la question du sens et de la dissimulation qui gravite autour de l'ironie qui devient une figure de style. Sébastien Roger semble mettre en lumière cette question quand il dit que « Les études littéraires, linguistiques et rhétoriques ont posé une alternative. Soit l'ironie est une

⁴⁵⁴ ROGER (Sébastien), *ibidem*, p. 82.

⁴⁵⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 350.

figure de sens, soit elle est une figure de mots. Elle oscille entre une dissimulation du sens et une contradiction du dire. Puis émerge la construction d'une intentionnalité. »⁴⁵⁶ Si une intentionnalité peut se construire autour de la figure ironique, cette intentionnalité a une visée satirique. Le principe d'une « contradiction du dire » ou d'une « dissimulation du sens » confère à la figure ironique, quelques présupposés intentionnels propres à l'auteur satirique. On peut mesurer la portée de ce principe qui intègre parfois la dimension oxymorique de l'ironie à travers les propos de Chateaubriand lors de son entrée en France après son exil : « Je commençais à retourner les yeux vers ma terre natale. Une grande Révolution s'était opérée. Bonaparte, devenu premier Consul, rétablissait l'ordre par le despotisme. »⁴⁵⁷ Ce qu'il y a d'ironique ici, c'est la conciliation de l'ordre par le despotisme. Sachant que le despotisme est une autorité tyrannique ou oppressive, on a du mal à concevoir que son usage brutal fasse l'objet d'un rétablissement de l'ordre. Il se pose en ce moment la question de savoir si l'ordre peut être au rendez-vous dans un milieu où règne la tyrannie ou le despotisme ? La réponse pourrait être oui s'il s'agit bien évidemment d'un ordre tyrannique qui enchaîne les peuples dans des canons préétablis par le pouvoir. L'usage de l'ironie dans les propos de Chateaubriand pourrait prendre la version d'un acte tyrannicide et proche donc d'une intention satirique. C'est une véritable ironie anthropologique que Chateaubriand utilise pour mieux se livrer ensuite à une satire contre le despotisme de Bonaparte.

Dans un chapitre intitulé « Ironie et Rhétorique », Sébastien Roger nous apprend que « L'ironie est désormais un trope de la dissimulation exprimant le contraire de ce qui est. L'inversio verborum devient la base de la rhétorique de l'ironie, notamment par l'expression du blâme par la louange.»⁴⁵⁸ Dans cette rhétorique ironique où la dissimulation côtoie le blâme par la louange, se fixe le trope de la contradiction et de l'antiphrase. Cette formule intelligemment employée par l'ironiste vise, non seulement à ridiculiser un personnage, mais aussi à dénoncer les turpitudes de celui-ci. Chateaubriand semble ne pas échapper à cette règle propre aux ironistes, quand il associe l'éloge et la réprimande dans ses propos, affirmant ainsi qu'«Il y a de loyaux chevaliers qui ont dans leur poche des dispenses d'honneur et des permissions d'infidélité : je n'en ai point.»⁴⁵⁹ Il est difficile de croire qu'une personne honnête puisse ignorer la vertu de l'honneur tout en s'octroyant la licence de l'infidélité. L'idée du contraire dont se réclame l'ironie est bien présente ici, car l'honneur et la fidélité sont des vertus par excellence des chevaliers qui sont tenus de ne pas trahir leur serment d'allégeance.

⁴⁵⁶ ROGER (Sébastien), *ibidem*, p. 46.

⁴⁵⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 739.

⁴⁵⁸ ROGER (Sébastien), *ibidem*, p. 45.

⁴⁵⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2352.

Tout ce qui est contraire à l'honneur et à la fidélité ne peut être attribué aux loyaux chevaliers. En revanche, la citation de Chateaubriand doit être mise au crédit de l'ironie de comportement qui fonctionne aux antipodes des mœurs sociales. L'usage de cette ironie ici témoigne d'une mésestimation ou d'un désaccord de l'auteur avec la société. Ce qu'il attribue aux « Loyaux chevaliers » et qu'il oppose au « Je n'en ai point », révèle cette mésestimation ou cet écart différentiel de comportement. Dans un chapitre qu'il appelle « L'ironie, de l'écart à l'inconciliation », Sébastien Roger démontre que « L'ironie n'est donc pas le mécanisme fonctionnel de l'entente (dimension rhétorique) [...] En revanche, sa capacité de résistance maintient la possibilité de formes d'écart et de claudication, ceux qui ouvrent des tensions différentielles au cœur même des mécanismes de domination... Elle est au contraire l'expression d'une mésestimation...»⁴⁶⁰ Il est donc certain de dire que Chateaubriand recourt à l'ironie de comportement pour manifester sa mésestimation contre un système qui heurte son éthique de conviction.

Son ironie apparaît souvent de petites touches et nécessite une sorte de perspicacité pour être décelée. Dans le Livre XI, au chapitre II, Chateaubriand plonge dans une espèce d'ironie comportementale quand il qualifie les auteurs comme de simples grattes papiers dont les messages n'accomplissent pas leurs effets. Et pourtant, il a toujours vanté les merveilles de la vie littéraire, mais dans cette « Lettre de Lemièrre, neveu du poète », l'auteur verse dans sa confession d'être incompris car son message semble ne pas être entendu par le destinataire : « L'Essai offre le compendium de mon existence, comme poète, moraliste, publiciste et politique. Dire que j'espérais, autant du moins que je puis espérer, un grand succès de l'ouvrage, cela va sans dire : nous autres auteurs, petits prodiges d'une ère prodigieuse, nous avons la prétention d'entretenir des intelligences avec les races futures ; mais nous ignorons, que je crois, la demeure de la postérité, nous mettons mal son adresse. Quand nous engourdirons dans la tombe, la mort glacera si dur nos paroles, écrites ou chantées, qu'elles ne se fondront pas comme les paroles gelées de Rabelais.»⁴⁶¹ Chateaubriand fixe son ironie dans un magnifique intertexte de Rabelais tiré du *Quart Livre de Pantagruel*. S'il encense sa fécondité et loue d'un rivage à l'autre son opiniâtreté à l'ouvrage et sa faculté d'application, la qualification de « petits prodiges » qui ne savent pas s'adresser à la postérité ; qualification qu'il attribue aux auteurs dont il fait partie, n'est que pure ironie. Ce procédé nous fait penser à l'antiphrase comme figure de rhétorique qui sert souvent à exprimer l'ironie. D'ailleurs, Philippe Hamon se montre affirmatif à ce sujet quand il dit que l'ironie est un « discours de

⁴⁶⁰ ROGER (Sébastien), *ibidem*, p. 103.

⁴⁶¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 660.

l'antiphrase et des mondes renversés.»⁴⁶² Cette même figure rhétorique de l'antiphrase date depuis Cicéron qui, dans *De oratore*, explique qu'elle consiste en une inversion sémantique c'est-à-dire, dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre. C'est une définition que Florence Mercier-Leca rapproche de celle de Quintilien lorsqu'elle dit que « Quintilien limite l'ironie à la figure rhétorique de l'antiphrase et énonce un certain nombre de conditions de décodage : l'auditeur doit percevoir un décalage, un écart, entre l'énoncé et autre chose, à savoir la situation d'énonciation.»⁴⁶³ La rhétorique de l'antiphrase est donc le paradigme commun de la conception de l'ironie chez Cicéron et Quintilien. C'est un point de vue qui n'est pas partagé par un des courants de la période classique qui refuse de limiter l'ironie à la figure rhétorique de l'antiphrase, c'est-à-dire à l'inversion sémantique : «L'ironie est un discours dans lequel on fait entendre autre chose que ce que disent les mots. »⁴⁶⁴ En dépit de cette divergence d'opinion, on parvient tout de même à puiser cette inversion sémantique chez Chateaubriand ; rhétorique de l'antiphrase qu'il propage souvent dans ses complaintes. L'exemple pourrait être tiré de sa péroraison au moment où il était nommé Ambassadeur à Londres : « Revenez, beaux jours de ma misère et ma solitude!... Voilà ce que j'éprouve, ce que je me dis dans ces premiers jours de mon ambassade à Londres... Mes secrétaires à Londres désirent aller le matin à des pique-niques, et le soir au bal : très-volontiers!... On me laisse la clef de la porte extérieure : monsieur l'Ambassadeur est commis à la garde de sa maison ; si on frappe, il ouvrira. Tout le monde est sorti ; me voilà seul : mettons-nous à l'œuvre. »⁴⁶⁵ On relève dans ce passage, une ironie de comportement qui repose sur l'oxymore et le paradoxe. Le cri d'un Ambassadeur enseveli dans une solitude et qui pense tirer les plus beaux jours de sa misère, est une construction contrastive qui annonce la rhétorique de l'ironie. C'est une ironie qui se repose sur le paradoxe dont le caractère frappant est élucidé ici, par le comportement de l'Ambassadeur qui s'attribue la fonction d'un employé confié à la garde de sa propre maison. Noyé dans sa propre solitude, il est en proie d'un délire qui accentue l'ambiguïté de l'ironie oxymorique et paradoxale : «Me voilà seul : mettons-nous à l'œuvre.» Comme le définissait Florence Mercier-Leca, « L'oxymore est une figure de construction qui repose sur une apparente contradiction logique... L'oxymore présente des affinités avec l'ironie dans la mesure où il repose sur une feinte... [Elle] entre souvent dans la construction d'un paradoxe.»⁴⁶⁶ Cette ironie que déploie Chateaubriand fait son chemin sur le mode du

⁴⁶² HAMON (Philippe), *L'Ironie littéraire Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette, 1996, p. 11.

⁴⁶³ MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, p. 13.

⁴⁶⁴ MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, p. 13.

⁴⁶⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp.365-370.

⁴⁶⁶ MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, pp. 51-52.

contraire dans la mesure où, en tant qu'Ambassadeur, il est tout à fait paradoxal qu'il soit commis à la garde de sa maison. Sachant aussi qu'un Ambassadeur est toujours entouré par des fonctionnaires diplomatiques, la misère et la solitude dont parle Chateaubriand semblent être une touche ironique qui érige un écart entre l'énoncé et ce qu'on veut faire entendre. On peut se poser la question de savoir pourquoi l'auteur tourne en dérision la fonction d'ambassadeur au point de lui attribuer le rôle d'un commis subalterne ? On se retrouve avec Chateaubriand au-delà de l'ironie sous sa forme antiphrastique. Jean Mourot parle d'une volonté systématique d'outrance chez Chateaubriand et « d'une multiplicité de contrastes piquants (ceux-ci n'étant pas toujours évidents, parce qu'ils supposent la connaissance, la mémoire et la mobilisation de toutes les idées accessoires qui, pour parler comme Dumarsais, sont d'un grand usage dans l'ironie ; de là le plaisir du lecteur, dont l'esprit est sans cesse en exercice et en alerte). Chateaubriand en use de façon, je n'ose dire plus lourde, au moins plus lapidaire, par le recours à l'antiphrase. »⁴⁶⁷ Nous pouvons nous servir d'exemples tirés des *Mémoires d'outre-tombe* pour montrer l'ironie plaisante sous la forme antiphrastique. Il s'agit en effet du séjour de Chateaubriand à Gand. La description qu'il en fait révèle à travers les propos des personnages, une multiplicité de contrastes qui participent de l'ironie. Voici un exemple parmi tant d'autres : « On m'avait donné un billet de logement dont je ne profitai pas ; une baronne dont j'ai oublié le nom vint trouver M^{me} de Chateaubriand à l'auberge et nous offrit un appartement chez elle. Elle nous pria de si bonne grâce ! » Vous ne ferez aucune attention, nous dit-elle, à ce que vous contera mon mari : il a la tête... Vous comprenez ? Ma fille aussi est tant soit peu extraordinaire ; elle a des moments terribles, la pauvre enfant ! mais elle est du reste douce comme un mouton. Hélas ! ce n'est pas celle-là qui me cause le plus de chagrin ; c'est mon fils Louis, le dernier de mes enfants : si Dieu n'y met la main, il sera pire que son père. » M^{me} de Chateaubriand refusa poliment d'aller demeurer chez des personnes aussi raisonnables. »⁴⁶⁸ Entre le discours de la baronne et l'opinion de M^{me} de Chateaubriand se dégage une véritable contraste digne de l'ironie ; laquelle ironie est révélatrice de la satire. Convaincu par l'omniprésence de l'ironie dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, Jean Mourot déclare que « L'ironie, même sous la forme simpliste de l'antiphrase, même si elle est susceptible d'un grand effet en agissant comme litote, demeure malgré tout un mode d'expression détourné et, par le fait, atténué. Chateaubriand satirique recherche une manière plus brutale en usant de vocables truculents,

⁴⁶⁷ MOUROT (Jean), op.cit., p. 169.

⁴⁶⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 570.

familiers ou triviaux, et même bas. »⁴⁶⁹ Les exemples sont légion dans les *Mémoires d'outre-tombe* où nous puisons la truculence des propos de Chateaubriand. C'est bien évidemment sa verve satirique qui se dessine au fil de sa plume. A titre d'illustration, nous pouvons citer ces phrases tirées des *Mémoires d'outre-tombe* : « D'abord, les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte. »⁴⁷⁰ Si derrière l'ironie, se cache la satire, nous trouverons certainement la réponse dans le primat que Chateaubriand accorde à sa vie littéraire sur sa carrière politique. Pour s'en convaincre, il l'affirme lui-même qu'« Une autre obscurité m'enténébre à Londres. Ma place politique met à l'ombre ma renommée littéraire : il n'y a pas un sot dans les trois royaumes qui ne préfère l'ambassadeur de Louis XVIII à l'auteur du Génie du christianisme.» Bien qu'il reconnaisse entrer pauvre, malade, inconnu dans une ville opulente, la citation précédente justifie toute son ironie qui oscille entre l'oxymore et le paradoxe. Cette figure ironique exprime son allure satirique liée à la désillusion de Chateaubriand en politique, car « L'ironie est la dernière phase de la désillusion. »⁴⁷¹ Les multiples démissions de Chateaubriand et son entrée dans l'opposition sont suffisamment des preuves pour parler de la désillusion qui donne place à sa rhétorique ironique.

X-2 : L'ironie de situation

L'ironie de situation consiste en une accumulation des faits où le ridicule côtoie la dérision. Au-delà de l'ironie de comportement, il se trouve qu'il y ait d'autres faits qui s'accumulent étalant ainsi le ridicule et la dérision. Il s'agit là d'une ironie qui n'est pas seulement liée au rapprochement des faits souvent choquants, mais ce type d'ironie repose sur un retournement de situation. Les dysfonctionnements du gouvernement, l'injustice sociale, l'apathie et l'instinct criminel de certains personnages sont des facteurs susceptibles d'engendrer l'ironie de situation. A partir d'une situation donnée, on arrive à une conclusion qui laisse la place à une ironie situationnelle. L'expression ironie de situation met l'accent sur une forme d'ironie qui n'est pas uniquement dans les mots, mais dans les situations. Il s'agit donc de prendre en

⁴⁶⁹ MOUROT (Jean), op.cit., p. 170.

⁴⁷⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 558.

⁴⁷¹ FRANCE (Anatole), cité par Florence Mercier-Leca, ibidem, p. 9.

compte un certain nombre d'éléments pragmatiques qui fixent la pointe ironique. Une mise en lumière de cet autre type d'ironie nous est faite par Florence Mercier-Leca qui démontre qu'« Il existe une forme d'ironie appelée "ironie des choses" ou "ironie de situation", ou encore "ironie de sort". Ces expressions servent à désigner un rapprochement d'événements jugé ironique. Très souvent, dans ce cas, et contrairement à l'ironie verbale, le phénomène est explicite.»⁴⁷² Cette forme d'ironie se déploie sur le mode des faits patents que l'ironiste accumule dans une situation de communication. L'ironie de situation est donc cette posture énonciative qui se traduit par le rapprochement des faits qui frisent le ridicule, produisent un effet risible dont la finalité vise la critique. Pour le cas de notre sujet, nous parlerons d'une visée satirique.

Dans son discours qui prête à la satire, Chateaubriand installe un agencement des faits où l'ironie éclate de page en page. Cette démarche participe d'une ironie de situation que nous voudrions bien montrer à travers l'œuvre de Chateaubriand ; œuvre où le discours oscille entre la satire et l'ironie. Dans le premier tome des *Mémoires d'outre-tombe*, nous tirons plusieurs faits où l'ironie de situation fait corps avec le parcours historique de Chateaubriand. Rappelons dès l'abord qu'au XIX^e siècle, l'exil faisait partie des réalités sociales d'où l'abondance des textes littéraires qui thématisaient le départ vers des terres inconnues, pour fuir l'autorité oppressive. Chateaubriand qui a passé huit ans d'exil à Londres met à profit ses talents littéraires pour nous faire vivre à travers ses textes, les traces du temps et quelques parties de l'étendue du chemin parcouru ; avec une ironie qui alimente son discours satirique. Ceci prouve le rôle de la littérature, comme un tremplin pour faire passer le message politique. D'ailleurs, Colin Smethurst dans *François-René Écrits politiques*, restitue la pensée de Chateaubriand, exprimée dans « Le Mercure de France » : « Sous un régime où la censure politique était sévère, et infiniment plus sévère que sous l'Ancien régime, on ne pouvait alors arriver à la politique que par la littérature. » La littérature est bien évidemment ce que Cypres Linda Penny assimile à l'outre-tombe et « les mémoires sont une espèce de tombeau... une bibliothèque de souvenirs et une voix qui parle aux générations futures. Ses mémoires sont également un exercice de préparation psychologique. L'outre-tombe, c'est la littérature, lieu de repos loin des bruits d'un monde malheureux. »⁴⁷³ La littérature ici devient le véhicule d'une opinion quand l'auteur est poussé dans ses retranchements. Dans son statut d'exilé, Chateaubriand se sert de cet outre-tombe pour raconter son destin d'émigré. En effet, dans le douzième livre du premier tome au chapitre six, consacré à la rentrée des émigrés en France,

⁴⁷² MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, p. 89.

⁴⁷³ CYPRES (Linda Penny), *ibidem*, p. 13.

Chateaubriand fait une imbrication de l'ironie et de la satire, et nous relate le fait suivant : « Je commençais à tourner les yeux vers ma terre natale. Une grande révolution s'était opérée. Bonaparte, devenu premier consul, rétablissait l'ordre par le despotisme ; beaucoup d'exilés rentraient ; la haute émigration, surtout, s'empressait d'aller recueillir les débris de sa fortune : la fidélité périssait par la tête, tandis que son cœur battait encore dans la poitrine de quelques gentilshommes de province à demi nus. »⁴⁷⁴ La dernière expression de demi nu s'accorde bien au principe de la satire et selon Matthew Hodgart, « La satire traite souvent de nudité au sens d'indigène morale, elle ne traite jamais de nudité au sens physique... L'homme nu, qui a tombé culotte, est pris en faute ou dans une situation qui fait honte. Nos premiers parents, Adam et Ève, se glorifiaient de leur nudité avant la chute ; après avoir mangé la pomme, ils s'avisèrent qu'ils étaient tout bonnement nus... Ce furent les premières victimes de la satire. Les Grecs qui inventèrent le "nu" divin se sont aussi servis de la nudité pour dégrader : leurs vases montrent des dieux et des héros, Zeus et Œdipe, ridiculement déshabillés et avec le phallus en érection. Ainsi la nudité réduit-elle le demi-dieu à la condition de l'animal. »⁴⁷⁵

Le passage qui nous instruit du retour de Chateaubriand dans son terroir, introduit en même temps une teinte d'ironie qui s'explique par l'annonce d'un rétablissement de l'ordre par le despotisme. Ce contraste ironique expressément formulé par l'exilé Chateaubriand, véhicule implicitement une satire dirigée contre le despotisme ; vu comme une autorité tyrannique et oppressive. Nous nous rappellerons que le XIX^e siècle apparaissait dans notre histoire, comme une période d'extrême instabilité. Le règne de Napoléon se montre une époque étouffante où les règles imposées par la société suscitaient une véritable contestation de la part des intellectuels. La grande cité s'était révélée un monstre d'où l'exil et l'errance des grandes figures de la littérature française comme Chateaubriand. Le statut d'exilé de ces intellectuels est inhérent aux innombrables réalités de la société régie par des lois qui reposaient souvent sur l'anthropoémie qui est l'expulsion hors du corps social des individus jugés dangereux. Pour ne pas perdre de vue ce qui participe de l'ironie de situation dans ce texte évoqué supra, il importe de relever ces faits qui s'agencent les uns des autres. Chateaubriand qui rentre dans sa terre natale, il ne la porte plus dans son cœur et pire encore, avec un nom d'emprunt (Lassagne), ne disposant d'aucun bien et consterné par la mort de sa mère, son père et sa sœur : « Tout en me souvenant de mon pays, je ne me sentais aucun désir de le revoir ; des dieux plus puissants que les lares paternels me retenaient ; je n'avais plus en France de biens

⁴⁷⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p.739.

⁴⁷⁵ HODGART (Matthew), ibidem, p. 115.

et d'asile ; la patrie était devenue pour moi un sein de pierre, une mamelle sans lait : je n'y trouvais ni ma mère, ni mon frère...je sors de l'asile virginal et silencieux de la solitude pour entrer dans le carrefour souillé et bruyant du monde...je me glissais dans ma patrie à l'abri d'un nom étranger : caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassagne et dans la mienne, j'abordais la France avec ce siècle. »⁴⁷⁶ L'évocation de ce travestissement, cette autre altérité ou ce camouflage identitaire, suscite non seulement le rire, mais dresse le tableau d'une ironie de situation. Faisant son apparition sous une ombre à double dimension, l'ombre du Suisse Lassagne et celle de lui-même, Chateaubriand se retrouve dans une sorte de dualité qui risque sa perte identitaire. Cette double identité pour une personne qui rentre chez elle, est une situation à la fois choquante et amusante. «Ce qu'on appelle "ironie de situation", ou "ironie dramatique", qui est le rapprochement par une conscience critique de faits qui, ainsi accouplés, font scandale pour l'esprit.»⁴⁷⁷

Après ces longues années d'exil, le retour de Chateaubriand ne semble pas lui plaire comme c'est le cas de plusieurs exilés qui rentrent dans leur terre natale avec un sourire triomphal. Non seulement qu'il a une mauvaise opinion de sa patrie malgré son retour, mais il y rentre avec une identité masquée. La perte identitaire qu'il évoque sous l'image hyperbolique de l'obscurité, rappelle son statut d'apôtre de la liberté qui lui-même se retrouve privé de liberté. On voit bien l'intention ironique de l'exagération qui explicite la situation. Pour le dire avec Florence Mercier-Leca, « L'hyperbole est l'un des signaux les plus voyants de l'ironie. Il a été maintes fois observé qu'un énoncé pourrait ne pas être perçu comme ironique si les éléments hyperboliques étaient remplacés par des formes mesurées.»⁴⁷⁸ Peut-on croire avec Jean-Marie Roulin que l'exil de Chateaubriand symbolise la quête de l'altérité ou de l'identité paternelle ? Quand il rentre de Londres, il est inconsolable parce qu'il se retrouve sans père ni mère. Si nous osons un rapprochement entre sa situation d'exilé et la privation de ses parents, il nous vient à l'idée de nous intéresser à l'œuvre de Roulin qu'il consacre à l'exil de Chateaubriand. En effet, dans le quatrième chapitre de cette œuvre, chapitre intitulé « Le Voyage, L'Exil » tiré de la première partie qui s'appelle « La race de l'aigle privée de père », Roulin explique l'originalité des voyages de Chateaubriand. Généralement, dit-il, « Les voyages constituent un parcours vers la découverte des horizons nouveaux, la quête d'altérité. Or, chez Chateaubriand, les déplacements sont assimilés à la fuite, à la recherche de l'identité paternelle. » L'ostracisme dont il est victime justifie sa mise à l'index par la société qui le

⁴⁷⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 740-741.

⁴⁷⁷ MERCIER-LECA (Florence), ibidem, p. 91.

⁴⁷⁸ MERCIER-LECA (Florence), ibidem, p. 48.

contraint à un départ pour un Ailleurs. Cet Ailleurs est le lieu possible de l'identité paternelle ; la figure du père perçue comme une figure identificatoire. Quand il évoque l'idée des sépulcres, il fait certainement allusion à la tombe du père, car dans *René*, la vraie odyssee du héros commence au moment où son père s'éteint. Toutes les personnes étrangères que René rencontre dans ses voyages selon Roulin, ne sont en réalité que les symboles de la figure du père. Pour preuve, le père Souël et Chactas sont ses « deux pères substitutifs. »⁴⁷⁹ Ainsi considère-t-il le héros de Chateaubriand comme un exilé et apatride. Mais, il importe de s'intéresser au goût du voyage éprouvé par Chateaubriand qui, il semblerait n'est pas fortuit. Au-delà du point de vue de Jean-Marie Roulin, il se trouve qu'il y ait un rapport entre cette propension à courir le monde et la vocation satirique de cet artiste touriste doublé d'homme politique. Il est tout à fait compréhensible que cet ardent désir de voyager démange un des tenants de la littérature française du XIX^e siècle et surtout un romantique rompu ; quand on sait que l'Ailleurs, le goût du voyage et l'exotisme faisaient partie du programme romantique. La particularité de Chateaubriand, c'est la mise à profit de ses voyages pour en faire un générateur de violentes critiques à l'endroit de sa société. C'est d'ailleurs ce que prouve Paul Petitier dans *Le discours touristique dans la quatrième partie des Mémoires d'outre-tombe* où, faisant du tourisme une nouvelle forme de voyage né au XIX^e siècle affirme que « Chez Chateaubriand, le discours touristique permet aussi de critiquer la société moderne. »⁴⁸⁰ Chateaubriand a certainement essayé de mener une étude comparatiste aux vues des différents modes de fonctionnement des pays dont il fut l'hôte. Jugeant certainement mieux l'exercice du pouvoir à l'étranger avec toute forme de lois qui régissent le fonctionnement desdits pays, Chateaubriand ne pouvait pas s'interdire une critique acerbe dirigée contre sa propre société. Revenons bien à notre ironie de situation qui parsème les *Mémoires d'outre-tombe* à certains endroits. La rhétorique ironique ne trouve pas pour seules cibles, les politiques, mais aussi les hommes de Lettres qui, par leur manière de faire, n'échappent pas au « piquant critique de l'ironie. » C'est ce qui se donne à lire dans ce long passage que nous estimons nécessaire de restituer intégralement. Il s'agit d'une critique empreinte d'ironie dont la cible est Chamfort. Essayant de ménager Lebrun qui « a une originalité recherchée... de vrai talent que pour la satire », Chateaubriand foudroie Chamfort par une critique ironique qui laisse croire que c'est un monstre sans cœur : « ... Sans contredit, le plus bilieux des gens de lettres que je connus à Paris à cette époque était Chamfort ; atteint

⁴⁷⁹ ROULIN (Jean-Marie), op.cit., p .98.

⁴⁸⁰ PETITIER (Paul), *le discours touristique dans la quatrième partie des Mémoires d'outre-tombe*, Cahier textuel, no 6. C.' MOT, quatrième partie. Actes de la journée d'agrégation tenue le 16 décembre 1989 à la Sorbonne, 1990, pp. 47-56

de la maladie qui a fait les Jacobins, il ne pouvait pardonner aux hommes le hasard de sa naissance. Il trahissait la confiance des maisons où il était admis ; il prenait le cynisme de son langage pour la peinture des mœurs de la cour. On ne pouvait lui contester de l'esprit et du talent, mais de cet esprit et de ce talent qui n'atteignent point la postérité. Quand il vit que sous la Révolution il n'arrivait à rien, il tourna contre lui-même les mains qu'il avait levées contre la société. Le bonnet rouge ne parut plus à son orgueil qu'une autre espèce de couronne, le sans-culotisme qu'une sorte de noblesse, dont les Marat et les Robespierre étaient les grands seigneurs. Furieux de retrouver l'inégalité des rangs jusque dans le monde des douleurs et des larmes, condamné à n'être encore qu'un vilain dans la féodalité des bourreaux, il se voulu tuer pour échapper aux supériorités du crime ; il se manqua : la mort se rit de ceux qui l'appellent et qui la confondent avec le néant.»⁴⁸¹ Il y a dans cette longue citation, plusieurs faisceaux d'indices qui signalent, non seulement la présence de la critique, mais aussi et surtout de l'ironie situationnelle. Nous pouvons sans doute nous étonner de cette contradiction flagrante qui est d'ailleurs le propre de l'ironie, le fait qu'il fasse des reproches à Chamfort dont l'esprit et le talent n'atteignent point la postérité. Or, dans « Lettre de Lemièrre, neveu du poète », nous l'avons vu dans le livre XI, Chateaubriand reproche la prétention des auteurs dont il fait partie, « d'entretenir des intelligences avec les races futures » alors qu'ils ignorent la demeure de la postérité parce qu'ils mettent mal son adresse. Cette ignorance débouche sur l'analogie aux paroles gelées de Rabelais et donc l'incommunicabilité avec la postérité. S'agissant des propos qui mettent en exergue la personne de Chamfort, on ne peut passer sous silence cette ironie de situation. C'est une ironie situationnelle où Chamfort passe du bourreau de la société à son propre bourreau, et cette tentative d'autodestruction le conduit à être la risée de la mort qui ne s'est pas montrée favorable à sa demande. La mort est personnifiée pour rendre plus patente l'ironie de situation. Le fait de vouloir attenter à ses jours, ce qu'Albert Camus appela par « La sortie raisonnable » ou « La résolution fatale » était, à en croire les propos ironiques de Chateaubriand, la quête risquée d'une possible rédemption. Cependant, la mort qui devait statuer sur le rachat des crimes de Chamfort, une sorte d'expiation, avait rejeté sur un ton risible, sa requête jugée irrecevable. Sans doute, la mort se rit de Chamfort, parce qu'elle pensait qu'il ne pouvait payer de son sang, le prix de ses crimes.

Au regard de ce qui va suivre, on donnera raison à Philippe Hamon qui, en parlant de certaines figures de la rhétorique, définit l'ironie comme un discours de l'antiphrase et des mondes renversés. Chateaubriand dans une description qu'il fait au Livre IV, nous amène à

⁴⁸¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 282.

découvrir ce renversement du monde qui tourne vers le paradoxe : « Le président Le Pelletier de Rosambo, mort depuis avec tant de courage, était, quand j'arrivai à Paris, un modèle de légèreté. A cette époque, tout était dérangé dans les esprits et dans les mœurs, symptôme d'une révolution prochaine. Les magistrats rougissaient de porter la robe et tournaient en moquerie la gravité de leurs pères. Les Lamoignon, les Molé, les Séguier, les d'Aguesseau voulaient combattre et ne voulaient plus juger. Les présidentes, cessant d'être de vénérables mères de famille, sortaient de leurs sombres hôtels pour devenir femmes à brillantes aventures. Le prêtre, en chaire, évitait le nom de Jésus-Christ et ne parlait que du législateur des chrétiens ; les ministres tombaient les uns sur les autres ; le pouvoir glissait de toutes les mains.»⁴⁸² Ce qui précède n'est que l'expression d'un monde renversé qui est le propre du discours ironique selon bien évidemment la pensée de Philippe Hamon. Le prêtre qui évite le nom de Jésus-Christ, pour ne prendre que cet exemple, est une illustration qui témoigne d'une véritable ironie de situation que Chateaubriand exhale au fil du texte. Le prêtre qui est censé parler aux fidèles du nom de Jésus-Christ qui est le Messie, se détourne de sa vocation pour donner place à une ironie de situation. Cette ironie qui présente les bouleversements de toute une époque, est une forme de satire dirigée contre les errements de la société en butte d'une confusion totale. C'est un processus de renversement qui fixe l'intention d'une ironie de situation, et comme le disait Christian Vandendore, « Loin d'être foncièrement distinctes, ironie verbale et ironie de situation jouent sur le même mécanisme cognitif de renversement et supposent des rapports similaires entre cible et énonciateur.»⁴⁸³ Il est vrai que la facture ironique dans le discours de Chateaubriand est beaucoup plus présente dans ses rapports avec la classe politique de son temps, mais il est à noter que son regard dirigé vers certains hommes de lettres est un regard marqué au coin de l'ironie. La pointe de l'ironie puise ses ressources dans le portrait et ensuite étale une conjonction de faits qui débouchent sur la dérision et la moquerie. L'auteur procède au rapprochement d'événements jugés ironiques par le lecteur parce qu'ils se posent sur le mode plaisant bien que tirés du réel. En parlant de « Gens de lettres » dans le Livre IV au chapitre douze, Chateaubriand brosse le portrait d'un poète avec une fibre ironique : « Je savais par cœur les élégies du chevalier de Perny [...] un homme assez jeune encore, de très-bon ton, grand, maigre, le visage marqué par de petite-vérole...Il aimait peu la société et il en fut bientôt chassé par la politique : il était alors du vieux parti. Je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages : poète et

⁴⁸² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 288.

⁴⁸³ VANDENDORE (Christian), « Notes sur la figure de l'ironie en marge de la Chute d'Albert Camus », Revue canadienne d'études rhétoriques, Vol. 12, 2001.

créole, il ne lui fallait que le ciel et l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme. Il redoutait le bruit, cherchait à glisser dans la vie sans être aperçu...»⁴⁸⁴ Dans ce passage à coloration ironique, l'auteur peint une ironie de situation qu'on pourrait aussi appeler ironie du sort lorsqu'il parle de cet homme de lettres, le poète Perny, qui s'est trouvé chassé par la politique après avoir manifesté son manque d'amour pour la société. Nous nous trouvons ici devant un paradigme traditionnellement nommé le paradigme de « l'arroseur arrosé. » Florence Mercier-Leca apporte une autre touche dans cette formule paradigmatique quand elle dit que « Katharina Barbe (1993), de son côté, propose une terminologie plus approfondie: pour elle, " l'arroseur arrosé " est fondé sur l'interprétation sémantique traditionnelle de l'incongruence... »⁴⁸⁵ Ce poète qui ne trouve son compte ni dans la société qu'il a peu aimée, ni dans la politique qui l'a malheureusement chassé, cherche à vivre dans ses retranchements, derrière les barrières du silence, à l'abri de tout bruit. Cette retraite solitaire n'a pour seul remède consolateur que « Le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme », pour emprunter les propos ironiques de Chateaubriand. Cette ironie de situation cherche à montrer dans une certaine mesure, la conscience aiguë que tout homme de lettres devrait avoir vis à vis de la société plutôt que de lui être indifférent, au profit de la politique dont l'ingratitude est comptée au nombre des qualités. Chateaubriand lui-même est un exemple concret du sort que la politique est capable de réserver à un homme malgré son dévouement. Passons à une autre ironie de situation où le portrait fait par Chateaubriand de son compatriote Ginguéné est d'une sévérité sans précédent. C'est une ironie de situation où l'auteur enveloppe l'agression et la dégradation pour dessiner finalement le rire qui ridiculise sa cible. A ce sujet, Florence Mercier-Leca analyse le rapport entre « Ironie et agression » et son point de vue nous révèle que « L'ironie, loin d'adoucir, renforçait la critique. L'ironie est d'essence agressive... L'ironie est associée à l'envie, et c'est ce qui rend fondamentalement agressive, même dans ses versions atténuées, celles, qui, en l'absence de la cible, cherchent à manifester l'esprit du locuteur, en particulier par le rire. Mais ce verbe rire présuppose un objet : "rire", c'est "rire de"... »⁴⁸⁶ Cette pensée va se justifier par un long portrait que dresse Chateaubriand ; portrait dont l'objet est agressé par une technique de la dégradation qui enveloppe aussi bien le rire que le ridicule. C'est l'image plaisante d'une ironie de situation dont la cible est Ginguéné, nommé ambassadeur de la République française à Turin, au début de 1798 : « Après la terreur, Ginguéné devint quasi chef de l'instruction publique... On le jugea assez béat de

⁴⁸⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 277.

⁴⁸⁵ MERCIER-LECA (Florence), ibidem, p. 89.

⁴⁸⁶ MERCIER-LECA (Florence), ibidem, p. 73.

philosophie pour une ambassade auprès d'un de ces rois qu'on découronnait. Il écrivait de Turin à M. de Talleyrand, qu'il avait vaincu un préjugé : il avait fait recevoir sa femme en pet-en-l'air à la cour. Tombé de la médiocrité dans l'importance, de l'importance dans la niaiserie, et de la niaiserie dans le ridicule, il a fini ses jours littéraire distingué comme critique, et, ce qu'il y a de mieux, écrivain indépendant dans la Décade: la nature l'avait remis à la place d'où la société l'avait mal-à-propos tiré. Son savoir est de seconde main, sa prose lourde, sa poésie correcte et quelquefois agréable.»⁴⁸⁷ Il y a dans cette ironie de situation, une série de plusieurs termes qui marquent à la fois le ressentiment et l'envie de tourner en bourrique la cible. Chateaubriand s'est servi d'une technique de dégradation en employant des propos malveillants en l'encontre de Ginguené. Ce procédé diminutif intègre une des voix de la satire parce qu'il dépouille sa cible de sa personnalité et de toute sa dignité humaine. C'est un point de vue que partage Matthew Hodgart qui affirme que « Le procédé de base de la satire est la dégradation ; on dégrade, on dévalue la victime en diminuant sa stature et sa dignité... Le satiriste s'efforce d'amoindrir sa victime en la privant de tous les attributs du rang et de la situation.»⁴⁸⁸ Chateaubriand a appliqué ce procédé satirique par les propos caustiques qu'il adresse à la personne de Ginguené. C'est bien évidemment une causticité qui se fait accompagner par une touche ironique qui ridiculise sa cible.

L'ironie de situation est très présente dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Cela se vérifie par le procédé discursif adopté par Chateaubriand, procédé par lequel les faits s'enchaînent et avec eux, la marque de l'ironie rhétorique. En racontant l'histoire de la duchesse de Berry qui devrait être arrêtée pour insubordination aux ordres du Roi et de la proposition qu'il avait reçue du gouverneur pour dissuader le Roi, Chateaubriand s'est montré très ironique. Ayant beaucoup d'estime pour cette princesse, il déploie son ironie pour ridiculiser les personnages qui ne semblaient pas être acquis à la cause de la duchesse: « Il est possible que j'augure mal et que le fait que je soupçonne n'ait pas eu lieu; mais deux violateurs de leur serment, étaient bien dignes, après tout, d'être contre une femme, mère de leur Roi légitime, les instruments d'une aussi généreuse politique [...] Monsieur le gouverneur, vous me proposez une chose difficile. Vous connaissez madame la duchesse de Berry ; ce n'est pas une femme que l'on mène comme on veut : si elle a pris son parti, rien ne la fera changer. Qui sait ? Il lui convient peut-être d'être arrêtée par l'empereur d'Autriche, son oncle, comme elle a été mise au cachot par Louis-Philippe, son oncle ! Les rois légitimes et les rois illégitimes agiront les uns comme les autres ; Louis-Philippe aura détrôné le fils de Henri IV, François II empêchera la réunion

⁴⁸⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 280.

⁴⁸⁸ HODGART (Matthew), ibidem, pp. 112-115.

de la mère et du fils ; M. le prince de Metternich relèvera M. le général Bugeaud dans son poste, c'est à merveille.»⁴⁸⁹ Il y a dans cette longue citation, le déploiement d'une ironie rhétorique qui procède par la formulation du blâme par la louange. Pour bien marquer les phrases louangeuses qui ne sont en réalité que des blâmes déguisés, il suffirait de rappeler quelques points les plus patents : l'auteur appelle dignes les personnes ingrates qui ont violé leur serment, il fait étalage d'une série de conspirations et des actes malveillants et termine sa phrase par le mot « Merveille ». Cette tendance étrange d'apprécier les situations et d'attaquer les cibles, obéit bien à la définition de l'ironie telle que nous la donne Denise Jardon : « Nous savons maintenant que l'esprit tendancieux quel qu'il soit a pour cible un personnage que nous avons appelé la victime. Nous connaissons tous l'ironie pour l'avoir pratiquée et pour en avoir été la cible. Elle fait partie de notre quotidien : elle est moqueuse, elle agresse, elle vise un personnage-victime, elle est critique. Elle est donc tendancieuse. »⁴⁹⁰ On doit admettre que l'ironie que Chateaubriand s'emploie à présenter au fil du texte vise à combattre les cibles que sont les personnages pour qui, cette ironie est adressée. Ces personnages sont bien évidemment des victimes d'une ironie de situation où s'entremêlent des faits qui couvrent la raillerie, le blâme par la louange et le ridicule. Denise Jardon va plus loin quand elle dit que «L'ironie situationnelle est une contradiction entre deux faits contigus ; cependant, elle serait lettre morte s'il n'y avait pas un observateur ironique. Ainsi nous avons une relation duelle entre actants.»⁴⁹¹ En nous référant aux propos ironiques de Chateaubriand, nous nous rendons bien compte que la conjonction des faits répond à la définition de l'ironie situationnelle telle que nous la donne Denise Jardon. Le fait de procéder au blâme par la louange intègre l'aspect contradictoire qui régit le fonctionnement de l'ironie. L'ironie de situation a donc pour cible ou victime les personnages évoqués par Chateaubriand. Le discours satirique de Chateaubriand est empreint de l'ironie de situation où la conjonction, voire le rapprochement des faits par son esprit critique crée une espèce de réquisitoire. Les propos qu'il tient sur Bonaparte sont maquillés d'ironie qui s'étale de fait en fait. Ces faits relatés dans leur contiguïté, sous l'escorte de la parole ironique, débouchent sur la ridiculisation et la critique acerbe de Bonaparte. Louant les actions de Washington, il jette au crible celles de Bonaparte : « Bonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain... penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie, il étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille. Chacun est

⁴⁸⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2835-2836.

⁴⁹⁰ JARDON (Denise), *Du comique dans le texte littéraire*, De Boeck-Duculot, 1995, p. 73.

⁴⁹¹ JARDON (Denise), *ibidem*, p. 31.

récompensé selon ses œuvres : Washington élève une nation à l'indépendance ; magistrat en repos, il s'endort sous son toit au milieu des regrets de ses compatriotes et de la vénération des peuples. Bonaparte ravit à une nation son indépendance : empereur déchu, il est précipité dans l'exil, où la frayeur de la terre ne le croit pas encore assez emprisonné sous la garde de l'océan. Il expire.»⁴⁹² Ici l'ironie de situation rappelle le paradigme de «l'arroseur arrosé ». Bonaparte qui tord le cou à la liberté se retrouve lui-même privé de liberté. C'est ce que nous pouvons aussi appeler par le paradigme du personnage liberticide privé de liberté. Cette mise en relief conduit vers le signifié intentionnel du discours qui, pour l'auteur, est le reflet de la maxime biblique qui stipule : « Qui tue par l'épée, meurt par l'épée. » Bonaparte qui, par ses lois liberticides a acculé plusieurs personnes à l'exil et s'est retrouvé par ironie de situation (de sort), exilé et privé de liberté. « Philippe Hamon (1996) note que la notion de contraste ou d'inversion est au centre de ces effets d'ironie factuelle. En outre, l'esprit attribue une intentionnalité d'ironiste à une entité comme "sort", "le destin" ou "l'Histoire", ainsi personnifiées, avec une cible-victime. »⁴⁹³ Cette logique d'ironie de situation à travers le destin ou l'Histoire s'est appliquée à Napoléon devenu le bannisseur banni. L'ironie de situation se repose parfois sur un paradoxe dont le caractère très scandaleux des faits illogiques, interpelle le lecteur. Ce paradoxe que fixe l'ironie dans une situation de communication révèle le signifié intentionnel de l'auteur qui cherche à dénoncer quelques errements de la société. Nous pouvons retrouver ce contraste langagier mais significatif chez Chateaubriand lorsqu'il décrit l'insurrection et la prise de la Bastille : « On admirait ce qu'il fallait condamner... Après cinquante-deux ans, on élève quinze Bastilles pour opprimer cette liberté au nom de laquelle on a rasé la première Bastille. En rasant une forteresse d'État, le peuple crut briser le joug militaire, et prit l'engagement tacite de remplacer l'armée qu'il licenciait : on sait quels prodiges enfanta le peuple devenu soldat. »⁴⁹⁴ Cet exemple conforte l'idée selon laquelle, l'ironie repose sur un paradoxe, car le fait d'admirer ce qui est condamnable et de voir le peuple se substituer au soldat, témoigne d'un véritable paradoxe ironique. La résurgence de cette figure paradoxale que draine l'ironie se donne à lire encore chez Chateaubriand quand il présente un peuple admiratif pour son Roi, mais un peuple parricide et régicide en même temps, à la vue de l'incompatibilité irréductible entre ses déclarations et ses actes. Ce peuple qui pense devoir la liberté à ce Roi qu'il qualifie d'honnête homme et qui, paradoxalement, au nom de cette même liberté, se prépare à le luncher : « Le Roi s'attendrit à son tour ; il mit à

⁴⁹² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 417.

⁴⁹³ MERCIER-LECA (Florence), ibidem, pp. 89-90.

⁴⁹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 324.

son chapeau une énorme cocarde tricolore ; on le déclara, sur place, honnête homme, père des Français, roi d'un peuple libre, lequel peuple se préparait, en vertu de sa liberté, à abattre la tête de cet honnête homme, son père et son roi. »⁴⁹⁵ Nous sommes ici en face d'une véritable situation paradoxale qui est le terrain par excellence de la figure ironique. En outre, si l'ironie se propose de dire par une raillerie le contraire de ce qu'on pense ou ce qu'on veut faire penser, elle se présente de manière multiforme en littérature. Au-delà donc de son aspect comportemental et situationnel, elle se déploie avec force dans le discours et dans l'art.

X-3 : L'ironie dans le discours et dans l'art

Dans ce sous-chapitre, nous essayerons de montrer comment l'art s'emploie à mettre l'ironie en scène. L'ironie dans sa propension à affirmer ce qu'elle sait être faux, met en exergue un discours qui vacille entre le sens dénotatif et l'image ajoutée au sens dénoté. Cette dernière image qui doit être décryptée par le lecteur traduit l'intention de l'auteur. Denise Jardon a bien expliqué ce double langage ironique que véhicule l'art quand elle a fait la distinction entre « Le signifié littéral du discours » et « Le signifié intentionnel du discours ». L'ironie dans le discours et dans l'art se prête à ce jeu et se donne à lire dans l'expression de Chateaubriand, une expression maquillée de plaisanteries et des figures de style qui embellissent l'usage de ses propos. Son style satirique qui marie l'ironie à l'humour témoigne d'une colère inexpiable qu'il ne saurait contenir. Pour s'en convaincre, référons-nous au Livre XVI, chapitre II consacré à la mort du duc d'Enghien. Il s'agit bien évidemment du premier tome des *Mémoires d'outre-tombe*. En effet, comme ce fut la réalité du XIX^e siècle où l'angoisse existentielle inspirait l'envie de l'Ailleurs pour fuir les atrocités imposées par la société, le voyage qui est un Ailleurs salvateur s'est imposé à Chateaubriand dès qu'il apprit la mort du duc d'Enghien. Ce fut Chantilly qu'il avait trouvé comme lieu d'asile et d'errance. Il y a dans le discours et dans l'art, certaines figures qui constituent des signaux repérables pour établir la présence de l'ironie ; et l'analogie figure parmi celles-ci. Il s'agit par exemple de l'adverbe « **comme** », figure de comparaison ou d'analogie que nous avons vu au début de la citation de Chateaubriand qui nous permet de justifier l'insertion de ce passage. Parlant de « Figure et ironie », Philippe Hamon nous démontre que l'analogie ou la comparaison fait partie des figures véhiculaires de l'ironie. Ainsi, dit-il « La métaphore (ou ses variantes plus expansées,

⁴⁹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 326.

l'analogie ou la comparaison) est certainement le signal, le lieu, et le véhicule privilégié de l'ironie.»⁴⁹⁶ Chateaubriand se donne une image identificatoire à l'oiseau qui, dans le passé, « avait encore la puissance des ailes et la légèreté des heures. » Ici se révèle la dimension profondément artistique d'un auteur qui se sert de sa plume mêlant ainsi l'ironie aux images significatives ou aux figures ironiques, pour construire sa satire ; satire contre ce milieu social hostile et cruel qui l'oblige à fuir. On le voit par endroits dans les *Mémoires d'outre-tombe*, déployer un discours ironique pour critiquer la tyrannie de Napoléon et de son entourage. Prenons à titre d'illustration la situation de Madame de Chevreuse qui ne pouvait avoir la liberté d'aller finir ses jours où elle voulait parce qu'elle était acculée à l'exil par Napoléon. Quand elle fut atteinte par la maladie de la poitrine, elle sollicita en vain son départ pour terminer ses jours à Paris. Le fait d'avoir refusé l'ordre de Napoléon qui consistait à faire d'elle la suivante de la reine d'Espagne, elle fut exilée à Lyon. Arrivée à l'article de la mort, la faveur de se rendre à Paris lui avait été refusée. C'est pourquoi, Chateaubriand, dans un discours ironique qui véhicule la satire déclare : « On n'expire pas quand et où l'on veut : Napoléon, qui faisait tant de décédés, n'en aurait pas fini avec eux s'il leur eut laissé le choix de leur tombeau. »⁴⁹⁷ L'auteur exprime une idée qu'il semble accrédi-ter et cela n'est que le reflet d'une ironie qui s'organise souvent dans un mouvement des contraires. Il n'est point étonnant que Chateaubriand se montre comme ce rhéteur qui fait de l'ironie, une des armes de prédilection de la satire. D'ailleurs, au XIX^e siècle, l'ironie faisait partie de la culture romantique ; elle fut tantôt assimilée au romantisme comme le témoigne Pierre Schoentjes dans « L'ironie romantique », un chapitre tiré de son œuvre intitulée *Poétique de l'ironie*. Ainsi, dit-il : « L'actualité de l'ironie, qui est toujours réelle aujourd'hui, date de ce début du XIX^e siècle, une époque à laquelle le concept se trouve intimement lié à l'idée de renouveau. »⁴⁹⁸ L'ironie que répand Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* retient notre attention en raison de l'esprit satirique qui s'y manifeste. Il faut tout de même reconnaître que les mots qu'il emploie pour ironiser ne sont pas pris dans leur sens littéral. Il faut plutôt les saisir dans la valeur ajoutée au sens dénoté. Et si l'ironie est une pensée qui ne doit pas être prise pour ce qu'elle paraît être, c'est parce que dans son essence, elle est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit. Chateaubriand qui dit à propos du caractère tyrannique de Napoléon qu'« on n'expire pas quand et où l'on veut », semble souscrire volontiers à cet esprit liberticide qu'exhalait Napoléon. Or, au fond de sa

⁴⁹⁶ HAMON (Philippe), *ibidem*, p. 105.

⁴⁹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 1906.

⁴⁹⁸ SCHOENTJES (Pierre), *op.cit.*, p. 100.

pensée, pensée d'un grand défenseur de la liberté, cette expression ironique n'est qu'une satire dirigée contre Napoléon. Autrement dit, « le signifié littéral du discours » est ici perçu comme un simple rejet d'une demande formulée par une exilée. Cependant, « le signifié intentionnel du discours » se révèle comme une diatribe contre la cruauté et l'indifférence criminelle de Napoléon. On voit bien par cet exemple que l'auteur des *Mémoires* s'est inscrit dans un courant d'opinion qui pratique la satire de la servitude à travers son art. Dans « Problème de l'ironie », Cathérine Kerbrat-Orecchioni nous dit que « L'ironie attaque, agresse, dénonce, vise une cible. »⁴⁹⁹ C'est cette ironie dont se sert Chateaubriand dans son art pour atteindre ses cibles. Doté d'une extraordinaire sensibilité littéraire, Chateaubriand utilise l'art pour stigmatiser avec une touche ironique, tout ce qui semble dépouiller la dignité humaine. C'est pourquoi, les turpitudes de sa société alimentent son discours satirique. Si dans le texte de Chateaubriand l'ironie est associée à la satire, cela dénote d'un style purement littéraire qui permet aux lecteurs de dépasser le cadre historique de ses *Mémoires* pour se situer dans l'univers littéraire. Pour montrer le lien indéfectible entre l'ironie et la satire, Pierre Schoentjes affirme que « C'est vraisemblablement parce que la satire a existé comme genre, et que ce statut lui confère une supériorité sur les pratiques plus ponctuelles, que l'ironie est presque toujours présentée dans un lien de dépendance. L'ironie est la servante, larme, l'outil de la satire. »⁵⁰⁰ Comme une arme masquée, l'ironie, dans un contexte satirique, vise un terrain qui fait écart d'avec la vertu, la liberté et le droit à la vie. On voit bien dans le livre XXIV au premier chapitre du premier tome des *Mémoires*, chapitre intitulé « Bonaparte à la Malmaison.- Abandon général », comment l'art se déchaîne sous une couverture ironique. En effet, Chateaubriand parle avec insistance de la Malmaison, lieu d'asile où Bonaparte s'était retranché dans une solitude infernale. La répétition de l'adverbe « Là » : « Là il avait été heureux ; là, il s'était enivré de l'encens du monde ; là, du sein de son tombeau... », témoigne de cette ironie dans le discours et dans l'art. Les répétitions font parties des indices de l'ironie ; nous les appelons indices, mais Philippe Hamon les nommerait « signaux ». Ces indices alimentent la pointe ironique par leur récurrence. Cette ironie que peint Chateaubriand dans son art devient de plus en plus acerbe quand il ajoute, au regard du retranchement de Bonaparte derrière les barrières du silence que « Bonaparte aurait pu cependant trouver un sujet de consolation en tournant les yeux vers ses premiers jours. »⁵⁰¹ S'il faut tirer au clair l'image dénotée de ce discours ironique et artistique, il conviendrait de

⁴⁹⁹ KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), « Problème de l'ironie », in *Linguistique et sémiologie n° 2*. Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 11.

⁵⁰⁰ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 221.

⁵⁰¹ CHATEAUBRIAND (François-René de) op.cit., t. I, p. 1520.

dire que les premiers jours dont parle Chateaubriand renvoient au début de la carrière politique de Bonaparte où il régnait en maître. L'une des subtilités des auteurs consiste en la présentation de certaines situations de leur temps dans un langage hors du commun qui crée un écart d'avec la morale du temps. Avec ce jeu de dissimulation, on croirait que l'auteur verse dans une ironie énigmatique. Or, c'est bien le jeu de l'ironie sur le terrain artistique, car « Si l'énigme montre qu'elle cache une vérité, l'ironie, quant à elle, cache qu'elle montre une vérité. »⁵⁰² La vérité ici peut être le sens patent des premiers jours de Napoléon. Le langage ironique se présente souvent comme un moyen de création et surtout comme un mode d'expression au service de la société. C'est certainement dans cette optique que Daniel Ampère disait que « L'ironie fonctionne souvent de manière référentielle, c'est-à-dire qu'elle vise la société contemporaine de l'auteur... tout discours ironique cherche à ridiculiser une cible. »⁵⁰³ Pour se rapporter à Chateaubriand, il va sans dire que son discours satirique cible dans une plus large mesure, le XIX^e siècle. L'ironie dans le discours et dans l'art constitue le langage par excellence de cet écrivain qui puise dans son expérience d'homme politique une matière à mettre sur la sellette. Examinons une fois encore cette peinture ironique sous l'angle discursif et artistique dans le septième chapitre du livre XXIX. Ce chapitre est en effet consacré aux « Projets des généraux, au portrait de Bernadotte, au Procès de Moreau, aux Lettres de Moreau et de Masséna à Madame Récamier ». Nous ne passerons pas en revue tout ce chapitre, mais nous nous appesantirons sur des éléments qui participent de l'ironie dans le discours et dans l'art. Il s'agira surtout de ce regard ironique que Chateaubriand porte sur Bernadotte, un des généraux que devait contacter madame Récamier pour constituer une forte opposition contre les actions de Napoléon. On constate dans les propos de Chateaubriand un discours apologétique qui se mêle au critique portée contre Bernadotte : « Courageux dans les combats, hardi dans le propos, mais timide dans les actions qui ne sont pas militaires, irrésolu dans tous ses projets... Il a paru en France dans les premières années du règne de Bonaparte, qu'il a toujours haï et auquel il a toujours été suspect, et tel il s'est encore montré dans ces derniers temps au milieu du bouleversement de l'Europe dont on lui doit toutefois l'affranchissement, parce qu'il a rassuré les étrangers en leur montrant un Français prêt à marcher contre le tyran de la France et sachant ne dire que ce qui pouvait influer sur sa nation. »⁵⁰⁴ Il se présente dans ce passage que nous venons de citer, une sorte de contradiction qui est d'ailleurs le propre de l'ironie, mais c'est une contradiction qu'il faut surtout voir dans

⁵⁰² MAC CARTY (Émilie), « Énigme et ironie dans les Diaboliques de Barbey d'Aurevilly », in *Ironie entre dualité et duplicité*, ibidem, p. 109.

⁵⁰³ AMPÈRE (Daniel), ibidem, p. 46.

⁵⁰⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 1884-1885.

l'optique d'un entrecroisement des propos qui visent à alimenter l'ironie. Cela s'est montré par le fait de lui reconnaître son courage, sa redevance à la France pour son action libératrice et son caractère timide et irrésolu. En ce moment, nous lecteurs, nous nous posons la question de savoir si un être irrésolu et timide peut sortir un peuple des griffes d'un tyran. Chateaubriand pousse son ironie jusqu'à l'extrême quand il parle des généraux, notamment Moreau et Bernadotte qui « étaient enchantés de voir leur mécontentement caressé par tant de beauté, d'esprit et de grâce. »⁵⁰⁵ Il s'agit là d'un discours laudatif qu'il porte en la personne de Madame Récamier qui possède selon ses propres termes, quelque chose de romanesque et de poétique. Cette admiration qu'il voue à Madame Récamier le propulse vers un langage ironique qui trouve pour cibles, Moreau et Bernadotte. Cela peut être une façon ironique de montrer la faiblesse de la chair et la flexibilité de deux grands généraux devant la figure féminine dont Chateaubriand exalte la beauté. Toujours obnubilé par la figure féminine, Chateaubriand joue un jeu de langage en cultivant la métaphore destinée encore et encore à élever la gente féminine. Cette fois, son langage glisse dans la figure nommée personnification, figure dans laquelle, il idéalise et personnifie l'ambassade de Rome sa « bien aimée » : « Comment ai-je refusé à Louis Philippe d'être son ministre des affaires étrangères ou de reprendre ma bien aimée ambassade de Rome? Mais, hélas! De ma bien aimée, qu'en eussé-je fait au bord du Tibre ? J'aurais toujours cru qu'elle me regardait en rougissant.»⁵⁰⁶ L'ironie s'enveloppe ici dans une figure qui fait d'elle un art langagier. Cet art se déploie sous une forme imagée dans tout type de discours même quand il s'agit d'un discours satirique. C'est pourquoi, parlant de la « Topographie de l'ironie » dans son œuvre qui s'appelle *L'Ironie littéraire*, Philippe Hamon veut que « L'ironie soit l'art langagier de prendre ou de regarder ses distances vis-à-vis des choses ou de soi-même, ("dominer la vie", "planer sur soi-même", thème du miroir), tout le monde s'accordera sans doute avec cette définition simple et générale... puisque l'ironie était une posture d'énonciation qui pouvait traverser toutes sortes de discours.»⁵⁰⁷ L'ironie dans sa version d'art langagier qui peut se déployer dans « toutes sortes de discours », fait usage à la métaphore telle que nous l'avons vue avec Chateaubriand qui semble épris de sa « bien aimée l'ambassade de Rome. » Le regret de ne pas reprendre celle-ci préside certainement à la nonchalance d'un ministre (M. de Mortemart) qu'il plaint, mais reconnaît en même temps l'honneur et le courage. Chateaubriand dévoile ou fait dévoiler à travers son art, sa duplicité en introduisant la rhétorique ironique dans son discours. C'est

⁵⁰⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1885.

⁵⁰⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2243.

⁵⁰⁷ HAMON (Philippe), ibidem, p. 109.

une rhétorique qui, par la culture de l'ironie essentiellement vouée à la sémantique d'inversion ou la tactique contradictoire, montre le caractère ambigu, complexe et dualiste de l'espèce humaine. Une découverte violente et flagrante de l'aspect dualiste et contradictoire de l'homme se révèle en nous à travers l'exemple de Chateaubriand qui croit être quelque chose et son contraire. Le récit de son embarquement à Saint-Malo ouvre la page de sa duplicité : « Je fis marqué avec un capitaine, nommé Desjardins: il devait transporter, Baltimore, l'abbé Nagot, supérieur de séminaire de Saint-Sulpice, et Plusieurs séminaristes, sous la conduite de leur chef. Ces compagnons de voyage m'auraient mieux convenu quatre ans plus tôt : de chrétien zélé que j'avais été, j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. Ce changement dans mes opinions religieuses, s'était opéré par la lecture des livres philosophiques. »⁵⁰⁸ La fausse synonymie qu'il établit entre l'adjectif « **fort** » et « **faible** » relève de la pure ironie qui emprunte à l'art, cette liberté d'assimiler l'inassimilable. En forçant l'unicité d'un paradigme commun entre l'esprit fort et l'esprit faible, Chateaubriand habille son art par le costume ironique qui, de sa couleur antiphastique ou contradictoire, actualise ou conforte le concept de la dualité de l'homme. Pierre Schoentjes montre la mise à profit de l'ironie par certains écrivains pour marquer leur talent artistique et leur double nature : « C'est dans la vie en ironie que certains estiment réaliser le sommet de leur art... S'ils se montraient sous les jours les plus contrastés c'est par fidélité à leur conception multiple de la personnalité. Leur insincérité apparente est en réalité une manière de se conformer à une nature humaine conçue pourtant comme fondamentalement contradictoire. »⁵⁰⁹ C'est à Emilie Mac Carty de nous montrer à son tour que l'usage de l'ironie participe du dévoilement du caractère dualiste et énigmatique de l'homme. Ainsi, dit-elle : « L'ironie est donc à la fois un symptôme de cette expérience ontologique de l'énigmatique dualité de l'être, et une réponse linguistique à l'énigmatique ironie du monde. »⁵¹⁰ Chateaubriand qui se dit avoir un esprit fort qui veut dire un esprit faible, rentre dans cette légende de l'«énigmatique dualité de l'être » ou «d'énigmatique ironie du monde.»

L'ironie dans le discours et dans l'art se propose aussi d'intégrer le discours indirect et polyphonie. Ce procédé permet à l'auteur ironiste de critiquer certains personnages en se servant volontiers de leurs propres déclarations. Cela peut se rapprocher de la parodie qui ne peut être dissociée de l'ironie. Parlant du discours indirect qui fait partie de l'ironie littéraire, Florence Mercier-Leca disait que « L'ironie romanesque émane d'une instance qui, tel un

⁵⁰⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p.356.

⁵⁰⁹ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 97.

⁵¹⁰ MAC CARTY (Émilie), ibidem, p. 114.

metteur en scène, va orchestrer la ridiculisation d'un personnage ou d'une situation, ou du moins va créer les conditions d'un jugement négatif. »⁵¹¹ Le discours indirect se présente ici comme un des moyens les plus efficaces de l'ironie ; moyens qui visent à ridiculiser la cible. Chateaubriand s'en sert dans les *Mémoires d'outre-tombe* pour exercer sa satire contre certains personnages qui lui semblent ridicules de par leurs déclarations. Lorsqu'il parle de son exil, il recourt à une phrase que La Fayette aurait criée à la foule, du balcon de l'hôtel de ville, le 30 juillet 1830. L'usage de cette phrase est d'une ironie à nous faire croire le contraire de ce que pensait Chateaubriand : « D'après ce mot, j'ai fait à Paris une course inutile, car je n'ai trouvé ni bonne volonté ni acquéreur ; mais j'ai revu l'Abbaye-aux-Bois et quelques-uns de mes nouveaux amis. La veille de mon retour ici j'ai dîné au café de Paris avec MM. Arago, Pouqueville, Carrel et Béranger, tous plus ou moins mécontents et déçus par la meilleure des républiques ». ⁵¹² Chateaubriand travaille sur certaines formes brèves qui participent du procédé de la parole rapportée. Cette parole rapportée vient toujours à la fin d'une phrase pour détruire tout le reste. C'est une forme brève qui se propose souvent de dévoiler la vérité cachée par les travers de la société. Christine Weiler a fait une thèse dont le sujet porte sur « Les formes brèves dans les *Mémoires d'outre-tombe* ». Ces formes brèves qu'elle découvre dans les *Mémoires d'outre-tombe*, élaborent un procédé rhétorique qui dit l'histoire à travers ses troubles. De ses troubles, découle la vérité historique qui semble difficile à atteindre. Ainsi, dit-elle, « Les *Mémoires d'outre-tombe* sont jonchées de formes brèves [...] A travers ces formes, Chateaubriand trace une image intéressante des bouleversements historiques [...] La forme brève participe à la découverte de la vérité sans jamais réellement l'atteindre. Elle est la seule possibilité littéraire de dire les bouleversements historiques. » ⁵¹³ L'exemple que nous prenons sur Chateaubriand rend compte de l'histoire à travers ses acteurs. C'est un exemple qui nous livre les dernières paroles d'une phrase et celles-ci deviennent un procédé constant de l'ironie, laquelle ironie détruit une longue suite de mots précédemment débités par l'auteur. La phrase qui annonce l'ironie dans ce passage est celle de « La meilleure des républiques », car ayant fait de l'exil comme le meilleur moyen d'échapper au déshonneur, approuver que la France est « La meilleure des républiques » était une énonciation contrastive qui rendait à l'ironie son interprétation la plus facile ; c'est-à-dire, dire le contraire de ce qu'on pense ou fait penser. Autrement dit, c'est le domaine par excellence de l'antiphrase. Sachant que l'expression « La meilleure des républiques » est empruntée à La Fayette, son usage ici

⁵¹¹ MERCIER-LECA (Florence), *ibidem*, p. 91.

⁵¹² CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2376.

⁵¹³ WEILER (Christine), *Les formes brèves dans les Mémoires d'outre-tombe de François-René de Chateaubriand*, thèse de doctorat Lettes, Lyon 3, 2005.

n'est que parodique et surtout ironique. Pour s'en moquer, l'ironie dans le discours s'emploie aussi sur le terrain de la parole ironiquement rapportée ; parce que l'ironie affirme ce qu'elle sait faux. Pour s'en convaincre, nous pouvons illustrer par les propos de Chateaubriand, propos qui témoignent de sa volonté de quitter la France qui ne saurait être dans ce cas, « la meilleure des républiques » puisque « pour conserver en paix l'honneur dans l'exil », la quitter serait pour lui une planche de salut : « J'ai oublié les détresses de ma première émigration et je m'étais figuré qu'il suffisait de quitter la France pour conserver en paix l'honneur dans l'exil. »⁵¹⁴ Il apparaît clairement qu'entre le désir de quitter la France et la proclamation de la France comme « la meilleure des républiques », s'établit une véritable contradiction ou un usage antiphrastique propre à l'ironie littéraire. Ce qui amplifie cette ironie, c'est l'idée de la parodie puisque l'expression de « La meilleure des républiques n'est employée qu'en style indirect entendu que La Fayette est l'auteur de celle-ci. Ceci fait partie des techniques de l'art qui, visitée par l'ironie en tant qu'une des figures rhétoriques, participe du discours satirique. A travers la citation de Chateaubriand, on a dû remarquer que l'usage du discours indirect, ne serait-ce sur la dernière partie de cette citation, montre aussi la présence de la polyphonie dans un discours ironique. Toute cette imbrication n'est pas fortuite d'autant plus qu'elle participe d'une tout autre version du discours c'est-à-dire, du discours satirique qui s'entoure de ses formes variées et notamment l'ironie littéraire. En essayant de confronter deux énoncés dont Chateaubriand est l'auteur, nous en sommes rendu le plus vite compte qu'il y a l'antiphrase d'essence ironique qui s'est montrée comme un excellent ingrédient de l'art. C'est ce que nous pouvons appeler autrement par l'inversion sémantique qui amène l'auteur ironique à dire le contraire de ce qu'il pense au fin de critiquer ou de remettre en cause un certain nombre de dysfonctionnements qui peuvent être liés soit à l'incompétence de certains personnages, soit à l'injustice sociale ou soit à la tyrannie meurtrière dans laquelle, le peuple s'expose. On peut donc convenir que l'art a plusieurs ressources pour s'exprimer et notamment l'usage de l'ironie qui vise à ridiculiser le personnage cible. Le recours aux figures métaphoriques constitue pour l'auteur, un des moyens artistiques pour faire passer son ironie ; laquelle ironie qui n'a d'autre finalité que la satire. Dans le Livre XXXIII chapitre 15, Chateaubriand fait une description carnavalesque et grotesque de la bourgeoisie ; usant ainsi de la métaphore pour tourner en dérision le duc d'Orléans et ses députés. Dans les propos qui suivent, nous relèverons quelques images qui traduisent le jeu ironique dont la finalité consisterait à se moquer de la vision publique de la bourgeoisie représentée par Louis Philippe qui se voit déjà comme un grand roi : « Le duc d'Orléans, ayant pris le parti d'aller faire confirmer son titre par les

⁵¹⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2375.

tribuns de l'Hôtel-de-Ville, descendit dans la cour du palais Royal, entouré de quatre vingt-neuf députés en casquettes, en chapeaux ronds, en habits, en redingotes. Le candidat royal est monté sur un cheval blanc... Un tambour à moitié ivre battait la caisse à la tête du cortège. Quatre huissiers servaient de licteurs. Les députés les plus zélés meuglaient : Vive le duc d'Orléans ! Au tour du Palais-Royal ces cris eurent quelque succès ; mais, à mesure qu'on avançait vers l'Hôtel-de-Ville, les spectateurs devenaient moqueurs ou silencieux. Philippe se démenait sur son cheval de triomphe... Quand la matière électorale royale pénétra dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, des murmures plus menaçants accueillirent le postulant.»⁵¹⁵

L'ironie est ici d'un ressort historique et l'usage de la métaphore vise à ridiculiser la vision publique de la bourgeoisie. Nous avons par exemple le fait d'animaliser les députés dans l'emploi du verbe « meugler » qui est exclusif au monde animalier. En clair, le meuglement est un cri fort et sourd, en parlant des bovins. Le cortège royal orchestré par près d'une centaine de députés ressemble à une longue procession de ces bovins qui se dirigent dans de verts pâturages, poussant ainsi des meuglements de soif. Il est même tentant de parler d'une soif de pouvoir. Chateaubriand pousse l'ironie dans son art jusqu'au point de traiter Louis Philippe de matière électorale royale et, cette appellation imagée confine à une intention satirique. L'évocation du cheval blanc symbolise la grandeur et fait référence au cheval blanc d'Henri IV. Toutefois, c'est une référence qui n'est pas de nature à célébrer l'entrée triomphale de celui dont « les spectateurs devenaient moqueurs » avec leurs cris de « Vive la république ! », mais à tourner en dérision avec un langage imagé, celui qu'il appelle Philippe tout court, sans la moindre déférence. Ceci témoigne du mépris pur et simple. A la suite de cet adoubement républicain de l'Hôtel-de-Ville, le duc d'Orléans ne reste plus pour Chateaubriand que « Philippe » ; signe d'une pensée très critique à l'égard de celui qui s'élance dans une course effrénée pour récupérer le pouvoir. En rapportant les cris de « Vive la république », Chateaubriand se montre ironique parce qu'il n'en croit rien du mérite de ce parvenu. Vive la république ne reste plus pour Chateaubriand qu'une antiphrase propre à la rhétorique ironique. C'est aussi pour Chateaubriand, une occasion de dire le contraire de ce qu'il pense par le moyen de l'inversion sémantique. C'est donc rire du monde au moyen d'un langage ironique qui alimente la satire chateaubriandesque. Tous ces procédés stylistiques agrémentent l'ironie chateaubriandesque dans le discours et dans l'art. Dans une perspective rhétorique, Chateaubriand cultive l'antithèse comme mode d'expression qui véhicule son dire satirique. Il dénonce certains sujets au moyen d'une opposition de phrases qui ridiculisent les principales cibles de son discours satirique. Le cas se présente pour le roi et son entourage où

⁵¹⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2268-2269.

Chateaubriand s'exprime par antithèse : « C'est tout ce que j'ai connu personnellement du courage du sujet et de la lâcheté du Roi (...) M. de Talleyrand n'a pu transformer son désœuvrement en chef-d'œuvre. »⁵¹⁶

Chateaubriand déploie avec aisance l'ironie avec des procédés stylistiques pour asseoir son discours satirique.

Chapitre XI : L'humour

Dans son introduction à son œuvre intitulée *L'humour*, Franck Evrard annonce que « L'humour appartient à une catégorie de mots dont la définition présente une très grande élasticité sémantique. Aujourd'hui, le concept est souvent employé de façon générale et confuse pour décrire ce qui fait rire et sourire... Alors que la parodie domine au Moyen Âge, elle est supplantée par la satire sociale au XVII^e siècle comme forme militante et critique, par l'ironie philosophique au XVIII^e siècle, et sans doute par l'humour à partir du XIX^e siècle. »⁵¹⁷ Le point de vue qui nous semble intéressant et qui coïncide bien avec l'objet de notre étude c'est-à-dire la satire, est celui donné par Denise Jardon qui estime que « L'humour le plus anodin a souvent un air de satire... Il ne faut surtout pas croire que l'humour fleurit indifféremment sous tous les cieux : les climats politiques et sociaux ont un rôle prépondérant sur la distance que l'être humain peut prendre face aux événements. »⁵¹⁸ L'usage de l'humour est donc pour Chateaubriand, une mise en écart ou une distance critique accompagnée d'un humour face aux travers de son siècle. La dimension multiforme de l'humour amène Franck Evrard à parler de son aspect énigmatique. Ainsi, « A la différence de l'ironie, dont la forme la plus facile est l'antiphrase, l'humour ne se caractérise pas par un trope spécifique. Sa variété de degrés, de procédés, de thèmes, son aspect subtil et diffus, en font un phénomène difficile à localiser et à définir dans une œuvre littéraire. »⁵¹⁹ Partant non seulement de sa variété, mais aussi de sa vocation satirique, nous nous proposons d'établir différents types d'humour dont le paradigme commun repose sur le discours satirique. Du mélancolique au noir en passant par la touche sardonique, l'humour va prendre la forme d'une dérision à vocation satirique. Cette dimension multiforme de l'humour se laisse à lire dans les *Mémoires d'outre-tombe* et quelques cas nous servirons d'illustrations dans les lignes qui suivent.

⁵¹⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 46- 47.

⁵¹⁷ EVRARD (Franck), *L'humour*, Hachette, Paris, 1996, p. 3.

⁵¹⁸ JARDON (Denise), ibidem, pp. 120-128.

⁵¹⁹ EVRARD (Franck), ibidem, p. 4.

XI-1 : L'humour mélancolique

La mélancolie qui est l'autre nom du spleen baudelairien était au XIX^e siècle, un sentiment de vacuité, d'angoisse existentielle...

Si nous avons parlé de l'ironie comme véhicule de la satire en littérature, nous ne pouvons la dissocier de l'humour, car l'ironie et l'humour sont une conjonction inévitable. Il nous est difficile d'exclure l'ironie de l'humour en littérature en ce sens que leur liaison fait vivre la satire.

Nous entendons par l'humour mélancolique, cette forme de plaisanterie qui souligne les aspects de l'angoisse qui est tout de même, un élément fondamental du mal de siècle thématized par plusieurs auteurs qui ont fait de leurs œuvres, une tribune d'expression au service du peuple, afin de traduire la situation misérable dans laquelle, leur société les avait plongés. En effet, dans ces circonstances, seul l'Ailleurs, considéré comme un exutoire semblait consolant pour ceux qui avaient perdu le goût de vivre. Chateaubriand se sert alors de cet humour mélancolique pour attiser sa satire quand il parle des prisonniers espagnols à qui, Madame Récamier exilée à Lyon, avait rendu visite : « Un d'entre eux, brave et beau, chrétien comme le Cid, s'en allait à Dieu : assis sur la paille, il jouait de la guitare ; son épée avait trompé sa main. Sitôt qu'il apercevait sa bienfaitrice, il lui chantait des romances de son pays, n'ayant pas d'autre moyen de la remercier. »⁵²⁰ C'est avec beaucoup d'humour, mais un humour mâtiné de tristesse que Chateaubriand parle de ce brave et beau chrétien qui avait trouvé sa consolation dans un Ailleurs qui n'est autre que Dieu avec sa guitare ; chantant ainsi ses romances. On peut imaginer le caractère mélancolique de ces romances bien que Chateaubriand en parle avec une touche humoristique. Nous ne pouvons pas ne pas croire à l'air triste que pouvait accompagner les chants d'un prisonnier qui, à l'aide de sa guitare, voulait puiser réconfort et consolation dans une composition à résonance poétique. Il ne se pose pas de contraste entre le fait de s'inscrire dans une perspective de contestation et le langage humoristique, car ce langage n'est pas exclusif à une prise au sérieux de ce que l'auteur s'attelle à stigmatiser. Sigmund Freud nous édifie au sujet de l'importance du langage humoristique lorsqu'il dit que « [...] L'essence de l'humour réside en ce fait qu'on épargne les affects auxquels la situation devrait donner lieu et qu'on se met au-dessus de telles manifestations affectives grâce à une plaisanterie. »⁵²¹ Il est fort probable que Chateaubriand

⁵²⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p.1907.

⁵²¹ FREUD (Sigmund), *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, trad. de Marie Bonaparte et M. Nathan, Paris, Gallimard, 1976, pp. 399-408.

ait une conscience aiguë de la situation qu'il décrit ; et grâce à l'engagement d'un savoir faire artistique scandé par sa sensibilité littéraire, la satire et l'humour empruntent une voie commune à travers son discours. Si bien évidemment les réalités que lui offre sa société ne font pas consensus avec son éthique de conviction, comme la plupart des auteurs du XIX^e siècle qui véhiculaient des positions distantes par rapport à l'éthique imposée par la société, Chateaubriand, au mépris de toute prudence refusait le silence complice pour faire valoir à travers son discours satirique, le balancier de la justice. Le choix de l'arme de l'humour qui n'est qu'une des formes rhétoriques de la satire, révèle toute l'étendue de son moi créateur. C'est un moi qui, sans doute, ne verse pas dans un festival des procès d'intentions dans ses *Mémoire*, mais c'est plutôt un esprit critique qui se sert de son art pour dénoncer ce qui est contraire aux valeurs humaines. Cela s'appellerait de la dénonciation satirique sous une forme humoristique.

Jean Prévost dans la Préface de *Le Rouge et le Noir* de Stendhal disait que « La satire est un moyen de création le plus aisé qui s'offre aux esprits critiques. C'est une verve qui anime la réalité, qui la simplifie et la stylise plus vite qu'aucun autre procédé. »⁵²² Chateaubriand est sans doute cet esprit critique qui se sert de la satire humoristique pour dire la réalité des choses. C'est en se servant de l'humour mâtiné d'expressions mélancoliques que Chateaubriand a voulu mettre à nu la réalité. L'humour dont il se sert est l'un des procédés rhétoriques de la satire. La description qu'il fait des prisonniers espagnols, habillés en guenilles et qui regardaient l'exilée, Madame Récamier qui leur rappelait soit une épouse soit une sœur, témoigne d'un humour qui suscite la tristesse au lecteur.

Chateaubriand nous présente un esprit critique dans *Les Mémoires d'outre-tombe* quant à la manière satirique dont il peint certaines réalités. L'ajout des formes rhétoriques notamment l'humour et l'ironie amplifie son discours satirique. Venons-en à l'humour mélancolique. En effet, ce procédé qui participe d'un esprit critique et dénonciateur a ceci de particulier, la manie de l'auteur à vouloir adjoindre l'humour aux tristes réalités pour combattre les méfaits de la société. Il nous raconte avec beaucoup d'humour la condamnation à mort du pêcheur d'Albano, « accusé d'intelligence avec les sujets du pape ». Ce qui relève de l'humour mélancolique, c'est la circonstance apathique de son exécution et la manière dont Chateaubriand en parle. Malgré les vaines démarches de Madame Récamier qui voulait intercéder pour le malheureux pêcheur, « Le pêcheur avait été fusillé à l'heure où l'aurore se levait sur la barque, maintenant sans guide, qu'il avait coutume de conduire sur les mers, et

⁵²² PRÉVOST (Jean), Préface de *Le Rouge et le Noir* de Stendhal, Gallimard, 2000, p. 16.

aux rivages qu'il avait accoutumé de parcourir. »⁵²³ Entre la mort tragique du pêcheur et le flottement de la barque sans guide et qu'il avait coutume de conduire, s'entremêlent une forme d'ironie plaisante et le triste sort du pêcheur qui débouchent sur l'humour mélancolique. Si Chateaubriand s'interroge sur ce qu'importent aux succès de Bonaparte les jours d'un pauvre faiseur de filets des États romains, il va sans dire qu'il fustige l'autorité cruelle d'un pouvoir en place qui abrège des vies humaines et soustrait la liberté. Nous nous rappellerons qu'au XIX^e siècle, l'époque de Chateaubriand, la littérature s'était investie dans un combat de contestation contre toute sorte de chaîne qui tendait à limiter la liberté.

Il est clair que Chateaubriand, chantre de la liberté, n'a jamais apprécié les débordements de son siècle. C'est par cela seul qu'il n'hésite point de condamner avec acuité dans les *Mémoires d'outre-tombe* ce qui paraît abominable à ses yeux : « Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires ; les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi, je pense que de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment dans les conseils de la providence les causes secrètes qui précipitent du faite le dominateur... Bonaparte tua le pêcheur d'Albano ; quelques mois après il était banni chez les pêcheurs de l'île d'Elbe, et il est parmi ceux de Sainte-Hélène. »⁵²⁴ Bonaparte qui tue le pêcheur est en contrepartie banni par les pêcheurs. Ce passage nous sert de transition pour creuser davantage l'humour mélancolique lors des funérailles de Bonaparte à Sainte-Hélène ; lieu où il avait choisi de son vivant, comme dernière demeure. Enseveli au bord d'une source parsemée de plusieurs plantes, Chateaubriand peint cet endroit comme un jardin qui donne le plaisir au repos. Comme toute ironie, il s'agit d'un repos éternel que la nature donne à Napoléon. « Botté, éperonné, habillé en uniforme de colonel de la garde, décoré de la légion d'honneur, fut exposé mort dans sa couchette de fer ; sur ce visage qui ne s'étonna jamais, l'âme en se retirant, avait laissé une stupeur sublime. Les planeurs et menuisiers soudèrent et clouèrent Bonaparte en une quadruple bière d'acajou... on semblait craindre qu'il ne fût jamais assez emprisonné. Le manteau que le vainqueur d'autrefois portait aux vastes funérailles de Marengo servit de drap mortuaire au cercueil. »⁵²⁵ Tout ce décor humoristique sur un sujet macabre vise à critiquer les travers orchestrés par Bonaparte de son vivant.

Face à certains méfaits de la société, les écrivains et artistes n'avaient que leurs œuvres comme instruments de contestation. Nombre d'entre eux ont fait des écrits subversifs parce

⁵²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1912.

⁵²⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1912.

⁵²⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1571.

qu'ils ne pouvaient pas, hors de leurs œuvres de création, manifester leur mécontentement. Cependant, ceux qui n'avaient pas reçu le don de la création et qui se sentaient coincés dans l'arène politique n'avaient d'autres solutions que celles d'étouffer leur mélancolie. C'est le cas de Murat que Chateaubriand illustre en ces termes : « Gouverneur de Paris lors de la mort du duc d'Enghien, il gémit tout bas d'un assassinat qu'il n'eut pas le courage de blâmer tout haut. »⁵²⁶ En effet, il est presque impossible de servir un tyran et fustiger vertement ses forfaits. C'est par cela seul que s'explique le gémissement dans le silence le plus total de Murat ; beau-frère de Napoléon et maréchal de l'empire. Ceci est dit par le canal d'un ton humoristique, mais un humour peint d'une coloration mélancolique parce qu'il s'agit d'une triste affaire d'assassinat du duc d'Enghien. Le mérite et peut-être l'avantage des écrivains du XIX^e siècle comme ce fut le cas de Chateaubriand, a été de faire de leurs ouvrages, une tribune d'expression au service du peuple dans l'optique de mettre à nu les travers perpétrés et occultés par la société. De là prend sens la célèbre formule de Bonald : « La littérature est l'expression de la société. » Chateaubriand nous fait visiter cette société à travers ses *Mémoires* et nous découvrons, au moyen d'une facture humoristique, des faits sociaux d'une ampleur mélancolique, mais risible. Le récit qu'il fait des premiers mouvements politiques en Bretagne en témoigne : « Le tiers s'était emparé de la magistrature ; il en avait chassé les gens de l'épée ; il y régnait d'une manière absolue, excepté dans quelques parlements nobles, comme juge, avocat, procureur, greffier, clerc, etc. ; il faisait les lois civiles et criminelles... La fortune, l'honneur et la vie des citoyens relevaient de lui : tout obéissait à ses arrêts, toute tête tombait sous le glaive de ses justices... Le peuple métamorphosé en moine, s'était réfugié dans les cloîtres, et, gouvernait la société par l'argent... »⁵²⁷ Cette chasse à l'homme qui préside par la métamorphose et le retournement des situations laisse place à une angoisse existentielle autrement appelée « Vagues des passions » par Chateaubriand. Tous ces mouvements sociaux que Chateaubriand décrit avec beaucoup d'humour (la tombée des têtes, la transformation du peuple en moine...), dégagent un sentiment angoissant digne de la société du XIX^e siècle. L'humour mélancolique convoque certes l'hilarité, mais fait revivre un sentiment du mal de siècle dont souffrait les romantiques au nombre desquels, Chateaubriand lui-même. L'association de l'humour à la mélancolie semble oxymorique, mais au-delà de cette imbrication, réside un « signifié intentionnel du discours ». Ce signifié est bien évidemment le côté satirique de l'humour. Chateaubriand part d'un procédé de raillerie pour dresser son réquisitoire contre certains aspects de la société. Il pouvait, à travers l'humour

⁵²⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1921.

⁵²⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 297- 298.

mélancolique, dénoncer l'injustice, la malhonnêteté et l'indigence consubstantielle à l'apathie de la société... Dans un journal tiré du Livre XXXV au chapitre 8, Chateaubriand exprime l'ennui et la détresse financière qui accablent les Chateaubriand, renfermés aux « Paquis près Genève ». L'ennui et l'indigence avaient rendu amères leurs relations. Doté du sens de l'humour, il ajoute une touche mélancolique qui dévoile le versant satirique de son discours. Les lignes qui suivent en disent mieux : « Quand on a point d'argent, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient aller chacune de son côté ; eh bien ! Faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là en face l'une de l'autre à se bouder, à se maugréer, à s'aigrir l'humeur, à s'avalier la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts... la misère les serre l'une contre l'autre, et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser elles se mordent, mais non pas comme Flora mordait Pompée... Heureux juifs, marchands de crucifix, qui gouvernez aujourd'hui la chrétienté, qui décidez de la paix ou de la guerre, qui mangez du cochon après avoir vendu de vieux chapeaux, qui êtes les favoris des rois et des belles, tout laids et tout sales que vous êtes!... si je pouvais au moins me glisser dans vos coffres-forts, vous voler ce que vous avez dérobé à des fils de famille, je serais le plus heureux du monde! J'aurais bien un moyen d'exister : je pourrais m'adresser aux monarques ; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il serait assez juste qu'ils me nourrissent.»⁵²⁸ Dans cette longue citation, l'humour se mêle à la tristesse pour se constituer en véritable arme satirique. La misère qui fait aigrir les relations au point « de se mordre mutuellement », le désir de voler ceux qui ont dérobé aux autres (le paradigme de l'arroseur arrosé) et la revendication du droit d'être nourri par la couronne à titre de reconnaissance, sont autant d'éléments qui résument l'humour mélancolique dans sa version satirique. Le mal du siècle romantique semble le mieux traduit dans cette citation qui démontre l'effritement des relations, la misère liée aux bouleversements sociaux, l'esprit malhonnête qui semble supplanter les autres vertus, l'indifférence et l'ingratitude du pouvoir. Cette citation peut paraître comme le compendium du « Vague des passions » dont Chateaubriand est l'annonceur. Lorsque Chateaubriand évoque « la fausse civilisation introduite par le commerce » dans la population indienne, il s'autorise un humour mélancolique qui traduit le mal-être des peuples sauvages, livrés à une civilisation qui les tournent en bourrique. « Le sauvage continue de nous aimer sous l'arbre où nous fûmes ses premiers hôtes, sur le sol que nous avons foulé, et où nous lui avons confié des tombeaux. Quand l'Indien était nu ou vêtu de peau, il avait quelque chose de grand et de noble ; à cette heure, des haillons européens,

⁵²⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2374-2375.

sans couvrir sa nudité, attestent sa misère : c'est un mendiant à la porte d'un comptoir, ce n'est plus un sauvage dans sa forêt. Enfin, il s'est formé une espèce de peuple métif, né des colons et des Indiennes. Ces hommes, surnommés Bois-brûlés, à cause de la couleur de leur peau, sont les courtiers de change entre les auteurs de leur double origine. »⁵²⁹ Dans la citation qui précède, Chateaubriand énonce la condition misérable et méprisable des peuples Indiens sous la formule humoristique. « Le signifié intentionnel » de ce discours est sans aucun doute, une satire contre la civilisation qui s'est donnée du mal à convertir un peuple dont les mœurs sont à l'antipode de ce qu'on veut lui imposer. L'adaptation forcée débouche sur une réalité tout à fait ridicule qui plonge le sauvage dans une identité falsifiée et bouffonne. A vrai dire, c'est un véritable procès que Chateaubriand attente contre une civilisation aux méthodes inadaptées et aux pratiques qui participent de la dépravation des mœurs. Ce réquisitoire semble être beaucoup plus manifeste dans *René* où l'auteur essaie de montrer les mensonges d'une civilisation qui ne garantit pas le mieux-être. La misère des Indiens décrite par Chateaubriand est la conséquence immédiate de l'imposture que cultive la civilisation. Chateaubriand semble soutenir que la civilisation est comptable dans la dépravation des mœurs, car les Indiens, sortis de leur forêt, ne restent plus que des proies d'une vie misérable qui ne contribue en rien à leur épanouissement. La civilisation est dans cette condition, synonyme de la destruction et bientôt de la ridiculisation. Reconnus par une nouvelle identité de «Bois-brûlés», les Indiens sont facilement repérés. Ici, l'humour atteint son comble puisqu'au-delà du rire que suscite cette appellation péjorative, il établit un grand écart différentiel dans la classe sociale, annonce une perte identitaire et révèle une formule discriminatoire. N'est-ce pas aussi le mal de siècle vécu par les Indiens ? Chateaubriand nous répondrait certainement par l'affirmative. On peut imaginer l'angoisse existentielle de ces Indiens «Bois-brûlés » qui ont perdu leur certificat d'humanité pour n'être perçus que comme des choses portant la couleur rouge. Chateaubriand qui révèle cette espèce d'anthologie d'inhumanité, dénonce avec humour mélancolique la condition humaine de certaines classes sociales marginalisées. Si Georges Bataille dans *Les Larmes d'Éros* pense que « L'humour seul répond toutes les fois qu'est posée la question dernière sur la vie humaine », Franck Evrard renchérit en disant que « Dans la perspective freudienne, l'humour exprime les mécanismes de défense contre la souffrance humaine. Procurant une économie d'affect, il entraîne une économie de représentation de la réalité, présentée de façon incomplète ou déréalisée comme dans l'humour du type nonsense. Freud prend l'exemple du condamné à mort qui, avant d'être mené à la potence, un lundi, soupire : "La semaine commence bien." Délaissant le principe de réalité, le criminel parvient

⁵²⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 453.

à déjouer la mélancolie et à affirmer son droit au plaisir et à la jouissance. Au cœur de l'épreuve, l'humoriste traite sa souffrance d'adulte comme si elle était anodine, dérisoire et insignifiante. »⁵³⁰ Ce qu'il y a d'intéressant dans cette longue citation, c'est cette association entre l'humour et la mélancolie au milieu de la souffrance humaine. C'est en utilisant le discours humoristique que Chateaubriand « exprime les mécanismes de défense contre la souffrance humaine. »

XI-2 : L'humour sardonique

On mesure la portée du discours satirique de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* par sa dimension littéraire qui incorpore toutes les composantes essentielles de la rhétorique. Le sous-chapitre que nous appelons humour sardonique exprime à travers le langage de l'auteur, une ironie méchante et une agressivité consubstantielle aux faits sociaux qui semblaient insupporter Chateaubriand. L'humour sardonique traduit une tendance d'agressivité qui est pour l'auteur, un exutoire ; c'est une tendance qui finalement, déclenche le rire. L'humour sardonique est pour l'auteur, une distance critique sous le mode d'agression verbale. Son mode opératoire inspiré de la réalité sociale et politique, n'exclut pas l'optique du risible. Denise Jardon parle dans son livre du « climat social propice à l'humour ». Elle estime qu'« Il ne faut surtout pas croire que l'humour fleurit indifféremment sous tous les cieux : les climats politiques et sociaux ont un rôle prépondérant sur la distance que l'être humain peut prendre face aux événements... Plus une société est libre de s'exprimer, plus elle est capable de rejeter les héritages sclérosants du passé, plus elle considère l'importance de l'être humain, plus elle est curieuse du monde entier, plus elle vit en somme, et plus l'humour y aura une place de choix. L'esprit, la satire, l'ironie s'accommodent des sociétés statiques et difficiles, quittes à prendre la clandestinité sous les régimes totalitaires. »⁵³¹ L'auteur qui met à profit sa liberté d'expression s'appuie sur l'humour avec une petite touche de méchanceté et d'agressivité pour parler de la société. Stendhal, constatant la conciliation du rire aux propos méchants, disait dans *Racine et Shakespeare* qu'« Il y a toujours un fond de méchanceté dans les plaisanteries les plus gaies de *Candide et de Zadig*. »⁵³² Le regard que Chateaubriand porte sur certains ministres de son époque témoigne d'une antipathie qui éclaire sans détour sa

⁵³⁰ EVRARD (Franck), *ibidem*, p. 113.

⁵³¹ JARDON (Denise), *ibidem*, pp. 128-129.

⁵³² STENDHAL, *Racine et Shakespeare*, Garnier-Flammarion, Paris, 1970, p. 67.

contestation quant à la manière indigne dont les choses étaient faites. Ce qui paraît à notre égard très subtil et hors du commun, c'est la circularité de ses idées qui mènent en parallèle la critique et l'humour. Cette fois, et comme nous avons bien voulu distinguer plusieurs types d'humours, il s'agit d'un humour qui intègre une agressivité linguistique pour marquer le degré de son désaccord face aux débordements de la classe dirigeante. Pour montrer le caractère de l'humour, ce qui se résume à l'humour sardonique, Denise Jardon annonce que « L'humour parfois se mêle de piquer, de griffer et, s'il n'introduit pas simultanément de la bienveillance, la déroute est complète et l'ironie est présente... Le moment est venu de nous demander si l'humour dit bête et méchant qui présente souvent de façon aimable les méchancetés les plus atroces, doit être pris pour de l'humour ! »⁵³³ Chateaubriand essaie de peindre quelques méchancetés avec une touche humoristique quand il parle de Fouché, perçu comme l'incarnation du pouvoir liberticide. Lorsque Chateaubriand parle des Cent-jours à Gand au dixième chapitre du premier tome, il présente Fouché comme l'incarnation de la terreur, rongé par le chancre du pouvoir. Si dans *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française*, Philippe Koeppel pense que « Du Bellay et Ronsard voulaient promouvoir la grande satire qu'ils concevaient comme une sorte de magistère moral sous l'égide du prince »⁵³⁴, cela suppose le rôle insigne de la satire dans le dévoilement des dysfonctionnements sociaux. L'histoire du billet exigé par Fouché que la baronne de Vitrolles remporta pour délivrer son mari détenu, est un exemple illustratif : « Un jour, une voiture s'arrête à la porte de mon auberge, j'en vois descendre Madame la baronne de Vitrolles : elle arrivait chargée des pouvoirs du duc d'Otrante. Elle remporta un billet écrit de la main de Monsieur, par lequel le prince déclarait conserver une reconnaissance éternelle à celui qui sauvait M. de Vitrolles. Fouché n'en voulait pas davantage ; armé de ce billet, il était sûr de son avenir en cas de restauration. Dès ce moment il ne fut plus question à Gand que des immenses obligations que l'on avait à l'excellent M. Fouché de Nantes, que de l'impossibilité de rentrer en France que par le bon plaisir de ce juste : l'embarras était de faire goûter au Roi le nouveau rédempteur de la monarchie. »⁵³⁵ Ce n'est pas, semblerait-il de bon gré que Chateaubriand présente Fouché comme un incontournable sans lequel, personne ne rentrerait en France. Si Fouché qui est ironiquement présenté comme ce bon juste paraît indispensable pour ceux qui veulent jouir de leur liberté, ce n'est pas parce qu'il fait œuvre de bonne foi,

⁵³³ JARDON (Denise), *ibidem*, pp. 147-148.

⁵³⁴ KOEPEL (Philippe), *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 24.

⁵³⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp. 1452-1453.

mais bien au contraire parce qu'il est animé par la perversité scandée par un esprit mercantiliste. N'ayant aucune confiance en la personne de Fouché, Chateaubriand se met dans sa posture d'homme de lettres et donc, pourvu de toutes sortes de mots qui résument en des termes inamicaux et d'une méchanceté prononcée, la personne de Fouché. Mêlant le sens de l'humour à une agressivité des propos dans son discours, d'où l'intérêt littéraire des *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand parvient à faire passer sa satire avec le plus de talent que la littérature française du XIX^e siècle lui doit. Un des éléments qui mérite une attention particulière dans le discours satirique de Chateaubriand, c'est cette aversion qu'il cultivait contre l'entourage de Napoléon, car il semble que les plus mauvaises décisions étaient issues de ce milieu qu'il ne cessait de remettre en cause par son opposition ouverte et sans merci. C'est ce qui atteste son courage d'user de toutes les formes rhétoriques de la satire pour fustiger avec vivacité l'entourage de Napoléon, et de blâmer avec véhémence ces personnes vicieuses ; ne déplaise à Du Bellay qui, à la suite de Martial, souhaite que « Le futur satirique s'en prenne aux vices plutôt qu'aux personnes vicieuses. »⁵³⁶ Revenons pour plus d'illustration à ce qu'il en dit au sujet d'un des éléments de l'entourage de Napoléon notamment Fouché que nous avons évoqué précédemment. « Après les Cent-jours, Madame de Custine me força de dîner chez elle avec Fouché. Je l'avait vu une fois, cinq ans auparavant, à propos de la condamnation de mon pauvre cousin Armand. l'ancien ministre savait que je m'étais opposé à sa nomination à Roye, à Gonesse, à Arnouville ; et comme il me supposait puissant, il voulait faire la paix avec moi... bavard ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de destin, de nécessité, de droit des choses, mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'imprudentes maximes au profit du fort contre le faible ; ne se faisant faute d'aveux effrontés sur la justice des succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre, affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries... je sortis en haussant les épaules au crime. M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. »⁵³⁷ Ce long passage où des phrases humoristiques côtoient l'agressivité du langage, forme le lien d'un discours satirique dirigé contre une mauvaise instance dirigeante incarnée en la personne de Fouché. Les propos cyniques qu'il emploie en parlant du sol de Lyon « Ce sol sera bouleversé... nous aurons le

⁵³⁶ DU BELLAY (Joachim), *Défense et illustration de la langue française*, 2d. H. Chamard, Paris, 1970, pp. 119, 120.

⁵³⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1455.

courage énergique de traverser les vastes tombeaux des conspirateurs... il faut que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives et à son embouchure l'impression de l'épouvante... » emmènent Chateaubriand à traiter M. Fouché en des termes durs. C'est un réquisitoire accablant qu'il dresse contre ce ministre qui nourrit des appétits criminels. D'ailleurs, pour s'opposer contre son vocabulaire terrifiant, Chateaubriand déclare que « Ces horribles pretintailles ne m'imposèrent point : parce que M. de Nantes avait délayé des forfaits républicains dans de la boue impériale ; que le sans-culotte, métamorphosé en duc, avait enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la légion d'honneur, il ne m'en paraissait ni plus habile ni plus grand. Les jacobins détestent les hommes qui ne font aucun cas de leurs atrocités et qui méprisent leurs meurtres ; leur orgueil est irrité, comme celui des auteurs dont on conteste le talent. »⁵³⁸ Si Chateaubriand n'hésite pas à s'attaquer aux crimes et aux turpitudes des princes et surtout à remettre en cause l'ordre social, c'est parce qu'il éprouve une haine viscérale de l'injustice et de la terreur. C'est ce qui atteste son discours satirique qui s'affiche avec autant de véhémence comme c'est le cas chez Agrippa d'Aubigné qui « revendique le droit de pratiquer une satire furieuse dont la véhémence et le forçément se veulent une réponse à la mesure des crimes qui sont dénoncés. »⁵³⁹ S'inscrivant toujours dans cette perspective de dénonciation, sous le timbre de l'humour sardonique bien évidemment, l'auteur érige une distance critique entre ses aspirations et la politique menée par les proches du pouvoir royal à l'instar de M. de Talleyrand. Rappelons tout d'abord qu'au XIX^e siècle, la littérature s'est révélée comme un mouvement de contestation contre tout ce qui violait les valeurs humaines que sont par exemple la liberté, la justice, etc. Pour se libérer de toutes les chaînes par lesquelles ils étaient ligotés, la plupart des écrivains dits engagés, se sont servis de leur plume pour dénoncer un type de comportement qui portait atteinte aux libertés humaines et au progrès intellectuel. La poésie sociale de Victor Hugo peut être citée en exemple. Il en va de même pour la plupart des ouvrages de Chateaubriand qui témoignent d'une rupture entre la morale voulue par la société et les aspirations de l'auteur. Pour preuve, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il prononce un discours violent à l'encontre de ceux qui compromettent la liberté dont il est le chantre. C'est le cas de M. de Talleyrand qui est la cible contre laquelle, il dirige son discours satirique avec un ton humoristique. Ce discours virulent qui s'accompagne de l'humour d'où le titre de l'humour sardonique atteste les talents d'un homme qui a une double expérience, c'est-à-dire littéraire et politique. Méprisant les compétences en matière de politique de M. de Talleyrand,

⁵³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1455.

⁵³⁹ KOEPEL (Philippe), ibidem, p. 30.

Chateaubriand décharge sur lui des propos agressifs qui justifient leur opposition idéologique : « La vanité de M. de Talleyrand le pipa ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout : son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir : il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme l'intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité... l'existence par la vertu lui est interdite ; les périls n'ont pas même daigné honorer ses jours ; il a passé le règne de la terreur hors de son pays, il n'y est rentré que quand le forum s'est transformé en antichambre. »⁵⁴⁰ Chateaubriand dresse un tableau sombre à travers des propos agressifs dont M. de Talleyrand est victime. Des paroles qui mêlent l'agression à l'invective forment le paradigme de la satire. Ainsi, ce réquisitoire qui paraît comme un marteau sur l'enclume, marque le désenchantement en politique pour Chateaubriand qui, contrairement à sa vision politique, rencontre dans l'entourage de Napoléon, des hommes qui ne sont animés par aucun désir de l'intérêt national. Il ne voit en M. de Talleyrand aucune vertu susceptible de garantir l'avenir de la nation. S'il ne voit en lui aucune lumière qui est la sortie des ténèbres et donc le passage de l'ignorance à la connaissance comme l'indiquait le siècle des lumières, cela suppose que les dysfonctionnements connus en matière politique de ce temps lui étaient en partie imputables. D'ailleurs, Chateaubriand ne s'est jamais défendu de l'accuser d'un certain nombre de torts qui pouvaient conduire le pays à la dérive. C'est aussi l'une des missions des hommes de lettres résolument engagés au service du peuple, car le rôle de contestataire que joue Chateaubriand dans ses *Mémoires*, participe bien aussi du programme romantique qui ne pouvait souffrir d'une politique liberticide. C'est pourquoi, jouant le rôle de dénonciateur, mais aussi de juge ou de critique, il se montre très ferme par la dureté de ses propos et par une agressivité linguistique quand il dépouille le dossier de la politique criminelle de M. de Talleyrand. Nous nous en apercevons à la lecture de cette récrimination qui abonde de page en page sans aucun ménagement pour la personne de M. de Talleyrand : « Les monuments diplomatiques prouvent la médiocrité relative de Talleyrand : vous ne pouvez citer un fait de quelque estime qui lui appartienne. Sous Bonaparte, aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait. Il est bien avéré qu'il a été cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer : loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé. Dans ses affirmations contraires à la vérité, M. de Talleyrand avait

⁵⁴⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2934.

une effrayante effronterie. »⁵⁴¹ Il apparaît ici clairement qu'en dehors du fait que Chateaubriand ne lui reconnaisse aucune utilité dans la société, il le rend coupable d'un certain nombre de crimes dont la mort du duc d'Enghien. Faut-il croire à travers des vérités établies par Chateaubriand que les *Mémoires d'outre-tombe* soient le perfectionnement d'une œuvre à la fois historique et littéraire ? dans tous les cas, c'est la dimension esthétique qui l'emportera dans l'intérêt de notre travail qui avant tout, est une approche littéraire. Si « La littérature est l'expression de la société » pour emprunter la célèbre formule de Bonald, il va sans dire que le discours satirique de Chateaubriand est l'expression des réalités de sa société à travers son œuvre littéraire. Ayant d'ailleurs le double avantage d'être le témoin privilégié des événements de son époque et l'un des écrivains qui a marqué son époque, Chateaubriand demeure la référence d'un siècle marqué par plusieurs troubles. Parvenir à déceler l'humour dans les *Mémoires d'outre-tombe*, c'est saisir « *Un autre Chateaubriand* »⁵⁴² qui jette parfois un regard très critique à l'égard de certains écrivains. C'est aussi une satire d'une extrême méchanceté, mais formulée sous le mode humoristique. Le cas qui se présente ici, porte sur Delisle de Sales. Avec beaucoup d'humour, mais d'un ton aussi bien agressif que méchant, Chateaubriand ne se montre pas très sympathique avec cet auteur qu'il traite avec mépris. « Madame de Farcy s'était accointée, je ne sais comment, avec Delisle de Sales, lequel avait été mis jadis à Vincennes pour des niaiseries philosophiques. A cette époque, on devenait un personnage quand on avait barbouillé quelques lignes de prose ou inséré un quatrain dans l'Almanach des Muses. Delisle de Sales, très-brave homme, très-cordialement médiocre, avait un grand relâchement d'esprit, et laissait aller sous lui ses années ; ce vieillard s'était composé une belle bibliothèque avec ses ouvrages, qu'il brocantait à l'étranger et que personne ne lisait à Paris... Sur le piédestal de son buste en marbre, il avait tracé de sa main cette inscription, empruntée au buste de Buffon : Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué. Delisle de Sales tout expliqué ! Ces orgueils sont bien plaisants, mais bien décourageants. Qui se peut flatter d'avoir un talent véritable ? Ne pouvons-nous pas être, tous tant que nous sommes, nous sous l'empire d'une illusion semblable à celle de Delisle de Sales ? Je parierais que tel auteur qui lit cette phrase, se croit un écrivain de génie, et n'est pourtant qu'un sot. »⁵⁴³ Dans cette citation, Chateaubriand mène l'humour et avec lui, la méchanceté et l'agressivité dans ses propos. C'est ce qui fait l'esthétique de l'humour sardonique. Qualifier Delisle de Sales de «Très-brave homme» et «Très-cordialement médiocre», c'est se lancer dans le registre de l'hilarité avec

⁵⁴¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2934.

⁵⁴² RICHER (Laurence), op.cit. (Séminaire des Masters II.)

⁵⁴³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 273-275.

une petite touche de méchanceté. L'adverbe «**Très**», collé à «**Brave**» et «**cordialement**», s'assombrit dans «**Médiocre**». Le mal n'est pas fini puisque cet homme «très-brave» dans la cordialité de sa médiocrité n'est finalement qu'un «**sot.**» Ici se dessine la dimension esthétique des *Mémoires d'outre-tombe* où le jeu de mot se glisse dans un humour sardonique. L'humour fait chemin ici avec le regard malveillant et agressif dans les propos de l'auteur. Le langage se donne toutes les libertés pour construire un humour sardonique où l'exagération se lit dans l'écriture inventive. C'est évidemment le cas de la combinaison qui se crée entre «**Très-brave homme**» et «**Très-cordialement médiocre**». L'usage d'un trait d'union qui participe d'une métaphore hyperbolique et d'une invention orthographique propre à Chateaubriand, dénote d'une raillerie méchante et d'une facture agressive. En employant cette composition qu'on pourrait dire contre nature, Cette espèce de «combinatoire insolite» ou ce «télescopage sémantique» pour emprunter les termes de Catherine Kerbrat-Orecchioni, Chateaubriand voulait certainement se moquer de Delisle de Sales. Cependant, au-delà de la raillerie, il y a le «signifié intentionnel» qui consiste à combattre sa cible. Jean Emelina, dans le sous-chapitre intitulé «Humour inoffensif et Humour tendancieux», sous-chapitre tiré de son œuvre *Le comique*, déclare que «L'humour - on a déjà eu l'occasion de s'en apercevoir - est loin d'avoir toujours ce caractère léger et agréable que nous nous sommes plu à souligner. Comme le mot d'esprit selon Freud, il peut être "inoffensif," mais aussi "tendancieux" et agressif. Il abaisse, humilie, dégrade ; il se fait "grinçant", "amer" ou "féroce" (Swift, Beckett). Alors, le récepteur perçoit "l'intention signifiante" comme blessure... Dans la vie quotidienne, l'humour tendancieux, bien qu'indirect, peut se faire aussi violent que la raillerie ou le sarcasme.»⁵⁴⁴ Nous constatons au fil des propos que Chateaubriand destine à Delisle de Sales, une causticité qui abaisse, humilie et dégrade par son agressivité. La particularité de l'humour sardonique c'est le ton agressif et méchant qui côtoie le désir de faire rire. L'auteur rassemble tous ces ingrédients dans une structure langagière dont la finalité consiste à critiquer violemment une cible. Les propos du mémorialiste peuvent bien évidemment humilier, rendre amer et susciter des grincements de dents. Il y a dans l'humour sardonique, une part de l'hilarité et une bonne dose des propos caustiques qui révèlent l'intentionnalité de l'auteur. Il s'agit bien évidemment d'un regard souvent critique à valeur satirique qu'il expose. Ce regard parlant où s'entremêlent le goût du rire, la méchanceté et l'agressivité, véhicule une seule idée ; celle de la satire qui se propose de tourner en dérision une cible. Cette cible peut être une personne morale ou physique qui se distingue par la négation de ses actes. Dans l'introduction à son œuvre intitulée *La satire*, Matthew Hodgart nous apprend que la «Satire un

⁵⁴⁴ ÉMELINA (Jean), *Le comique, Essai d'interprétation générale*, SADES, 1996, p.135.

mot que l'on emploie en divers sens : en anglais comme dans d'autres langues, ce qu'il désignait originairement est une œuvre littéraire d'une espèce particulière où le vice, les folies, les stupidités, la malhonnêteté, etc., sont tournés en ridicule ou rendus méprisables. »⁵⁴⁵

L'humour étant une des formes rhétoriques de la satire, il va sans dire que le langage humoristique tourne aussi en dérision quelques personnages cibles. Nous pouvons fort bien le constater dans ces propos de Chateaubriand où l'humour sardonique tourne en dérision Mirabeau : « Mirabeau, tribun de l'aristocratie, député de la démocratie, avait du Gracchus et du don Juan... La laideur de Mirabeau, appliquée sur le fond de beauté particulière à sa race, produisait une sorte de puissance figure du Jugement dernier de Michel-Ange, compatriote des Arrighetti. Les sillons creusés par la petite-vérole sur le visage de l'orateur, avaient plutôt l'air d'escarres laissées par la flamme. La nature semblait avoir moulé sa tête pour l'empire ou pour le gibet, taillé ses bras pour étreindre une nation ou pour enlever une femme. Quand il secouait sa crinière en regardant le peuple, il l'arrêtait ; quand il levait sa patte et montrait ses ongles, la plèbe courait furieuse... Il tirait son énergie de ses vices... »⁵⁴⁶

Tout ce discours dirigé contre Mirabeau enveloppe aussi bien la méchanceté, l'agressivité que l'humour. Le portrait caricatural qu'il fait de Mirabeau (laideur appliquée sur fond de beauté,) et son assimilation à une bête qui possède des pattes, montrent l'entrelacement des éléments risibles et caustiques qui participent de l'humour sardonique. Il est difficile de dire ce qui est prédominant entre l'aspect caustique des propos et le côté humoristique. Cette précision est moins essentielle, car l'intérêt pour nous est de prendre connaissance au fil du texte, de cette mixité où l'humour s'entrelace avec la méchanceté et l'agressivité. Il se formule dans ces entrelacs, un discours qui s'entoure des éléments disjoints, mais qui visent le même objectif c'est-à-dire la satire. Les *Mémoires d'outre-tombe* répondent à cette option qui s'autorise le mélange de l'humour et la dureté des termes dans l'optique de produire un discours satirique. On peut le vérifier dans le Livre XLIII au premier chapitre où Chateaubriand se montre à la fois humoriste et agressif dans ses propos quand il parle de Louis Philippe : « Louis Philippe est un homme d'esprit dont la langue est mise en mouvement par un torrent de lieux communs... Philippe a dominé les hommes qui se sont approchés de lui ; il s'est joué de ses ministres ; les a pris, renvoyés, repris, renvoyés de nouveau après les avoir compromis, si rien aujourd'hui ne compromet. La supériorité de Philippe est réelle, mais elle n'est que relative ; placez-le à une époque où la société aurait encore quelque vie, et ce qu'il y a de médiocre en lui apparaîtra. Deux passions gâtent ses qualités : son amour exclusif de ses enfants, son

⁵⁴⁵ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 7.

⁵⁴⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp. 332-333.

avidité insatiable d'accroître sa fortune : sur ces deux points il aura sans cesse des éblouissements. »⁵⁴⁷ En exposant l'attitude ingrate et caméléonesque de Louis Philippe, Chateaubriand fait montre d'un humoriste qui tourne en dérision un personnage qui ne mérite même plus les convenances dues à son rang ; il l'appelle irrespectueusement et simplement Philippe. Louis Philippe ne souffre pas seulement de son humour, mais il l'assomme de propos méchants allant jusqu'au point de le traiter de médiocre. Le désir de restituer la versatilité de Louis Philippe dans le choix de ses ministres, et la critique virulente portée à sa personne, sont autant d'éléments qui participent de l'humour sardonique où l'envie de faire rire s'entremêle avec la véhémence des paroles. C'est la combinaison du blâme avec le rire. Ce que Chateaubriand dit de Louis Philippe est un véritable réquisitoire qui, extraordinairement concilie l'humour à la réprobation pour se hisser à l'échelle d'une poignante satire. Ainsi, dit-il, «Ayant compris la lassitude des temps et la vileté des âmes, Philippe s'est mis à l'aise. Des lois d'intimidation sont venues supprimer les libertés... Philippe est un sergent de ville : l'Europe peut lui cracher au visage ; il s'essuie, remercie et montre sa patente de Roi. D'ailleurs c'est le seul prince que les Français soient à présent capables de supporter. »⁵⁴⁸ Dans ce passage plein d'humour méchant, tout porte à croire que Louis Philippe était rongé par le chancre du pouvoir au point de tout supporter pourvu qu'on le maintienne à sa place; la place qu'il tient de sa « patente »; forme d'assurance qui le vaccine contre tout autre type de secousses qui ne portent pas atteinte à son pouvoir. Ici le degré humoristique est d'autant plus manifeste, car aucun pouvoir ne se paie par une patente et cette assignation porte la signature d'une critique acerbe à l'égard de Louis Philippe. L'expression « patente de Roi » dénote d'un humour sardonique qui dévoile «le signifié intentionnel du discours » satirique de Chateaubriand. Au regard de ce qui précède, on ne risquerait pas une digression si l'on convient à dire qu'il y a chez Chateaubriand, ce génie littéraire qui l'emmène à concevoir un discours satirique à travers lequel, il mêle l'humour au blâme ou à la réprobation. Cette propension à dénoncer en liant le désir de faire rire et la volonté de fustiger en des termes durs, fait rayonner le côté littéraire des *Mémoires d'outre-tombe*. Il faut admettre que la double expérience politique et littéraire de Chateaubriand lui donne suffisamment de talent pour concevoir un discours où l'humour transpose une vision satirique. Ceci épouse dans une certaine mesure le point de vue de Matthew Hodgart qui pense que « L'auteur de satires doit être capable de regarder la scène politique avec humour et détachement aussi bien qu'avec

⁵⁴⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2881-2882.

⁵⁴⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2882- 2883.

passion, s'il veut éviter la polémique vulgaire. »⁵⁴⁹ Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand présente cette capacité à jeter un regard satirique sur la politique, mais un regard sous un lorgnon humoristique. En faisant converger concomitamment l'hilarité aux paroles méchantes et agressives au fil du texte dans certains endroits, Chateaubriand crée ce que nous avons appelé l'humour sardonique où la vulgarité côtoie la violence. Parlant de la violence consubstantielle à la satire chateaubriandesque, Jean Mourot nous informe que « Onze passages ont fait l'objet de trois communications de M. Pierre Clarac à la Société Chateaubriand ; devant la même société, M. Bernard Gagnebin a décrit l'ensemble du manuscrit et en a étudié quelques détails, qui font bien voir, par comparaison avec la version définitive, à quel degré de violence et de trivialité la satire pouvait atteindre dans le texte de 1841 ; Chateaubriand, observe M. Gagnebin, (...) atténue la vigueur de ses expressions ; il supprime ce qui est trivial, il corrige ce qui a un caractère outrancier ou dénigrant : un cerveau brûlé devient un écervelé ; la dureté d'un crocheteur devient une grande dureté ; les mots ignominie, perfidie disparaissent ; ce vil Sénat est remplacé par le Sénat ; (...) Blacas trottait seul comme une haquenée efflanquée devient tout simplement soucieux et triste dans la version définitive. »⁵⁵⁰ Chateaubriand par le génie de sa plume essaie de mettre à nu la réalité dérisoire dans sa verve satirique. L'humour sardonique paraît comme le principe qui véhicule l'imagerie satirique de Chateaubriand. Il l'utilise pour dénoncer avec véhémence certaines personnalités. Par exemple, il s'est montré très dur dans ses propos pour dénoncer l'ambassadeur Pozzo di Borgo, qui avait marqué son opposition radicale pendant la révolution de Juillet face au corps diplomatique qui avait suivi Charles X à Saint-Cloud. Voici comment la pointe satire de Chateaubriand s'est déployée à l'encontre de cet ambassadeur : « M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la bourse ou chez les banquiers et surtout pour ne pas exposer sa place. Il a joué au cinq pour cent sur le cadavre de la légitimité capétienne, cadavre qui communiquera la mort aux autres rois vivants. Il ne manquera plus, dans quelque temps d'ici, que d'essayer, selon l'usage, de faire passer cette faute irréparable d'un intérêt personnel pour une combinaison profonde. »⁵⁵¹ La satire de Chateaubriand dans sa forme humoristique vise aussi à démasquer l'égoïsme et l'intérêt personnel de certains dirigeants. L'image cadavérique décrite dans ce discours dénonciateur dirigé contre l'ambassadeur nous sert de transition pour parler de l'humour noir comme autre forme révélatrice de satire.

⁵⁴⁹ HODGART (Matthew), *ibidem*, p. 34.

⁵⁵⁰ MOUROT (Jean), *op.cit.*, p. 172.

⁵⁵¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 25.

XI-3 : L'humour noir

Dans ce sous-chapitre que nous avons bien voulu intituler « humour noir », nous exploiterons plusieurs faits tirés des *Mémoires d'outre-tombe* ; les faits dont la force comique vient de rencontres cruelles et macabres, mais en même temps plaisantes. Tout d'abord, il est essentiel de donner une esquisse de définition au concept « humour noir » pour le faire coïncider à l'objet de notre étude. Assimilant l'humour noir comme le discours du refus absolu, Mireille Rosello pense que « L'humour noir ne se contente pas d'aménagements ou de reformes, il est révolution absolue... l'humour noir met en lumière les liens inéluctables qui unissent autorité "légitimes" et violence. Il refuse de pactiser... l'humour noir tend donc à recréer à son tour une sorte d'anti-norme individuelle qu'aucun pouvoir ne pourrait récupérer, et qui repose sur la certitude révolutionnaire que ce n'est pas la violence qu'il convient de réprimer mais plutôt l'hypocrite système qui tend à se l'approprier et à la légitimer dans l'intérêt d'un groupe particulier.»⁵⁵² Il est à croire que Chateaubriand recourt à l'humour noir, parce que les errements de la société le révolte. D'ailleurs, la causticité des propos de Chateaubriand au sujet des derniers jours de Napoléon fait partie des éléments qui participent de cet humour noir. Il s'agira surtout de pointer un discours tendant à mêler une forme d'ironie plaisante, souvent satirique, qui exprime de façon spirituelle les aspects comiques aux réalités lugubres. L'humour noir présente des passages dont la tonalité est funéraire, mais pousse au rire. Quand Napoléon arrive à l'article de la mort, il est suffisamment atteint de plusieurs maux ayant affaiblis son corps. Chateaubriand, par son talent littéraire ne manque pas de mots pour associer l'humour qui est un style habituel de la satire, au malheur de celui qui voit son règne sombrer dans l'irréversible. Ces propos nous servent à juste titre d'illustration : « Bonaparte approchait de sa fin ; rongé d'une plaie intérieure, envenimée par le chagrin, il l'avait portée, cette plaie, au sein de la prospérité : c'était le seul héritage qu'il eût reçu de son père ; le reste lui venait des munificences de Dieu. »⁵⁵³ Nous ne pouvons réaliser à quel point cette déclaration participe de l'humour noir, si nous ne tirons au clair le vrai sens de ce que cachent les expressions de Chateaubriand, enveloppées dans un style imagé. C'est une véritable construction oxymorique qui marie le bien et le mal, témoignant ainsi l'intention de l'auteur à stigmatiser ce qui est dans l'ordre de l'irrémissible. Cet humour noir habillé dans la métaphore, forme le pendant de la satire chateaubrianesque. Il nous parle en effet de la plaie de Napoléon qu'il avait portée au sein de la prospérité, laquelle prospérité qu'il avait héritée

⁵⁵² ROSELLO (Mireille), *L'humour noir selon André Breton*, José Corti, 1987, pp. 37-38-39.

de son père. Par surcroît, il parle du seul héritage reçu de son père. Or, nous savons bien que son père, Charles Bonaparte était mort d'un cancer à l'estomac. En d'autres termes, Chateaubriand a voulu user d'un langage humoristique pour faire passer le message selon lequel, Napoléon était mort de la même maladie que son père. Maladie qu'il assimile à l'héritage paternel comme pour dire qu'il n'avait hérité de son père qu'une seule chose qui l'avait conduit dans un territoire funéraire. Il se présente chez Chateaubriand un lien de continuité entre l'homme politique et l'homme de lettres, car à le lire, on s'aperçoit que l'idéologie est véhiculée au moyen de la rhétorique. Ce qui nous intéresse dans les *Mémoires d'outre-tombe*, ce n'est pas la dimension historique des faits relatés, mais beaucoup plus l'aspect littéraire qui brosse un regard critique sur l'histoire politique de son temps. Les efforts consentis dans ses œuvres lui attribuent le mérite d'avoir considérablement influencé son siècle dans le domaine politique et littéraire. Pierre Hubert Dubé se montre affirmatif à ce propos quand il déclare que « Son ascendant sur la politique du XIX^e siècle est également remarquable. Il a su résister à Napoléon, lors de l'exécution du duc d'Enghien, et ultérieurement à Charles X, tout en gardant la plus grande fidélité vis-à-vis de la France, ministre des affaires étrangères, ambassadeur à Rome puis à Londres. Il est normal que ses mémoires offrent un si grand intérêt. Sur le plan littéraire, ils incarnent un style d'une richesse incomparable, ainsi qu'une très vaste thématique. »⁵⁵⁴ S'il est reconnu comme père du romantisme, son talent littéraire qui s'exprime entre autres dans le déchaînement critique des différentes formes de la rhétorique demeure. Pour s'en convaincre de sa position quelque peu distante et critique vis-à-vis de Napoléon, revenons sur son humour noir dont Napoléon est la cible. En tant que chantre du christianisme, Chateaubriand attribue le reste de la prospérité de Napoléon à la magnanimité de Dieu. Parlant comme un témoin privilégié, Chateaubriand enrichit son dire qui tourne toujours au tour des derniers instants de la vie de Napoléon en ces termes : « Vers la fin de février 1821, Napoléon fut obligé de se coucher et ne se leva plus... il défendit à tout chirurgien anglais de porter la main sur lui après son décès. Persuadé qu'il succombait à la maladie dont avait été au duc de Reichstadt le procès-verbal de l'autopsie : le renseignement paternel est devenu inutile ; Napoléon II a rejoint Napoléon I^{er}. »⁵⁵⁵ Lors des funérailles de Napoléon, Chateaubriand ne se prive pas de son humour noir pour décrire les lieux où repose éternellement Napoléon. Enseveli à Sainte-Hélène, selon les dernières volontés de Napoléon, aux abords d'une source, dans une vallée appelée vallée de Slane ou du

⁵⁵⁴ DUBE (Pierre Hubert), *Nouvelle bibliographie refondue et argumentée de la critique sur François-René de Chateaubriand (1801-1999)*, Paris, Honoré Champion, 2002, p.14.

⁵⁵⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1566.

Géranium, Chateaubriand rend vivante cette vallée verdoyante qui semble accueillir avec pleine d'émotion l'asile de celui dont la mort vient de mettre un terme à son règne. « Deux saules pleureurs pendent sur la fontaine... Napoléon se plaisait aux saules de la fontaine ; il demandait la paix à la vallée de Slane, comme Dante banni demandait la paix au cloître de Corvo. En reconnaissance du repos passager qu'il y goûta les derniers jours de sa vie, il indiqua cette vallée pour l'abri de son repos éternel. Il disait en parlant de la source : si Dieu voulait que je me rétablisse, j'élèverais un monument dans le lieu où elle jaillit. Ce monument fut son tombeau. »⁵⁵⁶

Jean Mourot dans son œuvre intitulée *Le génie d'un style Chateaubriand Rythme et sonorité dans les Mémoires d'outre-tombe*, a choisi *les Mémoires d'outre-tombe*, une œuvre qu'il considère comme un champ d'investigation assez vaste et assez varié pour orienter son étude vers les formes rythmiques et sonores. Il reconnaît d'emblée que dans ce vaste champ, on y trouve au-delà de ses nombreux textes, les éléments de son style parmi lesquels, la satire, l'exposé d'idées, la polémique, l'épopée, le lyrisme... Parlant de la satire, nous constaterons que Chateaubriand par le génie de son style, parvient à faire glisser au sein d'un discours humoristique, une satire que le lecteur est amené à déceler avec beaucoup de perspicacité. A en croire ses propos relatifs aux funérailles de Napoléon, surtout quand il parle de faire la paix avec la vallée de Slane, tout porte à croire qu'il reconnaît en Napoléon, l'homme qui a brillé quelque fois par des injustices qui nécessitent une réparation même quand on se retrouve à l'article de la mort. Dans ce vaste champ d'investigation que sont les *Mémoires d'outre-tombe*, pour le dire avec Mourot, Chateaubriand arrive à réunir tous les éléments qui cimentent le discours satirique à l'instar de l'humour noir qui contribue malgré son contenu comique et funeste, à l'expression de telle ou telle situation vécue ou connue de l'auteur. Chateaubriand qui recourt à l'humour noir pour faire passer son discours satirique pousse plus loin son talent littéraire. Il s'agit de l'insertion dans les *Mémoires d'outre-tombe*, d'une intertextualité qui amplifie l'image de son humour autour duquel se greffe le ton macabre. Il emprunte donc les mots à M. de Malesherbes qui, parlant de Condorcet déclarait que « Cet homme a été mon ami ; aujourd'hui, je ne me ferais aucun scrupule de le tuer comme un chien. »⁵⁵⁷ L'humour ici s'associe au champ macabre à travers le verbe tuer utilisé par et pour un ami. Cet humour débité dans une version mortifère a un arrière-plan satirique. Nous pouvons concéder à Mireille Rosello l'idée selon laquelle, « L'humour noir rejoindrait alors la longue liste des termes que les dictionnaires des sociétés occidentales isolent mais perçoivent

⁵⁵⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, pp. 1570-1571.

⁵⁵⁷ MALESHERBES, cité par Chateaubriand dans *les Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 288.

comme sémantiquement proches : humour, esprit, satire, plaisanterie, comique, ironie... »⁵⁵⁸

Dans un énoncé où coule l'humour noir, l'intention satirique est virtuelle. Chateaubriand est un auteur tout à fait particulier en ce sens où, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il parle de la mort des rois avec un humour déconcertant qui gomme le pathétique pour mettre au jour son esprit critique. Nous nous garderons de dire qu'il se réjouit de la mort des rois, mais toujours est-il que l'esprit vindicatif se dessine dans cette propension à mêler le rire au macabre ; ou de se rire d'une situation funéraire. C'est une drôle de situation qui peut nous emmener à nous interroger sur le sérieux de Chateaubriand. Pour s'en convaincre, le récit de la mort de Louis XVIII fait par Chateaubriand présente une tonalité humoristique digne de l'humour noir. Parler de la mort du roi avec humour semble être le moyen rhétorique de railler une autorité qui, de son vivant, avait failli à sa mission. Les propos suivants nous imposeront un regard herméneutique pour tenter de découvrir le mobile qui pouvait animer Chateaubriand au point de parler de la mort de Louis XVIII avec humour noir. C'est précisément dans le Livre vingt-huitième au chapitre 5 que Chateaubriand parle de la mort de Louis XVIII en ces termes : « La maladie du Roi me rappela à Paris. Le roi mourut le 16 septembre, quatre mois à peine après ma destitution. Ma brochure ayant pour titre : *Le Roi est mort : vive le Roi !* dans laquelle je saluais le nouveau souverain, opéra pour Charles X ce que ma brochure *De Buonaparte et des Bourbons* avait opéré pour Louis XVIII. »⁵⁵⁹ Au regard des propos cités ci-après, il se présente en nous la question de savoir pourquoi Chateaubriand, en parlant de la mort de Louis XVIII, donne-t-il la précision de « Quatre mois à peine après ma destitution » ? L'autre question qui n'est pas moins essentielle est celle de se demander pourquoi l'inspiration d'une brochure dont le titre oxymorique et ironique advient-elle à la suite de la mort de Louis XVIII ? Était-ce par désir de vengeance pour avoir été destitué ? L'intitulé de cette brochure n'est certainement pas innocent, car il enveloppe un arrière-plan satirique. On peut imaginer ici une écriture qui dirige la raillerie même dans des situations funestes contre ceux qui, de leur vivant, n'agissaient pas dans la droiture et la justice. L'humour noir nous propose de rire lorsqu'on se trouve en position de force face à une personne redoutable. Chateaubriand se sent en position de supériorité par rapport à un objet risible qu'est le Roi, rendu inoffensif par la finitude. Après avoir essuyé une destitution qui était probablement l'œuvre du Roi Louis XVIII, Chateaubriand s'est retrouvé dans une situation victimaire. En ce moment le Roi était son bourreau. Après la mort de celui-ci, il est habité par une inspiration macabre pour se moquer du Roi mort en écrivant la brochure dont le titre est *Le Roi est mort : vive le Roi !*

⁵⁵⁸ ROSELLO (Mireille), *ibidem*, p. 12.

⁵⁵⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 1787.

Était-ce pour le mémorialiste une espèce d'oraison funèbre ? Cette raillerie nous inspire la pensée de Mireille Rosello qui disait que « Le rapport entre bourreau et victime devient un centre, devient la situation susceptible de déclencher les effets de l'humour noir, et non plus simplement le rire. »⁵⁶⁰ Si Chateaubriand assimile les circonstances ou répercussions de cette brochure à celles de la parution de *De Buonaparte et des Bourbons*, il va sans dire qu'il y a une intention satirique dans cette brochure. Nous pouvons aussi nous demander si l'humour noir chez Chateaubriand naît de sa désillusion en politique et surtout de l'attitude des rois qui semblent ne pas répondre à ses attentes ? Nous venons de voir l'audace de son humour noir au sujet de la mort de Louis XVIII, nous allons sans répit découvrir un autre champ de l'humour noir de Chateaubriand et cette fois, à propos de la mort de Charles X qui avait succédé à Louis XVIII. C'est une lettre qui parle pourtant de la mort, mais pleine d'humour qui pousse à se demander si ce n'est pas sortir des convenances que de se moquer d'un mort qui ne peut même plus rire de ce qu'on dit de lui. Dans le sous-chapitre intitulé « Mort de Charles X », tiré du Livre quarante-neuvième, au chapitre 9, Chateaubriand nous laisse lire sa longue lettre empreinte d'humour noir pour parler de la mort de Charles X : « Charles X a retrouvé à son heure suprême le calme, l'égalité d'âme qui lui manquèrent quelques fois pendant sa longue carrière. Quand il apprit le danger qui le menaçait, il se contenta de dire " Je ne croyais pas que cette maladie tournât si court... Charles X vient d'être déposé à Goritz, dans une bière fermée à trois clefs. Les restes de ce roi, en tombant de haut, ont fait tressaillir ses aïeux ; ils se sont retournés dans leur sépulcre ; ils ont dit en se serrant : "Faisons place, voici le dernier d'entre nous." Bonaparte n'a pas fait autant de bruit en entrant dans la nuit éternelle : les vieux morts ne se sont point réveillés pour l'empereur des morts nouveaux. Ils ne le connaissaient pas. »⁵⁶¹ L'humour qui se filtre dans ce long récit macabre laisse une grande place à la satire. Nous avons l'impression de lire un réquisitoire posthume sous le mode humoristique. Penser que Charles X, en mourant a retrouvé le calme et l'égalité d'âme qu'il n'a pas connu de son vivant, c'est dénoncer sa tyrannie et les traitements injustes dont il était le maître d'oeuvre. L'histoire des ordonnances peut nous être illustrative. Nous avons observé dans les propos précédemment cités, une certaine précision qui a suffisamment amplifié l'humour noir de l'auteur. Nous pouvons nous référer à cette « Bière fermée à trois clefs », expression d'un humour cruel, car la bière c'est l'autre nom du cercueil. Préciser le nombre des clefs que porte cette bière ressemblerait à la célébration d'une condamnation à vie et d'où l'on ne pourrait sortir. Le comble de cet humour noir, c'est l'usage de la figure allégorique que nous appelons

⁵⁶⁰ ROSELLO (Mireille), *ibidem*, p. 49.

⁵⁶¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, pp. 994-996.

la prosopopée. Chateaubriand dans son élan humoristique fait parler les morts, les aïeux de Charles X qui tressaillent dans leur asile sépulcral, « leur nuit éternelle. » Il leur prête les voix bienveillantes et accueillantes, car à la tombée « des restes de Charles X », « ils ont dit en se serrant : faisons place, voici le dernier d'entre nous. » L'emploi de la prosopopée valide ici la forte présence de l'humour noir dans les *Mémoires d'outre-tombe* où les morts n'échappent pas à la satire chateaubrianesque, même dans ses formes rhétoriques. Dans la suite de cette lecture consubstantielle à la mort de Charles X, nous notons davantage une prolifération des termes au fil du texte, termes qui structurent l'humour noir dans sa tonalité cruelle et funéraire. Chateaubriand s'est montré, à l'occasion de la mort de Charles X, un humoriste doté d'un vocabulaire essentiellement moqueur et macabre. Ce qu'il dit ressemble à une oraison funèbre qu'une victime vindicative prononce contre son bourreau vaincu par la mort. Cette oraison a la particularité d'être conçue sous le mode de la raillerie. Les propos qui suivent en témoignent : « Roi banni, les hommes ont pu vous proscrire, mais vous ne serez point chassé du temps, vous dormez votre dur somme dans un monastère, sur la dernière planche jadis destinée à quelques franciscains. Point de hérauts d'armes à vos obsèques, rien qu'une troupe de vieux temps blanchis et chenus ; point de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité, ils ont fait hommage ailleurs. Des âges muets sont assis au coin de votre bière ; une longue procession de jours passés, les yeux fermés, mène en silence le deuil autour de votre cercueil. A votre côté reposent votre cœur et vos entrailles arrachés de votre sein et de vos flancs, comme on place auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui coûta la vie. »⁵⁶² Ce qu'il y a d'extrêmement drôle ici, c'est de constater que Chateaubriand s'adresse directement au mort (Charles X) par une raillerie qui s'appuie sur la personnification et le silence de l'abandon. Si nous risquons un commentaire sur le sens de cette personnification, nous arriverons au point de dire que Charles X, esseulé dans son état cadavérique, n'a pour compagnons au milieu de son dernier asile que, pour reprendre les termes de Chateaubriand, « une troupe de vieux temps blanchis », « des âges muets », et « une longue procession de jours passés ». Même « les hérauts d'armes » ont fait défection, quel horrible et triste destin ! Quelle drôle de fin pour une personne qui a remué la terre ! La personnification dans ce discours funéraire et moqueur est très drôle ; elle est d'autant plus drôle que nous sommes censé nous interroger sur « le signifié intentionnel de ce discours » qui est à la fois macabre et ridicule. A en croire les propos de Chateaubriand, Charles X est abandonné de tous, même dans son état de mort puisqu'il n'a même plus « de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité », car « ils ont fait hommage ailleurs. » Chateaubriand voulait certainement railler sur

⁵⁶² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2948.

l'absence du cérémonial officiel des funérailles royales et dire que le maître de la proscription des hommes a été lui-même proscrit et abandonné seul dans le royaume des ténèbres, avec pour seuls compagnons, les êtres inanimés qui ne pouvaient malheureusement pas animer sa veillée mortuaire. Pris par son audace habituelle, Chateaubriand nous livre une plaisanterie cruelle qu'il fait subir à Charles X, étendu dans son cercueil de mort. C'est peut-être pour lui une attitude de révolte face aux abus du pouvoir de Charles X. Il a recours à l'humour noir « parce que la situation le révolte trop pour qu'il puisse s'autoriser la douceur de la pitié. Lorsque le pathétique ne constitue plus un mécanisme de défense suffisamment sophistiqué, l'humour noir rit de ne plus pouvoir pleurer [...] La révolution inattendue de l'humour noir consiste, précisément, à donner la gifle, à lever la main sur les petits, les faibles, les sans défenses, et même, tabou suprême, sur ceux qui ont eu le mauvais goût de mourir. L'humour noir ne se contente pas d'aménagements ou de réformes, il est révolution absolue. Il clame qu'il n'y a pas de bons pères, que tout pouvoir est un abus ubuesque...»⁵⁶³ On retrouve la logique de Chateaubriand dans cette longue citation de Mireille Rosello tirée de son ouvrage intitulé *L'humour noir selon André Breton*. Dans le discours de Chateaubriand portant sur la mort de Charles X, discours assimilé à une espèce d'oraison funèbre empreinte d'humour, nous avons évidemment constaté la vacuité du pathétique au profit d'une raillerie qui conduisait avec elle, les propos qui cachaient la révolte et la vengeance. « L'humour noir consiste vraiment à donner la gifle... à lever la main sur ceux qui ont eu le mauvais goût de mourir. » Lorsque Chateaubriand décrit avec humour noir la répercussion de l'histoire pour les individus, il n'est pas loin de brosser une peinture satirique liée aux conditions misérables de vie des jeunes émigrés. Il peut s'agir notamment des jeunes émigrés de Londres, épisode où Chateaubriand raconte « Le trépas burlesque du cousin La Bouëtardais »⁵⁶⁴: « La Bouëtardais était, ainsi que Hingant, conseiller au parlement de Bretagne ; il ne possédait pas un mouchoir pour s'envelopper la tête ; mais il avait déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet carré et sa robe rouge, et il couchait sous la pourpre à mes côtés. Facétieux, bon musicien, ayant la voix belle, quand nous ne dormions pas, il s'asseyait tout nu sur ses sangles, mettait son bonnet carré, et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois cordes. Une nuit que le pauvre garçon fredonnait ainsi l'Hymne à Vénus de Métastase : Scendi propizia, il fut frappé d'un vent coulis ; la bouche lui tourna, et il en mourut, mais pas tout de suite, car je lui frottai cordialement la joue. »⁵⁶⁵ On peut

⁵⁶³ ROSELLO (Mireille), *ibidem*, pp. 36-37.

⁵⁶⁴ RICHER (Laurence), *op.cit.* (Séminaire des Masters II)

⁵⁶⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 627.

remarquer l'humour noir avec lequel, Chateaubriand parle de La Bouëtardais dont il frottait cordialement la joue avant sa mort.

Chapitre XII : Le comique, le cynisme et le sarcasme

XII-1 : Le comique

Si l'on croit que le comique est destiné à faire rire ou l'art comique implique la volonté de faire rire, ce rire parfois dénote d'une vision satirique. Le comique dans le contexte de notre travail, au-delà de sa forme rhétorique, est un comique où l'on entend le rire satirique. Ceci nous emmène vers l'idée du langage comique, perçu comme une des formes de la satire. Michael Issacharoff se montre affirmatif quand il dit que « La satire dont la forme est éventuellement comique, a une finalité sérieuse : moraliste ou réformatrice, le plus souvent elle est orientée, rarement gratuite. »⁵⁶⁶ Le fait d'exclure la gratuité de cette satire dont la forme est comique, suppose le signifié intentionnel du discours qui vise à dénoncer au moyen du rire. Le discours comique ne devait donc pas présumer comme d'aucuns le pensent, au manque du sérieux qui relève du ludique. Or, pour s'interroger avec Michael Issacharoff, « Quel est le statut du référent dans un discours comique? Parler du référent comique nous contraint à soulever la question de la finalité d'un acte de parole non "sérieux". Mais assimiler le comique à la catégorie du non-sérieux ce serait déjà mal poser le problème. »⁵⁶⁷ Il s'agit donc d'avoir un autre regard sur le discours comique qui, sur le point de vue d'un autre contexte, présume une satire contre les malhonnêtetés, les bêtises humaines ou les institutions sociales.

Il est quelque peu délicat d'établir une distinction entre l'humour et le comique parce que ces termes renvoient parfois à des procédés perçus à un niveau identique. Mesurant la délicatesse de cette distinction, Pierre Schoentjes déclare que « La différence entre le comique et l'humour est une question délicate et qui, dans le prolongement des approches philosophiques et psychologiques du XIX^e siècle, a reçu beaucoup d'attention dans le XX^e siècle...C'est ainsi par exemple que certains voient dans l'humour une catégorie du comique alors que d'autres

⁵⁶⁶ ISSACHAROFF (Michael), *Lieux comiques ou le temple de Janus, essai sur le comique*, José Corti, 1990, p. 11.

⁵⁶⁷ ISSACHAROFF (Michael), *ibidem*, p. 15.

rangent le comique sous la rubrique de l'humour. »⁵⁶⁸ Partant du point de vue de Charles Mauron qui pense que « L'art comique suppose une volonté de faire rire »⁵⁶⁹, nous en arrivons, par rapport à l'orientation de notre sujet, à dire que ce rire cache une intention satirique de la part de l'auteur. Pour faire apparaître le discours de Chateaubriand dans sa dimension satirique, il importe de ressortir toutes les formes rhétoriques de la satire, en essayant de montrer différemment la part de l'humour et du comique dans ce vaste champ d'exploration que sont les *Mémoires d'outre-tombe* ; bien que ces deux termes se retrouvent dans le paradigme du rire. Les paroles comiques partent d'un principe tout à fait contradictoire dans ce sens où elles font naître le rire d'une histoire triste ou drôle pour la cible ou la victime. C'est le cas de le dire avec Jean Sareil pour qui, « La démarche comique part d'un principe contradictoire, puisqu'elle fait naître le rire d'un événement triste ou déplaisant pour la victime... Le comique peut être gratuit ou engagé, témoigner simplement d'une humeur joyeuse ou viser à détruire des instructions ; son champ est vaste. »⁵⁷⁰ Il est tentant de dire que le comique vise la désacralisation, l'abaissement voire la stigmatisation des individus, d'une institution ou d'une société par le rire. Autrement dit, c'est corriger ou fustiger la société au moyen du rire. Chateaubriand s'inscrit dans cette logique à la vue des propos risibles qui écument les *Mémoires d'outre-tombe*. Il présente une vision comique des errements de son siècle, car s'il rit des autres, des mœurs et vices de son temps, ce n'est qu'une autre forme de satire sous un style atténuateur qu'il veut broser dans son œuvre. Cette atténuation réside donc dans le désir de faire rire. D'ailleurs, « Une caractéristique majeure du comique est d'être négatif. Même s'il n'entend pas démolir, il est forcément contre. Jamais il ne nous fait connaître les sentiments positifs de l'auteur, sinon par implication. »⁵⁷¹ Cette volonté est vécue dans un déluge des propos comiques que Chateaubriand parsème tout au long de ses *Mémoires*. Cet univers comique perçu sous l'angle littéraire laisse penser à l'intention d'une attaque dans un mode atténuateur où le langage devient métaphorique et producteur du rire. Cela se montre dans le dixième chapitre du Livre XLIII où Chateaubriand parle des antécédents historiques depuis la régence jusqu'en 1793. En effet, comme le note Jean-Paul Clément, il est vrai que pour Chateaubriand, le règne de Louis XV est l'une des périodes les plus méprisables de l'histoire de la France. Il l'explique par le déshonneur qui est non seulement imputable au roi, mais aussi à ses ministres. Le meilleur mode d'expression pour assouvir sa colère contre un tel règne, c'est de ne pas rater une seule occasion d'en rire

⁵⁶⁸ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 221.

⁵⁶⁹ MAURON (Charles), *Psychocritique du genre comique*, Paris, José Corti, 1961, p. 10.

⁵⁷⁰ SAREIL (Jean), *L'écriture comique*, Presses Universitaires de France, 1984, p. 21.

⁵⁷¹ SAREIL (Jean), *ibidem*, p. 31.

au moyen d'une image qui rabaisse sa victime. En relatant certains événements qui avaient eu lieu vers les années 1755 notamment les hostilités qui opposèrent l'Angleterre à la France, la querelle du jansénisme... Chateaubriand profite de rire de Louis XV, déclarant : « Damiens avait frappé Louis XV. »⁵⁷² Cette expression métaphorique qui prend avec elle, toute l'exagération possible, signifie simplement l'attentat commis à Versailles le cinq janvier 1757 sur la personne du roi Louis XV ; attentat dont Damiens fut l'auteur. Ce qui définit la dimension littéraire dans le verbe frapper qui intègre une image comique, c'est l'exagération qui est comptée au nombre des ingrédients du discours satirique sous la forme du rire. Rire au monde au moyen d'un langage comique devient une arme pour l'auteur satirique. Chateaubriand déploie son art comique autour des cérémonies de la cour ; prenant pour cible, Ginguené; homme de lettres et ambassadeur de France à Turin. « On le jugea assez béat de philosophie pour une ambassade auprès d'un de ces rois qu'on découronnait. Il écrivait de Turin à M. de Talleyrand, qu'il avait vaincu un préjugé : il avait fait recevoir sa femme en pet-en-l'air à la cour. Tombé de la médiocrité dans l'importance, de l'importance dans la niaiserie, et de la niaiserie dans le ridicule, il a fini ses jours littérateur... »⁵⁷³ Ce qui donne naissance au rire ici, c'est l'usage du nom « Pet-en-l'air » qui était une sorte de robe de chambre qui ne descendait qu'au bas des reins. Chateaubriand qui évoque la présence de madame de Ginguené à la cour de Turin, habillée en « pet-en-l'air », se rit probablement des tenues vestimentaires d'une certaine classe sociale. L'appellation comique du « pet-en-l'air » va au-delà de la volonté de faire rire et annonce le signifié intentionnel de l'auteur qui consiste à fustiger certaines modes et avec elles, leurs promoteurs surtout quand elles touchent la pudeur.

Chateaubriand excelle dans l'art comique au point de s'inclure lui-même dans la masse de ceux dont on se rit. En abordant dans ses *Mémoires* le chapitre sur la constitution des États de Bretagne et la tenue des États, il relate la manière comique dont il est traité avec ses compagnons de fortune : « Les fats de Paris, qui accompagnaient aux États messieurs les gens du Roi, racontaient que nous autres hobereaux nous faisons doubler nos poches de fer-blanc, afin de porter à nos femmes les fricassées de poulet de M. le commandant. On payait cher ces railleries. »⁵⁷⁴ Ce passage d'une facture très comique vise assurément le procès contre l'entourage des rois qui se distingue par le mépris. L'image grossie des poches cousues au moyen d'un fer-blanc témoigne de la profondeur de leur humiliation. Ce grossissement peut

⁵⁷² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2953.

⁵⁷³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 280.

⁵⁷⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 301.

être mis au crédit des effets stylistiques et comme le disait Véronique Sternberg-Greiner, « La stylisation comique impose donc un grossissement de certains traits, surtout à la scène, où les effets doivent passer la rampe. »⁵⁷⁵ Ce qui est dit en termes de plaisanterie cache la colère d'un auteur qui ne peut supporter la raillerie et la vanité de ceux qu'il appelle avec certainement beaucoup de rancœur, « les fats de Paris ».

Chateaubriand se montre de plus en plus comique dans ses rapports avec les rois. Il puise son art du comique même dans les détails les plus intimes de la vie de ceux-ci. Il parle du sommeil de Charles X dans le Livre XLII au chapitre IV, un titre qui semble banal mais rempli des passages comiques où le roi est perçu comme la risée de l'auteur : « Le Roi avait la fièvre et était couché lorsque j'arrivai à Butschirad, le 27, à huit heures du soir. M. de Blacas me fit entrer dans la chambre de Charles X, comme je disais à la Duchesse de Berry Une petite lampe brûlait sur la cheminée ; je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. » « Ô mon vieux Roi ! Votre sommeil était pénible ; le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Dormez en paix ces nuits avoisinant votre dernier sommeil ! Assez longtemps vos vigiles ont été celles de la douleur. Que ce lit de l'exil perde sa dureté en attendant la visite de Dieu ! Lui seul peut rendre légère à vos os la terre étrangère. »⁵⁷⁶ Chateaubriand ne trouve pas d'autres formules de consolation que des propos plaisants qu'il lance sur le Roi, blotti sur son lit de malade en plein exil. Ce commentaire qu'il fait de l'état du Roi peut susciter le rire, mais il y a au-delà de ce rire, une espèce de procès contre ce Roi qui, de son vivant, a acculé certains individus à l'exil douloureux. Le fardeau de ses péchés ne peut être ôté que par Dieu seul, le père de la rédemption. Dans la phrase exclamative « Ô mon vieux Roi ! » Chateaubriand se rit du Roi devenu inoffensif et voué à l'exil. L'art comique de Chateaubriand se propage d'un sujet à l'autre, car même étant à l'étranger, il ne se défend pas d'avancer des propos risibles face à une société qu'il observe. Dans une de ses correspondances écrites en Bologne, le 28 septembre 1828, il se montre de plus en plus comique : « A Milan, en moins d'un quart d'heure, j'ai compté dix-sept bossus passant sous la fenêtre de mon auberge. La schlague allemande a déformé la jeune Italie. J'ai vu dans son sépulcre saint Charles Borromée dont je venais de toucher la crèche à Arona. Il comptait deux cent quarante-quatre années de mort. Il n'était pas beau. »⁵⁷⁷ Chateaubriand qui se plaît à compter le nombre de bossus passant sous sa fenêtre, ne raconte pas cette scène comique sans raison, car il y a

⁵⁷⁵ STERNBERG-GREINER (Véronique), *Le comique*, Flammarion, 2003, P. 100.

⁵⁷⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2863-2864.

⁵⁷⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 189.

derrière ce risible, le désir de condamner des mesures tortionnaires. Ceci s'explique par l'évocation de « la schlague, » mot allemand qui désigne l'ancienne punition corporelle en usage autrefois dans les écoles militaires et les armées allemandes, consistant en coup de baguette sur le dos. Les bossus que Chateaubriand passe en revue sous sa fenêtre ne sont autres que les victimes d'une torture corporelle. Il y a donc au-delà de l'aspect comique dans l'évocation grotesque des bossus, une intention satirique que l'auteur déploie à l'encontre des tortionnaires. Ce procédé est ce que nous pouvons appeler par la dénonciation sous le mode comique. L'histoire des bossus est en elle-même triste et ne mérite pas qu'on en rie ; bien au contraire, elle est pathétique. Cependant, pour le dire avec Jean Sareil, « La démarche comique part d'un principe contradictoire, puisqu'elle fait naître le rire d'un événement triste ou déplaisant pour la victime. A cette contradiction initiale s'ajoutent toutes celles qui viennent de l'écriture, du rythme, du ton, de l'intrigue, des personnages...»⁵⁷⁸ Même en tant qu'ambassadeur, Chateaubriand ne se prive pas de son côté comique au point de se rire des vieux cardinaux qu'il juge statiques et réfractaires au changement, ne pouvant ni avancer ni reculer dans leur politique ecclésiastique. Il observe ainsi que « Les cardinaux sont partagés en trois factions : La première se compose de ceux qui cherchent à marcher avec le temps... La seconde faction se forme des zelanti, qui tentent de rétrograder... Enfin la troisième faction comprend les immobiles, vieillards qui ne veulent ou ne peuvent aller ni en avant ni en arrière : parmi ces vieux on trouve le cardinal Vidoni, espèce de gendarme du traité de Tolentino : gros et grand, visage allumé, calotte de travers. Quand on lui dit qu'il a des chances à la papauté, il répond : Lo santo Spirito sarebbe dunque ubriaco ! »⁵⁷⁹ Le pessimisme qui ronge le cardinal Vidoni témoigne évidemment de l'immobilité de ces vieillards qui sont vidés de tout espoir et de toute initiative tendant à faire avancer l'œuvre chrétienne pour laquelle ils se sont assermentés. Chateaubriand ne se prive pas de son envie de faire rire et de se rire des cardinaux qui se trouvent certainement au soir de leur vie, alourdis par le poids de l'âge et suffisamment éreintés par un immobilisme qui soustrait leur utilité dans le processus évolutif de la marche chrétienne. Le commentaire empreint d'une touche comique qu'il en fait à la troisième faction des cardinaux, est une satire violente contre ceux qui font du surplace dans la communauté. L'auteur transporte son art comique jusqu'au milieu diplomatique où son regard critique porté sur certains ambassadeurs suscite le rire. Ce déploiement du registre comique frise une espèce de mépris que l'auteur témoigne à l'égard de certains ambassadeurs à l'instar de M. de Funchal. Il dit à son propos que « M. de Funchal, ambassadeur demi-avoué

⁵⁷⁸ SAREIL (Jean), *ibidem*, p. 21.

⁵⁷⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 200.

du Portugal, est ragotin, agité, grimacier, vert comme un singe du Brésil, et jaune comme une orange de Lisbonne ; il chante pourtant sa négresse, ce nouveau Camoëns ! Grand amateur de musique, il tient à sa solde une espèce de paganini, en attendant la restauration de son roi. »⁵⁸⁰ Toute cette suite des adjectifs qu'il fait porter à M. de Funchal exprime la volonté de faire rire et derrière cette volonté, se cache un réel souci critique. En lui attribuant des couleurs animales et végétales, on se demande s'il n'ira pas dans son art comique jusqu'au point de lui retirer son certificat d'humanité. Toute cette caricature qui pousse au rire suscite une grande interrogation sur la forme d'un homme qui peut être « vert comme un singe du Brésil » et « jaune comme une orange de Lisbonne. » Même si Chateaubriand n'évoque pas en termes clairs les raisons de cet acharnement, il apparaît tout de même évident qu'il ne lui reconnaît aucun crédit. Dans le texte cité, les formes rhétoriques de la satire apparaissent et confortent l'idée de Franck Evrard qui pense qu'« il serait absurde de traiter l'humour comme un phénomène distinct du comique en général et d'autres phénomènes comme l'ironie, la satire, le jeu de mots. »⁵⁸¹ Toutes ces formes peuvent se résumer autour de la satire à en croire la dureté des qualificatifs que Chateaubriand attribue à M. de Funchal. Sa propension à animaliser certains personnages au moyen d'un discours comique porte à croire qu'il a toujours mis à profit quelques faits anecdotiques pour se rire des choses qui lui semblent ridicules et critiquables. Il puise dans les réalités de la cour pour s'en moquer au prix des propos risibles. Le texte qui suit rend témoignage de nos arguments : « La domesticité était naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. de Lavilatte, n'avait jamais voulu lui octroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bordeaux. A la première vue, je me pris de goût pour ce militaire à crocs gris, dogue fidèle, chargé d'aboyer autour du mouton. Il appartenait à ces loyaux porte-grenade... »⁵⁸² Traiter quelqu'un de « dogue fidèle » c'est-à-dire un chien de garde, c'est se rire de sa fonction avec assez de mépris. Chateaubriand se riait certainement de quelques employés de la cour qui se conduisaient comme des animaux domestiques et cette tendance risible pouvait tenir lieu de critique acerbe contre la déshumanisation au sein de la cour. C'est une déshumanisation qui tend au ridicule d'où les propos risibles de Chateaubriand. C'est ce que nous pouvons appeler par le risible intentionnel, et comme le disait Véronique Sternberg-Greiner, « Le risible est un champ, celui de tout ce qui peut déclencher le phénomène du rire ; le ridicule est une forme particulière de risible. »⁵⁸³ Le militaire de la cour que Chateaubriand traite de « dogue fidèle » s'inscrit bien

⁵⁸⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 201.

⁵⁸¹ EVRARD (Franck), ibidem, P. 4.

⁵⁸² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, P. 729.

⁵⁸³ STERNBERG-GREINER (Véronique), ibidem, p. 23.

dans le champ du ridicule qui ne peut exclure le risible ; un risible intentionnel qui véhicule un point de vue satirique. La satire utilise donc les ressources du comique pour atteindre ses objectifs et cela nous est confirmé par Denise Jardon qui disait que « cette forme du discours qu'est la satire paraît, même après étude, d'une fluidité difficilement canalisable: elle est ironie, elle peut être parodie et elle utilise les différentes techniques du comique mises à sa disposition pour arriver à ses fins propres...»⁵⁸⁴ La finalité d'un discours comique, qui se veut donc satirique, c'est d'arriver à un point où toutes les déviances sociales sont mises à nu. Ce mode de discours requiert une dimension juridique au-delà du risible, car il s'attribue le rôle de corriger certains dysfonctionnements liés aux comportements des individus, aux mœurs établies par la classe dirigeante. Véronique Sternberg-Greiner montre le côté régulateur du comique quand elle affirme que « Le comique porte sur des caractères généraux et sur quelque vice radical de l'humanité, il ne sera que trop ressemblant dans tous les Pays et dans tous les siècles. [...] Chaque homme méprisera dans son semblable les vices dont il se croira exempt, et prendra le plaisir malin à les voir humilier ; ce qui assure à jamais le succès du comique qui attaque les mœurs générales. »⁵⁸⁵ Les propos comiques tirés des *Mémoires d'outre-tombe* peuvent aussi être crédités de ce rôle de régulateur des mœurs. Attaquer les déviances sociales par le rire conduit l'auteur à ridiculiser, voire humilier ceux par qui ces déviances arrivent. Dans le texte où Chateaubriand ridiculise M. de Funchal en l'animalisant, il se dégage l'idée de la désacralisation qui implique le rabaissement d'un individu. C'est d'ailleurs pour cette raison que Véronique estime que « Si l'on s'en tient au niveau de la rhétorique du comique, la désacralisation met en œuvre et hypertrophie un procédé de la création comique : le rabaissement. »⁵⁸⁶ Chateaubriand qui se rit des autres par des images méprisantes, se soucie fort peu de ce que cela peut comporter comme occasion de rabaissement. Cependant, « Rire est-il un péché ? »⁵⁸⁷ Il ne s'agit peut-être pas de mesurer la dimension pécheresse de l'acte dérisoire, mais de chercher l'inconscient de cet acte. Sans nul doute, il résulte d'une intention satirique qui se faufile sous le mode comique. Si, « Au-delà de toute tentation de le repousser, le rire a bien une fonction fondamentale dans les *Mémoires d'outre-tombe*... c'est sur le monde entier que Chateaubriand peut, à l'occasion, trouver à sourire. »⁵⁸⁸ Cette attitude moqueuse est bien plus qu'une arme en ceci qu'elle déconcerte et rabaisse sa victime. La fonction que l'on peut attribuer au rire dans les *Mémoires d'outre-*

⁵⁸⁴ JARDON (Denise), *ibidem*, p. 228.

⁵⁸⁵ STERNBERG-GREINER, *ibidem*, p. 144.

⁵⁸⁶ STERNBERG-GREINER, *ibidem*, p. 97.

⁵⁸⁷ RICHER (Laurence), *op.cit.* (Séminaire des Masters II)

⁵⁸⁸ RICHER (Laurence), *op.cit.* (Séminaire des Masters II)

tombe, dépasse les frontières d'une simple manifestation de la gaieté par une contraction spontanée de certains muscles ; il s'agit d'un rire moqueur à caractère satirique, voire moralisateur. La relation satire et moquerie semble très étroite à en croire les propos de deux auteurs qui se sont mis d'accord dans un ouvrage collectif, pour dire que « La satire est généralement prise pour une attaque moqueuse et virulente, et le satiriste pour un être de passion poussé par son indignation. Cette conception courante privilégie la dimension morale et la visée réformatrice du discours satirique. »⁵⁸⁹ Si la satire se joint à la moquerie dont la finalité est de ridiculiser, il va de soi que l'on comprenne que le ridicule pousse à mettre à nu l'imposture. Chateaubriand pousse son art comique jusqu'au point de se rire des prêtres qu'il évoque avec une extrême dérision. C'est une évocation où le comique côtoie l'humour, car les deux se rapportent en filigrane au même but; celui du rire, mais un rire moqueur qui participe de l'intention satirique: « Les personnages distingués de notre Église militante étaient alors en Angleterre: l'abbé Carron, dont je vous ai déjà parlé, en lui empruntant la vie de ma sœur Julie; l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, prélat sévère et borné, qui contribuait à rendre M. le comte d'Artois de plus en plus étranger à son siècle; l'archevêque savant et pieux, mais d'une telle avarice, que s'il avait eu le malheur de perdre son âme, il ne l'aurait jamais rachetée. Presque tous les avarés sont gens d'esprit : il faut que je sois bien bête. »⁵⁹⁰ Chateaubriand, bien que défenseur de la religion chrétienne, *Le Génie du christianisme* en est la preuve par son titre apologétique, ne s'empêche pas d'attaquer les représentants de l'Église au moyen d'un langage empreint de grandes dérisions. On pourrait même se permettre de parler de la pédagogie par la dérision car l'auteur par ses propos durs, vise à corriger certains vices dont l'avarice des archevêques qui devraient, selon leur livre de chevet, c'est-à-dire la Bible, faire preuve de charité, de générosité et de bonté.

On retrouve dans les *Mémoires d'outre-tombe* « la clause comique »⁵⁹¹ pour emprunter l'expression de Laurence Richer, et précisément dans le texte où Chateaubriand parle de l'ouvrage du comte de Montlosier. Il ressort du commentaire qu'il en fait, une approche dérisoire qui prouve qu'il se moque de l'auteur *Des mystères de la vie humaine* : « Montlosier, accueilli de la sorte pour son royalisme, passa en Angleterre et se réfugia dans les lettres, grand hôpital des émigrés où j'avais une paillasse auprès de la sienne. Il obtint de la rédaction du Courrier français. Outre son journal, il écrivait des ouvrages physico-politico-philosophiques : il prouvait dans l'une de ces œuvres que le bleu était la couleur de la vie par

⁵⁸⁹ DUVAL (Sophie) et alii, *ibidem*, p. 7.

⁵⁹⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 669.

⁵⁹¹ RICHER (Laurence), *op.cit.* (Séminaire des Masters II)

la raison que les veines bleuissent après la mort, la vie venant à la surface du corps pour s'évaporer et retourner au ciel bleu : comme j'aime beaucoup le bleu, j'étais tout charmé. »⁵⁹² Ce qui rend de plus en plus comique ce texte, c'est la forme brève perçue ici dans l'expression « j'étais tout charmé ». Cette clause, entendue dans le sens du dernier membre d'une période oratoire, dénote de la forme brève inhérente à l'art comique. Clause du latin *clausula*, de *claudere* qui signifie terminer, termine donc la raillerie de l'auteur par une expression comique : « J'étais tout charmé ». Chateaubriand aborde dans son élan comique, ce que Laurence Richer appelle « Le grand thème de la futilité du pouvoir ». La description comique de la chute à la chambre des pairs témoigne de cette futilité ; et Chateaubriand s'en déploie sous le vernis du rire : « J'étais placé dans une assemblée où ma parole les trois quarts du temps tournait contre moi. On peut remuer une chambre populaire ; une chambre aristocratique est sourde. Sans tribune, à huis clos devant des vieillards, restes desséchés de la vieille Monarchie, de la Révolution et de l'Empire, ce qui sortait du ton le plus commun paraissait folie. Un jour le premier rang des fauteuils, tout près de la tribune, était rempli de respectables pairs, plus sourds les uns les autres, la tête penchée en avant et tenant à l'oreille un cornet dont l'embouchure était dirigée vers la tribune. Je les endormis, ce qui est bien naturel. Un d'eux laissa tomber son cornet ; son voisin, réveillé par la chute, voulu ramasser poliment le cornet de son confrère ; il tomba. Le mal fut que je me pris à rire, quoique je parlasse alors pathétiquement sur je ne sais quel sujet d'humanité ».⁵⁹³ En raillant la chute des pairs les uns sur les autres, Chateaubriand, thématise sur l'inconsistance du pouvoir qui mérite qu'on en rie. Cette raillerie est une satire non moins gratuite et innocente, car elle vise une correction qui corrobore la pensée de l'auteur. C'est dans cette optique que « La raillerie satirique assume dans certaines sociétés un rôle juridique : la honte provoquée par la moquerie corrige les déviances sociales. »⁵⁹⁴ Cette raillerie a une visée qu'on dirait d'ordre moral, car elle touche la corde sensible et éveille la conscience. La chute consécutive des vieillards est une évocation comique qui révèle l'instabilité, voire la futilité du pouvoir. La caustique satire de Chateaubriand milite railleusement pour une chambre des pairs dynamiques et utiles au pouvoir. Le rire de Chateaubriand, un rire consubstantiel à la chute des pairs, est une sorte de dévaluation, car « Le traitement dégradant du personnage, la stratégie générale de dévaluation et de confusion ainsi que la vision maléfique de l'univers donnent les paramètres du mode satirique. »⁵⁹⁵ Chateaubriand joint l'ironie à l'écriture

⁵⁹² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 665.

⁵⁹³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1603.

⁵⁹⁴ DUVAL (Sophie) et alii, ibidem, p. 10.

⁵⁹⁵ DUVAL (Sophie) et alii, ibidem, p. 212.

comique quand il évoque son propre déclin et celui de la monarchie. Il recourt à Voltaire pour rendre plus risible ses propos, imaginant ainsi une scène carnavalesque : « Je quittais dans les coulisses mon heaume de chevalier et je reprenais mon chapeau de paille ; je voyageais avec la monarchie de droit roulée dans mon portemanteau, tandis que la monarchie de fait étalait ses fanfreluches aux Tuileries. Voltaire appelle toutes les royautés à passer leur carnaval à Venise... Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra. Ma foi, Sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit. »⁵⁹⁶ Cette scène comique empreinte d'ironie évoque la vanité, non seulement de l'auteur, mais aussi et surtout de la monarchie. C'est pour Chateaubriand, un moyen de brosser un tableau satirique sur l'institution en ayant recourt au mode comique, car « L'engagement satirique se mobilise contre une apparente multiplicité de cibles. Parmi les plus traditionnelles figurent les institutions, avec les hommes politiques et ecclésiastiques... »⁵⁹⁷ Si Chateaubriand se sert du comique pour ridiculiser certains personnages, c'est certainement parce qu'il croit en la puissance de cette arme régulatrice et thérapeutique. « Selon Elliot, certains peuples institutionnalisent le ridicule satirique dans un but thérapeutique. Il devient alors une occasion de se réjouir au profit de la santé sociale : la mise en œuvre du ridicule fonctionne comme exutoire pour expurger l'agressivité et la révolte contre l'ordre établi, pour offrir une nécessaire liberté d'expression. Ces manifestations permettent ensuite un retour à l'ordre et au calme. »⁵⁹⁸ En enrôlant sa plume dans un style comique et ridiculisant, Chateaubriand croit certainement au ridicule satirique pour corriger quelques déviances sociales. Cependant, il ne manque pas d'exagération et comme le confirme Jean Sareil, « L'exagération est partout dans le comique : dans l'histoire, dans les sentiments, dans les personnages, dans leurs résolutions, dans les situations... »⁵⁹⁹ Chateaubriand fait preuve dans ses *Mémoires*, d'un comique satirique et par ce mot, nous entendons l'ensemble des moyens mis en œuvre par Chateaubriand pour provoquer le rire inhérent aux déviances sociales. Il attaque aussi l'attitude des hommes politiques tout autant que des incongruités d'autres personnages que son écriture comique ne ménage pas. D'ailleurs, l'audace qui découle de son art comique trouve son écho dans la pensée de Michel Meyer qui disait que « Le comique est irrespectueux des hiérarchies : il ne connaît guère, et il se manifeste précisément en faisant fi de la redistribution des cartes qu'imposent l'Histoire sociale. »⁶⁰⁰ Chateaubriand rit de tous sans exception, quels que soient

⁵⁹⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2820.

⁵⁹⁷ DUVAL (Sophie) et alii, ibidem, p. 184.

⁵⁹⁸ DUVAL (Sophie) et alii, ibidem, p. 29.

⁵⁹⁹ SAREIL (Jean), ibidem, p. 181.

⁶⁰⁰ MEYER (Michel), *De l'insolence essai sur la morale et le politique*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1995, p. 49.

le titre et le rang social de sa cible. Désireux donc de livrer ses cibles à la risée publique, le rôle de régulation sociale apparie le rire de Chateaubriand.

XII-2 : Le cynisme

Du grec « Kunikos », le cynisme désignait ce qui concerne le chien, et « l'école d'Anisthène, que Diogène rallia et finit par mener, avait reçu ce nom tant en raison du genre de vie de ses adeptes qu'à cause du mordant de leur esprit. Cette pensée corrosive et irrespectueuse des conventions sociales est illustrée par certaines des paroles les plus célèbres de Diogène, ainsi le « Ôte-toi de mon soleil » lancé à Alexandre qui demandait au philosophe-mendiant s'il désirait quelque chose. »⁶⁰¹ Chez Chateaubriand, c'est le caractère mordant et pessimiste de ses propos ; attitude que nous voulons épingleur du terme de cynisme parce qu'elle ébranle les assises de ce qui est tenu pour conventions politiques ou sociales. Au regard de la distance critique qu'il prend face aux déviances de la société, son langage est en dernier ressort conspué par une méchanceté langagière qui dénote du cynisme. La méchanceté cynique s'explique ici par Pierre Schoentjes qui pense que « La méchanceté du cynisme ne s'explique pas par une animosité envers une personne, les attaques visent à saper les fondements conventionnels de la morale des hommes pour retrouver une éthique qui serait plus proche de la nature. »⁶⁰²

Nous intégrons le cynisme dans le moule des composantes de la rhétorique et montrons à quel point il participe de la satire dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Partant du point de vue d'Éric Dupin qui pense que « Le cynisme est souvent une réaction de défense de l'individu déboussolé par son environnement social »,⁶⁰³ nous nous permettrons de dire que le cynisme de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* s'origine des dysfonctionnements de son milieu social. Rappelons dès l'abord que le romantisme dans son programme, voulait absolument l'exaltation du moi pour exprimer une personnalité inquiète, en proie aux tourments de l'âme. Ce moi qui se voulait l'identité authentique dans toute sa sensibilité et sa mélancolie, était véhiculé dans certaines œuvres en général et au XIX^e siècle en particulier, par un discours cynique. C'est par cela seul que, pour des raisons d'information sur l'histoire littéraire, il nous semble important d'établir, en pensant au mouvement romantique, un rapport

⁶⁰¹ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 229.

⁶⁰² SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 230.

⁶⁰³ DUPIN (Éric), *Une société de Chiens, Petit voyage dans le cynisme ambiant*, Seuil, 2006, p. 22.

entre le cynisme et le culte du moi. Pierre Schoentjes qui a voulu mettre en lumière la différence entre l'ironie et le cynisme, reconnaît le rôle du cynisme dans l'expression du moi : « Alors que l'ironie est une réflexion qui tient toujours le moi à distance, le cynisme l'exalte jusque dans ses défauts les moins avouables. Railleur comme la satire, irréaliste dans ses exigences, le cynisme n'est généralement pas perçu comme sérieux par ceux qui l'observent ou qui en sont la victime. Il convient toutefois d'observer que comme glorification absolue du moi, il doit être rapproché d'une attitude de sérieux fondamental.»⁶⁰⁴ Si nous avons évoqué le romantisme au programme duquel l'exaltation du moi est inscrite, il appert qu'il y ait cet étalage du moi par le concours d'un discours cynique dans l'œuvre de Chateaubriand, un Chateaubriand considéré comme le père du romantisme. De peur que notre argument sombre dans un flou assertif, nous gagnerons à le montrer par des textes tirés des *Mémoires d'outre-tombe*. Il s'agira entre autres, et à titre illustratif, d'un passage mentionné au onzième chapitre du livre XLIII. « *Le passé. – Le vieil ordre européen expire.* » Comme en témoigne le titre de ce chapitre, il se dégage un sentiment pessimiste qui est d'ailleurs un des indices du cynisme. Présenter une vision décadente de l'Europe, c'est s'inscrire dans un pessimisme consubstantiel aux convenances sociales. C'est une méfiance exprimée sous l'angle cynique « car la méfiance à l'égard du politique est un trait propre au cynisme »⁶⁰⁵ pour le dire avec Michel Clément. Les dysfonctionnements du modèle politique de son époque amènent Chateaubriand à user d'un langage cynique pour fustiger ce qui causerait, selon sa propre expression, « le vague des passions. » La distance critique qui semble le séparer d'avec la morale politique et sociale se manifeste par un langage virulent et cynique dont Napoléon fait partie des cibles. Pour le cas de Napoléon, voici ce qu'il en dit : « Si l'on arrête les yeux sur le monde actuel, on le voit, à la suite du mouvement imprimé par une grande révolution, s'ébranler depuis l'Orient jusqu'à la Chine qui semblait à jamais fermée ; de sorte que nos renversements passés ne seraient rien ; que le bruit de la renommée de Napoléon serait à peine entendu dans le sens dessus dessous général des peuples, de même que lui, Napoléon, a éteint tous les bruits de notre ancien globe. L'Empereur nous a laissés dans une agitation prophétique. Nous, l'État le plus mûr et le plus avancé, nous montrons de nombreux symptômes de décadence. Comme un malade en péril se préoccupe de ce qu'il trouvera dans sa tombe, une nation qui se sent défaillir s'inquiète de son sort futur. De là, ces hérésies politiques qui se succèdent. Le vieil ordre européen expire... »⁶⁰⁶ Ce discours pessimiste pour

⁶⁰⁴ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 231.

⁶⁰⁵ CLÉMENT (Michel), *Le cynisme à la renaissance*, Genève, Droz, 2005, p. 150.

⁶⁰⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2957-2958.

le destin de l'Europe vire à la désespérance, voire à une vision tragique d'un monde qui s'écroule et qui s'éteint à jamais. C'est cette vision d'un monde décadent qui avait présidé au mal du siècle dont souffraient les romantiques. Se sentant étouffé dans une société sclérosée, Chateaubriand fut le premier à formuler « le vague des passions » qui deviendra par la suite, un lieu commun du romantisme. Sa vision analytique sur les sentiments du moi a fait de lui un modèle à suivre pour la génération des écrivains romantiques. Nous nous rappelons avoir cité Michel Clément qui faisait du cynisme comme un moyen d'exaltation du moi. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, œuvre monumentale d'un grand préromantique, Chateaubriand fait étalage des sentiments angoissants, tournant ainsi vers un désenchantement et bientôt vers un pessimisme cynique. Les lignes qui suivent illustreront ce regard empreint de désespoir d'un monde qui s'écroule : « Il n'existe plus rien : autorité de l'expérience et de l'âge, naissance ou génie, talent ou vertu, tout est nié ; quelques individus gravissent au sommet des ruines, se proclament géants et roulent en bas pygmée. Excepté ce peu d'hommes qui survivront et qui étaient destinés à tenir le flambeau à travers les steppes ténébreuses où l'on entre, excepté ce peu d'hommes, une génération qui portait en elle un esprit abondant, des connaissances acquises, des germes de succès de toutes sortes, les a étouffés dans une inquiétude aussi improductive que sa superbe est stérile. »⁶⁰⁷ C'est une critique acerbe que prononce Chateaubriand contre l'ordre social qui livre toute une génération dans une angoisse existentielle, car lorsqu'il parle de la dénégation du talent et de la vertu, il plaide en faveur de cette génération dont le génie est contesté et méprisé. L'image qu'il emploie en parlant de ces individus qui « gravissent au sommet des ruines », qui « se proclament géants et roulent en bas pygmée » participe d'une violente satire mâtinée d'un cynisme qui porte à croire que l'auteur est lui-même victime de ce « vague des passions », de ce sentiment d'être rejeté ou méprisé par une société où les individus se livrent à une course effrénée au pouvoir, mais qui ne sont pas à l'abri de la chute. Cette volonté de dénoncer les travers de la société par un style rhétorique s'avère la méthode par excellence du chantre de la liberté qu'est Chateaubriand. Si nous avons bien voulu introduire cet aspect cynique dans le déploiement du discours satirique de Chateaubriand, c'est parce que, comme le démontre Michel Clément, « Le cynisme est une philosophie de l'existence : il ne se pose pas de problèmes métaphysiques, pas de problèmes scientifiques, peu de problèmes politiques. Il est démonstration en actes de la liberté, par refus des coutumes et lois, et a pour objet d'enseigner à chacun la reconquête de sa liberté... La philosophie cynique est donc d'abord le moyen d'une mise en cause sans cesse renouvelée de

⁶⁰⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2958.

l'aliénation sociale. »⁶⁰⁸ Loin de faire de Chateaubriand un philosophe cynique, mais nous reconnaissons tout de même que ce qui vient de se dire de la philosophie cynique est de proche en proche, le combat qu'a mené Chateaubriand face aux atteintes de la liberté de l'individu. Ici, le cynisme de Chateaubriand n'est pas vu dans le regard de Lucien de Samosate qui, au XVI^e siècle faisait des cyniques, « Ces impies qui par leur raisonnement ruinaient la providence », mais nous pensons qu'il faut plutôt le voir dans l'opinion de Michel Clément qui dit d'eux qu' « Ils ont un pouvoir de dénonciation des tares – dénonciation toute rhétorique et non plus seulement théâtralisée – plus accentuée que dans la doxographie et dans les lettres pseudépigraphes, comme si la sagesse en eux était devenue seconde par rapport au pouvoir satirique de révélation. »⁶⁰⁹ C'est fort de ce constat qu'il semble admettre le cynisme de Diogène qui selon lui est « l'incarnation d'une philosophie pas convenable destinée à bousculer le confort mental par le scandale : son théâtre des opérations est la vie quotidienne dans laquelle il élabore des situations vives, pour empêcher les hommes d'être des veaux soumis à l'aliénation sociale. Les performances cyniques deviennent alors des modèles de liberté. »⁶¹⁰ Doit-on comprendre que le cynisme de Chateaubriand résulte de sa liberté ? Le XIX^e siècle peut lui reconnaître cette vertu pour laquelle il a lutté toute sa vie durant ; il en a d'ailleurs été le chantre. C'est au prix de cette liberté qu'il brosse un coup d'œil cynique sur l'histoire de la monarchie et déclare qu'« il y a toute une nouvelle histoire de France à faire, ou plutôt l'histoire de la France n'est pas faite. »⁶¹¹ Cette méconnaissance de l'histoire de la France ne plonge peut-être pas le mémorialiste dans une espèce de sinistrose, mais le rend tout de même cynique parce qu'il réproche l'attitude de la monarchie absolue, usurpatrice de l'autorité parlementaire. Dans son discours satirique, Chateaubriand mêle son cynisme à celui de la société et nous offre ici, une excellente illustration quand il attaque Mirabeau. Ainsi, dit-il, « Mirabeau tenait de son père et de son oncle qui, comme Saint-Simon, écrivaient à la diable des pages immortelles. On lui fournissait des discours pour la tribune : il en prenait ce que son esprit pouvait amalgamer à sa propre substance. S'il les adoptait en entier, il les débitait mal ; on s'apercevait qu'ils n'étaient pas de lui par des mots qu'il y mêlait d'aventure, et qui le révélaient. Il tirait son énergie de ses vices ; ces vices ne naissaient pas d'un tempérament frigide, ils portaient sur des passions profondes, brûlantes, orageuses. Le cynisme des mœurs ramène dans la société, en annihilant le sens moral, une sorte de barbares ; ces barbares de la civilisation, propres à détruire comme les Goths, n'ont pas la

⁶⁰⁸ CLÉMENT (Michel), *ibidem*, p. 154.

⁶⁰⁹ CLÉMENT (Michel), *ibidem*, p. 37.

⁶¹⁰ CLÉMENT (Michel), *ibidem*, p. 177.

⁶¹¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. I, p. 289.

puissance de fonder comme eux : ceux-ci étaient les énormes enfants d'une nature vierge ; ceux-là sont les avortons monstrueux d'une nature dépravée. »⁶¹² Le mépris est compté au nombre des grandes caractéristiques du cynisme. Dans la citation précédente, le mépris éclate de phrase en phrase, et cela reflète le propre du langage cynique. Pierre Schoentjes, parlant du cynisme, remarque que le langage courant choisit « d'y voir avant tout un mépris des convenances sociales poussées jusqu'à l'effronterie. »⁶¹³ Toutes les méchancetés cyniques que nous venons de citer, font ressortir toute la couleur du mépris que l'auteur a pour sa cible. Selon Éric Dupin, « Paquet estime que les idées des cyniques anciens ont inspiré, pêle-mêle, le monarchisme primitif, les ordres mendiants du Moyen Age, les réformateurs du XVI^e siècle, et certains révolutionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles. »⁶¹⁴ Sachant que Chateaubriand a été le témoin privilégié de ce siècle révolutionnaire, c'est-à-dire le XIX^e siècle, peut-on faire de son cynisme un héritage des cyniques anciens ? On pourra peut-être le situer sous l'angle des cyniques modernes en raison de ses propos parfois déconcertants qui dénoncent les vices de tout genre. Parlant du cynique moderne, Roland Jaccard disait que « Le cynique moderne préférera les grands hôtels au tonneau de Diogène : c'est dans les salons des palaces qu'il observera l'étrange bestiaire des caractères et l'incessant manège des homuncules courant après leurs vices et leurs affaires, qui ne font qu'un. »⁶¹⁵ « Au prix d'un minimum d'attention, chacun peut repérer autour de lui la trace de comportements qui entrent étrangement en résonance avec les discours de Diogène »,⁶¹⁶ assène Éric Dupin. Chateaubriand excelle encore dans l'art cynique quand il foudroie M. Thiers de toute sorte de propos caustiques, le rendant ainsi responsable de certains malheurs. Fondateur de l'école admirative ou de l'école de la terreur comme l'appelle Chateaubriand, il semble incompetent même en tant que ministre des affaires étrangères. Son incompetence lui attire le cynisme satirique de Chateaubriand qui ne croit plus à l'avenir de la France. Le cynisme qui découle de ses propos ressemble à un procès dont M. Thiers est l'accusé. « Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'a pas osé jouer sa dernière carte... nous sommes tombés sous les pieds de l'Europe : une pareille occasion de nous relever ne se présentera peut-être de longtemps. En dernier résultat, M. Thiers, pour sauver son système, a réduit la France à un espace de quinze lieues qu'il a fait hérissier de forteresses ; nous verrons bien si l'Europe a raison de rire de cet enfantillage du grand penseur. Et voilà comment, entraîné par ma plume, j'ai consacré plus de pages à un homme incertain d'avenir

⁶¹² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 333.

⁶¹³ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 230.

⁶¹⁴ DUPIN (Éric), ibidem, pp. 27-28.

⁶¹⁵ JACCARD (Roland), « Le Diogène moderne. Une conversation (imaginaire) sur les mots d'esprit qui viennent du froid », *Le monde*, 30 octobre 1987.

⁶¹⁶ DUPIN (Éric), ibidem, p. 28.

que je n'en ai donné à des personnages dont la mémoire est assurée. C'est un malheur du trop long vivre : je suis arrivé à une époque de stérilité où la France ne voit plus courir que des générations maigres : *Lupa cara nella sua magrezza...* vous étiez plus heureux, Thucydide et Plutarque, Salluste et Tacite, quand vous racontiez les partis qui divisaient Athènes et Rome ! Vous étiez certains du moins de les animer... Que pourrions-nous raconter de notre société finissante, nous autres Welches, dans notre jargon confiné d'étroites et barbares limites ? »⁶¹⁷

Le langage de Chateaubriand est empreint d'un négationnisme qui évacue tout espoir, et ceci se confirme par la récurrence de l'adverbe de négation « **ne** » dans ses propos cyniques. Jugeant son époque improductive et dont les générations se trouvent décharnées, Chateaubriand ne perçoit que le déclin d'une société qui arrive au soir de son évolution. En usant sans retenue du cynisme comme d'une arme de contestation de toutes les sottises et folies meurtrières, Chateaubriand dévoile son autre image peu connue du public. C'est une image qu'il montre en pratiquant le cynisme avec une gaieté parfois naturelle. Ce cynisme peut être le fruit d'une violente désillusion sur la morale sociale ou politique. Éric Dupin nous apprend que « Le cynisme est souvent enfanté par l'idéalisme. Une vive déception est porteuse de désabusement. Le phénomène est particulièrement marqué en France où la foi politique a été soumise à rude épreuve depuis quelques décennies. Le révolutionnaire défroqué, confortablement lové dans la société bourgeoise après s'être dépouillé de ses dernières illusions, est un cliché du cynisme contemporain. »⁶¹⁸ Tous les propos cyniques que Chateaubriand a pu ravalé contre M. Thiers tiennent d'une sorte de désillusion consubstantielle à son époque. Les personnages qu'il jette au crible sont très souvent ceux qu'il accuse de meurtriers ou responsables des dysfonctionnements sociaux. A défaut d'en rire, il verse dans une méchanceté cynique qui rend de plus en plus visible son discours satirique. Il en offre une illustration parfaite lorsqu'il parle de la société qui s'écroule avec M. de La Fayette « Si par hasard il se remue encore quelque chose de grand ici-bas, notre patrie demeurera couchée. D'une société qui se décompose, les flancs sont inféconds ; les crimes mêmes qu'elle engendre sont des crimes mort-nés, atteints qu'ils sont de la stérilité de leur principe. L'époque où nous entrons est le chemin de halage par lequel des générations fatalement condamnées tirent l'ancien monde vers un monde inconnu. En cette année 1834, M. de La Fayette vient de mourir...Aucune souillure n'est attachée à sa vie ; il était affable, obligeant et généreux. Sous l'Empire il fut noble et vécut à part ; sous la Restauration il ne garda pas autant de dignité ; il s'abaissa jusqu'à se laisser nommer le vénérable des ventes du

⁶¹⁷ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2898.

⁶¹⁸ DUPIN (Éric), ibidem, p. 35.

carbonarisme, et le chef des petites conspirations... Dans les commencements de la Révolution, il ne se mêla point aux égorgeurs ; il les combattit à main armée, et voulut sauver Louis XVI ; mais tout en abhorrant les massacres, tout obligé qu'il fut de les fuir, il trouva des louanges pour des scènes où l'on portait quelques têtes au bout des piques. »⁶¹⁹ Chateaubriand sait s'adapter à un registre qui traduit le mieux sa pensée et son humeur par rapport à une situation donnée. Se réfugiant dans un registre cynique, il attire facilement l'attention du lecteur par la crudité de son langage. Les expressions telles qu'« Une société qui se décompose », « Les flancs inféconds » ou « Des crimes mort-nés » en sont une illustration. Ces mots cyniques sont l'expression d'un désenchantement lié à l'effondrement du monde et à l'aliénation de l'être humain, rongé par le chancre du pouvoir. Reconnaisant la témérité du cynique, Michel Meyer déclarait que « Le cynique brave les pouvoirs parce qu'à ses yeux l'important est ailleurs, puisque le réel est ailleurs. Il faut démasquer les confusions [...] Du même coup, le cynique devient celui qui ne croit à rien, qui prend tout avec distance, sinon à la légère. »⁶²⁰ Dans le cas du cynisme de Chateaubriand, il est possible de déceler une distance critique à travers son langage qui exhale une espèce d'hostilité au pouvoir. C'est ce qui fait qu'il se ressemble à « un original solitaire doublé d'un moraliste provocateur et obstiné. »⁶²¹ Cette définition que Peter Sloterdijk donne au cynique semble s'accommoder à Chateaubriand dont les propos offensifs déconcertent ses cibles. Son audace souvent participe d'une dégradation du magistère moral de l'action politique. C'est ce qui l'emmène au mépris des autres qui est une attitude amoral. Le mépris que lui inspirent souvent certains de ses congénères qui ne sont pas a priori les copartageants de ses opinions politiques, l'achemine peut-être par mégarde sur le terrain du cynisme. Cette attitude marque sa distance avec certaines conduites et dogmes qui heurtent son éthique de conviction, car l'anticonformisme est l'une des caractéristiques des cyniques.

Révolté par les inégalités des fortunes, Chateaubriand se plaît à gratifier la satire d'un souffle cynique par la nature répugnante de ses propos : « Un État politique où des individus ont des millions de revenu tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons ; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit

⁶¹⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, pp. 2900-2901.

⁶²⁰ MEYER (Michel), ibidem, p. 58.

⁶²¹ SLOTERDIJK (Peter), *Critique de la raison cynique*, Christian Bourgois Éditeur, 1987, p. 26.

mûrir ses nombreux sillons ; celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis de blé à un mort ? »⁶²² La misère des classes populaires inspire à Chateaubriand une commisération qui semble n'avoir jamais été éprouvée par le gouvernement de Louis-Philippe. C'est par un langage cynique que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* essaie de peindre cette misère où l'état moral et physique des populations laisse à désirer. C'est dans la virulence du blâme chateaubrianesque qu'on trouve le vecteur d'une satire à la fois cynique et pathétique. Chateaubriand hisse son art vers le cynisme et s'inspire de cette forme rhétorique pour vilipender les inégalités sociales. Cette volonté d'insuffler à ses propos satiriques une énergie combative qui s'élève vers le cynisme, conforte sa vocation d'être le défenseur des libertés populaires. Nous pouvons également remarquer que les hommes politiques qui, par incompetence ou par leur cupidité, sont les victimes toute désignées du cynisme de Chateaubriand. Cependant, il pousse parfois très loin sa réflexion au point de se demander s'il n'a pas souffert d'un désenchantement qui l'a conduit dans ses retranchements cyniques. Pour preuve, il célèbre la malédiction comme une planche de salut en ces termes : « Retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude : In sudore vultus tui, vesceris pane. La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort. »⁶²³ Il est certes raisonnable s'il pense que la liberté ne peut se conserver que par le travail, faisant ainsi du travail, le produit de la force, mais de là à admettre stoïquement et cyniquement les bienfaits de la malédiction, nous en sommes à notre grand étonnement. Plus étonnant encore, c'est le pessimisme que Chateaubriand affiche à la fin de ses *Mémoires*. Un pessimisme qui vire au cynisme parce qu'il n'accorde plus foi à l'avenir de l'Europe. L'emploi de la préposition « **Sans** », de l'adverbe de négation « **Ne** » et des extrêmes tels que « **Jamais** », « **Impossibilités** », plongent le mémorialiste dans une satire cynique dont voici l'illustration : « Voilà pour ce qui est de la vieille Europe, elle ne revivra jamais. La jeune Europe offre-t-elle plus de chance ? Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placer entre deux impossibilités : l'impossibilité du passé, l'impossibilité de l'avenir. Et n'allez pas croire, comme quelques-uns se le figurent, que si nous sommes mal à présent, le bien ne renaîtra pas un mal ; la nature humaine dérangée à sa source ne marche pas ainsi correctement. Par exemple, les excès de la liberté mènent au despotisme ; mais les excès de la tyrannie ne mènent qu'à la tyrannie ; celle-ci en nous dégradant nous rend incapables d'indépendance. »⁶²⁴

⁶²² CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2960.

⁶²³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2962.

⁶²⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2966.

Chateaubriand attaque certainement la futilité du pouvoir tyrannique dont les déviations compromettent l'avenir. Il tente de reprouver le mode de gouvernance qui s'oppose à ses convictions politiques. Il est vrai que Chateaubriand n'est pas philosophe, mais la peinture du tableau cynique qu'on vient d'illustrer répond à la définition que Léonce Paquet fait du cynique. Dans l'Avant-propos de l'œuvre intitulée *Les cyniques grecs Fragments et témoignages*, elle dit que « Le cynique ne se contente pas de lancer les invectives à l'égard des pouvoirs en place. Il essaie d'adopter une attitude politique qui soit cohérente avec ses vues philosophiques. »⁶²⁵ Elle le dit en pensant directement à Antisthène qui est considéré comme le maître du cynisme, et sans oublier son disciple Diogène. Chateaubriand qui baigne dans un langage excessif « excès de la tyrannie dégradante, monde sans autorité consacrée, incapacité d'indépendance... » se montre de plus en plus cynique quand sa désespérance pour l'avenir frise la sinistrose. Son interrogation ponctuée d'une phrase concluante, conforte son pessimisme cynique : « Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les petites proportions d'un globe souillé partout ? Il ne resterait qu'à demander à la science le moyen de changer la planète. »⁶²⁶ Une des attitudes du cynique est de se sentir toujours étranger dans une société en marge de laquelle, il souhaiterait être. Les *Mémoires d'outre-tombe* sont marqués par endroit du sceau du cynisme parce que Chateaubriand incarne, par le moyen de la dérision cynique, des objections contre les errements de la société. Se retranchant dans les valeurs de liberté, le cynisme chateaubrianesque se conçoit comme une arme au service des assujettis privés de leur liberté. C'est une propension qui corrobore la pensée de Michel Clément qui disait que « Jamais l'autarcie cynique n'a signifié le repli individualiste. Être libre suppose de contribuer à la liberté des autres. C'est là que le chien se fait mordant. Puisqu'il ne s'agit pas d'embrigader les autres, il faut leur donner les moyens de la liberté, et ceux-ci sont toujours un peu violents. Il faut faire sentir le joug, appuyer sur lui, pour que naisse l'envie de le secouer. Pédagogie cynique qui va s'exprimer à travers des formes littéraires mordantes, donc satiriques et des formes en puissance de falsification, c'est-à-dire d'ébranlement des valeurs officielles »⁶²⁷. Dans cette longue citation, nous aurons à remarquer la conjonction entre le cynisme et la satire, et la finalité de ce mode discursif qui vise à corriger les déviations sociales. Cette correction ponctuée par une satire caustique ressemble bien à une diatribe au sens où l'entend Michel Clément : « Le mot diatribe, dans son étymologie, renvoie à l'idée de frottement, de

⁶²⁵ PAQUET (Léonce), *Les cyniques grecs fragments et témoignages*, Librairie Générale Française, 1992, p. 14.

⁶²⁶ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2968.

⁶²⁷ CLÉMENT (Michel), ibidem, p. 211.

friction, et cela est bien rendu dans cette définition où il s'agit d'ailleurs moins d'une friction avec l'adversaire que d'une friction avec la révélation contenue dans les Écritures et les arguments des hommes en général. Cette forme d'affrontement est une forme cynique et l'on possède de fragments de diatribes cyniques comme celles de Thèbes...»⁶²⁸ Ayant souvenance de toutes les paroles caustiques de Chateaubriand, paroles opposées aux gouvernements et à certains personnages, l'expression de diatribes cyniques employées par Michel Clément peut aussi trouver sa place dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Il est aussi important d'ajouter que le propre du cynique est de se distinguer des autres, car son éthique de conviction crée un écart d'avec les conventions sociales. Ce que la société met au crédit du normal inspire le mépris et la désapprobation du cynique. Chateaubriand déploie une satire cynique dans les *Mémoires d'outre-tombe* lorsqu'il crée cette incompatibilité entre la morale sociale qui aspire à la richesse et son aversion pour la fortune. Il confesse cette philosophie cynique en opposition avec les grands seigneurs de l'Empire, et cette opposition marque son intention satirique. Ainsi dit-il, « Il y a des grands seigneurs de L'Empire unis à leurs pensions par des liens sacrés et indispensables, quelle que soit la main dont elles tombent : une pension est à leurs yeux un sacrement ; elle imprime caractère comme la prêtrise et le mariage ; toute tête pensionnée ne peut cesser de l'être : les pensions étant demeurées à la charge du Trésor, ils sont restés à la charge du même Trésor : moi j'ai l'habitude du divorce avec la fortune ; trop vieux pour elle, je l'abandonne, de peur qu'elle ne me quitte. »⁶²⁹ Se désintéresser de tout ce qui porte la couleur de la fortune est dans une certaine mesure, une attitude cynique. Ce qui ressort du cynisme chateaubrianesque ici, c'est son intention satirique qui vise à fustiger la cupidité des grands seigneurs de l'Empire. Comme le philosophe cynique Diogène, Chateaubriand se retranche dans une modeste vie, se comparant ainsi à un chien : « Il y a de hauts barons du trône et de l'Autel, qui n'ont point trahi les ordonnances ; non ! Mais l'insuffisance des moyens employés pour mettre à exécution ces ordonnances a échauffé leur bile... moi j'ai toujours été dévot à la mort, et je suis le convoi de la vieille monarchie comme le chien du pauvre. »⁶³⁰ La modestie dont fait preuve Chateaubriand ici se transmue en véritable satire cynique quand on sait qu'il s'attaque aux fortunés qui mettent en péril les valeurs morales au profit des intérêts égoïstes. Il oppose sa dévotion à l'indifférence et l'impiété de ces « hauts barons du trône » qui accordent le primat de la fortune sur les iniquités sociales. Leur approbation aux ordonnances, comme nous le rappelle Chateaubriand,

⁶²⁸ CLÉMENT (Michel), *ibidem*, p. 99.

⁶²⁹ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2352.

⁶³⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), *op.cit.*, t. II, p. 2352.

conforte l'argument précédemment évoqué. La verve cynique que l'on découvre dans les *Mémoires d'outre-tombe* se propose donc de dresser une satire qui met à nu quelques déviances sociales.

XII-3 : Le sarcasme

L'étymologie du terme, sarcazein, qui signifiait en grec « mordre la chair », souligne l'agressivité qu'exprime ouvertement le sarcasme. C'est dans cette optique que Pierre Schoentjes disait que « Le phénomène est fréquemment défini comme une ironie mordante, ou, selon la définition qu'en donne Dumarsais dans son *Traité des tropes* (1729) : une ironie faite avec aigreur et emportement. Aigreur, acide... le mordant est toujours associé au sarcasme, et lorsque Jankélévitch s'efforce de synthétiser sa vision de l'ironie dans le dernier paragraphe de son essai, c'est contre le vinaigre des sarcasmes qu'il posera l'ironie. »⁶³¹ Comme constituantes de la satire, les paroles sarcastiques abondent par endroits dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Chateaubriand, à travers son discours qui fait corps avec la métaphore, se veut un portraitiste qui verse parfois dans l'exagération, dans une direction où la raillerie amère s'approprie le texte. Ce procédé rhétorique employé par l'auteur, vise à saper une cible qui semble avoir quelque chose de particulier. Pierre Schoentjes est tout aussi affirmatif à propos du sarcasme qui déploie une critique au sens de l'invective, de l'incrimination, de la dérision caustique et d'une disposition d'esprit hostile à l'égard de quelqu'un : « Le sarcasme direct marque un niveau de critique supplémentaire à celui de l'ironie corrective et, dans la mesure où il ne fait plus de détour, il est souvent confondu avec l'invective ou l'insulte. Qu'il soit direct ou indirect, le sarcasme sera toujours plus grossier que l'ironie parce qu'il est à la fois plus visible et plus malveillant. »⁶³² Ceci s'applique au regard que Chateaubriand porte sur certains personnages dans son œuvre, et ce regard critique qui enveloppe toutes les composantes rhétoriques de la satire dont le sarcasme fait partie, se porte parfois sans détour. Au-delà des images qui grossissent ses propos dirigés contre les personnages ou le gouvernement, il y a une grande part d'attaque directe au mépris de toute prudence qui écume l'univers textuel du mémorialiste. Pour éviter à notre argument un aperçu beaucoup plus assertif que démonstratif, il importe de nous appuyer sur certains passages tirés des *Mémoires d'outre-tombe*. En effet, au Livre XXIX, chapitre 17 intitulé « Le roi Murat :

⁶³¹ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 228.

⁶³² SCHOENTJES (Pierre), op.cit., pp. 228-229.

ses lettres », Chateaubriand nous plonge dans l'histoire de Murat, par un langage empreint de sarcasme. Aimant l'art de la précision, il nous informe que Murat, beau-frère de Napoléon, fut nommé roi de Naples. Se plaisant toujours à peindre l'entourage de Napoléon en des termes souvent hostiles et inamicaux, il traite Murat comme un parvenu qui a quasiment le même destin que Napoléon. Nous y reviendrons afin de donner une illustration qui témoignera des lieux communs de leur destin. Mais avant tout, examinons ce festival des mots qu'aligne Chateaubriand pour railler le nouveau roi de Naples : « Proclamer roi des Deux-Siciles le 1^{er} août 1808, il plut aux napolitains par son faste, son costume théâtral, ses cavalcades et ses fêtes. »⁶³³ Cette raillerie matinale portée entre autres sur le côté vestimentaire de Murat, présage une satire qui ne se voudra pas pure au sens où l'entend Michael Issacharoff, mais une satire extratextuelle qui s'entoure de ses différentes catégories rhétoriques, notamment le sarcasme, pour mener son engagement social et politique. Ce qui présente la dimension littéraire de ce que nous rapporte Chateaubriand à propos de Murat, ce n'est pas l'histoire en tant que telle, mais plutôt l'étendue des paroles sarcastiques, lesquelles paroles entraînent le lecteur dans l'univers du non-sérieux ; un univers orchestré par une raillerie qui n'est que la présence ombrageuse de la satire. Le non-sérieux ici est pris dans le sens d'un type de discours hors du commun et qui s'apparente au jeu ludique que véhicule un langage dont le but principal consiste à installer une moquerie qui suscite le rire. Or, il ressort de cette raillerie, une ironie acerbe qui foudroie la cible visée par l'auteur. Le verbe foudroyer paraîtrait un peu fort, mais il faut le prendre dans le sens de la violence qu'engendre la satire faite à l'aide des armes de la rhétorique comme le sarcasme. A titre illustratif, restons dans les propos de Chateaubriand qui, décrivant la chute de Murat se plaît à dire que « Laissant de côté les vanités personnelles et ses illusions qui sortent du trône, même d'un trône où l'on ne s'est assis qu'un moment, ces lettres nous apprennent quelle idée Murat, se faisait de son beau-frère. Bonaparte perd une seconde fois l'empire ; Murat vagabonde sans asile sur ces mêmes plages qui ont vu errer la Duchesse de Berry. »⁶³⁴ Il y a dans ce passage dit d'un ton moqueur, l'idée de la jouissance d'une courte durée au pouvoir, l'idée « d'un trône où l'on ne s'est assis qu'un moment. » Ajoutons aussi l'expression du destin errant d'un prince qui « vagabonde sans asile », car la perte du trône suppose la fin d'une carrière à laquelle se succèdent les humiliations, la solitude et bientôt la mort. Cet argument pourrait être justifié par la suite des paroles sarcastiques de Chateaubriand à propos de Murat. Ce qui révèle l'extraordinaire talent littéraire de Chateaubriand, c'est son imagination qui exclut le raisonnement assertif au profit

⁶³³ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1924.

⁶³⁴ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1926.

du raisonnement démonstratif. En peignant la chute de Murat, il trouve pour sens commun une assimilation entre Napoléon et Murat qui ont tous foulé les pieds dans les mêmes endroits. Endroits qu'on serait tenté de qualifier de ressourcement ou de générateur de pouvoir : « Le 28 septembre, Murat cingle vers l'Italie ; sept bâtiments étaient chargés de ses deux cent cinquante serviteurs : il avait dédaigné de tenir au royaume l'étroite patrie de l'homme immense ; plein d'espoir, séduit par l'exemple d'une fortune au-dessus de la sienne, il partait de cette île d'où Napoléon était sorti pour prendre possession du monde : ce ne sont pas les mêmes lieux, ce sont les génies semblables qui produisent les mêmes destinées. Une tempête disperse la flottille ; Murat fut jeté le 8 octobre dans le golfe de Sainte-Euphémie, presque au moment où Bonaparte abordait le rocher de Sainte-hélène. Il saute ici, aux yeux des lecteurs, le génie poétique avec lequel Chateaubriand assimile ceux qu'il appelle « les génies semblables ». C'est une appellation qui participe d'une véritable raillerie, car le génie poétique de Chateaubriand nous entraîne dans une approximation phonique de « Sainte-Euphémie » et « Sainte-hélène » qui sont les endroits où Murat et Napoléon ont passé les derniers instants de leur vie. Nous nous rappellerons que Bonaparte fut enterré à Sainte-hélène, et c'est vers la côte de Sainte-Euphémie que le peuple fit feu sur lui et ses troupes jusqu'à sa condamnation à mort par la commission militaire. Hormis ses paroles sarcastiques, il ressort du langage de Chateaubriand, une morale qui se veut fille de la satire dans ce sens qu'il montre avec une ironie acerbe l'absurdité des princes rongés par le chancre du pouvoir et un esprit buté ; comme en témoignent ces propos : « Tranquille dans sa prison, Murat disait : " Je ne garderai que mon royaume de Naples : mon cousin Ferdinand conservera la seconde Sicile." Et dans ce moment une commission militaire condamnait Murat à mort. Lors qu'il apprit son arrêt, sa fermeté l'abandonna quelques instants ; il versa des larmes et s'écria : " Je suis Joachim, Roi des deux-Sicules !" Il oubliait que Louis XVI avait été Roi de France... »⁶³⁵ Si Chateaubriand nous rappelle l'existence de Louis XVI qui fut Roi de France condamné à mort et exécuté, c'est pour se moquer de Murat qui pensait être au pouvoir à vie malgré sa condamnation. C'est donc avec beaucoup de subtilité littéraire que Chateaubriand parvient à faire passer sa critique sous le modèle d'un langage railleur ; mais cette raillerie est empreinte d'agressivité, car elle véhicule une satire qui témoigne parfois la malveillance de l'auteur et touche directement sa cible. Se servant de l'origine étymologique du terme sarcasme, sarcazein, qui signifie en grec « mordre la chair », Pierre Schoentjes affirme que ce terme

⁶³⁵ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 1928.

« Souligne l'agressivité qu'exprime ouvertement le sarcasme. »⁶³⁶ Faisant de Napoléon et Murat deux génies qui sont pourtant livrés à sa satire la plus acerbe, Chateaubriand met à profit ses talents littéraires pour mener en parallèle le sarcasme et l'ironie qui sont, à en croire les propos de Pierre Schoentjes, des formes rhétoriques ayant un rapport problématique: « Le rapport entre l'ironie et le sarcasme est problématique, en particulier parce que depuis fort longtemps la tradition rhétorique, relayée par celle de l'école, a réfléchi sur l'ironie à partir d'exemples qui relèvent en réalité du sarcasme... L'on se souvient de Job, déjà mentionné, qui, agacé par des observations sans fondement et désireux de rétablir son bon droit devant les hommes et devant Dieu, traite ses détracteurs de sages (12, 1-2), recourant ainsi au sarcasme pour clamer son innocence. »⁶³⁷ Comme Job, Chateaubriand se sert du sarcasme pour montrer la vanité de Napoléon et Murat, « deux génies semblables » qui meurent dans des conditions misérables ; l'un enterré à Sainte-Hélène, et l'autre jeté dans le golfe de Sainte-Euphémie. L'usage des noms qui commencent par Sainte, lieux du dernier asile des génies, n'est qu'une formule sarcastique conçue à dessein par Chateaubriand. Au-delà de sa définition rhétorique qui tient lieu d'une raillerie amère, le sarcasme est aussi un discours grossier mêlant ainsi l'insolence à la malveillance. Ce sarcasme dans ses multiples facettes, se laisse à lire dans les *Mémoires d'outre-tombe* où l'auteur raille les Papes au moyen d'un langage insultant propre au discours sarcastique. Dans un chapitre consacré à PIE VII, Chateaubriand montre à quel point les Papes se situent aux antipodes de la volonté divine, laquelle volonté qu'ils sont censés prendre pour guide et en faire une source d'inspiration : « Je visite souvent Monte-Cavallo ; la solitude des jardins s'y accroît de la solitude de la campagne romaine que la vue va chercher par-dessus Rome, en amont de la rive droite du Tibre. Les jardiniers sont mes amis ; des allées mènent à la Paneterie ; pauvre laiterie, volière ou ménagerie dont les habitants sont indigents et pacifiques comme les papes actuels. »⁶³⁸ Chateaubriand qui a écrit une œuvre apologétique du christianisme sait qu'il est contraire à la volonté divine de voir ceux dont la carrière consiste à transmettre les valeurs de Dieu, croupir dans une indigence misérable. Traiter les papes actuels d'indigents, c'est montrer avec une verve sarcastique combien ils sont en marge des écritures divines dont ils sont traducteurs et même enseignants. Les versets bibliques auxquels nous faisons référence témoignent d'une incompatibilité irréductible entre le mode de vie qu'ils devraient mener et leur condition existentielle : « Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa

⁶³⁶ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 228.

⁶³⁷ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 227.

⁶³⁸ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. II, p. 2134.

pauvreté vous soyez enrichis. »⁶³⁹ « Toutefois, il n'y aura point d'indigent chez toi, car l'Eternel te bénira dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te fera posséder en héritage. »⁶⁴⁰ Ces références bibliques peuvent expliquer les raisons de la raillerie amère de Chateaubriand à l'encontre des papes qu'il taxe d'indigents. Plutôt que de se réfugier dans une pauvreté qui leur attire l'insolence sarcastique de Chateaubriand, les papes actuels devraient vivre dans la prospérité qui leur vient de la grâce divine. Ainsi, Chateaubriand fait un emploi occasionnel d'ingrédients sarcastiques qui dénotent d'une véritable satire. Comme le signale Pierre Schoentjes que le sarcasme est souvent confondu à l'invective ou à l'insulte, cela va sans dire que les propos de Chateaubriand dirigés contre les papes sont épinglés du terme de sarcasme dans la mesure où traiter quelqu'un d'indigent relève d'un langage insultant. Les paroles sarcastiques ont une visée choquante et blessent par conséquent ceux pour qui elles sont destinées. Les propos qui suivent en témoignent : « Le sarcasme est lourd et, comme son but est de blesser, il s'exerce de préférence en présence de celui qu'il vise. Cette différence fondamentale le distingue de l'ironie, qui porte volontiers sur des absents. »⁶⁴¹ Si le discours satirique blesse la cible pour laquelle il est destiné, il n'est pas étonnant d'entendre dire que le but du sarcasme est de blesser, car recouvrant la forme rhétorique de la satire, le sarcasme ne peut que se confondre à la satire. C'est donc en rapport avec le discours parfois mordant de Chateaubriand que nous avons voulu extraire la dimension sarcastique dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

⁶³⁹ 2 Corinthiens 8: 9 (Référence biblique)

⁶⁴⁰ Deutéronome 15:4 (Référence biblique)

⁶⁴¹ SCHOENTJES (Pierre), op.cit., p. 229.

Conclusion générale

Au regard de la notoriété de Chateaubriand et de la complexité de son œuvre, voire l'immensité des travaux faits aussi bien sur l'auteur que sur l'ensemble de ses écrits, il surgit l'impression du « tout a été déjà dit sur lui ». Or, peut-on vraiment tout dire au sujet d'un grand écrivain comme Chateaubriand qui fut à cheval sur deux siècles ? Comment peut-on mener des recherches exhaustives sur un auteur qui tire son expérience de sa double postulation d'être à la fois un homme de lettres et un homme politique ? Il n'est d'ailleurs plus un risque de lui reconnaître les qualités d'un historien au regard de ses études historiques qui aboutirent à l'élaboration d'une œuvre monumentale (les *Mémoires d'outre-tombe*), perçue comme l'épopée d'une âme et d'un temps. Outre les recherches faites sur sa vie politique, ses réflexions politiques et historiques, ses voyages et ses œuvres qui rappellent sans cesse sa foi chrétienne, sa fascination pour le passé, il reste tout de même un autre Chateaubriand à découvrir. Cet autre Chateaubriand est à révéler dans son versant satirique qui se déploie non seulement dans ses œuvres antérieures, mais aussi dans son dernier ouvrage publié à titre posthume c'est-à-dire, les *Mémoires d'outre-tombe*. C'est donc dans ce dernier ouvrage qui se veut notre corpus de base, que nous avons voulu porter nos investigations sur un sujet qui s'intitule : Le discours satirique dans les *Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand*. Ce n'est pas sur le terrain de la politique ou de l'histoire que nous avons voulu nous placer, ce travail a été très bien fait depuis des siècles ; bien que nous nous en soyons inspiré, mais plutôt sur son goût prononcé pour la satire. Notre propos a été de nous introduire dans un climat tout autre ; un climat où les violences linguistiques de l'auteur révèlent un intérêt particulier. C'est cet intérêt qui nous a permis de formuler le sujet qui a fait l'objet de nos recherches.

Divisé en quatre parties, nous avons amorcé notre travail par l'état de la question dans la première partie. Ce regard d'ensemble trouve son utilité dans la compréhension de la raison pour laquelle Chateaubriand s'est montré satirique. Cela a été aussi une espèce d'éclairage pour une meilleure compréhension des concepts et contextes. Le tableau de la France que nous avons peint d'une manière succincte, est un tableau qui dit l'histoire dont Chateaubriand a été témoin et acteur. 1789 n'est pas une date inconnue de Chateaubriand, car elle marque la Révolution française au moment où Chateaubriand a 21 ans. Il a vu les gouvernements se succéder, il a vécu la Révolution dont il a dénoncé les horreurs et la violence. La présentation du tableau synoptique qui va de 1789 à 1848, donne un bref aperçu des bouleversements sur

tous les plans. Les peuples qui ont longtemps croupi dans la misère, l'injustice et la tyrannie, ne sont plus contents de leur monarque et tentent le pari de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. N'est-ce pas de là que naît la conscience aigüe de Chateaubriand pour la liberté dont il se fera le chantre toute sa vie durant ? A la veille des états généraux, l'atmosphère est explosive, toutes les classes sociales sont mécontentes, mais la noblesse demeure la caste à abattre. La Révolution prend sa marche ; en 1793, le paroxysme de l'horreur est atteint : Louis XVI est guillotiné. De Louis XVI à Louis Philippe, en passant par Napoléon, Louis XVIII et Charles X, les pouvoirs politiques se sont succédé, les horreurs et violences révolutionnaires se sont multipliées, les valeurs morales, politiques et sociales en ont pris un coup. Chateaubriand, défenseur de ses valeurs, s'est donné la peine de dénoncer et condamner toutes les déviances sociales par un discours satirique dont la violence linguistique frise l'invective. Plusieurs auteurs épris de liberté et outrés par le mal du siècle, exprimeront leur opposition au dogmatisme et à l'abus de pouvoir. Ce qui leur coûtera l'exil ; c'est le cas de Madame de Staël et Victor Hugo. Christine Martin dans son mémoire de maîtrise évoque le départ de Madame de Staël pour l'exil à la suite de ses démêlés avec le gouvernement français. Ainsi, dit-elle, « A peine Chateaubriand a-t-il quitté l'Italie, en 1804, que Madame de Staël y arrive. Son départ de la France ne se passe pas dans la joie car son père vient de mourir et, de plus, ses rapports avec le gouvernement français sont des plus mauvais, elle est même interdite de séjourner à Paris. »⁶⁴²

La question de la satire revêt toute son ambiguïté, non seulement parce qu'elle désigne des formes littéraires variées, mais aussi parce qu'elle a des définitions diverses. Pour ce faire, il s'est présenté à nous la nécessité de consacrer un chapitre sur son aspect sémantique. Mesurant la difficulté de définir ce mot, Marc Angenot disait qu' «Il serait risqué de prétendre faire en quelques lignes l'histoire de ce mot et de ses significations successives [...] A basse époque, *satura* /*satira* a parfois été écrit *satyra*, par rapprochement avec le *satyre*, demi-dieu mythologique lascif apparu comme *dramatis persona* dans la satire ancienne d'autant que les anciens païens, écrit Bellinghen, représentaient les *satyres* d'une humeur pétulante, d'un naturel insolent ou mordant. Les poètes ont nommé *satyres* les invectives qu'ils ont composées contre les vices et les mœurs. On peut voir dans cette contamination plus qu'un accident phonétique. Le satiriste est d'abord un homme simple et de bon sens qui parle à d'autres hommes vertueux et censure le spectacle des vices et débauches qu'il voit dans la société [...] Les mots satire et satirique apparaissent en français au XVI^e siècle (satire, 1544 ;

⁶⁴² MARTIN (Christine), *Chateaubriand, Madame de Staël et Stendhal à Rome*, Mémoire de maîtrise, Université Paris XII Val-de-Marne, 1995, p. 9.

satiriquement, 1549 ; satiriste, 1683.) Satire va subir à l'âge classique une extension de sens considérable. Tout en se référant au genre de la satira imité des Romains, il en vient à désigner aussi tout discours, tout écrit qui reprend ou qui raille d'après Littré. »⁶⁴³ Cette variété de sens nous a permis de révéler le discours satirique de Chateaubriand même dans ses formes rhétoriques. C'est une variété d'ailleurs qui lui confère la dimension inclassable dans la mesure où elle investit tous les genres littéraires et aborde plusieurs sujets. En nous appuyant sur des auteurs tels que Juvénal qui a manifesté sa révolte par des satires virulentes face à l'immoralité, et l'infamie qui minent la société romaine, Nicolas Boileau qui fut excédé par les vices de la noblesse à son époque et qui les a dénoncés, et Beaumarchais qui s'est attaqué aux excès du pouvoir, à la cour et aux vanités de la noblesse, nous en sommes arrivés à la perception d'un paradigme commun avec Chateaubriand dont la satire visait les abus de tout genre et la privation des libertés publiques. De l'*Essai sur les révolutions* jusqu'aux *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand pratique la satire des conditions politiques et sociales. Dans les *Mémoires d'outre-tombe* et sur le plan politique, il s'attaque à l'image tyrannique et tortionnaire du pouvoir, il dénonce la tyrannie de Napoléon et la cruauté de Charles X accompagné de son entourage. Talleyrand et Fouché qu'il nomme respectivement comme le vice et le crime constituent les cibles du satiriste. Défendant l'idéal de la liberté, le mémorialiste s'emploie à dénoncer les décisions arbitraires et liberticides des pouvoirs qui portent atteinte aux libertés publiques. Ce goût prononcé à la satire se reprend jusqu'aux gouvernements qui violent les valeurs de la justice, de la liberté et du droit à la vie. Ce qui explique sa fermeté, son opposition et même ses démissions qui parfois outragent certains ministres. Le cas de M. de Polignac à qui il avait remis sa démission malgré l'opposition du Roi Charles X, en est une illustration. Son opposition au ministère de M. Polignac qu'il jugeait impopulaire et liberticide, son discrédit jeté sur la Chambre qui respire l'air du pouvoir de Charles X, témoignent aussi de sa verve satirique. Les dysfonctionnements occasionnés par le pouvoir politique ont affecté le plan social. Ce qui a débouché sur les violences révolutionnaires dénoncées par Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. L'insurrection populaire de 1789 donne un coup de départ à la Révolution, car le peuple qui a longtemps souffert cherche à exprimer son mécontentement. Cependant, outré par les horreurs révolutionnaires, par le sang que la Révolution a répandu, Chateaubriand tournera sa plume contre les criminels. Ainsi, il évoque l'horreur des violences et la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 comme « un spectacle que des béats sans cœur trouvaient beau. »

⁶⁴³ ANGENOT (Marc), *ibidem*, p. 378.

La crise sociale qui a été aussi occasionnée par la publication des ordonnances dénoncées d'ailleurs par Chateaubriand, traduit le grand bouleversement d'une société en proie à la violence. Le cri de « Vive la liberté » poussé lors du déchaînement populaire marque la volonté d'un changement d'ordre social qui jusque-là était marqué par des chaînes et des bâillons. Le mémorialiste qui œuvrait à la défense des libertés populaires ne pouvait donc s'empêcher de condamner ceux qui portaient atteintes à ces valeurs. La satire de Chateaubriand n'est pas dirigée contre la Révolution en tant que telle, mais contre les auteurs des crimes et les vices des grands personnages. Les propos de Fabienne Bercegol corrobore le même sens : « De retour d'Amérique, Chateaubriand constate, en effet, que le mouvement dialectique espéré, qui aurait converti le chaos des premiers temps de la Révolution en une œuvre positive, s'est enrayé : la crise, d'abord vécue comme un dynamisme prometteur d'une régénération, s'est enlisée dans une fureur destructrice, d'où rien de constructif ne peut sortir. Les révolutionnaires n'ont pas su maîtriser le mécanisme qu'ils avaient lancé et sont eux-mêmes emportés dans l'emballement de la machine à meurtre [...] Tous les motifs de la satire, débauches, violence, dégénérescence, sont ici efficacement résumés. De l'action de ces hommes, Chateaubriand ne veut retenir que les meurtres perpétrés, symbolisés ici par cette mort qui semble un vampire laissant ses victimes exsangues. Par cette image, Chateaubriand exprime une nouvelle fois son rejet de la violence révolutionnaire, énergie dévoyée qui ne peut servir au progrès de l'histoire, parce qu'elle est appelée à se détruire elle-même dans son pacte avec la mort. »⁶⁴⁴ Parlant donc des portraits dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Fabienne Bercegol montre comment « Le portraitiste des *Mémoires d'outre-tombe* condamne donc sans appel Danton, Marat, Robespierre et tous les émules, mais il ne fait pas pour autant œuvre de contre-révolutionnaire. Non content de reconnaître la Révolution comme un fait irréversible, il entend bien préserver certains de ses rapports – la liberté politique et la liberté de la presse... »⁶⁴⁵ Cette défense de la liberté engendrera des vagues d'opposition et de nombreuses victimes de la terreur. Si Chateaubriand s'est souvent retrouvé dans le camp de l'opposition exprimant ainsi librement sa verve satirique, c'est parce que le paroxysme des crimes était atteint ; et défendant l'idéal de la contreviolence et de la liberté il ne pouvait rester indifférent. Philippe André-Vincent le confirme lorsqu'il dit que « La vie de Chateaubriand se déroule dans l'opposition [...] La Révolution le séduit jusqu'au jour où elle assume le pouvoir et le rend odieuse par ses crimes. »⁶⁴⁶

⁶⁴⁴ BERCEGOL (Fabienne), *ibidem*, pp. 354-355.

⁶⁴⁵ BERCEGOL (Fabienne), *ibidem*, p. 355.

⁶⁴⁶ PHILIPPE (André-Vincent), *ibidem*, p. 7.

Le soulèvement social qui a pris la direction de la fureur destructrice ne pouvait déboucher que sur les martyrs qui ont payé de leur sang. La Révolution a donc perdu son but et s'est noyée dans le sang. La mort tragique de Foulon et Berthier en sont des preuves. D'ailleurs, cet acte criminel soulèvera la rage de Chateaubriand qui condamnera ce qu'il appelait par « Des festins cannibales. » Le mémorialiste s'emploie à dénoncer avec fermeté la fureur destructrice et les actes tragiques qui marqueront son siècle. L'exil et la démission se présentaient aussi pour Chateaubriand comme une possibilité de fustiger un ordre social tyrannique et liberticide. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il a fait preuve d'un grand talent littéraire en déployant la satire dans ses formes rhétoriques. C'est un véritable théâtre de la dérision qu'il présente en joignant l'ironie et l'humour au comique pour dénoncer les vices et la folie meurtrière de son époque. L'auteur des *Mémoires* se fait un malin plaisir de concilier la brutalité des attaques au langage risible pour ridiculiser certains personnages. Chateaubriand expérimente une forme où d'emblée éclate son talent, où il peut donner libre cours à son allure satirique par la moquerie. Ce génie consiste à inventer une parole poétique où dominant l'ironie et l'humour pour fustiger les vices de son temps. Le mémorialiste affine une satire qui, par le biais du comique pose sur le monde le point de vue d'une conscience particulière. Une conscience qui illustre l'ironie et l'humour considérés comme la mise en avant d'une humeur qui dédramatise la comédie humaine, voire la condition humaine, qui met en scène un moi doté d'un regard lucide, un moi qui a la conscience aigüe de faire triompher l'idéal de liberté. C'est pourquoi, au-delà d'un glissement vers les agressions verbales, le cynisme et le sarcasme, Chateaubriand adopte volontiers un ton comique qui tire la satire du côté du rire, car rire du monde pourrait faire prendre conscience à ceux qui se vautrent allègrement dans la bêtise humaine. Il est vrai que son discours satirique naît d'une colère personnelle que le mémorialiste ne pouvait réprimer, mais il vise à réguler un système politique et social qui privilégie les principes fondamentaux de la condition humaine. Il s'agit bien évidemment de la liberté, la justice, l'honnêteté et le droit à la vie. Chateaubriand a certainement trouvé dans la satire, le moyen privilégié de corriger son époque. Ainsi, son idée correspond à la vocation que Charles Porée attribue à la satire : « C'est à la satire d'arracher leur masque à ces hypocrites qui feignent la vertu et dissimulent habilement leurs vices ; qui déguisent leur malhonnêteté sous les dehors de l'intégrité et atteignent ainsi humblement et à pas de loup les plus hautes charges [...] C'est à la satire d'imprimer violemment ses dents sur ces perfides qui s'incrument dans les maisons et se consacrent entièrement à tout découvrir sans être démasqués [...] En un mot c'est à la satire de s'acharner après tous les modes de vie et, toute

dépravation, toute absurdité, toute sottise que les lois n'ont pu amender, c'est à elle de les repérer, de les dévoiler, de les déchirer et si possible, tout en les déchirant, de les corriger. »⁶⁴⁷

Tout au long de notre travail, nous avons essayé de montrer la fibre satirique de Chateaubriand par son acharnement contre la violence, et autres vices qui portaient atteinte à la liberté et la justice sociale. En nous appuyant sur d'autres auteurs satiriques du XVII^e et XVIII^e siècles, nous nous sommes rendu compte qu'ils avaient en filigrane, avec Chateaubriand, les mêmes visées. Ainsi, force nous est de croire que d'autres se sont inscrits dans la continuité au XX^e siècle. D'ailleurs, comme le XIX^e siècle, le XX^e siècle fut un siècle marqué par de nombreux bouleversements. Si le XIX^e siècle fut marqué par le mal du siècle, ce que Chateaubriand a appelé « Le vague des passions », le XX^e siècle fut marqué par l'absurde au sens camusien et l'incommunicabilité. Les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) furent l'œuvre de la folie meurtrière comme ce fut le cas des horreurs de la Révolution française dénoncées par les écrivains. C'est en évoquant les problèmes de l'après-guerre que Pierre Brunel et Denis Huisman s'accordent à dire que « La littérature de ces années est une littérature de guerre ou d'après-guerre qui se souvient de tant d'événements marquants : '' la drôle de guerre'' et la défaite de mai-juin 1940 (Sartre : Les chemins de la liberté... La résistance (poésie de la résistance chez Aragon, Éluard, Desnos... Depuis 1939, et plus particulièrement depuis 1945, s'est formée cette sensibilité collective qui trouve aujourd'hui son expression privilégiée dans le nouveau roman. Ces années douloureuses mais fécondes sont marquées par les atrocités (univers concentrationnaire, bombe atomique) d'un conflit sans précédent. »⁶⁴⁸

Des écrivains engagés porteront un regard satirique sur certaines classes sociales telles que la bourgeoisie. Les propos qui constituent une dénonciation, voire une satire des milieux bourgeois se feront entendre dans leurs œuvres. C'est le cas de Louis Aragon qui fait partie des auteurs engagés du XX^e siècle. Corinne Grenouillet cite Aragon, « Excellant dans la description de la collusion des intérêts de la finance, de la politique et de l'industrie, dans la peinture de la déliquescence des rapports sociaux et dans l'ironie visant les codes bourgeois qu'il connaît bien. Si le réalisme socialiste se veut révolutionnaire, servant les intérêts de la classe ouvrière, possédant une vertu éducative, c'est d'abord chez Aragon par la critique acerbe des puissants. »⁶⁴⁹ Cette « critique acerbe des puissants » a été aussi l'œuvre de

⁶⁴⁷ DOS SANTOS (Louis), *Charles Porée, Discours sur la satire*, ibidem, p. 151.

⁶⁴⁸ BRUNEL (Pierre) et alii, *Littérature française, Des origines à nos jours*, Paris, Librairie Vuibert, 2007, pp. 252-253.

⁶⁴⁹ GRENOUILLET (Corinne), *Fiction et engagement politique, la représentation du parti et du militant dans le roman et théâtre du XX^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2008, p. 61.

Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* où la violence du langage côtoyait d'autres formes rhétoriques de la satire à l'instar de l'ironie, l'humour et le comique. Il confesse cette verve satirique qui le poussait à condamner les autres : « En m'exprimant sur notre peu de valeur, j'ai serré de près ma conscience ; je me suis demandé si je ne m'étais pas incorporé par calcul à la nullité de ces temps, pour acquérir le droit de condamner les autres ; persuadé que j'étais in petto que mon nom se lirait au milieu de toutes ces effaçures. »⁶⁵⁰ Chateaubriand a certainement pris conscience de son acharnement contre les autres, ce qui pouvait faire naître ce sentiment de culpabilité et le désir de dépasser cet esprit critique pour les autres, pour se tourner vers l'esthétique. Ainsi, confesse-t-il cette espèce de repentir dans « Mélanges littéraires » en ces termes : « Il était utile sans doute, au sortir du siècle de la fausse philosophie, de traiter rigoureusement des livres et des hommes qui nous ont fait tant de mal, de réduire à leur juste valeur tant de réputations usurpées, de faire descendre de leur piédestal tant d'idoles qui reçurent notre encens en attendant nos pleurs. Mais ne serait-il donc pas à craindre que cette sévérité continuelle de nos jugements ne nous fît contracter une habitude d'humeur dont il deviendrait malaisé de nous dépouiller ensuite ? Le seul moyen d'empêcher que cette humeur prenne sur nous trop d'empire, serait peut-être d'abandonner la petite et facile critique des défauts pour la grande et difficile critique des beautés. »⁶⁵¹

⁶⁵⁰ CHATEAUBRIAND (François-René de), op.cit., t. I, p. 1594.

⁶⁵¹ CHATEAUBRIAND (François-René de), « Mélanges littéraires », in *Œuvres complètes de Chateaubriand*, présentées par Sainte-Beuve, Librairie Garnier Frères, 1975, p. 530.

Bibliographie

I- Sources premières

1) Œuvres de Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*

CHATEAUBRIAND (François-René de)

-*Mémoires d'outre-tombe*, publication en feuillets dans le journal La Presse, 1848.

-*Mémoires d'outre-tombe*, Paris, E. et V. Perraud, 1849-1850, 12 vol.

-*Mémoires d'outre-tombe*, avec introduction, notes et appendices, par Edmond Biré, Paris, Garnier frères, 1893-1899, 6 vol.

-*Mémoires d'outre-tombe*, avec introduction, variantes, notes, appendice et index, par Maurice Levaillant et Georges Moulinier, Paris, Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard), 1946, 2 vol.

-*Mémoires d'outre-tombe*, Edition du Centenaire, intégrale et critique, en partie inédite, établie par Maurice Levaillant, Paris, Flammarion, 1948, 4 vol.

-*Mémoires d'outre-tombe*, t. I, Edition critique par Jean-Claude Berchet, Classique Garnier, Paris, 1989-1998.

-*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, Edition critique par Jean-Claude Berchet, Classiques Garnier, Paris, 1989-1998.

-*Mémoires d'outre-tombe*, t. I, notes et variantes par Jean-Paul Clément, Paris, Gallimard, 1997.

-*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, notes et variantes par Jean-Paul Clément, Paris, Gallimard, 1997.

-Œuvres complètes I-II, éditées sous la direction de Béatrice Didier, Paris, Honoré Champion, 2009.

Dans cette thèse, nous avons, sauf mention contraire, utilisé les éditions de 1997 présentées par Jean-Paul Clément et celles de 1998 par Jean-Claude Berchet.

2) Autres œuvres de Chateaubriand

- Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes dans leurs rapports avec la Révolution française*, Londres, J. Deboffe, 1797
- Atala ou les amours de deux sauvages dans le désert*, Paris, Migneret, 1801.
- René*, Paris, Le Normant, 1802.
- Génie du christianisme ou beautés de la religion chrétienne*, Paris, Migneret, 1802.
- Moïse*, Paris, Le Normant, 1808.
- Les Martyrs ou le triomphe de la Religion chrétienne*, Paris, Le Normant, 1809.
- Mémoires de ma vie*, Paris, Le Normant, 1809.
- Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, Paris, Le Normant, 1811.
- De la Restauration et de la Monarchie élective...*, Paris, Le Normant, 1811.
- De Buonaparte et des Bourbons, et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, Paris, Mame, 1814.
- De l'état de la France au mois de mars et au mois d'octobre 1814*, Paris, Le Normant, 1814.
- Réflexions politiques...*, Paris, Le Normant, 1814.
- Mélanges de politiques*, Paris, Le Normant, 1816.
- De la Monarchie selon la Charte*, Paris, Le Normant, 1816.
- Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de Mgr... (le) duc de Berry*, Paris, Le Normant, 1820.
- De la censure...*, Paris, Le Normant, 1824.
- De l'abolition de la censure*, Paris, Le Normant, 1824.
- Du rétablissement de la censure*, Paris, Ladvocat, 1827.
- Première édition des œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1826-1831.
- Les Natchez*, tomes XIX et XX. *Les Aventures du dernier Abencérage*, t. XVI. *Études et discours historiques...* suivis d'une *analyse raisonnée de l'Histoire de France*, t. IV et V. *Moïse*, tragédie, Appendice au tome XXII, Paris, Ladvocat, 1831.
- Voyage en Amérique*, Paris, Le Normant, 1831.
- Mémoire sur la captivité de Madame la Duchesse de Berry*, Paris, Le Normant, 1833.

- Essai sur la littérature anglaise*, Paris, Furne et Gosselin, 1836.
- Le Paradis perdu de Milton*, Paris, Furne et Gosselin, 1836. (Traduction)
- Le congrès de Vérone, Guerre d'Espagne*, Paris, Delloye, 1838.
- Vie de Rancé*, Paris, Delloye, 1844.

3) Ouvrages d'autres auteurs d'époque

BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin Caron de)

- Le Barbier de Séville*, Paris, réédition Gallimard, 1996.
- Le Mariage de Figaro*, Paris, réédition Flammarion, 1999.

FLAUBERT (Gustave),

- Bouvard et Pécuchet*, Paris, réédition Flammarion, 1999.

HUGO (Victor)

- Les Châtiments*, Paris, réédition Gallimard, 1977.
- Le dernier jour d'un condamné*, Paris, réédition Gallimard, 2000.

MARCELLUS (Comte Marie-Louis-Jean-André-Charles de)

- Chateaubriand et son temps*, Paris, Michel Lévy, 1859.

MUSSET (Alfred de), *La confession d'un enfant du siècle*, Paris, réédition Maxi-Livres, 2005.

STAËL (Germaine de)

- De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, Paris, réédition Classiques Garnier, 1998.

VOLTAIRE

- Candide*, Genève, réédition Droz, 1968.
- Traité sur la tolérance*, Paris, réédition Gallimard, 1975.
- Dictionnaire philosophique*, Paris, réédition Gallimard, 1994

II- Ouvrages de critique

1) sur Chateaubriand et les *Mémoires d'outre-tombe*

AUREAU (Bertrand)

-*Chateaubriand penseur de la révolution*, Paris, Éditions Champion, 2001.

BARBÉRIS (Pierre)

-*Chateaubriand Une réaction au monde moderne*, Paris, Librairie Larousse, 1976.

-« Chateaubriand entre la police et la censure napoléonienne », in *bicentenaire de Chateaubriand*, (Commémorations à Combourg et à la Vallée-aux-Loups, septembre-octobre 1968), Lettres modernes minard, 1971.

BERCEGOL (Fabienne)

-*La poésie de Chateaubriand : Le portrait dans les Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Honoré Champion, 1997.

-« Un portrait de combat : Talleyrand dans les *Mémoires d'outre-tombe* », in *Atala*, Revue du CRU de Château, N°1, Chateaubriand, (Cercle Universitaire du Lycée Chateaubriand à Rennes), 1998.

BENICHOU (Paul)

-*Romantisme français I Le sacre de l'écrivain. Le temps des prophètes*, Paris, Gallimard, 2004.

BERTHIER (Philippe)

-« Mémoire pour rire », in *Chateaubriand mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième (1848-1998), textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000.

CLAUDON (Francis)

-« Chateaubriand écrivain politique après 1814 », in *Les intellectuels face au pouvoir (1815-1870)*, textes rassemblés par Marie-Hélène Girard, Éditions Universitaires de Dijon, 1996.

CLÉMENT (Jean-Paul)

-*Chateaubriand, Grands écrits politiques*, Imprimerie Nationale Éditions, 1993.

-*Chateaubriand Bibliographie morale et intellectuelle*, Flammarion, 1998.

-*Introduction aux Mémoires d'outre-tombe*, t. II, Paris, Gallimard, 1997.

-« L'Anti-Machiavel », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, actes du Colloque de Cerisy, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet, Presses Universitaires du Mirail, 1994.

COMPAGNON (Antoine)

-« Poétique de la citation », in *Chateaubriand mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième (1848-1998), textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000.

CYPRES (Linda Penny)

-*La signification d'un titre : Les Mémoires d'outre-tombe*, SCB, n° 13, 1970.

DIDIER (Béatrice)

-*Chateaubriand Œuvres complètes I-II*, Paris, Honoré Champion, 2009.

DIESBACH (Ghislain)

-*Chateaubriand*, Perrin, 1995.

DELON (Michel)

-« Une voix au carrefour des siècles », *Revue littéraire mensuelle*, Europe & candéditions, 1993.

DUPUIS (Geoges.)

-*Politique de Chateaubriand*, Armand Colin, 1967.

DURRY (Marie-Jeanne),

-*La vieillesse de Chateaubriand, 1830-1848, t. I*, Paris, Le Divan, 1933.

DUBE (Pierre Hubert)

-*Nouvelle bibliographie refondue et argumentée de la critique sur François-René de Chateaubriand (1801-1999)*, Paris, Honoré Champion, 2002.

FUMAROLI (Marc)

-*Chateaubriand Poésie et terreur*, Paris, Éditions de Fallois, 2003.

GLAUDES (Pierre)

-« Chateaubriand troubadour », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, actes du Colloque de Cérisy, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet, Presses Universitaires du Mirail, 1994.

GUILLEMIN (Henri)

-*L'homme des Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, 1964.

HOFFENBERG (Juliette)

-*L'Enchanteur malgré lui Poétique de Chateaubriand*, L'Harmattan, 1998.

LELIEVRE (Michel)

-*Chateaubriand polémiste*, t. I, Presses Universitaires de France, 1983.

MARCELLUS (comte Marie-Louis-Jean-André-Charles de)

-*Chateaubriand et son temps*, Paris, Michel Lévy, 1859.

MARTIN-CHAUFFIER (Louis)

-*Chateaubriand*, Paris, Éditions Pierre Seghers, 1969.

MOREL (Anne-Sophie)

-« Paysages de la violence dans *Mémoires d'outre-tombe* », in *Écriture XIX 5 Chateaubriand et l'écriture des paysages*, textes réunis et présentés par Philippe Antoine, lettres modernes minard, CAEN, 2008.

MOUROT (Jean)

-« Chateaubriand satirique Quelques aspects de son style », in *Cahier de l'Association internationale des études françaises*, 1969.

-*Le génie d'un style Chateaubriand Rythme et sonorité dans les Mémoires d'outre-tombe*, Armand Colin, 1969.

O'FLAHERTY (Kathleen)

-*Pessimisme de Chateaubriand, Résonances et limites*, Académie Européenne du Livre, 1989.

PICON (Sophie)

-« L'Histoire selon Chateaubriand ou l'épopée d'un visionnaire », in *Penser l'Histoire Corneille, Horace, Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe (livres IX à XII), Marx, le 18 Brumaire de Bonaparte*, Ellipse, 2007.

PETITIER (Paul)

-« Le discours touristique dans la quatrième partie des *Mémoires d'outre-tombe* », Cahier textuel n° 6. *C. ' MOT, quatrième partie*. Actes de la journée d'agrégation tenue le 16 décembre 1989 à la Sorbonne, 1990.

PHILIPPE (André-Vincent)

-*Les idées politiques de Chateaubriand*, Montpellier, Imprimerie de la Presse, 1936.

RIBERETTE (Pierre)

-« Chateaubriand entre la police et la censure napoléoniennes », in *Bicentenaire de Chateaubriand, (Commémorations à Combourg et à la Vallée-aux-Loups, septembre-octobre 1968)*, Lettres modernes minard, 1971.

RICHER (Laurence)

-« Ombres allemandes. Chateaubriand et les paysages du nord », in *Écriture XIX 5 Chateaubriand et l'écriture des paysages*, Lettres modernes minard, CAEN, 2008.

RICHARD (Jean-Pierre)

-*Paysage de Chateaubriand*, Seuil, 1967.

ROULIN (Jean-Marie)

-« Le paysage épique, ou les voies de la renaissance », in *Chateaubriand Le tremblement du temps*, Colloque de Cerisy, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet, Presse Universitaire de Mirail, 1994.

-« La clause dans les *Mémoires d'outre-tombe* », in *Chateaubriand Mémorialiste*, actes du Colloque du cent cinquantième (1848-1998), textes rassemblés par Jean-Claude Berchet et Philippe Berthier, Droz, 2000.

-*Chateaubriand L'exil et la gloire Du roman familial à l'identité littéraire dans l'œuvre de Chateaubriand*, Paris, Honoré Champion, 1994.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin),

-*Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, Classiques Garnier, 1861.

SCHERER (Edmond)

-*Essai sur Chateaubriand*, Paris, Librairie Nouvelle, 1872.

VASARRI (Fabio)

-« Du portrait comique à la statue du rire » in *Le Voyage en Orient de Chateaubriand*, textes rassemblés par Jean-Claude Berchet, Éditions Manucius, 2006.

B-Thèses et mémoires dactylographiés ou microfichés

CSIKY (Gabor)

-La fascination de la mort dans les Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand, thèse de doctorat Littérature française, Paris 3, 2002. Cote : 2002PAO30079.

MARTIN (Christine)

-Chateaubriand, Madame de Staël et Stendhal à Rome, mémoire de maîtrise Lettres, Université Paris XII, 1995. Cote : ML Paris XII 1995 MAR.

WEIR (Christine)

-Les formes brèves dans les Mémoires d'outre-tombe de François-René de Chateaubriand, thèse de doctorat Lettres, Lyon, 2005. Cote : 2005LYO31012.

Annexe

Repères biographiques

Il n'est pas aisé de dissocier la vie de Chateaubriand de ses œuvres, car l'ensemble de ses écrits colle presque à sa vie. C'est pourquoi, dans cette annexe consacrée à la biographie de Chateaubriand, nous avons mentionné ses œuvres écrites tout au long de sa vie.

François-René de Chateaubriand est venu au monde le 4 septembre 1768 à Saint-Malo, fils de René de Chateaubriand comte de Combourg, et d'Apolline de Bédée. René de Chateaubriand et Apolline de Bédée ont eu ensemble dix enfants. Quatre moururent en bas âge et six survécurent : Jean-Baptiste, Marie-Anne, Bénigne, Julie et le cadet François-René de Chateaubriand. Ce dernier dont le père voulait faire un officier de la marine royale, devait suivre désormais un cours d'études régulier et fut bientôt confié au principal du collège de Dol en 1777. Il passa au collège de Dol quatre années d'études et y acquit une solide culture classique. Après le collège de Dol, son père décida de l'envoyer chez les jésuites de Rennes où il devait suivre l'enseignement des mathématiques pour préparer les examens de la marine. Il y resta de 1781 à 1782. En janvier 1783, il partit pour Brest où il espérait recevoir son brevet d'aspirant, mais ce brevet n'ayant pas été expédié par Paris à temps, il atteignit la limite d'âge et repartit pour Combourg. Pour achever ses études, on le mit au Collège de Dinan où il devait devenir prêtre. Cette vocation lui déplut et refusa systématique l'état ecclésiastique en 1784. En 1786, il devint Sous-lieutenant au régiment de Navarre. Le 10 août 1786, il part de Rennes pour Paris et rejoint enfin son régiment à Cambrai. Il perd son père le 6 septembre de la même année, passe un bref séjour à Combourg, puis à Fougères, chez ses sœurs. De retour à Paris, il est présenté au roi à Versailles. Le 10 décembre 1788 à Saint-Malo, il reçoit la tonsure pour entrer dans l'ordre de Malte. Il prend part au salon littéraire de sa sœur Julie comtesse de Farcy, et se lie d'amitié avec Malesherbes. En juin 1789, il est de retour à Paris, mais au mois de juillet, il est outré de voir passer au bout des piques les têtes de Foulon et Bertier. Sous les encouragements de Malesherbes, il songe à partir pour l'Amérique. Il exécute ce projet le 7 avril 1791 et s'embarque sur le Saint-Pierre pour l'Amérique. De retour en 1792, il retrouve sa mère à Saint-Malo, mais décide aussitôt d'émigrer. Le 21 février, il contracte un mariage religieux avec Céleste Buisson de la Vigne

en présence d'un prêtre réfractaire. Le 19 mars, le mariage est célébré par un prêtre constitutionnel, puis il émigre le 15 juillet. Il rejoint l'Armée des Princes à Trèves, assiste au siège de Thionville où il est blessé à la cuisse. Après le licenciement de l'Armée des Princes, il voyage à pied jusqu'à Bruxelles, où il retrouve son frère. En 1793, il s'exile en Angleterre et mène une vie misérable à Londres. Il commence l'*Essai sur les Révolutions* et la traduction du *Paradis perdu de Milton*, et devient Professeur de français à Beccles et dans le Suffolk. Il séjourne chez le Révérend Ives et apprend l'exécution de Jean-Baptiste de Chateaubriand, de sa femme, de Madame de Rosambo et de Malesherbes. L'*Essai sur les Révolutions est publié en 1797*. Il se lie d'amitié avec Fontanes qui arrive à Londres en 1798, et le 31 mai, il perd sa mère. Cette même année est marquée par sa conversion, et sur les conseils de Fontanes, il élabore son premier projet du *Génie du Christianisme* dont la première partie sera rédigée en 1799. En 1800, il rentre en France sous un nom d'emprunt de Lassagne. *Atala* est publié en 1801, et dans la même année, il entretient une liaison avec Pauline de Beaumont, il passe avec elle l'été à Savigny-sur-Orge, et y travaille assidûment au *Génie du Christianisme*. C'est en 1802 qu'il publie le *Génie du Christianisme*, dédié au premier Consul. Chateaubriand est nommé secrétaire d'ambassade à Rome en 1803, et en 1804, ministre dans le Valais. Cependant, il donne sa démission à la suite de l'exécution du duc d'Enghien. Sa sœur Lucile meurt le 10 novembre 1804, il entretient successivement des liaisons avec Delphine de Custine et Nathalie de Laborde. De 1806 à 1807, il enchaîne des excursions, d'abord un voyage en Terre Sainte, à Venise, à Tunis... et revient en France en avril 1807. Il achète la Vallée-aux-Loups et rédige *Le Dernier Abencérage*. En 1808, il termine *Les Martyrs* et commence l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, écrit *Moïse* et prépare une histoire de France. Il publie *Les Martyrs* en 1809, entreprend les *Mémoires de ma vie*. Chateaubriand est élu à l'académie française le 20 février 1811, écrit son *Discours de réception*, mais refuse les corrections de Napoléon. C'est dans la même année qu'il publie l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et commence ses *Mémoires*. En 1814, écrit et publie *De Buonaparte et des Bourbons*, il est nommé ambassadeur en Suède, mais ne prendra jamais ce poste. Ces *Réflexions politiques* sont publiées la même année. En 1815, il rejoint Louis XVIII à Gand, il est nommé ministre de l'Intérieur en exil, puis ministre d'État et enfin pair de France. En septembre 1816, il écrit *De la monarchie selon la Charte*, conséquemment, il est rayé de la liste et privé de la pension des ministres d'État. C'est en 1817 qu'il reprend ses *Mémoires* et termine les trois premiers livres. Dans la même année, il se lie d'amitié avec Madame Récamier, une amitié qui durera toute sa vie. Le 30 novembre 1820, il est nommé ministre plénipotentiaire à Berlin, et ambassade à Berlin en 1821. Chateaubriand est nommé

ambassadeur à Londres le 9 janvier 1822, puis ministre plénipotentiaire du congrès de Vérone au mois d'août et ministre des Affaires étrangères en décembre 1822. Contre l'avis de tous, Chateaubriand s'emploie à préparer la guerre d'Espagne et entretient une liaison avec Cordelia de Castellane. Il est renvoyé du ministère le 6 juin 1824, et écrit en 1825 la brochure *Le Roi est mort, vive le Roi !* En mars 1826, il signe le contrat pour ses œuvres complètes en 27 volumes, avec l'éditeur Ladvocat. La même année, il annote l'*Essai sur les Révolutions*, met au point *Le Dernier Abencérage* et *Les Natchez*. Il est nommé ambassadeur à Rome le 2 juin 1828, rentre à Paris en 1829 et donne sa démission. En 1830, il prononce un discours virulent à la Chambre et démissionne. Ce fut la fin de sa carrière politique. Il se réfugie en Suisse en 1831, écrit les *Études historiques et Analyse raisonné de l'histoire de France*. C'est dans la même année qu'il corrige et amplifie les *Mémoires* qu'il en fera l'épopée de son âme et de son temps. Chateaubriand est arrêté le 16 juin 1832 et subit un procès le 27 février 1833 devant la cour d'assises de la Seine. Il est acquitté et entreprend de rendre visite à Charles X en exil à Prague. En 1836, il publie l'*Essai sur la littérature anglaise* en deux volumes, entame la rédaction de la deuxième partie des *Mémoires* et met au point la troisième partie des *Mémoires*. Dans la même année, une société en commandite est créée pour l'achat des *Mémoires d'outre-tombe* et leur publication après la mort de l'auteur. *Le Congrès de Vérone* est publié en 1838, et Chateaubriand achève les *Mémoires* par une conclusion générale, écrite du 25 septembre au 16 novembre 1841. En Automne 1844, la Société propriétaire vend à Émile de Girardin, directeur de la Presse, le droit de publier les *Mémoires* en feuilleton, avant leur publication en volumes. Chateaubriand manifestera sa furie à la suite de cette vente. De 1845 à 1846, il effectue la dernière révision des *Mémoires*. Il supprimera plusieurs livres, et de 47 livres, le texte passera à 42. Le 26 mai 1845, Chateaubriand quitte Paris pour rendre visite à la Duchesse de Berry. Madame de Chateaubriand meurt le 8 février 1847, et Chateaubriand décède le 4 juillet 1848 à Paris. Il sera donc inhumé au Grand-Bé qui est un îlot situé en face de Saint-Malo. Les *Mémoires d'outre-tombe* sont publiés du 21 octobre 1848 au 8 février 1850 dans la Presse.

Index des noms

A

ALTER (Jean V.), 167
AMBRIERE (Madeleine), 35
AMPERE (Daniel), 226, 227, 229, 250
ANGENOT (Marc), 41, 307
ARNAUX (Annie), 22
ARNOULD (Colette), 26, 38, 40, 45
AUBRY (Dominique), 35
AUREAU (Bertrand), 107, 109, 156, 178

B

BAADER (Hort), 101
BARBÉRIS (Pierre), 127, 172, 173, 174, 225
BARTHES (Roland), 209, 210
BATAILLE (Georges), 262
BAUDELAIRE (Charles), 186
BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin Caron de), 57, 58, 59
BENICHOU (Paul), 225
BERCEGOL (Fabienne), 23, 178, 205, 308
BERCHET (Jean-Claude), 6, 160, 317, 319, 324
BERTHIER (Philippe), 6, 221, 222, 223, 224, 319
BIARD (Michel), 30
BOILEAU (Nicolas), 55, 56, 57
BRUNEL (Pierre), 310

C

CARON (Jean-Claude), 36
CLAUDON (Francis), 27, 61, 62, 63, 315
CLÉMENT (Jean-Paul), 6, 68, 69, 70, 126, 135, 140, 142, 144, 145, 155, 158, 159, 163, 164, 186, 192, 209, 211
CLÉMENT (Michel), 20, 291, 293, 298, 299

COMPAGNON (Antoine), 224
CYPRES (Linda Penny), 7, 170, 171, 237, 316
COURT (Daniel), 30
CSIKY (Gabor), 10

D

DELON (Michel), 105
DESMOULINS (Camille), 156
DIDIER (Béatrice), 12, 14
DIESBACH (Ghislain), 100
DIOGÈNE (Laërce), 290, 293, 298, 299
DOS SANTOS (Louis), 310
DUBE (Pierre Hubert), 274
DU BELLAY (Joachim), 40, 265
DUMARSAIS, 226, 235, 300
DUPIN (Éric), 294, 295
DUPUIS (Georges), 141
DUPUY (Pascal), 30
DURRY (Marie-Jeanne), 204
DUVAL (Sophie), 40, 41, 42, 43, 48, 287, 288, 289

E

EMELINA (Jean), 269
EVRARD (Franck), 256, 263, 285

F

FLAUBERT (Gustave), 26, 38, 45
FRANCE (Anatole), 54, 236
FREUD (Sigmund), 22, 262, 263, 269
FUMAROLI (Marc), 77, 170, 171

G

GANDT (Marie de), 33
GRENOUILLET (Corinne), 310
GIRARD (René), 183
GLAUDES (Pierre), 13, 66
GUILLEMIN (Henri), 11, 12, 37

H

HADDOU (Marie), 207
HAMON (Philippe), 234, 248, 251
HODGART (Matthew), 8, 39, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 49, 238, 244, 270, 272
HOFFENBERG (Juliette), 176
HUGO (Victor), 148, 209
HUISMAN (Denis), 310
HUGUENY-LEGER (Élisé), 22

I

ISSACHAROFF (Michael), 280

J

JACCARD (Roland), 294
JARDON (Denise), 245, 256, 264
JEANNERET (Sylvie), 34
JULAUD (Jean-Joseph), 28, 29, 31
JUVÉNAL, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 307

K

KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), 249, 269
KOEPPPEL (Philippe), 264, 266
KOP (Robert), 30

L

LABRIOLLE (Pierre de), 50, 51, 54

LELIEVRE (Michel), 120, 121, 196, 197, 201, 202, 204, 214, 215

LOUIS-REY (Pierre), 35

M

MAC CARTY (Émilie), 250, 252

MAILHOS (Georges), 60

MALESHERBES, 275, 321

MARCELLUS (comte Marie-Louis-Jean-André-Charles de), 197

MAROT (Patrick), 76, 95

MAROT (Clément), 211

MARTIN-CHAUFFIER (Louis), 12

MARTIN (Christine), 306

MARTIN (Jean-Clément), 33

MARTINEZ (Marc), 40, 41, 42, 43, 48

MAURON (Charles), 281

MERCIER-LECA (Florence), 226, 228, 234, 237, 239, 243, 246, 253

MEYER (Michel), 289, 296

MONTALEMBERT (Charles de), 181

MOUNIER (Jacques), 207, 211, 215

MOREL (Anne-Sophie), 25, 150

MOUROT (Jean), 8, 9, 129, 136, 162, 197, 226, 235, 236, 272, 275,

MURAY (Philippe), 20

MUSSET (Alfred de), 97, 314

O

O'FLAHERTY (Kathleen), 66

P

PAQUET (Léonce), 298

PETITIER (Paul), 240

PICON (Sophie), 9

PINEAU (Joseph), 56

PHILIPPE (André-Vincent), 81, 94, 98, 111, 117, 120, 122, 127, 147, 157, 159, 161, 163, 308

PORÉE (Charles), 9, 40, 82, 93

PRÉVOST (Jean), 258

R

RENNER (Bernd), 55

RIBERETTE (Pierre), 216

RICHARD (Jean-Pierre), 17, 183, 187, 190, 196, 210

RICHER (Laurence), 121, 206, 268, 279, 286, 287

ROGER (Sébastien), 230, 231, 232, 233

ROSA (Annette), 90, 211

ROSELLO (Mireille), 273, 276, 277, 279

ROULIN (Jean-Marie), 18, 206, 207, 213, 214, 223, 224

S

SAÏDAH, 46

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), 136

SAREIL (Jean), 281, 284, 289

SARTRE (Jean-Paul), 192

SCHERER (Edmond), 73, 74, 75

SCHOENJES (Pierre), 20, 227, 248, 249, 252, 281, 290, 291, 294, 300, 303, 304

SERS (Olivier), 52, 53, 54

SLOTERDIJK (Peter), 296

STAEL (Germaine de), 18, 29, 33, 209, 306

STENDHAL, 258, 263, 264

STERNBERG-GREINER (Veronique), 283, 285, 286

T

TODOROV (Tzvetan), 21, 97

TRABELSI (Mustapha), 227

TRONO (Cosimo), 22

V

VAILLANT (Alain), 77, 81, 161

VALERY (Paul), 21

VANDENDORE (Christian), 242

VASARRI (Fabio), 217, 218, 219, 220, 221

VIARD (Bruno), 38

VIER (Jacques), 59

VIGNY (Alfred de), 34, 48, 182

VILLENEUVE (François), 50, 51, 54

VOLTAIRE, 24, 59, 60, 61, 62, 226, 289

W

WEIR (Christine), 253

Table des matières

Remerciements	4
Exergue	5
Avertissement	6
0-Introduction générale	7
Première partie	26
État de la question	
Chapitre I	27
Tableau de la France	
I-1 : De 1789 à 1802	
I-2 : De 1802 à 1830	
I-3 : De 1830 à 1848	
Chapitre II	39
Qu'est-ce que la satire ?	
II-1 : La satire : tentative de définition	
II-2 : La satire comme une catégorie spéciale de littérature : un genre inclassable	
II-3 : Les sujets abordés par la satire	
Chapitre III	50
Évolution de la satire : de Juvénal à Chateaubriand	
III-1 : La satire avec Juvénal	
III-2 : La fibre satirique chez quelques auteurs intermédiaires : le cas de Boileau, Beaumarchais et Voltaire	
III-3 : Chateaubriand et la satire	
Deuxième partie	76
La politique et son image dans les <i>Mémoires d'outre-tombe</i>	
Chapitre IV	76
L'image du pouvoir	
IV-1 : Le pouvoir décisionnaire	
IV-2 : Énonciation et dénonciation par le discours littéraire de la tyrannie bonapartiste	
IV-3 : La poétique du pouvoir et le regard porté sur la Révolution	

Chapitre V111
Les dérives des institutions

V-1 : Le gouvernement

V-2 : La Chambre

V-3 : Le discours subjectif sur le rapport peuples-gouvernement

Chapitre VI129
La politique extérieure et la désillusion

VI-1 : La diplomatie étrangère

VI-2 : La démission comme acte satirique

VI-3 : Politique et vérité : une ambivalence qui s'énonce par l'écriture satirique

Troisième partie150
La question sociale dans les *Mémoires d'outre-tombe*

Chapitre VII150
La poétique de la violence révolutionnaire

VII-1 : L'écriture du déchaînement populaire

VII-2 : Les vagues d'opposition

VII-3 : Les martyrs

Chapitre VIII174
La déconstruction d'une société

VIII-1 : Les destructions liées à la bêtise humaine

VIII-2 : La révolte consubstantielle à la tragédie sociale

VIII-3 : Quelques cibles de la satire chateaubrianesque : attaques directes et individuelles

Chapitre IX197
La polémique

IX-1 : Le procès contre la cupidité, l'injustice sociale et la société industrielle

IX-2 : L'exil comme rejet des normes sociales

IX-3 : Témoignages de la satire chateaubrianesque par les œuvres biographiques

Quatrième partie	226
<i>La satire et sa rhétorique dans les Mémoires d'outre-tombe</i>	
Chapitre X	226
L'ironie	
X-1 : L'ironie dans le comportement	
X-2 : L'ironie de situation	
X-3 : L'ironie dans le discours et dans l'art	
Chapitre XI	256
L'humour	
XI-1 : L'humour mélancolique	
XI-2 : L'humour sardonique	
XI-3 : L'humour noir	
Chapitre XII	280
Le comique, le cynisme et le sarcasme	
XII-1 : Le comique	
XII-2 : Le cynisme	
XII-3 : Le sarcasme	
Conclusion générale	305
Bibliographie	312
Annexe	321
Index des noms	324